This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

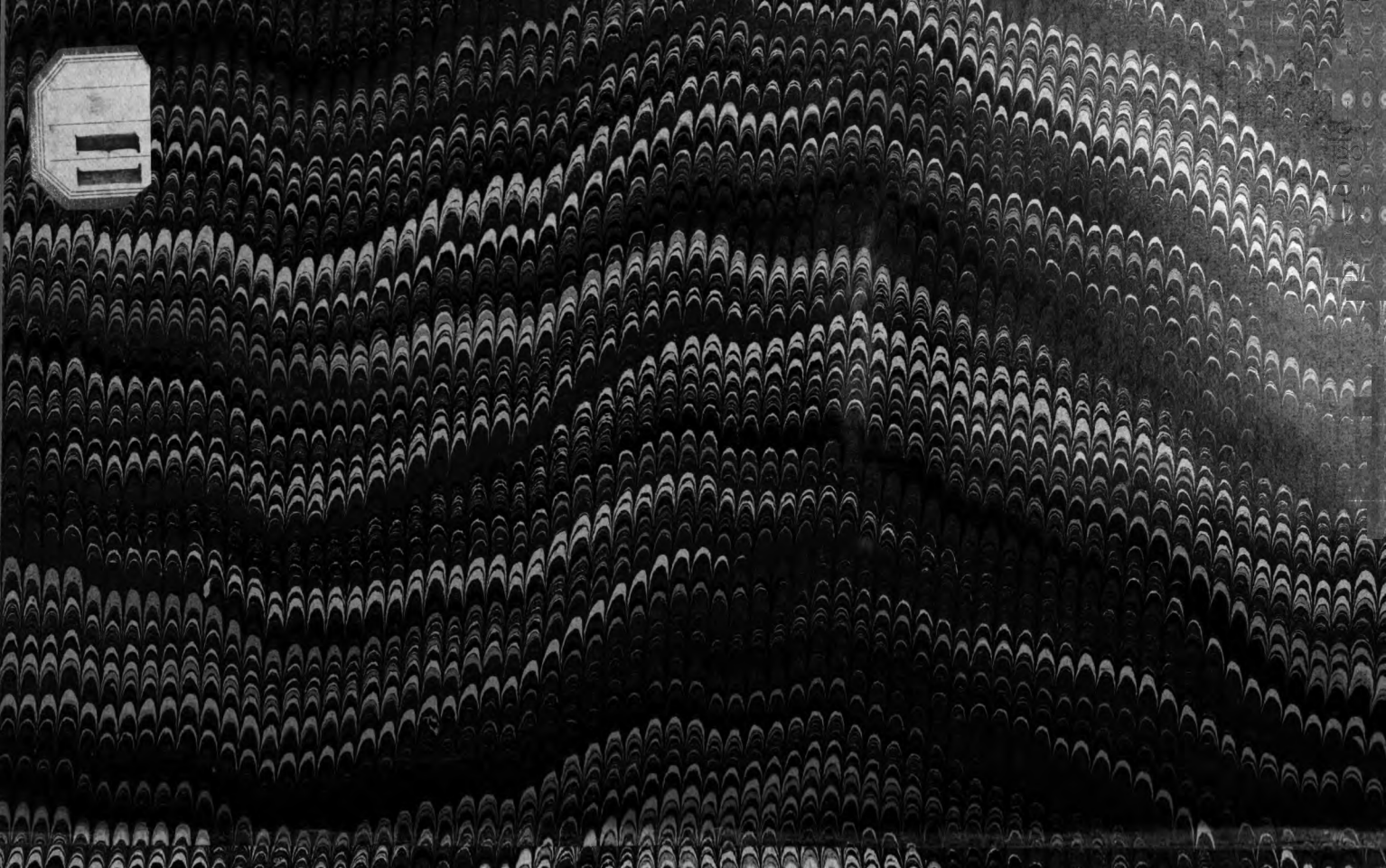

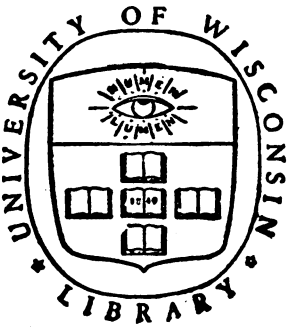

Digitized by Google

DEC 20 1961
M41-B-1

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LORRAINE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

NANCY, imprimerie de VAGNER, rue du Manége, 3.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LORRAINE,

AUGUSTE DIGOT

PAR AUG. DIGOT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

Et pius est patriæ facta referre labor.
OVIDE.

TOME PREMIER.

NANCY.

VAGNER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DU MANÉGE, 3.

MDCCCLVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

1237142

DD
801
.A41
D6

PRÉFACE.

L'ouvrage dont nous commençons la publication est le fruit de plusieurs années d'un travail assidu. L'auteur, qui s'occupe depuis longtemps de recherches sur la Lorraine, a entrepris ce livre pour répondre à un vœu qu'il avait entendu fréquemment exprimer. On remarque, en effet, dans toute la France un penchant général pour les études relatives à l'histoire des anciennes provinces, et la nôtre est une de celles où le goût dont nous parlons s'est développé davantage, comme le prouve surabondamment le tableau de la société d'archéologie, qui, fondée il y a sept ans à peine, compte déjà trois cents membres environ. Après un sommeil de plus d'un siècle, les provinces se sont réveillées, et pleines de défiance contre une *centralisation* qui avait

Digitized by Google

voulu détruire entièrement leur passé, elles se sont mises à l'œuvre avec courage pour sauver au moins les faibles débris que tant de révolutions n'avaient pu faire disparaître.

Nous n'essayerons pas de faire ressortir l'utilité de pareils efforts pour les provinces, car chacun est aujourd'hui convaincu ; et nous devons seulement faire observer que notre commune patrie gagnera beaucoup aux études dont il s'agit. En annonçant dans le Journal des savants l'ouvrage récemment publié par M. le comte d'Haussonville, M. Vitet s'exprime ainsi : « Avant tout, il instruit, il apprend des » choses neuves, ou ce qui revient au même oubliées, » non seulement sur la Lorraine, sur ses institutions, ses » coutumes, ses mœurs, mais sur la France et sur son his- » toire. En nous révélant les affaires de ce petit pays voisin, » il rafraichit, il complète ce que nous connaissons des » nôtres ; c'est là le genre de service que peut rendre » aujourd'hui un investigateur habile par des recherches » locales bien faites et bien dirigées.... L'histoire provinciale » bien comprise doit servir de contrôle et de preuve à l'his- » toire générale ; lui emprunter ses clartés, ses jalons, sans » lesquels elle s'égare et tâtonne ; mais lui fournir, en » retour, des informations sûres et catégoriques, renouveler » ses impressions et réformer parfois ses jugements (1). »

Le moment a semblé propice pour donner une histoire de Lorraine s'adressant, à la fois, aux personnes livrées à des études sur notre pays, et aux gens du monde, que leurs occupations détournent des longues lectures, et qui désirent néanmoins connaître les destinées de leur patrie. Quelques

(1) Année 1854, pages 752 et 753.

Digitized by Google

provinces ont des histoires aussi savantes que bien écrites, et la Lorraine, dont les annales sont plus intéressantes que celles des principautés dont la réunion a constitué le royaume de France, ne possède que des chroniques, des abrégés et un corps d'histoire tellement considérable que son étendue même rebute presque tous les lecteurs.

Les chroniques sont peu nombreuses, et plusieurs ne sont venues jusqu'à nous qu'après avoir subi des mutilations ; la plupart, d'ailleurs, avaient pour but de retracer les annales d'un monastère, et ne font que de rares excursions sur le terrain de l'histoire générale. Telles sont les chroniques de Senones par Richer, et de Moyen-Moutier par Jean de Bayon.

Les historiographes des XVIe et XVIIe siècles n'ont guère composé que des panégyriques, où l'on doit puiser avec mille précautions. « Les Lorrains qui ont écrit pendant la » vie de leur maître ou sous son successeur n'ont jamais » inséré dans leurs ouvrages, dit Chevrier, aucune des actions » qui auraient pu porter atteinte à la gloire des ducs de » Lorraine ; de là vient que toutes les histoires sont des » oraisons funèbres, dans lesquelles l'orateur adroit glisse » sur les défauts du mort, pour ne s'attacher qu'à ses vertus, » qu'il exagère, comme l'usage le demande (1). » Nous ne mentionnerons pas ici tous ces écrivains, sur lesquels on trouvera des détails dans les volumes suivants ; non plus que divers savants français, dont les infatigables recherches ont commencé, vers le milieu du XVIIe siècle, à éclaircir les origines de la maison ducale.

(1) V. Histoire civile, militaire, ecclésiastique, politique et littéraire de Lorraine et de Bar, t. III, p. 78 et 79.

Digitized by Google

Ce fut seulement dans les dernières années de ce siècle que l'abbé de Riguet, grand-prévôt de la collégiale de Saint-Dié, termina quelques opuscules qui inaugurèrent dans notre pays les véritables études historiques.

Bientôt après parurent le Père Benoît Picart, capucin, et le Père Hugo, prémontré. Le premier traita différents sujets qui se rattachaient plus ou moins à l'histoire de Lorraine et tâcha surtout d'éclaircir la généalogie de nos ducs. Il en fut de même du Père Hugo, et Léopold, qui désirait voir enfin publier une histoire de Lorraine, en confia la composition à celui-ci. Le Prémontré se mit à l'œuvre sur le champ et traça avec sagesse le plan de son livre, qui ne devait embrasser que l'histoire du duché de Lorraine proprement dit. L'ouvrage était déjà assez avancé, lorsque des incidents qui seront rapportés en leur lieu engagèrent Léopold à retirer au Père Hugo l'honorable commission dont il l'avait chargé, pour la transmettre à Dom Calmet. Le livre de ce dernier parut d'abord satisfaire tout le monde, mais les critiques ne tardèrent pas à l'attaquer. On lui reprocha d'avoir donné moins une histoire, dans la juste acception du mot, que des mémoires propres à guider un historien futur ; ce que le docte bénédictin reconnaissait lui-même (1) ; et on releva dans ses récits quantité de contradictions, qu'il aurait facilement évitées, s'il eût composé avec moins de précipitation. Chevrier les attribue à la bonne foi de Dom Calmet : « Les chroniques » qu'il avait entre les mains lui ont servi de fonds pour » écrire l'histoire, et il n'a jamais eu assez de doute dans le

(1) V. Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, 1re édition, t. I, préface, f° 5 v°.

Digitized by Google

» cœur, ni de critique dans l'esprit pour en suspecter l'au-
» thenticité. De là, il est facile de conclure que Dom Calmet
» n'a pas dû, suivant sa façon de penser, prendre la peine
» de confronter les manuscrits sur lesquels il travaillait avec
» les histoires accréditées, et de cette extrême bonne foi
» sont venues toutes les erreurs dont son livre fourmille (1). »
Une accusation mieux fondée est celle d'avoir voulu mener de front l'histoire des ducs de Lorraine, des comtes et ducs de Bar, des comtes de Vaudémont et de Salm, des archevêques de Trèves, des évêques de Metz, Toul et Verdun; car l'auteur a été obligé d'interrompre à chaque instant sa narration, et un plan aussi vicieux a détruit complètement l'unité, indispensable dans les ouvrages historiques comme dans les compositions littéraires. On a également reproché à l'abbé de Senones de s'être étendu sur une multitude de faits qui n'ont pas le moindre rapport avec notre pays, et d'avoir gardé le silence sur d'autres faits dont l'importance ne peut être méconnue : notamment de n'avoir pas résolu la question de savoir si les femmes avaient droit de succéder au duché, et de n'avoir pas fait connaître l'ancienne constitution de la Lorraine. Toutefois, malgré ces fâcheuses réticences, imposées par Léopold, et malgré les critiques dont nous nous sommes fait l'interprète, l'ouvrage de Dom Calmet est une mine précieuse pour l'historien, et il y aurait de l'ingratitude à méconnaître les services qu'il a rendus à la Lorraine; mais il ne faut pas oublier que cet ouvrage, dont la seconde édition n'a pas moins de sept volumes in

(1) Hist. de Lorr., t. IV, p. 162 et 165.

Digitized by Google

folio, est rare et d'un prix trop élevé pour le commun des lecteurs.

Chevrier, qui avait si vivement blâmé le Bénédictin, voulut aussi publier une histoire de Lorraine et commit lui-même la plupart des fautes dont il avait cru se préserver. Il prit, en effet, pour base de son travail les chroniques ou mémoires de Michel Errard, de Bar, de Rémond Messein, de Louis d'Haraucourt, de Bournon et de Thierriat (et les extraits de ces chroniques ou mémoires inédits donnent seuls quelque valeur à son livre); mais il a rarement songé à les comparer avec les autres matériaux que nous possédons, et à relever les erreurs qui abondent dans les manuscrits dont il s'est servi.

Mory d'Elvange, venu le dernier, aurait pu nous doter enfin d'une bonne histoire, s'il n'eût préféré se livrer presque exclusivement à l'étude de la numismatique lorraine, qu'il tira, pour ainsi dire, du néant.

Quant aux abrégés, nous n'avons pas à les apprécier : ceux qui ont été composés dans le XVIIIe siècle ne contiennent, en général, que la généalogie de la famille ducale (1), et ceux qui ont été imprimés de nos jours n'ont pas paru répondre entièrement aux désirs des curieux.

Chevrier n'a commencé son récit qu'à l'avènement de Gérard d'Alsace comme premier duc héréditaire, et, à un certain point de vue, il a eu raison, car l'existence de la Lorraine comme nation ne remonte guère plus haut; néanmoins, nous n'avons pas jugé à propos de l'imiter; car si nous

(1) On doit cependant faire une exception en faveur du livre de Henriquez, où l'on trouve des renseignements intéressants.

Digitized by Google

étions entré en matière vers le milieu du XIe siècle, sans aucune préparation, le lecteur, qui n'aurait connu ni les origines de la Lorraine et de ses institutions, ni le progrès de la religion, ni les fondations monastiques, aurait péniblement erré au milieu des faits de toute nature dont la réunion constitue notre histoire. Nous avons donc pensé qu'il était utile de rédiger une introduction. Cette introduction, qui remplit le premier livre du présent ouvrage, va depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Gérard ; et nous avons été contraint, en l'écrivant, de franchir plus d'une fois les limites de la Lorraine et du Barrois, puisqu'il fallait retracer les annales des quatre cités (*civitates*) dont les débris ont formé les deux duchés. Pour les autres livres, au contraire, nous nous sommes scrupuleusement renfermé dans notre sujet, et nous avons, avec intention, laissé de côté l'histoire des trois villes épiscopales, que nous n'aurions pu traiter sans rompre l'unité de notre plan ; ce qui semblait d'autant moins nécessaire que l'on a sur les villes et les évêques de Metz, Toul et Verdun des ouvrages assez bons pour que l'on soit dispensé d'en désirer de nouveaux. L'histoire des comtes et ducs de Bar ne rentrait pas davantage dans notre cadre, bien qu'elle soit aussi intéressante que peu connue ; mais elle demande un travail séparé, et on sait qu'un barrisien fort instruit comblera prochainement cette lacune. D'ailleurs, à partir du XVe siècle, les annales de la Lorraine, du Barrois et du comté de Vaudémont se confondent en quelque sorte et se déroulent dans la même narration.

Grâce à ces éliminations, notre histoire de Lorraine sera, sous un volume restreint, beaucoup plus complète que celles dont nos bibliothèques se sont enrichies jusqu'à présent, et

Digitized by Google

on y trouvera les renseignements les plus nombreux et les plus variés sur les faits religieux et politiques, la condition des terres et des personnes, les affranchissements, l'industrie, le commerce, l'architecture, les sciences, les arts, et la vie des hommes célèbres auxquels notre patrie a donné le jour. L'auteur a cependant tâché de ne jamais oublier qu'il s'occupait d'un pays auquel son peu d'étendue a rarement permis de jouer un rôle important sur la scène du monde, et il a évité d'aborder les questions obscures qui divisent les savants, et de présenter, selon l'usage, un nouveau système sur l'origine de la féodalité.

Les notes placées au bas des pages dispensent l'auteur de parler ici des recherches qu'il a entreprises pour rassembler les matériaux de son ouvrage. Il a non seulement profité de tous les travaux qui ont paru depuis trois siècles, de tous les mémoires enfouis dans des collections peu consultées ; mais il a encore recueilli de précieux renseignements dans une foule de manuscrits et dans le trésor des chartes, réuni maintenant aux archives du département de la Meurthe. Quand il n'a pu se procurer les pièces originales qui sont détruites, égarées ou renfermées dans des dépôts trop éloignés pour qu'il eût la facilité d'y recourir, il n'a pas craint de citer les écrivains qu'il a consultés. Il vaut mieux, en effet, s'exposer quelquefois au reproche, bien ou mal fondé, de faire un livre de *seconde main*, que de piller ses devanciers sans daigner les nommer.

Avant de terminer cette préface, l'auteur doit encore expliquer la disposition de son ouvrage. Il est divisé en neuf livres, subdivisés en chapitres. Le premier livre, qui servira d'introduction, comprend les siècles écoulés depuis l'entrée

Digitized by Google

des Romains dans les Gaules jusqu'au règne de Gérard d'Alsace ; chacun des autres livres embrasse une période dont le commencement et la fin sont déterminés par un évènement de quelque importance ; chaque règne forme ordinairement un chapitre, et le dernier chapitre du livre renferme un tableau de l'état de la Lorraine pendant la période que l'on vient de parcourir. On trouvera à la suite du premier volume un éclaircissement sur la généalogie des successeurs immédiats de Gérard. L'auteur avait eu le projet de multiplier les dissertations de cette nature ; mais, encouragé par l'exemple de l'abbé Dubos, qui n'a pas fait difficulté de se livrer à plus d'une digression dans son Histoire critique de l'établissement de la monarchie française, et au risque de ralentir parfois le récit, il a préféré fondre dans sa narration des observations dont la vraie place eût été peut-être à la fin des volumes.

Persuadé, comme Bochart, qu'un *index* est l'âme d'un gros livre, l'auteur a joint au présent ouvrage une table alphabétique des matières rédigée avec beaucoup de soin. Il y a joint également un plan de la bataille de Nancy et une carte de la Lorraine au commencement du XVIIe siècle, époque de sa plus grande splendeur.

Puisse-t-il, dans l'accomplissement de la tâche longue et difficile qu'il s'est imposée, n'être pas resté au dessous de l'attente du public !

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE PREMIER.

DEPUIS L'INVASION DES ROMAINS JUSQU'A GÉRARD D'ALSACE.

(58 avant J.-C. — 1048 après J.-C.)

CHAPITRE I.

COUP-D'OEIL SUR LA SITUATION, LE CLIMAT, LE SOL, LES MONTAGNES, LES FLEUVES ET LES PRODUCTIONS DE LA LORRAINE.

Le pays dont nous entreprenons d'écrire l'histoire est compris entre les 2d et 6e degrés de longitude à l'orient du méridien de Paris, et entre les 47e et 50e degrés de latitude septentrionale ; mais sa largeur est loin d'être la même partout, et sa configuration générale est assez irrégulière ; ainsi, du côté du midi, son territoire ne descend pas beaucoup au dessous du 48e degré de latitude ; au nord, à l'est et à l'ouest, plusieurs de ses districts pénètrent profondément dans l'Allemagne rhénane, l'Alsace et la Champagne.

La Lorraine peut être naturellement divisée en deux parties : la montagne, qui occupe le sud et l'est de la province ; la plaine, beaucoup plus considérable, qui s'étend vers l'ouest

Digitized by Google

et vers le nord. Cette plaine est loin cependant d'être dépourvue de hauteurs ; des chaînes de collines la sillonnent en tous sens et varient continuellement le paysage, et de distance en distance on voit s'élever tout-à-coup de véritables montagnes ; telles sont celles de Ligny, de Ménil-la-Horgne, de Delme, de Mousson, d'Amance, de Léomont, de Saint-Michel, près de Toul, et la haute montagne de Sion.

La chaîne des Vosges court du sud-sud-ouest au nord-nord-est ; elle se divise en différentes branches ou ramifications, dont l'une s'étend au nord-ouest dans la direction de Plombières. Ces branches principales sont entourées de contreforts, qui s'en éloignent dans toutes les directions et forment une foule de chaînes secondaires, présentant quelquefois des cimes plus élevées que celles des chaînes centrales.

Les sommités les plus remarquables des Vosges sont les *ballons* d'Alsace, de Guebwiller, et de Servance au midi ; le Gresson, le Drumont, le Rotabac, le Honeck, le Bonhomme, les montagnes de Sainte-Marie-aux-Mines et celles du Champ-du-Feu. Le *ballon* de Guebwiller se dresse à quatorze cent vingt six mètres au dessus du niveau de la mer ; les têtes du Bonhomme, le Rotabac, le Honeck ont de treize à quatorze cents mètres de hauteur ; le *ballon* d'Alsace, le Grand-Ventron, les pointes du Bressoir et celles du Champ-du-Feu de douze à treize cents ; enfin, le *ballon* de Servance, celui de Lure, le Gresson, le Drumont, le Grand-Donon et plusieurs autres sommités ont une élévation qui varie de mille à douze cents mètres. La plupart de ces montagnes n'offrent pas d'escarpements très-prononcés ; leurs sommets sont en général arrondis par la décomposition lente des roches qui les constituent (1).

Quelques unes des vallées des Vosges sont encombrées par des moraines, dont la présence atteste qu'à une époque fort

(1) V. Description minéralogique et géologique du système des Vosges, par M. Henri Hogard, *passim*.

Digitized by Google

reculée, et antérieure certainement aux temps historiques, de nombreux glaciers couvraient les montagnes. Ainsi, quand on remonte la vallée de Saint-Amarin, en partant de la plaine d'Alsace, on rencontre des moraines considérables à Wesserling, à Krüth et ailleurs encore. On en observe également dans les vallées de Guebwiller, de Munster, de Massevaux, de Giromagny, de Travexin, de Cleurie, de Château-Lambert, dans les environs de Remiremont et dans plusieurs autres endroits. Enfin, les lacs de Gérardmer, de Longemer et de Fondromé doivent leur existence à des moraines, qui barrent les vallées et mettent obstacle à l'écoulement des eaux (1).

Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître les différents terrains qui composent le sol de la Lorraine ; contentons-nous de rappeler que la chaîne de montagnes que nous venons de mentionner est presqu'exclusivement constituée par le grès *vosgien*, dont les bancs horizontaux s'appuient contre les flancs du massif central et primordial des Vosges ; tandis que les plaines voisines appartiennent en entier à la formation connue des géologues sous le nom de trias. Semblable à une vaste mer, cette formation entoure de toutes parts la chaîne vosgienne, qui se dresse comme une île entre l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. Les marnes irisées, le muschelkalk et le grès bigarré (trias) sont superposés, sans se recouvrir complètement. A une certaine distance des montagnes, ces couches disparaissent sous d'autres couches plus récentes, sous le lias et les deux premiers étages oolithiques. Au dessus du second étage de l'oolithe, on ne rencontre plus en Lorraine que les terrains de transport ou d'alluvion ancienne, composés en général de cailloux, de sable et d'argile.

(1) V. Observations sur les moraines et sur les dépôts de transport ou de comblement des Vosges, par M. Hogard, dans le tome IV des annales de la société d'émulation d'Epinal, p. 324 ; Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans les vallées des Vosges, par E. Collomb, *passim*.

Digitized by Google

Les formations minérales postérieures aux temps historiques sont peu communes ; il y a cependant quelques tufs calcaires et des dépôts tourbeux, rares dans la plaine, mais assez nombreux dans les vallées des Vosges, où ils ont envahi des lacs peu étendus.

Les métaux ne sont pas très-abondants en Lorraine ; toutefois, on a longtemps exploité des mines d'argent, de plomb et de cuivre rouge, dans le val de Liepvre et dans les montagnes voisines ; des mines de cuivre, au Thillot, à Fresse, près de Remiremont, et des mines de plomb, à Hargarten dans les environs de Boulay. La Lorraine possède aussi un gîte métallique dont on n'a pas encore tiré tout le parti qu'il pourrait offrir ; nous voulons parler d'une couche de minerai de fer oolithique, que l'on trouve dans plusieurs cantons. La seule exploitation minérale d'une véritable importance est celle du sel gemme, dont un banc immense, et d'une épaisseur moyenne d'environ 20 mètres, couvre le cinquième de la superficie du département de la Meurthe. On en a aussi découvert un autre banc au dessous de la vallée de la Sarre. Mais si la Lorraine ne recèle que peu de minéraux proprement dits, elle offre, en compensation, une multitude de matériaux de diverses sortes ; de magnifiques carrières donnent, à bon marché, des pierres pour la sculpture, la construction des édifices et l'entretien des routes ; des argiles jaunes et grises fournissent la matière première à un grand nombre de tuileries et de briqueteries ; le gypse est commun ; le sable propre aux constructions se trouve partout ; enfin, on rencontre dans notre province les sables employés à la fabrication du verre, des glaces et du cristal (1).

De la chaîne des Vosges naissent d'innombrables cours d'eau, qui se jettent les uns dans la mer du Nord, les autres

(1) V. Coup-d'œil sur la géologie (de la Lorraine), par M. Levallois, dans les mémoires de l'académie de Stanislas pour 1844, p. xlviij—lxxxiij.

Digitized by Google

dans la Méditerranée. Par une singularité assez surprenante, le point de partage des eaux est loin de se confondre avec la ligne de faîte des montagnes : il est considérablement reculé vers l'ouest, sur le plan qui verse du côté de la Lorraine. Il en résulte que des cours d'eau qui devraient se diriger vers la Moselle et la Sarre, et augmenter le volume de ces deux rivières, se rendent dans le Rhin ou dans ses affluents, après avoir franchi les Vosges, en pénétrant à travers leurs profondes vallées (1). Le système hydrographique de ces montagnes présente encore une autre particularité digne d'être notée : à la limite, ou pour mieux dire au point de jonction des trois cantons de Remiremont, Plombières et Xertigny, on voit un étang appelé le Void-de-Cône, dont les eaux se jettent à la fois dans la mer du Nord et dans la Méditerranée. Il sort, en effet, de cet étang deux ruisseaux, dont l'un va, vers l'orient, se joindre à la Moselle ; tandis que l'autre, connu sous le nom de Coney, est un des affluents de la Saône.

Les principaux cours d'eau qui traversent la Lorraine sont la Moselle, la Meuse, la Meurthe, la Sarre, la Nied, la Seille, le Madon, l'Orne et l'Ornain.

La Moselle a ses sources dans les Vosges, aux environs des villages de Bussang et de la Bresse. Elle passe à Remiremont, à Epinal, à Charmes et quitte la direction du sud au nord pour prendre celle de l'ouest, en faisant un coude qui l'amène devant Toul ; elle coule ensuite vers le nord-est, et de là vers le nord, en passant à Pont-à-Mousson, à Thionville, à Sierck. Abandonnant alors le territoire français, elle poursuit sa route vers le nord et mêle ses eaux avec celles du Rhin, après avoir baigné les murailles de Trèves et de Coblentz. Dans un cours aussi long, la Moselle reçoit une foule de rivières et de ruisseaux, dont nous ne donnerons pas ici la nomenclature. Nous mentionnerons seulement les suivants : la Vologne, dont les

(1) V. le mémoire cité.

Digitized by Google

eaux sont très-limpides, et dans un des affluents de laquelle on pêchait autrefois en abondance des moules renfermant des perles assez recherchées ; le Madon, qui cotoie Mirecourt et Haroué et vient se joindre à la Moselle, près du bourg de Pont-Saint-Vincent ; la Meurthe, qui, descendant du Grand-Valtin et des montagnes voisines, coule au nord-ouest, recueille les eaux de la Faves, de la Vezouze, de la Mortagne, du Sanon, passe à l'extrémité d'un des faubourgs de Nancy, et va se jeter dans la Moselle aux environs de Frouard ; la Seille, ainsi nommée parce que ses eaux ont une saveur salée ; l'Orne, qui coule du sud-ouest au nord-est ; enfin la Sarre, qui reçoit elle-même l'Isch, la Blise, la Rosselle et la Nied, dont les deux branches portent, avant leur jonction, les noms de Nied romande ou française et de Nied allemande.

La Meuse, qui prend sa source dans l'ancienne province de Champagne, entre en Lorraine à dix kilomètres de Bourmont, disparaît tout à coup au village de Bazoilles, à cinq kilomètres au dessus de Neufchâteau, et suit un lit souterrain, qui ne peut être exploré ; elle reparaît tout près de cette ville, reçoit le Mouzon, le Vair, traverse le duché de Bar et le temporel de l'évêché de Verdun, et conduit ses eaux à la mer du Nord, après avoir parcouru une vallée remarquable par sa richesse.

L'Ornain ou Orney coule d'abord en Champagne, entre dans le Barrois près de Gondrecourt, passe à Ligny et à Bar-le-Duc, et va grossir les eaux de la Marne dans les environs de Vitry-le-Français.

Outre ces rivières sillonnant la Lorraine en tous sens, nous devons mentionner plusieurs cours d'eau qui descendent des Vosges et fertilisent d'autres provinces. Ainsi, la Saône naît près de Darney et se dirige vers la Bourgogne et la Franche-Comté ; ainsi, divers affluents du Rhin coulent vers ce fleuve, à travers les montagnes, après avoir arrosé quelques cantons de la Lorraine.

Les Vosges offraient anciennement une certaine quantité

Digitized by Google

de lacs de petites dimensions ; mais la liste en est considérablement diminuée aujourd'hui par l'invasion et l'accroissement des tourbières. Ceux qui existent encore sont les lacs de Gérardmer, dont la longueur est de deux mille mètres seulement et la profondeur de trente-six à quarante, de Longemer, de Retournemer, de Lispach, de Fondromé, etc. On pourrait aussi ranger parmi les lacs l'étang de Lindre, à cause de son étendue, et parce qu'il est en partie alimenté par des sources sortant du sol qu'il baigne de ses eaux. L'ancienne Lorraine comptait un nombre prodigieux d'étangs, et on en rencontre assez fréquemment les bassins au milieu de nos campagnes.

A côté de ces rivières, de ces lacs et de ces étangs, on doit mentionner différentes sources minérales. Nous ne parlerons pas des eaux salées, si communes dans la vallée de la Seille, mais que l'on a cessé d'utiliser presque partout depuis la découverte du grand banc de sel gemme. Nos principales sources minérales sont celles de Bussang, de Contrexéville, de Bains et de Plombières. On rencontre dans ce dernier endroit des eaux minérales froides et tièdes et des eaux thermo-minérales. La température de celles-ci varie de vingt-neuf à cinquante-deux degrés ; celles de Bains en ont de vingt-trois à quarante-deux. Les eaux de Plombières et de Bains attirent, chaque année, un grand nombre de malades et de visiteurs, et on verra plus loin qu'il en était de même dès la période gallo-romaine (1).

Les notions précédentes sur la configuration du sol, les cours d'eau, les lacs et les étangs de la Lorraine doivent suffire pour donner une idée de son climat. Il ne faudrait pas, au reste, juger entièrement l'ancienne température de cette province d'après celle qui règne de nos jours. Avant les défrichements, le climat était plus humide qu'il ne l'est mainte-

(1) V. le mémoire de M. Hogard sur la géologie des Vosges, dans la statistique de ce département publiée par M. Lepage, t. I, p. 59 et 60.

Digitized by Google

nant, et il devait en résulter une certaine élévation de la température pendant les hivers; on disait autrefois en Lorraine que « jamais sécheresse n'avait causé cherté », ce qui n'est plus exact aujourd'hui et prouve qu'au moyen âge le climat était plus humide.

La Lorraine se divise, sous le rapport de la température, en deux zônes bien distinctes : les Vosges et la plaine. Dans les montagnes, les phénomènes météorologiques sont en général variés et fugitifs. Cependant les hivers sont longs et froids, et la terre est ordinairement couverte d'épaisses couches de neige, qui ne disparaissent que fort tard sur les flancs et la cime des montagnes. Pendant l'été, les journées sont souvent chaudes, mais les soirées et les nuits sont d'une fraîcheur excessive. En somme, on peut dire que le climat des Vosges est plus froid que leur situation géographique ne semblerait l'indiquer. Les eaux vives qui arrosent en abondance toutes les vallées, et d'autres causes encore contribuent à prolonger ou à reproduire le froid, et à faire varier à chaque instant la température (1). Quoique cette température ne soit pas extrêmement humide, les pluies sont fréquentes dans les Vosges et amènent souvent des inondations, en enflant rapidement les eaux des rivières qui y prennent leurs sources (2).

Le climat de la plaine est assez variable. Il tombe ordinairement au commencement du printemps et vers la fin de l'automne des pluies longues et abondantes; l'hiver est tempéré; il est rare que les froids soient très-longs et très-intenses, et l'on voit des hivers pendant lesquels le thermomètre

(1) V. le mémoire de M. Sarazin sur la météorologie des Vosges, dans la statistique citée, t. I, p. 662 et 663.

(2) Nous ne voulons pas d'autre preuve de la fréquence de ces pluies que ce proverbe en patois vosgien, usité dans les environs d'Epinal :

Ce n' srôme let foire d'Epinau
Si n' pieuvau.

Les foires d'Epinal ont lieu le 1er et le 3e mercredis de chaque mois.

Digitized by Google

ne descend guère au dessous de zéro. Mais si les gelées des mois de décembre, janvier et février ne sont pas assez fortes pour causer aux semailles un tort considérable, les récoltes ont beaucoup à craindre les changements subits de température produits par le voisinage des Vosges, et par le brusque retour du vent du nord-ouest ou des Ardennes (1). Nos chroniques sont remplies de mentions concernant les dommages causés aux récoltes, et surtout aux vignes, par les gelées tardives ou trop précoces, et d'observations relatives aux gelées et aux froids des mois d'avril, de mai, de juin et de septembre (2). Néanmoins, et malgré les fréquentes variations de son atmosphère, la Lorraine est un pays fertile et abondant. Ces changements ne nuisent pas non plus à la santé autant qu'on pourrait le croire. Il semble, en effet, que le climat d'un pays où l'atmosphère est humide, le ciel bien souvent couvert de nuages, et où les alternatives de chaud et de froid, de sécheresse et d'humidité sont brusques et nombreuses, il semble, disons-nous, qu'un pareil climat est peu favorable à la santé et à la prolongation de la vie. Toutefois, il n'en est rien ; on vit en Lorraine aussi longtemps que dans le reste de la France ; les octogénaires ne sont pas rares, la santé publique est aussi bonne qu'ailleurs, et les habitants des

(1) Voici ce que Volcyr de Sérouville écrivait, au XVIe siècle, sur le climat de la Lorraine : « .... Mais dès lors que l'apparence de tous » biens se monstre au plus beau quartier du printemps, ung vent colla- » téral se eslève entre bize et zéphire, qui par gros desroys ameine » pluies, neiges et gresilz, et puis soubdainement s'en retourne donnant » lieu audit bize froit et sec, qui par sa grande impétuosité et véhémence, » non sans plains et pleurs du povre peuple, souventes fois nos vignes, » bleds, trémois, fleurs et fruictz congèle et destruict ». V. Le Quinternier du Parc d'honneur, f° 24 v°.

(2) V. Les Chroniques de la ville de Metz, publiées par M. Huguenin l'aîné, et la chronique en vers imprimée dans les preuves de Dom Calmet, années 1346, 1362, 1370, 1426, 1430, 1432, 1434, 1435, 1437, 1443, 1444, 1446, 1449, etc. Ainsi, voilà au moins treize désastres de cette nature arrivés dans un siècle environ, de 1346 à 1449.

Digitized by Google

Vosges eux-mêmes sont renommés pour la force de leur constitution. Cependant, quelques cantons de la Lorraine présentent des maladies endémiques, et les exhalaisons des marais salants causent dans la vallée de la Seille des fièvres intermittentes assez graves (1).

Nous venons de dire que notre patrie a toujours passé pour une contrée fertile; elle paraît même l'avoir été au moyen âge plus qu'aujourd'hui, et à la fin du XVIIe siècle on disait qu'elle produisait trois fois plus de blé que ses habitants n'en pouvaient consommer (2). Cet immense excédent de récolte doit être attribué en partie à la dépopulation de la Lorraine; mais il n'en est pas moins vrai que ce pays donnait autrefois, toute proportion gardée, beaucoup plus de céréales que l'on n'en recueille maintenant. Alors on ne cultivait que les bonnes terres, et on les engraissait d'une manière suffisante. Les hauteurs étaient couvertes de vignes; les lieux secs étaient abandonnés aux troupeaux et formaient d'excellents pâturages; on avait soin de laisser en prairies les cantons humides et enfoncés, où les céréales ne réussissent guère; enfin, les bois couronnant la cime des montagnes, les haies épaisses sillonnant la plaine protégeaient les moissons contre les vents secs et chauds qui règnent assez souvent pendant l'été, et prévenaient une sécheresse nuisible.

Les cantons de la Lorraine qui produisent le plus de blé sont l'ancien comté de Vaudémont, le Vermois et la plaine de Voivre. Dans les Vosges on ne sème guère que le seigle, l'avoine et le sarrasin. L'orge, les pommes de terre, le chanvre, les plantes oléagineuses et fourragères sont aussi cultivées

(1) V. le mémoire de M. Simonin sur la météorologie de la Meurthe, dans la statistique de ce département publiée par M. Lepage, t. I, p. 108, 109 et 113-115.

(2) V., à la bibliothèque publique de Nancy, le mémoire présenté à Louis XIV par l'intendant de Lorraine, et analysé par le comte de Boulainvilliers dans son Etat de la France, t. III, p. 390 et 391.

Digitized by Google

avec succès. Les prairies naturelles étaient plus considérables qu'elles ne le sont, et on a enfoncé le soc de la charrue dans un grand nombre d'entr'elles, pour substituer à de bons prés des terres arables extrêmement médiocres. Néanmoins, les vallées de la Meurthe, de la Sarre, de la Seille et surtout celle de la Meuse présentent encore beaucoup d'excellentes prairies. Dans les Vosges, les eaux vives, qui coulent de toutes parts, permettent aux habitants de pratiquer des irrigations, dont le résultat est d'augmenter la récolte des foins, et ce procédé agricole est depuis longtemps parvenu, dans cette contrée, à un haut degré de perfection.

Le raisin ne mûrit pas dans les Vosges ; mais la vigne est cultivée dans la plaine depuis une époque très-reculée ; sa culture a même pris, depuis un siècle, une extension fâcheuse ; au lieu de circonscrire cette culture sur le flanc des côteaux arides et pierreux, où la vigne réussit à merveille, on l'a fait descendre dans des terres fortes et humides, où elle ne donne plus qu'un produit détestable. Non seulement on a oublié l'importance qu'il faut attacher au choix du terrain, mais on a fréquemment substitué aux plants anciens, qui étaient excellents, des plants nouveaux donnant un vin de mauvaise qualité (1).

La Lorraine possédait autrefois d'immenses forêts ; la chaîne des Vosges en était hérissée, et la plaine atteste encore que les bois ont occupé une partie de sa surface. Quelques unes de ces forêts ont conservé leur étendue primitive ; d'autres ont disparu complètement ; d'autres enfin ont envahi un sol jadis livré à la culture ou couvert d'habitations. Dans les bois de la plaine, les essences dominantes sont le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau, et dans les lieux bas et humides le frêne, le tremble et le saule. Il n'en est pas de même dans les Vosges.

(1) V. Description de la Lorraine et du Barrois, par Durival, t. I, p. 286-293.

Digitized by Google

Les premières forêts que l'on rencontre, en y pénétrant, contiennent beaucoup de chênes et de hêtres, mêlés à différentes espèces d'arbres résineux ; mais bientôt ces derniers deviennent dominants ; le pin silvestre occupe le bas des montagnes ; plus haut croît le sapin, et sur la partie la plus voisine des cimes on ne voit plus guère que la pesse, le *pinus abies* de Linnée. Ces arbres résineux finissent par acquérir des dimensions vraiment gigantesques ; il n'est pas rare de trouver des pesses et des sapins dont le tronc a plus de trois mètres de circonférence et plus de quarante mètres de hauteur ; les sycomores, qui croissent aussi dans ces montagnes, acquièrent souvent un diamètre égal à celui des sapins, une élévation de vingt mètres et une envergure de plus de douze mètres.

Malgré les trop nombreux défrichements qui ont eu lieu depuis un siècle, la Lorraine possède encore plus de bois que bien d'autres provinces. Le département de la Meurthe en a gardé cent quatre-vingt-dix mille hectares, et le département des Vosges deux cent douze mille hectares. La Moselle et la Meuse renferment aussi beaucoup de forêts, quoique ces deux départements soient moins boisés que les autres (1).

Il est inutile, sans doute, de faire observer que l'existence de ces forêts a grandement contribué au développement du commerce et de l'industrie. On a pu exporter, soit au moyen du flottage, soit par la voie de terre, quantité de planches et de bois de construction ; d'un autre côté, le bas prix du combustible a permis d'élever et de soutenir une foule d'usines, telles que verreries, fayenceries, tuileries, etc., et de travailler, en grand, à la fabrication du sel.

Nous terminerons ici ces notions sur l'état physique de la Lorraine ; elles sont loin de donner une idée complète de la configuration géographique, de l'orographie, des cours d'eau,

(1) V. le mémoire de M. Mougeot père sur la botanique des Vosges, dans la statistique de ce département, t. I, p. 165-167.

Digitized by Google

du climat et des productions de notre patrie, mais elles suffiront pour faire comprendre ce que nous aurons à dire plus tard, et après avoir parcouru ce chapitre, le lecteur ne nous suivra pas dans un pays inexploré.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DOMINATION DES ROMAINS. HISTOIRE DE LA PREMIÈRE BELGIQUE JUSQU'A L'INVASION DES BARBARES.

(58 avant J.-C. — 406 après J.-C.)

Au moment où s'ouvrent pour la Gaule les temps historiques, la contrée qui reçut plus tard le nom de Lorraine était habitée par plusieurs petits peuples, sur l'origine desquels les savants ne sont pas d'accord. Ce qu'on peut discerner, au milieu de toutes leurs discussions et de tous leurs systèmes, c'est que la partie septentrionale de la Gaule fut le théâtre de deux grandes invasions. Vers le VIIe siècle avant notre ère, des déplacements de peuples eurent lieu dans les plaines de l'Europe orientale ; les tribus germaines ou teutoniques, pressées par d'autres nations, s'avancèrent dans la vallée du Danube et poussèrent vers l'ouest les peuplades kimriques établies dans cette vallée (1). Ces peuplades franchirent le Rhin et chassèrent vers le midi les Galls, qui jusqu'alors avaient à peu près seuls occupé le territoire de la Gaule. Cette invasion était dirigée par un homme fameux, Hésus, que ses sujets reconnaissants placèrent plus tard au nombre des dieux, et qui paraît avoir été le véritable créateur du système religieux que l'on appelle druidisme.

(1) V. Hérodote, liv. IV, 21-23.

Digitized by Google

Notre pays fut complètement envahi par les nouveaux-arrivants; les Galls furent obligés de se retirer, après une longue résistance, et de mettre de ce côté la chaîne des Vosges entr'eux et les conquérants. Ces derniers appartenaient, du reste, à la même race que les tribus dépossédées, et les deux peuples, quoique séparés depuis des siècles, sans doute, avaient conservé quelques uns de ces caractères de parenté que le temps n'efface pas. Diverses circonstances ne tardèrent même pas à les rapprocher l'un de l'autre; le druidisme, d'abord exclusivement propre aux Kimris, pénétra peu à peu chez les Galls et altéra profondément la religion de ces derniers, qui était un polythéisme offrant certaines analogies avec celui des Grecs et des Romains.

Les envahisseurs ne furent pas fort longtemps tranquilles. Plusieurs tribus kimriques, venues les dernières, n'avaient pas trouvé place sur le territoire de la Gaule et s'étaient fixées sur la rive droite du Rhin, où elles avaient formé, sous le nom de Belgs ou de Belges, une confédération puissante. Poussés en avant par les Germains, les Belges se décidèrent tout-à-coup, vers le milieu du IVe siècle avant Jésus-Christ, à franchir le Rhin et à chercher un établissement dans la vaste contrée où leurs frères avaient conquis une patrie, environ trois siècles auparavant. Les Kimris ne purent opposer à cette invasion une résistance efficace, et dans peu de temps la confédération des Belges eut occupé le pays renfermé entre le Rhin, la chaîne des Vosges, la Marne, la Seine et le bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre. Les Kimris et les Galls prirent le parti de vivre en paix avec ces nouveaux voisins, et ces derniers, de leur côté, servirent de boulevard à la Gaule contre les tribus germaniques, et les empêchèrent de passer le Rhin et de s'établir sur la rive gauche du fleuve (1).

(1) V. sur tous ces faits l'Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry, t. I, p. 36, 37, 129, 130, etc.

Digitized by Google

On ne possède aucun renseignement précis sur l'état de la Belgique depuis cette époque jusqu'aux guerres contre les Romains ; nous croyons cependant qu'à part la lutte passagère que les Belges eurent à soutenir contre les Cimbres et les Teutons, aucun événement important ne vint modifier d'une manière sensible la position de cette partie de la Gaule.

Lorsque Jules César entreprit de la soumettre, les peuples belges qui habitaient le territoire formant la Lorraine étaient au nombre de trois seulement. La plus puissante de ces peuplades était celle des Treviri, dont le pays commençait un peu au nord des villes actuelles de Thionville, de Sarrebruck et de Deux-Ponts, et comprenait quelques cantons de la Lorraine, le grand-duché de Luxembourg, la vallée de la Moselle et tout le pays qui s'étend, à l'est, entre le cours inférieur de cette rivière et le Rhin (1). Ce territoire était fort vaste, mais les invasions de différents peuples germains eurent pour résultat de l'amoindrir notablement. Avant les campagnes de César, des tribus germaines, que le général romain désigne sous les noms de Segni, de Condrusi, de Pæmani, de Cæresi, s'étaient fixées dans la forêt des Ardennes, sur les limites occidentales des Treviri, moins, il est vrai, par la force des armes que du consentement de ces derniers, dont ils se reconnaissaient tributaires et clients (2). Quelque temps après, et pendant les années qui suivirent immédiatement la soumission de la Gaule, deux autres peuples germains, les Vangiones et les Caracates, passèrent le Rhin et s'établirent dans les environs, repoussant ainsi vers l'ouest la frontière des Treviri, qui dans l'origine touchait la rive gauche du fleuve.

Immédiatement au sud de ce pays se trouvait celui des Me-

(1) Si nous mentionnons ici les Treviri, c'est que leur histoire est, jusque vers le XIe siècle, inséparable de celle de notre patrie, et que d'ailleurs certains cantons de leur territoire ont appartenu dans la suite aux ducs de Lorraine.

(2) V. César, de Bello gallico, lib. II, 4, lib. IV, 6.

Digitized by Google

diomatrici ; il était très-étendu au moment de l'arrivée des Romains, et des évènements analogues à ceux que nous venons de rapporter en rétrécirent beaucoup les limites quelques années après. Cependant, cette diminution de territoire n'eut lieu que du côté de l'est et de l'ouest ; les frontières du nord et du midi restèrent ce qu'elles étaient primitivement, et il n'est pas difficile de les déterminer. Le pays des Mediomatrici était borné au septentrion par ceux des Treviri et des Vangiones, et la limite passait au nord des villes ou bourgs actuels de Thionville, de Rodemack, de Blisecastel, de Bouzonville, de Bérus, de Sarrebrück, d'Ottwiller, de Saint-Wendel, de Deux-Ponts et d'Hornbach. Ce tracé était fort sinueux et décrivait deux espèces de promontoires, qui s'engageaient assez profondément dans le pays des Treviri, et celui-ci, de son côté, pénétrait dans le territoire des Mediomatrici, le long des rives de la Sarre. Au sud-ouest, ce dernier s'avançait jusque dans les environs de Commercy, puis remontait vers le nord-est, en comprenant Thiaucourt, et gagnait la rive droite de la Moselle, qu'il longeait jusqu'au confluent de cette rivière et de la Meurthe; en sorte que la rive gauche dépendait des Leuci et la rive droite des Mediomatrici. La limite suivait la Meurthe jusqu'à Pixerécourt, allait tourner Amance, puis descendait presque perpendiculairement sur la Vezouze, qu'elle côtoyait jusqu'à Domêvre ; elle passait au nord de Blâmont, de Châtillon et venait se terminer dans les Vosges, au pied du Donon, où elle rencontrait le territoire des Tribocci; et même, lorsque Jules César entra dans la Gaule, le pays des Mediomatrici n'était borné à l'orient que par le Rhin ; mais postérieurement à la conquête de cette contrée et un peu avant la mort de César, la peuplade germanique des Tribocci se jeta sur la partie septentrionale de l'Alsace et s'y établit si bien que l'on ne songea plus à l'en expulser. Quelque temps après, et sous le règne de Vespasien, d'autres Germains, les Nemetes, imi-

Digitized by Google

tèrent, sans doute avec le consentement des maîtres de la Gaule, l'exemple des Tribocci et occupèrent une autre portion du territoire médiomatricien. L'invasion de ces deux peuples eut pour résultat de reporter sur la chaîne des Vosges, et des montagnes qui les continuent, la frontière orientale des Mediomatrici (1). Quant à la limite primitive de leur territoire du côté de l'occident, deux opinions différentes ont été émises; néanmoins, il nous paraît à peu près certain qu'à l'époque de César, et pendant les deux ou trois premiers siècles qui la suivirent, les Verodunenses ne formaient pas une nation séparée; que les Mediomatrici étaient limitrophes des Catalauni et des Remi, et que la frontière était voisine des villes actuelles de Varennes et de Dun, ainsi que des anciennes abbayes de la Chalade, de Belchamp et de Beaulieu.

Au midi du territoire des Mediomatrici on rencontrait celui des Leuci, qui était non moins vaste. Au nord, ses limites se confondaient avec celles du pays médiomatricien; à l'ouest, il était séparé du territoire des Catalauni par une ligne qui aurait laissé à l'orient les bourgs ou villages de l'Isle-en-Barrois, Villers-aux-Vents, Couvonge, Robert-Espagne, Jandeure, Savonnières et Montier-sur-Sault; on voit par là qu'elle se rapprochait beaucoup de la rive droite de la Marne. Du côté du sud-ouest, le territoire des Leuci confinait à celui des Lingones dans les environs de Rinel, Romain-sur-Meuse, Tolaincourt et la Marche. Vis-à-vis ce bourg finissait le pays des Lingones et commençait celui des Sequani. Ce territoire bornait celui des Leuci du côté du sud, depuis le point qui vient d'être indiqué jusqu'à la vallée de Saint-Amarin; mais cette limite décrivait plusieurs courbes; après être descendue au midi vers Bourbonne-les-Bains, elle remontait au nord

(1) V. les différents historiens d'Alsace, et notamment Grandidier, Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace, t. I, p. 69-71.

Digitized by Google

jusqu'au village d'Escle, elle redescendait au sud dans les environs de Bains, prenait de rechef la direction du nord et arrivait près de Chaumouzey; de là elle courait au sud-est, en passant au midi de Plombières, Hérival et Ramonchamp, jusqu'aux sources de la Moselle. Enfin vers l'est, les Leuci étaient séparés des peuplades germaniques de l'Alsace (les Rauraci et les Tribocci) par la crête des Vosges, depuis Bussang jusqu'à la vallée de Munster et depuis le Donon jusque près de Turquestein; mais entre le Donon et la vallée de Munster s'étend un district d'environ huit lieues de longueur sur une largeur de trois à quatre lieues, et qui, à une date un peu postérieure à celle de la conquête de la Gaule, paraît avoir été envahi par des Germains venus d'Alsace. Ces émigrants auraient forcé les Leuci à reculer vers l'ouest et auraient occupé la rive droite de la Meurthe, et les cantons arrosés par les affluents orientaux de cette rivière jusque vers Raon. L'origine germanique de ces nouveaux-venus serait prouvée par les noms allemands que portent les montagnes, les rivières et même quelques villages de cette petite contrée (1).

Telles étaient les limites des peuples belges dont le territoire forma dans la suite les duchés de Lorraine et de Bar, l'archevêché de Trèves, les évêchés de Metz, Toul et Verdun. Ce territoire était assez vaste, mais il ne pouvait nourrir une population bien nombreuse, au moment de la guerre contre les Romains. A cette époque, des bois, entrecoupés de marécages, couvraient une partie du sol de la Gaule septentrionale. La chaîne de montagnes qui terminait au sud-est le pays des Leuci était, comme on l'a vu plus haut, enveloppée de forêts

(1) Nous citerons seulement la montagne du Spitzemberg, les ruisseaux de Rothenbach (aujourd'hui Robache) et de Weiss-Fontana, les villages de Weissembach, de Geimengot, de Neuwiller et d'Hurembach (maintenant Hurbache). V. Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 12-14.

Digitized by Google

impénétrables ; enfin, à l'ouest du territoire des Mediomatrici et de celui des Treviri, s'étendait la forêt des Ardennes (1). Les rivières, dont le cours était obstrué par la chute d'arbres séculaires ou par le défaut d'entretien, débordaient fréquemment et inondaient les plaines. L'air était brumeux, et les grands bois dont nous venons de parler contribuaient à accroître l'humidité (2).

Des animaux dangereux ou farouches, qui ont disparu depuis que la population s'est augmentée, parcouraient ces forêts et y trouvaient des retraites inexpugnables. Les ours étaient communs dans les montagnes des Vosges, et on y rencontrait aussi l'aurochs et l'élan, qui ne vivent plus que dans le nord de l'Europe (3).

Les écrivains anciens nous ont transmis peu de renseignements particuliers aux trois tribus belges fixées sur les rives de la Moselle et de la Meuse ; nous nous contenterons par conséquent de renvoyer aux ouvrages généraux qui traitent de l'histoire des peuples gaulois. On trouve toutefois dans les auteurs latins quelques mots que l'on ne doit pas négliger. Ainsi Lucain nous apprend que les Leuci étaient habiles à lancer l'épieu gaulois :

Optimus excusso Leucus Remusque lacerto (4).

Selon le même auteur et le géographe Pomponius Mela, les Treviri excellaient à diriger le chariot de guerre nommé *Covinn* (5). César écrit que les Belges passaient pour les meil-

(1) V. César, de Bello gall., lib. V, 3, lib. VI, 29.

(2) V. César, ibid., lib. VI, 31 et *passim* ; Strabon, édit. de 1620, t. IV, p. 178 ; Pline, lib. XVI, 8, 10, 17 et 18.

(3) Au moyen âge, il y avait encore des ours dans les Vosges, et on a découvert récemment des ossements d'aurochs dans plusieurs cantons de la Lorraine.

(4) Phars., I, v. 424.

(5) V. ibid., I, v. 426 ; Mela, liv. III, c. 6.

Digitized by Google

leurs cavaliers de toute la Gaule, et qu'on s'accordait à donner la première place aux Treviri (1).

Quoique les Belges fussent sédentaires, et que la vie pastorale eût depuis longtemps fait place chez eux à des mœurs différentes, ils ne semblent pas s'être beaucoup adonnés à l'agriculture. L'éducation des bestiaux était leur principale occupation; d'immenses troupeaux de bœufs et de moutons parcouraient les pâturages de la Belgique; les forêts étaient remplies de porcs que l'on abandonnait à eux-mêmes, et qui, devenus sauvages, acquéraient une grosseur énorme et devenaient fort dangereux (2). Les Belges élevaient, au rapport de César, une race de chevaux excellente et entretenue avec le plus grand soin (3).

Malgré la rigueur du climat, les trois tribus dont nous parlons avaient fait autant de progrès dans la civilisation que les peuples de la Gaule centrale. On ne peut plus en juger néanmoins par leurs édifices qui ont tous péri, mais par le témoignage des auteurs anciens et par les médailles frappées chez une de ces tribus. En effet, la petite ville de Solimariaca (aujourd'hui Soulosse) nous offre une série de monnaies d'or, qui, suivant l'observation d'un savant numismate, M. de la Saussaye, renferme à elle seule les trois quarts des médailles d'or gauloises à légendes que l'on ait trouvées jusqu'à présent (4).

Les croyances religieuses des Belges ne différaient pas, au moins sensiblement, de celles que les Kimris avaient introduites sur le territoire de la Gaule. On sait que les Galls avaient adopté pour culte un polythéisme qui rappelait jusqu'à

(1) V. de Bello gall., lib. V, 3.
(2) V. Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry, t. II, p. 9.
(3) V. de Bello gall., lib. IV, 2.
(4) V. Revue numismatique, t. III, p. 416. L'attribution à Solimariaca de plusieurs de ces médailles a été contestée depuis peu, et non sans raison.

Digitized by Google

un certain point celui de la Grèce. Les Kimris, au contraire, qui avaient séjourné en Orient plus longtemps que les Galls, établirent dans la Gaule, lorsqu'ils en envahirent la partie septentrionale, un culte nouveau, une espèce de panthéisme matérialiste, qui présente la plus grande analogie avec les religions orientales, et que l'on connaît sous le nom de druidisme, parce que c'était à la caste sacerdotale des drûides qu'étaient confiés la conservation et l'enseignement des dogmes de cette religion. Les Belges, qui appartenaient à la race des Kimris, étaient attachés aux doctrines des druides ; mais le polythéisme des Galls, qui avait été modifié par le culte de leurs voisins, pénétra peu à peu chez les Kimris et les Belges, et les deux religions vécurent pacifiquement l'une à côté de l'autre (1).

Nous sortirions de notre plan, si nous retracions le tableau complet des croyances du druidisme et du polythéisme gaulois ; il nous suffit de rappeler les noms des divinités qui réunissaient un plus grand nombre d'adorateurs, et de faire connaître celles qui étaient propres au territoire des trois peuples dont nous écrivons les annales. Le dieu que l'on désignait par le nom de Teutatès, et qui fut dans la suite identifié avec Mercure, était honoré d'une manière spéciale chez ces trois nations ; c'est ce que prouvent les statues, les inscriptions et les autels que l'on a exhumés dans les Vosges et dans plusieurs autres parties de la Lorraine (2). Quelques étymologies, dont nous ne garantissons pas le mérite, ont paru à divers antiquaires démontrer que le soleil, désigné sous le nom de Belen, avait été adoré dans quelques cantons. Au reste, nous croyons pouvoir affirmer que le culte des dieux principaux était chez nos ancêtres à peu près le même que dans le reste de la Belgique ; mais ils avaient, en

(1) V. M. Am. Thierry, ibid., p. 73-77.
(2) V. Schœpflin, Alsatia illustrata, t. I, p. 436-460.

Digitized by Google

outre, une foule de divinités secondaires et de divinités locales. Ainsi, les habitants de Solimariaca vénéraient particulièrement une déesse de second ordre appelée Solimara, dont leur ville avait pris le nom (1), et une déité locale connue sous la dénomination de Rosmerte (2). Bugius, autre divinité de la même classe, était honoré dans les environs de la ville qui fut plus tard nommée Decempagi, c'est-à-dire dans la partie orientale du département de la Meurthe (3). Les déesses Nehalen et Epona, dont le culte s'étendait dans une grande partie de la Gaule, eurent de nombreux adorateurs dans notre pays, et une inscription, découverte dans les ruines de Nasium, associe à la déesse Epona le génie des Leuci (4). Chacun des petits peuples entre lesquels le sol de la Gaule était alors partagé avait, en effet, son génie tutélaire, et on en cachait soigneusement le nom et le sexe. Le génie tutélaire des Leuci est encore mentionné dans deux inscriptions fournies par les ruines de Solimariaca (5), et celui des Mediomatrici figure, avec plusieurs autres divini-

(1) V. Archéologie de la Lorraine, par M. Beaulieu, t. I, p. 161-163.

(2) Son nom se lit sur deux inscriptions votives découvertes à Solimariaca. V. M. Beaulieu, ibid.

(3) C'est ce que prouve l'inscription suivante trouvée à Tarquimpol :

BVGIO
M. MONIANVS MAGNVS
V. S. L. M.

(4) Cette inscription, gravée sur un autel quadrilatéral, est ainsi conçue :

DEAE EPONAI
ET GENIO LEVC
TIB. IVRTINIVS
TITIANVS.....
LEG
ANTONINIA...
EX VOT.

(5) V. M. Beaulieu, ibid., p. 201.

Digitized by Google

tés, dans une inscription publiée par Gruter (1). Ces inscriptions sont, il est vrai, postérieures à la conquête de la Gaule; mais elles retracent les croyances primitives, et il est impossible de rencontrer des ruines de temples ou des inscriptions antérieures à l'invasion des Romains; on sait que les Galls, les Kimris et les Belges, honorant leurs divinités dans des forêts et des lieux solitaires, ne se donnaient pas la peine d'ériger des temples, et les seuls monuments vraiment contemporains qui rappellent le culte des habitants de la Gaule sont les menhirs, les dolmens et les crom-lecks. La Lorraine est presque complètement privée de ceux qu'elle possédait autrefois. Daniel Specklin, architecte alsacien qui vivait au XVIe siècle, assure que de son temps on voyait debout dans les Vosges plus de cent menhirs, de douze à treize pieds de haut sur quatre pieds de diamètre. Aujourd'hui, on n'en connaît plus que cinq : sur un plateau qui domine le village d'Obersteigen; dans la forêt de Fossart, à quatre kilomètres de Remiremont; sur la montagne Saint-Arnould, près de la même ville; à Millery, dans le département de la Meuse, et à Goëtzenbrück, aux environs de Bitche. Certains cantons portent des dénominations qui rappellent l'existence de monuments de cette nature; tels sont les noms de Haute-borne, Haute-pierre, Pierre-fichée, Pierre-levée, Pierre-fitte, etc. Les dolmens sont plus rares encore que les menhirs; plusieurs ont été renversés, il y a peu de temps, et ont complètement disparu; il reste des débris de quelques autres (2). Des vestiges du culte druidique se remarquent, dit-on, sur le Chazeté, montagne qui appartient à la chaîne fermant à l'est le vallon des Rouges-Eaux. Cette montagne est à peu de distance de son sommet ceinte d'une terrasse, à laquelle aboutissaient

(1) P. VI, n° 2. On a aussi découvert à Arlon (Orolaunum) une inscription du même genre.

(2) V. M. Beaulieu, ibid., t. II, p. 187-192.

Digitized by Google

divers chemins. Toute la partie de la montagne comprise entre le sommet et la terrasse est couverte d'un énorme amas de moëllons, disposés en talus et formant sur le plateau un cirque de figure elliptique. Sur ce plateau on rencontre les débris d'un dolmen et un bassin creusé dans le grès, et qui paraît avoir servi à différentes cérémonies du culte druidique. D'autres traces du même culte se voient aussi sur la plus petite des deux montagnes appelées les Jumeaux (1). Au milieu de la forêt du Grand-Clos, près de Baccarat, on a découvert les restes d'un petit crom-leck, c'est-à-dire d'une enceinte sacrée ; on y arrive par deux longues avenues bordées de pierres amoncelées et alignées. Dans le crom-leck lui-même on a trouvé quelques bas-reliefs d'un travail grossier, et tellement frustes que l'on peut à peine entrevoir ce que le sculpteur a voulu figurer. Enfin, on voit une autre enceinte du même genre dans une forêt entre Bains et Epinal, et le peuple, qui la regarde comme l'ouvrage d'une puissance surnaturelle, lui donne le nom de *Ténébran* (2).

Les ruines de Solimariaca ont fourni une assez grande quantité de petits monuments qui ont rapport au culte des Belges ; nous voulons parler de pierres tombales appartenant à la période gauloise. Ces pierres, dont la hauteur est inégale, se terminent en cintre ou en triangle. Leurs proportions sont variables, et l'on observe, vers la base, un canal qui permettait d'introduire des liquides dans l'auge contenant les cendres. La plupart de ces tombes sont ornées de bas-reliefs, qui représentent les défunts et qui annoncent, en même temps, l'enfance de l'art. Quelques uns des personnages qui y sont sculptés portent une bourse dans la main gauche ; tous sont vêtus du *sagum* à longues manches. Le *sagum* tombe jusqu'à mi-jambe, et semble composé de bandes d'étoffes de diverses

(1) V. Histoire de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 7, 8 et 11.
(2) V. M. Beaulieu, ibid., p. 193.

Digitized by Google

couleurs cousues ensemble (1). Malgré leur grossièreté, ces bas-reliefs sont précieux pour l'antiquaire, parce qu'ils lui font connaître d'une manière positive quel était le vêtement des Belges, au moment de l'apparition des Romains.

Les Treviri se trouvèrent pour la première fois en rapport avec ceux-ci, lorsque les Gaulois, effrayés de l'approche d'une horde germanique commandée par Arioviste, implorèrent le secours de César. C'était en l'année 58 avant l'ère chrétienne. Les Treviri se voyaient eux-mêmes menacés par d'autres Germains, des Suèves, qui se disposaient à traverser le Rhin, pour appuyer le mouvement de leurs compatriotes ; mais la défaite d'Arioviste fit avorter ces projets d'invasion. L'année suivante, la plupart des nations belges, inquiètes de voir les Romains prolonger leur séjour dans la Gaule, se liguèrent pour repousser vers l'Italie des libérateurs aussi dangereux. Les Treviri, les Mediomatrici, et sans doute également les Leuci, se rappelant le service que les Romains venaient de leur rendre, refusèrent de prendre part à cette entreprise, qui pouvait avoir les suites les plus funestes pour le bien être de leur patrie. La neutralité de ces peuplades puissantes et valeureuses aurait suffi, probablement, pour assurer la victoire aux Romains ; elles allèrent encore plus loin à l'égard des futurs dominateurs de la Gaule, et les Treviri envoyèrent à César un corps de cavalerie auxiliaire. Ces auxiliaires marchaient, il est vrai, malgré eux contre leurs compatriotes, et lorsque l'armée romaine, surprise par les Gaulois dans les environs de Camaracum, parut un moment sur le point d'être accablée, les Treviri tournèrent bride et se retirèrent sur leur territoire. César ne leur en témoigna toutefois aucun ressentiment, et pendant quelque temps encore les peuples de la Belgique orientale furent considérés comme de

(1) V. idem, ibid., t. I, p. 169-172, t. II, p. 193.

Digitized by Google

fidèles alliés des Romains (1). Mais, en l'année 54 avant Jésus-Christ, César pénétra tout à coup dans le pays des Treviri, avec quatre légions et huit cents chevaux. Son but était de mettre fin aux intrigues et aux menées d'un chef de cette peuplade, nommé Induciomarus. Cet homme, habile, entreprenant et passionné pour la liberté de sa patrie, apprenait avec désespoir que les Romains devenaient plus puissants de jour en jour. A son instigation, les Treviri cessèrent d'envoyer des députés à l'assemblée générale de la nation, méprisèrent les ordres que César leur faisait passer, et engagèrent les Germains à franchir le Rhin pour combattre l'ennemi commun. Néanmoins, ces dispositions étaient loin d'être générales chez les Treviri, et lorsqu'on fut informé de l'arrivée prochaine de César, Cingétorix, un des principaux chefs de ce peuple, et d'autres chefs moins influents vinrent s'aboucher avec le général romain et lui dévoilèrent les projets d'Induciomarus, qui faisait des levées à la hâte, et avait envoyé dans les parties les plus inaccessibles de la forêt des Ardennes tout ce qu'il ne jugeait pas en état de porter les armes. Il n'osa pourtant pousser plus loin son entreprise, et adressa des députés à César pour protester de son désir sincère de maintenir la paix. Ses propositions furent acceptées ; mais, irrité des efforts que faisait César pour augmenter l'influence de Cingétorix, il tâcha de soulever contre les envahisseurs plusieurs peuples de la Belgique. Il y réussit, négocia de nouveau pour obtenir l'aide des Germains, présida une assemblée des Belges, dans laquelle il fit déclarer ennemi public son rival Cingétorix, et commença la guerre contre les Romains. Il voulait, après avoir détruit ou dispersé les troupes de Labiénus, qui campaient du côté de la Meuse, ravager le territoire des Remi, restés fidèles à César, et opérer ensuite sa jonction avec les Carnutes et les Senones. Mais Labiénus se tint enfermé dans

(1) V. César, de Bello gall., lib. II, *passim*.

Digitized by Google

son camp, et, ayant reçu un renfort considérable de gaulois auxiliaires, il attaqua, surprit et tua Induciomarus. Cette défaite ne fit pas perdre courage aux Treviri ; ils refusèrent d'assister à une assemblée que César avait convoquée à Lutèce, continuèrent la guerre et se disposèrent à livrer une seconde bataille à Labiénus. Ce général, qui venait d'être joint par deux nouvelles légions, marcha lui-même contr'eux. Une rivière, assez difficile à traverser à cause de sa profondeur et de l'escarpement de ses bords, le séparait des Belges (1). Il se fortifia dans cette position, et attendit que la témérité des ennemis lui présentât une occasion de les attaquer avec avantage. Quelques jours après, il feignit une grande frayeur à l'approche d'une horde de Germains qui accourait au secours des Treviri, et il décampa pendant la nuit, en simulant une retraite précipitée. Les Belges, prévenus de son dessein, se mettent avec promptitude à la poursuite de Labiénus, passent la rivière qui séparait les deux camps, et s'engagent sur un terrain désavantageux où leur grand nombre devenait inutile. Le général romain s'arrête alors, attaque brusquement ses adversaires, les enfonce et les poursuit avec sa cavalerie. La défaite des Treviri fut complète, et leur découragement profond ; Labiénus en profita pour mettre à leur tête Cingétorix, qu'ils avaient proscrit ; et deux légions furent placées sur le territoire trévirien, pour prévenir les tentatives d'insurrection (2).

La soumission de la Gaule semblait alors presque complète ; toutefois, le feu de la révolte couvait sous la cendre, et les Gaulois n'attendaient qu'un moment favorable pour se soulever et recommencer la lutte. Ce soulèvement eut lieu l'année suivante (52 av. J.-C.) et fut presque universel, mais le

(1) Cette rivière doit être un des affluents occidentaux de la Moselle, comme la Sure ou l'Orne.

(2) V. César, de Bello gall., lib. V, 2-7 et 51-55, lib. VI, 2, 3, 7, 8, etc.

Digitized by Google

récit de cette guerre appartient à l'histoire générale des Gaules ; il nous suffit de dire que les Mediomatrici prirent une part active à l'insurrection, et envoyèrent un contingent de cinq mille hommes à l'armée qui marcha au secours d'Alise, assiégée par César (1).

Après la dissolution de la grande confédération des peuples gaulois (50 av. J.-C.), César ordonna à Labiénus d'aller camper avec deux légions sur le territoire des Treviri, qui n'avaient pas encore posé les armes. Le général romain les défit dans un combat de cavalerie, qui leur coûta beaucoup de monde, et les contraignit à se soumettre (2). Ce combat est le dernier de ceux que les conquérants furent obligés de livrer pour assujettir la partie orientale de la Belgique. A partir de cette époque, les Treviri et les Mediomatrici cessèrent une lutte qui devenait trop inégale. César traita les vaincus avec une extrême douceur ; il songeait dès lors aux moyens de substituer son autorité à celle de l'aristocratie romaine ; la guerre était inévitable, et il ne voulait pas laisser derrière lui des peuples mécontents et prêts à se révolter. Dans cette vue, il fit entrer dans ses légions une foule de gaulois qui avaient pris l'habitude d'une vie errante et guerrière, et créa même une nouvelle légion entièrement composée de ses anciens ennemis.

La Gaule, fatiguée et affaiblie par la longue guerre qu'elle venait de soutenir, resta paisible pendant un certain nombre d'années ; elle eut même bientôt besoin du secours des Romains pour protéger sa frontière du nord-est contre les entreprises des Germains, dont elle n'avait plus la force de repousser les incursions (3). Auguste modifia les grandes

(1) V. idem, ibid., lib. VII.

(2) V. Hirtius Pansa, de Bello gall., 45.

(3) Trèves est nommée sur une médaille de Vespasien COL. AVG. PATR. TREVER. Cette légende et deux passages de Tacite (Hist., lib. IV,

Digitized by Google

divisions territoriales de la Gaule. La Belgique comprit, outre les nations belges proprement dites, tous les peuples qui habitaient entre la Marne et la Seine, et entre la Saône et le Rhône supérieur. Mais il ne toucha pas aux limites des nations elles-mêmes. Le pays de chacun de ces petits peuples demeura ce qu'il était avant la conquête, et reçut le nom latin de *civitas* (cité), que l'on employait également pour indiquer l'universalité de ses habitants, et qui plus tard désigna la capitale ou le chef-lieu du territoire. Au reste, la situation des diverses nations gauloises ne fut pas la même; elles furent traitées par les Romains avec plus ou moins de faveur, suivant leur importance et le rôle qu'elles avaient joué pendant la guerre. Les unes furent libres ou autonomes, d'autres furent fédérées, d'autres gratifiées du *droit latin*, d'autres enfin placées dans une position inférieure (1). Les Treviri, dont les Romains avaient eu occasion de reconnaître la puissance et le courage, reçurent le titre et les privilèges de peuple libre. Les Leuci furent mis sur la même ligne, et on peut croire que les Mediomatrici furent traités avec autant de bienveillance (2). Enfin, le droit de cité fut accordé à quantité d'individus.

La Gaule s'accoutuma peu à peu à la domination romaine, et la tranquillité dont on jouissait consola de la perte de l'indépendance. Huit légions gardaient les bords du Rhin et empêchaient les incursions des Barbares; dans l'intérieur, l'ordre était si parfait, que l'on n'avait nul besoin de troupes, et c'est à peine si dans les villes considérables on voyait des espè-

62 et 72) semblent prouver qu'une colonie romaine avait été placée dans la ville de Trèves; mais cette colonie était, sans doute, bien peu nombreuse, puisqu'elle ne put empêcher les Treviri de s'insurger deux fois contre les Romains.

(1) V. M. Am. Thierry, ibid., t. III, p. 276 et 282.

(2) V. Pline, lib. IV, 31. Cependant Pline ne joint pas l'épithète *liberi* au nom des Mediomatrici.

Digitized by Google

ces de gardes municipales, uniquement chargées de la police. Il restait cependant encore un assez grand nombre de gaulois à qui le joug étranger était insupportable; les persécutions dirigées contre le druidisme fournirent de nouveaux aliments à cette haine et produisirent enfin une révolte ouverte. Cette insurrection eut lieu, la 21e année de l'ère chrétienne, sous le règne de Tibère, et s'étendit dans la plus grande partie de la Gaule. Julius Florus de Trèves fut un des principaux moteurs de la révolte. Cet homme, qui était citoyen romain, et que recommandaient les services et la noblesse de ses ancêtres, séduisit en partie une *aîle* de cavalerie, levée dans le territoire trévirien, arma les conjurés et ses clients, et il se dirigeait vers la forêt des Ardennes, pour y établir le théâtre de la guerre, lorsque deux généraux romains, Visellius et Caïus Silius, chacun à la tête d'une légion, l'empêchèrent d'exécuter ce dessein. En même temps, un de ses compatriotes, nommé Julius Indus, le poursuivit avec d'autres troupes, l'atteignit et dispersa ses partisans. Florus, poursuivi de près, se tua pour échapper à l'ennemi (1).

Cette défaite refroidit pour longtemps l'ardeur des Gaulois, mais une nouvelle insurrection éclata en l'année 68 de l'ère chrétienne. En prenant les armes, on ne parla d'abord que de la tyrannie de Néron; néanmoins, la suite prouva que l'amour de l'indépendance n'avait pas peu contribué à fomenter la révolte, et ce fut un gaulois, Caïus Julius Vindex, gouverneur de la Celtique, qui donna le signal de l'insurrection. Quelques cités gauloises et belges, particulièrement celle de Treviri, restèrent fidèles à Néron. Aussi dès que Galba fut maître de l'empire, il les punit sévèrement, et Tacite rapporte que les Treviri furent une des nations les plus maltraitées. Ces rigueurs impolitiques causèrent un vif mécontentement, et Vitellius, qui commandait les quatre légions de la Basse-

(1) V. Tacite, Ann., lib. III, 90 et 91.

Digitized by Google

Germanie, ayant été proclamé empereur par ses soldats, dans les premiers jours de l'année 69, les Treviri et beaucoup d'autres peuples gaulois embrassèrent son parti avec enthousiasme. Valens, un des lieutenants de Vitellius, qui marchait vers l'Italie avec une armée de quarante mille hommes, remonta la vallée de la Moselle et arriva à Metz. Ses soldats furent parfaitement accueillis, mais tout à coup, et sans qu'on ait su le motif de leur fureur, ils se jetèrent sur les habitants pour les massacrer. Valens ne les apaisa pas sans difficulté, et lorsqu'ils consentirent à cesser le carnage, quatre mille personnes avaient perdu la vie (1).

Après la défaite et la mort d'Othon, Vitellius renvoya dans le nord de la Gaule des cohortes bataves, qui avaient puissamment contribué au gain de la bataille de Bedriacum. Précisément à la même époque, un batave nommé Civilis, qui avait servi avec distinction dans les troupes romaines, formait le dessein de délivrer sa patrie. Craignant que ses plans ne fussent déjoués s'il les manifestait trop tôt, il déclara qu'il ne s'armait que pour appuyer le parti de Vespasien, qui venait d'être proclamé empereur par les armées d'Orient. Il entraîna facilement dans son insurrection non seulement ses compatriotes, mais encore les Frisons et les cohortes bataves que Vitellius avait congédiées. Les Treviri, fortement attachés aux intérêts de ce dernier, se joignirent aux troupes romaines pour comprimer la révolte et firent des efforts pour empêcher Civilis et les Germains, ses auxiliaires, de pénétrer sur leur territoire. Peu de temps après, ils changèrent de sentiment, à l'instigation de leurs compatriotes Classicus et Julius Tutor. Ces deux Belges, qui exerçaient des commandements militaires assez importants et jouissaient d'une grande réputation de bravoure et d'habileté, formèrent avec d'autres gaulois, et notamment avec Julius Sabinus de Langres, le dessein de

(1) V. idem, Hist., lib. I, 63.

Digitized by Google

secouer le joug des Romains et de fonder un état indépendant. Les circonstances étaient favorables pour l'exécution de ce projet, et l'insurrection fut d'abord couronnée d'un plein succès. Les débris des légions romaines qui occupaient la rive gauche du Rhin étaient livrés à l'indiscipline. Ils massacrèrent une partie de leurs chefs et prêtèrent serment à l'empire des Gaules. En 70, il y eut à Reims une assemblée de représentants des nations qui s'étaient insurgées ou penchaient en secret pour les Treviri et les Lingones. Tullius Valentinus, chef de la députation de Trèves, ne négligea rien pour entraîner toute la Gaule dans la révolte; mais ses discours furent inutiles. On avait appris, en effet, que Vespasien triomphait, et que plusieurs légions s'avançaient à marches forcées vers la Belgique, pour remplacer celles qui avaient péri ou s'étaient rendues. Les Treviri n'en prirent pas moins le parti de résister, mais leurs chefs ne montrèrent ni activité, ni prévoyance. Les légions qui campaient devant Trèves, depuis leur défection, firent serment de fidélité à Vespasien et se retirèrent à Metz, en attendant qu'il leur fût possible de rejoindre les Romains. Tutor, qui devait garder la vallée du Rhin, tailla d'abord en pièces une cohorte que Sextilius Rufus, lieutenant de Pétilius Cérialis, avait détachée pour éclairer la route; mais lorsque Sextilius lui-même s'approcha, Tutor fut abandonné par une partie de ses soldats et se retira précipitamment à Bingium, situé au confluent de la Nahe et du Rhin. Il avait coupé le pont; ce qui n'empêcha pas Sextilius de battre complètement l'armée de Tutor. Pendant ce temps, Pétilius Cérialis était à Mayence, avec des troupes nombreuses et éprouvées. Classicus et Civilis, ayant appris la victoire de Sextilius, envoyèrent à Tullius Valentinus, qui commandait une petite armée chargée de couvrir Trèves, l'ordre d'éviter le combat avant qu'il n'eût été rejoint par leurs soldats. Valentinus était campé à Rigodulum, sur la Moselle; malgré la force de son camp, il fut attaqué et vaincu par Cérialis, qui entra dans Trèves le len-

Digitized by Google

demain. Les soldats voulaient piller et brûler cette ville, que l'on regardait comme la tête de la révolte; mais leur chef parvint à la sauver, traita les Treviri avec douceur et tâcha de les attacher à la domination romaine.

Au lieu de profiter, pour achever la défaite de l'ennemi, de la consternation qu'avaient répandue les victoires de Bingium et de Rigodulum, le général romain perdit son temps à Trèves et se laissa surprendre par Civilis et par Classicus. Sa cavalerie fut immédiatement mise en fuite ; les Belges, les Bataves et les Germains étaient déjà maîtres du fameux pont de Trèves, que Cérialis ignorait encore l'arrivée de ses adversaires. Cependant, à force de présence d'esprit et de courage, il réussit à reprendre le pont et à repousser les assaillants. Profitant cette fois de son bonheur, il poursuivit l'ennemi et le poussa jusque dans l'île des Bataves. Tutor, Classicus et cent treize sénateurs de Trèves accompagnèrent Civilis dans sa fuite, et s'enfoncèrent dans la Germanie, lorsque celui-ci eut fait sa paix avec les Romains (1).

L'opiniâtreté qu'avaient montrée les Treviri les fit regarder pendant quelques années avec défaveur ; ils perdirent momentanément le nom de *liberi*, ainsi que tous les droits attachés à ce titre, et furent placés dans une condition inférieure (2). Au reste, l'insurrection dont nous venons de tracer rapidement le tableau fut le dernier effort que firent les nations gauloises pour recouvrer leur ancienne indépendance. Comprenant l'impossibilité d'un nouveau soulèvement, elles se résignèrent et s'affectionnèrent à un gouvernement qu'elles avaient si longtemps détesté ; le luxe, la civilisation, les arts, qui étaient florissants dans la province romaine et le midi de la Gaule, pénétrèrent dans la Celtique, la Belgique et les par-

(1) V. idem, ibid., lib. IV et V, *passim*.

(2) C'est ce qui résulte des expressions de Pline : *Treveri liberi antea;* v. lib. IV, 31.

Digitized by Google

ties les plus reculées et les plus septentrionales de notre patrie. De jour en jour, on vit s'effacer davantage les distinctions et les haines créées par la conquête. La plupart des cités, qui avaient conservé leur organisation et leurs magistrats, renoncèrent successivement à leurs usages et à leurs droits, pour adopter les lois et les coutumes romaines ; nos ancêtres allèrent au devant de l'uniformité et de la *centralisation* qui devaient plus tard leur être si funestes ; et lorsque, au commencement du IIIe siècle, Caracalla fit tomber les dernières barrières qui séparaient les diverses nations soumises à son autorité, en accordant à tous les sujets de l'empire le titre de citoyen romain, il se borna, on peut en être certain, à consacrer un fait entièrement accompli.

Associée d'une manière plus étroite aux destinées de l'empire, la Belgique ne tarda pas à se trouver mêlée aux querelles intestines d'une société corrompue et croûlante. D'un autre côté, les Germains, enhardis par ces divisions et par l'affaiblissement qu'elles causaient à la puissance impériale, prirent l'habitude de franchir le Rhin. Dès l'année 254, et au commencement du règne de Valérien, les Francs et d'autres tribus germaniques pénétrèrent dans la Gaule et dévastèrent les cités voisines du fleuve (1). Posthume, à qui Valérien avait confié l'administration de cette contrée, chassa les Barbares, mais se fit proclamer empereur (an. 260), et son usurpation fut accueillie avec joie dans les vastes provinces qu'il était chargé de défendre. Son pouvoir ne dépassa pas les limites de notre patrie, mais le nouveau souverain se trouva pendant quelque temps maître de la Gaule tout entière (2). Il régna sept années, et, pour surveiller plus facilement les Germains, il établit le siége de son gouvernement

(1) V. Zozime, liv. I.

(2) V. Trebellius Pollio, Vita Posthumii, dans les Scriptores Historiæ Augustæ, édit. Saumaise, p. 185.

Digitized by Google

dans la ville de Trèves, qui, à partir de cette époque, ne cessa guère d'être la capitale de la Gaule. Trèves gagna beaucoup à cette mesure. Le séjour des empereurs et des préfets du prétoire y attira une nombreuse population. Le passage continuel des troupes, des convois d'armes et de vivres y favorisa le commerce. Les arts et les sciences, qui accompagnent ordinairement la prospérité, jetèrent un vif éclat dans cette ville. Au dernier siècle de l'empire, elle était regardée comme la cité la plus florissante des Gaules, et Ausone, qui y remplit les fonctions de préfet du prétoire, en fait une description magnifique (1). Toutes les villes voisines de Trèves participèrent plus ou moins à cette richesse de la métropole; Metz surtout vit augmenter rapidement son importance et le nombre de ses habitants. Cependant, le voisinage de la Germanie exposait la Belgique orientale à de terribles catastrophes. Vers l'année 264, une armée de Germains, conduite par un chef nommé Chrocus, passa le Rhin, prit et dévasta Mayence, marcha ensuite sur Metz, s'en empara et massacra ceux des habitants qui n'avaient pas eu le temps de fuir. Chrocus fut bientôt après vaincu et mis à mort (2); mais les invasions, sans menacer sérieusement la domination romaine, devinrent de plus en plus fréquentes; il n'y eut plus guère de sécurité dans les campagnes, et les villes ne furent pas toujours à l'abri des Germains (3).

Constantin-le-Grand séjourna à Trèves, en 313 et en 314, pour contenir les mouvements des peuples barbares, qui venaient encore de commettre des ravages dans les parties septentrionales de la Gaule. Cette contrée dut à Constantin autre chose que la sécurité; elle reçut une organisation meil-

(1) De claris urbibus, Treveri, IV, édit. Souchay, p. 212.

(2) V. Grégoire de Tours, Hist. Franc., lib. I, 30 et seq. Plusieurs écrivains ne placent cette invasion qu'au commencement du Ve siècle.

(3) V. Vopiscus, Vita Probi, dans les Scr. Hist. Aug., édit. Saumaise, p. 238 et 239; Geschichte der Trewiren, par M. Steinenger, *passim*.

Digitized by Google

leure. Les anciennes divisions territoriales furent changées, et la Gaule fut partagée en dix-sept grandes provinces, renfermant chacune plusieurs cités ou nations différentes. Les cités des Treviri, des Mediomatrici et des Leuci formèrent la Première Belgique ; mais à ces trois nations nous voyons associé un quatrième peuple, dont le territoire fut créé aux dépens du pays médiomatricien. Il s'agit des Verodunenses, que les historiens et les monuments désignent aussi quelquefois sous le nom de Clavi, et tout porte à croire que cette nouvelle cité eut une existence propre dès la fin du IIIe siècle ou le commencement du IVe. Le territoire des Verodunenses était borné à l'est par la cité des Mediomatrici, et la limite suivait une direction diagonale du nord-est au sud-ouest, et avoisinait les villes ou villages de Saint-Mihiel, d'Apremont, d'Hattonchâtel, de Fresne, de Conflans-en-Jarnisy, d'Etain et de Norroy. A l'ouest ses bornes étaient les anciennes limites du pays médiomatricien, c'est-à-dire les cités des Catalauni et des Remi. Au sud, ou pour mieux dire au sud-ouest, la cité des Verodunenses était voisine du pays des Leuci ; enfin, au nord elle confinait à celui des Treviri, et renfermait plusieurs cantons qui furent plus tard réunis à l'archevêché de Trèves.

Ces divisions territoriales correspondaient à une nouvelle organisation administrative et militaire, qui semblait devoir donner plus de force au gouvernement et le mettre en état d'opposer une résistance plus efficace aux invasions des Germains. Les Romains furent souvent victorieux dans cette guerre interminable (1) ; mais les provinces, parcourues et pillées en tous sens par les hordes envahissantes et par les troupes des empereurs, se dépeuplèrent et devinrent de vastes

(1) C'est à la suite d'une de ces invasions que Julien l'Apostat, traversant la Première Belgique pour aller attaquer les Barbares dans la vallée du Rhin, faillit perdre, près de Decempagi, deux de ses légions, surprises par l'ennemi au moment où elles s'armaient pour se mettre en route.

Digitized by Google

solitudes. La population urbaine était également bien diminuée. On comprit alors la nécessité de fermer de murailles les villes les plus importantes, et, sous le règne de Valentinien Ier, on commença avec activité ces travaux de fortification. Comme le temps pressait, et que le Christianisme était le culte dominant, on employa, pour construire les murailles, les débris des temples, les autels et les images des dieux et les tombeaux païens, qui étaient si nombreux dans le voisinage des cités antiques. Dans la partie méridionale de la Première Belgique, on fortifia de la sorte les villes de Toul, de Solimariaca, de Decempagi, de Scarponne et plusieurs autres (1).

C'est aussi à la même époque qu'il faut rapporter l'établissement des camps romains, dont on retrouve les traces sur le sommet de quelques montagnes. Lorsque la présence des Barbares était indiquée sur un point quelconque, des signaux, transmis rapidement d'un poste à l'autre, avertissaient les laboureurs et les colons de se réfugier avec leurs troupeaux dans les lieux fortifiés.

Ces précautions n'étaient pas inutiles, car les Barbares recommençaient sans cesse leurs courses et leurs ravages. Sous le règne même de Valentinien Ier, ils envahirent de nouveau la partie orientale de la Belgique et défirent les généraux romains Sévérien et Carietton. Valentinien envoya contre eux une autre armée, commandée par Jovin, maître de la cavalerie. Celui-ci surprit à peu de distance de Scarponne, et sur la rive gauche de la Moselle, un grand nombre de Barbares et les massacra, avant même qu'ils eussent pu saisir leurs armes. Encouragé par ce premier succès, il traversa la Moselle sur les ponts de Scarponne et s'avança contre d'autres Germains,

(1) V. M. Beaulieu, ibid., t. I, p. 23, 226 et 227 ; Notice de la Lorraine, par Dom Calmet, t. II, col. 600; Bibliothèque lorraine, par le même, p. iij. Les murailles gallo-romaines de Toul reposaient en partie sur de grandes pierres provenant des édifices publics, des temples et des cimetières, et couvertes d'inscriptions la plupart sépulchrales.

Digitized by Google

qui s'étaient arrêtés près de la hauteur d'Atton, où ils se gardaient mal. Jovin, tournant la montagne Sainte-Geneviève, les attaqua à l'improviste et extermina tous ceux qui ne purent prendre la fuite (1).

Les victoires de ce général et celles de Valentinien rétablirent, pour quelque temps, la tranquillité dans la Belgique et la Germanie romaine. Les empereurs, craignant toujours que les Barbares ne revinssent à la charge, en prirent beaucoup à leur solde et les incorporèrent dans les légions. D'autres furent transplantés sur le sol gaulois, et, sous le nom de lètes, cultivèrent et défendirent les campagnes que leurs pères avaient ravagées tant de fois. Mais la Gaule ne put se relever ; les vices du régime municipal et le système adopté pour l'assiette des impôts achevèrent lentement l'œuvre des Germains ; l'empire romain était condamné à périr, et l'heure de sa chute allait sonner.

(1) V. Ammien Marcellin, lib. XXVII, c. 2.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

ÉTAT DE LA PREMIÈRE BELGIQUE PENDANT LA DOMINATION DES ROMAINS. ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

On a dit plus haut que les Gaulois avaient été soumis à l'administration romaine, et que leurs institutions avaient partout fait place à celles de l'Italie. L'autorité centrale qui avait son siège dans la capitale de chaque cité fut totalement détruite ; les anciens chefs-lieux ne conservèrent qu'une sorte de primauté d'honneur, et chaque ville eut une administration distincte, relevant directement des magistrats impériaux. Cette dernière était formée 1° d'un conseil délibérant, qui portait tantôt le nom de curie, tantôt celui de sénat, et 2° de magistrats choisis parmi et par les membres du conseil. Ces magistrats avaient différents titres, suivant les lieux ; à Trèves ils étaient appelés consuls ; ailleurs ils étaient désignés sous les noms de duumvirs, de dictateurs, de préteurs, de curateurs. Ils veillaient à l'entretien des édifices publics, dirigeaient les travaux entrepris dans l'intérêt commun, affermaient les immeubles de la ville, géraient ses revenus et rendaient la justice dans les limites de la compétence que la loi leur attribuait

La curie ou conseil délibérant se composait de trois catégories de membres : 1° les décurions qui remplissaient de hautes fonctions administratives ou militaires, et qui étaient, en vertu de ces fonctions, dispensés de prendre une part active

Digitized by Google

au service de la curie; 2° des membres honoraires, qui ne figuraient sur le tableau du conseil que pour en rehausser l'éclat; 3° les décurions véritables, qui se divisaient eux-mêmes en trois classes.

Les honneurs et les privilèges attachés aux fonctions de décurion les firent d'abord rechercher avec avidité; mais ces magistrats ne tardèrent pas à se trouver dans la plus triste position, et il fallut employer les voies de rigueur pour les retenir dans la curie. Personnellement garants de l'exécution des ordres qu'ils recevaient, obligés de coopérer, comme agents subalternes, à la gestion des affaires centrales, et responsables de la rentrée des impôts, ils firent, à leur tour, sentir leur tyrannie aux contribuables et s'attirèrent l'exécration du peuple.

Les villes avaient des revenus particuliers; elles possédaient des biens ruraux et des esclaves (1); à Metz, on percevait un droit sur la navigation de la Moselle (2); enfin, d'autres taxes permettaient de subvenir à l'entretien des routes et des édifices publics.

Toutes les administrations municipales étaient subordonnées au gouverneur de la province, qui portait le nom de *consularis* et relevait du préfet du prétoire. Ses fonctions consistaient dans la perception des impôts et des revenus du domaine public, la direction des postes impériales, le recrutement de l'armée, et l'administration de la justice civile et criminelle, sauf l'appel au préfet du prétoire. Chaque cité ou *civitas* était divisée en un certain nombre de districts, auxquels on donnait le nom de *pagus;* et dans chaque *pagus* se trouvait un chef militaire, appelé *comes*, qui dépendait immédiatement du *consularis*. Enfin, on voyait

(1) Une inscription funéraire découverte à Metz prouve que cette ville avait des esclaves. V. Histoire de Metz, par Dom Jean François et Dom Tabouillot, t. I, p. 122.

(2) V. iidem, ibid., p. 121.

Digitized by Google

dans les principales villes d'autres préposés impériaux, chargés de différents services ; ainsi, d'après la Notice de l'empire, il y avait à Metz un *procurator* pour l'habillement des troupes, et un second *procurator* attaché spécialement à la maison de l'empereur (1).

Comme peuples libres, les Treviri, les Leuci, et peut-être les Médiomatrici, furent d'abord exempts d'impôts; mais on les plaça ensuite sur la même ligne que les autres nations gauloises. Les impôts étaient de deux natures : l'impôt foncier, qui n'atteignait que les possesseurs de maisons et de terres; la contribution personnelle (*plebeia capitatio*), frappant non seulement les hommes libres et les affranchis, mais aussi les colons et les esclaves.

Les impositions, déjà fort lourdes par elles-mêmes, furent rendues plus pesantes par l'avidité et les déprédations des lieutenants impériaux. Florentinus, préfet du prétoire des Gaules sous le règne de Julien l'Apostat, exerça des rapines incroyables; et un peu plus tard, l'empereur Gratien fut obligé de condamner à mort le préfet des Gaules Maximus, qui s'était rendu coupable des mêmes extorsions (2).

Les décurions, qui ne pouvaient s'occuper de toutes les parties de l'administration, déléguaient leur autorité à des fonctionnaires chargés de certaines branches du service. Quelques-uns de ces fonctionnaires étaient préposés à l'entretien des chemins publics, et on les appelait *quartumviri viarum curandarum* (3). L'emploi de ces officiers devait avoir

(1) V. Pancirole, in Notit. Imper., f°s 142 v° et 145 r°.

(2) V., sur toute cette organisation de la Gaule, Savigny, Histoire du droit romain au moyen âge, t. I, *passim;* Coup d'œil sur l'état de la Lorraine et des Trois-Evêchés pendant la domination romaine, par M. Troplong, dans la Revue de Lorraine, t. I, p. 361-367. Nous avons fait plusieurs emprunts à ce travail.

(3) On a découvert à Scarponne et à Dieuze deux inscriptions qui mentionnent les *quartumviri viarum curandarum*. V. Histoire de Toul, par le P. Benoît Picart, p. 12.

Digitized by Google

une certaine importance, si l'on en juge par la quantité de routes qui sillonnaient la Première Belgique, pendant la période gallo-romaine. Peu de provinces gauloises en comptaient un aussi grand nombre, et toutes ne sont pas encore parfaitement connues. Les plus remarquables, c'est-à-dire les routes militaires, sont mentionnées par l'Itinéraire d'Antonin et par la Table théodosienne; le trésor public supportait la dépense de leur entretien. Une de ces voies, partant de Durocortorum (Reims), entrait sur le territoire des Verodunenses, passait à Verodunum (Verdun), à Fines (Marchéville), à Ibliodurum (Hannonville-au-passage) et arrivait à Metz; au delà de Metz, elle traversait un *vicus* nommé Ad duodecimum (Delme), Decempagi (Tarquimpol), Pont Saravi (Sarrebourg), et pénétrait dans la Première Germanie à Tabernæ (Saverne). Une autre route, sortant également de Reims, entrait dans la cité des Leuci près d'un *vicus* appelé Caturigis et voisin de Bar-le-Duc, et gagnait Nasium et Tullum (Toul); dans cette ville, elle se confondait avec une voie qui partait d'Andomatunum (Langres), passait à Mosa (Meuvy), à Noviomagus (Neufchâteau) et à Solimariaca (Soulosse). De Toul, la route se dirigeait vers Metz, en traversant Scarponna, où elle prenait la rive droite de la Moselle. Metz était mis en relation avec Trèves au moyen de deux voies, qui suivaient les deux bords de cette rivière. L'une, celle de droite, traversait Caranusca (Elzing) et Ricciacum (Ritzing). L'autre ne rencontrait dans son tracé aucune ville considérable; du moins les auteurs anciens n'en mentionnent pas. Une voie, figurée en partie sur la Table théodosienne, quittait, vers Noviomagus, la grande route de Langres à Metz et rejoignait, à Nasium, le chemin de Reims à Toul, après avoir traversé la ville de Grand. La cité des Treviri était coupée par diverses voies, que nous ne décrirons pas ici; il nous suffit de mentionner celle qui allait de Reims à Moguntiacum (Mayence), en passant à Epusum (Yvoy), Orolaunum (Arlon),

Digitized by Google

Andethanna (Epternach), Augusta Trevirorum (Trèves), Rigodulum (Rigol), Baudobrica et Belginum.

Ces voies de communication n'étaient pas les seules ; les recherches patientes des antiquaires nous ont révélé l'existence de plusieurs routes, dont les unes semblent avoir été de peu de chose inférieures à celles que nous font connaître les itinéraires anciens, tandis que les autres devaient présenter beaucoup d'analogie avec nos chemins vicinaux. Il est inutile de faire connaître ces dernières, et parmi celles de la première classe, nous nommerons seulement 1° la voie qui conduisait de Mayence à Metz (1) ; celle qui s'étendait de la seconde de ces villes à Augusta Rauracorum (Augst près de Bâle) ; elle entrait dans la Première Belgique près des sources de la Moselle, passait aux environs de Remiremont, d'Arches, d'Epinal, de Châtel, suivait, mais à une certaine distance, la rive droite de la Meurthe et venait rejoindre à Scarponne la grande route militaire (2) ; 3° enfin, une voie qui traversait les Vosges de l'ouest à l'est, unissant Langres et Argentoratum (Strasbourg) ; elle avoisinait les villes ou villages actuels de la Marche-en-Barrois, Martigny, Mattaincourt, Châtel, Rambervillers, Saint-Blaise, Deneuvre et Baccarat, et débouchait dans la Première Germanie par la vallée de la Brusch (3).

L'abondance et la bonne qualité des matériaux avaient permis aux Romains de donner à ces routes une grande solidité. Leur construction n'est pas la même partout ; cependant, leur coupe montre, en général, deux lits de pierres, les unes mises à plat, les autres d'un plus fort volume posées de champ et un peu inclinées, et une couche de pierrailles recouvertes de moyennes pierres mises à plat ; le tout mêlé de sable. Au

(1) V. Mémoires de la société des antiquaires de France, t. V, p. 102 et 103.

(2) V. Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges, par M. Jollois, p. xxvj et xxvij.

(3) V. idem, ibid., p. xxiv et xxv.

Digitized by Google

dessus de ces trois lits, dont l'épaisseur est de plus de soixante centimètres, on étendait une couche de pierres cassées, grosses comme des noix, qui, en se combinant avec la poussière et le sable, formaient à la longue un espèce de mastic très-résistant.

Outre ces nombreuses voies qui offraient tant de facilités pour les mouvements de troupes, le transport des matériaux et le commerce, on avait utilisé dans le même but les belles rivières qui traversent la Première Belgique, et on a découvert à Metz, en 1522, une inscription mentionnant la navigation de la Moselle (1). Enfin, Tacite rapporte que le général romain Lucius Vetus eut l'idée, pour occuper les légions qu'il commandait, d'entreprendre un canal qui, unissant la Moselle et la Saône, aurait mis la Méditerranée en communication avec la mer du nord (2).

On aurait une idée fausse de l'état de la Première Belgique pendant la domination gallo-romaine, si l'on se représentait cette province couverte de villages florissants, et si l'on croyait que les campagnes étaient partout cultivées et offraient l'image de l'abondance et de la richesse. A cette époque, presque toute la population libre était concentrée dans les villes, où la retenaient les charges municipales. Quelques hommes opulents, qui devaient à leur naissance ou à des privilèges particuliers d'être exempts de ces fonctions, habitaient seuls la campagne. On voyait s'élever de loin en loin, sur le bord des rivières et dans les endroits les plus riants, de magnifiques villas habitées par ces heureux du siècle; mais, à

(1) Elle est rapportée dans les Chroniques de la ville de Metz, à l'année 1522. La voici :

M. PVBLICIO. SEC
DANO. NAVTARV
MOSALLICOR LIBER
TABVLARIO IIIIII VI
.AVGVSTALI.

(2) V. Ann., lib. XIII, 53.

Digitized by Google

part ces palais, on ne rencontrait en dehors des villes que d'immenses métairies, dans chacune desquelles des esclaves, placés sous la direction d'un intendant, labouraient le domaine d'un grand propriétaire. Encore ces domaines étaient-ils loin d'être entièrement en valeur; la production était généralement réglée sur la consommation, et quand la population des villes se déplaçait ou diminuait, on voyait immédiatement la culture décroître. Des cantons entiers étaient incultes ; on n'avait encore guère pénétré dans les Vosges que pour y tracer des routes, et c'est à peine si de rares habitations étaient éparses çà et là au milieu de ces montagnes. A la porte même de Trèves, le Hunds-Rück, qui s'étend entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Nahe, était complètement privé d'habitants (1).

Les villes, où se concentraient toutes les classes supérieures de la société, étaient nombreuses dans la Première Belgique. La cité des Treviri en comptait au moins quatorze ou quinze, qui, du reste, étaient la plupart assez peu importantes ; nous nommerons seulement parmi elles Epusum, sur la frontière des Remi, Orolaunum, Andethanna, Beda, Ausava, Belginum, Salisso, Noviomagus (Neumagen), Rigodulum, et enfin Trèves, qui devint, au IIIe siècle, la capitale des Gaules, le séjour des préfets du prétoire et de quelques empereurs. La cité des Mediomatrici, moins vaste que la précédente, comptait aussi moins de villes ; elle en avait toutefois huit ou dix : Metz, Judicium (Yeutz), Aspicium (Daspich), Caranusca (Elzing), Ibliodorum (Hannonville-au-passage), Ad duodecimum (Delme), Pons Saravi (Sarrebourg) et Decempagi (Tarquimpol), qui était placé au centre de plusieurs *vici*. La vallée de la Seille, qui est extrêmement humide et fangeuse, et comptait cependant une forte population, attirée par l'exploitation des salines et par la fertilité du sol, la vallée de la Seille, disons-

(1) V. Ausone, Mosella, v. 5-10.

Digitized by Google

nous, était dans différents endroits, notamment à Burthecourt, à Salone et à Marsal, couverte d'un briquetage, sur lequel étaient assises les villes de Bodesis Vicus (Vic) et de Marsallum (Marsal), ainsi que des bourgades, dont les noms ne sont plus connus. Le briquetage est composé de morceaux d'argile de formes diverses, pétris à la main, cuits au four, et entassés dans les marais sur une épaisseur moyenne d'un mètre soixante-quinze centimètres. Dans quelques lieux où les marais présentent une plus grande profondeur, il y a deux ou trois couches de briquetage superposées l'une à l'autre. La superficie totale de cette plate-forme est évaluée à cinq cent cinquante mille mètres carrés; son volume à cent mille mètres cubes, et cet ouvrage, vraiment colossal, est d'une solidité telle qu'on n'a pas craint d'y appuyer les fortifications de Marsal (1).

La cité des Verodunenses, qui était peu étendue, ne renfermait de ville proprement dite que Verdun, et encore cette capitale était-elle très-petite, au rapport de Fortunat; mais sa position sur la Meuse lui donnait une certaine importance.

La cité des Leuci, au contraire, avait une assez grande quantité de villes et de *vici;* nous rappellerons d'abord le chef-lieu Tullum, qui était peu considérable, puis Nasium (Naix), Caturigis, Noviomagus, Solimariaca, et Scarponna où l'on traversait la Moselle sur deux ponts. Entre Nasium et Solimariaca, et sur une voie qui rattachait l'une à l'autre les routes de Reims et de Langres à Metz, on trouvait une ville beaucoup plus peuplée que toutes celles que nous venons d'inscrire. Nous parlons de la cité dont le nom, en partie effacé sur

(1) Le briquetage de la vallée de la Seille était regardé comme l'ouvrage des Romains; mais la découverte récente d'une inscription constatant que le *vicus* de Marsallum, qui repose sur le briquetage, existait, sans doute depuis assez longtemps, en l'année 44 après Jésus-Christ, nous force à admettre que ce briquetage a été établi par les Gaulois. Cette conclusion est appuyée sur d'autres faits que M. de Saulcy a exposés, avec beaucoup de lucidité, dans un mémoire qui fait partie du recueil de l'Académie des Inscriptions, tome XVI. V. aussi M. Beaulieu, ibid., t. I, p. 33 et 34.

Digitized by Google

la Table théodosienne, paraît avoir été Grandesina (aujourd'hui Grand) (1). Les ruines de cette ville attestent encore quelles ont été autrefois son étendue et sa splendeur. Grandesina semble avoir possédé un établissement thermal, quoique les sources qui l'alimentaient soient maintenues inconnues. Deux autres établissements du même genre existaient dans la partie orientale des Vosges, à Bains et à Plombières; et une source ferrugineuse que l'on voit à Scropulæ (Ecrouves), près de Toul, attirait également de nombreux visiteurs.

Outre les villes dont on a lu les noms, la Première Belgique comptait plusieurs *vici*, qui ne sont connus que par des ruines et des tombeaux (2).

La civilisation avait fait de rapides progrès dans notre patrie; Trèves était regardée comme la première cité des Gaules; Ausone, qui écrivait à la fin du IVe siècle, fait de cette ville une description pompeuse, exagérée sans doute, mais qui permet d'apprécier sa grandeur et ses richesses (3); Metz participait à l'éclat de la métropole; les ruines de monuments que l'on a découvertes dans d'autres lieux prouvent que la Première Belgique avait été longtemps florissante, et les fouilles faites à Nasium et ailleurs ont établi que les habitations particulières étaient très-somptueuses.

(1) On lit sur la Table théodosienne *andesina*, mais il est évident qu'il manque quelques lettres au commencement du mot. Grand se nommait au moyen âge *Grandæsa* et *Grandis;* v. notre mémoire intitulé : Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la Table théodosienne appelle *andesina* ou *indesina*.

(2) Le nombre des lieux de la Première Belgique où l'on a découvert des antiquités (constructions, médailles, sépultures) s'élève au moins à deux cents, et encore nous ne parlons pas de la cité des *Treviri*, qui nous est moins connue que les trois autres.

(3) Trevericæque urbis solium, quæ proxima Rheno,
Pacis et in medio gremio secura quiescit.
Imperii vires quod alit, quod vestit et armat....
Largus tranquillo prælabitur amne Mosella,
Longinqua omnigenæ vectans commercia terræ.
De claris urbibus, édit. Souchay, p. 212.

Digitized by Google

La culture, quoique restreinte, ainsi qu'on l'a dit, aux besoins de la population, répandait une certaine aisance dans les cités ; car les terres étaient fertiles. La vigne couvrait les côteaux de la Moselle et donnait d'excellents produits (1). Enfin, un commerce important contribuait à augmenter le bien-être des classes supérieures de la société. Le témoignage d'Ausone ne permet pas de le révoquer en doute, et on a découvert à Metz l'inscription funéraire d'un nommé Sosius, qui exerçait dans cette ville les fonctions de consul (*soter*) pour la cité des Eburones (pays de Liège) (2).

Des monuments superbes s'élevaient dans les villes principales ; on voit encore à Trèves les ruines d'un cirque de vastes dimensions, une basilique, une porte fortifiée, à laquelle on n'avait pas mis la dernière main, et les piles du pont qui passe pour avoir été construit par Agrippa. A Neumagen (Noviomagus), près de Trèves, on apercevait les débris d'un vaste palais ; à Igel, au confluent de la Moselle et de la Sure, on admire le magnifique monument funéraire de la famille des Secundini. Metz possédait un palais impérial, des thermes, une naumachie, un amphithéâtre. Un aquéduc conduisait à Metz les eaux de Gorze, qui en est éloigné d'environ quatre lieues. D'abord placé au dessous de la surface du sol, cet aquéduc était ensuite porté sur des arches, depuis le point où il débouchait dans la vallée de la Moselle jusqu'aux établissements qu'il était chargé d'alimenter. Il traversait la rivière sur une ligne d'arcades, espèce de pont d'une hauteur, d'une légèreté et d'une solidité incroyables, et qui peut certainement passer pour un des plus beaux ouvrages dont les Romains décorèrent notre patrie. A Decempagi, on a exhumé les ruines d'un temple ; un petit temple et des statues ornaient

(1) Prospicis umbroso vestitos palmite colles.
Fortunat, ad Villicum episc. met., Carm., lib. III, 12.
(2) V. Hist. de Metz, t. I, p. 80 et pl. VIII, fig. 4.

Digitized by Google

le sommet du Donon, qui servait de sanctuaire dès le temps des druides. Toul et d'autres lieux avaient pareillement des temples, ainsi que des édifices remarquables; enfin, on visite à Grand les ruines d'un des plus vastes amphithéâtres connus. La scène est détruite, mais l'amphithéâtre lui-même existe presque en entier. Le mur extérieur suit une courbe elliptique, dont le grand axe est de cent trente sept mètres soixante centimètres, et le demi-petit axe de soixante un mètres. Dans cet endroit, comme dans plusieurs autres, il suffit de creuser le sol à quelques pieds de profondeur pour y rencontrer des fragments de statues, des débris de corniches, des fûts de colonnes, des frises, des chapiteaux et des bas-reliefs, dont le dessin et l'exécution sont ordinairement dignes des beaux temps de l'architecture romaine (1).

Les fouilles ont mis également à découvert une notable quantité de sépultures. Le plus souvent les morts étaient inhumés soit dans un cercueil en pierre, soit simplement dans une fosse. Mais le procédé de l'incinération, déjà en usage parmi les Gaulois, fut employé jusqu'à l'établissement du christianisme. Les cimetières gallo-romains ont fourni beaucoup d'urnes cinéraires, enfouies dans le sol ou placées dans une sorte de tabernacle, creusé au milieu des monuments. Ces monuments de formes et de dimensions très-variées offrent ordinairement l'image des défunts, avec les instruments caractéristiques de leur profession. Le forgeron tient son marteau, le jardinier sa bêche, le charpentier sa hache, le musicien sa trompette, le marchand sa balance, etc. (2).

Les inscriptions qui accompagnent les bas-reliefs prouvent que la langue latine était généralement entendue dans la Pre-

(1) V. ibid., p. 124 et suiv.; Archéologie de la Lorraine, par M. Beaulieu, *passim*; Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges, par M. Jollois.

(2) Ces bas-reliefs étaient polychrômes. V. M. Beaulieu, ibid., t. I, p. 213, 216, 217, t. II, p. 149.

Digitized by Google

mière Belgique (il est vrai cependant que de fréquents barbarismes attestent que le vulgaire ne parlait pas cette langue avec correction), et on a trouvé à Metz et à Trèves des inscriptions grecques sur des pierres tumulaires et d'autres monuments (1) ; ce qui démontre que la langue hellénique était comprise par un certain nombre d'individus même dans ces régions reculées de la Gaule. Mais de ces faits et des passages d'Ausone et de Sidoine Apollinaire, qui vantent la pureté avec laquelle on s'exprimait en latin sur les rives de la Moselle et dans la ville de Trèves, il ne faudrait pas conclure que l'idiome des Belges eût complètement disparu. Saint Jérôme, qui résida à Trèves sur la fin du règne de Constance (vers l'année 360 ap. J.-C.), atteste que dans la cité des Treviri le peuple parlait encore son ancienne langue, et il fait remarquer que cet idiome offrait une analogie singulière avec celui des Galates (2).

Les progrès que la langue latine avait faits dans la Première Belgique doivent être attribués à l'influence des écoles que les empereurs avaient établies à Trèves, et qui jetèrent un grand éclat. On y enseignait les langues grecque et latine, la rhétorique, la philosophie et les arts libéraux. Saint Jérôme rapporte que de son temps, et malgré les calamités qui déjà étaient venues fondre sur la Gaule, les études étaient très-florissantes dans cette contrée (3). Vers la même époque, les écoles acquirent un nouveau lustre ; car l'empereur Gratien, voulant y attirer des professeurs plus capables, décida que leurs appointements seraient augmentés (4). Ce fut dans les écoles de Trèves qu'enseignèrent successivement l'orateur

(1) V. Hist. de Metz, t. I, pl. XV, fig. 7 et 8 ; Brower, Annales Trevirenses, t. I, p. 63.

(2) V. Præf. lib. II comm. in epist. ad Galatas, édit. Martianay, t. IV, part. I, col. 255 et 256.

(3) Studia Galliarum, quæ florentissima sunt. Epist. ad Rusticum, même édit., t. IV, part. II, col. 771.

(4) V. Code Théodosien, lib. XIII, tit. 3, c. 11.

Digitized by Google

Claudius Mamertinus et les grammairiens Ursulus et Harmonius, dont nous lisons l'éloge dans les écrits d'Ausone. On vit aussi briller dans cette ville, pendant le IVe siècle, le poëte Tétradius, qui, d'abord disciple d'Ausone, enseigna ensuite les belles-lettres et publia des poésies, auxquelles il dut une certaine réputation.

La rapidité avec laquelle la civilisation romaine se développa chez les Belges fut, en partie, le résultat du mélange qui s'opéra entre le culte des conquérants et celui des vaincus. On a dit plus haut que deux religions différentes étaient répandues dans la Gaule, quand César en fit la conquête. Le druidisme, qui possédait une organisation et une hiérarchie redoutables, devint bientôt l'objet d'une persécution violente. Le polythéisme gaulois, au contraire, qui offrait des ressemblances avec le culte des Romains, se confondit rapidement avec ce dernier ; les divinités gauloises prirent les noms des dieux latins qui étaient censés leur correspondre, et l'assimilation fut d'autant plus facile que « les Gaulois, au rapport de » César, reconnaissaient les dieux des autres peuples et avaient » de ces dieux à peu près les mêmes idées que le reste du » monde (1) ». Les symboles qui servaient à caractériser les divinités de l'un et de l'autre peuple se mêlèrent : Teutatès fut identifié avec Mercure, Camul avec Mars, Arduinna avec Diane, Belen avec Apollon, Belisana avec Minerve. Les déités d'un ordre inférieur, auxquelles on ne trouva pas d'analogues dans l'olympe romain, furent adoptées par les conquérants comme *dieux indigètes*, et quant aux divinités locales, qui abondaient aussi dans notre patrie, elles eurent part aux bienfaits de la même indulgence, ou plutôt de la même politique.

Le druidisme, traité avec rigueur, ne tarda pas à s'évanouir ; toutefois, si les rites et les sacrifices de ce culte furent sévèrement proscrits, si les druides furent partout chassés,

(1) De Bello gall., lib. VI, 17.

Digitized by Google

la persécution même contribua à entretenir dans les classes inférieures de la nation la connaissance et l'amour de leurs anciennes doctrines religieuses; quelques unes des pratiques du druidisme continuèrent à subsister dans les campagnes, et le christianisme seul réussit à en triompher (1). Une inscription trouvée à Metz prouve même que le nom de druide et de druidesse n'avait pas complètement disparu, puisque cette inscription mentionne l'accomplissement d'un vœu fait à Silvain et aux nymphes du lieu par la druidesse Areté (2). Mais ces druidesses n'étaient plus que les prêtresses des dieux de Rome, et le nom seul conservait le souvenir de l'ancienne hiérarchie sacerdotale.

On a découvert dans la Première Belgique des inscriptions, des statues, des statuettes ou des bas-reliefs rappelant le culte des principales divinités romaines. Jupiter était honoré à Metz et à Solimariaca; Junon avait un *sacellum* à Rollainville; Pluton recevait des hommages à Escles; Mars et Hercule à Lamerey; Vénus dans un grand nombre de lieux. On avait élevé à Metz un temple en l'honneur de Diane; elle était également vénérée à Saint-Maurice et à Solimariaca; Minerve l'était près de Saint-Avold; Apollon, Castor et Pollux avaient des temples dans la capitale des Mediomatrici; l'Erèbe était dans la même ville l'objet d'un culte particulier; Vesta avait des autels à Solimariaca et à Grandesina; Feronia, protec-

(1) V. Histoire des Gaulois, par M. Am. Thierry, t. II, p. 79 et 80, t. III, 288-291.

(2) Voici cette inscription curieuse; elle a été publiée par Gruter (p. LXII, n° 9) et ailleurs encore :

SILVANO
SACR
ET. NYMPHIS. LOCI
ARETE. DRVIS
ANTISTITA
SOMNO. MONITA
D

Digitized by Google

trice des forêts et des vergers, était invoquée à Saint-Avold; mais le dieu qui comptait le plus d'adorateurs était certainement Teutatès, que l'on avait transformé en Mercure, et dont les attributs ne sont pas toujours, il est vrai, les mêmes que ceux du Mercure romain; on a des traces de son culte (statues, statuettes ou bas-reliefs) à Metz, à Decempagi, à Solimariaca, à Giriviller, sur le sommet du Donon, etc. (1).

Outre ces divinités, les unes gauloises mais identifiées avec les dieux des conquérants, les autres d'origine purement romaine, nos ancêtres, comme on l'a vu, adoraient plusieurs déités locales; les principales étaient Vosegus (le dieu des Vosges), Bugius, Minuris, les déesses Solimara, Rosmerte, Epona, Nehalen, et les génies des différentes cités.

Les religions orientales et celle des Germains avaient rencontré des adeptes parmi les crédules habitants de la Première Belgique. Les statuettes d'Isis ne sont pas rares dans cette province; Woden ou Wodan avait, au rapport de Paul Warnfried, un temple sur la haute montagne qui porte aujourd'hui le nom de Vaudémont (2); enfin, on a trouvé à Solimariaca une inscription en l'honneur d'Irmensul (3).

L'anarchie religieuse et la corruption morale étaient portées à leur comble dans les cités de la Belgique, lorsqu'arrivèrent les premiers apôtres du Christianisme. Ce fut vers le commencement du IIIe siècle que cette religion divine commença à se répandre dans les vallées de la Moselle et de la Meuse; il est probable cependant qu'elle y comptait déjà des fidèles isolés (4); mais il n'y eut pas d'églises proprement dites avant

(1) V. Histoire de Metz, t. I, p. 53-72; M. Beaulieu, ibid., t. I, p. 18, 191, 192, t. II, p. 62, 211, 213, 219 et 243; Bulletin de la société d'archéologie lorraine, t. I, p. 17-28.

(2) V. de Gestis Longobard., lib. I, 9.

(3) DIVO.. IRMENSV MARIOLA.
V. M. Beaulieu, ibid., t. I, p. 199 et 200.

(4) Saint Irenée dit que de son temps (vers la fin du second siècle) il

Digitized by Google

l'époque dont nous venons de parler, peut-être même avant le milieu du IIIe siècle. Trèves, qui était la métropole de la province, semble avoir attiré d'abord l'attention des missionnaires chrétiens. Saint Euchaire, premier évêque de cette ville, siégeait vers l'année 250 ; il eut pour successeurs immédiats saint Valère et saint Materne, qui mourut à Colonia Agrippina (Cologne), où il s'était rendu, sans doute, pour y fonder une église nouvelle. Avant son départ, il avait institué pour évêque saint Agrèce, sur la vie duquel nous ne possédons pas de renseignements authentiques, et qui laissa le siège de Trèves à un de ses plus chers disciples : saint Maximin. Ce dernier, qui appartenait à une illustre famille du diocèse de Poitiers, était frère de saint Maxence, prédécesseur de saint Hilaire. On ignore les motifs qui le conduisirent et le fixèrent dans la métropole de la Première Belgique, où il se fit tellement remarquer par ses vertus que, après la mort de saint Agrèce, il fut unanimement choisi pour le remplacer. Ce fut sous l'épiscopat de saint Maximin que s'éleva la première cathédrale de Trèves, et cet édifice, qui existe encore à peu près intact, mais entouré et masqué, presque de toutes parts, par des constructions du moyen âge, forme le centre et comme le noyau de la cathédrale actuelle. C'est aussi dans le même temps, c'est-à-dire vers l'année 335, que l'illustre Athanase, patriarche d'Alexandrie, fut relégué à Trèves par l'empereur Constantin, qui était, comme on sait, imbu de l'hérésie d'Arius, dont saint Athanase se montrait le plus ardent adversaire (1). Il demeura dans cette ville pendant deux ou trois ans, et sa présence n'y fut pas inutile ; car l'hérésie arienne, d'abord renfermée dans les provinces orientales

y avait des églises dans les Germanies et les Gaules. Ces paroles peuvent certainement s'entendre des contrées qui formèrent plus tard la Première Belgique ; v. Adversus Hæreses, lib. I, c. 10, nos 1 et 2 ; v. aussi Tertullien, Adversus Judæos, c. 7.

(1) V. Socrate, Hist. ecclés., liv. I, c. 35.

Digitized by Google

de l'empire, commençait, grâce à la protection impériale, à gagner du terrain en Occident. En 346, on fut obligé d'assembler à Cologne un concile, composé d'évêques gaulois, pour juger Euphratas, évêque de cette ville, qui avait adopté les erreurs des Ariens, et qui, malgré une première condamnation prononcée par quelques uns de ses collègues, s'obstinait à répandre des doctrines destructives du christianisme. Saint Maximin assista à ce concile, qui eut pour résultat la condamnation et la déposition d'Euphratas (1). Le saint prélat mourut l'année suivante, laissant un grand nombre de disciples, formés par ses exemples, et qui continuèrent la lutte contre le paganisme dans les parties septentrionales de la Première Belgique, où il comptait encore d'assez nombreux partisans.

Saint Paulin, disciple et compatriote de saint Maximin, lui succéda sur le siège métropolitain de Trèves. En 349, l'année même de son élévation à l'épiscopat, il fut chargé par le pape Jules Ier d'une mission vers saint Athanase; en 353, il assista au concile d'Arles, et pendant que la plupart des évêques, intimidés par la présence et les menaces de l'empereur Constance, protecteur des Ariens, consentaient à trahir la vérité, saint Paulin et quelques autres prélats résistèrent courageusement, et représentèrent à l'empereur que ce qu'il exigeait était contraire aux canons. « J'entends, répondit l'empereur, » que ma volonté vous serve de règles et de canons; les évê- » ques de Syrie souffrent bien que je leur parle ainsi; vous » agirez de même ou vous prendrez le chemin de l'exil ». C'est ce que firent ces généreux évêques; saint Paulin, après avoir été envoyé dans divers lieux, fut enfin relégué en Phrygie et y mourut, quatre ans après le concile d'Arles (2).

Ce fut vers ce temps que saint Jérôme vint dans la Première

(1) V. Labbe, Concil., t. II, col. 615-617. La réalité du concile de Cologne a été contestée, mais les raisons données à l'appui de ce doute ne nous semblent pas décisives.

(2) V. Sulpice Sévère, Hist. ecclés., liv. II.

Digitized by Google

Belgique et y demeura pendant quelques années (1). Saint Martin visita aussi cette province pendant le cours de son glorieux épiscopat. Il se rendit à Trèves une première fois, en 373, pour solliciter de l'empereur Valentinien plusieurs grâces, que ce prince était bien déterminé à refuser, et qu'il accorda cependant, quand il eut vu et entendu saint Martin. Celui-ci vint à Trèves une seconde fois, en 384, pour demander au tyran Maxime, qui s'empressa d'accéder aux prières du saint, la grâce de plusieurs personnages recommandables, qui avaient été persécutés après le meurtre de Gratien; enfin, il visita Trèves de nouveau, en 386, au moment où Maxime était occupé de l'affaire des Priscillianistes. Ces trois voyages de saint Martin ont laissé des souvenirs ineffaçables dans la Première Belgique, où il opéra d'ailleurs différents miracles, et aujourd'hui encore une foule d'églises sont dédiées sous l'invocation du saint évêque de Tours (2).

Le séjour fréquent des empereurs attirait dans la ville de Trèves la plupart des hommes célèbres de cette époque, et saint Ambroise s'y rendit deux fois, pour des négociations importantes dont il avait été chargé par Valentinien II (3). La métropole de la Première Belgique avait alors pour évêque Félix, qui est honoré comme bienheureux dans son église, et dont Sulpice Sévère parle comme d'un saint personnage, digne de vivre dans un temps meilleur (4). Après un épiscopat de douze années, il se retira dans un monastère qu'il avait construit, aux portes de Trèves, sous l'invocation de la Sainte Vierge et des saints martyrs de légion thébaine (5), et on croit que, surpris par les ruses des sectaires, il

(1) V. Præf. lib. II comm. in epist. ad Galat., ibid., col. 255 et 256.

(2) V. Sulpice Sévère, Dialog., II, c. 6, 7, III, c. 15; Vita s. Martini, c. 15 et 23.

(3) V. s. Ambroise, t. II, col. 1194.

(4) V. Dialog , III, c. 15.

(5) V. Bolland., Acta sanctor. 26 mart.

Digitized by Google

avait eu le malheur de se laisser entraîner dans l'hérésie des Priscillianistes.

Cette rapide esquisse des premiers évêques de Trèves est presque tout ce que l'histoire nous a conservé. On en sait moins encore sur les évêques de Metz ; car on ne connaît guère que les noms de saint Clément, de saint Céleste, de saint Félix et de saint Patient, qui en occupèrent le siège épiscopal à la fin du IIIe siècle et pendant une partie du IVe. Saint Victor, cinquième évêque de Metz, assista, en 346, au concile de Cologne, où fut déposé le métropolitain Euphratas, et, en 347, au concile de Sardique (1). Ses successeurs immédiats, saint Victor II, saint Siméon, Sambuce et Rufus, ne nous ont guère laissé que leurs noms (2).

Le premier évêque de Verdun fut saint Saintin, qui se trouva également au concile de Cologne ; ses successeurs furent saint Maur, saint Salvin et saint Arator, dont les actions n'ont pas été enregistrées par l'histoire. Enfin, l'église de Toul ne paraît avoir eu d'évêques que plus tard encore. En effet, saint Mansuy, réputé le plus ancien évêque de cette ville, ne commença à siéger qu'après la persécution de Julien, c'est-à-dire vers l'année 365 ou 366 ; mais, d'après une tradition dont nous retrouvons les traces dans les livres liturgiques de Toul, il y aurait eu antérieurement à Julien un autre évêque, saint Euchaire, qui aurait habité Grandesina, la ville la plus peuplée et la plus importante de la *civitas* des Leuci (3). Quoiqu'il en soit, on est généralement d'accord que le premier évêque de Toul a été saint Mansuy (Mansuetus), que l'on croit avoir été originaire de l'île de Bretagne. Son culte est aujourd'hui, comme autrefois, très-populaire en Lorraine ; néanmoins, on sait bien peu de choses sur sa vie, et la

(1) V. Labbe, Concil., t. II, col. 615.
(2) V. Hist. de Metz, t. I, p. 198-221.
(3) V. notamment le bréviaire de 1512, le missel de 1550 et le bréviaire de 1593, au 20 octobre.

Digitized by Google

même obscurité s'étend à ses premiers successeurs, Amon, Alchas et Celsin, qui sont tous trois rangés au nombre des bienheureux.

Il semble, du reste, que le paganisme se maintint longtemps dans la Première Belgique ; qu'il fallut de grands efforts pour le déraciner, et que pendant le IVe siècle on ne comptait dans les vallées de la Moselle et de la Meuse qu'un assez petit nombre de chrétiens. Il en fut de même dans les contrées voisines, et malgré le zèle des évêques d'Argentoratum (Strasbourg), le temple d'Hercule qui s'élevait dans cette ville ne fut détruit qu'en 449 (1). On a découvert en Lorraine une multitude de sépultures gallo-romaines, et l'on a reconnu sur presque tous les tombeaux des indices de paganisme ; cependant, à partir du moment (an. 399) où l'empereur Honorius publia une constitution qui, confirmant les lois précédemment rendues contre l'idolâtrie, permettait de briser les idoles et d'anéantir les vestiges du polythéisme gréco-romain (2), celui-ci déclina sensiblement ; mais sa destruction fut lente, et nous verrons plus loin qu'elle n'était pas encore accomplie au milieu du VIe siècle.

Nous n'avons rien dit encore des martyrs qui cimentèrent de leur sang l'établissement du christianisme dans la Première Belgique. Ils furent nombreux à Trèves, où la religion chrétienne s'était introduite d'assez bonne heure et avait fait des progrès ; malheureusement les détails que l'on trouve dans divers ouvrages sont loin d'être authentiques ; les cités des Mediomatrici et des Verodunenses ne paraissent pas avoir été le théâtre de persécutions bien sanglantes, ou du moins l'histoire n'en a pas conservé le souvenir ; et quant à la *civitas* des Leuci, elle fournit plusieurs martyrs sous le règne de Julien. On sait que ce prince ne rendit aucun édit prononçant

(1) V. Grandidier, Hist. de l'église de Strasbourg, t. I, p. 157.
(2) V. Code Théod., lib. XV, tit. 10, c. 16.

Digitized by Google

la peine capitale contre ceux qui professaient la religion nouvelle, mais il toléra la persécution dans tous les lieux où il plut aux magistrats de la commencer. Saint Euchaire, qui passe à tort ou à raison pour avoir été le premier évêque de la cité des Leuci, fut emprisonné et eut la tête tranchée auprès du village de Pompey, au confluent de la Meurthe et de la Moselle, dans un champ renfermant un cimetière gallo-romain et mérovingien (1).

Une autre victime de la même persécution est saint Eliphe ou Elophe, qui, d'après une tradition peu authentique, aurait été le frère de saint Euchaire. Arrêté par une troupe de païens et de juifs (2), il fut martyrisé dans une plaine située entre Grandesina et Frumentosa (Fruze) (3). Enfin, on peut encore placer à la même date les martyres de sainte Libaire et de sainte Menne, qui était spécialement révérée à Poussay ou Porsas (Portus suavis), près de Mirecourt.

La Première Belgique n'enfanta pas seulement des martyrs, elle produisit aussi des écrivains chrétiens, dont la renommée et les écrits ont traversé les âges. Sans parler de saint Ambroise, né à Trèves, où son père remplissait les importantes fonctions de préfet du prétoire, cette ville donna le jour à Salvien, qui déplora avec tant de vérité et d'éloquence les crimes et les malheurs de ses contemporains, qu'il fut surnommé le Jérémie du Ve siècle. Il nous reste de lui un traité du gouvernement de la Providence, un livre contre l'avarice

(1) Il existe encore en ce lieu une chapelle du XIVe siècle, sur les murs de laquelle se lisent deux inscriptions, l'une en latin, l'autre en vers français, qui rappellent, mais d'une manière fort inexacte, la vie et le martyre de saint Euchaire. Elles sont imprimées dans le Journal de la société d'archéologie lorraine, année 1852-53, p. 22 et 23.

(2) Il paraît qu'il y avait déjà des juifs établis dans la Première Belgique pendant la période gallo-romaine.

(3) Sa Vie a été écrite au XIIe siècle, mais d'après une vie beaucoup plus ancienne, par Rupert, abbé de Deutz (auprès de Cologne). Elle est imprimée dans Surius et dans les Bollandistes, au 16 octobre.

Digitized by Google

et des épîtres. Ces ouvrages sont écrits d'un style élégant et ferme, et l'on y rencontre des pages sublimes, notamment le fameux passage, si souvent cité, où Salvien décrit la ruine et la désolation de sa patrie. Saint Vincent de Lérins était né à Toul, selon la plus commune opinion. Après avoir consumé une partie de sa carrière dans les agitations du monde, il se retira dans l'île de Lérins, où s'élevait un monastère célèbre et y embrassa la vie religieuse ; c'est là qu'il écrivit le *Commonitorium adversus hœreticos*, dans lequel on trouve des armes pour combattre toutes les erreurs, quoique le but principal de l'auteur eût été de réfuter l'hérésie de Nestorius, qui venait d'être anathémisée. Cet illustre solitaire mourut vers le milieu du Ve siècle. Il avait pour frère saint Loup, qui fut, comme lui, moine de Lérins, et que ses vertus firent élever plus tard sur le siège épiscopal de Troyes. Sidoine Apollinaire l'appelait le premier des prélats, et les évêques des Gaules le députèrent dans la Grande Bretagne, avec saint Germain d'Auxerre, pour arrêter dans cette île les progrès de l'hérésie pélagienne. Nous verrons plus loin qu'il rendit encore d'autres services à la chrétienté.

Lorsque, plusieurs années après cette mission, saint Germain retourna dans la Grande Bretagne, pour y combattre de nouveau le pélagianisme, il se fit accompagner par un disciple de saint Loup : saint Sévère, métropolitain de Trèves, que l'on regardait comme un des prélats les plus distingués de la Gaule (1).

L'église de Trèves jouissait alors d'une grande réputation ; ce qui prouve la ferveur des chrétiens de la Première Belgique, c'est que, dès la seconde moitié du IVe siècle, la vie monastique commença à être connue et pratiquée chez eux, et saint Augustin rapporte que l'on rencontrait des

(1) V. Vita s. Lupi, dans Surius, au 29 juillet.

Digitized by Google

monastères aux portes mêmes de la ville de Trèves (1). Mais il n'y faut voir que des essais, et les premières communautés établies dans notre pays ne subsistèrent pas longtemps.

(1) V. Confessions, liv. VIII, c. 6.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

INVASION DES BARBARES. ROYAUME D'AUSTRASIE.

(406-751.)

Après bien des révolutions et des guerres sanglantes, les différentes provinces de l'empire avaient été réunies sous le sceptre de Théodose Ier, et l'on se flattait de voir le colosse romain reprendre quelque vigueur; malheureusement Théodose mourut jeune et laissa ses états à deux fils peu dignes de lui succéder (an. 395). Cependant, les peuples barbares avaient été tellement frappés d'admiration et de crainte pendant le règne de ce prince, qu'il se passa près de dix ans avant qu'ils osassent insulter de nouveau les frontières de l'empire. La Gaule jouit, pendant ce temps, d'une paix et d'une sécurité qu'elle ne connaissait plus. Claudien trace, avec l'emphase et l'exagération familières aux poëtes, un tableau magnifique de la prospérité de notre patrie. « Les » Saliens, qui n'avaient, dit-il, d'autre exercice que les com- » bats, commencent à cultiver la terre; les Sicambres chan- » gent leurs épées en faulx et en instruments de labourage. » Les Belges mènent sans crainte leurs troupeaux au delà du » Rhin; ..... on chasse librement dans la forêt Hercy- » nienne et l'on peut sans danger abattre les bois que les » Barbares avaient consacrés à l'exercice de leur culte, et » qu'ils regardaient comme des divinités. Ils chérissent, ils » respectent leurs vainqueurs, ils s'honorent de servir dans

Digitized by Google

» leurs armées et de combattre sous leurs aigles. La » province romaine n'est pas plus soumise aux empereurs, » que les Francs ne le sont aux rois que les maîtres de » l'empire leur ont donnés (1). »

Mais cette paix ne devait pas être longue. En 406, les Alemans, les Vandales et les Suèves traversèrent le Rhin et envahirent la Gaule; ils furent immédiatement suivis d'une nuée d'autres peuples barbares, et il devint impossible de leur opposer une résistance efficace. La Première Belgique fut, à raison même de sa position géographique, immédiatement conquise et dévastée. La ville de Trèves, tant de fois menacée par les Barbares, tomba en leur pouvoir et fut saccagée sans miséricorde. Metz se préparait à opposer une vigoureuse résistance; mais on dit que, pendant la nuit qui précéda l'arrivée des Barbares, un pan de muraille s'écroûla et rendit la défense impossible. Metz fut pillé et brûlé (2). Les petites villes de la Première Belgique n'eurent pas un meilleur sort; des fouilles faites sur l'emplacement de Solimariaca ont prouvé qu'elle avait été prise d'assaut, après un terrible combat. On a découvert, sur l'emplacement des fossés, des glaives, des fers de lance, des casques et des débris d'armures. De nombreux squelettes étaient épars çà et là, les uns couchés dans diverses positions, les autres assis et appuyés contre la base des murailles; la place une fois prise, les Barbares massacrèrent les habitants, pillèrent et brûlèrent les maisons et se retirèrent, sans même laisser dans cette malheureuse ville un seul être vivant, puisque les morts ne reçurent pas la sépulture, et que les armes ne furent pas recueillies (3).

Les Barbares, païens pour la plupart, égorgèrent même,

(1) V. in Primum consul. Stilic., lib. I, v. 222 et seq.

(2) V. Orose, lib. VII, c. 40; S. Prosper, Chronic., ad ann. 406; Vita s. Trudonis, dans Mabillon, Acta ss. ord. s. Bened., sæc. 2°, p. 1076.

(3) V. M. Beaulieu, ibid., t. I, p. 227 et 228.

Digitized by Google

par fanatisme ou par amusement, plusieurs personnages que leurs vertus et le genre de leur mort ont fait mettre au rang des martyrs. Tel est saint Donatus ou saint Don, qui fut tué près de Varangéville, sur la rive droite de la Meurthe, dans le lieu où s'élevait une chapelle commémorative démolie au siècle dernier; tel est aussi saint Livier, qui fut martyrisé près du *vicus* de Marsallum (1).

Pendant la première moitié du Ve siècle, les pays arrosés par la Moselle et la Meuse furent presque continuellement sillonnés par différents peuples barbares, qui cherchaient des terres où ils pussent s'établir. En 451, une dernière invasion, plus terrible que les précédentes, vint causer dans la Première Belgique de nouveaux ravages et de nouveaux malheurs. La ville de Metz, qui avait été en partie reconstruite depuis l'incendie de 406, fut saccagée une seconde fois. On sait que les Huns s'avancèrent ensuite vers le centre de la Gaule. La ville de Troyes, exposée sans défense à leur fureur, s'attendait à subir le sort le plus affreux, mais son évêque, saint Loup, alla trouver Attila, parvint à le fléchir et obtint que Troyes fût respectée. Attila fut même tellement frappé par l'extérieur majestueux et les vertus de saint Loup, qu'il le garda près de lui et ne le renvoya qu'au moment où les Huns traversèrent le Rhin, pour s'enfoncer dans les forêts de la Germanie (2).

A cette époque, la Première Belgique dépendait encore, au moins nominalement, de l'empire romain. Trèves n'offrait plus, au reste, qu'une ombre de son ancienne splendeur; trois fois elle avait été prise et pillée par les Barbares; et, chose incroyable, si elle n'était attestée par un témoin oculaire, ceux de ses habitants qui avaient échappé à la mort n'avaient pas

(1) V. Benoit Picart, Hist. de Toul, p. 213 et 214; Meurisse, Hist. des évesques de Metz, p. 52.

(2) V. Grégoire de Tours, Hist. Franc., lib. II, c. 6; Vita s. Lupi, dans Surius, au 29 juillet.

Digitized by Google

rougi de demander aux empereurs le rétablissement des jeux du cirque. C'est alors que Salvien leur adressa, dans son livre du gouvernement de la Providence, cette foudroyante apostrophe, qui demeurera comme un éternel monument de la dégradation profonde produite par le paganisme (1). Peu de temps après la retraite des Huns, Trèves fut définitivement détachée de l'empire et passa sous la domination des Francs. Frédégaire rapporte que l'empereur Avitus, étant venu visiter cette ville, outragea la femme d'un sénateur trévirois nommé Lucius, et que celui-ci, pour se venger, livra la ville aux Francs, par qui elle fut ravagée une quatrième fois (2).

Au milieu de toutes ces secousses, les églises de la Première Belgique restèrent heureusement debout; la succession épiscopale ne fut pas interrompue sur les quatre sièges de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun, et les évêques préparèrent en silence la régénération dont les siècles suivants furent témoins. Quelques uns ne se bornèrent même pas à raffermir la foi des fidèles confiés à leurs soins, et à combattre chez eux contre le polythéisme; on les vit prendre part aux affaires de l'église universelle, ou aider les évêques voisins dont la position était encore plus difficile que la leur. Nous avons dit plus haut que saint Sévère, métropolitain de Trèves, s'était rendu dans la Grande Bretagne pour y combattre le pélagianisme; le même évêque voulut aussi parcourir la Première Germanie, pour annoncer l'évangile aux païens que l'on n'avait pu convertir avant l'invasion, et à ceux qui s'étaient fixés dans cette contrée à la suite de l'invasion elle-même (3).

La Première Belgique, soumise à l'autorité des rois francs, suivit et partagea les révolutions de l'empire qu'ils avaient

(1) V. de Gubern. Dei, lib. VII, dans la Bibl. max. Patrum, t. VIII, p. 364.

(2) V. Frédégaire, Chronic., lib. IV, c. 7.

(3) V. Vita s. Germani Autissiodorensis, lib. II, c. 1, dans les Bollandistes, au 31 juillet.

Digitized by Google

fondé, et nous sortirions du plan que nous nous sommes tracé si nous entreprenions de raconter avec détail tout ce qui peut se rattacher à cette histoire ; on ne trouvera donc ici que les particularités relatives aux contrées dont la Lorraine se forma dans les siècles suivants.

C'est une ville de ce pays qui peut revendiquer l'honneur d'avoir initié à la connaissance du christianisme Clovis, le véritable créateur de la monarchie des Francs. Après la bataille de Tolbiac, pendant laquelle il avait promis à Dieu de se convertir, s'il remportait la victoire, Clovis traversa la Première Belgique. Arrivé dans la ville de Toul, il demanda à l'évêque, saint Ursus, un ecclésiastique instruit et capable d'enseigner à un roi les principes de la religion chrétienne. L'évêque lui amena saint Védast ou Vaast. Ce prêtre était originaire d'Aquitaine, mais s'était retiré dans le diocèse de Toul, où il avait embrassé la vie érémitique. La renommée de ses vertus et de ses austérités l'obligea bientôt de sortir de sa retraite. Il partit avec Clovis et l'accompagna jusqu'à Reims, en lui exposant les dogmes et la morale du christianisme (1).

Clovis étant mort en 511, ses quatre fils partagèrent ses états, et notre pays fit partie du lot qui échut à Thierry. Ce prince, né d'une concubine, avant le mariage de Clovis, fut le premier roi des Francs orientaux, et son royaume prit le nom d'Austrasie ou royaume de l'est. On sait que les vallées de la Meuse et de la Moselle avaient été conquises et occupées par une tribu franque distincte de celle dont Clovis était le chef. Ces Francs orientaux, auxquels on donna le nom de ripuaires, n'avaient ni les mêmes coutumes, ni les mêmes lois que les autres Francs, et cette différence de mœurs, d'habitudes et de lois peut éclaircir certaines questions, dont la solution semble présenter des difficultés insurmontables.

Thierry, quoique fils d'une concubine sans doute païenne,

(1) V. Vita s. Vedasti, dans les Bollandistes, au 6 février.

Digitized by Google

eut de grands égards pour le clergé catholique; il avait surtout une vénération profonde pour saint Nicétius, métropolitain de Trèves, malgré la liberté avec laquelle le prélat lui reprochait souvent ses fautes. Saint Nicétius usa d'une liberté semblable à l'égard de Théodebert, fils et successeur de Thierry. Il le reprenait souvent, avec une louable hardiesse, et ne ménageait pas davantage les vices des familiers du prince. Un dimanche, Théodebert s'était présenté dans la métropole de Trèves, avec plusieurs courtisans auxquels le saint évêque avait interdit d'assister au sacrifice de la messe. Après la lecture des leçons et l'oblation du pain et du vin, Nicétius se tourna vers le roi et lui dit : « Nous n'acheverons le saint sacrifice que si les » excommuniés se retirent de l'église ». Le roi voulut d'abord s'y opposer, mais finit par applaudir lui-même à la noble fermeté de l'évêque (1).

Le prince était, au reste, un homme violent et de mauvaises mœurs; on sait qu'il avait chassé son épouse Visigarde et qu'il vivait avec une gauloise, d'une famille distinguée, nommée Deutérie. Cette femme, qui était mariée, avait une fille fort belle; craignant que cette dernière ne la supplantât, elle gagna, à prix d'or, le conducteur du char de la jeune fille, et ce misérable la précipita dans la Meuse, au moment où elle traversait la ville de Verdun (2).

Théodebert mourut après un règne de quinze ans, et eut pour successeur son fils Théodebald; le récit des actions de ce prince n'appartient pas à notre sujet; nous devons cependant mentionner un événement qui eut lieu sous son règne, et qui prouve que le pouvoir royal, quoiqu'absolu en apparence, était quelquefois dominé par les violentes passions de la multude. Théodebald reçut des plaintes nombreuses contre le gallo-romain Parthénius, que Théodebert avait chargé de

(1) V. Grégoire de Tours, Vitæ Patrum, c. 17, n° 2.
(2) V. idem., Hist. Franc., lib. III, c. 26.

Digitized by Google

l'administration des impôts. Parthénius, qui avait conservé les traditions de la fiscalité impériale, exercé sa charge avec beaucoup de rigueur et même entrepris d'établir de nouvelles impositions, était devenu odieux au peuple. Sachant que le roi montrait peu de dispositions à le défendre, il voulut lui-même se rendre à Trèves pour haranguer la multitude et essayer de l'apaiser. Il se mit en route, accompagné de deux évêques. Ceux-ci, ayant vu, à leur arrivée à Trèves, que la vie de Parthénius était menacée, l'introduisirent furtivement dans la métropole et le cachèrent dans un coffre, sur lequel ils étendirent des draperies et des ornements d'église; mais cette ruse fut inutile; car le peuple furieux entra dans l'édifice, et, ayant découvert Parthénius, le tira dehors avec violence, l'attacha à un poteau et le lapida (1).

En 555, le roi Théodebald mourut, et ses états tombèrent au pouvoir de Clotaire Ier, roi de Soissons, qui réunit, comme Clovis, tous les pays occupés par les Francs. Après sa mort, arrivée en 561, ces pays furent divisés de nouveau, et le royaume d'Austrasie fut cédé à Sigebert Ier, un des fils de Clotaire. Les rois d'Austrasie avaient jusqu'alors résidé à Metz; Sigebert, sans doute pour surveiller plus facilement les entreprises de ses frères, choisit pour demeure la cité de Reims, qui est, en effet, bien plus rapprochée du centre de la France (2); mais, sous le successeur de Sigebert, Metz redevint la capitale de l'Austrasie. Sigebert ayant été assassiné après un règne assez court, son fils Childebert monta sur le trône, et peu de temps après, Gontran, roi de Bourgogne, dont les deux fils n'avaient pas vécu, voulut adopter Childebert, qui était encore jeune. Il y eut, à cette occasion, une assemblée solennelle à Pompierre, sur le Mouzon, entre la Marche-en-Barrois et Neufchâteau (an. 577). Gontran, après avoir em-

(1) V. idem, ibid., c. 36.
(2) V. idem, ibid., lib. IV, c. 22.

Digitized by Google

brassé son neveu, lui dit : « Puisque Dieu, en punition de » mes péchés, m'a enlevé mes deux enfants, je veux que dé- » sormais vous me teniez lieu de fils ». Ensuite, il le fit asseoir sur son trône, et ajouta : « Je vous donne tout mon » royaume ; à l'avenir le même bouclier nous couvrira et la » même lance nous défendra. Si Dieu me donne plus tard » des enfants, je vous regarderai toujours comme mon fils, » et il y aura entre vous et moi, et nos deux familles une » concorde éternelle ». Ils mangèrent ensemble et se séparèrent, mais leur amitié ne dura pas longtemps (1). Ils se réconcilièrent quelques années après, et, en 587, ils eurent une seconde entrevue dans le diocèse de Langres; ce fut en cette circonstance qu'eut lieu le meurtre de Gontran-Boson, que nous nous bornerons à mentionner ici, bien que la généreuse intervention de Magnéric, métropolitain de Trèves, et de saint Airy, évêque de Verdun, rattache en quelque sorte à l'histoire de notre patrie ce sanglant épisode des annales mérovingiennes. Trois années plus tard, saint Airy éprouva de nouveau combien les idées de paix et de commisération étaient encore étrangères aux descendants des conquérants de la Gaule. Deux des principaux leudes austrasiens, Ursion et Berthefred, avaient ourdi une conspiration contre le roi Childebert et sa mère Brunehaut. Ils avaient engagé dans cette conspiration Ranching, seigneur neustrien qui se trouvait alors en Austrasie, et ils comptaient massacrer Childebert et Brunehaut, s'emparer des deux fils du roi, Théodebert et Théoderic, qui étaient encore enfants, et les faire proclamer rois d'Austrasie et de Bourgogne, pour régner sous leur nom, en qualité de maires du palais. Gontran, ayant appris le projet de ces leudes, en prévint Childebert; celui-ci manda aussitôt Ranching, qui se présenta sans défiance et fut mis à mort, au moment où il quittait le roi. Ursion et Berthefred

(1) V. idem, ibid., lib. V, c. 17 et 18.

Digitized by Google

avaient réuni des hommes affidés et s'avançaient vers Metz, dans le but de mettre leur dessein à exécution ; mais ayant connu la mort de Ranching, ils se hâtèrent de se retirer, avec leurs complices, dans un château que Grégoire de Tours appelle *Castrum Vabrense*, parce qu'il était situé dans le *Pagus Vabrensis*, nommé aujourd'hui la Voivre. Ce château occupait une montagne assez haute, sur laquelle s'élevait aussi une église dédiée à saint Martin (1). Les soldats du roi d'Austrasie ne tardèrent pas à en faire le siège. Brunehaut, qui avait été marraine d'une des filles de Berthefred, voulut le sauver, mais il refusa de quitter Ursion. Les soldats attaquèrent l'église de Saint-Martin, dans laquelle les conjurés s'étaient réfugiés, et Ursion fut tué dans le combat. Son complice parvint à s'échapper, au milieu du tumulte, et, ayant gagné la ville de Verdun, choisit pour asile l'oratoire de la maison épiscopale ; les soldats de Childebert entourèrent la maison et demandèrent que Berthefred leur fût livré ; saint Airy s'y refusa et défendit l'entrée de sa demeure ; alors les assaillants montèrent sur le toit de l'oratoire, lancèrent les tuiles et les poutres sur Berthefred et l'assommèrent ainsi, avec trois de ses domestiques. Saint Airy fut fort irrité de ce que ce seigneur eût été tué, malgré la sainteté du lieu où il se trouvait, et Childebert, pour calmer l'évêque, lui envoya de magnifiques présents ; néanmoins, celui-ci demeura inconsolable de la mort de Berthefred, qu'il croyait innocent, et surtout de l'assassinat de Gontran-Boson (2).

Cette affaire eut encore d'autres suites. On découvrit que Giles, métropolitain de Reims, avait trempé dans la conjuration ; Childebert le fit arrêter et conduire à Metz, et convoqua un concile à Verdun, pour le mois d'octobre 590 ; mais saint

(1) Les antiquaires et les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu où il faut chercher le *Castrum Vabrense*. Il est probable que ce *castrum* était peu éloigné d'Hattonchâtel.

(2) V. Grégoire de Tours, Hist. Franc., lib. IX, c. 9 et 23.

Digitized by Google

Airy ayant représenté que la ville de Verdun n'était pas en état de recevoir convenablement une si nombreuse assemblée, le concile se tint à Metz au mois de novembre. Giles fut reconnu coupable et déposé, ainsi que l'abbé du fameux monastère de Saint-Remy, qui était son complice (1).

La même année, ou l'année suivante, la ville de Metz fut soumise au plus cruel traitement par une armée franque qui se rendait en Italie. Les soldats, attirés par l'appât du butin que devait leur offrir une cité aussi riche et aussi populeuse, la traitèrent en ville conquise et y commirent même de grandes cruautés (2).

Childebert, qui, en 593, avait réuni le royaume de Bourgogne à celui d'Austrasie, mourut en 596. Son fils aîné Théodebert, qui n'avait que dix ou onze ans, fut roi d'Austrasie; le second, Théoderic, âgé seulement de neuf ans, eut la Bourgogne; mais leur aïeule Brunehaut gouverna en leur nom, et ce ne fut pas sans gloire. Elle ne fut pas heureuse toutefois dans la guerre qu'elle eut à soutenir contre Frédégonde, qui régnait en Neustrie comme tutrice de son fils Clotaire II, et ses troupes perdirent une sanglante bataille à Latofao (3). Quelques historiens lorrains, et notamment Dom Calmet, ont prétendu que ce lieu correspondait à Liffol ou Liffou-le-Grand, près de Neufchâteau; mais il est probable que Latofao était plus rapproché du royaume de Neustrie, ou même situé dans ce royaume.

En 610, Théodebert et Théoderic se brouillèrent au sujet du partage que leur aïeule avait fait des états de leur père. Après plusieurs négociations, ils en vinrent à une guerre ouverte. Théoderic, ayant réuni une armée formidable et s'étant assuré la neutralité de Clotaire II, roi de Neustrie,

(1) V. idem, ibid., c. 38.
(2) V. idem, ibid., lib. X, c. 3.
(3) V. Frédégaire, Chronic., lib. V, c. 17.

Digitized by Google

pénétra dans l'Austrasie du côté de la Champagne. Il s'empara de la forteresse de Nasium et s'avança vers la cité de Toul. Son frère accourait à sa rencontre, et ils se livrèrent bataille sur le territoire de cette ville. Théodebert vaincu se sauva à Metz, puis à Cologne. Ayant rassemblé une nouvelle armée, il livra une seconde bataille à Tolbiac, fut encore défait et tomba entre les mains de son frère, qui le fit périr et réunit sous son pouvoir les deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. Théoderic mourut lui-même à Metz, au moment où il allait porter la guerre dans les états de Clotaire (1).

Celui-ci forma alors le projet de conquérir les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne, et tout conspirait à favoriser ce dessein ; Théoderic avait, il est vrai, laissé quatre fils, mais c'étaient des enfants hors d'état d'agir par eux-mêmes ; Brunehaut, leur bisaïeule, était fort âgée, et d'ailleurs détestée par les leudes austrasiens et bourguignons, las de se voir gouvernés par une femme ; la plupart d'entr'eux préféraient beaucoup la domination de Clotaire, et les plus puissants, Arnulf, qui fut plus tard évêque de Metz, et Pépin, son ami, prirent chaudement parti pour ce prince et firent recevoir ses soldats dans plusieurs villes (2). La suite de cette révolution appartient à l'histoire générale de France ; on sait que l'entreprise du roi de Neustrie eut pour résultat l'extermination de la famille de Théoderic, et l'élévation de Clotaire sur les trônes d'Austrasie et de Bourgogne (an. 613).

Cet état de choses ne dura qu'un petit nombre d'années. Quoique Clotaire eût respecté l'indépendance de l'Austrasie, les leudes de ce royaume furent bientôt fatigués d'obéir à un prince qui ne résidait pas ordinairement au milieu d'eux, et le roi, pour les satisfaire, fut obligé, en 622, de céder à son fils Dagobert Ier le royaume d'Austrasie, à l'exception toute-

(1) V. idem, ibid., c. 37, 38, 39 et 42.
(2) V. idem, ibid., c. 40.

Digitized by Google

fois de la forêt des Ardennes, des montagnes des Vosges, et des provinces occidentales qui avaient autrefois dépendu de ce royaume. Comme Dagobert était encore fort jeune, Clotaire lui donna pour ministres Arnulf et Pépin (1).

Arnulf, ou plutôt saint Arnould, était né à Lay, village situé à peu de distance de Nancy. Son père, qui se nommait Arnoald-Bogis, était un des principaux officiers du roi Childebert. Arnould montra, dès sa plus tendre jeunesse, une grande intelligence, et l'on vit, de bonne heure, se développer chez lui le germe des talents qui devaient plus tard le rendre digne de s'asseoir dans le conseil des rois francs. Sa piété et sa charité étaient plus remarquables encore, et l'on dit qu'un pieux solitaire appelé Stéphanus, qui avait quitté l'Italie pour venir se fixer dans les environs de Lay, déclara que Dieu lui avait révélé, avant la naissance d'Arnould, que cet enfant devait être un jour la gloire de l'Eglise et le père des pauvres. Il ne se destina pas cependant à l'état ecclésiastique, et reçut, au contraire, une éducation militaire ; mais la culture de son intelligence ne fut pas négligée, et il fit dans l'étude des lettres des progrès rapides. Les services qu'il rendit dans une guerre contre les tribus saxonnes ne restèrent pas sans récompense; Théodebert lui confia un gouvernement assez important, et la douleur que causa à saint Arnould la mort de ce prince, son bienfaiteur, l'engagea à favoriser Clotaire et à jouer un rôle actif dans la révolution qui amena la réunion momentanée des divers royaumes francs. On fait remonter à cette époque, et même plus haut, sa liaison avec Romaric, leude austrasien, fort attaché au parti de Théodebert, et qui avait tout perdu après la défaite et le meurtre de ce prince. Arnould, qui n'avait pas cessé de vivre comme un anachorète, même au milieu des camps et à la suite des rois, forma le projet d'abandonner ses biens et de se retirer, avec son ami Ro-

(1) V. idem, ibid., c. 47.

Digitized by Google

maric, dans le monastère de Lérins ; mais Dieu en avait disposé autrement. L'évêque de Metz Papolus étant mort en 614, on vit se renouveler une de ces scènes si fréquentes dans les premiers siècles de l'Eglise. Le clergé et le peuple de la ville de Metz demandèrent à l'unanimité Arnould pour évêque. Clotaire y consentit volontiers, et Arnould fut, malgré ses larmes et sa résistance, obligé de se charger du lourd fardeau de l'épiscopat. Doda son épouse prit le voile dans un monastère de Trèves et y mourut dans l'exercice des plus pures vertus (1). Malgré le désir que le nouvel évêque éprouvait de se livrer tout entier à l'administration de son diocèse, il fut contraint de prendre part au gouvernement; Clotaire continua à l'appeler dans ses conseils, et cette charge devint encore plus pesante lorsque Dagobert fut mis en possession de l'Austrasie. Arnould n'usa jamais de son influence que pour inspirer au jeune roi les sentiments de modération, de conciliation et de justice qui n'avaient pas été le partage de ses prédécesseurs, et c'est en réalité au saint prélat que le royaume des Francs dut le bonheur et la paix qui signalèrent le règne de Dagobert Ier, homme sans capacité, sans mérite, et dont le nom serait oublié aujourd'hui, s'il n'avait eu pour ministres trois grands hommes : Arnould, saint Eloy et Pépin.

L'amour de la retraite devenait plus vif de jour en jour chez l'évêque de Metz ; quand il le pouvait sans que l'état ou son diocèse en souffrît, il allait habiter une de ses villas et passait quelques jours dans la prière et la méditation. Enfin, voulant rompre entièrement avec le monde, et pensant que Dagobert pouvait se passer de ses conseils, il lui demanda instamment la permission de quitter la cour, grâce qu'il avait déjà inutilement sollicitée de Clotaire II. Dagobert refusa; Arnould fit de nouvelles instances; alors le roi, dont le carac-

(1) V. Vita s. Arnulphi, dans Mabillon, Acta ss. ord. s. Bened., sæc. 2°, p. 150; vita s. Clodulphi, ibid., p. 1044.

Digitized by Google

tère était très-violent, s'écria : « Arnould, si vous vous obsti-
» nez à vous retirer, je ferai trancher la tête à votre fils bien
» aimé. Ma vie, lui répondit le saint évêque, est entre les
» mains de Dieu, et vous prouvez que vous ne savez pas
» maîtriser votre caractère, puisque vous voulez faire périr
» un homme innocent ». Dagobert, outré de colère, tira alors son épée et tâcha de frapper l'évêque; mais celui-ci s'écria : « Ah! malheureux prince, qu'allez-vous faire? Vous me
» rendez le mal pour le bien. Frappez! Je suis disposé à
» mourir et prêt à donner mon sang pour obéir à celui qui
» est mort pour moi ». Tant de fermeté désarma le roi, et la reine, étant entrée et ayant appris ce qui venait d'arriver, fit de vifs reproches à Dagobert. Ce dernier, passant tout-à-coup de la fureur à l'admiration et au respect, se jeta, avec la reine, aux pieds de l'évêque et lui dit : « Allez, Seigneur, dans la soli-
» tude, puisque vous le voulez ; mais daignez, avant de partir,
» nous pardonner le chagrin que nous vous avons causé » (1). Arnould les bénit et sortit du palais. Le bruit de son départ s'était déjà répandu dans la ville, et les pauvres, dont le prélat avait toujours été la providence, s'étaient réunis à la porte de la demeure royale. Saint Arnould se vit, dès qu'il fut sorti, entouré d'une foule immense de pauvres, d'infirmes, d'orphelins, qui le conjuraient, en pleurant, de ne pas abandonner la ville de Metz. « Mes enfants, leur dit-
» il, les yeux baignés de larmes, Dieu vous enverra un autre
» pasteur, qui veillera sur vous, car vous ne me verrez plus
» longtemps. Cherchez seulement le royaume de Dieu et sa
» justice, et tout le reste vous sera donné comme par sur-
» croît .» Il fit ensuite élire pour évêque saint Goëric, distribua aux pauvres le peu qui lui restait et se retira dans la solitude des Vosges. Nous aurons plus loin occasion de parler de la vie austère qu'il y mena.

(1) V. Vita s. Arnulphi, ibid., p. 154.

Digitized by Google

Arnould avait eu de son mariage deux fils : Clodulf, qui fut évêque de Metz longtemps après son père, et Ansigise ; ce dernier épousa Béga, fille de Pépin, et fut père de Pépin d'Héristal, aïeul de Charles Martel, bisaïeul de Pépin-le-Bref et trisaïeul de Charlemagne.

Après le départ de saint Arnould, tout le poids des affaires retomba sur Pépin, qui, en qualité de maire du palais, en avait toujours, au reste, supporté la part la plus lourde. Il s'adjoignit saint Cunibert, métropolitain de Cologne, et, sous leur habile administration, le royaume d'Austrasie et les royaumes de Neustrie et de Bourgogne s'élevèrent à un haut degré de prospérité et de splendeur, malgré la faiblesse et les désordres de Dagobert. Ce prince avait, en effet, quatre femmes qu'il décorait du nom de reines, sans compter plusieurs concubines, et, pour satisfaire l'avidité de toutes ces femmes, ainsi que de leurs famille, et pour subvenir aux dépenses de ce véritable harem, il chargea ses sujets de divers impôts et ne craignit pas d'usurper les biens de quelques églises (1).

Il demeurait ordinairement en Neustrie, depuis la mort de son père, dont il avait recueilli tout l'héritage ; mais, dès l'année 632, il réunit à Metz une assemblée des évêques et des leudes d'Austrasie, et céda ce royaume à son fils Sigebert, qui n'était encore qu'un enfant (2). Il voulut, sans doute, par là donner satisfaction aux Francs orientaux, qui ne pouvaient se résigner à obéir à un roi résidant hors de leur pays. On a écrit cependant que le but de Dagobert avait été de rendre plus facile la répression des brigandages que différentes tribus slaves et germaniques commettaient sur les frontières de la Germanie (3).

(1) V. Frédégaire, Chronic., lib. V, c. 58-61.
(2) V. idem, ibid., c. 75.
(3) V. Dom Calmet, Hist. de Lorraine, 1re édit., t. I, col. 399. Nous citerons toujours la première édition, à moins que nous n'avertissions du contraire.

Digitized by Google

Dagobert, en abandonnant à son fils Sigebert le royaume d'Austrasie, confia le gouvernement à saint Cunibert et à Adalgise, duc du palais. Pépin resta maire du palais de Neustrie, et, après la mort de Dagobert, arrivée au mois de janvier 638, il revint en Austrasie et partagea le pouvoir avec Cunibert. Il mourut en 640, et son fils Grimoald lui succéda comme maire du palais ; il eut pour compétiteur un leude nommé Otton, qui avait surveillé l'éducation du roi ; mais Grimoald, soutenu par saint Cunibert et par les nombreux amis de Pépin, parvint à écarter Otton, et, pour se mettre à l'abri de nouvelles inquiétudes, il le fit assassiner (1). Ce crime fut le prélude de plusieurs autres, qui faillirent compromettre pour toujours l'avenir si brillant de la famille de Pépin de Landen.

Sigebert II, qui était monté sur le trône à l'âge de trois ans et qui mourut jeune, ne ressembla nullement à ses prédécesseurs. Ceux-ci étaient presque tous des hommes fiers, violents, belliqueux, vindicatifs, livrés, sans retenue, à leurs passions et à leur penchant pour la débauche et les rapines. Sigebert, au contraire, était un homme de mœurs douces et tranquilles, redoutant la guerre, craignant de verser le sang, même pour la cause la plus juste. Il ne fit qu'une fois la guerre contre un gouverneur rebelle, et se repentit de l'avoir faite ; ami de l'Eglise et des moines, il s'occupa de fonder des monastères. Les abbayes étaient alors et furent longtemps l'asile de la piété et de la science, et en établissant, au milieu du pays des Francs, ces maisons de prière et d'étude, il contribua, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, à répandre la civilisation dans le royaume d'Austrasie. La plupart des monastères fondés par Sigebert étaient situés hors des limites de notre patrie, et il serait inutile par conséquent d'en donner la nomenclature ; mais nous ne pouvons nous dispenser de mentionner la célèbre abbaye de Saint-Martin-lès-Metz. Elle fut

(1) V. Frédégaire, ibid., c. 86 et 88.

Digitized by Google

d'abord établie sur le mont Saint-Quentin, qui est tout voisin de cette ville, puis transférée dans un des faubourgs, d'où lui est venu le nom de Saint-Martin-des-Champs (1).

Avec son amour pour la paix et la tranquillité, Sigebert devait être peu en état de réprimer les usurpations du maire du palais. Grimoald réussit, en effet, à se réserver la décision des affaires importantes, et ne laissa guère au prince que l'appareil et les dehors de la royauté. Il osa pousser plus loin ses prétentions. Sigebert, quoique marié depuis plusieurs années, n'avait pas d'enfants ; fatigué des obsessions du maire du palais, il lui promit d'adopter son fils Childebert et de lui laisser le trône, si la reine demeurait stérile (2). Cette adoption, qui devait avoir pour résultat de faire sortir le sceptre de la famille mérovingienne, mécontenta extrêmement les leudes austrasiens. Mais, vers l'année 652, la reine accoucha d'un fils, qui fut nommé Dagobert, et Grimoald parut renoncer à ses ambitieux projets. Il n'en était rien cependant.

Sigebert II mourut en 656, et, aussitôt après le décès du saint roi, Grimoald s'empara de la personne de Dagobert, qui n'avait encore que quatre ou cinq ans. Il ordonna de le raser et de le conduire secrètement en Ecosse, répandit le bruit que le jeune prince était mort, lui fit faire de magnifiques obsèques, et, alléguant l'adoption par Sigebert II de son propre fils Childebert, il le plaça sur le trône et régna sous son nom, comme maire du palais. Mais les leudes austrasiens ne supportèrent pas cette usurpation ; ils conspirèrent contre Grimoald, le mirent à mort, ainsi que son fils, et ne sachant ce

(1) Il y avait déjà, au commencement du VIIe siècle, hors de la ville de Metz une église dédiée à saint Martin. Saint Romaric y alla prier en 613, au rapport d'un biographe contemporain. Saint Sigebert se borna, sans doute, à fonder un monastère près de cette église. V. Vita s. Romarici, dans Mabillon, Acta ss. ord. s. Bened., sæc. 2°, p. 417.

(2) V. Vita s. Sigeberti, dans Duchesne, Hist. Franc., t. I, p. 593.

Digitized by Google

qu'était devenu le jeune Dagobert, décernèrent la couronne au roi de Neustrie, Clovis II, frère de Sigebert.

Clovis mourut lui-même peu de temps après (1), et ses états furent partagés entre ses deux fils aînés. Childéric, le second, eut l'Austrasie, et son frère aîné, Clotaire III roi de Neustrie, étant décédé peu de temps après, les royaumes francs se trouvèrent encore une fois réunis.

Childéric II résida alors en Neustrie, et l'Austrasie fut gouvernée par Wolfang, maire du palais, et par la reine Imnechilde, veuve de Sigebert. Cette princesse, ayant appris que son fils Dagobert avait été relégué dans l'île de Bretagne et n'était pas mort, comme Grimoald l'avait prétendu, fit prier saint Wilfrid, métropolitain d'Yorck, de renvoyer le jeune prince dans le pays des Francs. Il revint, en effet; Childéric, sur la demande du maire Wolfang et des amis de Sigebert II, lui céda l'Alsace et la Souabe, et Dagobert régna paisiblement sur ce petit état, pendant quelques années (2). Childéric ayant été assassiné en 673, son frère Théoderic, qui avait été enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis, fut proclamé roi de Neustrie, et Dagobert, soutenu par le crédit de Wolfang, prit possession du royaume d'Austrasie, sur lequel il avait les droits les plus légitimes.

Ce prince avait les goûts pacifiques et les vertus de son père; du reste, on sait peu de choses sur ses actions et son gouvernement. Vers 678, il eut à combattre Théoderic, roi de Neustrie, ou pour mieux dire le maire du palais Ebroïn, qui administrait pour le faible descendant de Clovis; il y eut, pendant cette guerre, de grands ravages commis sur les frontières de l'Austrasie; les églises mêmes furent pillées et brûlées, avec les corps des saints qu'elles contenaient (3). L'année

(1) V. Mabillon, Analecta, édit. in f°, p. 516-520.

(2) V. Vita s. Wilfridi, dans Mabillon, Acta ss. ord. s. Bened., sæc. 3°, part. I, p. 691.

(3) V. Vita sanctæ Salabergæ, dans Mabillon, ibid., sæc. 2°, p. 427.

Digitized by Google

suivante, Dagobert II, étant allé chasser dans la partie méridionale de la forêt des Ardennes, fut assassiné, le 23 décembre, par un nommé Jean, qui était son filleul. On croit que le maire du palais Wolfang fut massacré en même temps que le roi. D'après le martyrologe d'Adon, cette scène sanglante se serait passée dans la forêt de Voivre, en un lieu nommé Scortias, à trois milles du domaine royal de Stenay (1). Si l'on en croit, au contraire, le cartulaire de l'abbaye de Gorze, Dagobert aurait péri dans la forêt de Voivre, près d'une fontaine appelée Arphays, qui coule au pied d'un chêne, sur le territoire de Mouzay, et le meurtrier aurait porté le nom de Grimoald (2).

Quoiqu'il en soit, on voit, par cette citation, que le souvenir du règne et du meurtre de Dagobert II s'était conservé dans les contrées qui avaient formé les états de ce prince ; et les érudits du XVIIe siècle n'auraient pas eu besoin, pour rétablir Dagobert sur la liste des rois de France, de recourir à la vie de saint Wilfrid.

Les historiens ne sont pas d'accord sur les causes de l'assassinat du roi d'Austrasie ; suivant l'opinion qui nous semble la mieux fondée, ce meurtre serait l'œuvre d'Ebroïn, qui, voulant être maître de l'Austrasie, comme il l'était de la Neustrie et de la Bourgogne, n'aurait pas trouvé de moyen plus facile de parvenir à ses fins que de faire périr Dagobert et le maire du palais. Ce qui est certain, c'est que beaucoup de leudes austrasiens et plusieurs évêques trempèrent dans le complot; et lorsque saint Wilfrid traversa la Gaule, en revenant de Rome, il fut arrêté et faillit être mis à mort par les meurtriers de Dagobert (3). Ebroïn ne recueillit pas

(1) V. le Martyrologe d'Adon, au 10 des calendes de janvier.

(2) V. l'extrait de ce cartulaire dans Calmet, Hist., t. I., preuves, col. 469. La bibliothèque du grand séminaire de Nancy possède l'original ou du moins une ancienne copie de ce cartulaire.

(3) V. Vita s. Wilfridi, dans Mabillon, ibid., sæc. 3e, part. I, p. 695.

Digitized by Google

cependant les fruits de son crime ; l'assassinat du saint roi excita dans l'Austrasie une grande indignation ; les Francs orientaux refusèrent de subir le joug d'Ebroïn et de ses complices, et comme il leur était impossible de placer sur le trône un prince de la famille royale, car il semble que le fils de Dagobert était mort ou avait été massacré, à peu près en même temps que celui-ci, ils choisirent pour chef deux d'entr'eux, qui s'étaient fait remarquer par leur habileté et leur courage. Le premier était Pépin d'Héristal, fils d'Ansigise, et par conséquent petit-fils de saint Arnould et de Pépin de Landen ; le second se nommait Martin ; il était proche parent de Pépin, et l'on croit, non sans raison, qu'il était fils de saint Clou ou Clodulf, autre fils de saint Arnould, qui fut, comme son père, engagé dans les liens du mariage, avant d'occuper le siège épiscopal de Metz (1).

Les deux leudes austrasiens prirent le titre de ducs, et après avoir fait donner une honorable sépulture à Dagobert dans l'église Saint-Remy de Stenay (2), ils rassemblèrent leurs partisans et se disposèrent à résister à Ebroïn. Il paraît même qu'ils ne craignirent pas d'envahir la Neustrie ; une sanglante bataille s'engagea près d'un bourg ou d'un village qui est appelé Lucofao et Lucofago dans le Gesta regum francorum, Locofao dans les manuscrits de la continuation de Frédégaire. Les historiens lorrains, toujours disposés à revendiquer pour leur pays l'honneur d'avoir été le théâtre de grands événements, ont prétendu que Lucofao, qui signifie

(1) V. Vita s. Clodulphi, dans Mabillon, ibid., sæc. 2°, p. 1045 ; Annales benedictini, t. I, p. 563.

(2) En 872, sous le règne de Charles-le-Chauve, on procéda à la translation des reliques de saint Dagobert, qui furent placées dans une châsse, et on établit des chanoines dans l'église Saint-Remy ; mais, en 1069, Godefroy de Bouillon remplaça les chanoines par des religieux bénédictins, et ce fut l'origine du prieuré de Saint-Dagobert de Stenay, qui dépendait de l'abbaye de Gorze. V. Calmet, Hist., t. I, col. 437, et preuves, col, 469, 470, 502, 503 et 504.

Digitized by Google

le bois des hêtres, devait être identifié avec le bourg de Liffol ou Liffou (1) ; mais il est certain que la bataille de Lucofao fut livrée dans les environs de Laon, et sans doute près du village de Lafau, à trois ou quatre lieues de cette ville (2).

Les ducs austrasiens furent vaincus. Pépin parvint à s'échapper, et Martin fut obligé de s'enfermer dans la ville de Laon. Ebroïn lui promit la vie, s'il voulait se rendre, et l'ayant attiré de la sorte dans la villa d'Erchrecum (Ecry-sur-Aisne), où il campait, il le fit massacrer, avec ses compagnons (3). Pépin, arrivé heureusement en Austrasie, prit immédiatement les mesures nécessaires pour réparer le désastre de Lucofao, et parvint à empêcher Ebroïn d'envahir l'Austrasie. Ebroïn fut lui-même assassiné, peu de temps après, et eut pour successeurs plusieurs maires aussi incapapables qu'oppresseurs ; beaucoup de leudes et d'évêques neustriens furent contraints de se réfugier en Austrasie ; et quand tout sembla prêt pour une révolution, Pépin se mit à la tête d'une armée considérable et attaqua la Neustrie. Une bataille décisive, livrée à Testry près de Saint-Quentin, le rendit maître absolu. Le maire du palais de Neustrie fut tué, et le roi Thierry III se trouva trop heureux de conserver le titre et les honneurs royaux. Pépin nomma maire du palais de Neustrie un homme dévoué appelé Norbert, et se contentant pour lui-même du titre de maire du palais d'Austrasie, revint se fixer dans cette contrée, qui était le véritable siège de sa puissance et le berceau de sa famille (4).

A partir de cette époque, le royaume des Francs, agité par

(1) V. notamment Calmet, Hist., t. I, col. 438.

(2) V. Lebeuf, Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, t. I, p. 363 et suiv.

(3) V. la continuat. de Frédégaire, dans Duchesne, Hist. Franc., t. I, p. 668.

(4) V. ibid., t. I, p. 668-670 ; Annales Metenses, ibid., t. III, p. 264 et 265.

Digitized by Google

tant de troubles et de dissensions, ravagé par tant de guerres, commença à se relever et à se rétablir. La sage administration de Pépin opéra, dans peu d'années, une révolution presque complète ; il ne se contenta pas de mettre de l'ordre dans le gouvernement; il travailla également, et avec bonheur, à policer et adoucir les mœurs de la nation franque qui étaient restées assez sauvages, et que les funestes exemples donnés par les rois et les maires du palais avaient encore perverties et corrompues. Le récit de toutes les entreprises de Pépin appartient à l'histoire de France, et nous n'entrerons pas dans plus de détails à cet égard ; ajoutons seulement que Pépin, avec un titre modeste, était le véritable roi des Francs. Thierry III mourut en 691 et fut remplacé par ses deux fils : Clovis III, qui régna seulement quatre ans, et Childebert III, dont la vie se prolongea jusqu'en 711. Pépin mit ensuite sur le trône Dagobert III, fils de Childebert.

La mort du maire du palais, arrivée le 16 décembre 714, plongea non seulement l'Austrasie, mais tout le pays des Francs dans un abîme de déchirements, d'invasions et de guerres sanglantes, dont on ne sortit qu'en 719, au moment où Charles Martel, fils naturel de Pépin, fut parvenu à s'emparer du gouvernement et à acquérir une autorité semblable à celle qu'avait possédée son père. L'exposé de tous ces événements ne peut trouver place ici, non plus que l'histoire de l'administration de Charles Martel. Ce prince, étant tombé malade dans le palais de Verberie, convoqua près de lui les leudes de Neustrie et d'Austrasie, et, avec leur assentiment, partagea les royaumes francs entre ses deux fils aînés : Carloman eut l'Austrasie et les pays situés au delà du Rhin ; Pépin-le-Bref obtint la Neustrie et la Bourgogne. Charles mourut peu après (an. 741), et ses deux fils lui succédèrent ; mais quoiqu'ils eussent, comme leur père et leur aïeul, toute la réalité du pouvoir, ils jugèrent à propos de placer sur le trône un fantôme de roi, Childéric III, qui appartenait à la famille méro-

Digitized by Google

vingienne (1). En 747, Carloman prit le parti d'entrer dans un monastère, et laissa le gouvernement de l'Austrasie à son fils Drogon, mais, au bout de quelques années, Pépin, dont l'ambition égalait les talents, déposséda Drogon, fit donner la tonsure cléricale à ce jeune homme et aux autres fils de Carloman, et se trouva seul maître de la France (2).

(1) V. cependant Mabillon, Annales bened., t. II, p. 120 et 121.
(2) V. idem, ibid., p. 131.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

ÉTAT DE L'AUSTRASIE. PROGRÈS DU CHRISTIANISME. FONDATIONS MONASTIQUES.

Dans les révolutions dont nous venons de retracer rapidement l'histoire il n'est guère question que des conquérants, et on est tenté de croire que l'Austrasie ne renfermait plus aucun reste de l'ancienne population gallo-romaine ; il n'en était rien cependant ; l'Austrasie comptait, sans doute, beaucoup d'habitants appartenant à la race franque et issus des premiers conquérants ; elle en renfermait certainement plus que la Neustrie et que la Bourgogne ; mais le gros de la population appartenait à la race gallo-romaine, et nous n'en voulons d'autre preuve que le grand nombre de noms de forme latine que l'on rencontre dans la Première Belgique, aux VIe et VIIe siècles, tels que Germanus, Optardus, Optomarus, Numerianus (1), Fibicius, Aprunculus, Nicetius, Severinus, Felicius, Rusticus, Hesperius, Villicus, Papolus, Aptatus, Dulcitius, Endulus, Eborinus, Deodatus, Desideratus, Armonius, etc. (2).

Malgré les ravages exercés au moment de l'invasion, la plupart des villes n'étaient pas demeurées désertes. Trèves avait une certaine importance ; Metz, longtemps capitale du royaume d'Austrasie, avait conservé une forte population ;

(1) V. Vita s. Germani, dans Mabillon, Acta ss., sæc. 2°, p. 511.

(2) Tous ces noms ont été portés par les métropolitains de Trèves et les évêques de Metz, Toul et Verdun.

Digitized by Google

Toul avait gardé, grâce à son siège épiscopal, le titre de *civitas Leucorum*, quoiqu'elle fût peu peuplée ; Nasium était encore une ville, et elle est appelée *civitas Nasium* dans un diplôme de l'évêque de Toul saint Gauzelin, daté de 936 (1).

Quant à la condition des terres et des personnes, elle était à peu près la même dans la Première Belgique que dans le reste de la Gaule ; et dans les diplômes et les titres de cette époque, qui sont, du reste, en assez petit nombre, nous n'avons découvert, à cet égard, aucune particularité qui mérite d'être mentionnée.

La richesse du pays consistait principalement dans l'agriculture ; il y avait peu d'industrie et de commerce ; les riches salines de la vallée de la Seille étaient néanmoins en pleine exploitation et devaient être pour le fisc, et pour les familles employées à la fabrication du sel, une source de revenus assez considérables ; aussi trouve-t-on, pendant la période mérovingienne, quatre ou cinq ateliers monétaires en activité dans ce petit pays : à Vic (Bodesius vicus, Bodesis), à Marsal, etc. Verdun est la seule ville de nos contrées qui se soit alors livrée au commerce ; toutefois, les invasions, les troubles et d'autres circonstances avaient ruiné les marchands verdunois. L'évêque saint Désiré ou Desideratus eut l'idée d'aller trouver le roi Théodebert, qui lui prêta sept mille pièces d'or. Le prélat distribua cette somme entre les négociants, auxquels elle permit de recommencer leur trafic, qui devint bientôt florissant ; et quelque temps après, saint Désiré reporta au roi les sept mille pièces d'or, mais le prince ne voulut jamais les recevoir (2).

Ce n'est pas seulement au commerce et à l'industrie que l'arrivée des tribus germaniques avait été funeste ; la grande

(1) Ce diplôme est imprimé dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 340-342 ; v. aussi le P. Benoît Picart, Hist. de Toul, p. 2.

(2) V. Grégoire de Tours, Hist. Franc., lib. III, c. 34 et 35.

Digitized by Google

invasion du commencement du Ve siècle fit disparaître presque toute culture intellectuelle dans les provinces gauloises les plus voisines de la Germanie. Les professeurs et les lettrés, effrayés et dégoûtés par les mœurs farouches et violentes des conquérants, se retirèrent dans les villes du midi, que le flot de l'invasion avait moins maltraitées. Les écoles publiques furent fermées presque partout, et l'on ne vit plus guère d'écoles privées que dans les villes de Lyon, de Vienne, d'Arles et de Clermont. Au VIe siècle, la plupart de ces écoles laïques avaient cessé d'exister, faute de maîtres ou d'auditeurs, après avoir servi de transition entre les anciennes écoles publiques et celles que l'on venait d'ouvrir dans les cathédrales et les monastères. L'histoire ne nous apprend rien sur ce qui eut lieu à Trèves et à Metz; mais il paraît que saint Pulchrone, évêque de Verdun, fonda une école sur le modèle de celles qu'avait établies son oncle saint Loup, évêque de Troyes. Saint Firmin, un des successeurs de saint Pulchrone, attacha un vif intérêt au maintien de cette école, qui jeta dès lors un certain éclat. Saint Euspice, oncle de saint Vanne (Vito) et de saint Mesmin (Maximus), y remplissait les fonctions de professeur et forma plusieurs élèves célèbres (notamment ses neveux) et beaucoup de prêtres instruits, qui complétèrent la ruine du paganisme (1). Toul avait, dès le même temps, une école semblable; nous voyons que l'évêque Firmin, dont il vient d'être parlé, avait exercé dans cette ville les fonctions de maître de l'école épiscopale, et celle-ci avait probablement été créée par le savant évêque saint Auspice, qui entretenait un commerce épistolaire avec Sidoine-Apollinaire, évêque de Clermont (2). Pour le VIe siècle, on a quelques renseignements bien incom-

(1) V. les auteurs cités par Dom Calmet, Bibl. lorr., p. viij et col. 357 et 358.

(2) V. Bibl. lorr., p. viij, col. 68 et 603; Benoît Picart, ibid., p. 223-225.

Digitized by Google

plets sur Verdun. Saint Vanne, qui en devint évêque à la fin du Ve siècle, continua de diriger l'enseignement dans la communauté des clercs de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui était la pépinière du clergé verdunois. Après lui, les mêmes fonctions furent remplies par saint Airy, saint Madalvé et d'autres hommes distingués qui occupèrent successivement le siège épiscopal (1). C'est au VIIe siècle que l'on trouve pour la première fois des renseignements sur l'école de Trèves, quoiqu'elle existât certainement depuis un grand nombre d'années. Le métropolitain saint Modoald, contemporain du roi Dagobert Ier, s'occupait lui-même, avec sollicitude, de l'éducation et de l'instruction des jeunes gens qu'on lui confiait (2). Saint Germain, depuis abbé de Grandval, était un de ces jeunes gens, et ce fut alors qu'il commença à acquérir cette connaissance des arts libéraux qui lui valut plus tard une juste célébrité (3). Le diocèse de Trèves possédait aussi une certaine quantité d'écoles placées dans différents lieux plus ou moins importants. Dès la fin du siècle précédent, il y en avait une à Yvoy (l'ancien Epusum), sur les limites du diocèse de Verdun. C'est dans cette école que fut instruit saint Géry, qui devint plus tard évêque d'Arras et de Cambray. Le métropolitain de Trèves Magnéric, dans le cours d'une visite pastorale, admira la science de Géry, que l'on regardait comme le meilleur élève de l'école d'Yvoy, et lui conféra la cléricature (4). A Metz, il devait y avoir dès le VIe siècle des écoles renommées, car le biographe de saint Arnould rapporte que ce saint avait dans sa jeunesse fait de fort bonnes études, qui lui furent bien utiles, quand il se trouva plus

(1) Histoire de Verdun, par Roussel, publiée par l'abbé Lebeuf, p. 53, 56 et 69.

(2) V. Mabillon, Acta ss., sæc. 2o, p. 490.

(3) V. idem, ibid., p. 511.

(4) V. la vie de s. Géry, dans Surius et dans les Bollandistes, au 11 août.

Digitized by Google

tard chargé en partie du gouvernement de l'Austrasie (1). Sous l'épiscopat de saint Clodulf, fils de saint Arnould, les écoles avaient acquis une brillante réputation, puisque saint Remacle, évêque de Maestricht, leur confia le plus riche et le plus vertueux de ses clercs, Trudon, qui céda ses biens à la cathédrale de Metz (2). Ces biens, qui étaient immenses, comprenaient notamment une partie de vallée de la la Meuse, du côté de Liège. Quant saint Trudon eut reçu les ordres sacrés, il se retira dans ses anciens domaines, qu'il administra pour le compte de l'église de Metz, et il fonda la célèbre abbaye qui prit ensuite son nom, et releva des évêques messins jusqu'au XIIe siècle. Mais c'était surtout dans l'abbaye de Tholey que les études étaient florissantes. Cette abbaye fut, pendant plus d'un siècle, comme la pépinière dont on tira les évêques de Verdun. Saint Paul, qui en fut abbé, et qui dirigeait en même temps l'école, donna un développement remarquable à l'étude des Pères, de l'Ecriture Sainte et de la théologie en général; et on a prétendu que le nom même de ce monastère *Theologium*, *Monasterium Theolegiense* rappelait les études qui y étaient le plus en vogue. Saint Paul forma des disciples célèbres, et la réputation de cette école devint telle que des princes de la famille mérovingienne envoyèrent leurs enfants à Tholey, pour les y faire instruire, quoique l'école du palais fut déjà établie. Gisloald, qui succéda à saint Paul sur le siège épiscopal de Verdun, était aussi un élève de l'école de Tholey, et l'on vit la plupart de ses premiers successeurs sortir du même monastère (3).

A l'époque à laquelle notre récit s'est arrêté, le paganisme avait cessé d'exister dans la Première Belgique. Vers le milieu du VIe siècle, il y avait encore dans la forêt des Ardennes, et près de la ville d'Yvoy, une statue de Diane, qui attirait de

(1) V. Mabillon, ibid., p. 150.
(2) V. idem, ibid., p. 491, 1075 et 1081; Ann. Bened., t. I, p. 465.
(3) V. idem, Acta ss., sæc. 2°, p. 87 et 271.

Digitized by Google

fervents adorateurs, et que l'on n'avait osé renverser, à cause du fanatisme des gens du pays. Vers l'année 565, un diacre nommé Wulphilas ou Walfroy, lombard de nation, résolut de convertir ces malheureux idolâtres, et, pour y parvenir plus facilement, voulut les frapper par un spectacle extraordinaire. A l'exemple de saint Siméon Stylite, il monta sur une colonne isolée qui se dressait à peu de distance de la statue de Diane, et y resta pendant plusieurs années, presque toujours en prière, ne donnant au sommeil que le temps indispensable, et ne prenant aucune précaution pour se garantir du froid, dont il eut tellement à souffrir que ses ongles tombèrent. Chaque fois qu'il voyait des païens venir se prosterner devant l'idole, il saisissait l'occasion de leur prêcher le christianisme. Peu à peu ses exhortations convertirent un certain nombre d'individus, et quand il jugea ses néophytes assez forts, il les engagea à renverser la statue. Il descendit même de sa colonne pour les aider, mais reprit ensuite sa première position. Cependant, le métropolitain Magnéric, étant venu le visiter quelque temps après, lui représenta que ce genre de vie ne pouvait convenir dans un climat aussi froid que le nord de la Gaule ; il le pria de descendre de nouveau, et, pour lui ôter l'envie de remonter sur sa colonne, il la fit abattre et ordonna à Wulphilas de demeurer avec les solitaires que le désir de recevoir les conseils du stylite austrasien avait engagés à se fixer près de lui. Telle fut l'origine du monastère de Saint-Walfroy, qui subsista jusqu'au Xe siècle. Grégoire de Tours rapporte qu'en 585 il se rendit à Confluentes (Coblentz), vers le roi Childebert, avec Félix envoyé de Gontran, roi de Bourgogne, et qu'il se détourna de son chemin pour aller rendre visite à saint Wulphilas. Grégoire ajoute qu'il y avait plus de vingt ans que ce dernier faisait profession de la vie solitaire (1).

(1) V. Hist. Franc., lib. VIII, c. 15.

Digitized by Google

Quelques cérémonies furent instituées pour rappeler l'extinction du paganisme, et il faut, dit-on, considérer comme une de ces cérémonies l'usage, observé à Trèves et à Epinal (1), de faire rouler jusque dans la Moselle, depuis le sommet d'une montagne, des roues composées de matières combustibles et auxquelles on mettait le feu. Mais quelque fût le zèle des prêtres et des évêques pour la destruction du polythéisme gallo-romain, on ne put parvenir à extirper une foule de superstitions qui restèrent très-vivaces pendant plusieurs siècles. On trouve dans les canons des conciles des peines rigoureuses contre toutes ces pratiques païennes; il fut défendu de vénérer les arbres et les fontaines, d'y allumer des flambeaux ou d'y pratiquer d'autres rits du même genre; et on rencontre des exhortations contre ces vestiges du polythéisme dans les homélies de saint Pirmin, qui évangélisa, au commencement du VIIIe siècle, une partie du diocèse de Metz et de la vallée du Rhin (2). Un concile tenu en 742, avant la retraite de Carloman, ordonna aux évêques d'abolir les superstitions païennes; les sacrifices profanes que l'on faisait autour des églises, à l'exemple de ceux qui avaient lieu antérieurement autour des temples; les sortilèges; les enchantements; les augures; les divinations; les phylactères, et les feux appelés *niedfyr* ou *nodfyr*, que l'on allumait la veille de la Saint-Jean-Baptiste, et dont les cendres étaient ensuite répandues sur les terres pour faire périr les chenilles. Ces sages prescriptions furent renouvelées, en 743, dans le concile de Lestines, et, en 794, au concile de Francfort, qui prescrivit de détruire les arbres et les bois sacrés (3).

L'histoire des nombreux évêques qui occupèrent les sièges de Trèves, Metz, Toul et Verdun, pendant la période méro-

(1) Epinal n'existait pas pendant la période gallo-romaine, mais les environs étaient habités.

(2) V. Mabillon, Analecta, p. 65.

(3) V. Labbe, Concil, t. VI, col. 1534 et 1537, t. VII, col. 1058.

Digitized by Google

vingienne, ne fournit pas beaucoup de particularités intéressantes, outre celles que nous avons signalées. Ajoutons néanmoins que beaucoup de ces prélats se distinguèrent par d'éminentes vertus et furent inscrits sur le catalogue des saints; tels sont les métropolitains de Trèves Léonce ou Légonce, Cyrille, Milet, Modeste, Aprunculus, Nicétius, Magnéric, Hidulf, Basin et Ludwin; les évêques de Metz Arnould, Goëric et Clodulf; les évêques de Toul Ursus, Epvre (Aper) et Bodon-Leudin; les évêques de Verdun Possessor, Desiré, Agericus ou Airy et saint Paul, dont il a déjà été parlé. On lit les noms et l'éloge de quelques uns de ces prélats dans les vers du poète italien Venance-Fortunat, qui visita la Première Belgique, dans la seconde moitié du VIe siècle, et fut parfaitement accueilli par le roi Sigebert (1).

Grâce à la direction de ces saints évêques, le clergé de la province ecclésiastique de Trèves se recommanda par sa régularité; dès l'année 710 la vie commune était introduite dans le clergé des cathédrales de Metz et de Verdun, et bientôt nous verrons l'évêque de Metz Chrodegang publier une règle, qui fut adoptée dans la plupart des cathédrales (2). A cette époque, les églises des grandes villes reçurent des donations considérables; saint Trudon avait cédé tous ses biens à l'église de Metz; Adalgise ou Grimon, qui appartenait à la maison royale et fut diacre de la cathédrale de Verdun, laissa un testament par lequel il donna des terres immenses à cette église; il fit également des legs à plusieurs hôpitaux qu'il avait fondés à Longagio (Longuyon), à Villa Marciaco (Mercy), etc.; il remit l'administration du premier au supérieur de la communauté de Sainte-Agathe de la même ville, et défendit de diminuer jamais le nombre de seize pauvres, pour lesquels la

(1) V. Venance-Fortunat, Carmina, lib. III, 14-17, lib. X, 9.

(2) V. Bertaire, Hist. episc. vird., dans le Spicilège de D'Achéry, 1re édit., t. XII, p. 258; Benoit Picart, ibid., p. 272 et 274.

Digitized by Google

fondation avait été faite ; enfin, Grimon attribua aussi des domaines importants aux lépreux de Metz, de Verdun et de Maestricht ; ce qui prouve que la lèpre était malheureusement connue, commune même dans notre patrie dès le VIIe siècle, et qu'elle n'a pas été apportée de l'Orient par les croisés (1).

C'est vers le même temps que la vie monastique se répandit dans la province de Trèves ; il y avait toutefois des monastères dans cette contrée pendant le siècle précédent, et on a même prétendu que l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves existait avant la fin du Ve siècle ; qu'elle portait alors le nom de *cella Sancti Hilarii*, et qu'on y suivait la règle de saint Basile (2). Le VIe siècle vit naître l'abbaye de Saint-Epvre de Toul, qui adopta la règle d'Agaune (3) ; les abbayes de Saint-Euchaire (plus tard Saint-Mathias), de Saint-Paulin et de Saint-Martin de Trèves remontent à la même époque ; le diocèse de Metz eut, dès les premières années du VIIe siècle, les monastères d'hommes de Longeville ou Glandières et de Saint-Symphorien ; les monastères de femmes de Saint-Pierre-aux-Nonains et de Sainte-Glossinde (4). Mais il faut reconnaître que l'origine de plusieurs de ces abbayes célèbres est entourée d'une certaine obscurité, et l'on n'est pas mieux instruit sur la nature de la règle qui y fut d'abord observée.

D'autres monastères avaient été établis dans les Vosges à la fin du VIe siècle. Saint Colomban, qui était parti d'Irlande avec douze compagnons, était venu dans le pays des Francs, où il avait été accueilli honorablement par le roi Sigebert Ier. Après un court séjour dans l'abbaye de Lérins, les treize

(1) V. le testament de Grimon dans les Mémoires de la société philomatique de Verdun, t. III, p. 329 et suiv. Ce diplôme mérovingien a été découvert et publié par M. l'abbé Clouet de Verdun.

(2) V. Brower, Ann. Trevir., t. I, p. 421 ; Calmet, Hist. de Lorraine, t. I, col. 300 et 301.

(3) V. Calmet, Notice de la Lorraine, t. I, col. 608 et 609.

(4) Les trois derniers de ces monastères étaient placés à Metz. V. Calmet, Hist. de Lorr., ibid., col. 302, 314, 367, 368 et 370.

Digitized by Google

irlandais, ayant appris que les montagnes des Vosges étaient alors presque désertes, se dirigèrent de ce côté et y construisirent le monastère d'Anagrates, qu'ils abandonnèrent, au bout de peu de temps, pour se fixer dans le lieu où s'élève la petite ville de Luxeuil. Le bruit de leurs vertus n'ayant pas tardé à se répandre, beaucoup d'hommes qui aspiraient, comme eux, après la retraite se réfugièrent auprès des solitaires, et leur nombre augmenta avec une telle rapidité, que saint Colomban fut obligé de bâtir un second monastère dans un lieu nommé Fontanas (1). On sait que, vingt ans environ après son arrivée dans les Vosges, saint Colomban fut enlevé par ordre de Brunehaut, qui ne pouvait supporter les sages remontrances du solitaire ; mais son œuvre ne devait pas disparaître avec lui. Quelques années plus tard, saint Eustaise, qui lui avait succédé comme abbé de Luxeuil, ayant fait un voyage en Italie, séjourna au fameux monastère d'Agaune ou de Saint-Maurice dans le Valais, et ramena avec lui un moine de cette abbaye appelé Amatus, et qui est connu en Lorraine sous le nom de saint Amé. Celui-ci parcourut l'Austrasie et se lia à Metz avec le leude Romaric, ami de saint Arnould. Romaric avait, depuis longtemps, formé le projet de renoncer au monde ; il quitta Metz avec saint Amé, se rendit à Luxeuil, et bientôt les deux solitaires formèrent le projet de fonder une nouvelle abbaye dans la partie la plus reculée des Vosges, sur le mont Habend ou Havend (2).

La plupart des voyageurs qui parcourent aujourd'hui les vallées des Vosges, qui visitent les villes d'Epinal, de Saint-Dié, de Remiremont, qui voient de tous côtés une multitude de bourgs et de villages, remplis d'une population industrieuse, ne se doutent guère qu'au commencement du VIIe siècle, des

(1) V. Vita s. Columbani, auctore Jona monacho Bobiensi fere æquali, dans Mabillon, Acta ss., sæc. 2°, p. 8-10.

(2) V. Vita s. Romarici, ibid., p. 407 ; Vita s. Eustasii, ibid., p. 121.

Digitized by Google

forêts impénétrables, des torrents, des eaux stagnantes et corrompues couvraient ces contrées maintenant si florissantes. Ils seraient étonnés, probablement, si on leur apprenait que les Vosges furent comparées à la Thébaïde ; mais ils le seraient bien davantage si on leur disait que de pauvres moines, que d'humbles solitaires ont seuls défriché une partie de ces bois épais, facilité l'écoulement des eaux et assaini les vallées. Plusieurs faits consignés dans les biographies de saint Colomban et de saint Amé fournissent des renseignements précieux sur l'état des Vosges, au moment où furent créées les premières abbayes. Caramtocus, abbé du monastère de *Salicis* (1), ayant été instruit de la détresse dans laquelle se trouvaient saint Colomban et ses disciples, ordonna au cellérier Marculf de charger quelques chariots de provisions et de les conduire dans la solitude où demeuraient les religieux. Or, Jonas raconte que les forêts étaient si épaisses, que Marculf ne put parvenir à découvrir un chemin pour arriver jusqu'à saint Colomban ; et en parlant du lieu où celui-ci s'était fixé, l'agiographe emploie les mots *intra eremi vastitatem* (2). Jonas mentionne souvent les promenades solitaires de son maître dans l'épaisseur des forêts (3). Il rapporte que le saint abandonna ses disciples pendant quelque temps et se retira dans une caverne, et les expressions dont il se sert font voir combien le pays était encore sauvage (4). Les mots *désert* (*eremus*) et *solitude* (*solitudo*) reviennent sans cesse sous la plume de Jonas, qui se borne à narrer ce qu'il avait appris de saint Colomban lui-même et de quelques uns de ses disciples (5) ;

(1) Ce monastère était situé au midi des Vosges, mais on n'en connaît pas l'emplacement d'une manière certaine.

(2) V. Vita s. Columbani, dans Mabillon, ibid., p. 9 et 13.

(3) V. idem, ibid., p. 9.

(4) Rursumque recessit a cellula, longiorique via vasta eremi penetrans, reperit saxum immane præruptaque rupis latera, aspera scopulis terga avia hominibus. V. idem, ibid., p. 9.

(5) V. idem, ibid., notamment p. 8 et 9.

Digitized by Google

et le moine contemporain qui a écrit la vie de saint Amé emploie les mêmes termes pour indiquer l'état des Vosges au moment où ce saint religieux y pénétra (1). On ne peut nier que les solitaires n'aient exécuté dans les montagnes des défrichements considérables, et Jonas, en enregistrant un miracle de saint Colomban, parle de la riche moisson qu'avait produite un champ nouvellement défriché (2). On sait d'ailleurs que les Colombanistes devaient journellement donner douze heures au travail des mains. Un jour, saint Colomban, arrivant au monastère de Fontanas, trouva soixante moines occupés à sarcler (3), et l'ouvrage de Jonas contient un grand nombre de détails qui concernent les travaux agricoles des colombanistes de Luxeuil (4). Les vastes forêts qui couvraient les montagnes et presque toutes les vallées servaient de repaire à une foule d'animaux sauvages ou féroces. On y rencontrait encore des aurochs, des chamois, des élans (5) ; dans la vie de saint Colomban, il est plus d'une fois parlé de loups et d'ours (6) ; et on peut même remarquer ici que les ours ne disparurent complètement des Vosges que vers le XVIe siècle.

La vallée où s'élève aujourd'hui la ville de Remiremont n'était pas entièrement inhabitée, quand saint Amé et saint Romaric vinrent y construire un monastère. Romaric y possédait une habitation, un *castrum*, qu'il tenait de ses pères, et dont il se réserva la propriété lorsqu'il distribua ses biens aux pauvres, avant d'embrasser la vie monastique (7). Cependant, il est un fait incontestable, et qui ressort d'ailleurs

(1) V. Vita s. Amati, ibid., p. 124.

(2) Ubi et messium copiam novus ager locupletem dederat. V. Vita s. Columbani, ibid., p. 11.

(3) Reperitque fratres sexaginta serculo terram excolere et semini futuro, confectis glebis, arva parare. V. idem, ibid., p. 14.

(4) V. idem, ibid., p. 11 et suiv.

(5) V. Schœpflin, Alsatia illustrata, t. I, p. 10.

(6) V. Vita s. Columbani, ibid., *passim* et p. 9 et 13.

(7) V. Vita s. Romarici, ibid., p. 400.

Digitized by Google

avec évidence des biographies de saint Romaric et de saint Adelphe, écrites toutes deux par un moine contemporain ; ce fait incontestable, c'est que tout le pays, à plusieurs lieues de distance autour de la ville actuelle de Remiremont, était désert et inculte, et que la faible population que cette contrée avait conservée était réunie près du *castrum* d'Habend.

Quant à la vallée supérieure de la Meurthe, il serait peut-être impossible d'affirmer qu'elle était totalement privée d'habitants au commencement du VIIe siècle. Il est certain, en effet, que les voies romaines étaient encore visibles, et le diplôme accordé par Childéric II à saint Gondelbert en mentionne quelques unes ; il est également certain que divers lieux avaient des noms particuliers ; mais il n'en est pas moins vrai que le canton presqu'entier appartenait au fisc royal ; ce qui prouve, d'une manière suffisante, qu'il était à peu près abandonné.

Ces contrées avaient été fréquentées, pendant la période gallo-romaine, et l'on y a découvert des traces d'habitations, mais les invasions des Barbares n'avaient laissé pour ainsi dire aucun vestige de civilisation dans la partie des Vosges qui forme les arrondissements de Saint-Dié, de Remiremont et d'Epinal ; et les sapins n'avaient pas tardé à envahir de nouveau les terrains défrichés. On sait que les semences de cet arbre sont portées par les vents à des distances considérables, et que, répandues à la surface du sol, elles donnent bientôt naissance à d'innombrables rejetons, qui, si on les laissait croître, finiraient par couvrir les vallées défrichées avec tant de peine, et après plusieurs siècles de travaux continuels.

Amé et Romaric, ayant obtenu l'autorisation de l'abbé de Luxeuil, vinrent se fixer sur le mont Habend, que l'on appelle maintenant le Saint-Mont, et y bâtirent deux couvents, l'un pour les hommes, l'autre pour des vierges, qui avaient demandé aux deux solitaires de leur ouvrir un asile près du monastère qu'ils allaient eux-mêmes habiter. Grâce aux dis-

Digitized by Google

ciples nombreux qui accoururent se ranger sous la conduite de saint Amé et de saint Romaric, les environs du *castrum* d'Habend ne tardèrent pas à changer de face (1); de tous côtés, les sapins tombèrent; les religieux, la hache et la bêche à la main, défrichèrent les terrains qui environnaient leur monastère; des routes furent tracées et rendues praticables; en un mot, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville de Remiremont devint comme un oasis au milieu des forêts (2). Pour avoir une idée des travaux que les moines exécutèrent alors, il suffit de jeter les yeux sur l'ouvrage que le peuple appelle le *pont des fées;* c'est une chaussée d'environ quarante pieds de hauteur et de vingt pieds de largeur, toute formée de pierres que les religieux amoncelèrent pour établir une communication entre le Saint-Mont et la montagne voisine (3).

Telle était la situation florissante de l'abbaye de Remiremont, lorsque saint Amé mourut en 627; Romaric fut, malgré sa résistance, choisi pour abbé (4), et deux ans après, saint Arnould vint, comme nous l'avons vu, habiter la même solitude; mais il ne voulut pas entrer dans l'abbaye du Saint-Mont, et, ayant réuni des hommes qui désiraient se conformer aux prescriptions de la vie monastique, il construisit sur cette montagne, et non loin de la demeure de Romaric, des cellules dans lesquelles il s'établit avec ceux dont il était devenu le chef (5). Il rassembla aussi des lépreux, qu'il servait lui-même. Après avoir ainsi vécu pendant quelque temps, il s'enferma dans une cellule et y demeura, durant plusieurs années, presque entièrement privé du commerce des hommes; non content de tant d'austérités, il se retira seul sur une montagne sauvage et abrupte, voisine du Saint-

(1) V. idem, ibid., p. 417.
(2) V. idem, ibid., p. 418.
(3) V. Calmet, Notice de la Lorr., t. II, col. 315.
(4) V. Vita s. Romarici, p. 418.
(5) V. Vita s. Arnulphi, dans Mabillon, ibid., p. 155.

Digitized by Google

Mont, et continua à pratiquer la pénitence ; enfin, affaibli par une maladie, il sentit que sa dernière heure approchait, fit venir dans sa cellule Romaric et les religieux de son monastère, leur demanda de prier pour lui, disant qu'il n'avait rien fait pour mériter le ciel et expier ses fautes, et s'endormit en paix (an. 640). Romaric enleva le corps et lui donna la sépulture dans le monastère du Saint-Mont (1) ; mais une année après, saint Goëric, successeur d'Arnould, et les évêques de Toul et de Verdun transférèrent ses reliques à Metz, dans l'abbaye des Saints-Apôtres, qui prit plus tard le nom d'abbaye de Saint-Arnould.

Saint Romaric ne survécut que peu d'années à son ami ; cependant il quitta encore une fois, avant de mourir, le monastère qu'il avait fondé. Il avait appris, dans sa retraite, les fautes et les projets de Grimoald, maire du palais d'Austrasie, qui tentait, comme nous l'avons dit, de substituer sur le trône sa famille à celle des Mérovingiens. Romaric gémit d'abord en secret des malheurs qui menaçaient le fils de Pépin ; puis, s'imaginant que ses conseils détourneraient peut-être une catastrophe, il annonça à ses religieux qu'il comptait se rendre à Metz. Semblable à ces solitaires de la primitive église qui abandonnaient quelquefois leurs déserts, pour faire entendre aux empereurs la voix de la modération et de la justice, il se mit en route pour aller trouver Grimoald. Le maire du palais, qui avait connu la résolution de Romaric, voulut le prévenir, et sachant qu'il devait arriver la nuit, s'avança à sa rencontre, à la lueur des flambeaux. Il écouta avec attention l'ancien leude austrasien, lui promit de suivre ses avis et de gouverner comme Pépin ; mais quand Romaric eut repris le chemin des montagnes, Grimoald poursuivit le cours de ses projets et périt misérablement (2).

(1) V. idem, ibid., p. 156.
(2) V. Vita s. Romarici, ibid., p. 419.

Digitized by Google

D'autres cantons des Vosges ne tardèrent pas à voir s'élever des établissements semblables à celui de Remiremont. A la nouvelle des merveilles que les disciples de saint Colomban opéraient dans les Vosges, saint Deodatus ou saint Dié, évêque de Nevers, résigna ses fonctions et se dirigea vers cette seconde Thébaïde. Après avoir séjourné, pendant quelque temps, en Alsace, il vint se fixer dans un lieu appelé Juncturæ ou Jointures, parce que la Meurthe y recevait le Robache et d'autres ruisseaux, dont le cours est changé. Saint Dié s'était arrêté à Jointures vers l'année 659 ; il eut bientôt la satisfaction de voir une foule d'hommes de toutes conditions accourir auprès de lui, et le prier de les recevoir dans le monastère dont il venait de jeter les fondements, et deux années seulement après son arrivée, en 661, il sollicita du roi Childéric II la concession des vastes forêts qui environnaient l'abbaye de Jointures. Le roi, ou plutôt le maire du palais qui gouvernait en son nom, s'empressa d'accorder à saint Dié ce qu'il demandait (1). Les terres qui lui furent concédées n'étaient que de vastes solitudes ; les eaux stagnantes, couvrant le sol de beaucoup de vallées, les rendaient inhabitables, et pour y fixer son séjour, il fallait s'être imposé d'avance l'obligation de travailler sans relâche pour se procurer une subsistance chétive. Les solitaires furent, avant de pouvoir tirer du sol de quoi se nourrir, obligés de lutter pendant longtemps contre les efforts des éléments, et même contre la vigueur de la végétation qui tendait à couvrir de forêts nouvelles les terres récemment défrichées. Cependant, leur courage surmonta tous les obstacles ; l'écoulement des eaux fut facilité par des travaux immenses ; les forêts s'éclaircirent, et ces lieux autrefois si sauvages commencèrent à être sillonnés par la charrue. Saint Dié passa vingt années dans le val qui a reçu son nom, et il vit plusieurs

(1) Le diplôme de Childéric II est imprimé dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 258 et 259.

Digitized by Google

monastères s'établir autour de celui qu'il avait fondé ; car c'est à peu près au moment où il se fixait à Jointures que furent construites les abbayes de Bon-Moutier, d'Etival, de Senones, de Moyen-Moutier et d'Offonville (1).

Bon-Moutier (Bodon-Moutier, Bodonis Monasterium) était situé dans les environs de Badonviller, sur le revers septentrional des Vosges. Il fut créé par l'évêque de Toul Bodon-Leudin, qui avait d'abord été engagé dans le monde et même marié, puis moine à Laon. Cette abbaye fut primitivement destinée à des femmes et eut pour première abbesse Thieberge, fille du fondateur. Bodon-Leudin fit aussi bâtir l'abbaye d'Offonville, qui est entièrement détruite. Ses ruines même ont disparu, et il est impossible d'indiquer sa position d'une manière précise ; tout ce qu'on sait, c'est que cette abbaye s'élevait sur les bords de la petite rivière de Plaine, qui prend sa source au pied du Donon, et se jette dans la Meurthe auprès et un peu au dessous de Raon-l'Etape. Enfin, une dernière fondation de l'évêque Leudin est le célèbre monastère d'Etival, situé dans la vallée de Saint-Dié, sur les bords de la Meurthe, et à peu de distance de la petite ville de Raon. Leudin n'imita pas ceux qui lui avaient servi de guides, et dont l'exemple l'avait porté à créer trois abbayes dans les montagnes des Vosges ; il employa tout son patrimoine à exécuter cette grande entreprise, mais n'abandonna pas son évêché, comme saint Arnould, saint Dié et d'autres prélats dont nous allons parler (2).

Saint Dié ne fut pas, en effet, le seul évêque du centre de la Gaule que les prodiges opérés par les solitaires des Vosges engagèrent à aller chercher dans ces montagnes une paix et

(1) V. Vita s. Deodati, dans Surius et les Bollandistes, au 5 juillet ; v. aussi Mabillon, Annal. Bened., t. I, p. 496 et 497.

(2) V. Historia episcoporum tullensium, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 128.

Digitized by Google

une tranquillité qu'il était difficile de rencontrer alors. Saint Gondelbert, métropolitain de Sens, quitta son siège archiépiscopal et se dirigea vers cette contrée, dont on racontait des choses si extraordinaires. Il choisit pour séjour un lieu assez voisin de celui où saint Dié devait s'établir (1). Gondelbert, avec plusieurs moines qui l'avaient accompagné dans sa retraite, ou l'avaient pris pour chef depuis son arrivée dans les Vosges, bâtit un monastère, auquel il donna le nom de la patrie à laquelle il avait renoncé (2). Telle fut l'origine de l'abbaye de Senones. Quelques années après la construction du monastère, et précisément au moment où saint Dié obtenait du roi Childéric II une charte qui lui concédait de vastes terrains incultes, Gondelbert reçut du même prince une donation semblable (3).

Saint Hidulf, dont il nous reste à parler, était né en Bavière, vers l'année 620, et appartenait à une famille distinguée; il entra dans un monastère de la ville de Trèves et se fit tellement remarquer par sa piété et ses talents, qu'il fut élevé sur le siège métropolitain de cette ville. Quelques rapports qu'il eut, en 670, avec saint Dié lui firent prendre tout-à-coup la résolution d'abandonner Trèves, et d'aller terminer sa vie au milieu des solitaires qui peuplaient la chaîne des Vosges. Il vint se fixer dans un lieu placé entre les abbayes déjà existantes de Jointures, de Senones, de Bon-Moutier et d'Etival. Beaucoup de solitaires accoururent presque aussitôt se ranger sous sa direction; les chefs des abbayes voisines lui cédèrent une portion des terres et des forêts qui étaient leur propriété, et au milieu du territoire que ces différentes donations constituèrent, Hidulf construisit un monastère, qui reçut le nom de Moyen-Moutier (Medianum Monasterium), parce qu'il était envi-

(1) V. Mabillon, Annal. Bened., t. I, p. 462.
(2) Sens s'appelait autrefois Senones.
(3) V. Mabillon, ibid., t. I, p. 692.

Digitized by Google

ronné par les abbayes dont nous avons rapporté successivement la fondation; Senones se trouvait à l'est, Jointures ou Saint-Dié au midi, Etival à l'ouest, et Bon-Moutier au septentrion. Ces monastères formaient ainsi, en quelque sorte, une croix dont Moyen-Moutier était le centre (1).

Saint Hidulf et saint Dié étaient unis par les liens d'une étroite amitié; mais la mort les sépara bientôt. Saint Dié mourut en 679, après avoir confié à son ami le gouvernement de l'abbaye de Jointures. Tous les ans, saint Hidulf, suivi des religieux de Moyen-Moutier, allait visiter les disciples de l'ancien évêque de Nevers. Ceux-ci faisaient la moitié du chemin, portant avec honneur la tunique de leur ancien abbé. Hidulf baisait le vêtement de saint Dié et se rendait à Jointures, accompagné des religieux de ce monastère. Quand il voulait retourner à Moyen-Moutier, les moines de Jointures le reconduisaient jusqu'au lieu où ils l'avaient rencontré, et ceux de Moyen-Moutier, qui étaient venus au devant de lui, le ramenaient dans sa cellule (2). Hidulf survécut vingt-

(1) V. Dom Humbert Belhomme, Historia Mediani Monasterii, p. 57, 58, 79 et 101.

(2) Les religieux des deux abbayes conservèrent pendant longtemps une coutume qu'il est bon de rappeler. Chaque année, les bénédictins de Moyen-Moutier et les chanoines de Saint-Dié se rendaient, portant les tuniques, puis plus tard les reliques de saint Dié et de saint Hidulf, dans le lieu où saint Hidulf, quittait autrefois les religieux de l'une des deux abbayes, pour suivre ceux de l'autre. Les bénédictins et les chanoines échangeaient alors leurs précieux dépôts. On célébrait, dans une chapelle construite en ce lieu, une messe solennelle à laquelle assistaient les habitants des deux monastères. Après l'office divin, les religieux et les chanoines reprenaient les corps de leurs patrons et s'en retournaient, les uns à Moyen-Moutier, les autres à Saint-Dié. Les bénédictins ont été fidèles à cet usage plus longtemps que les chanoines, et au commencement du XVIIIe siècle ils l'observaient encore. Ajoutons que la châsse de saint Hidulf renferme une tunique extrêmement ancienne qui appartint à un des deux solitaires, et que M. l'abbé Deblaye a décrite dans le Journal de la société d'arch. lorr., an. 1854, p. 83-104.

Digitized by Google

huit ans à son ami et ne mourut qu'au commencement du VIIIe siècle, le 11 juillet 707 (1). Son corps fut déposé et conservé dans une châsse ou coffre en pierre (2).

Saint Hidulf est le dernier des saints qui, pendant le VIIe siècle, firent éclore dans les Vosges les germes de la civilisation, et par leurs travaux jetèrent les fondements de la richesse actuelle de cette belle contrée. Tous ces fondateurs d'abbayes furent secondés par un grand nombre de moines intelligents et laborieux; l'histoire nous a conservé les noms et même la vie de quelques-uns d'entr'eux, parmi lesquels nous rappellerons seulement les saints Bénigne, Jean et Spinulus, tous trois disciples de saint Hidulf.

On a beaucoup disputé, au XVIIIe siècle, sur la nature de la règle qui avait été adoptée dans les abbayes vosgiennes. Les uns ont prétendu que les statuts de saint Colomban y avaient été exclusivement en vigueur; d'autres écrivains ont, au contraire, soutenu que les premiers moines des Vosges n'avaient connu que la règle de saint Benoît; d'autres enfin, et notamment Dom Calmet, ont pensé que l'on avait suivi dans les abbayes vosgiennes une règle mixte, dont certaines dispositions étaient prises dans la règle de saint Colomban, tandis que le reste était emprunté aux prescriptions établies par saint Benoît. Ces trois opinions souffrent des difficultés réelles. Il est incontestable, en effet, que les disciples de saint Colomban, qui ont fondé les premières abbayes des Vosges, n'y ont eu d'autre règle que celle de leur maître (3); mais il paraît également certain que vers le commencement du VIIIe siècle, peut-être dès la fin du VIIe, diverses dispositions prises dans le code des Bénédictins sont venues altérer celui de saint Colomban et en ont ainsi préparé la

(1) V. Hist. Mediani Monasterii, p. 19, 20, 64, 118 et 119.

(2) V. Calmet, Hist., t. II, preuv., col. liv.

(3) Saint Colomban était autrefois en grande vénération dans les Vosges; il est encore aujourd'hui le patron de l'église de Bains.

Digitized by Google

ruine définitive, qui est devenue générale sous les règnes de Pépin et de Charlemagne.

Les monastères dont nous venons de retracer l'origine ne furent pas les seuls que la province ecclésiastique de Trèves vit fonder, pendant le VIIe siècle et au commencement du VIIIe. On y établit alors plusieurs abbayes, parmi lesquelles nous citerons celles de Pfaltz ou Palatiolum, située à peu de distance de Trèves, et ainsi nommée parce qu'elle fut construite sur l'emplacement d'un ancien palais gallo-romain (1), et celle d'Epternach, bâtie par la princesse Irmine, que l'on croit avoir été fille de Dagobert II. Irmine donna ce monastère à saint Willibrord, pour y recevoir des moines étrangers, et à condition de nourrir un certain nombre de pauvres (2). Sans mentionner les monastères créés par le roi Sigebert II, mais situés hors des limites de la Première Belgique, la vaste forêt des Ardennes possédait quelques abbayes qui jouirent plus tard d'une certaine célébrité. Saint Baldéric ou Baudry construisit dans un lieu solitaire et inculte l'abbaye de Montfaucon, qui dépendit primitivement du diocèse de Reims, mais fut ensuite réunie à celui de Verdun (3). Un écossais, nommé Roding (saint Rouin), qui avait quitté sa patrie, à l'exemple de saint Colomban, bâtit, dans un canton désigné sous le nom de Vaslogium, l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne, dont nous aurons plus tard l'occasion de parler, à l'occasion des démêlés des comtes de Bar et des rois de France (4). Mais la plus célèbre fondation qui eut lieu, vers cette époque, dans le diocèse de Verdun est celle de l'abbaye de Saint-Mihiel. C'est en 709 que le comte Wolfang ou Vul-

(1) V. Mabillon, Annal. Bened., t. I, p. 368 ; Notice de la Gaule, par D'Anville, p. 512.

(2) V. Le Cointe, Annales eccles. Franc., t. IV, p. 348.

(3) V. Vita s. Baldrici, dans les Bollandistes, au 24 avril.

(4) V. Vita s. Rodingi, dans Ménard, Notæ ad Martyrolog. Bened., au 17 septembre.

Digitized by Google

foade et sa femme Adalsinde firent construire sur la colline de Castellio un monastère qu'ils dotèrent richement, et qui fut dédié à la Sainte Vierge, à saint Michel, à saint Martin, à saint Pierre, à saint Paul et aux autres martyrs et confesseurs (1).

Le diocèse de Metz, qui comptait déjà quelques monastères, en vit naître de nouveaux au commencement du VIIIe siècle. Sigebald, évêque de cette ville, restaura l'abbaye de Saint-Nabor ou Saint-Avold, qui remonte au VIe siècle, et fonda les abbayes de Kraufflthal et de Neuwiller. Cette dernière était située en Alsace et fut plus tard annexée au diocèse de Strasbourg (2). Dans les environs existait déjà celle de Maurmunster, ou Marmoutier, établie dans les premières années du VIIe siècle par Léobard, disciple de saint Colomban (3).

Saint Pirmin, qui exerçait les fonctions d'évêque régionnaire sur les limites orientales des diocèses de Trèves et de Metz, et résidait ordinairement dans un lieu appelé Meltis, que l'on croit être Metlesheim, près de Deux-Ponts, saint Pirmin, disons-nous, réforma la plupart des abbayes d'Alsace et fonda lui-même l'abbaye de Gamundias ou Guémonde, nommée ensuite Hornbach (4).

La plupart des monastères dont on vient de rappeler l'établissement acquirent rapidement une certaine opulence, grâce aux labeurs, à l'activité, à l'économie de leurs habitants, et aux largesses des seigneurs et des rois, qui encouragèrent en général les fondations monastiques ; mais plusieurs de ces abbayes étaient dans une position bien précaire ; nous avons cité déjà quelques faits qui prouvent cette assertion. On peut encore faire observer que certains monastères, ceux de Saint-

(1) Le titre de la fondation est imprimé dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 264 et suiv.

(2) V. Mabillon, Annal. Bened., t. II, p. 78 et 79.

(3) V. Le Cointe, Annales eccles. Franc., t. II, p. 315, 316 et 679.

(4) V. Hist. de l'église de Strasbourg, par Grandidier, t. I, p. 298 et 299.

Digitized by Google

Mihiel et de Remiremont, par exemple, furent d'abord très-exigus et très-incommodes, et ne ressemblaient guère aux somptueuses abbayes qui s'élevèrent plus tard (1). Le biographe de saint Pirmin rapporte que cet évêque fonda, en 727, l'abbaye de Murbach, et que cet établissement monastique n'était qu'un *hospitium* couvert de chaume, entouré des cabanes occupées par les solitaires, et que ceux-ci étaient obligés, pour vivre, de cultiver péniblement les terres stériles qui environnent l'abbaye (2).

(1) V. Calmet, Not. de la Lorr., t. II, col. 280.
(2) V. Grandidier, ibid., t. I, p. 253.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

L'AUSTRASIE SOUS LES CARLOVINGIENS. ROYAUME DE LORRAINE.

(752-900.)

A l'époque où eurent lieu les plus récentes des fondations mentionnées dans le chapitre précédent, la révolution commencée depuis longtemps dans le royaume des Francs fut accomplie sans secousse. Pépin, qui jouissait de tous les droits de la royauté, voulut en avoir le titre. Le pape Zacharie ayant donné son consentement au changement de dynastie, Pépin relégua dans le monastère de Saint-Bertin le roi Childéric III et son fils Thierry, et se fit ensuite sacrer roi par saint Boniface, métropolitain de Mayence et apôtre de la Germanie (an. 751). La nation des Francs approuva ce que l'on a appelé l'usurpation de Pépin; il paraît cependant que certains leudes, mais en bien petit nombre, protestèrent contre l'élévation du fils de Charles Martel. Wolfang ou Vulfoade eut l'imprudence de se ranger parmi les mécontents; et Pépin, comprenant la nécessité d'affermir sa domination par des exemples de sévérité, traita Wolfang avec rigueur et l'obligea, pour obtenir la vie, de lui céder son château et l'abbaye de Saint-Mihiel, dont il fit présent à Fulrade, abbé de Saint-Denys, qui avait prié le roi de ne pas punir Wolfang du dernier supplice (1).

(1) V. la charte de Pépin dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 274; v. aussi Hist. de l'abbaye de Saint-Denys, par Félibien, preuv., p. xxv et xxvj.

Digitized by Google

Le règne de Pépin et celui de son fils Charlemagne, si féconds en faits intéressants pour l'histoire générale de la France, ne fournissent pour ainsi dire rien qui se rattache à l'histoire de Lorraine. On sait seulement que Charlemagne venait de temps en temps se livrer au plaisir de la chasse et de la pêche, dans les diverses maisons royales qui existaient en Austrasie et notamment dans les Vosges. En 805, ce prince, étant parti d'Aix-la-Chapelle, vers le mois de juillet, et ayant traversé Thionville (Theodonis villa) et Metz, s'établit dans le palais de Champ, près de Bruyères; si toutefois on peut donner le nom de palais à une habitation située au milieu des montagnes. Il y était encore, occupé d'une de ces grandes chasses auxquelles les Mérovingiens avaient déjà coutume de se livrer, lorsque son fils aîné Charles, qui ne devait pas lui survivre, revint victorieux d'une expédition contre les slaves de Bohême. Le jeune prince alla trouver son père à Champ; de là ils se rendirent à Remiremont, puis à Thionville pour y passer l'hiver (1). Charlemagne y fut rejoint par ses deux autres fils, Pépin et Louis, et ayant convoqué auprès de lui les principaux seigneurs francs, leur déclara qu'il allait partager ses états entre ses trois fils. L'Austrasie (Austria) fut attribuée à Charles, ainsi que d'autres pays (2); mais on sait que ce partage ne fut jamais exécuté.

Charlemagne donna, pendant tout son règne, une attention soutenue aux affaires de l'Eglise. Les monastères de l'empire d'Occident qui suivaient encore la règle de saint Colomban (ils étaient, du reste, en petit nombre) furent contraints de prendre la règle de saint Benoît. Pépin avait fait des efforts pour substituer, dans le royaume des Francs, la liturgie ro-

(1) V. Eginhard, ad ann. 805.

(2) V. idem, ad ann. 806; Capitularium anni DCCCVI (c. 3), découvert à Saint-Gall par M. Pertz, et publié dans les Monumenta Germaniæ historica, Leg., t. I, p. 140-143.

Digitized by Google

maine et le chant romain à la liturgie et au chant adoptés par les églises gauloises, et Charlemagne, pour achever l'ouvrage de son père, demanda au pape Adrien Ier des hommes capables d'opérer la réforme du chant. Le souverain-pontife lui envoya Théodore et Benoît, élèves de l'école fondée par saint Grégoire lui-même, et lui offrit des antiphonaires notés avec le plus grand soin. Charlemagne plaça un de ces deux chantres à Metz et l'autre à Soissons, et ordonna aux chantres de toutes les cathédrales de se rendre près d'eux, pour apprendre les véritables principes du chant grégorien et pour faire corriger leurs antiphonaires. Selon le moine d'Angoulême et Ekkehard, l'école de chant formée à Metz devint bientôt la plus célèbre de France, et nous verrons qu'elle fut renommée pendant plusieurs siècles; ce qu'elle dut, sans doute, à la discipline introduite par l'évêque Chrodegang dans le chapitre de la cathédrale (1). Il paraît même, si l'on doit ajouter foi au récit du moine d'Angoulême, que l'enseignement ne se bornait pas au chant grégorien, et que l'on apprenait aux élèves de l'école de Metz à toucher de l'orgue, instrument beaucoup plus ancien qu'on ne le croyait autrefois.

Les écoles épiscopales et monastiques de la province ecclésiastique de Trèves furent aussi nombreuses qu'importantes et ont subsisté pendant longtemps. Placées au centre même de la monarchie des Francs, et sous les yeux de souverains qui firent de grands efforts pour rallumer le flambeau presque éteint de la littérature et de la science, elles furent de la part de ces princes l'objet d'une protection particulière. Les troubles dont notre patrie fut le théâtre au commencement du VIIe siècle, les ravages commis par les armées, les entreprises de Charles Martel sur les droits et les biens des cathédrales et

(1) V. Caroli magni vita per monach. egolism., dans Duchesne, t. II, p. 75; Ekkehard, Vie du B. Notker-le-Bègue, dans les Bollandistes, au 6 avril.

Digitized by Google

des monastères avaient eu pour résultat de rendre les écoles moins fréquentées et moins florissantes; mais aussitôt que la dynastie des Carlovingiens fut solidement assise sur le trône, les études recommencèrent à jeter un vif éclat. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler tout ce que fit Charlemagne pour les raviver et les entretenir. Il ne négligea rien, ni conseils, ni exhortations, pour engager les évêques à multiplier les écoles, et à en confier la direction aux maîtres les plus pieux et les plus habiles. Il ramena lui-même d'Italie des professeurs de grammaire et d'arithmétique. Plusieurs des savants qu'il attira dans le pays des Francs jouissent encore d'une assez grande célébrité; nous rappellerons seulement Paul Warnfried, plus connu sous le nom de Paul Diacre, et qui habita, probablement, la ville de Metz, puisqu'il composa l'histoire de ses évêques, à la prière d'Angelramne, leur successeur. Si l'on en croit Casimir Oudin, ce fut aussi pendant son séjour à Metz que Paul Varnfried rédigea l'histoire des Lombards et la collection des homélies des Saints Pères faite pour l'usage des églises. On ne possède aucun renseignement sur l'état des écoles de la cathédrale de Trèves et des différentes abbayes que l'on trouvait dans le diocèse. Alcuin, dans une pièce de vers adressée à une bretonne qu'il appelle *Castula*, parle, il est vrai, du monastère d'Epternach et d'un prêtre appelé Samuel, qui l'habitait, et à qui *Castula* devait présenter les ouvrages des grammairiens Priscien et Phocas (1); toutefois, on ne peut voir là une preuve de la célébrité des écoles ouvertes dans cette abbaye. Quant à l'école de la cathédrale de Metz, qui existait déjà depuis longtemps, elle paraît avoir jeté un grand éclat au VIIIe siècle, sous les épiscopats de Chrodegang et d'Angelramne. Le premier veilla à ce que son

(1) Ce petit poëme, qui renferme des détails curieux pour l'histoire littéraire de cette époque, paraît être basé sur une fiction. L'abbé Lebeuf l'a publié pour la première fois dans ses Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, t. I, p. 423-426.

Digitized by Google

école fût pourvue d'excellents maîtres pour la théologie, la liturgie et le chant ecclésiastique (1). L'abbaye de Gorze, située à trois lieues de Metz et fondée par Chrodegang, eut, dès son origine, une école qui jouit d'une certaine réputation. Le moine Norgandus, qui la dirigeait, forma plusieurs élèves distingués, entr'autres Angelramne évêque de Metz et l'évêque de Toul Frotaire, qui se rendit recommandable par sa piété et sa science (2). Mais l'éclat que jetèrent ces écoles et quelques autres, dont il nous est impossible de nous occuper, fut effacé, vers la fin du VIIIe siècle, par la célébrité de l'école de Saint-Mihiel, lorsque Smaragde fut nommé abbé de ce monastère. C'était un des hommes de confiance de Charlemagne. « Smaragde, dit M. Guizot, était un homme de même » nature et de même position que les deux évêques dont je » viens de parler (Leidrade archevêque de Lyon et Théodulf » évêque d'Orléans). On ne sait ni de quel pays il était, ni à » quelle époque Charlemagne l'avait pris à son service ; mais » on le voit abbé de Saint-Mihiel avant 805, et employé, en » 809, à diverses négociations avec Rome. Il prit..... un soin » particulier des écoles, et dans les écoles de l'enseignement » de la grammaire (3). » Avant d'être abbé de Saint-Mihiel, il avait rempli dans ce monastère les fonctions de scholastique (tel est le nom qu'on donnait alors aux professeurs), et l'avait fait avec succès. Il expliquait aux étudiants la grammaire de Donat, et pour rendre ses leçons plus utiles et plus durables, il les rédigea et composa de la sorte un commentaire sur Donat qui est une véritable grammaire latine (4). Smaragde voulut tirer de l'Ecriture Sainte tous les exemples qu'il présente, afin de ménager l'aversion que plusieurs personnes ressentaient quand elles voyaient emprunter les citations à

(1) V. Hist. episc. met., dans le Spicil., édit. in f°, t. II, col. 227.
(2) V. Histoire littéraire de la France, t. IV, p. 173.
(3) V. Hist. de la civilisation en France, édit. de 1846, t. II, p. 216.
(4) V. Mabillon, Annal. Bened., t. II, p. 429.

Digitized by Google

des auteurs païens. « Par ce moyen, remarquent les auteurs » de l'Histoire littéraire, il met ses lecteurs en état de pren- » dre une teinture des livres sacrés, en même temps qu'ils » s'instruisent des lettres humaines (1). » Il écrivit un traité intitulé *Via regia*, qu'il adressa à Charlemagne, et qui renferme d'excellentes instructions pour la conduite des princes ; une explication des épîtres et des évangiles chantés à la messe ; un commentaire curieux sur la règle de saint Benoît, et un ouvrage, qu'il intitula *Diadema Monachorum*, et dont il ordonna à ses moines de lire tous les soirs, avant complies, quelques fragments, de même que tous les matins on lit, au chapitre, quelques passages de la règle bénédictine.

On ignore la date précise du décès de Smaragde, mais il survécut assez longtemps à son maître. Charlemagne était mort au mois de janvier 814, et son fils Louis-le-Pieux lui avait succédé. On fit à Charlemagne des obsèques magnifiques, et il fut dans plusieurs églises mis au nombre des bienheureux ; il était invoqué notamment dans l'abbaye de Saint-Arnould, où l'on a continué à célébrer sa fête jusqu'à la Révolution ; tandis que le chapitre de la cathédrale de Metz faisait, tous les ans, un service pour le repos de l'âme de ce grand prince (2).

Louis-le-Pieux avait hérité du goût de son père pour la chasse et la pêche, et on le vit, comme ce dernier, venir de temps en temps se livrer à ce plaisir dans les montagnes des Vosges. En 821, après la dissolution de l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, il traversa les Ardennes, visita Trèves et Metz, s'établit dans le château de Remiremont et chassa dans les forêts des environs, pendant une partie de l'été et de l'automne. En 825, l'empereur fit un séjour dans les Vosges, et son fils Lothaire étant venu le rejoindre à Remiremont, ils

(1) V. tome IV, p. 446.
(2) V. Calmet, Hist., t. I, col. 589.

Digitized by Google

se rendirent ensemble à Aix-la-Chapelle (1); Louis chassa de nouveau dans les environs de Remiremont en 831, et les quitta, vers l'automne, pour aller tenir une assemblée à Thionville (2). Cette assemblée ne fut pas la seule qui se réunit dans ce lieu; il y en avait eu une première en 821, et l'on s'occupa, dans toutes deux, des intérêts généraux de l'empire d'Occident (3).

Quoique l'immensité de l'empire obligeât les premiers Carlovingiens à résider fort souvent loin des contrées qui avaient été le berceau de leur famille, l'Austrasie et surtout la ville de Metz ne cessaient pas d'être leur pays de prédilection. Drogon, fils de Charlemagne et d'une femme qui était son épouse légitime sans porter le titre d'impératrice, était chanoine de la cathédrale de Metz, lorsque le siège épiscopal de cette ville devint vacant par le décès de Gondulf. Drogon fut choisi pour lui succéder par le clergé messin et releva encore l'éclat de cette église par ses vertus, ses talents et les fonctions importantes qu'il remplit au service de son frère (4). Une tante paternelle de Drogon, et par conséquent une sœur de Charlemagne, était abbesse d'un monastère de femmes dans la ville de Trèves (5), et une fille du même empereur fondait, vers le même temps, l'abbaye de Rhétel (Rotula), située sur le bord de la Moselle, entre Trèves et Thionville (6).

Louis-le-Pieux avait jugé à propos de distribuer à ses enfants plusieurs des royaumes qui composaient l'empire; il avait cédé à Charles, fils de sa seconde femme Judith, une partie de la Germanie, c'est-à-dire l'Alemannie (Alamannia);

(1) V. Eginhard, ad an. 821 et 825.
(2) V. Vita Ludovici Pii per Astron., dans Duchesne, t. II, p. 308. Il y vint une quatrième fois en 835; v. idem, ibid., p. 311.
(3) V. Eginhard, ad an. 821.
(4) V. idem, ad an. 823.
(5) V. Brower, Ann. Trev., t. I, p. 393.
(6) V. idem, ibid.

Digitized by Google

vers la fin de l'année 830, il y ajouta quelques lambeaux de l'Austrasie : la Voivre (Warensis), le pays de Metz (Mosellis) et celui de Trèves (Treveris). En 833, les fils aînés de Louis, mécontents de sa faiblesse pour Judith et son fils Charles, se révoltèrent contre lui et le firent déposer ; le jeune Charles lui-même fut enfermé dans l'abbaye de Prum (1).

Au commencement de l'année 836, l'empereur, rétabli dans la plénitude de son autorité, convoqua un concile à Thionville, pour juger les évêques qui avaient pris part aux scènes scandaleuses de Compiègne, au moment de sa déposition. Ebbon, métropolitain de Reims, et Agobard, métropolitain de Lyon, qui avaient joué un grand rôle dans cette circonstance, furent obligés de quitter leurs sièges épiscopaux. Le dimanche suivant, le concile se transporta à Metz, afin de confirmer les décrets de Thionville dans cette cité épiscopale, qui était encore regardée jusqu'à un certain point comme la capitale des Carlovingiens. L'évêque Drogon, avant de célébrer la messe, lut à haute voix dans la cathédrale les décrets promulgués précédemment, et sept archevêques, tenant les mains étendues sur la tête de l'empereur, lurent les sept oraisons que l'Eglise récite pour la réconciliation des pénitents, prirent la couronne impériale, qui était déposée sur l'autel, et la placèrent sur le front de Louis (2).

En 837, ce prince, dont le second fils Pépin était mort depuis peu, voulut faire un nouveau partage de l'empire entre ses enfants. Charles eut, entr'autres pays, tout ce qui est compris entre la Meuse et la Seine, avec le Verdunois et les *pagi* de Toul, d'Ornois, de Beden, de Bleise, de Perthois, et les deux *pagi* de Bar (3). Deux ans après, en 839, il y eut un dernier partage convenu à Worms. Lothaire, fils aîné de

(1) V. Vita Ludov. Pii, dans Duchesne, t. II, p. 310.

(2) V. idem, ibid., p. 313 ; Labbe, Concil., t. VIII, col. 354.

(3) ... Quicquid inter Mesam et Sequanam usque ad Burgundiam una cum Viridunensi consistit, et de Burgundia Tullensem, Odornensem, Be-

Digitized by Google

l'empereur, obtint la plus grande partie de l'Austrasie, outre l'Italie et la Bourgogne; les Annales de Saint Bertin citent, comme lui ayant été attribués, le comté de Portois, qui renfermait les sources de la Saône et les environs de Luxeuil et de Darney; le comté de Saintois; le comté de Chaumontois; le duché de Metz, et le comté d'Ardenne (1). Louis-le-Pieux survécut peu de temps à ce partage; il mourut, près de Mayence, en 840, et son corps fut apporté à Metz, pour être enterré dans l'abbaye de Saint-Arnould, à côté de l'impératrice Hildegarde, mère de Louis. L'évêque Drogon, qui avait présidé aux funérailles de son frère, voulut aussi plus tard reposer près de lui, et l'abbaye de Saint-Arnoulf reçut encore les restes de deux sœurs et de deux tantes du prélat (2).

Quoique le règne de Louis ait été traversé par bien des vicissitudes et des infortunes, il ne laissa pas de jeter un certain éclat. Ce prince s'attacha notamment, avec un zèle qui l'honore, à maintenir les institutions fondées par son père. L'état de l'instruction fut souvent l'objet de sa sollicitude; en 823, il publia un capitulaire pour presser les évêques d'ouvrir de nouvelles écoles, destinées à l'éducation des jeunes gens et des ministres de l'Eglise, et il leur rappela les promesses qu'ils lui avaient faites à cet égard dans l'assemblée d'Attigny (3). Non content de veiller sur les écoles épiscopales et monastiques, il eut soin de maintenir dans un état convenable l'école du palais, dont l'origine remontait au VIe siècle. Amalaire, diacre de Metz, surnommé Symphosius, sans doute à cause de son inclination pour la musique, fut

densem, Blesensem, Porthensem, utrosque Barrenses præfato filio suo Karolo dedit; v. Nithard, dans Bouquet, Recueil des historiens de France, t. VI, p. 70; Annales Bertin., ad an. 837.

(1) .... Comitatum Portisionum, Comitatum Suentisiorum, Comitatum Calmontensium, Ducatum Mosellicorum, Comitatum Arduennensium. V. Bouquet, ibid., t. VI, p. 202.

(2) V. Hist. de Metz, t. I, p. 559 et 560.

(3) V. Launoy, de Scholis celebrioribus, p. 48.

Digitized by Google

recteur de cette école, après la retraite de Claude, qui obtint le siège de Turin. La brillante réputation dont jouit Amalaire doit faire supposer que, sous sa direction, l'école du palais conserva son ancienne splendeur (1). L'Eglise, de son côté, ne négligea rien pour entretenir le feu sacré des études. A Trèves, les métropolitains Amalaire et Hetti, qui occupèrent le siège de cette ville depuis 810 jusque vers 838, mirent tout en œuvre pour empêcher la ruine des écoles carlovingiennes et y réussirent. Amalaire était lui-même un homme savant et distingué; il fut chargé, avec l'évêque de Bâle Hatton, d'une mission près de l'empereur de Constantinople, et se fit remarquer par sa fermeté à défendre les droits de l'épiscopat et du sacerdoce contre les empiétements de tout genre (2). Sous l'épiscopat de Hetti, les écoles de Trèves paraissent avoir été dirigées par Thégan, qui écrivit les annales du règne de Louis-le-Pieux (3). L'école épiscopale de Metz fut encore plus célèbre à cette époque que celle de la métropole, et eut pour scholastique pendant quelque temps saint Aldric, qui fut plus tard évêque du Mans. Saint Aldric, après avoir renoncé aux fonctions qu'il exerçait à la cour impériale, vint à Metz et s'appliqua, avec tant d'ardeur, à l'étude du chant ecclésiastique, de l'Ecriture Sainte et de la grammaire, qu'au bout d'un petit nombre d'années il fut élevé à la dignité de grand-chantre de la cathédrale, emploi qui le mit à la tête des écoles et lui permit de former une foule de disciples dignes de lui (4). L'évêque Drogon veillait également avec une grande attention sur l'école de sa cathédrale, et, au rapport de Réginon de Prum, Louis-le-Pieux voulut que son petit-fils Pépin y fût instruit (5). Drogon ne permit de cultiver

(1) V. Hist. litt. de la France, t. IV, p. 531 et suiv.
(2) V. ibid., p. 418.
(3) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 919.
(4) V. Baluze, Miscellanea, t. III, p. 3 et 4.
(5) V. Chronic., lib. II, ad an. 853.

Digitized by Google

que les sciences utiles et fit faire de tels progrès à l'étude du chant grégorien, que ce chant acheva de se répandre dans toutes les églises de France et prit même alors le nom de chant messin (1). Ce fut sous l'épiscopat de Drogon que l'on vit à Metz le fameux Tutelon ou Tutilon, moine de Saint-Gall, ciseleur, sculpteur, peintre et poëte.

L'école épiscopale de Toul avait peu de réputation. Cette ville eut cependant pour évêque pendant plus de trente ans Frotaire, élève du monastère de Gorze et prélat de mérite. Il avait fait une étude spéciale de l'architecture, surveilla lui-même la restauration de sa cathédrale et augmenta, par ordre de Louis-le-Pieux, les bâtiments du palais d'Aix-la-Chapelle (2). Ces travaux causèrent même ou du moins hâtèrent la destruction de plusieurs des monuments romains qui ornaient encore l'ancienne capitale de la Première Belgique, parce que l'empereur, connaissant la difficulté de se procurer des matériaux précieux, fit transporter à Aix-la-Chapelle la plupart des marbres employés à la décoration des édifices dont il vient d'être parlé (3).

Les méthodes scientifiques étaient à peu près les mêmes que dans les siècles précédents, et on n'avait pas cessé d'étudier la grammaire dans les écrits des Anciens. Le commentaire de Smaragde sur Donat était un des livres les plus usités, mais on se servait d'autres ouvrages. Au reste, l'étude de la grammaire dégénérait quelquefois en minuties. Le diacre Amalaire, qui a été mentionné plus haut et avait composé des livres estimables, souleva la question de savoir s'il fallait écrire

(1) V. Mabillon, Ann. Bened., t. II, p. 185.

(2) V. Benoît Picart, Hist. de Toul, p. 284. Nous croyons qu'on doit lui attribuer le plan dressé pour la reconstruction de l'abbaye de Saint-Gall, et publié par Mabillon dans le second volume des Annales ordinis sancti Benedicti ; v. Bulletin de la société d'archéologie lorraine, t. IV, p. 126-133.

(3) V. Notes inédites de Dom Calmet sur les titres imprimés dans l'Hist. de Lorraine, ms. appartenant à la biblioth. publ. de Nancy, p. 7.

Digitized by Google

le nom de Jésus avec ou sans aspiration, et le métropolitain de Sens Jérémie, auquel il s'était adressé, ainsi qu'à Jonas d'Orléans, résolut la question en faisant connaître l'usage du philosophe Porphyre (1). Amalaire se tourmenta aussi pour déterminer si le mot *Seraphim* est neutre ou masculin (2).

Louis-le-Pieux ne fut pas plustôt descendu dans la tombe que la discorde éclata de nouveau entre ses enfants. Louis et Charles se fussent peut-être contentés l'un de la Neustrie, l'autre de la Germanie ; mais Lothaire, qui avait le titre d'empereur, voulait posséder tous les états dont son père avait joui, et fit diverses tentatives pour dépouiller ses frères, l'un après l'autre. Louis et Charles parvinrent, à force de prudence et de précautions, à rendre impuissants les efforts de Lothaire. Ils furent secondés dans leur résistance par les antipathies réciproques des peuples qui leur obéissaient, et l'on sentit bien que la main de Charlemagne n'était plus là, et que les différentes nations que ce prince et ses prédécesseurs avaient réunies, pour en former un second empire d'Occident, allaient bientôt reprendre leur première indépendance. Pendant ces troubles et ces démêlés, qui hâtaient la décadence et la décomposition de l'empire carlovingien, les pays arrosés par la Moselle et la Meuse furent plus d'une fois parcourus, et sans doute ravagés, par les armées des fils de Louis-le-Pieux. Un des plus chauds partisans et des plus dangereux conseillers de Lothaire était Adelbert, comte de Metz. Lorsque l'empereur, qui avait traversé le Rhin pour aller attaquer son frère Louis, fut obligé de rentrer dans ses états, il laissa le comte Adelbert en Allemagne à la tête d'une armée, afin d'empêcher Louis d'opérer sa jonction avec Charles. Adelbert essaya de remplir sa mission, mais, attaqué par des

(1) V. D'Achéry, Spicil., édit. in f°, t. I, p. 330.

(2) V. Lebeuf, Dissertation sur l'état des sciences depuis la mort de Charlemagne, dans le Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France, etc., t. I, p. 35 et 36.

Digitized by Google

forces supérieures près de Brégenz, il fut vaincu et périt dans le combat, avec une partie de ses soldats (1).

Après la sanglante bataille de Fontenay, qui détruisit la suprématie de Lothaire, ce prince se retira à Aix-la-Chapelle. Il vint ensuite à Metz, où il fut rejoint par son fils Lothaire, qui lui amenait une armée de Saxons, auxquels on avait permis, pour les gagner, de retourner au paganisme (2). Quelque temps après, Charles traversa l'Austrasie pour opérer sa jonction avec Louis de Germanie. Il s'empara de Toul, probablement sans résistance, et descendit en Alsace par Saverne. Les deux frères se rencontrèrent à Strasbourg et s'unirent par une étroite alliance, afin de pouvoir résister à leur ennemi commun (3). Lothaire, n'ayant pas osé les attendre, se retira dans la cité de Lyon; Charles et Louis, maîtres d'Aix-la-Chapelle, se partagèrent les états de leur frère, et l'Austrasie à peu près entière, c'est-à-dire tout le pays compris entre la Meuse et le Rhin, fut adjugée au roi de Germanie (4).

Cependant, Lothaire fit de nouvelles propositions à ses frères, et après bien des négociations et des conférences, dont plusieurs eurent lieu à Verdun, à Metz et à Thionville, les trois frères se rendirent, au mois d'octobre 844, dans le palais de cette dernière ville et convinrent de réunir, dans le lieu appelé Judicium (aujourd'hui Yeutz), situé près de la rive droite de la Moselle et presque en face de Thionville, une espèce de concile auquel ils soumettraient leurs différends. L'assemblée se tint sous la présidence de l'évêque de Metz Drogon, et, grâce à la lassitude qui avait fini par gagner ces

(1) V. Nithard, lib. II, dans Duchesne, t. II, p. 367 et 368; Annales Metenses, ibid., t. III, p. 301.

(2) V. Annal. Metenses, ibid.; les Annales de Fulde disent que cette jonction eut lieu à Spire; v. Duchesne, t. II, p. 548.

(3) V. Nithard, lib. III, dans Duchesne, t. II, p. 374 et 375.

(4) V. idem, lib. IV, ibid., p. 376 et 377.

Digitized by Google

princes ambitieux, on leur persuada de se contenter des pays qu'ils possédaient à la mort de leur père (1).

En 855, Lothaire, sentant que sa fin approchait, partagea ses états entre ses trois fils; il donna à l'aîné, nommé Louis, le titre d'empereur et le royaume d'Italie; au troisième, Charles, le royaume de Provence, qui s'étendait jusque vers Lyon; enfin, Lothaire, le second, eut l'ancienne Austrasie et divers comtés voisins (2). Comme son royaume comprenait quelques pays qui avaient autrefois dépendu de la Bourgogne et de la Neustrie, il perdit peu à peu son nom d'Austrasie, et comme on ne pouvait non plus lui imposer celui d'aucun des différents peuples qui l'habitaient, il fut appelé royaume de Lothaire (*Lotharii regnum*); de là se forma insensiblement, et avec l'aide des années, la dénomination de Lorraine (*Lotharingia*) (3).

L'empereur Lothaire se retira ensuite dans l'abbaye de Prum, se fit couper les cheveux, prit l'habit monastique, et mourut peu de temps après, en regrettant vivement l'indigne conduite qu'il avait tenue à l'égard de son père et de ses frères, conduite qui avait abrégé les jours de Louis-le-Pieux et amené la rapide décadence de l'empire d'Occident.

Les misérables descendants de Charlemagne, au lieu de vivre en paix et de réunir toutes leurs forces, pour résister aux barbares qui allaient bientôt envahir et ravager leurs états, n'étaient occupés qu'à se tendre des embûches et tâchaient sans cesse de se dépouiller mutuellement. En 859, il

(1) V. Labbe, Concil., t. VII, col. 1800 et 1801.

(2) V. Annal. Metenses, dans Duchesne, t. III, p. 304.

(3) Cette étymologie était trop simple et trop claire pour être adoptée par tout le monde, et Thierry Alix, président de la chambre des comptes de Lorraine, prétend, dans son Histoire du Pays et Duché de Lorraine, que le nom de cette province vient d'un neveu de Jules César, qu'il appelle Lother, et qui fut mis par le dictateur en possession du pays que nous habitons. Il est bon d'ajouter que le président Alix donne plusieurs *preuves* de la vérité de son assertion.

Digitized by Google

y eut une entrevue entre Charles-le-Chauve et Lothaire, dans une maison royale que les Annales de Saint-Bertin nomment Arcæ, et que Dom Calmet identifie, mal à propos, avec Arches, château situé entre Epinal et Remiremont; ces deux princes y conclurent une alliance, ou pour mieux dire y confirmèrent une ligue déjà existante, contre Louis roi de Germanie (1). Quelques mois après, plusieurs évêques du royaume de Charles et du royaume de Lothaire tinrent une sorte de concile à Metz, et envoyèrent une députation vers Louis, pour l'engager à laisser vivre en paix les princes ses parents. Louis donna de bonnes paroles aux prélats, parmi lesquels se trouvait Adventius évêque de Metz, mais ne cessa pas de poursuivre l'accomplissement de ses projets (2). Au mois de juin suivant, il y eut une nouvelle assemblée d'évêques à Savonnières, près de Toul ; Charles-le-Chauve et ses neveux Charles et Lothaire, qui y assistèrent, convinrent de réunir leurs ressources et leurs efforts pour résister au roi de Germanie (3).

Lothaire, craignant que son frère aîné, l'empereur Louis, ne se joignît à ce prince, lui céda, pour se le rendre favorable, la partie de son royaume qui était située au delà du Jura, c'est-à-dire les villes de Genève et de Lausanne, le Valais et les pays voisins. Quelques années auparavant, il avait abandonné à son frère Charles, roi de Provence, les diocèses de Belley et de Moutiers ; enfin, en 860, il conclut avec Louis de Germanie un traité par lequel il cédait la province d'Alsace à ce prince, qui avait déjà obtenu antérieurement les évêchés de Spire, de Worms et de Mayence (4). Toutes ces aliénations eurent pour résultat de restreindre considérablement le

(1) V. Annal. Bertin., ad an. 859.
(2) V. Labbe, Concil., t. VIII, col. 668 et suiv.
(3) V. idem, ibid., col. 674 et suiv.
(4) V. Annal. Bertin., ad an. 857 et 860.

Digitized by Google

royaume de Lothaire, et d'enlever à l'Austrasie une grande partie de la prépondérance qu'elle avait eue autrefois.

Lothaire, non content de démembrer ainsi ses états, ne craignit pas d'avilir la majesté royale par ses excès et son indigne conduite à l'égard de la reine. Il avait épousé, en 856, Theotberge ou Thietberge, sœur de Humbert duc de la Bourgogne Transjurane. Il se dégoûta de cette vertueuse princesse, la chassa de la cour et vécut publiquement avec une concubine nommée Valdrade. Bientôt après, voulant rompre l'engagement qu'il avait contracté avec Thietberge, il l'accusa d'avoir, avant son mariage, commis un inceste avec son frère Humbert. Lothaire gagna Gunther, métropolitain de Cologne, qui parvint à entraîner Theutgaud, métropolitain de Trèves, homme simple et crédule. Les deux prélats obligèrent Thietberge à recourir, pour sa justification, à l'épreuve de l'eau bouillante. L'épreuve fut favorable à la reine, que Lothaire consentit à recevoir ; néanmoins, il n'avait pas renoncé à ses projets, et à force de menaces et de mauvais traitements, il contraignit son épouse à se reconnaître coupable du crime qu'il lui imputait. Au mois de janvier 860, il y eut à Aix-la-Chapelle une réunion de quelques évêques et abbés, devant lesquels Thietberge confessa son prétendu crime ; elle réitéra cet aveu devant une autre assemblée convoquée dans la même ville, l'année suivante ; et les prélats, les uns trompés, les autres gagnés par le roi, condamnèrent Thietberge à la pénitence publique ; mais cette princesse, qui n'avait cédé qu'à la violence, réussit à s'échapper et se réfugia dans les états de Charles-le-Chauve. Cependant, la nouvelle de cette monstrueuse procédure était parvenue au pape Nicolas Ier, qui témoigna son mécontentement aux évêques lorrains, et ceux-ci se hâtèrent de lui envoyer Theutgaud archevêque de Trèves et Hatton évêque de Verdun, pour justifier leur conduite. Lothaire, que ces lenteurs impatientaient, réunit à Aix-la-Chapelle, au mois d'avril 862, un concile, auxquels assistèrent les métropolitains de Trèves et

Digitized by Google

de Cologne, et les évêques de Strasbourg, de Liège, d'Utrecht, de Metz, de Toul et de Verdun. Malgré la résistance d'Arnold évêque de Toul, les prélats déclarèrent nul le mariage contracté par Lothaire et autorisèrent le roi à former d'autres liens. Le pape refusa d'approuver cette décision et annonça qu'il allait envoyer des légats qui se livreraient à un nouvel examen ; mais le roi, pensant que le résultat ne lui en serait pas favorable, épousa publiquement sa concubine, la fit couronner reine et exigea qu'elle fût traitée comme telle.

La suite de cette affaire est trop étendue, et se rattache d'ailleurs trop peu à notre sujet, pour être traitée ici avec les détails convenables ; nous ajouterons seulement que les légats du pape étant arrivés en Lorraine se laissèrent corrompre par le roi et présidèrent, à Metz, une assemblée, dans laquelle on approuva les décisions prises antérieurement ; que le pape irrité convoqua à Rome un concile, qui annula les décrets des évêques lorrains et prononça la déposition de Gunther et de Theutgaud ; que Lothaire feignit d'abord d'adhérer à sa condamnation ; mais qu'il recommença ensuite à vivre avec Valdrade, et mourut, dans cet état, au mois d'août 869. Thietberge se retira dans l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz, y finit ses jours et y reçut la sépulture. Quant à Valdrade, elle quitta le monastère de Saint-Déicole de Lure, où elle se trouvait au moment du décès de Lothaire, se fixa à Remiremont et y vécut comme une simple religieuse, sans jamais témoigner aucun regret de sa conduite passée (1).

Le règne de Lothaire n'offre pas beaucoup de faits intéressants et dignes d'être racontés. En 867, les Sarrasins d'Afrique ayant fait une descente en Italie, l'empereur Louis, qui craignait de n'être pas en mesure de leur résister, pria Lothaire de lui envoyer des secours. Celui-ci rassembla immédiatement une

(1) Tout ce qui concerne l'affaire du divorce de Lothaire est exposé fort en détail dans Calmet, Hist., t. I, col. 698 et suiv.

Digitized by Google

armée assez considérable et se rendit en Italie ; les deux frères combattirent les Musulmans avec succès ; mais les chaleurs excessives, l'intempérie de l'air et le défaut de précautions ne tardèrent pas à engendrer une dyssenterie, qui devint épidémique et enleva une grande partie de l'armée de Lothaire. Ce prince prit alors la résolution de retourner dans ses états (1).

Comme il n'avait pas d'enfants légitimes, ses deux oncles, Charles-le-Chauve et Louis de Germanie, formèrent le projet de s'emparer de son royaume, aussitôt après sa mort ; dès l'année 867, les deux rois eurent une conférence à ce sujet dans l'abbaye de Saint-Arnould, à Metz. Lothaire, qui ignorait le but de la conférence et ne devait pas y assister, les laissa se réunir sans difficulté. Charles et Louis, en présence de Hincmar, archevêque de Reims, et de cinq évêques, jurèrent de partager équitablement entr'eux les états de Lothaire et de leurs autres neveux, si ces princes venaient à mourir, et de s'en rapporter sans murmure aux arbitres qu'ils chargeraient d'opérer le partage. Cependant, Lothaire ne tarda pas à apprendre ce qui venait d'avoir lieu et s'en plaignit au pape Adrien II, lequel somma le roi de France et le roi de Germanie de s'abstenir de toute tentative pour dépouiller leurs neveux (2). Lothaire, que cette injonction ne rassurait pas complètement, se rendit à Francfort près du roi de Germanie et conclut avec lui un traité, dont on ignore les clauses principales (3). Enfin, en 869, il retourna en Italie, dans l'espérance d'arracher au pape Adrien une approbation de la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire de son mariage ; il revenait dans son royaume, lorsqu'une fièvre pernicieuse le con-

(1) V. Annal. Metens., dans Duchesne, t. III, p. 310.
(2) V. Annal. Bertin., ad an. 867 et 868 ; lettre du pape Adrien à Louis roi de Germanie, dans Duchesne, ibid., p. 856.
(3) V. Annal. Bertin., ad an. 867.

Digitized by Google

traignit à s'arrêter à Plaisance et l'enleva au mois d'août comme on l'a vu plus haut (1).

Ce malheureux prince avait à peine fermé les yeux, que l'on se disputa ses dépouilles; son frère l'empereur Louis était l'héritier naturel, mais il était occupé au siège de la ville de Bari, dont les Sarrasins s'étaient emparés; Louis, roi de Germanie, se trouvait engagé dans une guerre interminable contre les Vinides et ne pouvait quitter la frontière orientale de ses états. Charles-le-Chauve, qui était plus près du royaume de Lothaire, se mit en devoir de s'en emparer et s'avança jusqu'au palais d'Attigny; plusieurs seigneurs et évêques lorrains vinrent à sa rencontre et le conjurèrent de s'arranger avec le roi de Germanie; mais d'autres seigneurs et d'autres prélats, au nombre desquels était Adventius évêque de Metz, lui conseillèrent de ne pas attendre Louis et de prendre les devants. Charles suivit cet avis qui flattait davantage son ambition. Arrivé aux portes de la cité de Verdun, il y fut accueilli par Hatton évêque de cette ville et par Arnold évêque de Toul; il entra à Metz, le 5 septembre, et y convoqua, pour le 9 du même mois, une assemblée générale, qui le proclama roi. Il se fit aussitôt sacrer dans la cathédrale par Hincmar, archevêque de Reims, que les évêques de Metz, de Toul et de Verdun engagèrent à remplir cette fonction, attendu que le siège métropolitain de Trèves était alors vacant. Quelques jours après, Charles quitta Metz, alla prendre possession d'Aix-la-Chapelle, et, malgré les plaintes et les réclamations du roi de Germanie, malgré les avertissements du pape qui le menaçait de l'excommunier, il ne voulut d'abord entendre parler d'aucun accommodement (2). Toutefois, à la suite de nombreuses négociations, il se rendit à Héristal, tint des conférences avec Louis de Germanie, et, le 8 août 870, les deux rois, sans tenir compte

(1) V. Annal. Bertin. et Annal. Metens., ad an. 869.
(2) V. Annal. Bertin., ad an. 869; Hincmar, Opera, t. I, p. 744 et 745.

Digitized by Google

des droits de l'empereur Louis bien plus réels que les leurs, signèrent un traité par lequel ils se partageaient le royaume de Lothaire, et qui prit le nom de traité de Merschen, parce que le roi de Germanie logeait dans ce lieu. Outre la partie septentrionale de l'ancienne Austrasie, Louis obtint une portion de la Lorraine proprement dite ; ainsi on rangea dans son lot la ville et le pays de Tréves, les abbayes de Saint-Maximin, d'Epternach, d'Horréen, de Moyen-Moutier, de Saint-Dié, de Bon-Moutier, d'Etival, de Remiremont, de Haute-Pierre, les *pagi* de Bittbourg, de la Nied, de la Sarre inférieure, de la Blise, des Salines (1), de l'Albe, de Saintois, de Chaumontois, de la Sarre supérieure, le *pagus* de l'Ornois qu'avait possédé le comte Bernard, les *pagi* de Soulossois et de Bassigny ; plus, la cité de Metz, avec les abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Martin, et le comté ou duché de Moselle, avec toutes ses dépendances. Charles-le-Chauve garda les cités de Toul et de Verdun, les abbayes de Montfaucon, de Saint-Mihiel et de Senones, les *pagi* de Scarponnois, de Verdunois, de Dormois, les deux *pagi* ou comtés de Voivre, celui de Mouzon, celui de Toul, le *pagus* d'Ornois qui avait été possédé par Tetmarus, enfin les *pagi* ou comtés de Barrois et de Portois (2).

Pendant que Louis de Germanie et Charles-le-Chauve se disputaient ainsi des territoires qu'ils étaient hors d'état de protéger, on venait de voir apparaître sur les côtes de l'Europe occidentale un peuple barbare, qui allait, pendant un siècle, porter la désolation, le ravage et la mort dans les états des faibles descendants de Charlemagne. Dès le mois de janvier 864, une troupe de Normands, conduite par le roi

(1) Le texte des Annales de Saint Bertin porte *Salme*, et l'on a voulu y voir une mention du comté de Salm ; mais l'établissement de ce comté est beaucoup plus récent que le partage de 870, et au lieu de *Salme* il faut lire *Saline*, qui désigne le *pagus* de Saunois (*Pagus Salinensis*).

(2) V. Annal. Bertin., ad an. 870.

Digitized by Google

Roric ou Rurik, remonta le Rhin, pilla Dorstadt et Nimègue, massacra dans cette ville plusieurs marchands frisons qui s'y étaient réfugiés, s'avança jusqu'à Neuss ou Nuitz, un peu au dessous de Cologne et dévasta les deux rives du fleuve. A cette nouvelle, Lothaire s'était empressé d'accourir avec ce qu'il avait pu réunir de soldats, et une armée de Saxons était venue camper de l'autre côté du Rhin. Les Normands furent battus dans une escarmouche, où ils perdirent une centaine d'hommes, et, craignant de voir leur retraite interceptée, ils redescendirent le Rhin et disparurent (1). Mais, en 881, une multitude de Normands, commandée par les chefs Godefroy et Sigefroy, s'établit sur la Meuse, dans la ville fortifiée d'Haslou (aujourd'hui Esloo), qu'une autre troupe de ces Barbares gardait depuis quelques années. Bientôt, ils étendirent au loin leurs courses et leurs ravages; ils pillèrent et détruisirent les abbayes de Saint-Corneille, de Malmédy et de Stavelo, brûlèrent les villes de Neuss, de Zulpich, de Bonn, de Cologne, et allèrent jusqu'à Coblentz. L'année suivante (882), ils s'emparèrent de la fameuse abbaye de Prum et y restèrent trois jours, occupés à consommer les provisions du monastère et à détruire ce qu'ils ne pouvaient emporter; ils incendièrent ensuite les bâtiments et se dirigèrent d'un autre côté. Le 9 avril, jour du jeudi-saint, ils entrèrent dans la ville de Trèves, et la terreur qu'ils inspiraient était si grande, que l'on ne songea pas à leur opposer la moindre résistance. Comme leur arrivée était prévue, on s'était seulement hâté de mettre à l'abri de leur avidité et de leurs profanations les trésors des églises et les reliques des saints. Il y avait dans l'église de Saint-Paulin une châsse suspendue par des chaînes à la voûte de la crypte, et contenant les ossements de douze martyrs; et sur les murailles on lisait en lettres d'or les noms de ces bienheureux,

(1) V. Annal. Bertin., ad an. 863.

Digitized by Google

on effaça aussitôt les inscriptions, et les reliques enfermées dans la châsse furent enfouies à une certaine profondeur, avec une lame de plomb qui rappelait les noms des douze saints. L'archevêque Bertulf sortit ensuite de la ville avec la plupart des habitants qui se retirèrent à Mayence, où l'on porta aussi les reliques et les trésors des églises. Les Normands ne restèrent à Trèves que jusqu'au jour de Pâques, mais ce court espace de temps leur suffit pour commettre bien des dévastations. Ils pillèrent les églises et les maisons, et leur fureur s'exerça d'une manière toute particulière sur les abbayes : les monastères de Saint-Martin et de Saint-Symphorien furent complétement détruits ; l'abbaye de Saint-Maximin ne fut pas mieux traitée ; les Normands en massacrèrent les moines et renversèrent une partie des bâtiments. Enfin, le jour de Pâques, ils mirent le feu à la ville et marchèrent du côté de la cité de Metz, pour lui faire subir le même sort. L'archevêque Bertulf s'y était réfugié, pensant y être à l'abri. L'évêque de Metz, Wala, n'attendit pas les Barbares derrière ses murailles ; de concert avec Bertulf et le comte Adelard, il rassembla un certain nombre de gens de guerre et une troupe d'hommes pleins de bravoure, mais sans expérience, et à la tête de cette petite armée, il courut au devant des Normands, qu'il rencontra auprès du bourg de Remich, sur la rive gauche de la Moselle, un peu au dessous de Thionville. Les Barbares fondirent avec de grands cris sur les Messins, les mirent en désordre, en massacrèrent beaucoup et forcèrent le reste à prendre la fuite ; Wala trouva lui-même une mort glorieuse au milieu du combat, et il semblait que rien ne pouvait plus sauver la ville de Metz ; mais, contre toute attente, les Normands ne dépassèrent pas Remich et tournèrent leurs pas d'un autre côté (1).

(1) V. Annal. Metens., ad an. 881 et 882; Historia Trevirensis, dans D'Achéry, Spicil., 1re édit., t. XII, p. 216 et 217.

Digitized by Google

Ces Barbares n'étaient pas, au reste, les seuls ennemis dont la Lorraine eût à redouter les armes, et les descendants de Charlemagne ne se faisaient aucun scrupule de ravager réciproquement leurs états. L'empereur Louis étant mort au mois d'août 875, Charles-le-Chauve s'était empressé de se rendre en Italie, et ayant gagné, par des dons ou des promesses, les évêques et les seigneurs de ce pays, s'était fait couronner comme empereur par le pape, le jour de Noël 875. A cette nouvelle, Louis roi de Germanie, qui avait convoité pour lui-même la couronne impériale, réunit ses troupes et envahit la partie de la Lorraine précédemment assignée à son rival; les Germains y commirent quantité de désordres et en auraient commis de plus grands encore, si le retour de Charles-le-Chauve ne les eût forcés de se retirer dans leur pays (1). Le roi Louis mourut peu de temps après ; il laissait trois fils, auxquels il avait d'avance partagé ses états. Charles, le troisième, qui est connu dans l'histoire sous le nom de Charles-le-Gros, eut une portion de l'Allemagne méridionale, l'Alsace, et les cantons de la Lorraine avoisinant la ville de Metz. Quant à la Basse-Lorraine, elle avait été donnée, avec la Germanie septentrionale, à Louis, second fils du défunt roi. Ces princes se mirent tranquillement en possession de leurs états; mais Charles-le-Chauve forma le projet de s'emparer de toute la partie de la Lorraine qu'il avait été contraint d'abandonner autrefois à son frère Louis. Ayant rassemblé une armée considérable, il pénétra subitement dans cette contrée, enleva Metz et Aix-la-Chapelle avant que ses neveux se fussent mis en mesure de lui résister, et se disposait à franchir le Rhin, lorsque le roi Louis, ayant lui-même traversé le fleuve, livra bataille à l'empereur, près d'Andernach, et lui fit essuyer une défaite tellement complète, que Charles-le-Chauve se réfugia presque seul dans le monastère de Saint-Lambert

(1) V. Annal. Bertin., ad an. 876.

Digitized by Google

de Liège, et fut obligé d'abandonner toutes ses conquêtes (1).

Il ne survécut pas longtemps à cet évènement ; la mort l'enleva au mois d'octobre 877, et son fils Louis-le-Bègue, lui ayant succédé, s'empressa de conclure avec Louis de Germanie un traité, aux termes duquel les deux rois gardèrent chacun la partie de la Lorraine qui avait été attribuée à son père. Louis-le-Bègue ne régna que dix-huit mois et laissa le trône à son fils Louis III, qui n'était qu'un enfant. Comme les circonstances étaient difficiles, et que la France avait besoin d'un souverain capable de la diriger avec habileté, plusieurs seigneurs, obéissant peut-être à des pensées ambitieuses, résolurent de déférer la couronne au roi de Germanie. Celui-ci fut tenté, et, malgré la promesse qu'il avait faite à Louis-le-Bègue d'être, au besoin, le protecteur de ses enfants, s'avança jusqu'à Verdun, où il reçut les hommages de quelques seigneurs français. Il était encore dans cette ville, lorsque l'évêque d'Orléans et deux comtes vinrent, de la part de Louis III, ou pour mieux dire des grands qui avaient embrassé les intérêts de ce jeune prince, le prier de retourner en Germanie et lui offrir la cession de la partie de la Lorraine qui avait été possédée par Charles-le-Chauve. Louis se hâta d'accepter la proposition et fit alliance avec les deux fils de Louis-le-Bègue (2).

Pendant que ces évènements s'accomplissaient, un nouveau prétendant au royaume de Lorraine parut tout-à-coup sur la scène. Ce compétiteur des rois de France et de Germanie était Hugues, fils naturel du roi Lothaire et de Valdrade. Il soutenait que l'union de son père avec Valdrade avait été valide, et qu'il était légitime héritier du trône. Il ne trouva que peu de partisans, et n'essaya pas moins de faire valoir par les armes ce qu'il appelait son droit. Il s'em-

(1) V. Annal. Bertin. et Annal. Fuldenses, ad an. 876.
(2) V. Annal. Bertin., ad ann. 877, 878, 879 et 880.

Digitized by Google

para d'un château fort situé près de Verdun et y mit une garnison composée de bandits, qui commencèrent à faire des courses dans les environs. A cette nouvelle, le roi Louis envoya des troupes chargées de réprimer ces brigandages; Hugues parvint à s'échapper; mais sa forteresse fut prise, et ceux qui la défendaient furent sévèrement punis. On exila les uns et on arracha aux autres la peau du crâne (1).

L'état misérable des royaumes carlovingiens exigeait des remèdes prompts et efficaces; en conséquence, les souverains de ces différents états se réunirent dans la maison royale de Gondreville, auprès de Toul, à l'exception de Louis roi de Germanie et de Lorraine, qui en fut empêché par une maladie. On y prit la résolution de faire une guerre incessante et vigoureuse aux ennemis de la famille impériale, et notamment à Hugues, que le mauvais succès de sa première entreprise n'avait pas découragé, et qui élevait toujours de nouvelles prétentions sur le royaume de Lorraine. Le roi de Germanie donna à Louis roi de France et à Carloman roi de Bourgogne et d'Aquitaine une armée, à la tête de laquelle ils marchèrent contre Hugues; celui-ci n'osa pas les attendre et se retira dans des lieux inaccessibles; mais son beau-frère Théobald, auquel il avait laissé le commandement de ses partisans, en vint aux mains avec les deux rois et essuya une sanglante défaite (2).

Ce désastre, qui força le bâtard de Lothaire à ajourner une seconde tentative, ne le rebuta pas. Louis, roi de Germanie et de Lorraine, mourut le 20 janvier 882, et cet événement releva les espérances de Hugues. Louis ne laissait pas d'enfants, et son héritier naturel était son frère Charles-le-Gros, roi d'Italie, qui venait d'être sacré comme empereur; mais ce prince était au delà des Alpes; on réclamait de

(1) V. Annal. Fuldens., ad an. 879.
(2) V. Annal. Bertin. et Annal. Fuldens., ad an. 880.

Digitized by Google

prompts secours contre les Normands, qui précisément à cette époque commirent les ravages dont il a été parlé plus haut, et les seigneurs lorrains offrirent la couronne à Carloman roi de France. Il la refusa et envoya dans la Lorraine un corps de troupes commandé par le comte Théodoric, pour la défendre en attendant l'arrivée de l'empereur. Celui-ci accourait, en effet, à la tête d'une armée considérable, et au mois de juillet il investit les Normands dans leur camp d'Haslou. Il pouvait les exterminer et délivrer pour longtemps ses états des incursions des Barbares; mais au moment où l'on s'attendait à le voir donner le signal du combat, il consentit à entrer en conférence avec leurs chefs. L'un d'eux, Sigefroy, sortit du camp et promit, au nom des Normands qu'il commandait, d'évacuer immédiatement les états de Charles-le-Gros, à condition que celui-ci lui remettrait deux mille quatre-vingts livres d'argent. Un traité fut conclu sur cette base avec Sigefroy ; quant à Godefroy, qui conduisait l'autre moitié des Normands, il offrit de se faire baptiser et de servir l'empereur, si on voulait lui céder la Frise, lui donner en mariage Gisèle, fille de Lothaire et de Valdrade et sœur de Hugues, et accorder à ce dernier les revenus de l'évêché de Metz. Charles-le-Gros accéda lâchement à ces propositions. Il était facile de satisfaire Godefroy, en lui livrant Gisèle et en lui cédant la Frise, qui était devenue à peu près inhabitable depuis que les Normands en infestaient les rivages ; mais il n'était pas aussi aisé de trouver les deux mille quatre-vingts livres d'argent que demandait Sigefroy. L'empereur, qui ne savait comment réunir cette somme, s'avisa d'enlever le trésor de la cathédrale de Metz et ceux de quelques autres églises (1).

Charles ayant convoqué une diète à Worms, au mois de décembre, Hugues, qui ne cherchait qu'une occasion de reprendre les armes, s'y rendit et somma l'empereur d'aban-

(1) V. Annal. Metens., Annal. Fuldens. et Annal. Bertin., ad an. 882.

Digitized by Google

donner au roi de France Carloman la portion du royaume de Lorraine qui avait appartenu à Charles-le-Chauve. On refusa, et Hugues, qui s'y attendait, résolut aussitôt de recommencer la guerre pour son propre compte. Il était d'autant plus pressé de le faire, que le siège de Metz, vacant par la mort de Wala tué au combat de Remich, fut rempli au commencement de l'année 883, et que les revenus cessèrent d'être remis à Hugues. Pour avoir plus de succès que la première fois, il travailla et réussit à gagner un grand nombre de seigneurs lorrains, entre lesquels on nomme les comtes Etienne, Robert, Vicbert, Théobald, et deux frères appelés Etienne et Albéric. Il réunit aussi une multitude de bandits et de vagabonds, à la tête desquels il ravagea le royaume qu'il revendiquait. Les annalistes du temps comparent la conduite des partisans de Hugues à celle des Normands, mais ajoutent toutefois que les premiers s'abstenaient du meurtre et de l'incendie, quand cela était possible. Hugues était lui-même un homme abominable et bien digne de commander à de pareilles gens ; il tua le comte Vicbert, quoiqu'ils fussent amis d'enfance, et fit assassiner un autre seigneur nommé Berner, pour avoir sa femme qui était d'une beauté remarquable. Les Lorrains, révoltés de tant d'indignités, refusèrent de se soumettre à Hugues ; certains auteurs ont même cru, mais à tort, qu'il fut obligé de se retirer en France l'année suivante (884), et qu'il se trouvait dans l'assemblée des évêques et des seigneurs qui, après la mort de Carloman, déférèrent la couronne à l'empereur Charles-le-Gros. Celui-ci partit pour prendre possession de ses nouveaux états et s'arrêta dans le palais de Gondreville, où il reçut le serment de fidélité des seigneurs français (1).

Hugues ne tarda pas à faire une troisième tentative pour s'emparer de la Lorraine. Il engagea dans ses intérêts le normand Godefroy, qui avait épousé sa sœur Gisèle, et lui pro-

(1) V. les mêmes annales, ad an. 882, 883 et 884.

Digitized by Google

mit que, s'il l'aidait dans son entreprise, et que cette entreprise fût couronnée de succès, il lui céderait une partie de la Lorraine. Godefroy prêta l'oreille à la proposition, et pour se mettre en mesure d'ouvrir les hostilités avec plus d'avantage, pria l'empereur, sous un prétexte spécieux, de lui vendre Coblentz et quelques villes voisines. Charles-le-Gros démêla les intentions de Godefroy, lui fit une réponse évasive, et comprenant la difficulté, au milieu des embarras où se trouvait l'empire, de résister avec succès à un autre ennemi, fit assassiner le chef normand dans une conférence qui eut lieu entre ce dernier et un envoyé impérial. Hugues fut découragé par la mort de son complice et n'osa recommencer la guerre; mais l'empereur jugea que cet ambitieux saisirait la première occasion qui se présenterait de remuer de rechef, lui envoya des propositions de paix, l'attira habilement dans le palais de Gondreville, et ne l'eut pas plustôt en son pouvoir qu'il lui fit crever les yeux et le relégua dans l'abbaye de Saint-Gall. Ses complices furent traités avec plus ou moins de sévérité, selon la grandeur de leurs crimes, et quelque temps après, Hugues fut transféré dans le monastère de Fulde, puis enfermé dans l'abbaye de Prum, où il prit la tonsure et l'habit monastique. « C'est moi-même, dit le chroniqueur » Réginon, qui, étant abbé de ce monastère, malgré mon in- » dignité, coupai les cheveux à Hugues, et il mourut bientôt » après. » (1)

Charles-le-Gros était parvenu à réunir à peu près tous les états qui avaient appartenu à Charlemagne, mais il était loin d'avoir hérité de ses talents. Après la mort du comte Henri, qui avait commandé les armées avec succès, et la retraite de l'évêque de Verceil, principal ministre de Charles, ce prince commit de telles fautes et montra tant d'incapacité, que les Français et les Germains cessèrent, d'un commun accord, de

(1) V. Annal. Metens., ad an. 885; Réginon, Chronic., ad an. 885.

Digitized by Google

le reconnaître comme empereur et se choisirent d'autres souverains. Arnoul, fils naturel de Carloman roi de Bavière, fut élu roi de Germanie et de Lorraine. Il eut bientôt, pour ce dernier royaume, des compétiteurs qu'il ne s'attendait guère à rencontrer. Guy, duc de Spolète, était parvenu, au milieu des troubles qui suivirent la déposition de Charles-le-Gros, à s'emparer du royaume d'Italie. Maître de cette contrée, il prétendit qu'il devait régner aussi sur les royaumes de Bourgogne et de Lorraine qu'avait possédés l'empereur Lothaire; ayant réuni une armée, il pénétra dans la Lorraine, s'avança jusqu'à Metz, et voyant que les peuples n'étaient pas disposés à le prendre pour souverain, ne tarda pas à se retirer (1). A peu près en même temps, Rodolphe ou Raoul, roi de la Bourgogne Transjurane, éleva aussi des prétentions sur le royaume de Lorraine. Il fit solliciter les évêques et les seigneurs d'embrasser son parti; mais Arnoul, en ayant été averti, s'avança à la tête d'une armée et força Raoul à se réfugier dans les montagnes de l'Helvétie, et à se contenter des états qu'il avait usurpés (2).

Arnoul, paisible possesseur du royaume de Lorraine, le céda, en 895, à son fils naturel appelé Zuintibold, nom barbare que ce prince avait reçu d'un roi de Moravie, qui lui avait servi de parrain. Zuintibold, qui n'avait ni les talents, ni la prudence de son père, ne tarda pas à abuser de son pouvoir. Quoique le roi de France Eudes et le roi de Germanie fussent alliés, le roi de Lorraine voulut profiter de l'absence du premier pour s'agrandir à ses dépens; il entra en France et fit le siège de Laon; mais la place lui opposa une si vigoureuse résistance, que le roi Eudes eut le temps d'accourir; ce qui

(1) V. Luitprand, Historia sui temporis, lib. I, c. 6, dans Duchesne, t. III, p. 566.

(2) V. Annal. Metens. et Annal. Fuldens., ad an. 888.

Digitized by Google

contraignit Zuintibold à lever le siége et à se retirer avec promptitude dans ses états (1).

Ce prince, ayant eu ou croyant avoir à se plaindre des comtes Etienne, Odoacre, Gérard et Matfrid, les dépouilla de leurs biens et de leurs dignités, et distribua leurs terres à ses favoris ; toutefois, Arnoul, voyant que son fils s'aliénait le cœur de ses sujets par des procédés violents, le réconcilia avec quelques uns de ces seigneurs. Peu de temps après, Zuintibold chassa avec ignominie Reinier (Ragenarius), qui était son principal ministre, et lui enleva tous ses biens. Reinier, irrité de l'ingratitude de son maître, se réfugia, avec le comte Odoacre, dans les états de Charles-le-Simple, roi de France ; ils engagèrent ce prince à envahir la Lorraine et lui en facilitèrent la conquête. Charles s'empara, presque sans coup férir, d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et de l'abbaye de Prum. Zuintibold fut d'abord obligé de s'enfuir presque seul ; puis, ayant réussi à rallier ses partisans, il marcha à la rencontre du roi de France, pour lui livrer bataille ; mais au moment d'en venir aux mains, les deux rois prirent le parti de conclure la paix, et Charles repassa la Meuse et rentra dans ses états (2).

Le danger que Zuintibold avait couru ne le rendit pas plus sage ; les choses en vinrent au point que, l'année suivante (899), Arnoul et Charles-le-Simple s'entendirent pour enlever à ce prince le royaume de Lorraine, qu'il était incapable d'administrer. Le projet ne fut cependant pas exécuté, sans doute par suite de la mort d'Arnoul, qui arriva dans les derniers jours de la même année. Outre Zuintibold, il laissait un fils naturel nommé Louis, qui, malgré son bas âge (il n'avait que sept ans), fut proclamé et couronné roi de Germanie.

Quant au roi de Lorraine, il continuait à se livrer à ses

(1) V. Annal. Metens., ad an. 895.
(2) V. Annal. Metens. et Annal. Fuldens., ad an. 897 et 898.

Digitized by Google

penchants vicieux. Avant la mort de son père, il avait recommencé la guerre contre Reinier et Odoacre, qui occupaient toujours la forteresse de Durfos, sur la Meuse, et les y avait assiégés pendant longtemps, sans pouvoir les forcer à se rendre. Toujours entouré de femmes sans mœurs et de gens de rien, ce prince dépouillait de leurs emplois et même de leurs biens, pour les donner à ses flatteurs et à ses complices, les hommes les plus honnêtes et les plus capables, et grâce à cette conduite, aussi coupable qu'imprudente, il devint l'objet de la haine générale. Enfin, plusieurs des principaux seigneurs lorrains, ne pouvant supporter davantage cette tyrannie, allèrent trouver le roi de Germanie, l'amenèrent en Lorraine et lui déférèrent la couronne à Thionville. Des raisons inconnues ayant obligé ce jeune prince à retourner en Germanie, Zuintibold assembla ce qu'il put réunir de soldats et de bandits, et parcourut successivement les principales villes du royaume de Lorraine, commettant mille violences et mille excès contre ceux qui avaient pris le parti de son frère. Il s'imaginait, sans doute, que ces vengeances affermiraient son pouvoir ; mais elles produisirent un effet contraire. Les seigneurs lorrains se liguèrent de nouveau contre lui et appelèrent une seconde fois le roi de Germanie. Peu après, les comtes Etienne, Gérard et Matfrid se mirent à la tête d'une armée et livrèrent à Zuintibold, le 13 août 900, une bataille qui coûta à ce malheureux prince le trône et la vie (1).

Les Lorrains reconnurent tous pour roi le jeune Louis. La souveraineté de ce dernier fut à peu près nominale;

(1) V. Annal. Metens., ad an. 899 et 900. Quoique ce prince n'ait régné que cinq ans, on trouvait, dans les différentes archives de Lorraine, un assez grand nombre de diplômes émanés de lui ; il y en avait dans les archives des cathédrales de Trèves et de Toul, des abbayes de Prum, d'Epternach, de Saint-Maximin, de Saint-Mihiel, de Saint-Epvre, etc. Le musée d'Epinal possède un denier que l'on suppose frappé à Saint-Dié par ce prince ; mais cette attribution nous semble erronée.

Digitized by Google

les seigneurs, qui lui avaient mis la couronne sur la tête, n'entendaient pas se donner un maître, et profitèrent de sa jeunesse et de son éloignement pour usurper les droits qu'ils ne possédaient pas encore. Ils se fortifièrent dans leurs châteaux, se firent réciproquement la guerre et se rendirent maîtres à peu près absolus, chacun dans son district, sans que Louis ait rien fait pour les en empêcher. Ce prince mourut en 911, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans; les Allemands lui donnèrent pour successeur Conrad, duc de Franconie; les Lorrains, au contraire, ne voulurent pas que leur royaume sortît de la famille de Charlemagne et appelèrent au trône Charles-le-Simple, roi de France; mais le pouvoir de ce prince ne fut pas plus étendu, ni plus respecté que celui de son prédécesseur, et les comtes de Metz, de Toul, de Verdun, d'Ardenne, de Namur, de Hainaut, de Limbourg et autres continuèrent à affecter la même indépendance.

Aux malheurs causés par les querelles des différents compétiteurs à la couronne et par les guerres privées, venaient se joindre de temps en temps les ravages de Normands. En 889, une partie de ceux qui avaient inutilement assiégé Paris se répandit dans la Champagne. Les Barbares, après avoir saccagé la ville de Troyes, firent subir le même sort aux cités de Toul et de Verdun. Cette dernière fut particulièrement maltraitée; sa cathédrale fut brûlée; les livres, les chartes et les diplômes qui s'y trouvaient périrent dans l'incendie, et l'évêque Dadon composa, à cette occasion, un poëme élégiaque, dans lequel il retraçait les malheurs dont son diocèse fut alors affligé (1).

Deux années plus tard (891), une autre armée de pirates remonta la Meuse et en infesta les rives; on leur opposa des troupes nombreuses, qui essuyèrent une défaite complète, le 16 juin 891, sur les bords de la Geule, un des affluents

(1) V. Réginon, Chronic. et Annal. Metens., ad an. 889; Histoire littéraire de la France, t. VI, p. 196.

Digitized by Google

orientaux de la Meuse. L'archevêque de Mayence et le comte Arnoul périrent dans ce sanglant combat, qui livra la Lorraine tout entière aux incursions et aux ravages des Normands. A la nouvelle de ce désastre, le roi Arnoul accourut du fond de la Germanie, où il repoussait une invasion des Slaves. Il attaqua les Normands et en fit un grand carnage, mais il ne fut pas plustôt retourné en Germanie, que les Barbares reparurent. Au mois de février 892, ils dévastèrent une partie de la vallée de la Meuse, et évitant habilement l'armée qui venait les combattre, se jetèrent sur l'abbaye de Prum, que l'on avait réparée depuis le pillage de 882. L'abbé avait été heureusement prévenu de leur approche et s'était hâté de fuir, avec la plupart de ses religieux. Les Normands saccagèrent une seconde fois l'abbaye, et massacrèrent ou emmenèrent captifs les religieux et les domestiques que leur âge, leurs infirmités ou d'autres circonstances avaient empêchés de s'éloigner. De là ils allèrent attaquer, du côté de la forêt des Ardennes, une forteresse qui avait été nouvellement construite sur une hauteur, pour servir de refuge aux habitants des campagnes. Une immense multitude s'y était enfermée, mais ne sut pas se défendre. Les Normands prirent la forteresse, massacrèrent toutes les personnes qui y avaient cherché un asile, regagnèrent ensuite leurs bateaux, y chargèrent leur butin et partirent, sans être inquiétés (1).

(1) V. Annal. Metens. et Annal. Fuldens., ad an. 891, et Annal. Met., ad an. 892.

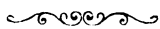

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

ÉTAT DE LA LORRAINE PENDANT LA DOMINATION DES CARLOVINGIENS. INSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

L'état des terres et des personnes ne présente, pendant la période que nous venons de parcourir, aucun fait qui mérite d'être noté et soit différent de ce que l'on observe dans les contrées voisines. Les anciennes institutions mérovingiennes, que Charlemagne avait en partie conservées, achevaient de disparaître, ou ne figuraient plus que dans les formules et par un reste d'habitude. Jusqu'au milieu du Xe siècle on trouve encore, dans les actes, la formule *in mallo publico* (1) ; mais il est évident que depuis longtemps déjà ces assemblées ne se tenaient plus comme autrefois.

En Lorraine, comme ailleurs, on pouvait vendre ou donner à titre gratuit non seulement les serfs attachés à la culture des terres concédées, mais encore ceux qui ne dépendaient pas d'un domaine ; c'est ainsi qu'au Xe siècle, l'abbaye de Saint-Mansuy possédait quatre pêcheurs (*quatuor piscatores*) à Dommartin (2), et l'on rencontre des mentions semblables dans quelques diplômes d'une date plus reculée.

C'est vers la même époque, c'est-à-dire dans le dernier

(1) V. Donation du château de Lay à l'abbaye de Saint-Arnould, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 366.

(2) V. Confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Mansuy par l'empereur Otton Ier, ibid., col. 374.

Digitized by Google

tiers du IXe siècle, que l'on vit pour la première fois appliquer en Lorraine la peine du harnescar; du moins n'en trouve-t-on aucun exemple plus ancien. Les comtes Etienne, Gérard et Matfrid avaient commis des exactions et des violences sur les terres de l'évêché de Toul, et avaient bâti près de cette ville une forteresse, contrairement à un diplôme de Dagobert Ier, qui avait défendu d'élever aucune construction de ce genre dans un rayon de quatre lieues. L'évêque Arnald alla trouver à Constance le roi Arnoul, qui menaça les coupables de toute sa colère. Ceux-ci furent obligés, quelque temps après, de se rendre à Worms, où se trouvait alors le roi, descendirent de leurs chevaux à un mille de la cité, firent le reste du chemin à pied, portant les *angariæ* (une selle ou un chien) sur leurs épaules, vinrent déposer leur fardeau aux pieds de l'évêque, s'engagèrent à payer soixante-dix livres d'argent, pour réparation de leurs méfaits, et promirent de ne plus rien faire contre les droits et les possessions de l'église de Toul (1).

Les villes n'étaient guère plus nombreuses ni plus considérables qu'à la fin de la période mérovingienne. Toul portait toujours le titre de *civitas*, mais son évêché lui donnait seul une importance réelle. Scarponne et Hattonchâtel, qui passaient pour des villes, étaient plutôt des forteresses (2). Metz, chef-lieu d'un comté très-vaste, continuait à être la plus grande des cités qui s'élevaient dans la partie méridionale de la Lorraine. Les annalistes du temps et les diplômes rappellent divers palais situés dans cette contrée; sans parler des maisons royales de Champ-le-Duc et de Remiremont, qui étaient plutôt des rendez-vous de chasse que des habitations somptueuses, on peut mentionner les palais de Thionville (3),

(1) V. Privilège du roi Arnoul pour l'église de Toul, ibid., col. 325.
(2) V. Benoît Picart, Hist. de Toul, p. 2, 12 et 13.
(3) Thionville a été déjà mentionné; v. encore Calmet, ibid., col. 346.

Digitized by Google

de Judicium (1), de Gondreville (2), de Silviacus (3), de Void (4), de Savonnières (5), de Vicherey (6), et plusieurs autres. Toutes ces maisons royales servirent momentanément à l'habitation des princes carlovingiens, et quelques unes furent même le théâtre d'évènements importants ou le lieu de réunion d'assemblées fameuses.

Quoique l'on ne possède aucun renseignement précis sur l'état de la population, l'examen attentif d'une grande quantité de chartes et de diplômes nous permet d'affirmer qu'elle était bien plus considérable que dans les siècles précédents, et les guerres sanglantes qui eurent lieu à cette époque ne paraissent pas avoir diminué, d'une manière bien sensible, le nombre des habitants de la Lorraine méridionale. Cependant, il y avait encore de vastes forêts et des cantons bien déserts, et les animaux sauvages s'étaient fort multipliés ; sous le règne de Louis-le-Pieux, des bandes de loups dévorèrent quantité de personnes dans les Vosges, et l'évêque de Toul Frotaire dit, dans une de ses lettres, que, depuis le commencement de son épiscopat, on a tué deux cent vingt loups dans les forêts de Moyen-Moutier (7).

Au milieu des races diverses qui occupaient alors la Lorraine et tendaient à se fondre en une seule nation, il faut signaler la présence d'un assez grand nombre de juifs, et, chose extraordinaire, quelques uns d'entr'eux semblent s'être

(1) Nous avons parlé plus haut de Judicium ; v. aussi Calmet, Notice, t. II, col. 571.

(2) Nous avons également parlé de Gondreville ; v. Calmet, ibid., t. I, col. 518.

(3) Louis-le-Pieux et Charles-le-Chauve séjournèrent dans le palais de Silviacus ; v. Calmet, ibid., t. II, col. 444 et 445 ; Benoit, Hist. de Toul, p. 83, 84 et xxiv ; v. cep. Mabillon, de Re diplom., p. 324 et 325.

(4) Void s'appelait alors Novientum ; v. Calmet, ibid., col. 903.

(5) V. idem, ibid., col. 440.

(6) V. idem, ibid., col. 837.

(7) V. Frotaire, Epist. 20 et 26, dans Duchesne, t. II, p. 720 et 721.

Digitized by Google

adonnés à l'agriculture (1). Le concile de la province de Trèves qui se tint à Metz, en 888, examina une plainte portée par le princier ou primicier Guntbert contre les juifs qui habitaient cette dernière ville, et il fut défendu de boire et de manger avec eux, et d'en recevoir aucune sorte de nourriture (2). L'évêque Adalbéron Ier, au contraire, témoignait, en toute circonstance, aux juifs de Metz une bienveillance extraordinaire, qui fit murmurer contre lui (3).

Il est probable que ces juifs se livraient au commerce ; et ils jetèrent, dès lors, les bases de la prospérité qui, plus tard, excita contre eux une envie et une haine que leurs exactions contribuèrent à augmenter. A cette époque, le commerce ne se faisait pas sans de grandes difficultés ; les routes étaient rares et mal entretenues, et pour traverser les rivières, il fallait avoir recours à des bâteliers, qui rançonnaient les voyageurs. On commençait néanmoins à établir quelques ponts dans les lieux les plus fréquentés ; le pont de Monçon existait déjà en 896, sous le règne de Zuintibold, mais c'était sans doute un pont de bois (4). Quant à l'industrie, elle fut, à peu près, aux VIIIe et IXe siècles ce qu'elle était précédemment. La fabrication de la bière et de la cervoise continuait à occuper une multitude d'individus, et ces liqueurs remplaçaient souvent le vin, qui était, à ce qu'il paraît, d'un prix assez élevé. Le chapitre 23 de la règle établie par l'évêque de Metz Chrodegang, pour les chanoines des cathédrales, mentionne la cervoise. « Les jours, dit-il, où l'on fait deux repas, les » prêtres et les diacres auront trois tasses à dîner et deux à

(1) In vinea quam habuit David judæus possunt colligi vini modii xxx... V. une charte de l'évêque de Metz Adalbéron Ier pour le rétablissement de l'abbaye de Sainte-Glossinde, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 360.

(2) V. Labbe, Concil., t. IX, col. 414.

(3) V. Calmet, Notice, t. II, col. 822.

(4) V. idem, ibid., col. 213.

Digitized by Google

» souper ; les sous-diacres deux à dîner et deux à souper ;
» ceux qui n'ont reçu que les ordres moindres deux tasses
» à dîner et deux à souper. Les jours de jeûne, comme on
» ne mange pas le soir, le cellérier ne servira de vin qu'à
» dîner. Si les vins manquent, et qu'on ne puisse fournir la
» ration tout entière, l'évêque donnera ce qu'il aura, mais
» on ne devra pas murmurer. Au reste, l'évêque pourra don-
» ner de la cervoise en compensation, et ceux qui ne boivent
» pas de vin recevront une égale quantité de cervoise (1). »
Comme la vigne était peu cultivée dans les environs de Verdun, cette ville avait vu créer dans ses murs beaucoup de brasseries, qui acquirent de l'importance, et l'historien des évêques de Verdun, Bertaire, dit que l'évêque Austramne obligea les brasseurs à payer certains droits à son église (2). Enfin, dans la donation du domaine de Quincy à l'abbaye de Gorze, il est également fait mention de brasseries (3).

La tranquillité profonde dont l'Austrasie avait joui, sous les règnes des premiers princes carlovingiens, donna de l'activité et de l'extension à la fabrication du sel, que l'on pouvait exporter plus facilement que pendant les troubles et les guerres civiles qui accompagnèrent la décadence et la chute des Mérovingiens. Les principales abbayes, qui contenaient toujours un grand nombre de religieux, et pour lesquelles l'acquisition du sel nécessaire à leur consommation était un objet fort onéreux, les principales abbayes, disons-nous, avaient demandé et obtenu des rois Francs l'autorisation d'établir des poëles, à leur usage exclusif, dans les salines domaniales. L'abbaye de Saint-Epvre avait à Moyenvic deux

(1) La règle de Chrodegang est imprimée dans Labbe, Concil., t. VII, col. 1444 et suiv.

(2) Cujus industria bracenses negotiatores isti ecclesiæ redacti sunt; v. Bertaire, Hist. episcop. virdun., dans D'Achéry, Spicileg., t. XII, p. 260.

(3) V. le titre dans l'Histoire de Metz, t. III, preuv., p. 14.

Digitized by Google

maisons pour la fabrication du sel (1); l'abbaye de Saint-Mihiel possédait des salines à Vic et à Marsal (2); la cathédrale de Toul en avait une à Moyenvic (3).

Une autre source de richesse pour la Lorraine fut l'exploitation des mines d'argent, que l'on découvrit, au IXe siècle, dans la vallée de Sainte-Marie, qui prit plus tard le nom de Sainte-Marie-aux-Mines; mais nous nous bornons ici à indiquer cette exploitation, dont nous aurons occasion de parler dans une autre partie de cet ouvrage (4).

On verra plus loin quel était, pendant le même siècle, l'état des lettres dans la Lorraine méridionale; toutefois, nous ne pouvons nous dispenser ici de dire un mot de l'architecture et des arts qui s'y rattachent. Il est inutile, sans doute, de faire observer qu'aucun des édifices élevés à cette époque ne subsiste aujourd'hui; mais les écrits du temps nous ont conservé quelques documents curieux. Chrodegang, évêque de Metz, fit reconstruire sa cathédrale, qui tombait en ruine et était, d'ailleurs, trop exiguë. Charlemagne y ajouta plusieurs tours et un sacraire ou une sacristie, pour renfermer le trésor et les ornements précieux. Il enrichit aussi l'église Saint-Pierre-le-Vieux dans la même ville, et lui donna un *presbyterium* magnifique et un pupitre, orné d'or et d'argent, pour placer l'antiphonaire (5). L'évêque de Toul Frotaire, qui avait des connaissances en architecture, et avait dirigé les travaux que Louis-le-Pieux faisait exécuter dans les palais d'Aix-la-Chapelle et de Gondreville, entreprit de

(1) V. le diplôme de Frotaire pour le rétablissement de la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Epvre; Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 302, et aussi col. 318, 343, 353 et 376.

(2) V. Calmet, Hist., t. I, col. 642.

(3) V. la confirmation des biens de l'église de Toul par Charles-le-Simple, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 336.

(4) V. la chronique de Jean Herquel, ibid., t. III, preuv., col. cxliij.

(5) V. Calmet, Hist., t. I, col. 524.

Digitized by Google

reconstruire sa cathédrale. Il écrivait à Hilduin, abbé de Saint-Denys, que les travaux de cet édifice avaient langui à cause des rigueurs de l'hiver, et parce qu'au printemps les ouvriers avaient quitté Toul pour aller faire leurs semailles; il ajoute qu'il manque de ressources, et qu'un de ses serviteurs, auquel il avait refusé de confier les fonctions d'économe, a, par vengeance, incendié les greniers où se trouvaient déposées les provisions de l'évêque et des chanoines; ce qui leur cause une grande gêne (1). Frotaire parvint toutefois à terminer la construction de son église, et quand l'édifice fut achevé, il s'occupa de l'orner de peintures; il écrivait à un abbé nommé Anglemare de lui envoyer, à cet effet, les plus belles couleurs qu'il pourrait se procurer, c'est-à-dire de l'orpiment, de la feuille d'Inde, du vermillon, de l'azur, du vert et du vif-argent (2). Au reste, Frotaire n'était pas le seul architecte, ni le seul artiste qui travaillât à la cathédrale de Toul; car, dans une autre lettre, il remercie un abbé, dont il cultivait l'amitié, de lui avoir donné un homme capable de l'aider, et il promet de le congédier aussitôt que ce dernier aura terminé l'ouvrage dont il est chargé (3). C'est aussi vers ce temps que le moine Tutilon, de Saint-Gall, orna de peintures la cathédrale de Metz (4). Les annalistes du IXe siècle parlent de magnifiques pièces d'orfévrerie qui furent exécutées de leur temps. L'évêque Chrodegang fit placer dans sa cathédrale, au dessus de la châsse qui contenait les reliques de saint Etienne, un dais, appelé *repa* ou *reba*, et qui était composé des métaux les plus précieux (5). On fabriqua aussi en Lorraine de somptueuses couvertures pour les évangéliaires et les livres liturgiques

(1) V. Frotaire, Epist. 11, dans Duchesne, t. II, p. 716.

(2) Auri pigmentum, folium indicum, minium, lazur, atque prasinum, et de vivo argento juxta facultatem. V. Epist. 20, ibid., p. 720.

(3) V. Epist. 22, ibid., p. 720.

(4) V. Calmet, Bibl. lorr., p. x.

(5) V. idem, Hist., t. I, preuv., col. 60.

Digitized by Google

destinés soit aux princes, soit aux principales églises, et dont quelques uns existent encore. Il paraît même que les Lorrains acquirent, dans ce genre d'ouvrage, une réputation méritée, et on peut juger de leur talent et de leur habileté, en jetant les yeux sur le calice, la patène et l'évangéliaire dont se servait, au Xe siècle, saint Gauzlin, évêque de Toul, mais qui paraissent remonter à la seconde moitié du siècle précédent (1).

A cette époque, les beaux-arts n'étaient guère cultivés que dans les abbayes; les moines étaient architectes, peintres, sculpteurs, ciseleurs, calligraphes; ils avaient, pour ainsi dire seuls, conservé le flambeau de la science, et sous les règnes désastreux des enfants et des descendants de Louis-le-Débonnaire, on ne trouva plus en dehors des monastères et des cathédrales que de faibles traces de culture intellectuelle. Quelques-uns des successeurs de ce prince firent cependant de généreux efforts pour prévenir ce fâcheux résultat de leurs querelles et des invasions des Normands. Charles-le-Chauve favorisa, de tout son pouvoir, le rétablissement des écoles que l'on avait été obligé de fermer, et la conservation de celles qui n'avaient pas cessé d'être ouvertes (2). Des conciles tenus à Meaux, à Valence et à Savonnières près de Toul, en 845, 855 et 859, se plaignent de la décadence des études et réclament la réorganisation des écoles, où l'on devait enseigner non seulement les sciences divines et le chant ecclésiastique, mais encore les arts libéraux (*humanæ litteraturæ*). Les Pères du concile de Savonnières prescrivirent l'établissement des écoles dans les lieux où il n'y en avait plus, parceque les évêques s'étaient aperçus que l'ignorance des langues ne permettait pas de saisir le véritable

(1) Ces trois objets précieux appartiennent à la cathédrale de Nancy; nous les avons décrits dans le Bulletin de la société d'archéologie lorraine, t. II, p. 5-22.

(2) V. præf. Vitæ s. Germani, auctore Herico autissiodorensi monacho, cité par Launoy, de Scholis celeb., p. 51-53.

Digitized by Google

sens de l'Ecriture Sainte (1). Mais, bien que les efforts des deux puissances n'aient pas été couronnés d'un succès complet, on peut dire que les études jetèrent encore un certain éclat pendant le reste du IXe siècle. La célèbre abbaye de Saint-Mathias, située au bord de la Moselle, un peu au dessus de Trèves, avait alors une école florissante, et on connaît les noms de deux scholastiques qui y professèrent vers la fin de ce siècle. Le premier est Flobert, savant distingué, qui publia une exposition sur le livre des Proverbes et compta une foule de disciples. Il mourut en 885 et eut pour successeur Eberhard, prêtre et moine de la même abbaye, qui remplit les fonctions de scholastique pendant près de vingt-quatre ans (2). Marquard ou Marcward, abbé du monastère de Prum, y attira plusieurs hommes de mérite, qui contribuèrent à augmenter la réputation de l'abbaye et l'éclat qu'y jetait l'étude des lettres. On remarquait parmi eux Grerungue, qui avait été chambellan de l'empereur; Nithard dont parle Loup de Ferrières, et différent de l'historien du même nom; Ansbald, Egile, et Wandalbert. Ce dernier dirigea, pendant quelques années, l'école du monastère. Adon, depuis archevêque de Vienne, et Réginon, qui devint dans la suite abbé de Prum, y étudièrent les belles-lettres et les sciences ecclésiastiques. Wandalbert, non content de présider à l'enseignement, composa une vie de saint Goar et un martyrologe en vers; on ne peut, du reste, le regarder comme un homme de goût, car il mettait la littérature de son temps sur la même ligne que la littérature ancienne (3). A Verdun, l'école épiscopale eut pour scholas-

(1) V. Launoy, ibid., p. 53-55; Lebeuf, Dissertation sur l'état des sciences depuis la mort de Charlemagne, dans le Recueil de divers écrits etc., t. I, p. 5.

(2) V. Mabillon, Annal. Bened., t. III, p. 250 et 251; Trithème, Chronic. Hirsaug., t. I, p. 37.

(3) V. Mabillon, ibid., t. II, p. 635; Acta ss., sæc. 5e, part. I, p. 572-583; Trithème, ibid., t. I, p. 22.

Digitized by Google

tique, sous l'épiscopat de Hatton (mort en 869), un savant nommé Berhard, qui succéda à l'évêque Hatton, mais n'en continua pas moins à s'occuper de l'enseignement. Au nombre des élèves qu'il forma on remarque Bertaire, qui écrivit, au commencement du siècle suivant, une histoire des évêques de Verdun (1). Cet ouvrage est excellent pour l'époque à laquelle il a été composé, et Bertaire, faisant preuve d'un esprit de critique alors assez rare, n'inséra dans son livre que très-peu de choses sur l'origine du siège de Verdun, et s'abstint de rapporter des traditions apocryphes et de faire remonter la fondation de cet évêché à l'apôtre saint Pierre.

Quant au cadre des études, il resta toujours à peu près le même ; on se servait, pour l'enseignement de la grammaire, des manuels publiés par les Anciens, et l'abbé de Prum Réginon rédigea, vers la fin du IXe siècle, un commentaire sur la grammaire de Martianus Capella (2). On donnait à l'étude du grec plus d'importance que l'on n'y en avait attaché précédemment. Adventius évêque de Metz et Theutgaud métropolitain de Trèves paraissent avoir connu cette langue. Dans une lettre adressée à l'évêque de Toul Arnald, et par laquelle il rend témoignage à un prêtre, qu'il avait canoniquement affranchi *à la corne de l'autel*, Adventius emploie des caractères grecs ; on observe la même particularité dans les lettres par lesquelles Theutgaud permet à deux prêtres de son diocèse d'aller se fixer dans l'évêché de Liège (3). D'autres mots grecs se trouvent dans l'évangéliaire copié pour l'évêque de Toul Arnald, et dans un manuscrit contemporain qui appartenait à l'abbaye de Tholey (4). La médecine n'était pas étudiée en Lorraine, et les médecins y étaient si rares, que Marquard,

(1) V. Roussel, Hist. de Verdun, p. 137, 139 et 147.
(2) V. Casimir Oudin, Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis, t. II, col. 407 et 408.
(3) V. Martenne, Ampliss. Collect., t. I, col. 155 et suiv.
(4) V. Calmet, Bibl. lorr., p. ix.

Digitized by Google

abbé de Prum, envoyait ceux de ses religieux qui étaient malades consulter Didon, abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (1).

La calligraphie, parvenue à une grande perfection, était cultivée dans les monastères de Lorraine, et l'abbaye de Saint-Martin de Metz notamment avait des copistes fort habiles. L'empereur Lothaire pria Sigelaüs, abbé de ce monastère, de faire écrire par ses religieux un évangéliaire, orné de miniatures. Le manuscrit terminé, l'empereur en fit présent à l'abbaye et demanda, comme une faveur, d'être inscrit au nombre des moines. Quelque temps après, les religieux de Saint-Martin présentèrent à Charles-le-Chauve une Bible complète, d'une exécution admirable, enrichie de miniatures, et accompagnée de plus de trois cents vers élégiaques à la louange des livres sacrés et de l'empereur lui-même (2). C'est sans doute aussi dans la même abbaye que fut copié le célèbre missel de l'évêque Drogon, que l'emploi de l'or dans les titres, la beauté des caractères, la qualité du vélin et l'ivoire sculpté qui orne la couverture, placent au nombre des monuments les plus précieux du IXe siècle. Enfin, nous attribuerions volontiers aux mêmes copistes l'évangéliaire transcrit par ordre de l'évêque de Toul Arnald, et dont il a été parlé plus haut.

Les copies des auteurs païens étaient plus rares que celles des écrivains chrétiens ; cependant on en trouvait encore une certaine quantité ; la cathédrale de Metz avait autrefois un Virgile qui datait du IXe siècle ; Loup de Ferrières emprunta aux moines de Prum un manuscrit renfermant les épîtres de Cicéron, et leur offrit de compléter leur exemplaire de la traduction des Phénomènes d'Aratus par le même auteur (3).

(1) V. Loup de Ferrières, Epist. 72.

(2) Ce manuscrit magnifique, qui avait une couverture en ivoire ornée de pierres précieuses, fut donné par Charles-le-Chauve à la cathédrale de Metz. Le chapitre en fit présent à Colbert en 1675, et de la collection de ce dernier la Bible dont il s'agit a passé dans la bibliothèque impériale. V. Bibl. lorr., col. 895 et 896.

(3) V. Loup de Ferrières, Epist. 69.

Digitized by Google

Les principaux monastères et les cathédrales possédaient des collections de livres plus ou moins nombreuses ; la cathédrale de Toul en avait une, et parmi les souscriptions qui suivent deux diplômes de l'évêque Frotaire, datés de 836 et de 838, et concernant l'abbaye de Saint-Epvre, on remarque la souscription suivante : † *Ego Arengaudus presbyter et bibliothecarius subscripsi* (1).

Les troubles, les guerres, les invasions, les malheurs de toute espèce dont nous avons esquissé le tableau, et qui fondirent sur la Lorraine, après la mort de Louis-le-Pieux, n'eurent pas, en ce qui concerne l'Eglise, pour unique résultat de ralentir les progrès des études et d'introduire le relâchement dans la vie monastique ; ils produisirent deux autres effets qu'il est bon de signaler. Vexées, pillées et rançonnées par les compétiteurs à la couronne, et surtout par les ducs, les comtes et les seigneurs, qui profitèrent de la décadence de la royauté pour augmenter leur propre puissance, et s'emparer des droits appartenant aux souverains, les églises cathédrales et les abbayes cherchèrent le moyen de se soustraire à des avanies et à une oppression qui auraient, en peu d'années, amené la destruction de la vie religieuse et la sécularisation des biens ecclésiastiques. Pour y parvenir, elles suivirent deux voies différentes. Les unes se placèrent sous la protection de quelques seigneurs puissants, et pour en obtenir des secours, leur accordèrent certains droits, qui furent plus ou moins onéreux suivant les temps et les lieux ; elles sacrifièrent ainsi une partie de leurs possessions, pour conserver le reste et en jouir tranquillement. Telle est l'origine des avoués ou voués des églises, dont il sera parlé avec plus de détail dans un des chapitres suivants. D'autres églises et d'autres abbayes, pensant, avec raison, que la protection intéressée des avoués serait toujours coûteuse et souvent inef-

(1) V. Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 303 et 485.

Digitized by Google

ficace, tâchèrent de s'en passer, et demandèrent aux souverains la concession de droits assez importants pour qu'elles fussent en état de se gouverner elles-mêmes et de repousser, au besoin, la force par la force. La plupart des princes qui régnèrent sur la Lorraine, pendant le IXe siècle, consentirent à ces démembrements de leur autorité. C'est ainsi que Zuintibold accorda des privilèges considérables à la cathédrale de Trèves et aux abbayes de Prum et d'Epternach (1). C'est ainsi que le successeur de ce prince, Louis roi de Germanie et de Lorraine, confirma les droits que possédait l'église de Trèves et donna à Ludelm, évêque de Toul, des privilèges du même genre (2). Quand les églises et les monastères se trouvèrent dans l'impossibilité d'obtenir une concession des droits régaliens, elles furent naturellement conduites à s'en emparer, et cette usurpation est suffisamment expliquée et justifiée par les circonstances critiques dans lesquelles la société se trouvait.

Les sièges épiscopaux de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun furent occupés, pendant les cent cinquante années qui s'écoulèrent depuis l'avènement de la dynastie carlovingienne jusqu'à sa complète décadence, par plusieurs prélats recommandables, mais dont l'histoire appartient aux annales ecclésiastiques de la Lorraine, et l'on rencontrera ici seulement quelques traits détachés que nous ne pouvions passer sous silence.

L'illustre saint Boniface, métropolitain de Mayence et apôtre de la Germanie, gouverna momentanément l'église de Trèves, sous l'épiscopat de Milon, qui était entièrement livré aux soins des affaires temporelles. Les successeurs de ce dernier, Véomade, Ricbod et Vazzon, ne firent rien de bien remarquable ;

(1) Le diplôme pour l'abbaye de Prum se trouve dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 328 et 329.
(2) V. Hist. episcop. tullens., ibid., col. 130.

Digitized by Google

Amalaire, qui siégeait vers la fin du règne de Charlemagne, fut apprécié par ce prince, qui l'envoya comme ambassadeur à Constantinople, en 813, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Les longs épiscopats de Hetti, de Theutgaud, de Bertulf, de Ratbod et de Roger s'étendent jusqu'au commencement du Xe siècle. Nous avons parlé de la part malheureuse que prit Theutgaud à l'affaire du divorce de Lothaire ; l'église de Trèves fut, après la mort de ce métropolitain, le théâtre d'un nouveau scandale. Charles-le-Chauve, qui venait de s'emparer du royaume de Lorraine, fit élire métropolitain Bertulf, abbé de Metloc et frère de l'évêque de Metz Adventius. Mais Louis roi de Germanie, ayant ensuite partagé la Lorraine avec Charles-le-Chauve, ne voulut pas reconnaître Bertulf et fit installer comme archevêque Walton, moine de Saint-Maximin, qui se maintint d'abord par la force, et finit par céder aux véhémentes observations de Hincmar, métropolitain de Reims (1).

Bertulf ne fut pas plustôt paisible possesseur du siège de Trèves, qu'il eut des difficultés d'un autre genre avec un de ses suffragants. Drogon, fils de Charlemagne, avait été élu évêque de Metz, sous le règne de Louis-le-Pieux. La haute naissance de ce prélat et l'importance de la ville de Metz, qui fut si longtemps la capitale de l'Austrasie, engagèrent le pape à concéder à Drogon le titre d'archevêque et l'usage du *pallium*. Drogon devint dès lors l'égal de son métropolitain et siégea même avant ce dernier au concile de Thionville, tenu en 835 (2). Quelques uns de ses successeurs continuèrent à prendre le titre d'archevêque, malgré le mécontentement des métropolitains, et vers le milieu du Xe siècle, l'évêque Adalbéron se faisait appeler Archimandrite, désignation empruntée aux Grecs, et qui en Occident voulait dire archevêque (3). Le rang, les vertus et les

(1) V. Flodoard, Historia ecclesiæ remensis, lib. III, c. 20 et 21.
(2) V. Labbe, Concil., t. VII, col. 1697.
(3) V. la confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Vanne par l'empereur Otton Ier, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 362.

Digitized by Google

talents de Drogon avaient empêché les métropolitains de Trèves de réclamer contre le titre que prenaient leurs suffragants ; mais le pape Jean VIII ayant, vers 875 ou 876, accordé le *pallium* à l'évêque de Metz Wala, Bertulf enjoignit à celui-ci de se rendre à Trèves, pour donner des explications sur sa conduite, et de quitter le *pallium*, ajoutant que Wala n'avait pas le droit de le porter. L'évêque refusa de se soumettre et prétendit que plusieurs de ses prédécesseurs, notamment Chrodegang, Angelramne et Drogon, avaient été revêtus du *pallium* et avaient pris le titre d'archevêque. Bertulf ne voulut pas écouter ces raisons, et la querelle menaçait de s'envenimer, lorsque Hincmar, métropolitain de Reims, intervint et conseilla à Wala de ne plus porter le *pallium*, ou du moins de demander à Bertulf la permission de s'en servir. L'archevêque montra, dans toute cette affaire, une grande raideur, et même ne consentit pas à recevoir les lettres que le pape Jean VIII lui écrivit en faveur de l'évêque de Metz (1).

Ce ne fut pas la seule fois que Hincmar prit part aux affaires qui intéressaient la province ecclésiastique de Trèves, dont il était si voisin. Sa renommée lui assurait beaucoup d'influence même dans les diocèses qui ne relevaient pas de sa métropole. Il était en correspondance avec l'évêque de Metz Adventius, et dans une de ses lettres, il traçait à celui-ci l'itinéraire qu'il devait suivre pour aller à Rome. A cette époque, les pèlerinages lointains commençaient à être en grande faveur. Vers l'année 773, Madalvé, évêque de Verdun, avait fait le voyage de Jérusalem ; après avoir demandé et obtenu l'autorisation du métropolitain et des évêques de Metz et de Toul, il était parti pour la Palestine, accompagné d'une nombreuse troupe de pèlerins ; ils passèrent à Rome, où ils furent généreusement accueillis par le pape Adrien Ier ; ils se rendirent ensuite au mont Gargan, à Constantinople, à Ephèse,

(1) V. Historia Trevirensis, dans D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 215.

Digitized by Google

à Joppé ou Jaffa, et enfin à Jérusalem, où le patriarche Eusèbe les reçut avec honneur et offrit à Madalvé des reliques et un calice en cristal gravé, que l'on conserva longtemps dans le trésor de la cathédrale de Verdun (1).

Pendant les règnes des premiers Carlovingiens, il y eut d'assez longues interruptions dans la série des évêques lorrains. Ces vacances, qui semblent d'abord inexplicables, furent probablement motivées par la nécessité de consacrer les revenus épiscopaux à la construction et à la réparation des cathédrales. Les évêchés étaient alors administrés par des chorévêques; d'autres chorévêques secondaient les prélats dans le gouvernement de leurs vastes diocèses. Hatton ou Hetti, métropolitain de Trèves, eut pour chorévêques Adalmate (2) et le chroniqueur Thégan. Pendant la vacance qui suivit à Metz l'épiscopat d'Angelramne, le diocèse fut dirigé par un évêque d'origine écossaise, appelé Crotoldius (3). En 845, il y avait dans le diocèse de Toul un chorévêque nommé Léorard (4); enfin, en 776, Amalbert remplissait les mêmes fonctions dans l'évêché de Verdun.

La province ecclésiastique de Trèves vit assembler plusieurs conciles; quelques-uns eurent pour but la réconciliation des princes carlovingiens; dans quelques autres, on traita des intérêts généraux des différents états qui se formèrent à la suite du démembrement de l'empire; les principales assemblées d'évêques qui eurent lieu pendant la période que nous parcourons, furent les conciles de Metz en 753, de Thionville en 821 et en 835, de Trèves en 845, de Savonnières en 859,

(1) V. Hugues de Flavigny, Chronic. virdun., dans Labbe, Bibl. nova manuscr., t. I, p. 115.

(2) V. Flodoard, ibid., lib. II, c. 18.

(3) V. le cartulaire de Gorze, f° 128, ms. dans la bibliothèque du grand séminaire de Nancy.

(4) V. Calmet, Hist., t. I, col. 635.

Digitized by Google

de Tusey en 860, de Metz en 863, de Gondreville en 873 et de Metz en 888.

Un fait important pour l'histoire ecclésiastique de notre province est la réforme introduite par l'évêque Chrodegang dans le chapitre de la cathédrale de Metz. De grands abus s'étaient glissés dans le régime intérieur des chapitres, et il devenait urgent d'opérer une réforme. Ce fut Chrodegang qui eut la gloire de l'accomplir. On a prétendu qu'il s'était borné à appliquer, en lui faisant subir quelques modifications, une règle déjà connue et observée à Rome; le fait est loin d'être certain; mais, quoiqu'il en soit, ce fut la règle à laquelle Chrodegang donna son nom qui fut adoptée dans beaucoup de cathédrales de France. Cette règle, qui ne contient pas moins de trente-quatre chapitres, et qui est beaucoup trop étendue pour être reproduite dans cet ouvrage, eut pour résultat de transformer les chapitres en véritables monastères, dont l'évêque pouvait être considéré comme l'abbé; et plusieurs de ses dispositions sont empruntées au code publié par saint Benoît. Les chanoines devaient vivre en commun et coucher dans le même dortoir; aucune femme, ni aucun laïc n'entrait dans le cloître, c'est-à-dire dans la demeure des chanoines, sans la permission de l'évêque, de l'archidiacre ou du prévôt; les chanoines ne pouvaient même, sans une autorisation semblable, introduire dans le cloître aucun clerc étranger. On sonnait la cloche à la chute du jour, pour annoncer les complies; alors les chanoines et les clercs qui se trouvaient hors du cloître se hâtaient de rentrer, afin d'être dans l'église et de commencer à chanter au moment où sonnait le second coup. Après les complies on se couchait, et il était défendu de boire, de manger et de parler jusqu'après l'office de prime. A la huitième heure de la nuit, chacun se levait et se rendait à l'église pour chanter les nocturnes et les matines. A la première heure du jour, on disait l'office de prime; plus tard on assistait à la messe et aux vêpres. Tous les jours, les

Digitized by Google

chanoines devaient se trouver réunis au chapitre, pour entendre la lecture de l'Ecriture Sainte et de la règle canoniale. Le travail des mains était recommandé, et au moment où l'on sortait du chapitre, l'évêque ou l'archidiacre imposait à chacun une tâche, dont il fallait s'acquitter de bon cœur et sans murmure; et lorsqu'il n'y avait aucun ouvrage prescrit en commun, on était obligé de travailler en particulier. Divers paragraphes de la règle concernent les fautes que les chanoines et les clercs pouvaient commettre, et les punitions canoniques et même corporelles qui devaient être infligées aux coupables. Les dispositions qui règlent la nourriture et le vêtement ne manquent pas d'intérêt. On a vu plus haut en quoi consistait la boisson des chanoines ; quant à leur nourriture, elle changeait suivant les divisions de l'année ecclésiastique. Pendant le carême, ils ne mangeaient qu'après vêpres et toujours au réfectoire. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, ils faisaient deux repas chaque jour, et recevaient de la viande, à l'exception du vendredi ; depuis la Pentecôte jusqu'à la fête de saint Jean-Baptiste, ils mangeaient de même deux fois, mais s'abstenaient de viande à un repas; depuis la Saint-Jean jusqu'à la fête de saint Martin, ils faisaient également deux repas, et la viande leur était interdite le mercredi et le vendredi ; de la Saint-Martin à Noël, ils jeûnaient jusqu'à l'heure de none et s'abstenaient de chair ; enfin, depuis Noël jusqu'au carême et pendant le carême, le régime imposé aux chanoines variait encore. Lorsqu'ils faisaient deux repas par jour, on leur donnait du pain en quantité suffisante ; à midi, du potage, un mets de viande pour deux et une portion de légumes; et s'il n'y avait pas de légumes, on servait deux portions de viande ou de lard; à souper, chacun avait une portion de viande ou un mets de légumes. Pendant les temps d'abstinence, les chanoines recevaient, à midi, une portion de fromage pour deux et des légumes, c'est-à-dire des pois, des fèves ou des lentilles; quelquefois même on

Digitized by Google

ajoutait un plat de poisson ; le soir, ils avaient un mets de légumes et du fromage ; enfin, quand ils ne faisaient qu'un seul repas dans la journée, on leur remettait du fromage, un plat de légumes et des racines. Chacun des chanoines devait, à son tour, faire la cuisine, et personne ne pouvait s'en dispenser, à l'exception des malades et des dignitaires : comme l'archidiacre, le cellérier, et les custodes ou sacristains des trois églises qui étaient contiguës au cloître, savoir : Saint-Etienne ou la cathédrale, Sainte-Marie et Saint-Pierre-aux-Images. Les vêtements se distribuaient seulement une fois chaque année ; les chanoines étaient divisés en deux catégories, sous le rapport de l'âge ; les vieux avaient, tous les ans, une chape neuve, et on donnait aux jeunes les chapes que quittaient les anciens ; quant aux autres vêtements, le nombre en était proportionné à la qualité de ceux à qui on les remettait ; pour la chaussure, chacun recevait, au mois de septembre, un cuir de vache et quatre paires de semelles. Ceux qui voulaient entrer dans le chapitre cathédral de Metz étaient forcés de se dépouiller préalablement de leurs biens, au profit de la mense canoniale, dès lors séparée de la mense épiscopale ; mais chacun était libre de garder et d'employer, comme bon lui semblait, les honoraires qu'il recevait des personnes dont il entendait les confessions, ou pour lesquelles il célébrait la messe. Enfin, le 34e et dernier chapitre règle ce qui concerne les aumônes faites aux pauvres inscrits sur la matricule de l'église cathédrale, et l'on voit qu'il leur était distribué, tous les ans, deux cents muids de froment, soixante porcs gras, vingt-quatre muids de vin et douze *pensa* ou poids de fromage (1).

Cette analyse, quoique bien incomplète et bien abrégée, doit suffire pour prouver que la règle de Chrodegang présen-

(1) La règle de Chrodegang a été publiée par le P. Labbe et D'Achéry, sur des copies qui présentent de légères différences.

Digitized by Google

tait une grande analogie avec la règle de saint Benoît, et que les chapitres qui l'adoptaient devenaient de véritables monastères. Charlemagne, qui avait compris la nécessité de réformer les chapitres des cathédrales, fit tous ses efforts pour répandre le plus possible la règle de Chrodegand ; un capitulaire, publié en 789, prescrivit aux chanoines de choisir une règle et de vivre sous la discipline de leur évêque comme les moines vivent sous celle de leur abbé. Au reste, des règlements qui avaient quelque analogie avec ceux de Chrodegang étaient, avant le milieu du VIIIe siècle, introduits dans les cathédrales de Toul et de Verdun, et facilitèrent l'adoption de la règle rédigée par l'évêque de Metz (1). Cette dernière fut suivie pendant quelque temps ; mais à la longue, ses prescriptions parurent trop sévères, et dès les premières années de son règne, Louis-le-Pieux chargea le diacre Amalaire de Metz de composer pour les chanoines une nouvelle règle, dont celle de Chrodegang devait néanmoins former la base ; on mit, à cet effet, à la disposition d'Amalaire la bibliothèque du palais impérial, et au commencement de l'année 817, l'empereur promulgua le code rédigé par Amalaire et le rendit obligatoire (2). Presqu'immédiatement après, Hetti métropolitain de Trèves écrivit à l'évêque de Toul Frotaire, pour lui recommander de faire observer par son chapitre la règle nouvelle, et de veiller à ce que les cloîtres ou demeures des chanoines fussent convenablement disposés ; ajoutant qu'à la première assemblée ou diète, qui devait se tenir prochainement, l'empereur s'informerait avec soin de la manière dont on aurait suivi son capitulaire, et témoignerait son mécontentement à ceux qui ne s'y seraient pas conformés (3). Les

(1) V. Histoire ecclésiastique de la province de Trèves, par M. l'abbé Clouet, t. II, p. 38 et 39.
(2) V. Mabillon, Annal. Bened., t. II, p. 428 et 429.
(3) V. Hetti, Epist., dans Duchesne, t. II, p. 722.

Digitized by Google

prescriptions impériales furent exécutées ; les évêques de Toul Frotaire, Arnold et Ludelm veillèrent à ce que la vie commune se maintînt parmi les chanoines de leur cathédrale (1); en 913, lorsque Charles-le-Simple, maître de la Lorraine, donna à l'évêque Drogon l'abbaye de Bon-Moutier, il voulut que, tous les ans, le 28 janvier, on célébrât une messe dans la cathédrale de Toul pour le repos de son âme, et qu'ensuite on servît un repas aux chanoines et aux moines demeurant dans le cloître de cette église ; ce qui prouve que la vie commune y était pratiquée (2).

La discipline intérieure des monastères attira aussi l'attention des premiers Carlovingiens, et surtout celle de Charlemagne. En 779, ce prince publia un capitulaire enjoignant à tous les monastères d'hommes et de femmes d'adopter la règle de saint Benoît, et ce capitulaire eut pour résultat de faire disparaître complètement de notre pays, et surtout des Vosges, la règle de saint Colomban, qui s'était maintenue dans quelques abbayes fondées par ce saint ou par ses disciples. Aussi, à partir du règne de Charlemagne, voit-on la règle bénédictine suivie dans tous les monastères lorrains. Une chose à remarquer, c'est que les chefs de certaines abbayes importantes ne se contentèrent pas du titre d'abbés et prirent celui d'évêques. L'abbé de Saint-Mihiel, entr'autres, se décorait de ce titre (3).

Le nombre des fondations monastiques qui eurent lieu dans notre province, pendant la période carlovingienne, est bien peu considérable, si on le compare à celui des fondations dont le VIIe siècle avait été témoin. Il est superflu de rappeler ici l'abbaye de Prum, qui fut créée, ou pour mieux dire agrandie, en 763, par le roi Pépin et par Bertrade son épouse ;

(1) V. Calmet, Notice, t. II, col. 605.
(2) V. Mabillon, Annal. Bened., t. III, p. 343 et 344.
(3) V. idem, ibid., t. II, p. 59 et 60.

Digitized by Google

et l'abbaye de Gorze, qui dut son existence à l'évêque Chrodegang. Après la dédicace de cette abbaye, le roi Pépin, présent à la cérémonie, déposa sur l'autel un diplôme par lequel il cédait au nouveau monastère le domaine de Novientum (Noviant-sur-Moselle), et plusieurs des seigneurs qui l'accompagnaient firent également des donations à l'abbaye (1). Le monastère de Juvigny, près de Stenay, fut fondé, vers l'année 874, par Richilde, femme de Charles-le-Chauve (2); l'abbaye de Neu-Munster le fut, un peu auparavant, par Adventius évêque de Metz (3). On voyait alors, outre les monastères conservés jusqu'au XVIIIe siècle, des abbayes florissantes qui ont complètement disparu d'assez bonne heure; telles étaient : l'abbaye de Saint-Germain-sur-Meuse, détruite avant la fin du IXe siècle; l'abbaye de Saint-Martin-sur-Meuse, construite près de Sorcy, et qui ne survécut pas beaucoup à la précédente; et enfin, l'abbaye de Gellamont, qui s'élevait dans les environs de Dieulouard (4).

Quoiqu'il y eût à cette époque un refroidissement sensible pour la vie monastique, on comptait encore dans les abbayes une grande quantité de religieux, et, au IXe siècle, il y avait deux cents moines dans l'abbaye de Senones (5). Quelquefois, à côté des moines, on voyait dans les monastères des séculiers, qui s'y enfermaient pour le reste de leurs jours; Valcandus rapporte que, dans les premières années de ce siècle, un prince d'Orient, qu'il nomme Lazare, et sa fille,

(1) V. Calmet, Hist., t. I, col. 512.
(2) V. Mabillon, Annal. Bened., t. III, p. 184.
(3) V. Labbe, Bibl. nova man., t. I, p. 673.
(4) V. Calmet, Notice, t. I, col. 329, 505, 506, 758 et 759; et la charte de Louis-le-Bègue qui confirme à Arnald, évêque de Toul, les abbayes de Saint-Epvre, de Saint-Germain et de Saint-Martin, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 313 et 314.
(5) V. Calmet, Notice, t. II, col. 474.

Digitized by Google

qu'il appelle Aza, se retirèrent à Moyen-Moutier pour y vivre en reclus (1).

Une des principales causes de la décadence et de la destruction des monastères fut leur assujettissement à des évêchés ou à des monastères étrangers. Ainsi, l'église de Toul possédait en commende douze abbayes et finit par en absorber plusieurs. Ces abbayes, presque toutes lorraines, étaient celles de Saint-Epvre, Saint-Mansuy, Bouxières-aux-Dames, Saint-Gengoult de Varennes, Saint-Dié, Moyen-Moutier, Montier-en-Der, Saint-Germain-sur-Meuse, Saint-Pient de Moyenvic, Poulangy, Bon-Moutier et Offonville (2).

Antérieurement, l'abbaye de Saint-Denys, près de Paris, avait sous sa dépendance les abbayes de Saint-Mihiel et de Saint-Dié, et les prieurés de Liepvre, de Celles et de Salone. Charlemagne avait cédé à Saint-Denys le monastère de Saint-Dié, à condition qu'on y entretiendrait une communauté de dix ou quinze religieux (3). La plupart de ces unions ne durèrent pas longtemps; cependant, à la fin du IXe siècle, le prieuré de Salone appartenait encore à l'abbaye de Saint-Denys (4). D'autres monastères tombèrent au pouvoir de seigneurs laïcs, qui en dissipèrent les biens, et dont l'influence funeste amena la ruine de la discipline et des mœurs. En 899, l'abbé de Prum Réginon fut obligé de se démettre de son abbaye, qui fut livrée à la rapacité de Richard, frère des comtes Gérard et Matfrid. Cette usurpation fut tolérée et même approuvée par l'empereur Arnoul, qui craignait de mécontenter les comtes Gérard et Matfrid, et quelques années après, les mêmes seigneurs s'emparèrent, à main armée, des

(1) V. Valcandus, de Successoribus sancti Hidulfi in Vosago, c. 5, dans Calmet, Hist., t. II, preuv.. col. lij.

(2) V. Hist. ecclés. de la province de Trèves, par M. Clouet, t. II, p. lxj.

(3) V. le titre de donation, dans Félibien, Histoire de l'abbaye de Saint-Denys, preuv., p. xxxij.

(4) V. idem, ibid., preuv., p. lxxviij.

Digitized by Google

abbayes d'Horréen et de Saint-Maximin, au préjudice du comte Conrad-l'Ancien et de son frère Gebhard; mais le comte Conrad-le-Jeune parvint à expulser les envahisseurs (1). Ces usurpations et ces violences expliquent les désordres qui s'introduisirent dans divers monastères, après le milieu du IXe siècle. Les moines d'Epternach s'établirent dans les différents domaines qui appartenaient à l'abbaye, quittèrent l'habit religieux et vécurent comme de simples laïcs; plus tard, cependant, ils furent obligés d'adopter un régime un peu plus régulier, mais il s'écoula bien des années avant que la règle bénédictine reprît son empire (2). Vers le même temps, l'abbaye de Moyen-Moutier, dépouillée de ses biens, fut désertée par presque tous les religieux qui l'habitaient. Ils se dispersèrent pour chercher ailleurs leur subsistance, et ceux qui n'abandonnèrent pas l'abbaye ne se crurent plus liés par les règles monastiques et perdirent tellement l'esprit de leur état, que l'on fut contraint de les remplacer par des chanoines (3). Le monastère de Senones était dans une situation plus déplorable encore. Il s'était fait remarquer jusqu'alors par sa régularité; mais Adalard, son quatorzième abbé, attira autour de lui une foule d'individus qui lui ressemblaient, et le bruit de leurs désordres ne tarda pas à scandaliser les fidèles; l'abbé, non content de fermer les yeux sur toutes ces indignités, les autorisait par son exemple. Bientôt, les domaines de l'abbaye furent aliénés ou engagés pour fournir aux profusions d'Adalard; les moines furent contraints de fuir le monastère; la plupart dépouillèrent même l'habit religieux et se confondirent avec les serfs. Ce misérable état de choses dura sous le gouvernement de six abbés, et ce fut seulement le pieux Rembert

(1) V. Mabillon, Ann. Bened., t. III, p. 303 et 323.
(2) V. idem, ibid., p. 83.
(3) V. idem, ibid., p. 91.

Digitized by Google

qui rétablit l'observance régulière à Senones, après l'année 930 (1).

Presque tous les faits de ce genre que l'histoire a été forcée d'enregistrer ont été la conséquence de l'usurpation des biens ecclésiastiques par des séculiers, ou de l'élection de certains abbés, qui furent imposés à plusieurs monastères par les familles puissantes auxquelles ces abbés appartenaient.

Les cathédrales et les abbayes avaient alors des biens très-considérables, et, comme il arrive toujours, ces biens réveillèrent l'envie et la cupidité. Au VIIIe siècle, l'église de Verdun avait des possessions jusque dans l'Aquitaine, entr'autres les domaines de Maderniac et de Puliniac et l'abbaye de Saint-Amant, qui faisait partie du diocèse d'Angoulême (2). Dans le siècle suivant, Moyen-Moutier avait plus de quinze cents familles de serfs, établis sur les terres défrichées par les moines ou sur les domaines qui avaient plus tard été donnés au monastère (3). Mais à ces grands biens étaient attachées des obligations fort onéreuses, telles, par exemple, que le service militaire. Au moment où Bernard, roi d'Italie, se révolta contre son oncle Louis-le-Pieux, celui-ci assembla une armée, et les archevêques, évêques et abbés furent invités à envoyer, le plustôt possible, les contingents que devaient fournir leurs cathédrales ou leurs abbayes. On a encore la lettre que le métropolitain de Trèves, Hetti, écrivit à Frotaire, évêque de Toul, pour lui prescrire d'avertir immédiatement les abbés, abbesses, comtes et seigneurs de son diocèse d'organiser leurs contingents et de les tenir prêts, de manière à ce que si l'ordre du départ arrive le matin ils puissent partir le soir, et que si l'ordre arrive le soir ils soient

(1) V. Richer, Chronicon senoniense, lib. II, c. 18, dans Calmet, Hist., t. II, preuv., col. xv et xvj.

(2) V. Bertaire, Hist. episc. virdun., dans D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 259.

(3) V. Mabillon, Annal. Bened., t. III, p. 91.

Digitized by Google

en état de se mettre en route le lendemain matin (1). Moyen-Moutier était obligé de fournir trente soldats. Mais les moines, gênés par des guerres sans cesse renaissantes et par des exactions de toute nature, se trouvèrent, sous le règne de Lothaire, dans l'impossibilité d'envoyer leur contingent. Le roi, pour les forcer à s'acquitter, livra le monastère au duc de la province. Celui-ci vexa les religieux et confisqua non seulement les quinze cent onze familles de serfs qui faisaient la richesse de cette abbaye, mais encore les domaines et les prieurés en dépendant. Il contraignit ainsi tous les moines à venir résider dans le monastère lui-même, et comme on ne leur avait laissé, pour leur subsistance, qu'un seul domaine très-peu étendu, la difficulté de vivre dans cet état de misère amena la décadence de la discipline et mit cette célèbre abbaye à deux doigts de sa perte (2).

Outre cette obligation du service militaire, certaines abbayes étaient astreintes à d'autres redevances souvent assez bizarres. Sous le règne de Louis-le-Pieux, l'évêque Frotaire rétablit l'abbaye de Saint-Epvre et lui fit restituer les biens qu'elle avait possédés autrefois ; pour rappeler le service qu'il venait de rendre à ce monastère, il stipula que, chaque année, les moines donneraient à lui et à ses successeurs un repas le jour de la fête de saint Epvre, un cheval du prix de trente sous, ou sa valeur en argent, un bouclier, une lance, deux cuirs, deux cilices ; plus, en temps de guerre, un chariot attelé de bœufs ; ce chariot et son attelage étaient entretenus aux frais de l'évêque, et si les bœufs revenaient sains et saufs, ils devaient être rendus à l'abbaye (3).

Quelques usages particuliers observés dans les églises cathédrales, paroissiales ou monastiques méritent d'être rap-

(1) Cette lettre est imprimée dans Duchesne, t. II, p. 721.
(2) V. Mabillon, Annal. Bened., t. III, p. 91.
(3) Le diplôme de Frotaire, que nous avons déjà cité, est imprimé dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 301-303.

Digitized by Google

portés. Un des plus singuliers est la coutume de suspendre soit avec des chaînes, soit même seulement avec des cordes, à la voûte ou au plafond des églises les châsses qui contenaient les corps des saints (1). Les grandes églises et beaucoup de monastères possédaient des clochers et des cloches, mais d'autres n'en avaient pas, et pour annoncer les offices, on frappait avec un gros maillet sur une pièce de bois. On enterrait déjà dans les églises des monastères les bienfaiteurs de ces maisons et quelques personnages puissants, tandis qu'il n'était pas encore d'usage d'inhumer dans les cathédrales. Ludelm, évêque de Toul, qui mourut en 905, se fit enterrer dans sa cathédrale, devant l'autel de saint Martin, quoique ses prédécesseurs reposassent dans les abbayes de Saint-Epvre et de Saint-Mansuy (2).

Ce serait ici le lieu de parler des écrivains qui ont illustré la province ecclésiastique de Trèves, pendant la domination des princes carlovingiens ; mais la suite naturelle du récit a amené successivement sous notre plume les noms de la plupart de ces auteurs. Nous avons parlé de Smaragde, d'Amalaire métropolitain de Trèves, d'Amalaire diacre de Metz, des évêques Frotaire et Dadon, des maîtres distingués qui ont dirigé les écoles épiscopales et monastiques ; il ne nous reste à mentionner que Donat, diacre de l'église de Metz, auteur d'une vie de saint Trudon (3) ; un autre agiographe, Umnom, qui écrivit une histoire de saint Arnould, dans laquelle il paraît s'être proposé de prouver que les Carlovingiens descendaient, par les femmes, de la famille de Clovis (4) ; et les chroniqueurs Réginon et Thégan, dont les noms se sont déjà présentés au

(1) V. Calmet, Notes inédites sur les titres imprimés dans l'Histoire de Lorraine, ms. appartenant à la bibl. publ. de Nancy, p. 5.

(2) V. Hist. episc. tull., dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 130.

(3) Cette vie de saint Trudon est imprimée dans les Acta ss. ord. s. Bened., sæc. 2°, p. 1071 et suiv.

(4) L'ouvrage d'Umnom est imprimé dans les Bollandistes, au 18 juillet.

Digitized by Google

lecteur. Thégan, qui était chorévêque dans le diocèse de Trèves, sous le règne de Louis-le-Pieux, composa des annales qui s'étendent de l'année 813 à l'année 819 ; le style en est bien médiocre, mais l'amour de la vérité n'a pas cessé d'inspirer le narrateur (1). La chronique de Réginon, qui est divisée en deux livres et ne s'arrête qu'à l'année 907, est bien supérieure à celle de Thégan. Réginon écrivit encore d'autres ouvrages ; sans parler de son commentaire sur le grammairien Martianus Capella, il a laissé deux livres intitulés : De la discipline ecclésiastique et De la religion chrétienne, dans lesquels il traite du droit canonique et des devoirs imposés aux laïcs (2), et une lettre adressée à Ratbod, métropolitain de Trèves, et relative à la musique ancienne (3).

(1) Ces annales ont été imprimées plusieurs fois.

(2) Cet ouvrage a été publié, avec d'excellentes notes, par Baluze, Paris, 1671, in-8°.

(3) V. Dom Ceillier, Hist. des auteurs ecclésiastiques, t. XIX, p. 510 et suiv.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

DUCS BÉNÉFICIAIRES. LUTTES ENTRE LES ROIS DE FRANCE ET LES EMPEREURS.

(906-1048.)

Les désordres qui agitèrent le royaume de Lorraine, pendant les règnes des derniers descendants de Charlemagne, ne firent que s'accroître durant les cent quarante années qui nous séparent encore de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire. L'histoire de cette période est doublement pénible pour l'annaliste ; d'un côté, il est obligé d'enregistrer sans cesse de nouvelles révolutions, de nouveaux malheurs, de nouveaux crimes ; et d'un autre côté, la rareté des documents, les contradictions continuelles de ceux qui nous sont parvenus coupent, à chaque instant, le fil du récit et empêchent de tracer un tableau complet de cette triste époque. Ce qui contribue à augmenter l'embarras, c'est que plusieurs des chefs germains ou lorrains qui gouvernèrent alors la Lorraine prirent tantôt le titre de comte, tantôt le titre de duc. La division de l'ancien royaume de Lothaire en Haute et en Basse-Lorraine, les usurpations et les intrusions réciproques des gouverneurs de l'une et de l'autre, et les prétentions de divers seigneurs qui se décorèrent du titre de duc, sans en avoir le droit, ont encore accru les incertitudes des historiens. Nous avons tâché de mettre un peu d'ordre dans ce chaos ; la découverte de quelques documents, notamment de l'importante chronique

Digitized by Google

écrite par Richer de Reims, nous a mis à même de rectifier différentes erreurs, de dissiper certains doutes, et nous espérons que cette partie de notre ouvrage sera moins obscure que la partie correspondante des livres qui ont précédé celui-ci.

Charles-le-Simple était devenu maître du royaume de Lorraine, en 911, par la mort du roi de Germanie; mais il n'était guère roi que de nom, ainsi qu'on l'a vu plus haut; il voulut cependant, avant de retourner en France, laisser dans sa nouvelle possession un représentant de son autorité, et choisit un seigneur dont il a été parlé précédemment : Reinier (Ragenarius), surnommé *au long-cou*. C'était un homme sage et prudent, et il s'acquitta, avec autant de succès que les circonstances le permettaient, de la tâche difficile que le roi lui avait confiée. Il est compté comme le premier des ducs bénéficiaires de Lorraine, ainsi appelés parce que le gouvernement de ce royaume leur était concédé à titre de bénéfice, et qu'ils n'avaient pas le droit de transmettre ces fonctions à leurs enfants. Reinier, pour des motifs qui sont inconnus, ne prit parfois que le titre de comte; il n'en a pas d'autre dans une charte par laquelle il confirma une donation faite par l'empereur Charles-le-Gros à l'église Saint-Dagobert de Stenay (1).

Malheureusement pour la Lorraine, le gouvernement de Reinier ne fut pas de longue durée; ce seigneur mourut de mort naturelle, en 916 (2), dans le palais de Merschen, qui s'élevait sur le bord de la rivière de Geule, près du confluent de cette rivière et de la Meuse, un peu au dessus de Maestricht. Le roi Charles, aux intérêts duquel Reinier avait toujours été fort attaché (3), voulut assister aux funérailles de ce fidèle serviteur, et quand il vit descendre le corps dans le

(1) Cette charte est imprimée dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 313.

(2) Richer de Reims (Hist, lib. I, c. 34) dit que Reinier mourut seulement en 921 ; c'est une erreur évidente.

(3) V. Mabillon, Annal. Bened., t. III, p. 353.

Digitized by Google

tombeau, il s'écria, au rapport de Richer : « Oh ! comme la grandeur s'abaisse ; comme l'espace se resserre » ; rapportant l'une de ces pensées à la personne, et l'autre au monument. Après la cérémonie funèbre, il investit, en présence d'une nombreuse assemblée, le fils de Reinier du gouvernement de la Lorraine (1). Ce jeune homme est appelé par les auteurs du temps Giselbert, Gislibert ou Gislebert. Il n'avait, pour succéder à son père, d'autre titre que sa naissance, et Richer en trace un affreux portrait. « Gislebert, dit-il, se livrait étourdiment à son insolente témérité. A la guerre, son audace était telle qu'il ne craignait pas d'entreprendre l'impossible. Il était de taille médiocre, mais gros ; ses membres étaient très-forts ; il avait le cou raide, les yeux méchants, hagards, et tellement mobiles que nul n'en connaissait bien la couleur. Ses pieds remuaient sans cesse, son esprit était léger, son langage obscur, ses questions fallacieuses, ses réponses équivoques ; il y avait rarement de la suite et de la clarté dans ce qu'il disait. Excessivement prodigue de son bien, il convoitait ardemment celui des autres ; il se montrait bienveillant en face de ses supérieurs et de ses égaux, mais il leur portait envie en secret ; les troubles, les querelles lui causaient une grande joie (2). » En un mot, Gislebert était un de ces scélérats puissants comme le Xe siècle n'en vit que trop, comme Herbert comte de Vermandois, Arnoul-le-Mauvais duc de Bavière, et Thibaut-le-Tricheur comte de Chartres.

Gislebert avait conçu une haine violente contre Charles-le-Simple, quoique ce prince l'eût toujours traité avec bonté, et leur mésintelligence ne tarda pas à devenir notoire. Charles ayant nommé à l'évêché de Liège, Gislebert réclama le même

(1) V. Richer de Reims, ibid.

(2) V. Lib. I, c. 35 ; nous avons emprunté à M. Guadet la traduction de ce passage.

Digitized by Google

droit pour lui, désigna aussi un évêque et forma le projet de détruire complètement le reste d'autorité que le roi conservait. Dans ce but, il tint des conciliabules avec les principaux seigneurs lorrains; pour se faire des partisans, il distribua ses biens patrimoniaux, répandit aussi de fortes sommes d'argent, et s'imagina qu'il pouvait compter sur le dévouement de ceux qui venaient de s'enrichir de ses dépouilles; mais on croit qu'il omit, à dessein ou par oubli, de leur faire prêter serment de le soutenir en toute circonstance, et il sut bientôt jusqu'à quel point il devait avoir confiance en eux ; car Charles-le-Simple, ayant connu les complots de Gislebert, prit ses mesures pour le châtier et entra dans la Lorraine, à la tête d'une armée. Gislebert et ses partisans n'osèrent risquer une bataille et se renfermèrent dans les châteaux. Charles envoya alors des hommes sûrs près des seigneurs qui passaient pour être attachés au duc, et leur promit, s'ils voulaient abandonner celui-ci, de confirmer d'une manière solennelle les donations qu'ils avaient reçues de Gislebert, et de les mettre à l'abri des vengeances de ce dernier. On les vit se hâter d'accourir auprès du roi, et Gislebert se trouva réduit à ses propres forces. Il s'était enfermé dans le château de Harburc, sur la Geule, près du palais de Merschen, s'imaginant que la place était imprenable; elle était, en effet, protégée d'un côté par la rivière, et de l'autre par un précipice, dont les escarpements étaient couverts de buissons impénétrables. L'armée royale, renforcée des contingents amenés par les seigneurs lorrains, forma le siège de la forteresse, tandis que des bâteaux armés la bloquaient étroitement du côté de la Geule. Gislebert, se voyant privé de toute espérance d'être secouru, perdit courage, s'échappa sur une nacelle et se réfugia en Allemagne, suivi seulement de deux serviteurs. Harburc ouvrit ses portes au roi; mais la guerre ne tarda pas à éclater entre Charles et Henri-l'Oiseleur, roi de Germanie, soit que celui-ci ait jugé à propos de soutenir Gislebert, soit

Digitized by Google

qu'il ait eu quelque autre raison pour commencer les hostilités contre le roi de France. Ces hostilités ne durèrent, au surplus, que très-peu de temps, et dès l'année suivante (an. 921), les deux rois se réconcilièrent par le traité de Bonn. Une des conditions de cette pacification fut le rétablissement de Gislebert. Charles consentit à lui rendre le titre de duc de Lorraine, à condition qu'il laisserait aux détenteurs actuels les bénéfices et les biens dont il s'était précédemment dépouillé, et que le roi ne lui restituerait que ceux dont les possesseurs étaient morts depuis le commencement de la guerre. Il récupéra de la sorte les domaines et les châteaux de Maestricht, Jupille, Heristal, Merschen, etc. Charles étant retourné en France pour combattre les Normands, et Henri ayant été obligé de visiter les frontières orientales de la Germanie, Gislebert, libre de toute contrainte et de toute surveillance, se conduisit d'une manière aussi tyrannique et aussi coupable qu'avant la guerre; il tâcha, en premier lieu, de rentrer dans ceux de ses biens qui ne lui avaient pas été rendus, vexa et maltraita les possesseurs, en fit même assassiner secrètement plusieurs et parvint, grâce à la mort des uns et à l'effroi des autres, à récupérer les domaines que Reinier lui avait laissés. Cette entreprise une fois couronnée de succès, il reprit ses projets d'indépendance, alla d'abord trouver le roi de Germanie, et s'efforça de le brouiller avec Charles-le-Simple. « La France, lui disait-il, » doit suffire à Charles; la Lorraine et la Germanie ont be- » soin d'un autre chef. » Il exhortait Henri à saisir l'occasion favorable de s'emparer de la Lorraine, et s'engageait à l'aider de toutes ses forces; mais le roi ferma l'oreille à ces perfides suggestions, et fit même ce qu'il put pour engager Gislebert à renoncer à ses projets (1).

Repoussé de ce côté, le duc ne perdit pas courage, se

(1) V. Richer de Reims, ibid., c. 36-39.

Digitized by Google

rendit en France et s'aboucha avec Robert, comte de Paris et frère du roi Eudes. Ce seigneur était à la tête d'un puissant parti qui voulait l'élever au trône. Robert accueillit favorablement Gislebert, qui pouvait lui être d'un grand secours, et ils arrêtèrent ensemble le plan qu'ils devaient suivre pour parvenir à leurs fins. Le duc promit de soulever la Lorraine contre Charles-le-Simple, tandis que les partisans de Robert le proclameraient roi. Gislebert fit serment de le reconnaître comme suzerain; il se souciait, du reste, aussi peu de Robert que de Henri, mais espérait, à la faveur de la guerre qu'il aurait allumée, réussir à s'emparer de la couronne, but constant de son ambition. La première partie de ce plan fut couronnée d'un plein succès; Robert, proclamé roi à Soissons, fut sacré à Reims; mais bientôt après Charles vint, avec une armée en partie composée de Lorrains, livrer bataille à son compétiteur; Robert fut tué dans le combat; toutefois, Charles fut vaincu et tomba ensuite entre les mains de Herbert comte de Vermandois, qui le retint captif jusqu'à sa mort; et Raoul, duc de Bourgogne, fut élu roi à la place de Robert. Gislebert, qui avait pris une part active à l'élection de celui-ci, ne semble pas s'être mêlé beaucoup de la guerre dont elle fut suivie, et ne retira pas de ses intrigues le fruit qu'il en attendait (1); les seigneurs lorrains refusèrent, la plupart, de le reconnaître comme duc, et notre pays se trouva en proie à des guerres et à des déchirements sans fin. Charles-le-Simple, quelque temps avant d'être fait prisonnier par Herbert, avait écrit au roi de Germanie pour lui demander de le secourir, et lui avait cédé ses droits sur la Lorraine, et Henri entreprit de faire valoir cette renonciation. Beaucoup de seigneurs lorrains préférèrent la domination nominale de Raoul à celle du roi de Germanie; quant à Gislebert, il prit tantôt le parti de Henri, tantôt celui de Raoul. Pendant toutes ces guerres, le pays que

(1) V. idem, ibid., c. 40 et seq.

Digitized by Google

nous habitons fut plusieurs fois parcouru par les armées ennemies ; la ville de Metz, dont l'évêque Vigeric avait refusé de reconnaître Henri, fut assiégée et prise par ce prince. Celui-ci, une fois maître de la Lorraine (an. 925), y fit sentir son autorité, enleva l'évêché de Verdun au prêtre Hugues, qui en avait été investi par Raoul, et le donna à Bernoïn, neveu de l'évêque Dadon (1) ; il tâcha de concilier les intérêts opposés des différents seigneurs lorrains, d'assoupir leurs haines et de rétablir la paix dans cette malheureuse contrée ; il en confia ensuite le gouvernement à Eberhard, duc de Franconie, et repassa le Rhin (2). Mais il ne fut pas plustôt parti, que les seigneurs recommencèrent à se faire réciproquement la guerre et à commettre mille brigandages. Dès l'année 928, Henri fut obligé de revenir en Lorraine avec une armée, pour soumettre le comte Boson, qui s'emparait de ce qu'il trouvait à sa convenance parmi les domaines des évêchés et des monastères. Boson se soumit ; Henri parvint encore une fois à ramener la paix (3), et, pour la consolider, fit épouser sa fille Gerberge à Gislebert (4) et força les seigneurs lorrains à reconnaître celui-ci pour leur duc (an. 929).

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 936. La mort du roi de France Raoul et celle du roi de Germanie causèrent alors de nouveaux troubles. Les seigneurs français déférèrent la couronne au fils de Charles-le Simple, Louis IV, surnommé d'Outremer parce qu'il s'était retiré en Angleterre, pendant le règne de Raoul. De leur côté, les seigneurs et les évêques germains et lorrains reconnurent pour roi Otton Ier, fils de Henri-l'Oiseleur, qui fut sacré à Aix-la-Chapelle. Gislebert, ne pouvant demeurer en repos, se ligua, en 938, contre

(1) V. Flodoard, Chronicon, ad an. 923, 924 et 925.
(2) V. idem, ad an. 926.
(3) V. idem, ad an. 928.
(4) Quelques historiens placent beaucoup plustôt le mariage de Gerberge et de Gislebert, mais il ne peut être antérieur à cette époque.

Digitized by Google

Louis, avec Hugues-le-Grand comte de Paris et Herbert comte de Vermandois. Le roi de France se dirigea du côté de la Lorraine et s'empara de la maison royale de Tusey, ainsi que des domaines qui en dépendaient, et la guerre se serait prolongée, si Arnoul comte de Flandre ne se fût porté médiateur. Il réussit à négocier, entre le roi et ses ennemis, une trêve qui devait durer jusqu'au mois de janvier 939 (1); mais Gislebert ne tarda pas à changer de parti, et comme le roi de Germanie se disposait à restreindre son pouvoir, le duc pensa qu'il lui serait plus commode d'avoir Louis pour suzerain, et fit secrètement proposer à celui-ci de le reconnaître comme roi de Lorraine. Louis, qui était en paix avec Otton et, d'ailleurs, se défiait de l'humeur inconstante de Gislebert, repoussa ses ouvertures. Gislebert, sans perdre courage, se rendit lui-même en France, avec les comtes Otton, Isaac et Thierry, et parvint à persuader Louis, qui reçut leur hommage comme roi de Lorraine; les évêques de ce royaume penchaient aussi pour la France; mais Otton, qui connaissait leurs dispositions, les avait contraints de lui remettre des otages, ce qui les empêcha de se déclarer.

A la nouvelle de la défection des seigneurs lorrains, il se hâta de rassembler une armée, passa le Rhin, envahit la Lorraine et livra au pillage toutes les villes dont ses troupes s'emparèrent (2). De plus, il fit alliance avec Hugues-le-Grand, avec le duc Normandie et les comtes de Vermandois et de Flandre, et les pria d'attaquer le roi de France au nord et à l'occident, tandis qu'il le presserait lui-même du côté de la Champagne. Des obstacles imprévus empêchèrent ces seigneurs de prendre immédiatement les armes, et Louis profita de leur inaction; puissamment aidé par Gislebert, il entra dans la Lorraine et força le roi de Germanie à se retirer dans

(1) V. Flodoard, ad an. 938.
(2) V. idem, ad an. 939.

Digitized by Google

ses états; il ne put cependant empêcher ce prince d'assiéger la forteresse de Brisach, et comme ses affaires le rappelaient en France, il chargea Gislebert de surveiller les mouvements d'Otton. Le duc de Lorraine, au lieu de remplir cette utile mission, réunit ce qu'il trouva de soldats, descendit le Rhin jusqu'à Andernach, traversa le fleuve et dévasta les cantons voisins. Otton envoya contre lui Odon, frère du duc de Souabe, et Conrad dit le Sage; ces deux chefs, qui avaient beaucoup moins de soldats que Gislebert, n'osèrent en venir aux mains avec lui; ils attendirent prudemment que le duc de Lorraine opérât sa retraite, et quand une partie de ses troupes eut de nouveau franchi le Rhin, les deux généraux allemands se rapprochèrent insensiblement. Ayant appris que Gislebert était à table, et que l'on ne faisait aucune garde dans son camp, ils fondirent à l'improviste sur les Lorrains; qui opposèrent peu de résistance. Eberhard, duc de Franconie, qui accompagnait Gislebert, fut percé de plusieurs coups d'épée, et le duc n'eut que le temps de sauter sur un cheval et de prendre la fuite. Arrivé sur le bord du Rhin, il entra dans le lit du fleuve, espérant le traverser à la nage, mais son cheval fut emporté par le courant; Gislebert lui-même se noya, et l'on ajoute que l'on ne put retrouver son cadavre pour lui donner la sépulture (1). La plupart des Lorrains qui l'accompagnaient furent massacrés ou noyés; le reste tomba au pouvoir des Allemands (2).

Sur ces entrefaites, et avant qu'on ne connût l'évènement, Frédéric, archevêque de Mayence, et Henri, frère du roi de Germanie, s'étaient révoltés contre ce prince et s'étaient retirés en Lorraine, se proposant d'opérer leur jonction avec le duc et

(1) Quelques auteurs ont cependant prétendu qu'il avait été inhumé dans l'abbaye de Remiremont, et que Gerberge avait fondé un obit pour lui; v. Benoît Picart, Hist. de Toul, p. 307.

(2) V. Flodoard, ad an. 939; Richer de Reims, lib. II, c. 18 et 19.

Digitized by Google

d'obliger Otton à abandonner l'Alsace. La nouvelle de la défaite et de la mort de Gislebert les força à prendre un autre parti ; Frédéric voulut essayer de rentrer dans sa ville archiépiscopale, mais fut fait prisonnier par Otton, qui l'enferma dans un château de la Saxe. Quant à Henri, il tenta de se réfugier dans la forteresse de Chièvremont, où s'était enfermée Gerberge, veuve de Gislebert. Cette princesse, craignant que la présence de Henri n'aggravât sa position, refusa de le recevoir, et il fut contraint de recourir à la clémence de son frère. Celui-ci se disposait à envahir la Lorraine, lorsqu'il fut prévenu par le roi de France. Louis s'était hâté d'accourir pour ranimer son autorité chancelante ; il tâcha de rassurer les esprits, et pensant qu'une fois membre de la famille d'Otton, ce prince n'oserait plus rien entreprendre contre lui, il épousa Gerberge, qui était, comme on l'a vu, sœur du roi de Germanie. Otton ne se laissa pas arrêter par de pareils scrupules ; après avoir soumis l'Alsace, il entra dans le royaume de Lorraine et en fit la conquête avec une extrême facilité. L'évêque de Metz Adalbéron Ier fut pour ainsi dire le seul qui opposa de la résistance, encore se soumit-il peu de temps après. Otton eut ensuite une entrevue avec Hugues-le-Grand et le comte de Vermandois et, en 940, continua la guerre contre Louis sur les frontières de la Champagne (1).

Gislebert avait laissé un fils nommé Henri ; mais comme il était encore en bas âge, et que d'ailleurs le roi de France l'avait, sans doute, fait conduire dans ses états, pour l'élever à son gré, Otton confia provisoirement le gouvernement de la Lorraine à son frère Henri, celui-là même qui s'était révolté contre lui, l'année précédente. Cependant Louis-d'Outremer, s'étant débarrassé pour quelque temps de Hugues et du comte de Vermandois, tenta de reconquérir la Lorraine

(1) V. Luitprand, lib. IV, c. 18 et 19 ; Flodoard, ad an. 939, et la continuation de Réginon, à la même année.

Digitized by Google

et pénétra dans ce royaume avec une armée, à laquelle s'était joint le contingent d'Artaud, archevêque de Reims. Otton accourut, de son côté, au devant de Louis, et les rois allaient en venir aux mains, lorsque les principaux seigneurs des deux partis engagèrent Louis et Otton à convenir d'une trêve, qui devait se prolonger jusqu'au 1er janvier 941 (1). Louis reprit le chemin de la France, et la Lorraine demeura au pouvoir d'Otton, mais la même année 940, les seigneurs de ce pays, fatigués du gouvernement de Henri, l'expulsèrent, et le roi de Germanie fut contraint, pour rétablir la paix, de donner le gouvernement de la Lorraine à un homme du pays, Otton comte de Verdun, qui remplit ces importantes fonctions seulement comme tuteur ou mainbour du jeune Henri. Cet enfant mourut en 944 ou 945 (2), et le roi de Germanie nomma alors duc de Lorraine son gendre Conrad-le-Sage, duc de Franconie.

A partir de cette époque, Louis-d'Outremer paraît avoir renoncé à l'idée de se remettre en possession de notre pays; et en 946, Otton étant venu lui-même en France à main armée, pour secourir Louis, dont les affaires étaient en mauvais état, ce prince lui céda définitivement la Lorraine (3), qui ne tarda pas à être le théâtre de nouvelles guerres et de nouveaux ravages. Otton avait épousé en secondes noces Adélaïde, veuve de Lothaire roi d'Italie, et en 952 il en eut un fils. Le bruit se répandit alors qu'il se proposait d'assurer ses états à cet enfant, au préjudice de Ludolf, qu'il avait eu d'un premier mariage. Ludolf, mécontent et irrité, se révolta contre son père et entraîna, dans sa rébellion, son beau-frère Conrad, duc de Lorraine, et plusieurs autres seigneurs. Les hostilités commencèrent. Conrad fut battu et contraint de

(1) V. Flodoard, ad an. 940.
(2) V. le continuat. de Réginon, ad an. 940.
(3) V. Calmet, Hist., t. I, col. 907.

Digitized by Google

s'enfermer dans la ville de Mayence; mais ayant obtenu du roi un accommodement qui lui laissait son duché, il se dirigea, avec ses troupes, vers la ville de Metz, s'en empara et la livra au pillage. Les annalistes du Xe siècle ne disent rien des motifs que Conrad allégua pour commettre ces désordres; mais on doit supposer qu'il voulait se venger de l'évêque Adalbéron et des habitants de Metz, qui étaient, sans doute, restés fidèles à leur souverain (1). La même année (953), Otton, qui avait probablement de récents sujets de plainte contre Conrad, lui enleva le duché de Lorraine et le donna à Brunon, archevêque de Cologne, fils, comme lui, de Henri-l'Oiseleur. Conrad, Ludolf et les autres révoltés appelèrent à leur secours et introduisirent dans la Germanie les Hongrois, qui s'étaient, depuis le règne de Charles-le-Gros, établis dans l'ancienne Pannonie, d'où ils faisaient des incursions dans tous les pays voisins (2). La Lorraine ne fut pas à l'abri de leurs ravages. Les Hongrois en connaissaient déjà le chemin, et avaient plus d'une fois profité des dissensions qui déchiraient l'empire de Charlemagne pour s'avancer jusque dans notre pays. Les historiens ne sont pas complètement d'accord sur les dates de ces différentes incursions. Il semble que la première eut lieu en l'année 910. Après avoir dévasté et brûlé la ville de Bâle, les Hongrois pénétrèrent dans les Vosges et traitèrent de la même manière les abbayes de Saint-Dié, de Moyen-Moutier et d'Etival. Les deux monastères de Remiremont ne furent pas plus épargnés ; et les religieux et les religieuses furent obligés de chercher leur salut dans les épaisses forêts qui entouraient le Saint-Mont (3). Vers l'année 917, les Hongrois entrèrent une seconde fois dans les Vosges et y

(1) V. Flodoard, ad an. 953. Conrad ne consentit à quitter cette malheureuse ville que sur la prière d'Einold, abbé de Gorze.

(2) V. idem, ad an. 953 et 954.

(3) V. Richer de Senones, lib. II, c. 8.

Digitized by Google

commirent de nouveaux ravages. Les cénobites de Remiremont, qui avaient rétabli les deux monastères incendiés en 910, furent forcés de les abandonner encore. Ce fut dans la nuit du 20 août que cet évènement arriva; avant de sortir de leur abbaye, les religieuses firent célébrer la messe; toutefois, comme les Hongrois s'approchaient rapidement, on n'osa chanter comme à l'ordinaire (1). Les moines et les religieuses se chargèrent ensuite des reliques des saints fondateurs de Remiremont, et traversant la Moselle, qui était alors fort basse, se réfugièrent dans les forêts des environs. Les Hongrois ne tardèrent pas à arriver; mais les eaux de la Moselle s'étaient augmentées si promptement, soit par miracle, comme on le crut, soit par suite d'un violent orage, qu'il fut d'abord impossible aux Barbares de traverser ce torrent impétueux, et que les fugitifs eurent le temps de se mettre en sûreté. Les Hongrois se dédommagèrent sur les deux abbayes, qui furent pillées et incendiées, comme dans la première invasion. De là ils se dirigèrent vers la Franche-Comté, brûlèrent les abbayes de Lure et de Luxeuil et tuèrent à coups de flèches Gibard, abbé de ce dernier monastère, et plusieurs de ses religieux qui avaient eu le malheur de tomber entre leurs mains. Ils remontèrent bientôt du côté du nord et dévastèrent le plat pays; on voyait les habitants des campagnes fuir dans les villes et dans les châteaux, avec ce qu'ils avaient de plus précieux; et on possède encore aujourd'hui la charte que Gisèle, abbesse de Remiremont, donna aux habitants de

(1) Pour conserver le souvenir de cet évènement, les religieuses de Remiremont, puis les chanoinesses qui leur succédèrent, faisaient dire tous les ans, le 20 août, une messe que l'on appelait la *messe piteuse*. Vers deux heures du matin, les chanoinesses psalmodiaient les matines, et à trois heures, le curé de Remiremont célébrait une messe, pendant laquelle les chanoinesses chantaient d'un ton lugubre et plaintif, mais si bas qu'on les entendait à peine dans l'église même; de plus on ne se servait pas d'orgue, et l'on ne sonnait pas les cloches pour annoncer le commencement de l'office divin. V. Calmet, Notice, t. II, col. 290 et 291.

Digitized by Google

Liézey, pour leur remettre la moitié des redevances auxquelles ils étaient astreints, attendu qu'ils avaient tout perdu pendant l'invasion des Hongrois, et que beaucoup d'entr'eux avaient péri sous les coups de ces barbares (1). Les villes elles-mêmes furent à peine à l'abri ; on n'osait rester hors de leur enceinte, et les religieux de l'abbaye de Saint-Epvre transportèrent les reliques de leur patron dans la ville de Toul, quoique leur monastère fût pour ainsi dire au pied des murailles (2).

La troisième incursion des Hongrois eut lieu en 926 ou 927 ; ils s'avancèrent jusqu'à Verdun, s'emparèrent de la maison épiscopale et s'approprièrent ou brûlèrent tout ce qu'elle contenait, notamment les chartes et les diplômes de la cathédrale ; ils saccagèrent la ville, emmenèrent une foule de captifs et coururent jusqu'à l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne (3). On ne sait rien de plus sur cette expédition des Hongrois ; mais l'histoire n'a pas gardé le même silence à l'égard de leur quatrième et dernière invasion. Appelés et guidés par le duc Conrad, ils ravagèrent la partie méridionale de la Lorraine ; le diocèse de Metz, qu'ils traversèrent d'abord, fut un des plus maltraités ; car ils brûlèrent jusqu'à vingt-deux églises dépendant du temporel de l'évêché, et que l'évêque Adalbéron fut ensuite obligé de faire reconstruire ; ils pillèrent aussi les abbayes de Saint-Arnould et de Saint-Pierre-aux-Nonains, qui étaient situées hors des murs de Metz ; mais Anstée, abbé de Saint-Arnould, obtint de Conrad la restitution de ce qui lui avait été enlevé, moyennant vingt-deux marcs d'or, que

(1) Cette charte est imprimée dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 345.

(2) V. Liber de miraculis s. Apri, dans le même, ibid., col. 119 et 120 ; v. aussi Benoît, Hist. de Toul, p. 301 et 302.

(3) L'incendie des archives de la cathédrale obligea le chapitre de confier à un chanoine, nommé Sarovardus, le soin de rédiger un pouillé des cens et revenus canoniaux, soit d'après les souvenirs des chanoines eux-mêmes, soit d'après les déclarations de ceux des censitaires qui n'avaient pas péri. V. Laurent de Liège, Historia episcoporum virdunensium, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 209.

Digitized by Google

l'on remit aux possesseurs des objets volés (1). Les Hongrois marchèrent ensuite vers Toul, prirent cette ville, la pillèrent, et commirent de tels ravages dans le diocèse que les biens du chapitre furent réduits à rien, et que, pendant quelque temps, il n'y eut plus dans le cloître de la cathédrale que trois chanoines, qui encore subsistaient avec beaucoup de peine (2). Les Barbares projetaient aussi de saccager Trèves, dont les richesses tentaient leur cupidité ; mais le nouveau duc de Lorraine, Brunon, parvint à préserver cette ville. Conrad accompagna jusqu'à Maestricht ses féroces auxiliaires, qui se jetèrent dans le Hainaut, dont le comte Ragenaire était un des plus fidèles sujets d'Otton, et de là dans le royaume de France, qu'ils dévastèrent jusqu'aux rives septentrionales de la Seine. Conrad revint aussitôt après dans la partie méridionale de la Lorraine et exerça, pour se venger, toutes sortes de violences contre les seigneurs et les évêques qui avaient refusé de s'associer à sa révolte (3).

Cependant ce prince, qui avait montré dans d'autres circonstances de belles qualités et mérité le surnom de Sage, ne tarda pas à se repentir de sa conduite ; vers la fin de l'année 954 ou les premiers jours de l'année suivante, il supplia Otton de lui accorder son pardon ; le roi y consentit, mais dépouilla pour toujours son gendre du gouvernement de la Lorraine (4), et Conrad lui-même survécut peu à sa réconciliation avec son beau-père. En 955, les Hongrois, après avoir pillé une partie de la France, avaient envahi l'Italie et voulurent de rechef se jeter sur l'Allemagne; Otton leur livra bataille et les défit complètement ; Conrad se distingua dans cette glorieuse journée, qui mit fin pour toujours aux invasions des Hongrois, et fut tué dans le combat ; avant l'action, il avait demandé à Dieu

(1) Cartularium s. Petri metensis cité par Calmet, Hist., t. I, col. 886.
(2) V. Flodoard, ad an. 954 ; Richer de Senones, lib. II, c. 12.
(3) V. Flodoard, ad an. 954.
(4) V. idem, ad an. 955.

Digitized by Google

de lui accorder ce genre de mort, pour expier le crime qu'il avait commis en appelant ces barbares dans les royaumes de Lorraine et de Germanie (1).

Brunon, qui demeurait ainsi en possession du gouvernement de la Lorraine, travailla sans relâche à y rétablir l'ordre et la paix. Il déclara une guerre implacable aux bandits qui désolaient son gouvernement, parvint à en exterminer la plus grande partie, et prit le titre d'archiduc, soit à cause de l'étendue du royaume qu'il était appelé à régir, soit à cause de sa qualité de frère d'Otton (2). Le roi, de son côté, fit ce qu'il put pour s'assurer de la fidélité des Lorrains ; dès l'année 956, il tint à Ingelheim, près de Mayence, une diète, à laquelle assistèrent la plupart des seigneurs de notre pays, et comme le roi se défiait, avec raison, de leur inconstance, il les força à lui remettre des ôtages, et exigea aussi de la plupart des villes une pareille garantie de leur fidélité. La même année, il tint une autre diète à Cologne et contraignit les seigneurs lorrains à lui payer des sommes considérables, probablement à titre d'indemnité et de réparation pour les dégâts qu'ils avaient commis pendant les troubles dont leur patrie venait d'être le théâtre (3).

Toutes ces précautions ne suffirent pas encore, tant l'amour du désordre et de l'indépendance avait jeté de profondes racines dans une foule d'esprits. En 959, il y eut en Lorraine une révolte contre l'autorité de Brunon. Un seigneur nommé Immon, qui avait joui de la confiance de l'archiduc et l'avait quitté, à la suite d'un mécontentement dont l'histoire n'indique pas les causes, fut le principal auteur de l'insurrection. Il répandit le bruit que Brunon allait imposer de nouvelles charges, et souleva les seigneurs, en leur persuadant

(1) V. Sigebert de Gemblours, Chronic., ad an. 957.
(2) V. idem, ibid., ad an. 959.
(3) V. Flodoard, ad an. 956.

Digitized by Google

que l'on se proposait de raser les forteresses qu'ils avaient élevées depuis peu de temps. L'archiduc parvint à réprimer ces troubles (1), mais sentit la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité de gouverner seul un pays aussi vaste que le royaume de Lorraine. Avec l'agrément de son frère, il divisa ce royaume en deux états différents. La partie septentrionale, dont il se réserva l'administration, prit le nom de duché de Basse-Lorraine. Il comprenait le Brabant, le Hainaut, le Luxembourg, les pays de Liège et de Namur et toutes les contrées situées entre les cours inférieurs de la Meuse et du Rhin. L'histoire de la Basse-Lorraine n'a aucune relation avec le sujet que nous avons entrepris de traiter, et désormais nous n'en parlerons plus que rarement, et seulement quand ses souverains auront quelque rapport de guerre ou d'alliance avec les ducs de la Haute-Lorraine. Ce dernier duché s'étendait depuis le Luxembourg et le pays de Trèves jusqu'au versant méridional des Vosges, et renfermait à peu près en entier les anciennes *civitates* des Mediomatrici, des Leuci, des Verodunenses, et une partie de la *civitas* des Treviri. A l'orient, il était séparé de l'Alsace par la crête des Vosges ; à l'occident, la Meuse lui servait de frontière du côté de la Champagne, et même sur certains points il dépassait le cours de ce fleuve.

Quant aux villes de Trèves, Metz, Toul et Verdun, elles ne furent comprises ni dans l'un ni dans l'autre de ces duchés ; mais Brunon, donnant la confirmation du droit à ce qui existait en fait depuis quelque temps, reconnut les évêques de Metz, Toul et Verdun et l'archevêque de Trèves en qualité de souverains, ou au moins d'administrateurs de leurs villes épiscopales, qui continuèrent cependant à relever du roi de Germanie comme roi de Lorraine. Les évêques, ne pouvant protéger efficacement par eux-mêmes les habitants de leurs

(1) V. idem, ad an. 959 et 960.

Digitized by Google

cités épiscopales et des environs, furent obligés de déléguer une partie de leur autorité à des comtes, que l'on a plus tard désignés aussi sous le nom d'avoués. Ces comtes, choisis par les évêques et que ceux-ci révoquaient à volonté, étaient tenus de protéger les personnes et les biens de l'évêque, des chanoines et de leurs sujets ; ils jouissaient, à cet effet, comme indemnité, de certains droits, qui consistaient ordinairement dans le tiers des amendes qu'ils prononçaient, le quart dans les péages d'entrée et de haut-conduit, et la faculté, quand ils étaient en campagne pour l'acquit de leur charge, de loger chez les sujets de l'évêque et du chapitre. Le comte de Toul avait de plus une maison dans la ville épiscopale, et le revenu de quatre villages, que l'on appelait, pour cette raison, le ban du comte (*bannum comitis*) (1). Malgré l'obscurité et même les contradictions que présentent les titres originaux, il paraît qu'il y eut encore à Verdun, postérieurement au gouvernement de Brunon, un comte nommé par le roi, et ce serait seulement en 997 que le comte Frédéric, dont les ancêtres remplissaient ces fonctions depuis plusieurs générations, aurait, avec l'assentiment de l'empereur Otton III, cédé définitivement à l'évêque Heimon le comté de Verdun avec les droits qui y étaient attachés (2).

Brunon donna le gouvernement de la Haute-Lorraine à Frédéric, comte de Bar et de Chaumontois. Ce seigneur avait épousé une nièce de Brunon : Béatrix fille de Hugues-le-Grand, comte de Paris, et d'Edwige fille de Henri-l'Oiseleur. Frédéric avait une réputation méritée de capacité et de bravoure, et tant qu'il vécut, il administra le duché de la Haute-Lorraine avec beaucoup de sagesse et de prudence. On trouve quelquefois Frédéric désigné seulement sous le titre de comte; mais il faut faire observer qu'il ne prenait ce titre que comme

(1) V. Calmet, Notice, t. II, col. 627 et 628.
(2) V. le titre dans l'Histoire de Verdun par Roussel, preuv., p. 11.

Digitized by Google

seigneur de Bar et de Chaumontois ; quand il agissait en qualité de gouverneur de Lorraine, il était toujours appelé duc, et cette désignation doit lui être conservée. Son fils Thierry et son petit-fils Frédéric II, qui eurent après lui le gouvernement de la Lorraine, se qualifièrent aussi tantôt de duc, tantôt de comte, selon la nature de l'acte qu'ils accomplissaient.

L'archiduc Brunon mourut en 965, et quelques années après, en 977, l'empereur Otton II céda le duché de la Basse-Lorraine à Charles, fils de Louis-d'Outremer et frère de Lothaire roi de France ; divers historiens ont même cru que la cession dont il s'agit s'était étendue à la Haute-Lorraine ; leur supposition fut plus tard adoptée par la plupart des écrivains lorrains ; Charles de France fut admis par eux au nombre des ducs de Lorraine, et le duc Charles Ier est ordinairement appelé Charles II ; ce qui n'a pas mis plus d'ordre et de clarté dans nos annales. Mais, pour réfuter solidement cette opinion, il suffit de rappeler que, dans les chartes qu'ils ont données postérieurement à l'année 977, Frédéric Ier et ensuite son fils Thierry n'ont pas cessé de prendre le titre de ducs de la Haute-Lorraine ; ce qu'ils n'auraient pu se permettre, si Charles en avait été investi par l'empereur Otton II (1).

La générosité dont ce prince venait de faire preuve en faveur de Charles n'empêcha pas Lothaire de songer à conquérir la Lorraine. Dès l'année 978, il pénétra dans ce pays et s'empara de la ville de Metz, où il reçut les hommages d'un grand nombre de seigneurs toujours disposés au changement. Il avait déjà soumis une partie de la Lorraine, lorsque l'empereur, à la tête de soixante mille hommes, le contraignit à rentrer précipitamment dans ses états et s'avança même jusqu'à Paris. En 980, Lothaire, dont les armes n'avaient pas été heureuses, fut obligé de faire la paix avec Otton et promit de ne plus

(1) V. Calmet, Hist., t. I, col. clxxxix.

Digitized by Google

élever aucune prétention sur les deux duchés de Lorraine, qui restèrent à Charles et à Frédéric Ier (1).

Tant que dura le règne d'Otton II, le roi de France se montra scrupuleux observateur de sa promesse, malgré les murmures de plusieurs seigneurs, selon lesquels la conquête de la Lorraine aurait été chose facile; mais la mort d'Otton, arrivée en 983, ranima son ambition. L'empereur laissait ses vastes états à un enfant de cinq ans, nommé Otton comme lui; Henri-le-Querelleur, duc de Bavière, s'empara du jeune prince, sous prétexte de lui servir de tuteur, en réalité dans l'espérance et avec le projet d'usurper le trône. Il chercha dès lors des alliés et des complices, et tâcha de se rendre favorable le roi de France, en lui abandonnant la Lorraine, que celui-ci n'avait cessé de convoiter; en conséquence, il lui envoya demander une entrevue, qui devait avoir lieu sur le bord du Rhin, selon toutes les apparences au printemps de l'année 984. Lothaire entra dans la Lorraine, avec une armée, et se rendit au lieu convenu. Mais Henri avait compris, dans l'intervalle, que la concession qu'il faisait au roi de France ne pouvait manquer de le rendre lui-même odieux et suspect aux Allemands, qui lui reprocheraient d'avoir, pour satisfaire son ambition personnelle, cédé, sans coup férir, un royaume dont la conquête leur avait coûté bien du sang. Il se dispensa donc de venir trouver Lothaire, et le roi de France, se voyant joué, prit le parti de revenir dans ses états. Toutefois, cette retraite ne s'effectua pas sans difficulté. Les Lorrains avaient couru aux armes et se postèrent, en force, sur la route que le roi devait suivre pour s'en retourner. Richer de Reims, qui nous donne ces détails, ne dit pas quels lieux traversait cette route; cependant tout indique qu'il est question d'un des passages qui s'ouvrent à travers la chaîne des Vosges. Le chemin fut obstrué

(2) V. la continuation de Flodoard, ad an. 978, 979 et 980; Sigebert de Gemblours, ad an. 978 et seq.; Richer de Reims, lib. III, c. 67 et seq.

Digitized by Google

par des abattis d'arbres, et beaucoup d'archers furent placés sur les hauteurs qui le dominaient. Les soldats français, arrêtés à chaque instant dans leur marche et frappés par des ennemis invisibles, firent des pertes cruelles ; mais étant parvenus à découvrir un sentier qui conduisait sur les cimes occupées par les Lorrains, ils le gravirent, taillèrent en pièces ceux qu'ils purent atteindre, et, après des efforts inouïs, sortirent de ce défilé et continuèrent leur retraite, sans être inquiétés (1).

Les troubles qui continuèrent à agiter l'Allemagne, pendant le reste de cette année et l'année suivante, inspirèrent à Lothaire l'idée de faire une nouvelle tentative pour s'emparer de la Lorraine, ou du moins pour en arracher quelques lambeaux. Après s'être entendu avec Eudes comte de Bourgogne et Herbert comte de Vermandois, et s'être assuré l'aide de ces deux seigneurs, il entra dans le duché de la Haute-Lorraine et forma le siège de Verdun. Cette ville, telle qu'elle était alors, se composait de deux parties bien distinctes. La ville basse était d'un accès facile et ne pouvait se défendre longtemps, mais la ville haute était fortifiée à la fois par l'art et par la nature ; d'un côté, elle était protégée par la Meuse, dont le lit est large et profond; de l'autre, elle était bordée de précipices et de rochers escarpés ; il était même difficile de la prendre par famine, parce qu'elle renfermait ordinairement des approvisionnements considérables et qu'elle possédait des puits et des citernes contenant toujours de l'eau. Lothaire, attaquant la ville basse, fit approcher des murailles diverses machines, et après huit jours de combats continuels, les habitants, persuadés qu'ils ne recevraient aucun secours du dehors, tinrent conseil et prirent le parti d'ouvrir leurs portes au roi de France. Satisfait de cette conquête, qui ne lui avait pas coûté beaucoup, Lothaire, dont

(1) V. Richer de Reims, lib. III, c. 96-98.

Digitized by Google

les alliés se souciaient peu de s'engager plus avant dans la Lorraine, retourna à Laon et licencia ses troupes. Il était encore dans cette ville, occupé à examiner, avec ses conseillers, s'il valait mieux tenter de gagner les Lorrains par de belles paroles ou recourir à la force, lorsque le duc Thierry, qui venait de succéder à son père Frédéric Ier dans le gouvernement de la Haute-Lorraine, forma le projet de surprendre Verdun. De concert avec Godefroy comte de cette ville, avec les comtes Sigefroy, Bardon, Gozilon et plusieurs autres, il s'approcha secrètement des murailles et parvint à s'emparer d'une halle, qui pouvait presque passer pour une forteresse à cause des murailles épaisses dont elle était environnée. Elle était séparée de Verdun par la Meuse, mais deux ponts servaient aux communications qui avaient lieu continuellement, et au moyen de ces ponts, Thierry réussit à pénétrer dans la ville et à en expulser la garnison française. A cette nouvelle, Lothaire se hâta de rassembler une seconde fois son armée et s'avança du côté de Verdun. Les seigneurs lorrains, s'attendant à être prochainement attaqués, se hâtèrent de mettre la ville en état d'opposer une longue et vigoureuse résistance, et firent placer dans un dépôt public ce que l'on put ramasser de blé, ainsi que les vivres qui appartenaient aux négociants, c'est-à-dire, sans doute, les orges servant à la fabrication de la bière (1). Ils enjoignirent de couper dans la forêt d'Argonne et de conduire à Verdun une grande quantité de bois de construction, afin d'établir des machines; enfin, ils firent préparer précipitamment des claies, des cordes, des pieux, des projectiles et tout ce qui était nécessaire pour soutenir un siège. Lothaire arriva bientôt après, avec dix mille combattants; par ses ordres, les archers qu'il avait

(1) On a vu plus haut que les brasseurs de Verdun étaient appelés *bracenses negotiatores*, et on ne peut douter qu'il ne soit question d'eux dans ce passage de Richer.

Digitized by Google

amenés lancèrent sur les murailles une grêle de flèches, et il espérait pouvoir de cette manière écarter les assiégés et donner ensuite un assaut ; mais les Lorrains s'étaient si bien mis à couvert, qu'il fallut commencer un siège régulier. Le roi fit entourer son camp de fossés, dans le but de prévenir une surprise de la part des assiégés ou des Lorrains qui tenaient la campagne ; il prescrivit ensuite de construire une immense machine en charpente et la fit pousser jusqu'auprès du mur. Du haut de cette espèce de tour, il était facile soit d'écraser à coups de pierres et de percer avec des traits les défenseurs de la muraille, soit de s'élancer sur cette muraille elle-même et d'entrer dans la ville. Thierry, qui s'aperçut du danger, établit aussitôt une machine du même genre ; mais la précipitation avec laquelle elle fut terminée ne permit pas de lui donner autant de hauteur et de force qu'à celle des assiégeants. Les français et les lorrains qui occupaient ces deux tours se livraient de fréquents combats, et le siège traînait en longueur. Un jour, Lothaire, s'étant approché fort près des murailles, fut blessé à la lèvre supérieure par une pierre lancée au moyen d'une fronde ; les Français irrités firent une nouvelle attaque plus vigoureuse que les précédentes, mais sans plus de succès ; ils eurent alors l'idée de lancer sur la machine construite par les Lorrains des crochets attachés à des cordes. Les crochets se fixèrent aux traverses qui soutenaient la machine, et bientôt les cordes, tirées par des centaines de bras, ébranlèrent cette tour qui pencha et fut presque renversée ; il devint dès lors impossible d'y combattre, et ses défenseurs tâchèrent de s'échapper ; les uns se laissèrent glisser jusqu'à terre ; d'autres sautèrent à travers les créneaux, et tous furent faits prisonniers. Le duc Thierry et la plupart des comtes et des seigneurs qui s'étaient enfermés dans Verdun se trouvèrent au nombre des captifs. Un seigneur, nommé Gobert, qui était demeuré libre et auquel le gouvernement de la ville avait été confié, craignit d'aggraver la position des prisonniers en continuant

Digitized by Google

une défense désormais inutile, et vint présenter les clés de la place à Lothaire. Celui-ci entra dans Verdun, y laissa une bonne garnison, rendit ensuite la liberté à quelques hommes obscurs et retint le duc Thierry, les comtes Godefroy et Sigefroy, ainsi que les seigneurs, dont il confia la garde au duc de Bourgogne et au comte de Vermandois (1).

Le siège épiscopal de Verdun étant devenu vacant sur ces entrefaites, les chanoines élurent pour évêque Adalbéron, fils du comte Godefroy; mais Lothaire vit dans cette élection une entreprise contre son autorité et refusa de reconnaître Adalbéron comme évêque. On possède encore la lettre que ce dernier écrivit aux Verdunois dans le but de leur reprocher le penchant qu'ils manifestaient assez ouvertement pour le roi de France, et les désordres qui avaient été commis dans les églises et les monastères par les partisans de ce dernier (2). Cependant, le jeune Otton III, délivré de l'espèce de captivité où le retenait le duc de Bavière, avait été reconnu comme roi par les Allemands, et ses tuteurs sommèrent Lothaire d'exécuter le traité qu'il avait autrefois conclu avec Otton II et de retirer ses troupes de la ville de Verdun. Le roi avait bien envie de ne pas rendre sa conquête, mais, d'un autre côté, il craignait d'attirer en France son puissant adversaire; il eut donc recours aux négociations et offrit d'abord au comte Godefroy de lui donner la liberté, si son fils Adalbéron voulait renoncer à l'évêché de Verdun ; la proposition ayant été rejetée, Lothaire jura enfin de restituer la ville à Otton; mais il mit tant de lenteur à opérer cette restitution, qu'il était encore maître de Verdun lorsqu'il mourut à Laon, le 2 mars 986 (3). Le célèbre Gerbert, qui plus tard fut pape sous le nom de Sylvestre II, et qui était fort attaché à la famille du

(1) V. Richer de Reims, lib. III, c. 99-108 ; v. aussi la continuation de l'Hist. epis. vird., dans le Spicil., t. XII, p. 265.

(2) V. Calmet, Hist., t. I, col. 927 et 928.

(3) V. Richer de Reims, lib. III, c. 109; Gerbert, Epist. 60.

Digitized by Google

comte Godefroy, écrivit de Reims, où il résidait, plusieurs lettres renfermant de précieux éclaircissements pour l'histoire si obscure de cette époque. Dans une de ces lettres, il engage, au nom du comte Godefroy, l'évêque Adalbéron de Verdun et Hermann, autre fils du comte, à rester fidèles à Otton III, à ne pas prêter l'oreille aux propositions insidieuses du roi de France, et à ne pas lui livrer les forteresses de Scarponne et d'Hattonchâtel et les autres places qu'ils occupaient, lors même que Lothaire mettrait à ce prix la liberté du comte (1). Une autre lettre adressée à Mathilde, femme de Godefroy, a pour but de lui transmettre les mêmes recommandations (2).

La mort de Lothaire rendit la paix à la Haute-Lorraine; le duc Thierry et les autres seigneurs pris à Verdun furent immédiatement remis en liberté; il n'y eut que le comte Godefroy qui fut retenu jusqu'au mois de mai suivant (3). Pendant la captivité de Thierry, qui dura près de deux ans, le duché de la Haute-Lorraine fut administré, avec beaucoup de prudence, par Béatrix, veuve de Frédéric Ier et sœur de Hugues-Capet; aussitôt que cette princesse eut appris la mort de Lothaire et la délivrance de son fils Thierry, elle engagea le jeune roi de France Louis V, la reine-mère Emma, Charles duc de la Basse-Lorraine, Adélaïde aïeule d'Otton III, et le duc de Bourgogne à se rendre à Montfaucon, sur les frontières de la Champagne; il s'y tint des conférences qui eurent pour but de réconcilier les rois de France et de Germanie, et de prévenir la ruine imminente de la famille carlovingienne. Le roi Louis V y consentit à rendre Verdun, et à relâcher Godefroy à des conditions assez onéreuses (4).

Les premières années du gouvernement de Thierry, après

(1) V. Epist. 47. Toutes les lettres que nous citons font partie du premier recueil, à moins que nous n'avertissions du contraire.
(2) V. Epist. 50; v. aussi Epist. 48.
(3) V. Gerbert, Epist. 72 et 103.
(4) V. idem, Epist. 60, 75, 100, 101 et 103.

Digitized by Google

son retour, nous offrent peu de faits dignes d'être rapportés. Il possédait, comme son père, les comtés de Bar et d'Amance à titre héréditaire ; il était de plus avoué des principales abbayes de la Haute-Lorraine, telles que Saint-Mihiel, Saint-Dié, Moyen-Moutier, Senones et Remiremont; on voit par conséquent qu'il réunissait sous son pouvoir tous les pays qui formèrent ensuite les duchés de Lorraine et de Bar. La duchesse Béatrix conserva longtemps une légitime influence dans le gouvernement; mais à la fin, Thierry, fatigué de cette espèce de sujétion, se mit violemment en possession de l'autorité et enferma sa mère dans une étroite prison, d'où elle ne sortit que grâce à l'intervention du souverain-pontife, qui obligea le duc à faire une fondation pour expier sa faute. En conséquence, le prince donna à l'église Saint-Maxe de Bar le moulin de Longeville, avec ses dépendances (1).

Thierry prit souvent part aux affaires de son temps, car la position de la Haute-Lorraine ne lui permettait pas de rester étrangère aux mouvements qui agitaient alors l'Europe. Le duc trouva un auxiliaire précieux dans la personne de Nantère, qui fut abbé de Saint-Mihiel, pendant un grand nombre d'années; il l'envoya plusieurs fois en ambassade, notamment vers Robert roi de France, parce que l'abbé de Saint-Mihiel parlait la langue française avec beaucoup de pureté et d'élégance (2).

La paix, un moment rétablie par la mort de Lothaire, ne tarda pas à être rompue de nouveau. Le roi de France Louis V mourut au mois de mai 987, et le comte de Paris Hugues-Capet

(1) V., dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 399 et 400, une pièce tirée du cartulaire de la collégiale Saint-Maxe, et Jean de Bayon, Chronicon Mediani Monasterii, lib. II, c. 46. Le pape qui intervint dans cette affaire doit être Benoît VIII.

(2) ..... Quoniam (Theodericus) noverat eum in responsis acutissimum, et linguæ gallicæ peritia facundissimum. V. Chronic. Sancti Michaëlis, dans Mabillon, Analecta, p. 353 et 354.

Digitized by Google

se fit proclamer roi, au préjudice du frère de Lothaire, Charles de France duc de la Basse-Lorraine. Celui-ci n'acquiesça pas à l'usurpation de Hugues-Capet, rassembla une armée et s'empara de Laon, qui était, à cette époque, le séjour ordinaire des rois. Il vint ensuite mettre le siège devant la ville de Reims, qui lui fut livrée par le prêtre Aldegaire, à qui l'archevêque Arnoul en avait confié la garde ; ce fut le terme de ses succès ; en 991, Charles fut arrêté par trahison, et Hugues-Capet le fit enfermer à Orléans, où il mourut. Son fils Otton lui succéda dans le gouvernement de la Basse-Lorraine et décéda, sans enfants, en l'année 1005.

La vengeance du roi de France s'étendit jusqu'à l'archevêque de Reims. Le prélat, qui était fils naturel de Lothaire, devait sa dignité à Hugues ; néanmoins, la parenté qui l'unissait à Charles de France l'avait jeté dans son parti, et c'était par suite d'instructions secrètes de l'archevêque que le prêtre Aldegaire avait ouvert les portes de Reims au duc de la Basse-Lorraine. Arnoul était tombé, en même temps que ce dernier, au pouvoir du roi ; et, en 991, un concile assemblé, par ordre de ce prince, dans l'abbaye de Saint-Basle près de Reims, et auquel assistèrent plusieurs évêques lorrains, déposa Arnoul et élut en sa place le célèbre Gerbert, qui se mit tranquillement en possession de l'archevêché. Mais la nouvelle de ces évènements étant parvenue à Rome, le pape Jean XV désapprouva les décrets du concile de Saint-Basle, qui étaient tout-à-fait contraires au droit canonique. Les évêques allemands écrivirent au pape pour l'engager à intervenir activement dans cette affaire, et le pontife envoya un abbé nommé Léon, en qualité de légat, avec de pleins pouvoirs pour réunir un autre concile composé d'évêques français, lorrains et allemands, examiner les faits avec plus de maturité et prononcer un jugement définitif. Le légat étant arrivé s'entendit, à cet égard, avec quelques évêques allemands et lorrains, et ils écrivirent à Hugues-Capet et à son fils Robert,

Digitized by Google

qui venait d'être associé au trône, pour leur annoncer la prochaine tenue d'un concile, leur demander de fixer eux-mêmes l'époque et le lieu de sa réunion, et les prier d'y assister avec les évêques français. Les deux rois, regardant la déposition d'Arnoul et l'élection de Gerbert comme irrévocables, refusèrent de se rendre au concile, qui s'ouvrit, le 2 juin 995, à Mouzon sur la Meuse; il était présidé par l'abbé Léon, et on n'y compta que quatre prélats : Ludolf métropolitain de Trèves, Sueder évêque de Munster, Notger évêque de Liége et Heimon évêque de Verdun. Au moment de l'ouverture du concile, Heimon, qui seul, à ce qu'il paraît, connaissait bien la langue française, se leva et prononça un discours, dans lequel il fit connaître le but de cette réunion d'évêques. Gerbert se défendit avec beaucoup de présence d'esprit ; mais voyant que les évêques étaient indisposés contre lui, il promit de s'abstenir de célébrer la messe jusqu'à la tenue d'un autre synode, qui devait avoir lieu à Reims, dans l'abbaye de Saint-Remy, le huitième jour après la fête de saint Jean-Baptiste. Heimon se leva alors une seconde fois et, comme il remplissait les fonctions d'interprète, il expliqua en français ce que le concile avait décidé aux laïques présents à la séance et qui n'entendaient pas la langue latine. Au jour marqué, les prélats se réunirent de rechef, et, après avoir écouté la défense des évêques français qui avaient assisté au concile de Saint-Basle, déclarèrent nulles la déposition d'Arnoul et l'élection de Gerbert (1).

Beaucoup de seigneurs lorrains se trouvèrent aux synodes de Mouzon et de Reims, et on mentionne parmi eux un comte Godefroy, qui ne peut être que le comte de Verdun ; il était tellement considéré qu'à Mouzon les évêques l'appelèrent dans la salle où ils s'étaient retirés pour délibérer, et voulu-

(1) V. Richer de Reims, lib. IV, c. 51 et seq., 95 et seq., 100 et seq. ; Labbe, Concil., t. IX, col. 747 et suiv.

Digitized by Google

rent avoir son avis (1). On ne voit pas que le duc Thierry ait figuré parmi les assistants. Ce prince était rempli de bravoure, mais ne possédait pas toutes les qualités qui avaient distingué son père. Il abusa plus d'une fois de sa puissance, et l'on eut souvent à lui reprocher des actes injustes. En 1003, le roi de Germanie Henri II, qui avait déjà antérieurement parcouru une partie de la Haute-Lorraine, visita cette contrée. Il convoqua une diète à Thionville ; les seigneurs et les prélats s'y rendirent et conférèrent avec Henri sur l'état du duché et sur les améliorations qui devaient être introduites dans le gouvernement. Le roi y reçut des plaintes nombreuses sur la conduite de Thierry ; on reprochait à ce dernier plusieurs actes de tyrannie, et on l'accusait de plus d'entretenir des relations dangereuses avec Hermann, duc d'Alsace et de Souabe, qui élevait des prétentions au trône. Henri réprimanda le duc et lui interdit de rester en rapport avec Hermann, mais ne jugea pas à propos de le dépouiller de son gouvernement, soit que les plaintes élevées contre le duc ne fussent pas parfaitement fondées, soit que la puissance de Thierry fît craindre au roi une résistance qui pouvait se prolonger (2).

Ces avertissements ne paraissent pas avoir eu beaucoup d'effet ; car deux années après (1005), Adalbéron II, évêque de Metz et frère de Thierry, étant mort, ce dernier agit comme si l'évêché lui eût appartenu et le donna à son fils, nommé également Adalbéron, qui n'était encore qu'un enfant. Comme il pensait bien que cette espèce d'usurpation ne manquerait pas de soulever une réprobation générale et de lui attirer de la part du roi plus que des réprimandes, il pria Thierry de Luxembourg, frère de la reine Cunégonde, de prendre en main l'administration spirituelle et temporelle

(1) V. Calmet, Hist., t. I, col. 934.
(2) V. Brower, Annal. Trev., t. I, p. 495 et 496; Calmet, ibid., col. 936.

Digitized by Google

de l'évêché de Metz, tant que son fils Adalbéron ne pourrait s'en occuper lui-même. Thierry de Luxembourg accepta les fonctions d'administrateur, et étant parvenu, au bout de peu de temps, à gagner le clergé et les habitants de Metz, se fit lui-même élire évêque et renvoya le jeune Adalbéron chez son père. Le duc furieux rassembla une armée et marcha vers la ville de Metz pour s'en emparer et rétablir Adalbéron ; mais le nouvel évêque vint au devant du duc, le battit et le fit prisonnier. Le roi, indigné de la mauvaise foi de son beau-frère, se décida alors à intervenir et ménagea un traité entre les deux adversaires ; le prince fut remis en liberté, et Thierry de Luxembourg conserva l'évêché de Metz (1).

La partie septentrionale de la Haute-Lorraine fut, bientôt après, le théâtre d'une autre guerre. Le roi Henri II, ayant fondé l'évêché de Bamberg, assigna à la manse épiscopale le comté de Bamberg même, qu'il avait donné en douaire à son épouse Cunégonde ; comme cette princesse n'avait pas d'enfants, ses frères comptaient que le comté leur reviendrait plus tard, et le chagrin qu'ils éprouvèrent d'en être privés les poussa à la révolte. Ils étaient au nombre de quatre : Adalbéron prévôt de Saint-Paulin de Trèves, Frédéric comte de Luxembourg, Henri duc de Bavière et Thierry évêque de Metz. Ils osèrent commencer les hostilités contre le roi, et l'archevêque de Trèves, Ludolf, étant mort sur ces entrefaites, le prévôt Adalbéron s'empara de l'archevêché. Le roi vint les attaquer. Après avoir dépouillé Henri de son duché de Bavière, il entra dans la Haute-Lorraine et assiégea la ville de Metz (an. 1009) ; l'évêque, soutenu par ses frères, lui opposa une vigoureuse résistance ; les environs de la ville eurent beaucoup à souffrir pendant le siège, et les slaves qui faisaient partie de l'armée impériale, et étaient à peine baptisés, pillèrent et détruisirent

(1) V. Sigebert de Gemblours, Chron., ad an. 1009.

Digitized by Google

la célèbre abbaye de Saint-Martin, située hors des murs. Henri II, qui n'avait pu empêcher cet acte de vandalisme, en témoigna beaucoup de douleur et donna aux moines une somme suffisante pour faire reconstruire leur monastère. Pendant ce temps, les troupes impériales, celles du duc Thierry et les soldats des frères de l'évêque battaient le pays en tous sens et y commettaient mille violences et mille dévastations (1). Constantin, abbé de Saint-Symphorien de Metz, qui écrivait à cette époque, dit que la misère était si grande dans cette partie de la Lorraine, que la vie y était devenue à charge, et que l'on ne pouvait se procurer les choses les plus nécessaires. « On voudrait bien s'enfuir, » ajoute-t-il, mais, comme l'on manque de tout, on n'ose » entreprendre le voyage. Les villes sont entièrement dé- » peuplées ; les bourgs et les villages réduits en cendres ; » le fer, le feu, la famine, la peste ont tout ravagé. Plusieurs » même d'entre les nobles sont réduits à l'indigence. Les » vignes sont arrachées, les arbres coupés, les monastères » dépeuplés, prêts à être totalement abandonnés et réduits » en d'affreux déserts (2). » Dithmar de Mersebourg, autre chroniqueur contemporain, ajoute que huit cents familles de serfs appartenant à l'église Saint-Etienne, c'est-à-dire à la cathédrale de Metz, se trouvèrent réduites à une telle détresse, qu'elles émigrèrent secrètement et sans demander l'autorisation de l'évêque, qui avait cependant déjà permis à beaucoup d'autres serfs de prendre le même parti.

La ville de Metz, pressée sans relâche, se trouva enfin réduite aux dernières extrémités, et l'évêque Thierry fut obligé d'implorer le pardon du roi, qui le laissa en possession de son évêché, se réservant toutefois de prendre ulté-

(1) V. idem, ibid. ; Hist. de Metz, t. III, p. 113 et suiv.

(2) Nous empruntons la traduction de ce passage aux auteurs de l'Hist. de Metz, t. II, p. 114.

Digitized by Google

rieurement à l'égard de Thierry et de ses frères les mesures qu'il jugerait convenables. Le prélat, au lieu de tâcher de faire oublier ses fautes et sa révolte, écrivit au pape des lettres dans lesquelles il faisait son apologie, et peignait sous les couleurs les plus fausses la conduite de Henri II. Ce prince fut vivement affecté de l'ingratitude de Thierry, et, dans une assemblée tenue à Bamberg, au mois de mai 1012, à l'occasion de la dédicace de la cathédrale qu'il y avait fait élever, il se plaignit des entreprises du prélat et de ses frères et convoqua une diète, qui devait s'ouvrir à Coblentz au mois de novembre suivant, et dans laquelle on procèderait au jugement de ces seigneurs. Ceux-ci n'osèrent s'y présenter et envoyèrent des députés pour essayer de justifier leur conduite ; mais le roi, refusant de les entendre, ordonna que les accusés comparaîtraient en personne devant une nouvelle diète, et les évêques interdirent à Thierry de célébrer les saints mystères jusqu'à ce qu'il eût obtenu son pardon. La diète indiquée s'ouvrit à Mayence ; la plupart des accusés y vinrent ; il leur fut impossible de se disculper, et ils quittèrent l'assemblée, le cœur plein de projets de vengeance. Ayant réuni des soldats, ils s'embusquèrent sur la route de Mayence et attaquèrent à l'improviste plusieurs seigneurs et prélats qui revenaient de la diète et marchaient sans défiance. Ils en tuèrent quelques-uns et en firent d'autres prisonniers ; Thierry duc de la Haute-Lorraine fut du nombre de ces derniers ; il avait reçu, en se défendant, une blessure dangereuse ; Heimon évêque de Verdun et divers seigneurs parvinrent à s'échapper. Un pareil attentat excita une indignation générale contre l'évêque de Metz et contre son frère Henri, qui résidait dans cette ville depuis qu'il avait été chassé de la Bavière. Le roi fut plus que personne irrité de la conduite de ses beaux-frères et convoqua, dans le courant de l'année 1017, une diète à Aix-la-Chapelle ; on devait y prendre des mesures rigoureuses contre Thierry et ses frères ; mais ceux-ci n'atten-

Digitized by Google

dirent pas le coup qui les menaçait et prièrent l'archevêque de Cologne Héribert, un des hommes de confiance du roi, d'implorer leur pardon; Héribert leur conseilla de le solliciter eux-mêmes; en conséquence, Thierry et Henri, ayant fait mettre en liberté le duc de Lorraine et leurs autres prisonniers, vinrent se jeter aux pieds de leur frère, qui consentit à oublier le passé, rendit à Henri son duché de Bavière et confirma Thierry dans la possession de l'évêché de Metz (1). Ajoutons qu'à partir de ce moment, Thierry devint un prélat aussi zélé pour le bien de son diocèse et pour l'accomplissement de ses devoirs épiscopaux, qu'il avait d'abord paru violent et ambitieux.

Le duc de la Haute-Lorraine ne fut pas plustôt débarrassé de ses querelles avec les princes de la maison de Luxembourg, qu'il fut obligé d'aller défendre une autre partie de son gouvernement. Widric, comte de Clermont-en-Bassigny, et son frère Amalric, archidiacre de Langres, s'étaient jetés dans le comté de Bar, où ils exerçaient une foule de déprédations. Thierry marcha contr'eux, les rencontra près du château de Bar et les défit complètement, quoiqu'il eût bien moins de monde que ses ennemis. Il lutta en personne contre l'archidiacre, en reçut une blessure grave, mais le tua, après lui avoir reproché ses brigandages (2).

Le duc survécut peu d'années à cette dernière guerre; on ignore la date précise de son décès, mais il avait cessé de vivre en 1024 (3); il laissa deux enfants : Frédéric II, qui obtint après son père le gouvernement de la Haute-Lorraine; et Adèle, mariée à Valéran comte d'Arlon; deux fils : Sigefroy, comte de Briey, et Adalbéron, qui fut momentanément pourvu de l'évêché de Metz, étaient morts avant Thierry.

(1) V. Dithmar de Mersebourg, Chronic., lib. V et VI.

(2) V. Jean de B yon, Chronic., lib. II, c. 46.

(3) Le nécrologe de l'abbaye de Saint-Mihiel, cité par Dom Calmet (Hist., t. I, col. cxciij), fixe le décès de Thierry au 2 janvier 1024.

Digitized by Google

Henri II descendit lui-même dans la tombe le 14 juillet 1024, et comme il n'avait pas d'enfants, les prélats et les seigneurs furent divisés sur le choix de son successeur. Deux candidats se trouvaient en présence ; ils étaient cousins-germains et se nommaient tous deux Conrad. Le nouveau duc de Lorraine, Frédéric, penchait pour le plus jeune ; mais la majorité se prononça en faveur du plus âgé, qui était duc de Franconie et avait été recommandé aux Allemands par Henri II. Conrad-le-Jeune lui-même, après avoir conféré avec les seigneurs lorrains, déclara se ranger à l'opinion du plus grand nombre et vota en faveur de son cousin ; néanmoins, il conserva beaucoup de ressentiment de ce que la préférence avait été donnée à celui-ci, et forma dès lors le projet de le supplanter, si la chose était possible. Une occasion se présenta bientôt. Le duc de Lorraine avait voté aussi, mais à contre-cœur, en faveur de Conrad-l'Ancien ; car il avait contre ce prince un motif personnel d'inimitié. Conrad-l'Ancien avait épousé Gisèle, fille de Herman II duc de Souabe, et du chef de sa femme élevait des prétentions sur le royaume de Bourgogne, dont le roi, Rodolphe III, n'avait pas d'enfants ; Frédéric, de son côté, avait pour femme Mathilde sœur de Gisèle, et cette princesse avait eu d'un premier mariage Conrad-le-Jeune qui venait d'aspirer à l'empire ; Frédéric était donc beau-père de ce dernier et supportait avec peine que les Allemands n'eussent pas élu ce prince ; d'autre part, comme époux de Mathilde, il était prétendant au royaume de Bourgogne, et prévoyait bien que les droits de Conrad-l'Ancien, soutenus de toute la majesté royale, l'emporteraient aisément sur ses propres droits. Il s'associa donc, mais en secret, au mécontentement et aux projets de révolte de Conrad-le-Jeune.

L'année suivante (1025), les Italiens refusèrent de reconnaître Conrad II pour empereur, et offrirent la couronne impériale à Hugues, fils de Robert roi de France, et sur son refus, à Guillaume-le-Grand, duc de Guyenne. Guillaume

Digitized by Google

n'accepta qu'avec répugnance la proposition des Italiens, mais une fois son parti pris, tâcha de mener l'entreprise à bonne fin ; il essaya en conséquence, par le moyen du roi Robert, d'engager le duc de la Basse-Lorraine et Frédéric II, duc de la Haute-Lorraine, à se déclarer contre le roi de Germanie dans l'espérance qu'une pareille diversion l'empêcherait de porter ses armes en Italie. Ce plan, assez habilement conçu, échoua, parce que les Italiens se décidèrent à reconnaître Conrad; dès l'année 1025, Héribert, archevêque de Milan, s'était rendu à la diète de Constance et avait apporté au roi la soumission de ses compatriotes. A cette nouvelle, Guillaume s'était facilement décidé à rester duc de Guyenne ; mais les seigneurs allemands et lorrains qui étaient entrés dans le complot ne renoncèrent pas à leurs projets. Les principaux étaient Conrad-le-Jeune, duc de Carinthie, Ernest, duc d'Allemagne, et Frédéric, duc de la Haute-Lorraine. Le roi apprit leur résolution au moment où il était en route pour se rendre en Italie, et dissimula d'abord son mécontentement, parce qu'il espérait que cette confédération de princes mécontents et ambitieux se dissoudrait d'elle-même. Le duc de Souabe se réconcilia effectivement avec le roi, l'année d'après (1026) ; néanmoins, il céda plus tard aux sollicitations de ses anciens complices et reprit ses relations avec eux. Conrad, Ernest et le duc de la Haute-Lorraine commencèrent la guerre et s'emparèrent de différentes forteresses occupées par les partisans du roi. Celui-ci, qui était retenu en Italie par des affaires pressantes, ne savait à quoi se déterminer. Il parvint cependant à réprimer la révolte ; Conrad fut fait prisonnier et retenu dans un château fort pendant quelques années; Ernest fut chassé de son duché de Souabe et tué dans un combat; enfin, le duc de la Haute-Lorraine lui-même mourut en 1028, avant que l'empereur l'eût châtié (1).

(1) V. sur tous ces faits les différents historiens d'Allemagne.

Digitized by Google

Comme il ne laissait pas d'enfants mâles, le duché de la Haute-Lorraine sortit de sa famille, qui l'avait possédé presque héréditairement pendant trois générations (1) ; l'empereur ne se pressa pas de remplacer Frédéric, et le duché resta entre ses mains pendant plusieurs années.

La Basse-Lorraine était alors gouvernée par le duc Gothelon, qui, en 1026, prit aussi le parti de la révolte. On a soupçonné qu'il y était encouragé par le roi de France, Robert, qui espérait profiter de ces troubles pour ressaisir le royaume de Lorraine, dont quelques uns de ses prédécesseurs avaient été les maîtres ; mais l'empereur avait réussi à pacifier la Basse-Lorraine comme la Haute ; Robert avait été obligé de renoncer à ses prétentions, et Gothelon s'était réconcilié avec Conrad (2). Il finit même par gagner tellement la confiance et les bonnes grâces de l'empereur, que ce prince se décida, en 1033, à lui donner également le gouvernement de la Haute-Lorraine et la tutelle des filles de Frédéric II : les princesses Béatrix et Sophie. Gothelon ou Gozilon, car il est désigné sous ces deux noms dans les chroniqueurs contemporains, se trouva par là possesseur et en quelque sorte souverain du royaume de Lorraine tout entier. Il le gouverna avec beaucoup de prudence et d'habileté, et sa valeur en protégea les frontières (3).

Eudes, comte de Champagne et neveu de Rodolphe III roi de Bourgogne, était un des nombreux prétendants à la couronne de ce royaume. En 1032, Rodolphe, sentant que sa fin approchait, envoya à l'empereur les insignes royaux et le désigna ainsi pour son héritier. Eudes en éprouva un violent

(1) V. Sigebert de Gemblours, ibid., ad an. 1033. Quelques chroniqueurs, et notamment Sigebert, placent seulement en 1033 la mort de Frédéric II ; cette date ne semble pas exacte, et nous préférons celle que nous avons indiquée.

(2) V. idem, ad an. 1026.

(3) V. Jean de Bayon, Chron., lib. II, c. 48.

Digitized by Google

mécontentement, et comme l'empereur était occupé d'une guerre contre les Slaves et les Hongrois, le comte de Champagne entra dans la Bourgogne et en conquit facilement une partie ; mais l'empereur étant accouru à son tour, Eudes fut contraint de se retirer dans ses états, et Conrad fut sacré roi de Bourgogne. Le comte de Champagne lui offrit de renoncer à ses prétentions sur ce royaume, s'il voulait lui en céder le gouvernement, essuya un refus, et dès lors ne voulant plus rien ménager, envahit la Haute-Lorraine, en 1036, et y exerça de grands ravages. Il s'empara du château de Bar, où il laissa une garnison de cinq cents hommes, attaqua et enleva plusieurs autres forteresses, et vint enfin, le 31 octobre, mettre le siège devant la ville de Toul. Cependant, Conrad avait réuni une armée composée d'allemands et de lorrains, et s'avançait avec rapidité ; quand on apprit qu'il était arrivé au monastère de Saint-Mihiel, Eudes leva le siège de Toul et partit précipitamment. Il était, du reste, opportun que l'armée de Conrad eût obligé le comte de Champagne à la retraite, car presqu'aussitôt après son départ, un pan de la muraille qui défendait Toul du côté du nord, miné et ébranlé par les machines des assiégeants, s'écroula et ouvrit une brèche, par laquelle les assaillants auraient pu entrer dans la ville (1).

L'empereur, non content d'avoir contraint son ennemi à rentrer dans la Champagne, l'y suivit, la ravagea pendant trois semaines et força le comte, qui n'était pas en état de se mesurer avec lui, à signer un traité par lequel il renonçait à ses droits prétendus sur la Bourgogne et s'engageait à ne plus attaquer la Lorraine. Mais Conrad n'eut pas plustôt repassé le Rhin, que le comte de Champagne se disposa de nouveau à la guerre. Au commencement de l'année 1037, il pénétra

(1) V. Sigebert de Gemblours et Albéric, ad an. 1035 et 1036 ; Jean de Bayon, lib. II, c. 48.

Digitized by Google

dans la Lorraine une seconde fois, et comme le château de Bar était une position très-importante, et en quelque sorte la clé du pays, il l'assiégea encore, mais éprouva une vive résistance, qui permit à Gothelon de rassembler une armée. Le duc envoya d'abord son fils Godefroy avec les contingents fournis par les seigneurs de la Basse-Lorraine, et le suivit bientôt lui-même avec d'autres troupes. Eudes, après avoir pris le château de Bar, s'avança à la rencontre des Lorrains dans la vallée de l'Orne, un des affluents occidentaux de la Moselle, et les deux armées se rencontrèrent dans un lieu que Jean de Bayon appelle Honol, et qui n'est plus connu. Le 23 novembre, jour de la fête de saint Clément, les armées se préparèrent au combat; le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun, qui se trouvait parmi les Lorrains, célébra la messe, et après avoir offert le saint sacrifice, prédit à ses compatriotes qu'ils remporteraient la victoire, parce qu'ils combattaient pour le salut de leur pays. L'évènement ne sembla pas d'abord répondre à cette promesse; la bataille engagée à la quatrième heure du jour, c'est-à-dire vers neuf heures du matin, se prolongea jusque dans l'après-midi, et les Champenois, bien plus nombreux que les Lorrains, avaient un avantage marqué; mais tout-à-coup le comte Gérard arriva avec une partie des troupes de la Haute-Lorraine et le contingent de l'évêque de Metz. Le combat changea aussitôt de face, et à la dixième heure du jour, ou vers quatre heures du soir, la déroute des Champenois devint complète. Deux mille d'entr'eux restèrent sur le champ de bataille; beaucoup d'autres étaient couverts de blessures; Eudes prit la fuite, mais fut attaqué et tué par un simple domestique, nommé Thierry, qui lui enleva un reliquaire qu'il portait toujours sur sa personne. Gothelon envoya à Conrad, qui était en Italie, le sceau du comte, comme une preuve de la défaite et de la mort de ce prince. Son fils Thibaut s'échappa difficilement, avec les débris de l'armée, et se retira en Champagne. Jean de Bayon ajoute que

Digitized by Google

cette guerre fut la dernière entreprise faite par les Français sur le royaume de Lorraine (1).

Gothelon mourut en 1043 ; il avait deux fils : Gothelon et Godefroy. Henri III, roi de Germanie, avait promis d'accorder à l'aîné le gouvernement de la Haute-Lorraine ; aussi leur père remit au plus jeune le duché de la Basse-Lorraine ; mais le roi, ayant appris plus tard que Gothelon était un homme sans talent et sans capacité, refusa de le reconnaître comme duc et donna ce titre au comte Adalbert II d'Alsace (2).

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion relative à l'origine de ce dernier ; il suffit à notre dessein de faire observer que la famille d'Alsace était établie dans la Haute-Lorraine depuis quelques générations, qu'elle y possédait des biens considérables et qu'elle s'était alliée par des mariages aux maisons les plus puissantes de ce pays. En 1033, le comte Adalbert Ier, qui était le chef de la famille, fonda la fameuse abbaye de Bouzonville dans le *pagus* de la Nied (3). Il mourut l'année suivante et laissa un fils appelé Gérard ; celui-ci eut plusieurs fils ; l'aîné se nommait Adalbert, comme son aïeul ; Gérard, le second, fut investi par l'évêque de Metz des fonctions de comte de cette ville ; et, selon toutes les apparences, il faut l'identifier avec le comte Gérard dont l'arrivée subite assura la victoire aux Lorrains dans la bataille de Honol. Henri III ne pouvait confier le gouvernement de la Haute-Lorraine à un homme plus en état que Adalbert II de remplir avec succès une tâche aussi importante et aussi difficile. Il avait dans notre pays de vastes domaines ; et d'un autre côté, sa famille étant alliée à celle des premiers ducs bénéficiaires, il pouvait en quelque manière être regardé comme leur héritier.

(1) V. Jean de Bayon, ibid. ; Sigebert, ad an. 1037.
(2) V. Albéric, ad an. 1043.
(3) V. Calmet, Notice, t. I, col. 163.

Digitized by Google

Godefroy-le-Bossu, second fils de Gothelon, était en possession de la Basse-Lorraine, et avait vu sans regrets son frère aîné privé du gouvernement qui lui avait été promis ; mais on croit qu'il demanda ce gouvernement pour lui-même, et le dépit que lui firent éprouver le refus du roi et la nomination d'Adalbert le portèrent aux dernières extrémités. Il ne craignit pas de se révolter contre Henri III, commença la guerre, en 1044 et ne tarda pas à s'en repentir. Ses amis, et surtout Hermenfroy archidiacre de Verdun, l'exhortèrent à implorer la clémence du monarque ; il vint donc se jeter à ses pieds, subit une courte détention et obtint ensuite la restitution de son duché ; néanmoins Henri, qui se défiait de Godefroy, l'obligea à donner son fils en otage (1). Ce jeune prince étant mort peu de temps après, le duc, qui n'avait cédé qu'à la force, engagea dans ses intérêts Baudoin de Lille, comte de Flandre, et se révolta de nouveau. Après avoir, en 1046, pris Nimègue, où il saccagea et brûla le beau palais des empereurs, il vint attaquer la ville de Verdun, au mois d'octobre de la même année. Il était très-irrité contre les évêques de cette ville, parce qu'ils avaient réussi à devenir maîtres du comté, qui, selon Godefroy, était une propriété particulière de sa famille. Il en résulte qu'il y avait un lien de parenté entre cette famille et la maison de Bar, qui descendait aussi des anciens comtes de Verdun. La ville, quoique bien fortifiée, opposa peu de résistance ; le duc l'incendia, pilla la cathédrale, en enleva le trésor et mit ensuite le feu à l'édifice. Mais ce sacrilège ne fut pas plustôt consommé, que Godefroy en éprouva de violents remords. Il se soumit sans murmure à la pénitence publique, afin d'obtenir le pardon de son crime. Déchaussé et à moitié nu, il traversa les ruines de Verdun, en rampant sur ses genoux et sur ses coudes, s'avança jusqu'à l'emplacement du

(1) V. Sigebert de Gemblours, ad an. 1044, 1045 et 1046 ; Hermann-le-Contract, Chronic., ad an. 1044, 1045 et 1046.

Digitized by Google

grand autel et y reçut la discipline. Il tâcha ensuite, autant que la chose était possible, de réparer les torts qu'il avait causés à cette église, lui restitua les biens et les domaines dont il s'était emparé, et donna une forte somme d'argent pour se dispenser de couper sa longue chevelure; ce qui était une des conditions de la pénitence publique. On s'occupa ensuite du rétablissement de la cathédrale, et Godefroy portait, comme un simple manœuvre, les pierres et le mortier. Il ne fut cependant pas le seul restaurateur de l'édifice; Vazon, évêque de Liège, et son clergé envoyèrent à Verdun cinquante livres d'argent, en demandant que la moitié de cette somme fût consacrée aux travaux de la cathédrale, et l'autre moitié aux besoins du chapitre (1).

Henri III, qui s'était rendu en Italie (1046), se trouva dans l'impossibilité de réprimer les violences commises par Godefroy, et la guerre continua entre ce dernier et le duc Adalbert pendant l'année 1047. Adalbert entra dans la Basse-Lorraine, avec quelques troupes, et ravagea plusieurs cantons de ce duché, mais ayant imprudemment permis à ses soldats de se disperser pour piller, il fut attaqué à l'improviste par le duc Godefroy et périt, avec tous ceux qui l'entouraient. Cet évènement arriva vers la fin de l'année 1047, et on n'en connaît pas la date d'une manière précise (2). Les circonstances ne permirent pas à Godefroy de profiter de la mort de son rival pour envahir la Haute-Lorraine; l'année suivante, Henri III, qui avait reçu la couronne impériale en 1046, dépouilla Godefroy de son gouvernement, qu'il confia à Frédéric, comte de Luxembourg, et donna le duché de la Haute-Lorraine à Gérard d'Alsace, fils de Gérard, comte de Metz, et neveu d'Adalbert II (3). Quoique les trois ducs de la maison de Bar se

(1) V. Sigebert de Gemblours et Albéric, ad an. 1044, 1045 et 1046.
(2) V. Hermann-le-Contract, ad an. 1047.
(3) V. idem, ibid.; Sigebert, ad an. 1048.

Digitized by Google

soient succédé d'une manière qui ressemble fort à l'hérédité, et que les ducs suivants, Gothelon et Adalbert, aient été choisis, sans doute avec intention, dans des familles alliées à cette maison, il est certain que jusqu'à Gérard d'Alsace le duché de la Haute-Lorraine n'était pas héréditaire ; il ne le devint que sous le règne de Gérard, comme on le verra dans le second livre de cet ouvrage.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

ÉTAT DE LA LORRAINE PENDANT LE Xe SIÈCLE ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIe.

L'époque pendant laquelle on vit les duchés et les comtés, donnés à vie et même pour un temps plus court, devenir héréditaires et se transmettre, sans difficulté et sans réclamation, aux descendants des premiers possesseurs, cette époque, disons-nous, fut témoin d'un bouleversement presque complet dans les divisions géographiques et administratives de notre pays. Les circonscriptions établies par les Romains avaient longtemps survécu à la ruine complète de leur puissance. Adoptées, pour ainsi dire sans modifications, par la puissance ecclésiastique, qui en avait fait la base de son organisation hiérarchique ; conservées, à cause de leur simplicité, par les Mérovingiens et les Carlovingiens, ces circonscriptions s'altérèrent vers la fin de la seconde dynastie et pendant les règnes des premiers empereurs allemands. Les souverainetés nouvelles, qui s'élevèrent de toutes parts, découpèrent et morcelèrent les anciennes *civitates*, et les *pagi* se multiplièrent par le démembrement des anciens. Il est certain, en effet, que les *pagi* du moyen-âge ne correspondent pas exactement à ceux des Gallo-Romains, quoiqu'ils portent les mêmes dénominations. Aux IXe et Xe siècles, ils prirent souvent le nom de comtés ; mais ces deux espèces de divisions territo-

Digitized by Google

riales n'étaient pas identiques, et on vit bien fréquemment plusieurs comtés compris dans le même *pagus*.

Le diocèse de Trèves, qui se composait de l'ancienne *civitas* des Treviri, renfermait, au moyen-âge, un grand nombre de *pagi*, et on ne mentionnera ici que les principaux. Le premier était le *pagus Mosellensis*, ainsi appelé parce qu'il était traversé par la Moselle ; son étendue était considérable, et il avait pour chef-lieu la ville de Trèves elle-même ; de là vient qu'il porta simultanément les noms de *pagus Trevirensis* et de *pagus Mosellensis ;* on le trouve désigné sous la première de ces dénominations dans un diplôme donné à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, en 966 ou 967, par l'empereur Otton Ier. C'est le même territoire qui est nommé *Ducatus Moselliorum* dans les Annales de Saint-Bertin et dans quelques titres et diplômes. Il était entouré par les *pagi Meginensis*, *Bedensis*, *Wabrensis*, *Aralunensis*, *Salinensis*, *Nidensis*, *etc.* Du côté du sud-ouest, il se prolongeait jusque vers la ville actuelle de Montmédy ; car le roi Daniel ou Chilpéric II, dans le titre par lequel il céda à l'abbaye de Saint-Arnould un domaine appelé *Villa-Martis*, dit que ce domaine, voisin de Montmédy, était situé dans le *pagus Mosellensis* (1).

A l'ouest de ce pays était le *pagus Ardennensis*, qui comprenait une partie de la forêt des Ardennes ; il avait pour limites une petite rivière connue autrefois sous le nom d'Erpaha (maintenant Erf), le Semoris (Semoy) et la Sura (Sure ou Saur) (2). Les titres du moyen-âge mentionnent un autre *pagus* qu'ils appellent *Corascus ;* il était voisin du précédent et en avait fait primitivement partie intégrante (3). Au sud-

(1) V. Calmet, Notice, t. I, col. 761.

(2) V. Valois, Notitia Gall., v° *Arduenna silva,* f° 37 ; v. aussi Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 367 et 371.

(3) V. Hontheim, Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica, t. I, p. 60.

Digitized by Google

est du *pagus Ardennensis* s'étendait le *pagus Wabrensis*, distinct du territoire de même nom qui appartenait au diocèse de Verdun. Au nord de ces différents pays on rencontrait le *pagus Bedensis*, qui avait pour chef-lieu la ville ancienne de Beda (aujourd'hui Bidbourg), et renfermait les cantons arrosés par plusieurs des affluents occidentaux de la Moselle, notamment par la rivière de Prum, la Sure et la Lisura (Lesser), etc. Il est désigné dans l'acte de partage du royaume de Lothaire sous le nom de Bedagowa, et ses limites sont tracées avec assez d'exactitude dans un diplôme de l'empereur Otton II, publié par Hontheim (1). Différents titres mentionnent un *pagus Surensis*, qui s'étendait sur les deux rives de la Sure et avait été formé par un démembrement du précédent. Plus au nord, on trouvait un autre *pagus* qui comprenait presque toute la partie septentrionale de l'ancienne *civitas* des Treviri, sur la rive gauche de la Moselle et jusqu'au Rhin. Il était borné par la Sure, l'Ura (Ur), l'Urta (Ourt), l'Orta (Orf) et l'Erpaha; la plupart des titres du moyen-âge l'appellent *Eiflensis*, mais il est désigné sous le nom de *Riwerensis* dans un diplôme donné à l'abbaye de Prum par le roi Zuintibold (2). Enfin, l'angle formé par le cours de la Moselle et celui du Rhin, depuis le *pagus Eiflensis* jusqu'à Coblentz, constituait le *pagus Meginensis*, qui se prolongeait au nord vers Andernach.

Telles étaient les divisions du diocèse de Trèves sur la rive gauche de la Moselle; la partie du diocèse située sur la rive droite de cette rivière se divisait également en plusieurs districts, que nous allons successivement énumérer, en commençant par les plus méridionaux. Ces districts étaient le *pagus Nidensis*, ainsi nommé à cause de la Nita ou Nidda (Nied); le *pagus Albensis*, arrosé par l'Alba (Albe), et le *pagus Sara-*

(1) V. ibid., p. 310; v. aussi Calmet, ibid., col. 263.
(2) Ce titre est imprimé dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 328.

Digitized by Google

vensis subterior, qui embrassait toute la vallée inférieure de la Sarre (1). A l'est on trouvait le *pagus Blisacensis*, que traversait la Blisa (Blise), rivière qui se jette dans la Sarre (2). Au nord, entre le *pagus Mosellensis* et les frontières de l'Allemagne s'étendait le *pagus Navensis*, qui devait son nom à la Nava, que l'on appelle maintenant la Nahe. Enfin, la contrée de forme triangulaire resserrée entre les cours du Rhin et de la Moselle constituait le *pagus Trigorius*, qui paraît aussi avoir porté la dénomination de *Renthius*, que l'on voit dans quelques titres anciens (3).

Le diocèse de Verdun, bien moins vaste que les diocèses voisins, ne comptait que six *pagi*. Le plus central était le *pagus Verodunensis*, *Virodunensis* ou *Virdunensis*. Il avait pour chef-lieu la ville de Verdun, et il est mentionné sous le nom de *pagus Virdunensis* et *Virdonensis* dans des titres des VIIe et VIIIe siècles (4). Il était borné à l'est par le *pagus Wabrensis* (5), qui comprenait une partie de la riche et vaste plaine appelée *Wabria* ou *Wapria* (Voivre), et dont les autres portions étaient enclavées dans les diocèses de Trèves et de Metz. Au midi, on rencontrait le *pagus Carmensis*, qui est désigné sous le nom de *pagus Scarmis* dans un titre du IXe siècle (6). Son étendue était très-peu considérable, et il avait, sans aucun doute, été formé aux dépens d'un district voisin. Auprès se trouvait le *pagus Ornensis*, qui renfermait la vallée supérieure de l'Orne. A l'ouest de Verdun, et dans la direction du diocèse de Reims, on voyait le *pagus Dulmen-*

(1) Ces trois *pagi* sont nommés Nitachowa, Albechowa et Sarachowa subterior dans le partage du royaume de Lothaire.

(2) Ce *pagus* est appelé Blesitchowa dans le partage du royaume de Lorraine, et *pagus Blesensis* dans un diplôme donné par Otton Ier à l'abbaye de Saint-Maximin ; v. Calmet, ibid., col. 345.

(3) V. Hontheim, ibid., t. I, p. 54-70.

(4) V. ces titres dans Calmet, ibid., col. 261 et 264.

(5) V. idem, ibid., col. 339, 367 et 399.

(6) V. idem, ibid., col. 326.

Digitized by Google

sis, *Dolmensis* ou *Dolomensis*, qui fut ensuite connu sous le nom de Dormois; enfin, au nord étaient le *pagus Mosomagensis*, dont le chef-lieu était Mosomagus ou Mosomum (Mouzon), et le *pagus Nongencensis* situé aux environs de Montmédy (1).

Le diocèse de Metz avait neuf ou dix *pagi*, dont quelques uns portaient les mêmes noms que certains districts des diocèses limitrophes. Il faut inscrire d'abord le *pagus Mosellensis*, traversé du sud au nord par la Moselle; comme il avait la ville de Metz pour chef-lieu, il est très-souvent appelé *Metensis* et Metingow (2). A droite et à l'orient de cette rivière, on rencontrait le *pagus Salinensis*, où coulait la Salia (Seille). Il devait son nom tant à cette rivière, qu'aux nombreuses salines qu'on y exploitait, et qui en faisaient la richesse (3). Plus à l'est étaient les *pagi Nidensis*, *Albensis*, *Blisacensis* et *Saruvensis superior*, ainsi appelés parce qu'ils étaient arrosés par la Nidda, l'Alba, la Blisa et la Sarre supérieure. Il est, au reste assez difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer les limites précises de chacun de ces cantons. Le diocèse de Metz n'avait que deux *pagi* sur la rive gauche de la Moselle : le *pagus Wabrensis*, contigu aux districts de même nom qui appartenaient aux diocèses de Trèves et de Verdun, et le *pagus Ornensis*, comprenant la vallée inférieure de l'Orne et quelques lieux voisins (4). Enfin, au nord du comté de Metz était le *pagus Judiacensis*, composé des pays situés autour du palais de Judicium, qui s'élevait sur la rive droite de la Moselle, à peu près en face de Thionville (5).

Le diocèse de Toul était celui des évêchés lorrains qui

(1) V. idem, ibid., col. 339.
(2) V. idem, ibid., col. 339, 367, 371, 376, 397, 398, 409, etc.
(3) V. idem, ibid., col. 327, 337, 339 et 372.
(4) V. idem, ibid., col. 372.
(5) V. idem, ibid., col. 367.

Digitized by Google

renfermait le plus grand nombre de *pagi*. Il faut nommer d'abord le *pagus Tullensis*, comprenant la ville de Toul et ses environs (1). Au nord-est, en allant de cette ville à Metz, on parcourait le *pagus Scarponnensis*, dont la capitale Scarponne fut plus tard réunie au diocèse de Metz (2) ; quelques historiens ont même placé ce district dans le diocèse en question ; mais il suffit, pour réfuter leur erreur, de faire observer que le *pagus* dont il s'agit n'a jamais cessé, à l'exception de son chef-lieu, d'appartenir au diocèse de Toul ; ce qui a trompé ces écrivains, c'est que le comté de Scarponne, beaucoup plus vaste que le district gallo-romain, contenait plusieurs cantons démembrés des *pagi* voisins. Le Scarponnais était borné, au midi, par un vaste territoire qui allait jusqu'aux Vosges et porte, dans les diplômes du moyen-âge, le nom de *pagus Calvomontensis* ou *Calmontensis* (Chaumontois) (3). Un canton assez resserré et nommé *pagus Portensis* était enclavé au milieu, ou pour mieux dire dans la partie septentrionale du Chaumontois ; il avait reçu son nom d'une bourgade appelée Portus, dont l'origine est très-ancienne, mais qui n'acquit une véritable importance que vers le XIIe siècle (4). A l'ouest de ce *pagus* est situé un district de peu d'étendue, le *pagus Vermensis* (Vermois). Plus à l'ouest encore, on trouvait le *pagus Segintensis* (Saintois), dont se forma dans la suite le comté de Vaudémont (5), et le *pagus Solocensis* (Soulossois), qui avait pour chef-lieu le bourg de Soulosse, bâti à côté des ruines du *vicus* gallo-romain de Solimariaca (6). Au nord de ce dernier étaient le

(1) V. idem, ibid., col. 351, 372 et 419.
(2) V. idem, ibid., col. 333, 335, 339, 367 et 403.
(3) V. idem, ibid., col. 333, 335, 341, 366, 367, 383 et 403.
(4) V. idem, ibid., col. 335. Unde (ait) tu es? Ex villa Portus, inquit. V. Vie du B. Jean de Vandières, abbé de Gorze, dans les Bollandistes, au 27 février.
(5) V. Calmet, ibid., col. 364, 372, 420 et 445.
(6) V. idem, ibid., col. 411.

Digitized by Google

pagus Barrensis (1) et le *pagus Odornensis*, qui fut divisé en deux comtés et comprenait une partie de la vallée de l'*Odorna* (Ornain) (2); à l'est de ces deux territoires, on voyait le *pagus Blesensis* ou *Blionensis* entre la Meuse et l'Ornain, et le *pagus Bedensis*, dont le chef-lieu était le bourg de Novientum, où s'élevait une maison royale pendant la période mérovingienne (3).

Au midi du Barrois, on rencontrait le *pagus Bassiniacensis*, qui, avec quelques territoires voisins, a constitué le Bassigny moderne. Plus à l'ouest, le diocèse de Toul possédait un petit canton situé au delà de la Marne, et portant le nom de *pagus Blesiensis* ou *Blosiensis*; mais ce district avait fait partie du diocèse de Langres jusqu'au commencement du XIe siècle, et c'est seulement à cette époque qu'il fut réuni au diocèse de Toul, pour des raisons qui ne sont pas connues. Quelques titres anciens mentionnent le *pagus Vallium* (pays de Vaux), qui renfermait le district montagneux placé entre la Meuse et la Moselle, au point où ces deux rivières sont le plus rapprochées ; en un mot, ce que nous appelons maintenant les *Côtes de Toul* (4); *le pagus Habendensis*, correspondant à l'arrondissement actuel de Remiremont, et dans lequel s'élevait le château d'Habendum ou Havendum; enfin le *pagus Vosagiensis* (5), que l'on peut regarder comme formé d'une partie des Vosges.

Outre ces *pagi*, dont la plupart portèrent ensuite le titre de *comitatus*, les diplômes indiquent un assez grand nombre de petits comtés, formés aux dépens des *pagi*, placés dans leur circonscription même, et désignés tantôt sous un nom particu-

(1) V. idem, ibid., col. 261, 266, 332, 353, 370, etc.
(2) V. le partage du royaume de Lothaire.
(3) V. Calmet, ibid., col. 350 et 372; v. aussi Benoît, Hist. de Toul, p. 259.
(4) V. Calmet, Notice, t. II, col. 756.
(5) V. idem, Hist., t. I, preuv., col. 367.

Digitized by Google

lier, tantôt par celui des comtes qui les avaient reçus en bénéfice. Ainsi, un titre de l'année 996 mentionne le *comitatus Waldelevinga*, compris dans le *pagus Mosellensis* (1); un diplôme de l'année 966 parle du *comitatus Saraburg*, c'est-à-dire du comté de Sarrebourg (2); le même titre présente le comté Dextroch, administré par le comte Théodebert; et ce comté, appelé Destrardo, est encore indiqué dans un titre de 991, d'après lequel il était possédé par un seigneur nommé Hoson (3). Le comté de Mortisna (Mortagne) est rappelé dans le diplôme de l'année 966 déjà cité. Un titre de l'année 1015 range dans un des *pagi Wabrenses* un comté qu'il désigne sous le nom de *comitatus Decasteri*, qui était peut-être celui du comte lui-même (4). Le *pagus Scarponnensis* contenait le comté d'un seigneur nommé Richianus (5); le *pagus Calvomontensis* renfermait le comté du comte Ripaldus (6); dans le *pagus Segintensis*, on rencontrait le district gouverné par le comte Ricuin le jeune (7); enfin, un diplôme de 910 parle du *pagus Gerbercursis*, qui ne peut être qu'un comté du même genre, décoré d'un titre que ces divisions administratives ne recevaient pas ordinairement (8).

La circonscription du degré immédiatement inférieur aux *pagi* et aux comtés était la centaine (*centena*); mais le peu d'importance de ces circonscriptions les a presque généralement condamnées à l'oubli, et il est maintenant impossible de les faire connaître. Cependant, on en rencontre quelques

(1) V. idem, ibid., col. 397.
(2) V. idem, ibid., col. 378.
(3) Ce comté était compris dans le *pagus Salinensis*. V. Calmet, ibid., col. 378 et 396.
(4) V. idem, ibid., col. 399.
(5) V. idem, ibid., col. 403.
(6) V. idem, ibid., col. 403.
(7) V. idem, ibid., col. 420.
(8) Ce lieu ne peut être que Gerbécourt, village de l'arrondissement de Château-Salins. V. Calmet, ibid., col. 333.

Digitized by Google

vestiges dans les chroniques et les titres du moyen-âge. Le moine anonyme continuateur de l'histoire des évêques de Verdun par Bertaire mentionne la centaine de Wandelaincourt (1). La centaine de Belleville est rappelée dans une bulle du pape saint Léon IX, concernant l'église de Verdun et datée de 1049 (2). D'autres titres parlent de la centaine de Pont-à-Mousson ; ce qui doit probablement s'entendre de Monçon, puisque l'origine de la ville de Pont-à-Mousson est relativement assez récente (3). La centaine de Bras-en-Verdunois est indiquée dans la confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Vanne par Otton Ier (4) ; dans les villages de Bouvron et de Thuilley il existait autrefois des fiefs appelés la centaine (5) ; enfin, dans un diplôme de l'évêque de Metz Hériman, il est plusieurs fois question de la centaine (6) ; mais dans ce titre, comme dans tous ceux qui viennent d'être passés en revue, la centaine n'a plus rien de commun que le nom et l'origine avec les anciennes divisions administratives ; dans les titres des Xe et XIe siècles elle signifie une redevance féodale ; cette redevance était payée au centenier, et le droit, plus vivace que l'institution dont il découlait, lui survécut pendant longtemps.

Chaque centaine contenait plusieurs *fines*, et les *fines* correspondent à nos villages (7) ; quelquefois elles portent le nom de *terminus ;* les titres des VIIIe, IXe, Xe et XIe siècles en mentionnent un si grand nombre qu'il est impossible de les rappeler ici, et quand on considère la quantité de lieux dont il est parlé soit dans ces titres, soit dans les écri-

(1) V. Calmet, ibid., col. 204 ; v. aussi col. 203.
(2) V. Hist. de Verdun, preuv., p. 3.
(3) V. Calmet, Notice, t. II, col. 222 et 223.
(4) V. idem, Hist., t. I, preuv., col. 362.
(5) V. Benoît Picart, L'origine de la très-illustre maison de Lorraine, p. 3.
(6) V. Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 394.
(7) Le territoire d'un village se nomme encore aujourd'hui *finage ;* c'est une corruption du mot *finis*.

Digitized by Google

vains de la même époque, on est tenté d'admettre que les trois quarts des villages actuels existaient déjà. Beaucoup d'entr'eux s'étaient formés autour des monastères, des églises rurales et de quelques-unes des anciennes villas. Les noms d'origine gallo-romaine ne sont pas aussi rares que l'on est porté à le supposer, quand on sait que pendant la domination des Romains il n'y avait pas ou presque pas de villages. En voici quelques uns, que nous avons recueillis, et cette nomenclature pourrait être considérablement augmentée : Acei villa, Aciacum, Aciaca villa, plusieurs Alnetum, Angeliacum, Angeriaca villa, Angeriacus, Aquosa, Attiniacus, Attigniacus, Amantia, Argentela, Aspicium, deux Audunum, plusieurs Buxeriæ, quatre Carpinetum, Carpini ad rupem, ad Carpinos, Carisiacum, deux Cannabariæ ou Cannaveriæ, Castinetum, Cauliacus, Caveniacus ou Cauviniacus, Cimiacum, Commerciacum, Corrubrium, Cupedonia, Campaniolæ, Calmosiacum, Concionacum, Condatum, Duguliacum, Duodeciacum, Dunum, Erpeium, deux Fagetum, deux ou trois Fagus ou Fagum, Flaviniacus, plusieurs Frania ou Franium, Frumentosa, Gaudiacum, Gemmacum, Gavillo, Jauniacus, Joviniacus, Issiacum, Luciacus, Luviniacus, Liberdunum, Maceriacum, Maceriæ, Maceriola et Maceriolæ, Morlacum, Montiacum, Montiniacum, Mosiliacus, Nanceiacum, Nannetum ou Nannatum, quatre Nogaretum, deux Novientum, deux ou trois Puteoli, plusieurs Roboretum, plusieurs Salsuriæ, Salsuriolæ, Sampiniacum, quatre Saponariæ, Satanacum ou Septiniacum, Saviniacus, Savinianus, Silviacus, Stirpiacus, Soliacum ou Solidiacum, Surviacum, Suniacum, Troniacum, Tyriacum, Tulliacum, deux Videliacum ou Videliacus, un grand nombre de Villa et de Villare, Vinciacus, deux Ulmus ou Ulmi, Uniacus, et beaucoup d'autres.

Mais la majorité des noms de lieux dérive des trois sources suivantes : 1° les saints qui sont les patrons des églises ; 2° les premiers seigneurs ou possesseurs des domaines qui

Digitized by Google

ont constitué le noyau des villages ; 3° les circonstances physiques. Les dénominations de la première classe ont pris deux formes bien distinctes, suivant que le nom du patron est précédé du mot *sanctus* ou du mot *domnus* (*dominus*) ; dans le premier cas, elles n'offrent rien de particulier ; tels sont les noms de Saint-Mansuy, Saint-Epvre, Saint-Elophe, Sainte-Hélène, Saint-Max, etc. ; dans le second cas, le mot *domnus* s'est combiné avec le nom du patron, de manière à faire croire à certains écrivains qu'il ne fallait pas voir dans ces noms composés le mot *domnus*, mais bien *domus* ; ce qui est une erreur grave. Tels sont : Dombasle (Domnus Basolus, et non Domus Basoli), Dommartin (Domnus Martinus), Domepvre ou Domèvre (Domnus Aper), Damelevière (Domna Libaria), etc. Les noms de la seconde classe sont formés du nom porté par le possesseur du domaine et d'un des mots *villare*, *villa*, *curia*, *curtis* ou *mansile*. Quant à ceux de la troisième classe, il est inutile d'entrer à leur égard dans aucun détail.

Les différents *pagi* que nous avons énumérés un peu plus haut, ou du moins la plupart d'entr'eux, car la partie septentrionale du diocèse de Trèves avait été comprise dans une autre circonscription, constituèrent le duché de la Haute-Lorraine ou Lorraine-Mosellane, ainsi appelé parce que la Moselle y prenait sa source et le traversait du sud au nord ; les deux noms étaient, au reste, usités concurremment ; les mots *Lotharii regnum*, que l'on avait d'abord employés pour désigner la Lorraine, avaient fait place au mot *Lotharingia* ; dans un diplôme de l'année 988, les habitants de cette contrée sont nommés *Lotharienses*, et *Lotharingienses* dans un titre de l'an 1022 (1).

Il faut toutefois se garder de croire que les ducs bénéficiaires eussent le gouvernement de toute la Mosellane ; sans mentionner les comtes de Bar, dont les états étaient assez

(1) V. Calmet, ibid., col. 393 et 399.

Digitized by Google

vastes ; sans parler des villes de Trèves, de Metz, de Toul, de Verdun et de leurs territoires, qui appartenaient aux évêques, plusieurs comtes s'étaient installés sur différents points, et quoique soumis de nom aux ducs bénéficiaires, avaient réussi, au milieu des guerres et des troubles, à conquérir une sorte d'indépendance. Les ducs, pour se faire obéir moins difficilement, avaient soin d'invoquer dans leurs actes la puissance royale ; néanmoins, ces formules, qui autrefois avaient un sens, n'obtenaient plus qu'un respect apparent (1).

Quelques vestiges des institutions mérovingiennes et carlovingiennes subsistaient encore. Au Xe siècle, lorsque l'abbesse d'Andlau disputa à l'évêque de Toul saint Gauzelin l'abbaye de Bon-Moutier, l'évêque amena douze hommes libres, qui attestèrent par serment, devant le roi de Germanie, que l'abbaye en question dépendait de l'église de Toul, et cette preuve suffit pour faire repousser la demande de l'abbesse (2). Dans le titre de fondation du monastère de Vergaville, on mentionne un *scabinio ;* mais c'était un juge seigneurial, bien différent des *scabini* carlovingiens (3).

Les chroniqueurs ne nous ont conservé aucun renseignement sur la population de la Lorraine à cette époque. On doit croire que les guerres générales et privées, si fréquentes et si longues, les invasions des Hongrois et d'autres événements avaient considérablement diminué la population. Parmi ces événements il faut ranger une maladie contagieuse, qui ravagea notre pays en l'année 934 (4) ; dans la seconde moitié du Xe siècle, une autre maladie du même genre enleva, dit-on, jusqu'à dix mille personnes dans la ville de Metz (5). Quelques années plus tard, la ville de Toul fut elle-même

(1) V. idem, ibid., col. 377 et 379.
(2) V. idem, Notice, t. I, col. 142.
(3) V. idem, Hist., t. I, preuv., col. 378.
(4) V. Flodoard et Hugues de Flavigny, ad an. 934.
(5) V. Calmet, Hist., t. I, col. 886.

Digitized by Google

en proie à la contagion ; le nombre des morts était si grand, que l'on ne pouvait plus leur donner la sépulture, et il n'y avait pas de maison où le fléau n'eût fait des victimes. L'évêque saint Gérard ordonna un jeûne de trois jours, pour désarmer la colère du Ciel ; puis ayant réuni tous les habitants de la ville et des villages voisins, il fit porter en procession les châsses contenant les reliques de saint Mansuy et de saint Epvre ; dix-neuf personnes faisant partie de la procession moururent pendant qu'elle se rendait aux différentes églises ; mais le biographe de saint Gérard ajoute que la contagion cessa aussitôt après (1).

Aux malheurs causés par la peste succédèrent, dans la première moitié du XIe siècle, les ravages d'une famine horrible, causée par des pluies excessives. L'archevêque de Trèves Poppon se rendant un jour à cheval dans une église, où il devait célébrer l'office, fut entouré d'une foule de gens affamés, qui lui demandaient de la nourriture. Poppon ordonna à un de ses officiers de leur distribuer de l'argent ; mais ceux-ci s'écrièrent tout d'une voix : « Gardez votre argent, qui ne nous servirait à rien ou nous serait peu utile, puisqu'un seul muid de froment coûte trente-cinq sous ; et, puisque vous n'avez rien autre chose à nous offrir, donnez-nous plutôt quelques-uns de vos chevaux, afin d'apaiser notre faim ». Le prélat mit aussitôt pied à terre, en engageant ses domestiques à en faire autant, et les chevaux furent immédiatement déchirés et dévorés, en présence de l'archevêque (2). Cette famine dura pendant trois années entières (an. 1028, 1029 et 1030), et les pluies furent si longues et si fréquentes que l'on ne put obtenir aucune récolte. Les évêques furent obligés de vendre les objets précieux renfermés dans

(1) V. la vie de s. Gérard par Widric, c. 47, dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 144.

(2) V. Historia Trevirensis, c. 55, dans Calmet, ibid., col. 30.

Digitized by Google

les trésors de leurs églises, et en remirent le prix aux pauvres, dont beaucoup moururent de faim, malgré ces secours. Le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, fit remarquer sa charité dans cette occasion ; il céda à l'église de Reims les plus riches ornements de son abbaye, nourrit un grand nombre de pauvres, écrivit aux princes et aux prélats pour les supplier d'ouvrir leurs trésors aux malheureux, et engagea au comte de Rhodez l'abbaye de Saint-Amant de Boisse (au diocèse d'Angoulême) pour une forte somme d'argent, qu'il distribua, sans en rien réserver (1).

Cette famine ne fut pas la seule dont la Lorraine ait eu à souffrir pendant l'administration des ducs bénéficiaires. Il y avait eu déjà, sous l'épiscopat de saint Gérard, une telle disette que beaucoup de Lorrains avaient pris le parti d'émigrer, pour ne pas mourir de faim. Widric rapporte que saint Gérard, revenant de son pèlerinage à Rome, rencontra en Lombardie une troupe d'environ trois cents personnes qui avaient quitté le diocèse de Toul et s'étaient réfugiées en Italie, dans l'espérance d'y trouver de quoi vivre. Le saint évêque les consola, les ramena dans leur patrie, en payant leur dépense, et comme la famine continuait après son retour (an. 983), il fit distribuer aux pauvres le blé de ses greniers et le vin de ses celliers ; il donna aussi du pain et de la viande à tous ceux qui vinrent en demander à la porte de la maison épiscopale, et continua ses aumônes jusqu'à la fête de saint Jean-Baptiste (2).

Un grand bienfait pour la Lorraine fut l'établissement de la trêve de Dieu. Il paraît que beaucoup de seigneurs lorrains montrèrent d'abord de la répugnance à adopter cette institution ; il fallut toute l'éloquence et toutes les prières de saint Odilon, abbé de Cluny, et du Bienheureux Richard pour les décider à se soumettre. Une maladie contagieuse que l'on

(1) V. Calmet, ibid., t. I, col. 1087.
(2) V. c. 41, dans Calmet, ibid., preuv., col. 140.

Digitized by Google

appela le *mal des ardents*, qui éclata à cette époque (vers 1042), et que l'on considéra généralement comme une punition de Dieu, vint en aide aux efforts des deux abbés. Cette maladie se répandit en Lorraine avec une étrange rapidité ; on voyait ceux qui en étaient attaqués accourir en troupes à l'abbaye de Saint-Vanne, où résidait le Bienheureux Richard. On leur faisait promettre d'observer désormais la trève de Dieu, et on leur donnait à boire du vin bénit, mélangé d'eau bénite, et dans lequel on avait placé, pendant quelques instants, une pierre du saint-sépulcre que le Bienheureux avait rapportée d'Orient (1).

Malgré ces causes de dépopulation et d'appauvrissement, la situation de la Lorraine ne laissa pas d'être supportable pendant la période que nous venons de parcourir. Les villes, soigneusement fortifiées et gardées, réussirent à éviter la plupart des malheurs qui fondirent sur les campagnes ; elles semblent même avoir plutôt gagné que perdu sous le gouvernement des premiers ducs. Thierry Ier, évêque de Metz, possédait sur la rive droite de la haute Moselle un château nommé Spinalum ou Spinal, auprès duquel se trouvaient cinq manses ou fermes appartenant à la paroisse de Dognéville ; ayant remarqué l'heureuse position de ce lieu, il y construisit une église, dans laquelle il transféra les reliques de saint Goëric, un de ses prédécesseurs. Cette fondation eut lieu dans le dernier tiers du Xe siècle. Sous l'épiscopat d'Adalbéron II, un monastère d'hommes et une communauté de femmes, suivant la règle de saint Benoît, s'établirent près de cette église, qui fut bientôt très-vénérée et devint même un but de pèlerinage pour les personnes attaquées du *mal des ardents*. Cette circonstance et la création d'un marché donnèrent à Epinal une assez grande importance; les évêques de Metz y eurent un

(1) V. idem, ibid., t. I, col. 1088.

Digitized by Google

atelier monétaire, et le nom de cette ville reviendra bien souvent dans notre récit (1).

Les communications étaient plus difficiles en Lorraine aux Xe et XIe siècles que précédemment, à cause de la multiplication des guerres privées et de la construction des premières forteresses féodales. Quelques-uns des seigneurs qui avaient élevé ces châteaux vivaient comme de véritables chefs de brigands. Tel était, entr'autres, un seigneur appelé Adalbert, qui était maître de deux forteresses dans le voisinage de Trèves. Il faisait, avec ses gens, des courses continuelles, pénétra plusieurs fois dans l'habitation de l'archevêque Poppon et enleva ce qui était préparé pour le service de ce dernier. Adalbert fut, peu de temps après, surpris par un officier de l'archevêque et massacré, avec les bandits qu'il commandait; mais la race de ces seigneurs pillards ne périt pas avec lui (2).

Les ducs bénéficiaires, les évêques et les abbayes firent des tentatives, au milieu de ce désordre, pour rendre les voyages moins pénibles et moins dangereux; on répara les routes, et on établit quelques ponts sur les principales rivières. La ville de Verdun avait réussi à conserver ses débouchés commerciaux, et au commencement du XIe siècle, ses marchands se rendaient jusqu'en Espagne (3). Les rivières qui sillonnent la Lorraine servaient de voies de communication. On coupait dans les épaisses forêts des Vosges d'excellents bois de construction, qui descendaient ensuite la Moselle, soit réunis en radeaux, soit chargés sur des barques (4).

Le commerce n'était pas la seule cause qui conduisit les

(1) V. idem, ibid., preuv., col. 392; Notice, t. I, col. 384, 385, 387, 401 et 402.

(2) V. Historia Trevirensis, c. 47, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 23.

(3) C'est du moins ce que nous apprend l'Histoire de la translation de saint Saintin, alléguée par Calmet, Hist., t. I, col. xl.

(4) V. idem, ibid., preuv., col. 390.

Digitized by Google

Lorrains loin de leur pays. Les pèlerinages étaient très-fréquents, et l'on voit dès la fin du Xe siècle commencer les voyages en Orient et les visites au saint-sépulcre, préludes et causes des croisades. En 982, saint Gérard, évêque de Toul, fit le pèlerinage de Rome. Il partit à pied, accompagné de douze moines et clercs; ils étaient précédés d'une croix, marchaient en procession et chantaient la psalmodie (1). Un de ses successeurs, Brunon, qui plus tard fut pape sous le nom de Léon IX, avait une telle dévotion pour les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, que tous les ans il se rendait à Rome, souvent avec un bon nombre de compagnons; une fois, entr'autres, il était suivi de cinq cents hommes, tant clercs que laïques (2). Vers la même époque, Thierry, évêque de Verdun, alla jusqu'en Palestine et visita bien des fois la ville de Rome (3). Le Bienheureux Richard, que nous avons déjà nommé, partit pour Jérusalem, en l'année 1026, avec sept cents pèlerins, qu'il défraya pendant toute la route, grâce à la générosité du duc de Normandie, qui lui avait remis, à cet effet, une somme considérable. Ils se levaient de grand matin, récitaient les laudes, se mettaient ensuite en route et chantaient les différents offices en marchant; quand l'heure du repas était venue, le cortège s'arrêtait; le Bienheureux Richard célébrait la messe dans quelque lieu que l'on se trouvât; puis, on mangeait et on continuait à cheminer jusqu'au soir. Les pèlerins traversèrent ainsi la Lorraine, l'Allemagne méridionale, la Hongrie, l'empire grec, l'Asie Mineure, la Syrie et arrivèrent enfin à Jérusalem. Non content de célébrer extérieurement et sans crainte les cérémonies du culte catholique dans les pays mahométans qu'il fut obligé de parcourir, Richard voulut plusieurs fois annoncer aux Musulmans

(1) V. Widric, c. 29, dans Calmet, ibid., col. 138.

(2) V. Wibert, Vie de saint Léon IX, dans Mabillon, Acta ss., sæc. 6o, part. II, p. 66 et 67.

(3) V. Laurent de Liège, Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., col. 214.

Digitized by Google

eux-mêmes, et au moyen d'un interprète, les vérités de la religion chrétienne ; mais il fut accueilli par une grêle de pierres. Après avoir passé quinze jours à Jérusalem et avoir assisté aux cérémonies de la semaine sainte et aux fêtes de Pâques, les pèlerins reprirent le chemin de leur patrie et y revinrent heureusement. Quand on annonça dans la ville de Verdun qu'ils arrivaient, les clercs, les moines, les religieuses et tout le peuple de la cité et des environs allèrent au devant d'eux, précédés des croix, des cierges et des bannières, et reconduisirent, comme en triomphe, le Bienheureux Richard jusque dans l'église de son abbaye (1).

Le pouvoir temporel des évêques et des monastères reçut à peu près les mêmes accroissements que la puissance des seigneurs laïcs. A la suite de concessions sans cesse renouvelées, les prélats et les abbés parvinrent à s'assurer presque tous les droits régaliens. Les empereurs accordèrent le droit de battre monnaie aux archevêques de Trèves et aux évêques de Toul en 974, aux évêques de Metz en 977 et en 983, aux évêques de Verdun en 997. Les donations qui furent faites aux églises et aux monastères augmentèrent considérablement leur opulence ; on ne possède plus aujourd'hui de renseignements précis sur les domaines et les revenus des cathédrales et des principales abbayes de la Lorraine ; mais les chartes de donation et de confirmation et certains passages des chroniqueurs contemporains fournissent des indices d'une grande importance. Ainsi, nous savons que les religieux de Saint-Maximin de Trèves furent obligés de céder à leurs avoués six mille six cent cinquante manses ; Remiremont en perdit quatorze cents, et Saint-Trond douze cents, pour des causes semblables ; les évêques de Verdun furent contraints, pour acheter la protection des comtes de Bar, de leur inféoder

(1) V. Mabillon, Ann. Bened., t. IV, p. 329 et 330.

Digitized by Google

le Clermontois tout entier (1). Une autre preuve de l'opulence des cathédrales et des monastères est l'immense quantité d'objets précieux qui servaient à l'ornement ou à l'ameublement des églises, et dont plusieurs devaient, à raison de l'imperfection des procédés de l'industrie, coûter des sommes exorbitantes.

Quelques monastères néanmoins avaient peu de biens, et quand ils avaient eu à souffrir par suite des guerres ou du malheur des temps, il était fort difficile de les rétablir. On avait alors recours à des *souscriptions,* si l'on peut employer en parlant de cette époque une expression toute moderne. On possède encore la liste des dons qui furent faits, vers l'année 1030, pour le rétablissement de l'abbaye de Saint-Epvre. L'empereur Conrad donna quinze livres d'argent et quatre onces d'or; l'impératrice trois livres d'argent et deux onces d'or; l'évêque de Metz deux livres d'argent; le comte Lietfrid six livres et demie; la comtesse Alberada une livre, une fort belle tapisserie longue de soixante-douze coudées, et quatre cents muids de grain; la duchesse Mathilde une livre et demie; le voué Henri cinq livres; son épouse Filista cinq livres; Hugues de Brixey trois livres; Wideric-le-Gros cinq livres; Henri de Fau (Foug) cinq; Henri de Tusey cinq; Hildeburge de Bar cinq; Oda de Dommartin quatre onces et demie d'or; Mainfroy cinq livres d'argent; Emma six; Valdrade cinq, etc. (2).

(1) V. M. Clouet, Hist. ecclésiast. de la prov. de Trèves, t. II, p. xxij et xxiij, note; v. aussi Hontheim, Hist. trev. diplom. etc., t. I, p. 359, et addit., p. liv.

(2) Nous donnons ici la suite et la fin de la *liste des souscripteurs :* Mainherus de Charmes (-la-Côte) cinq livres; Lambert chanoine cinq; Ingobert cinq; le seigneur abbé Richard une; le seigneur abbé Norbert une; le seigneur abbé Sigefroy une; le seigneur Poppon quatre; le seigneur abbé Erlinus une et demie; le seigneur abbé Herbert deux; le seigneur Azechin une et demie et cinq sous; le seigneur Herbert primicier cinq livres; le seigneur Herbert archidiacre dix-huit et une chape rouge;

Digitized by Google

Les violences que beaucoup de seigneurs laïcs commettaient journellement contre les évêques et les moines, firent de plus en plus comprendre à ces derniers le besoin de sacrifier une partie de leurs domaines pour sauver le reste. Vers 974, Wicfrid, évêque de Verdun, avait engagé un seigneur nommé Radulf ou Raoul à donner le domaine de Gendonville à l'abbaye de Saint-Vanne. Un comte Sigebert, parent de la femme de Radulf, qui convoitait ce domaine et espérait en devenir un jour possesseur, résolut de se venger sur la personne de l'évêque; il vint en conséquence l'attaquer, pendant la nuit, dans le château de Vandersalt, près de Xivrey-sur-Meuse, et malgré la vaillante résistance des défenseurs de la forteresse, enleva celle-ci d'assaut et emmena Wicfrid prisonnier (1).

La crainte d'attentats semblables porta les religieux à entourer leurs monastères de murailles hautes et solides, et à donner à leurs demeures toute l'apparence de forteresses. On voit encore à Gorze quelques débris des murs qui défendaient l'abbaye. Anstée, abbé de Saint-Arnould de Metz et excellent architecte, fortifia avec soin son monastère, qui était hors de l'enceinte de la ville (2).

Mais comme les tours et les murailles ne pouvaient abriter que les églises et les habitations monastiques et canoniales, il fallut avoir recours à d'autres mesures, et c'est alors que l'on vit se développer une institution qui existait déjà depuis longtemps. Sous les règnes des premiers Carlovingiens, les évêques avaient été obligés de nommer des voués ou avoués, auxquels ils déléguaient l'exercice de ceux de leurs droits qu'ils

le seigneur Gozelin cinq livres; le seigneur Girbert douze; le seigneur Albert six; le seigneur Thierry sept; le seigneur Goisfrid une et demie; le seigneur Harvard une et une palle; le seigneur Theudon des vignes pouvant donner dix chariots de vin; le comte Dadon dix livres.

Cette pièce est imprimée dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 406-408.

(1) V. Roussel, Hist. de Verdun, p. 161.

(2) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 55.

Digitized by Google

ne pouvaient canoniquement exercer (1). Aux Xe et XIe siècles, les avoués acquirent une bien plus grande autorité ; au lieu d'être les mandataires et les officiers des évêques et des abbayes, ils devinrent leurs protecteurs. Les évêques de Metz prirent pour avoués les princes de la maison d'Alsace, qui remplirent ces fonctions importantes pendant deux ou trois générations. L'abbaye d'Epinal avait un voué, qui se faisait appeler le chevalier de saint Goëric (2). L'abbaye de Senones en eut aussi à une date très-reculée, et tous les autres monastères furent forcés de recourir au même moyen de défense. Mais, pour se procurer l'appui de seigneurs capables de les défendre, les évêques et les moines furent contraints de faire de grands sacrifices, d'inféoder une partie de leurs biens, et même de renoncer à la faculté de choisir des avoués dans d'autres familles que celles des seigneurs investis de ces charges. Cependant, lorsque les monastères étaient pauvres et les avoués peu influents, les premiers réussirent ordinairement à conclure des traités moins onéreux. Dans les lieux où les évêques étaient devenus possesseurs des droits régaliens, par la cession des comtés, les fonctions de comte et celle d'avoué se confondirent et furent réunies dans les mêmes mains. Au surplus, cette institution, créée pour la protection des ecclésiastiques, ne tarda pas à en devenir le fléau. Les avoués, loin de se contenter des revenus attachés à leur charge, mirent tout en œuvre, même la violence, pour s'enrichir. L'avoué de l'abbaye de Saint-Nabor ou Saint-Avold commit de telles exactions, que le monastère se trouva dans l'impossibilité d'entretenir le nombre de religieux nécessaire pour célébrer l'office divin (3). Les avoués de Bouzonville se rendirent coupables d'usurpations de la même nature ; les religieux leur reprochaient de plus d'obliger les sujets de

(1) V. Baluze, Capitulaires, t. II, p. 337.
(2) V. Calmet, Notice, t. II, col. 866.
(3) V. idem, ibid., t. I, col. 41.

Digitized by Google

l'abbaye d'épouser les serves de ces avoués ; ce qui était contraire aux usages et occasionnait au monastère une perte considérable (1). Souvent même, surtout vers la fin du XIe siècle et dans le cours du XIIe, les avoués en vinrent à des hostilités ouvertes contre les églises cathédrales et les abbayes. Nous citerons ici deux ou trois faits de ce genre, quoique leurs dates soient postérieures à la période comprise dans le présent chapitre. Renaud Ier, comte de Bar, voué de l'évêché de Verdun, s'empara de cette ville par surprise et fit construire, auprès de la maison épiscopale, une forte tour, dans laquelle il plaça des soldats, et ceux-ci commirent des excès de toute espèce contre les habitants, et contre les marchands qui se rendaient aux foires de Verdun alors très-fréquentées. L'évêque Adalbéron supplia le comte de Bar de démolir cette tour, qui causait la ruine de la ville et de l'évêché ; un jour même que le comte assistait à un office dans la cathédrale, l'évêque, suivi du clergé, des moines et de tout le peuple, en présence des châsses des différentes églises qu'il avait fait apporter, se jeta aux pieds de Renaud et le conjura de délivrer l'église de Verdun ; il joignit à ses prières les offres les plus séduisantes ; mais le comte fut inexorable, et l'évêque résolut de surprendre la garnison de la tour. Le primicier Albert gagna, moyennant une grosse somme, un des soldats ; et un jour que tous ses compagnons étaient sortis de la tour pour jouer, ce soldat y rentra subitement, en ferma solidement la porte et donna à l'évêque le signal dont on était convenu. Adalbéron avait enjoint aux bourgeois de se réunir en armes, sous un prétexte quelconque, et aussitôt qu'il eut aperçu le signal, il attaqua les soldats du comte de Bar, les força à mettre bas les armes, soutint ensuite vaillamment les attaques de Renaud, et craignant toujours que ce prince ne parvînt à reprendre la

(1) V. idem, ibid., col. 164.

Digitized by Google

tour, la fit démolir et employa les matériaux à exhausser les murailles de la ville (1).

Dans le diocèse de Toul ce fut entre le comte et le chapitre que la guerre éclata. Saint Bernard intervint comme médiateur, mais sans succès. Enfin, le pape Innocent II lui-même fut obligé de se mêler de l'affaire, et son légat en Allemagne convoqua et présida, dans le monastère de Rhétel, une assemblée qui parvint à concilier les deux parties (2). Plus tard, de nouvelles hostilités eurent lieu entre le même chapitre et le comte Mathieu, fils de Mathieu Ier duc de Lorraine. Les chanoines engagèrent à leur service un certain nombre d'aventuriers et guerroyèrent contre le comte; comme celui-ci était plus fort qu'eux et ne cessait de se livrer à des violences, les chanoines l'excommuniaient chaque jour, au son de toutes leurs cloches; enfin, la médiation de l'évêque Pierre de Brixey parvint à terminer ce grave différend (3).

Ces faits, et beaucoup d'autres qui s'étaient accomplis antérieurement, car ceux que nous avons rappelés sont d'une date assez récente, ces faits ouvrirent les yeux aux évêques et aux abbés; ils résolurent de substituer au pouvoir mal défini des avoués quelque chose de moins dangereux; de conserver le nom, mais de modifier la nature même de l'institution. Les évêques en particulier essayèrent d'enlever les comtés aux seigneurs qui en étaient devenus possesseurs de gré ou de force. Thierry, évêque de Verdun, voulut retirer le comté de cette ville à Godefroy de Bouillon, qui fit échouer ce dessein (4). Cependant, Godefroy lui-même, frappé des abus sans nombre auxquels donnait naissance l'institution des avoués, promulgua,

(1) V. Laurent de Liège, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 228-232. Au commencement du XVIIIe siècle, on voyait encore quelques débris de ce donjon, que l'on appelait la *tour du voué*.

(2) V. Benoit Picart, Hist. de Toul, p. 413.

(3) V. idem, ibid., p. 422.

(4) V. Calmet, Hist., t. I, col. 1228 et 1229.

Digitized by Google

en l'année 1060, un règlement pour leurs droits dans le diocèse de Verdun (1). Les empereurs Henri III et Henri IV publièrent des règlements semblables pour les voués de l'abbaye de Saint-Maximin (2). En 1069, Udon, évêque de Toul, signa un diplôme fixant, d'une manière plus précise, les droits et les devoirs des comtes de cette ville (3) ; ce qui n'empêcha pas quelques-uns de ces comtes de commettre des usurpations nouvelles, comme on l'a vu plus haut. Cette révolution dans la nature des avoueries ne s'opéra pas sans de vives résistances et de grandes difficultés ; mais à la fin les évêques et les monastères atteignirent le but qu'ils s'étaient proposé. Les avoueries se métamorphosèrent en simple garde, ordinairement rétribuée, quelquefois gratuite ; car plusieurs seigneurs s'empressèrent, dans une intention pieuse, d'offrir leurs services aux évêques et surtout aux monastères, sans leur demander aucune concession, ni aucune récompense. Quant à la rétribution à payer à ceux qui n'étaient pas aussi désintéressés, elle consistait ordinairement dans certaines perceptions en nature levées sur chaque conduit ou feu, dans les domaines profitant de la garde. Ces droits ont considérablement varié, suivant les temps et les lieux ; dans beaucoup de villages, chaque habitant devait, annuellement, cultiver pendant trois jours les terres du voué, et lui donner un septier d'avoine, une poule et deux deniers.

Ce que nous venons de dire et ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'autorité dont jouissaient les prélats dans leurs villes épiscopales et dans les territoires voisins, pourrait faire supposer qu'il ne restait dans ces villes aucun vestige de l'ancienne organisation municipale ; on se tromperait néanmoins ; car il est prouvé que cette organisation avait

(1) V. idem, ibid., preuv., col. 451 et 452.
(2) V. idem, ibid., col. 448-451 et 459-462.
(3) V. idem, ibid., col. 466-469.

Digitized by Google

survécu à l'invasion barbare et aux changements de gouvernement que l'on vit ensuite ; mais c'est à peu près tout ce que l'on sait au sujet des villes de notre pays. Un seul fait concernant les villes épiscopales de la Haute-Lorraine a échappé à l'oubli : Etienne évêque de Toul fut sacré par Ludolf archevêque de Trèves, au mois de juin 994, dans l'abbaye de Metloc, parce que le métropolitain avait jeté l'interdit sur la ville de Trèves, dont les habitants s'étaient révoltés contre lui (1). Cette insurrection porte à croire que la ville de Trèves possédait, au Xe siècle, et n'avait jamais cessé d'avoir une organisation municipale.

L'histoire des prédécesseurs et des successeurs de Ludolf n'offre que bien peu de particularités intéressantes. Sous l'épiscopat de Henri, qui appartenait à la maison des ducs de Souabe et était alliée à la famille des Otton, saint Wolfgang, plus tard évêque de Ratisbonne, travailla avec ardeur et succès à la réforme du clergé de Trèves. Les chanoines avaient autrefois observé les règles de Chrodegang et d'Amalaire, mais depuis longtemps les prescriptions de ces règles étaient tombées en désuétude. Wolfgang fit réparer le cloître et engagea les chanoines à manger ensemble, à coucher dans le même dortoir et à écouter au chapitre la lecture de l'Ecriture Sainte et des ouvrages des Pères (2). L'archevêque Henri, qui le seconda vivement dans cette louable entreprise, était lui-même un homme d'un grand mérite. L'archiduc Brunon et l'empereur Otton Ier avaient souvent recours à ses conseils ; malheureusement il eut le tort de prendre part au conciliabule de Rome, qui déposa le pape Jean XII. Egbert, second successeur de Henri, veilla au rétablissement des églises et des monastères de son diocèse, réforma l'abbaye de Saint-Mathias et rassembla dans sa cathédrale une grande quantité de reliques

(1) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 339.
(2) V. Hist. Trev., dans Calmet, ibid., col. 19.

Digitized by Google

précieuses. Il aimait beaucoup la science et entretenait un commerce de lettres avec le célèbre Gerbert de Reims. On a vu qu'après la mort de l'archevêque Ludolf, Adalbéron, prévôt de l'église Saint-Paulin, avait voulu se mettre en possession de l'archevêché, quoique l'empereur y eût nommé Megingaud, prévôt de la cathédrale de Mayence. Adalbéron leva des troupes, s'empara du palais archiépiscopal et du pont de la Moselle et s'y fortifia. L'empereur vint l'assiéger, mais sans réussir à le forcer, et Megingaud fut contraint d'aller résider à Coblentz et de laisser la ville de Trèves au pouvoir de l'intrus, qui s'y maintint pendant fort longtemps. Poppon, successeur de Megingaud, parvint à obtenir la restitution de ce que Adalbéron retenait encore ; mais ce dernier se réserva jusqu'à sa mort la jouissance du palais archiépiscopal, qui était en quelque sorte la citadelle de Trèves (1). Ce fut Poppon qui construisit une partie de l'église métropolitaine de cette ville, dont le noyau remonte aux derniers temps de la domination romaine.

L'histoire des évêques de Metz et de Verdun n'est pas plus abondante en faits intéressants que celle des archevêques de Trèves. Il faut toutefois rappeler ici l'épiscopat de Benoît ou Bennon, célèbre solitaire, que l'empereur Henri Ier tira d'un désert de l'Helvétie, pour le faire monter sur le siège de Metz, quoique le clergé et le peuple de cette ville eussent déjà procédé à une autre élection. Bennon, plus propre à gouverner un monastère qu'un vaste diocèse, ne sut pas modérer son zèle et s'attira la haine d'une foule de personnes puissantes. Comme il ne prenait aucune précaution pour sa sûreté, quelques scélérats l'arrêtèrent, lui firent subir une honteuse et cruelle mutilation, lui crevèrent les yeux et l'abandonnèrent. Les évêques lorrains, à la nouvelle d'un pareil attentat, s'assemblèrent et excommunièrent les coupables, que l'empereur punit

(1) V. Brower, Ann. Trev., t. I, p. 498 et suiv.

Digitized by Google

de mort ; mais Bennon résigna son évêché, et alla finir ses jours dans la contrée où il avait d'abord vécu en solitaire (1).

Le siège épiscopal de Toul fut occupé, pendant le Xe siècle (de 922 à 994), par deux évêques aussi remarquables par leurs lumières que par leurs vertus : saint Gauzlin et saint Gérard. Gauzlin avait été élevé à la cour du roi Charles-le-Simple, qui ne contribua pas peu à son élection. Le nouvel évêque réforma quelques monastères, où le malheur des temps avait introduit le relâchement et l'oubli de la règle, notamment les abbayes de Saint-Epvre et de Montiérender. Il fonda la célèbre abbaye de Bouxières-aux-Dames, sur un terrain qui appartenait à l'évêque de Metz, et qu'il acheta ainsi que le village même de Bouxières et Pixerécourt, propriétés du même prélat. Saint Gauzlin y établit une communauté de femmes, qui observèrent d'abord la règle de saint Benoît. Le fondateur leur donna pour abbesse Rothilde, qui avait vécu sous la direction de Humbert, célèbre reclus de Verdun (2). Il mourut en 962, après un épiscopat de quarante ans ; Adson, abbé de Montiérender, contemporain et biographe du prélat, en trace le portrait suivant : « Gauzlin fut le pasteur et l'amour » de son troupeau ; ami dévoué de l'Eglise et protecteur déclaré » de ceux qui avaient embrassé la vie monastique, il l'emporta » sur la plupart des évêques de son temps par le don de la » science divine et de la science humaine ; il ne se rendait pas » moins recommandable par sa bienveillance et sa bonté, que » par la sérénité de son visage, le charme de ses discours, son » assiduité à la prière et sa charité pour les malheureux » (3).

Il était difficile de remplacer un pontife aussi remarquable, mais l'archiduc Brunon lui choisit un successeur qui sut

(1) V. Flodoard, Chron., ad an. 927 et 928 ; Labbe, Concil., t. IX, col. 582.

(2) V. Adson, Historia episc. tull., dans Calmet, ibid., col. 131 et 132 ; Vie du B. Jean de Vandières, dans Mabillon, Acta ss., sæc. 5°, p. 382.

(3) V. Adson, dans Calmet, ibid., col. 131.

Digitized by Google

l'égaler. Ce fut Gérard, chanoine de Cologne, qui descendait d'une famille noble de cette ville. Au reste, en le nommant évêque de Toul, Brunon voulut confier le gouvernement de cet important diocèse à un prélat allemand, et qui n'avait par conséquent aucune affection pour la domination des rois de France. Gérard obtint bientôt la confiance et l'affection de tous ses diocésains. D'une piété exemplaire, il ne laissait pas s'écouler un jour sans réciter l'office monastique et l'office canonial, et sans lire ou se faire lire l'Ecriture et les vies des saints. Son biographe rapporte même qu'il avait fait attacher à son lit, au moyen de petites chaînes, les volumes qui contenaient ces vies, afin de les avoir sans cesse sous la main. Comme la cathédrale de Toul était dans un état peu décent, il la reconstruisit en entier, l'embellit de peintures murales, lui donna de riches ornements et la consacra en 981. Il éleva aussi l'abbaye de Saint-Gengoult, y établit une communauté de femmes et céda de grands biens à l'abbaye de Saint-Mansuy. Malgré sa douceur, saint Gérard s'attira la haine de quelques seigneurs, dont il tentait de réprimer les brigandages. Il excommunia deux de ces seigneurs nommés Odelric et Richard, qui jurèrent de se venger ; l'évêque ne jugea néanmoins pas à propos de se prémunir contre leurs menaces. Dans le cours d'une de ses visites pastorales, il arriva, un jour, au village de Manoncourt-en-Vermois et annonça qu'il y passerait la nuit. Odelric, qui demeurait dans le voisinage, en ayant été instruit, vint attaquer la maison où l'évêque était logé ; les gens de celui-ci se défendirent avec courage, mais plusieurs d'entr'eux ayant été tués, et les assaillants ayant mis le feu à l'édifice, saint Gérard ne put leur échapper ; ils le traînèrent hors de l'église où il s'était réfugié, le sommèrent de lever l'excommunication et, sur son refus, le frappèrent cruellement. Saint Gérard finit par leur accorder ce qu'ils demandaient, à condition qu'Odelric et ses gens accompliraient une pénitence qu'il leur imposa ; et

Digitized by Google

comme ils ne tinrent pas leur promesse, l'évêque fulmina contr'eux de nouvelles censures. Il mourut, en 994, d'une attaque d'apoplexie, dont il fut frappé dans sa cathédrale même, au moment où il venait de réciter les matines (1).

Après quelques évêques assez obscurs, le siège épiscopal de Toul fut donné, en l'année 1026, à Brunon, proche parent du roi Conrad II, et qui appartenait à l'illustre famille des comtes d'Egesheim, une des branches de la maison d'Alsace, dont une autre branche allait bientôt gouverner héréditairement le duché de la Haute-Lorraine. Brunon était né en 1002; lorsqu'il eut atteint l'âge de cinq ans, ses parents le confièrent à Berthold, évêque de Toul, qui lui procura une excellente éducation et lui fit apprendre non seulement tout ce qu'on enseignait dans les écoles épiscopales, mais encore la jurisprudence. Après avoir reçu le diaconat, il fut attaché, pendant quelque temps, à la suite du roi de Germanie, et lorsque ce prince se rendit en Italie (an. 1024), pour réprimer une révolte qui avait éclaté dans la Lombardie, Brunon fut chargé, par l'évêque Hermann, de conduire à l'armée de Conrad le contingent de l'évêché de Toul. Brunon était encore en Italie, lorsque l'évêque Hermann étant mort, le clergé envoya une députation à Conrad pour le prier d'accorder l'évêché de Toul à Brunon; ce prince y consentit, et le jeune prélat vint prendre possession de son diocèse. Les premières années de son administration furent fort agitées, et il fut souvent obligé de quitter Toul pour différentes raisons. Il alla d'abord en France, par ordre de Conrad, afin de traiter de la paix entre ce prince et le roi Robert; il travailla ensuite à empêcher Eudes, comte de Champagne, de continuer contre l'empereur une lutte inégale; peu après, les seigneurs des environs de Toul se soulevèrent contre Brunon, sous prétexte qu'il soutenait injustement les habitants de cette ville dans une querelle,

(1) V. Widric, Vie de saint Gérard, dans Calmet, ibid., col. 132 et suiv.

Digitized by Google

dont nous ne connaissons pas l'origine et la nature ; enfin, le comte de Champagne, après avoir commis de grands ravages dans le comté de Bar, vint assiéger Toul ; mais les habitants, animés par les exhortations de leur évêque, opposèrent une vigoureuse résistance, et Eudes, apprenant que l'empereur n'était plus éloigné, se retira, comme on l'a vu, mais après avoir incendié les abbayes de Saint-Epvre, de Saint-Mansuy et de Saint-Gengoult, le bourg de Saint-Amand, qui s'élevait hors des murs de Toul, le bourg de Void, Commercy et Stainville.

Brunon, délivré enfin des embarras et des obstacles qui l'avaient arrêté, s'occupa plus attentivement de son diocèse, rétablit l'abbaye de Saint-Epvre, fonda celle de Porsas ou Poussay, près de Mirecourt, et se fit tellement remarquer par ses vertus, ses lumières et sa capacité, que l'empereur Henri III, successeur de Conrad, jeta les yeux sur l'évêque de Toul pour occuper le premier rang dans l'Eglise. Plusieurs papes venaient de se succéder rapidement sur le siège de saint Pierre, et l'empereur avait convoqué à Worms une assemblée composée des prélats et des seigneurs, pour aviser aux moyens de procurer la paix à l'Eglise. Quand il fut question du choix d'un nouveau pape, les suffrages se réunirent sur Brunon, qui était présent à l'assemblée, et sans l'avis duquel l'empereur ne réglait rien d'important dans les affaires ecclésiastiques. Brunon, très-modeste, comme le sont en général les hommes de mérite, et qui connaissait d'ailleurs le déplorable état de Rome, où il avait fait divers voyages, refusa l'éminente dignité qu'on lui offrait. Ses refus ne firent que rendre les instances plus pressantes, et il demanda, pour délibérer, trois jours qu'il consacra au jeûne et à la prière. Quand il reparut dans l'assemblée, on le supplia de nouveau d'accepter le souverain-pontificat ; il eut alors l'idée de faire une confession publique de tous ses péchés, dans l'espérance que le récit de ses fautes ferait songer à une autre personne ; mais

Digitized by Google

les assistants, remplis d'admiration, répétèrent ce que saint Ambroise avait dit autrefois à sainte Monique, au sujet de son fils Augustin : « Allez, Dieu vous conserve ! Il est impossible qu'un fils qui vous a coûté tant de larmes vienne à périr ». Brunon fut enfin vaincu par tant de sollicitations et accepta. L'assemblée terminée, il retourna à Toul, accompagné des envoyés des Romains, d'Eberhard archevêque de Trèves, Adalbéron III évêque de Metz et Thierry évêque de Verdun. Après avoir célébré les fêtes de Noël, il se mit en route pour Rome, visita l'abbaye de Moyen-Moutier, y dédia l'église Saint-Jean-Baptiste et emmena avec lui le moine Humbert, qu'il employa dans les affaires les plus difficiles, et qu'il éleva plus tard au cardinalat. Quelques jours après, il arriva à l'abbaye de Cluny ; l'abbé et le prieur Hildebrand, qui fut le pape saint Grégoire VII, allèrent à sa rencontre et lui firent l'accueil le plus cordial. Brunon ne tarda pas à apprécier Hildebrand ; celui-ci méditait déjà la réforme qui lui valut une si glorieuse célébrité, et comprenait que le premier pas à faire dans cette voie était de rendre l'Eglise indépendante du pouvoir temporel ; il conseilla donc à Brunon d'échanger les ornements pontificaux contre les vêtements d'un pèlerin, et de déclarer au clergé et au peuple de Rome qu'il regardait comme tout-à-fait insuffisant le choix de l'empereur, et qu'il ne prendrait le titre et le costume de souverain-pontife que si son élection recevait l'approbation des Romains. Il partit ensuite pour l'Italie, et on croit que Hildebrand l'accompagnait. Arrivé à Rome, Brunon traversa la ville nu-pieds, et ayant rencontré la foule qui venait au devant de lui, en chantant des hymnes et en poussant des cris de joie, il dit : « Le choix du clergé et du peuple, ainsi que l'autorité des canons l'emportent de beaucoup sur la nomination impériale ; je suis prêt en conséquence à retourner dans mon pays, si mon élection n'est pas généralement approuvée ». Ces paroles furent accueillies par d'unanimes applaudisse-

Digitized by Google

ments; d'après l'avis d'Hildebrand, on observa les usages anciens; Brunon prit le nom de Léon IX, fut consacré le 2 février 1049, et intronisé le 12 du même mois, qui était le premier dimanche de carême. Bientôt après, il convoqua et présida un synode, dans lequel il s'éleva fortement contre la simonie; pour récompenser Hildebrand, dont les conseils l'avaient guidé dans l'affaire délicate de son élection, il le créa cardinal-sous-diacre de l'église romaine et administrateur du couvent de Saint-Paul; et depuis ce moment le nouveau cardinal devint l'âme de tout ce qui se fit d'important à Rome (1).

Léon IX, pour donner à son église de Toul une preuve d'attachement, conserva, quoique pape, le titre d'évêque de cette ville; il confirma aussi, sur les instances de l'archevêque Eberhard qui l'avait accompagné à Rome, les anciens privilèges de l'église de Trèves, auxquels était attachée la primatie des Gaules. Quelque temps après, il se rendit en Germanie auprès de l'empereur, puis visita la ville de Toul, où il célébra la fête de l'exaltation de la Sainte Croix. Après être allé à Reims, où il consacra l'église de l'abbaye de Saint-Remy, et où il présida un concile, le souverain-pontife parcourut la province ecclésiastique de Trèves; il arriva d'abord à Verdun et y dédia l'église Sainte-Madeleine; il se dirigea ensuite vers Metz pour consacrer l'église abbatiale de Saint-Arnould, que l'on venait de terminer, et fit présent à l'abbaye d'une chape précieuse, que l'on conservait encore au XVIIIe siècle. Il séjourna dans le monastère de Bouzonville, alla à Trèves, où il fit la dédicace de l'église Saint-Paulin, retourna à Metz, puis à Toul, et reprit enfin le chemin de Rome, en passant

(1) Pour tout ce qui concerne l'épiscopat de Brunon, v. sa vie par Wibert, liv. I, et Voigt, Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle, liv. I.

Digitized by Google

par Moyen-Moutier, Saint-Dié, l'abbaye d'Andlau et l'Allemagne (1).

Cette visite ne fut pas la seule que Léon IX rendit à son ancien diocèse ; il revint encore dans la ville de Toul sur la fin de l'année 1050, et y fit la translation du corps de son prédécesseur Gérard, qu'il avait canonisé depuis peu. Il était de retour en Italie en 1052, et ce fut seulement alors qu'il se démit de l'évêché de Toul en faveur du primicier Udon, auquel il avait confié les fonctions de chancelier de l'église romaine. Il survécut peu de temps à cette cession et mourut à Rome, le 19 avril 1054, à l'âge de cinquante ans, et au moment où il commençait seulement à exécuter le vaste plan de réformes qu'il avait tracé de concert avec Hildebrand (2).

Ces projets de réformes n'avaient pas, au reste, été suggérés à Léon IX par le spectacle que lui offrait le pays où il était né et où il avait commencé sa glorieuse carrière. Grâce aux saints évêques dont les noms se sont déjà bien des fois présentés dans notre récit, la discipline ecclésiastique s'était maintenue dans la province de Trèves bien mieux que dans beaucoup d'autres contrées.

La vie commune continuait à être observée dans la cathédrale de Toul; mais, par une exception assez rare, le chapitre de cette cathédrale, au lieu d'être composé seulement de clercs, était, comme nous l'avons dit, formé de clercs et de moines ; saint Gérard y introduisit de plus des moines grecs et écossais ou irlandais, et ces religieux célébraient les offices selon leurs règles particulières (3). Cependant, vers la fin du Xe siècle, le chapitre de Toul exigeait quelques réformes, qui furent opérées par l'évêque Berthold. Il obligea les clercs et les

(1) Avant de quitter l'Allemagne, il présida encore un concile à Mayence. C'est peut-être seulement à cette époque qu'il emmena de Moyen-Moutier le moine Humbert.

(2) V., sur tous ces faits, Wibert, liv. II.

(3) V. Mabillon, Annal. Bened., t. IV, p. 90.

Digitized by Google

moines qui desservaient sa cathédrale à garder les règlements que l'archevêque Ludolf avait rédigés pour les chanoines de Trèves (1); et ce fut vers cette époque que le nombre des chanoines de Toul fut fixé à soixante. Ceux de Verdun étaient également soixante et vivaient en commun, selon les anciennes règles (2). Le chapitre de Trèves, réformé par saint Wolfgang, sous l'administration de l'archevêque Henri, quitta la vie commune dans la seconde moitié du Xe siècle et fut imité par les chanoines de plusieurs églises, notamment par ceux de Saint-Paulin (3). Le clergé de Metz conserva beaucoup mieux les anciennes traditions et jouit pendant longtemps d'une grande réputation de régularité; l'illustre église de Reims vint même lui demander deux archevêques; Odelric et Adalbéron qui s'assirent, au Xe siècle, sur le siège de saint Remy étaient chanoines de la cathédrale de Metz (4).

Le clergé séculier était assez nombreux, et on rapporte que l'évêque de Metz Adalbéron II ordonna plus de mille prêtres, et des ministres inférieurs dans la même proportion (5). Les collégiales se multiplièrent, à raison même de la quantité de prêtres que l'on ordonnait; et on vit fonder dans le diocèse de Verdun plusieurs églises de ce genre, entr'autres celle de Dieuleward ou Dieulouard (6).

Les monastères avaient souffert plus que les chapitres et le clergé séculier, et de graves abus s'étaient introduits dans leur gouvernement. Ainsi, il y avait, quelquefois, dans un même monastère deux abbés, l'un séculier et l'autre régulier : le premier possédant les biens de la mense abbatiale, et obligé de fournir et de conduire lui-même le contingent militaire

(1) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 342.
(2) V. Calmet, Notice, t. II, col. 785 et 786.
(3) V. idem, Hist., t. I, col. 965.
(4) V. Richer de Reims, lib. III, c. 18 et seq.
(5) V. la vie d'Adalbéron citée par Calmet, ibid., col. 1004.
(6) V. Calmet, ibid., col. 1067 et 1068.

Digitized by Google

imposé à l'abbaye ; l'autre n'ayant à sa disposition que les biens de la mense conventuelle, et étant uniquement chargé de la nourriture et de l'entretien des religieux (1). Quelques monastères avaient des supérieurs étrangers qui, résidant au loin, ne pouvaient exercer une surveillance suffisante. On vit aussi des abbayes cédées momentanément en précaire à des seigneurs laïques ; et l'évêque de Toul saint Gérard abandonna de cette façon à Béatrix, femme du duc bénéficiaire Frédéric Ier, les abbayes de Moyen-Moutier et de Saint-Dié (2).

Au Xe siècle, on mit sérieusement la main à la réforme des monastères. Adalbéron Ier, évêque de Metz, travailla avec ardeur au rétablissement de l'observance régulière dans les lieux où elle se trouvait altérée ; ses généreux efforts lui valurent le surnom de père des moines, et il passe pour avoir eu plus de part que personne aux heureux changements qui s'opérèrent. Dès l'année 940, Adalbéron voulut introduire la réforme dans l'abbaye de Saint-Arnould, qui était occupée par des chanoines ; ceux-ci ayant résisté, l'évêque les chassa et les remplaça par des religieux bénédictins, tirés de Gorze (3). Nous parlerons plus loin de ce dernier monastère, en rapportant quelques circonstances de la vie de son célèbre abbé, le Bienheureux Jean de Vandières. Les religieux de Senones furent ramenés à l'observation de la règle par leur abbé Rambert, que secondèrent Einold, abbé de Gorze, et l'évêque Adalbéron. Les Bénédictins rentrèrent dans l'abbaye de Moyen-Moutier, qui était déserte ; le duc Frédéric Ier installa des chanoines dans le monastère de Saint-Dié (4) ; quelque temps auparavant, l'abbaye de Saint-Maximin avait été réfor-

(1) V. idem, Notes inédites sur les preuves de l'Hist. de Lorraine, p. 90.
(2) V. idem, Notice, t. I, col. 69.
(3) V. les chartes d'Otton Ier et d'Adalbéron relatives à cette réforme, dans Meurisse, Histoire des évesques de l'église de Metz, p. 304-310.
(4) V. Richer de Senones, lib. II, c. 7, 8, 10 et 18.

Digitized by Google

mée par Ogon, son prieur; celle de Metloc le fut par Robert archevêque de Trèves (1), et les abbayes de Metz le furent presque toutes par Adalbéron. Il engagea les religieuses qui habitaient le monastère de Saint-Pierre-aux-Nonains à reprendre la règle de saint Benoît (2), rétablit aussi l'observance dans l'abbaye de Sainte-Glossinde, et afin d'assurer la conservation de son ouvrage, choisit pour abbesse sa propre nièce Himiltrude (3). Il est impossible d'entrer ici dans le détail de toutes les améliorations qui eurent lieu, vers cette époque, dans les monastères lorrains, entr'autres dans les abbayes de Montiérender, de Saint-Pierre, de Saint-Félix, de Saint-Clément et de Saint-Symphorien de Metz, de Neu-Munster, de Saint-Vanne, etc. Certaines abbayes, après avoir elles-mêmes reçu la réforme, l'introduisaient dans d'autres monastères. Telle était l'abbaye de Gorze; telle était aussi l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, dont plusieurs religieux furent élevés sur différents sièges épiscopaux, ou chargés du gouvernement de monastères éloignés; nous nommerons seulement, parmi ces religieux, Annon et Otwin, qui devinrent, le premier évêque de Worms, le second évêque de Hildesheim, après avoir été successivement abbés de Magdebourg; trois autres : Sandrad, Hartwic et Ramvold restaurèrent les monastères de Glandbach, de Tégernsée et de Saint-Emmeran de Ratisbonne (4). L'abbaye de Prum, qui jouissait d'une juste réputation de régularité, fournit deux évêques à l'église de Liège et des abbés à des monastères importants (5).

Parfois on crut que les saints eux-mêmes avaient coopéré directement aux progrès de la réforme. Parmi les maisons qui

(1) V. Brower, Ann. Trev., t. I, p. 451, 452 et 454.

(2) V. la charte d'Otton Ier relative à cette réforme, dans Meurisse, ibid., p. 313 et 314.

(3) V. Mabillon, Ann. Bened., t. III, p. 479.

(4) V. Brower, ibid., p. 453.

(5) V. Calmet, Hist., t. I, col. 962.

Digitized by Google

avaient le plus besoin de ce remède était l'abbaye de Saint-Martin de Trèves. Les chanoines qui avaient remplacé les bénédictins vivaient assez irrégulièrement et négligeaient l'office divin. A la fête de la translation de saint Martin (4 juillet), les chanoines réunis dans l'église étaient occupés à chanter les matines, mais avec insouciance ; quelques-uns même étaient à moitié endormis, lorsque saint Martin leur apparut, dit-on, revêtu de ses habits pontificaux et s'écria d'une voix menaçante : « Sortez, lâches, sortez ! Martin était moine et non pas chanoine ». Ils s'enfuirent éperdus et moururent tous peu de temps après, par suite de l'effroi qu'ils avaient éprouvé. L'archevêque Thierry leur substitua des bénédictins, qui se firent remarquer par leur régularité (1).

Plusieurs des abbayes lorraines renfermaient de précieuses reliques, qui attiraient un assez grand concours de pèlerins. Bouxières, particulièrement, fut, pendant des siècles, le but d'un célèbre pèlerinage; les religieux de Saint-Mansuy et de Saint-Epvre y portaient les châsses qui contenaient les ossements des saints patrons de leurs monastères, pour obtenir de Dieu, par leur intercession, les grâces qu'ils sollicitaient (2). Les abbayes qui ne possédaient que peu de reliques tâchèrent de s'en procurer, et il en résulta plus d'un abus ; ainsi, on reçut trop fréquemment, sans examen préalable, des reliques dont l'authenticité n'était pas à l'abri de toute objection, et il arriva même, rarement il est vrai, que certains monastères enlevèrent des reliques dans différentes églises. Un moine attaché à la cathédrale de Toul déroba le corps de sainte Bellende, qui était conservé dans le monastère de Merbec (3). Au commencement du Xe siècle, les religieux de Tholey, ayant appris que l'église Saint-Saturnin, située hors des murs

(1) V. Brower, ibid., p. 477.
(2) V. Calmet, Notes inédites déjà citées, p. 27.
(3) V. Mabillon, Ann. Bened., t. IV, p. 228.

Digitized by Google

de Verdun, avait été saccagée, qu'on ne la réparait pas, et que les reliques de saint Paul, évêque de cette ville, restaient comme abandonnées, envoyèrent quelques-uns d'entr'eux pour s'en emparer. Ils déterrèrent le corps pendant la nuit et l'emportèrent; mais cette soustraction ayant été presque immédiatement découverte, les Verdunois se mirent à la poursuite des moines, les atteignirent dans une forêt à deux lieues de la ville, reprirent les reliques, et consentirent cependant à donner à l'abbaye de Tholey une partie de la tête du saint évêque (1).

Dans les villes épiscopales, les évêques logeaient les pèlerins et les voyageurs pauvres, et quand ceux-ci étaient trop nombreux, on les envoyait dans les abbayes, qui leur donnaient l'hospitalité; ce qu'elles faisaient aussi dans les lieux où il n'y avait pas d'évêques. La nécessité où les prélats et les monastères se trouvaient de recevoir de la sorte les pèlerins et les voyageurs, dont le concours était considérable, amena de bonne heure la fondation des hôpitaux. Ces hôpitaux n'avaient pas beaucoup de ressemblance avec les établissements charitables qui portent maintenant le même nom; c'étaient, comme leur dénomination l'indique, de vastes maisons où l'on donnait le vivre et le couvert pour un ou plusieurs jours. Il y avait à Metz, depuis une époque très-reculée, un hôpital de ce genre, qui fut rétabli par l'évêque Adalbéron Ier (2). La maison-Dieu de Toul fut fondée, en 994, par saint Gérard, pour exercer l'hospitalité envers les étrangers et les pauvres qui arrivaient dans cette ville, et il lui attribua, pour son entretien, la dîme de tous les revenus de l'évêché (3).

Malgré le relâchement qui s'était introduit dans diverses abbayes et rendit nécessaires les réformes dont il a été ques-

(1) V. Calmet, Notice, t. II, col. 575.
(2) V. idem, Hist., t. I, col. 999.
(3) V. idem, Notice, t. II, col. 606.

Digitized by Google

tion, le Xe siècle et la première moitié du XIe virent naître des monastères nouveaux. Sans rappeler les abbayes construites à Bouxières, Epinal et Poussay par les évêques Gauzlin, Thierry et Brunon, il faut mentionner ici l'abbaye de bénédictines établie à Vergaville, près de Dieuze, par Sigeric, comte du Saunois (Salinensis pagus), et Betta sa femme (1); l'abbaye de Saint-Vincent de Metz, créée par l'évêque Thierry Ier (2); l'abbaye de Bouzonville, fondée par Adalbert d'Alsace, qui la dota richement et y déposa un morceau de la vraie croix (3); l'abbaye de Saint-Remy de Lunéville, occupée d'abord par des bénédictins, puis par des religieuses du même ordre (4); le monastère de Saint-Maur de Verdun, élevé près d'une église fort ancienne, où se trouvaient les tombeaux de quelques-uns des premiers évêques de Verdun (5); l'abbaye de Hesse, fondée par le père et la mère de saint Léon IX, et qui eut pour première abbesse Gerberge, nièce de ce dernier (6); enfin, l'abbaye de femmes de Bleurville, dans le Saintois, dont l'église fut consacrée par le même pontife, avant sa promotion à la papauté (7).

Quelques-uns des prieurés lorrains remontaient aussi au même temps; entr'autres, le prieuré de Lay-Saint-Christophe, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Arnould. Eve, veuve du comte Hugues, et son fils Udalric, qui prétendaient être issus de saint Arnould et de la famille carlovingienne, donné-

(1) Le titre de fondation, qui date de 966, est imprimé dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 378 et 379.

(2) V. Hist. de Metz, t. II, p. 77-79.

(3) V. un ancien récit de la fondation de Bouzonville, dans Calmet, ibid., col. 543-546.

(4) V. Calmet, Hist., t. I, col. 1032 et 1033.

(5) V. Mabillon, Ann. Bened., t. IV, p. 61 et 328.

(6) V. une bulle de s. Léon IX, dans Calmet, ibid., preuv., col. 430-432.

(7) V. une autre bulle du même, ibid., col 427-429.

Digitized by Google

rent, pour cet établissement, le château et le domaine de Lay, avec toutes leurs dépendances (1).

Nous avons rappelé que saint Gérard avait reçu dans sa cathédrale des moines grecs et écossais ; une particularité du même genre se remarquait à Metz et ailleurs encore. L'abbaye de Saint-Clément ayant été réformée par saint Cadroë ou Cadroël, religieux écossais, et ensuite gouvernée par un de ses compatriotes nommé Fingenius, qui restaura aussi l'abbaye de Saint-Symphorien, Otton III ordonna, sur la demande de l'évêque Adalbéron II, que ce dernier monastère serait toujours, autant que possible, habité par des religieux écossais (2).

Outre les donations de domaines ou d'argent faites aux monastères, on vit d'autres donations d'une nature assez singulière. Quelques personnes se dévouaient au service du saint pour lequel elles avaient le plus de vénération. Parfois la consécration concernait seulement la personne qui se dévouait ; souvent aussi elle s'étendait à toute une famille et même aux descendants de cette famille. L'homme qui voulait se consacrer de la sorte entrait dans l'église du saint et se passait un lien au cou ; si c'était une femme, elle coupait une boucle de ses cheveux et la déposait sur l'autel ; tous payaient un cens annuel, comme marque de leur servitude (3).

Dans ce tableau de l'état de l'Eglise et des monastères en Lorraine nous n'avons rien dit au sujet des écoles, et on doit supposer que la plupart de ces établissements avaient été fermés faute de maîtres et d'élèves. Il n'en était rien ce-

(1) V. la charte de donation, ibid., col. 356 et 357.

(2) Il serait possible que ces prétendus écossais fussent des irlandais. V. le diplôme d'Otton, ibid., col. 396 et 397. D'autres religieux irlandais occupèrent l'abbaye de Saint-Vanne, et des moines bretons ou anglo-saxons l'abbaye de Montfaucon, qui relevait alors des évêques de Verdun.

(3) V. Hist. episc. tullens., ibid., col. 99 ; Widric, Vie de s. Gérard, c. 54, ibid., col. 149.

Digitized by Google

pendant. Il y eut une décadence sensible vers la fin du IXe siècle et le commencement du Xe, et le biographe du Bienheureux Jean de Vandières fait une réflexion qui constate le dépérissement des écoles et la rareté des livres nécessaires aux études (1) ; mais les écoles n'étaient pas détruites, et on n'en vit peut-être jamais autant. A la vérité, les maîtres habiles manquaient, le nombre des écoliers était bien diminué, et les communications littéraires et scientifiques devenaient d'une difficulté extrême.

Quelques-uns des archevêques de Trèves firent de louables efforts, pendant le Xe siècle, pour empêcher la ruine complète des études dans leur ville épiscopale. Nous nommerons, parmi eux, Roger, Henri et enfin Egbert, qui siégea de 978 à 993. Gerbert fut en rapport avec ce dernier et le pria d'envoyer des écolâtres en Italie ; ce qui prouve que l'église de Trèves possédait plus de maîtres qu'il ne lui en fallait (2). Plus tard, en renvoyant à Egbert les messagers que ce dernier lui avait dépêchés, il le conjure d'accorder à l'un d'eux, le frère G., les moyens de se livrer, comme il en avait le désir, à des études approfondies (3). On connaît les noms de plusieurs des scholastiques qui dirigèrent, pendant ce siècle, l'école de l'abbaye de Saint-Mathias. Le plus ancien est Richard, qui mourut longtemps avant l'année 950 et paraît avoir joui d'une certaine réputation (4) ; après lui nous voyons Diethelm, mort en 955. Trithème rapporte que Diethelm avait un talent particulier pour enseigner beaucoup dans moins de temps que les autres scholastiques (5). Il laissa divers ouvrages, dont quelques-uns semblent n'être que le ré-

(1) Et qui ad id temporis, ut pote, studiis frigentibus, pene nec ipsi codices inveniebantur. V. Lebeuf, Dissertation sur l'état des sciences depuis la mort de Charlemagne etc., dans le Recueil etc., t. I, p. 7.

(2) V. Gerbert, Epist. 8 et 13.

(3) V. Epist. 134 et 148.

(4) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 328.

(5) V. Chronicon Hirsaug., t. I, p. 71.

Digitized by Google

sumé de ses leçons ; nous voulons parler d'un livre sur la Composition de l'astrolabe, d'un autre livre sur l'usage et l'utilité du même instrument, et d'un traité sur la prosodie latine : *De arte metrorum*. Son successeur fut Albert, qui professa pendant près de vingt-cinq ans. Il composa des instructions pour les jeunes religieux qui veulent étudier les arts libéraux, et continua la chronique intitulée *Gesta Trevirorum*. Après ce scholastique, il y en eut trois autres qui étaient également des hommes de mérite : Engelbert, Thierry et Théodore (1).

Les abbayes de Saint-Maximin, de Prum et d'Epternach avaient aussi leurs écoles, et les noms de leurs scholastiques sont venus jusqu'à nous. Après la réformation de l'abbaye de Metloc, Rotwicus, abbé de ce monastère, envoya deux de ses religieux à Reims pour écouter les leçons de Gerbert, qui était alors scholastique de la métropole. Ils rapportèrent à Metloc les méthodes de leur maître et y ouvrirent une école, qui acquit rapidement de la renommée (2). On y vit accourir non seulement des religieux et des ecclésiatisques séculiers, mais encore des laïques de provinces très-éloignées (3). De cette école sortirent quelques évêques et des abbés ; Trithème ajoute que la réputation de Remy, successeur de Rotwicus, s'étendit jusqu'au fond de l'Allemagne, et que l'empereur Otton III, alors très-jeune, adressa au savant religieux une pièce de vers (*auream camœnam gracilem*), dans laquelle il ne faisait pas difficulté de déclarer qu'il regardait Remy comme le premier musicien de son siècle. Gerbert était en relation avec l'abbé de Metloc, et l'on a conservé quatre des lettres qu'il lui écrivit (4).

(1) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 31 et 346 ; Launoy, de Schol. celebr., p. 117 et 118.

(2) V. Brower, Ann. Trev., t. I, p. 454.

(3) V. Trithème, ibid., p. 122.

(4) Ce sont les lettres 34, 148 et 152 de la première collection, et la lettre 8 de la seconde.

Digitized by Google

L'école épiscopale de Metz fut peu remarquable à cette époque; mais nous ne parlons pas de l'école de chant; car celle-ci n'avait rien perdu de sa réputation, continuait à être regardée comme la meilleure que l'on trouvât en dehors de l'Italie, et avait pour directeur, dans les premières années du Xe siècle, le diacre Roland, qui passait pour un excellent musicien (1). L'abbaye de Saint-Vincent de Metz eut, cent ans plus tard, un maître célèbre : Sigebert de Gemblours, qui professa dans ce monastère pendant bien des années. Les succès de son enseignement, et la quantité extraordinaire d'écrits qu'il publia attirèrent autour de sa chaire un grand concours d'étudiants (2). Sigebert savait non seulement tout ce que l'on apprenait dans les écoles de son temps; il avait de plus une connaissance étendue de la langue hébraïque, et on peut même admettre qu'aucun de ses contemporains ne la posséda mieux que lui. Il était en état de corriger les versions de l'Ecriture Sainte sur les textes originaux, et y travaillait quelquefois de concert avec des juifs instruits. Comme il préférait le texte hébreu aux versions grecque et latine, les juifs, fort nombreux à Metz, avaient conçu pour lui beaucoup d'affection (3); Sigebert n'avait toutefois aucune condescendance pour leur entêtement et leurs préjugés; il entamait souvent avec eux des disputes sur différents points de religion, et les auteurs de l'Histoire littéraire font observer que cette polémique devait inspirer de l'émulation pour l'étude (4). Après un long séjour dans l'abbaye de Saint-Vincent, Sigebert obtint, quoique avec peine, la permission de retourner à Gemblours. Les moines et les clercs qui accouraient à Metz afin de l'entendre, et pour lesquels il était une fontaine de sagesse, comme

(1) V. Mabillon, Acta ss., sæc. 5°, p. 368 et 372.
(2) V. Histoire littéraire de la France, t. VII, p. 28.
(3) V. D'Achéry, Spicil., t. VI, p. 536; Mabillon, Ann. Bened., t. IV, p. 136.
(4) V. Hist. litt., t. VII, p. 28 et 115

Digitized by Google

s'exprime un de ses disciples continuateur de la chronique de Gemblours (1), tous ses élèves, en un mot, le virent partir avec regrets et le comblèrent de présents.

L'évêque de Metz Adalbéron Ier ayant mis des bénédictins dans l'abbaye de Saint-Arnould, à la place des chanoines qui l'occupaient, Anstée, second abbé régulier de ce monastère, y introduisit les exercices littéraires en usage dans l'abbaye de Gorze, où il avait été religieux. L'école de Saint-Arnould acquit dès lors de la réputation, et le moine Jean, auteur de la vie du Bienheureux Jean de Vandières, et qui fut un des disciples d'Anstée, ayant été élevé à la dignité abbatiale après la mort de ce dernier, l'école du monastère fut très-fréquentée ; on y vit affluer les Lorrains, et même des saxons et des bavarois (2). Mais il n'est aucune école du diocèse de Metz qui ait autant brillé, pendant le Xe siècle, que celle de l'abbaye de Gorze. Blidulf, archidiacre de l'église de Metz, qui avait étudié à Reims sous la direction des fameux scholastiques Remy d'Auxerre et Hucbald (3), à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe, se fixa plus tard dans ce monastère et y porta les méthodes scientifiques et littéraires de l'école de Reims. Quelque temps après, plusieurs hommes de mérite suivirent son exemple et se retirèrent dans l'abbaye de Gorze, où ils introduisirent la réforme. Au nombre de ces nouveaux religieux se trouvait Jean de Vandières, dont le nom reviendra encore sous notre plume (4). Jean continua dans le monastère de Gorze les études qu'il avait commencées à Metz, à Saint-Mihiel et à Toul, mais jugea à propos de les borner à l'Ecriture Sainte et aux Pères de l'Eglise, surtout à saint Grégoire-le-Grand, dont il feuilletait sans cesse les Morales. En lisant

(1) V. Chronic. Gemblac., dans D'Achéry, Spicil., t. VI, p. 536.

(2) V. la vie du B. Jean de Vandières, dans Mabillon, Acta ss., sæc. 5o, p. 387 et 388 ; Martène, Thes. anecdot., t. III, col. 1024.

(3) V. Mabillon, ibid., p. 388.

(4) V. idem, ibid., p. 374, 387 et 388.

Digitized by Google

l'ouvrage de saint Augustin sur la Trinité, ouvrage dont les copies étaient fort rares, ainsi que le fait observer le biographe de Jean de Vandières, il éprouva le désir d'étudier les Introductions aux catégories, pour mieux comprendre ce qui a trait aux relations divines ; mais il en fut détourné par l'abbé du monastère (1). Cet abbé était Einold, autrefois premier archidiacre de la cathédrale de Toul. Il était entré à Gorze, avec Anstée archidiacre de Metz et habile architecte, et avec Bernacer, clerc de l'église Saint-Sauveur dans la même ville et savant distingué. Ces religieux, non contents de rétablir à Gorze les observances monastiques dans toute leur rigueur, s'occupèrent avec zèle des écoles, qui devinrent bientôt très-florissantes. On y prenait soin de l'instruction des enfants, ce qui n'empêchait pas d'y enseigner les sciences les plus difficiles (2). Le Xe siècle vit sortir de cette école fameuse une foule d'hommes remarquables, parmi lesquels nous nommerons seulement Adalbéron II évêque de Metz, Adalbéron archevêque de Reims, Rothard évêque de Cambray, Odilon qui restaura l'abbaye de Stavelo, Humbert abbé de Saint-Epvre de Toul, Frédéric abbé de Saint-Hubert, Guibert Ier fondateur du monastère de Gemblours, saint Macalène successivement abbé de Waussor et de Saint-Michel en Thiérache, et Rambert abbé de Senones (3).

Les femmes elles-mêmes possédaient quelquefois une instruction étonnante. Le monastère de Saint-Pierre-aux-Nonains, situé à Metz, renfermait, au Xe siècle, des religieuses qui se distinguaient par leur amour pour l'étude. Jean de Vandières étudia, avec elles, l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, les sacramentaires, le comput ecclésiastique, les canons

(1) V. idem, ibid., p. 388 et suiv.
(2) V. idem, ibid., p. 380 et 382.
(3) V. Hist. de Metz, t. II, p. 93 ; Hist. litt. de la France, t. VI, p. 26.

Digitized by Google

des conciles, les homélies des Saints-Pères, et même les lois civiles, probablement dans le Code Théodosien (1).

L'école de Saint-Mihiel se soutenait et jetait encore un certain éclat. Elle était sous la direction de Hildebold, élève de Remy d'Auxerre et célèbre grammairien. Hildebold suivait, à Saint-Mihiel les méthodes du monastère de Saint-Germain d'Auxerre ; mais on employait encore, pour l'enseignement de la grammaire, le commentaire sur Donat composé par l'abbé Smaragde (2). L'école épiscopale de Toul, celles des abbayes de Montfaucon et de Montiérender jouissaient aussi d'une légitime renommée ; enfin, il y avait, non seulement dans le diocèse de Toul, mais aussi dans les diocèses voisins, de petites écoles destinées aux enfants. On les y admettait dès l'âge de sept ans, et afin que les premières instructions qu'on leur donnait servissent à leur inspirer des principes religieux, on leur faisait d'abord apprendre le psautier (3).

Ce que nous avons dit des études que Jean de Vandières fit successivement dans différents monastères, et surtout à Metz, montre combien le programme scientifique était développé. Tout le monde ne poussait pas, sans doute, les études aussi loin, et la plupart des clercs et des moines les bornaient à quelques-unes des sciences dont on a vu l'énumération ; mais elles étaient toutes enseignées, et chacun pouvait, dans ce vaste cercle, choisir ce qui lui convenait le mieux. La connaissance de la langue grecque, qui n'avait jamais cessé complètement d'être cultivée, semble devenir plus commune au Xe siècle. L'archiduc Brunon attira auprès de lui de savants hellénistes (4) ; les moines grecs qui s'établirent dans le dio-

(1) V. Mabillon, ibid., p. 371.

(2) V. idem, Ann. Bened., t. III, p. 376 ; Hist. litt., t. IV, p. 228 et 247.

(3) V. Mabillon, Acta ss., ibid., p. 375 ; Martène, Thes. anec., t. III, col. 1078 ; Ampliss. collect., t. IV, col. 860 ; D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 261.

(4) V. Hist. litt., t. VI, p. 57.

Digitized by Google

cèse de Toul contribuèrent à répandre cette langue parmi les hommes livrés à l'étude, et c'est, probablement, près de ces moines que se forma le cardinal Humbert, que le pape saint Léon IX envoya à Constantinople avec une mission importante. On apprenait également dans les écoles l'arithmétique et les éléments de la géométrie. Remy, abbé de Metloc, composa un traité d'arithmétique intitulé : *De visione abaci.* Gerbert donna à ce religieux des leçons sur les diviseurs des nombres et promit de lui envoyer une sphère de sa composition. Dans une de ses lettres, il lui annonce qu'il a déjà tourné la sphère, qu'il l'a couverte artistement d'un cuir de cheval, et qu'il va l'orner et l'enluminer de diverses couleurs (1). La médecine était parfois étudiée et pratiquée par les moines et les ecclésiastiques séculiers ; cependant, les bons médecins étaient rares, et l'on vit, en 986, Adalbéron II, évêque de Verdun, aller se faire traiter à Salerne, parce qu'il ne trouvait pas en France de médecins qui lui inspirassent une confiance entière (2).

Il faut reconnaître que les études étaient restreintes par le manque de livres, par l'insuffisance des bibliothèques. Les monastères et les cathédrales possédaient des collections de ce genre, mais on était loin d'y rencontrer tous les secours dont on avait besoin. Le cardinal Humbert étant dans la ville de Toul avec le pape saint Léon IX, il s'éleva, au sujet de la découverte du corps de saint Etienne premier martyr, une dispute assez vive entre plusieurs prélats, au nombre desquels se trouvaient Hugues archevêque de Besançon et Halinard archevêque de Lyon. Humbert fut obligé, pour y mettre fin, de faire apporter de l'abbaye de Moyen-Moutier un manuscrit de saint Augustin, qui était propre à résoudre la difficulté ; et ce fait prouve, comme le fait observer Dom Calmet, que cet

(1) V. Epist. 134, 148 et 152.
(2) V. Hugues de Flavigny, Chronic., dans Labbe, Bibl. mss., t. I, p. 158.

Digitized by Google

ouvrage de saint Augustin ne figurait ni dans la bibliothèque de la cathédrale de Toul, ni dans celles des abbayes de Saint-Epvre et de Saint-Mansuy. Toutefois, la cathédrale avait encore une collection de livres, puisque saint Gérard permit aux chanoines de choisir librement parmi eux le bibliothécaire, et que ce dignitaire souscrivit plusieurs diplômes à la même époque (1). Quelques classiques enrichissaient les collections des monastères lorrains ; l'abbaye de Metloc possédait l'Achilléide de Stace ; Gerbert écrivit à Remy pour le prier de lui envoyer une copie de ce poëme, que l'on n'avait pas à Reims ; mais Remy ne put faire achever la copie, parce que son manuscrit n'était pas complet (2). La bibliothèque d'Adson, abbé de Montiérender, contenait la rhétorique de Cicéron, le commentaire de Servius sur Virgile, deux exemplaires des comédies de Térence, une explication des bucoliques et des géorgiques de Virgile, et deux glossaires latins (3).

Ajoutons que l'architecture était enseignée dans les monastères, et que la plupart des grands édifices romans paraissent avoir eu des religieux pour architectes. Malgré la difficulté des temps, on entreprit, dans la seconde moitié du Xe siècle et la première du XIe, la construction de cathédrales remarquables par leurs vastes proportions, mais qui ont disparu devant les édifices plus légers et plus gracieux des XIIIe et XIVe siècles. A Metz, l'évêque Thierry II fit raser la vieille cathédrale élevée par Chrodegang, et que distinguaient sa solidité et son étendue. Il commença lui-même une église nouvelle et en poussa les travaux avec tant d'activité, qu'il eut la satisfaction de voir une partie de l'édifice voûtée et terminée ; mais il ne se doutait guère que son œuvre dût sitôt disparaître (4). Saint Gérard, évêque de Toul, exécuta heureu-

(1) V. notamment Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 391.
(2) V. Gerbert, Epist. 134.
(3) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 25.
(4) V. Hist. episc. metens., dans D'Achéry, Spicil., t. VI, p. 658.

Digitized by Google

sement une semblable tâche, et sa cathédrale fut achevée et consacrée en 981 ; il éleva aussi l'église Saint-Gengoult, et dans les dernières années du siècle, il reconstruisit l'abbaye de Saint-Mansuy (1).

Les chroniqueurs, qui ont laissé si peu de détails sur l'architecture romane primitive, nous ont, par compensation, conservé beaucoup de renseignements sur le précieux mobilier servant à la célébration du culte ou à la décoration des églises. L'évêque de Metz Thierry II, non content de réédifier sa cathédrale, lui fit de magnifiques présents et lui donna, entr'autres choses, une croix d'or enrichie de pierreries, et une couronne d'un grand diamètre et composée d'or, d'argent et de cuivre (2). Berthold, évêque de Toul, ne montra pas moins de générosité et fit exécuter pour sa cathédrale un devant d'autel en or, tout semé de pierres fines, ainsi que des ornements d'un prix inestimable (3). Quelque temps auparavant, saint Gérard avait offert des couronnes d'argent aux églises abbatiales de son diocèse ; des présents du même genre furent faits aux principales abbayes par l'évêque Hermann (4). Wicfrid évêque de Verdun ayant été fait prisonnier par le comte Sigebert, celui-ci fut obligé, pour expier cet attentat, de payer une somme considérable, et l'évêque l'employa pour faire fabriquer et placer dans son église une couronne d'argent, entourée de plusieurs petites couronnes, travaillées avec tant d'art, que si l'on en touchait une, elles se

(1) V. Widric, Vie de s. Gérard, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 137 et 138. Remarquons, en passant, que les vastes constructions entreprises dans la seconde moitié, et même vers la fin du Xe siècle, prouvent péremptoirement que l'erreur des Millénaires n'était pas répandue en Europe, comme on l'a soutenu.

(2) V. Hist. episc. met., ibid. On appelle couronnes des cercles en métal, qui étaient suspendus devant les autels des églises et faisaient l'office des lustres actuels ; ils étaient ornés de rinceaux et de statuettes et portaient un grand nombre de petits cierges.

(3) V. Hist. episc. tullensium, ibid., col. 164 et 165.

(4) V. ibid., col. 166.

Digitized by Google

mettaient toutes en mouvement (1). Cet évêque et ses successeurs Raimbert et Richard donnèrent à la même église des ornements splendides : un devant d'autel en or, des croix d'or enrichies de pierreries, six chandeliers en argent, un encensoir d'or pesant trois livres, un calice en onyx, un calice en cristal, des chapes, des chasubles, des étoles et des aubes d'une grande richesse, des éventails pour chasser les mouches et les insectes pendant le saint sacrifice, et une foule d'autres meubles, dont l'énumération fait voir combien les églises cathédrales et abbatiales étaient alors splendidement ornées (2).

Les cloîtres et les monastères, sur l'histoire et la discipline desquels nous venons de jeter un coup d'œil, ne brillaient pas seulement de l'éclat dont l'art les avait parés; ils devaient une partie de leur lustre aux lumières et aux vertus de plusieurs des clercs et des religieux qui les habitaient. Les noms de quelques-uns d'entr'eux se sont déjà présentés dans ce tableau des Xe et XIe siècles, et notre projet n'est pas d'en parler de nouveau ; mais il en est d'autres dont on n'a encore rien dit ou qui n'ont eu qu'une simple mention. Tels sont Albert ou Alpert, moine de Saint-Symphorien de Metz, auquel on doit deux livres intitulés : *De diversitate temporum*, dans lesquels il a consigné une foule de faits intéressants pour l'histoire du Xe siècle (3); Adalbert ou Albert, moine de Saint-Vincent, auteur d'une chronique renfermant quelques détails sur les évêques de Metz (4); Adelhaire, religieux d'Epternach, puis abbé de ce monastère, et qui a laissé une chronique désignée habituellement sous le nom de chronique d'Epternach (5). Nous rappellerons encore

(1) V. Continuat. hist. episc. vird., ibid., col. 200.
(2) V. idem, ibid., col. 200 et 204.
(3) Cet ouvrage est imprimé dans Eccard, Corpus historicum medii ævi, t. II, col. 91-131.
(4) V. Trithème, Chronic. Hirsaug., t. I, p. 100.
(5) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 21.

Digitized by Google

le célèbre Adson, abbé de Montiérender, qui composa différents ouvrages, entr'autres une histoire des évêques de Toul, citée par nous plus d'une fois, et où se trouvent les seuls renseignements authentiques que nous possédions sur les origines de l'église touloise. Enfin, c'est au commencement du Xe siècle qu'un religieux de l'abbaye de Saint-Arnould, dont le nom est resté inconnu, rédigea les *Annales Metenses*, qui, bien que compilées en partie d'après des chroniques plus anciennes, sont riches en documents nouveaux et précieux pour l'histoire des Carlovingiens et de l'Austrasie.

L'agiographie, qui constituait alors une grande partie de la littérature, cite avec honneur Adson, qui donna les vies de saint Basle, patron de l'abbaye de même nom (au diocèse de Reims) ; de saint Eustase et de saint Waldbert, successeurs de saint Colomban dans le gouvernement de l'abbaye de Luxeuil ; de saint Frodebert ; de saint Bercaire, fondateur des abbayes de Hautvillers et de Montiérender. Jean, abbé de Saint-Arnould, écrivit la vie du Bienheureux Jean de Vandières et celle de sainte Glossinde (1). Le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, composa la vie de saint Rouin (Rodingus), fondateur de Beaulieu-en-Argonne ; un livre sur la vie et les miracles de saint Vanne, et les biographies de plusieurs saints dont les reliques étaient conservées dans son église abbatiale (2). Thierry Ier, évêque de Metz, retraça la vie d'autres saints dont il avait rapporté les reliques d'Italie, pour en enrichir l'église de l'abbaye de Saint-Vincent (3).

A côté de ces pieux écrivains il faut placer Rudiger, moine d'Epternach, qui termina un commentaire en quatorze livres sur les épîtres de saint Paul, sept livres sur les épîtres cano-

(1) Cette dernière biographie est imprimée dans la Bibl. mss. du P. Labbe, t. I, p. 724 et suiv.; la vie de Jean de Vandières a été publiée dans a même collection, et par Mabillon dans ses Acta ss., sæc. 5°, p. 363-410.
(2) V. Calmet, ibid., col. 811.
(3) V. idem, ibid., col. 928.

Digitized by Google

niques et un commentaire sur la règle de saint Benoît; Golscher, moine de l'abbaye de Saint-Mathias, qui écrivit la biographie de saint Euchaire, de saint Valère et de saint Materne, principaux patrons de cette abbaye, et continua la chronique intitulée : *Gesta Trevirorum* ou *Historia Trevirensis*, à laquelle nous avons emprunté divers renseignements (1); l'auteur anonyme de la Chronique de Saint-Mihiel, composée par ordre de l'abbé Nantère; Anstée et Ogilbert, abbés de Gorze et tous deux architectes renommés (2).

D'autres moines se firent remarquer par une éminente sainteté; tels furent le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, et Frédéric, comte de Verdun, qui abandonna tout pour embrasser la vie religieuse dans le même monastère (3); leur exemple fut fécond, et l'abbaye de Saint-Vanne fut bientôt regardée comme une des plus régulières de la chrétienté; l'empereur saint Henri II, ayant un jour visité cette maison, fut si frappé de la piété et de la modestie des moines qu'il prononça, à haute voix, ces paroles du psaume 131 : « Hæc requies mea in sæculum; hic habitabo quoniam elegi eam ». L'évêque de Verdun Heimon, qui l'accompagnait, l'entendit et engagea le Bienheureux Richard à ne pas recevoir l'empereur au nombre de ses religieux, à cause du préjudice que cette résolution pouvait causer à l'empire. Richard conduisit alors saint Henri dans le chapitre et lui demanda, en présence de la communauté, s'il voulait véritablement prendre l'habit monastique; l'empereur ayant répondu que telle était son intention, Richard lui fit promettre de lui obéir en toutes choses, comme le doit un religieux, et lui dit ensuite : « Je

(1) V. idem, Hist., t. I, col. 979.
(2) V. idem, Bibl. lorr., col. 55 et 929.
(3) Ce dernier voulut, malgré l'illustration de sa naissance, prendre part, comme un simple ouvrier, à la construction du dortoir et des clochers de l'abbaye; v. Hugues de Flavigny, Chron., dans la Bibl. mss. du P. Labbe, t. I, p. 164 et 165.

Digitized by Google

vous ordonne de continuer à gouverner l'empire et de veiller à sa sûreté, selon la justice » (1).

Quelque temps auparavant, Olga, reine de Russie, ayant demandé à l'empereur Otton Ier de lui envoyer des missionnaires latins, Adalbert, moine de l'abbaye de Saint-Maximin, partit, avec d'autres prêtres, pour cette contrée lointaine; mais leurs efforts furent infructueux, parce que les Russes étaient déjà engagés dans le schisme des Grecs, et que la reine Olga n'avait paru disposée à protéger et à favoriser les missionnaires latins que pour se ménager l'appui de l'empereur Otton (2). Dans la première moitié du Xe siècle, la ville de Trèves, qui envoyait ainsi des apôtres aux extrémités de l'Europe, donna l'hospitalité à saint Siméon, moine grec, né à Syracuse, qui avait fini par se retirer dans le couvent bâti au pied du mont Sinaï. Siméon demanda à l'archevêque Poppon l'autorisation de s'établir dans la partie supérieure de la porte noire à Trèves, et y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1035 (3). Mais le plus célèbre des religieux lorrains du Xe et du XIe siècles est incontestablement le Bienheureux Jean de Vandières, abbé de Gorze, dont le nom s'est déjà présenté tant de fois au lecteur. Après avoir terminé ses études dans différentes écoles, Jean de Vandières eut successivement l'administration de deux églises, quoique, selon toutes les apparences, il n'ait jamais été dans les ordres sacrés, visita ensuite l'Italie, fit quelqu'apprentissage de la vie solitaire, et ayant réuni plusieurs hommes de mérite, leur proposa d'aller se fixer ensemble dans un monastère au delà des Alpes; l'évêque de Metz Adalbéron Ier, qui craignait de voir la Lorraine per-

(1) V. Vita s. Richardi, dans Mabillon, Acta ss., sæc. 5°, part. I, p. 533.

(2) Karamsin (Hist. de Russie, trad. franç., t. I, p. 220 et 221 et note 202) prétend qu'Adalbert et ses compagnons ne furent pas appelés par les Russes, mais par les habitants de l'île de Rugen; ce n'est pas ici le lieu de discuter ce problème historique.

(3) V. Vita s. Simeonis monachi, dans Mabillon, ibid., p. 372.

Digitized by Google

dre tant d'hommes précieux, les pria d'accepter une des abbayes de son diocèse et d'y introduire la réforme. Ils choisirent le monastère de Gorze, qu'ils rétablirent en peu de temps. Einold, un des compagnons du Bienheureux, fut élu abbé, et Jean se contenta des fonctions d'économe ou de cellérier. L'abbaye de Gorze, richement dotée dans l'origine, avait perdu presque tous ses anciens domaines ; Jean de Vandières ne négligea rien pour en obtenir la restitution, et ses efforts furent couronnés de succès ; il voulut même donner au monastère ses propres biens et engagea ses deux frères, qui avaient embrassé la vie monastique, à se dépouiller comme lui. Ses talents lui acquirent une telle réputation que l'empereur Otton Ier, qui désirait envoyer une ambassade au calife de Cordoue Abdérame III, confia cette mission délicate à Jean de Vandières. Celui-ci partit, en 955, avec un moine de Gorze appelé Garamann, et un négociant verdunois nommé Ermenhard, qui s'était déjà rendu en Espagne et en connaissait la route. Ils traversèrent la Bourgogne, descendirent le Rhône jusqu'à son embouchure, et s'étant embarqués sur un vaisseau qui faisait voile pour l'Espagne, ils arrivèrent à Barcelone, gagnèrent Tortose et enfin Cordoue, résidence ordinaire du calife. Jean de Vandières, admis à l'audience de ce prince, ne consentit jamais à quitter l'habit des disciples de saint Benoît, quoique le calife lui eût fait remettre une somme considérable pour qu'il pût se procurer des vêtements somptueux. L'envoyé de l'empereur parvint à obtenir ce qu'il était venu demander, c'est-à-dire la promesse d'empêcher à l'avenir les courses des corsaires sarrasins, qui répandaient la terreur sur les côtes de la Provence et de l'Italie. Il revint ensuite dans son monastère ; mais les ravages des pirates musulmans n'ayant pas cessé, l'empereur le chargea d'une seconde mission, et l'infatigable solitaire se remit en route, accompagné d'un marchand de Verdun, nommé Dudon, et se rendit de rechef à Cordoue, pour entamer de nouvelles négociations avec le

Digitized by Google

calife. Peu de temps après son retour, les moines de Gorze l'élevèrent à la dignité abbatiale ; mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur, qu'il n'avait pas ambitionné, et mourut saintement au commencement du carême de l'année 963, laissant florissante, et remplie de nombreux serviteurs de Dieu, une abbaye qu'il avait trouvée délabrée et déserte, lorsqu'il y était entré, avec six compagnons, trente ans auparavant (1).

Nous verrons plus loin quels furent les résultats de la réforme monastique accomplie par Jean de Vandières et ceux de ses contemporains qui se consacrèrent, comme lui, à cette tâche glorieuse ; mais avant d'aborder de nouveau l'histoire ecclésiastique de notre pays, il faut raconter l'établissement du duché héréditaire de Lorraine et retracer la vie des successeurs immédiats de Gérard d'Alsace ; ce sera le sujet du second livre de cet ouvrage.

(1) V. la vie du B. Jean de Vandières, dans Labbe, Bibl. mss., t. I, p. 741 et suiv.

Digitized by Google

LIVRE SECOND.

DUCS HÉRÉDITAIRES DEPUIS GÉRARD D'ALSACE JUSQU'A L'ABDICATION DE SIMON II.

(1048-1205.)

CHAPITRE I.

GÉRARD D'ALSACE (1048-1070).

La mort d'Adalbert, tué dans un combat contre le duc Godefroy, avait laissé vacant le duché de la Haute-Lorraine ou Lorraine Mosellane, et, comme on l'a vu dans le livre premier, l'empereur Henri III avait, en 1048, donné ce duché à Gérard, neveu d'Adalbert et fils de Gérard comte de Metz (1). Quoique Adalbert ne laissât pas d'enfants, et que le nouveau duc fût son plus proche héritier, il n'obtint pas cependant le duché par droit de succession, comme on pourrait le penser ; et ce qui le prouve, c'est qu'Adalbert périt en 1047, et que son neveu ne lui succéda que l'année suivante, et en vertu

(1) V. tous les chroniqueurs, à l'année 1048.

Digitized by Google

d'un diplôme impérial, dont le texte ne s'est malheureusement pas conservé. Il eût été curieux de savoir quels termes l'empereur avait employés en cédant le duché à Gérard; s'il le lui avait donné, en y joignant, comme la chose paraît probable, le droit de le transmettre à ses héritiers; ou si, au contraire, le diplôme ne renfermait, à cet égard, aucune clause particulière, et si l'hérédité établie en Lorraine, à partir du règne de Gérard, serait le résultat d'une usurpation, sur laquelle les empereurs auraient fermé les yeux.

Les raisons qui avaient engagé Henri III à confier le gouvernement de la Lorraine au duc Adalbert étaient également favorables à Gérard d'Alsace. Ce prince, héritier des biens que possédait cette famille puissante, était le seigneur le plus riche et le plus influent de toute la contrée. La maison d'Alsace possédait, en effet, des domaines immenses, principalement dans l'Alsace, la vallée de la Sarre et les environs de Trèves; elle avait acquis de plus le *pagus Segintensis* (ou Saintois) en entier et une partie de la vallée supérieure de la Meuse (1). Le titre de duc ne procura à Gérard ni un plus vaste territoire ni des revenus plus considérables, mais lui donna l'exercice du pouvoir public, l'appui de l'autorité impériale et le prestige attaché au titre de souverain. Cette transmission du duché de Lorraine dans la famille d'Alsace ne s'opéra pas, au surplus, sans protestations et sans résistance. Godefroy, duc de la Basse-Lorraine, prétendait toujours que la Mosellane lui appartenait; d'un autre côté, les principaux seigneurs lorrains ne virent pas avec indifférence le titre ducal, et la puissance qui en résultait, attribués à une famille que ses propres richesses rendaient déjà bien redoutable.

Ce serait ici le lieu de discuter les différents systèmes des historiens qui ont essayé de tracer le tableau généalogique de

(1) C'est ce qui résulte des diplômes concernant les fondations faites par les princes de la maison d'Alsace, avant et après Gérard.

Digitized by Google

la maison de Lorraine ; mais on comprend qu'une dissertation de cette nature et de cette étendue interromprait pendant trop longtemps le fil de notre récit, et nous sommes obligé de nous borner à quelques indications, du reste, bien suffisantes. Il y a un fait qui frappe, au premier abord, lorsqu'on se livre à l'étude de cette question ; ce fait, le voici. Tous les diplômes, et il y en a plusieurs, qui contiennent des mentions relatives à la généalogie des premiers ducs héréditaires sont d'accord pour établir que Thierry, fils de Gérard d'Alsace, fut duc après celui-ci et eut pour successeur son fils Simon Ier, qui laissa lui-même le duché à son propre fils Mathieu Ier, après lequel il n'y a plus de difficultés (1) ; tous les chroniqueurs du moyen âge s'expriment comme les diplômes et ne semblent pas même soupçonner que l'on puisse donner aux ducs de Lorraine d'autres aïeux que les princes de la maison d'Alsace. Tel est notamment le système des deux chroniqueurs lorrains Richer de Senones (2) et de Jean de Bayon, qui vivaient, le premier dans le XIIIe siècle, et le second dans le XIVe. Ce fut seulement vers la fin du XVe siècle que l'on commença à dire et à écrire que les ducs de Lorraine descendaient de Guillaume de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon, et avaient par conséquent pour ancêtres Charlemagne et Pépin-le-Bref ; le premier ouvrage imprimé où l'on ait essayé d'éta-

(1) On pourrait citer plusieurs titres de ce genre ; nous nous contenterons d'indiquer un diplôme du duc Mathieu Ier (de l'an 1176), qui établit que Gérard d'Alsace fut père de Thierry Ier, Thierry père de Simon Ier, et Simon père de Mathieu Ier. Nous ferons de plus observer que ce titre fut produit à la chambre impériale de Spire, en 1591, et neuf ans après, à la conférence qui eut lieu entre les députés du duc de Lorraine et ceux du duc de Deux-Ponts, au sujet du litige concernant les limites de l'abbaye d'Hornbach ; c'est-à-dire à une époque où les ducs de Lorraine prétendaient descendre de Guillaume de Boulogne et des Carlovingiens ; ce qui exclut tout soupçon de fraude et d'altération. V. le cartulaire de Lorraine, p. 1462 et 1463, ms. de la bibl. publ. de Nancy, n° 1. V. aussi l'appendice qui termine notre premier volume.

(2) V. Calmet, Notes inédites déjà citées, p. 23.

Digitized by Google

blir ce nouveau système est le livre de Champier, publié en 1510 et intitulé : Le recueil ou croniques des hystoires des royaulmes daustrasie, ou france orientale dite a present lorrayne, De hierusalem, de Cicile ; Et de la duché de bar ; Etc. (1). Mais Champier ne se borna pas à faire remonter à Charlemagne la maison du prince qu'il servait ; il fut plus hardi et soutint que cette noble famille venait en droite ligne d'Albéron ou Adalbéron, fils (imaginaire) de Clodion-le-Chevelu et premier roi d'Austrasie. Cette généalogie était déjà fort respectable ; elle ne parut toutefois pas suffisante, et en 1547, Emond du Boullay, héraut d'armes de Charles III, donna La uie et trespas des deux Princes de Paix, le bon dvc Anthoine et saige dvc Francoys, premiers de leurs noms,..... Auec le discours des alliances et traictez de mariage en la Maison de Lorraine, etc. (2). Du Boullay fit descendre nos ducs du roi Priam et des Troyens, et, comme il se doutait bien que cette généalogie rencontrerait des incrédules, il cita pour son garant « l'ancien historiographe Hymnibaldus (3), » lequel florissoit au temps de Clouis premier roy Chrestien » du sang Troyen : et escripuit, après le philosophe Dorachus » et le vieil historien Wastaldus, douze libures des cronicques » et annalles de Troye la grande. (4). » Quelques années après, le P. Jean d'Aulcy, cordelier, confesseur des ducs François Ier et Charles III, composa l'Abregé ou Epitome des vies et gestes des Ducs de Lorraine, à commencer à Lother Neveu de Jules Cesar, jusqu'au présent régnant, avec aucuns Ducs de Mosellane, Ardenne, Bouillon et Comtes de Vaudémont, successeurs en ladicte ligne. Quoique le titre de ce livre semble ne faire remonter la généalogie des ducs qu'à Lother, neveu de Jules

(1) Lyon, petit in f°. Champier était premier-médecin du duc de Lorraine.

(2) Metz, Jean Pallier, petit in 4°.

(3) Lisez *Hunibaldus*.

(4) V. f° 6 r°.

Digitized by Google

César, le P. d'Aulcy enchérit encore sur les inventions de Du Boullay et donna la filiation de la famille ducale jusqu'à Priam, Sicamber, Francus, Hector, Laomédon, Jules, Tros, Erichtonius, Capoblascon, Atheus, Lambin, etc. Peu à peu, ces fables usurpèrent les droits de la vérité, et à la fin du XVIe siècle, tout le monde était persuadé que la maison de Lorraine descendait des Carlovingiens ; mais lorsque, sous le règne de Charles IV, le trésor des chartes de Lorraine devint accessible, et qu'on eut la facilité d'examiner les anciens titres qu'il contenait, on eut bientôt retrouvé la véritable généalogie de nos ducs ; et bien que ceux-ci aient, pendant quelque temps, montré une certaine répugnance à admettre cette généalogie ; bien que plusieurs écrivains, tels que le P. Saleur, auteur de la Clef ducale, aient cherché à soutenir, par de nouveaux arguments, les systèmes du XVIe siècle, il fallut bien se rendre à l'évidence. Les écrits de Chantereau-le-Fèvre, du P. Vignier, de l'abbé de Riguet, du P. Benoît Picart déchirèrent le voile que l'on avait jeté sur l'origine de la maison de Lorraine, et à partir du commencement du siècle dernier, on n'éleva plus le moindre doute sur l'authenticité de la généalogie établie par ces savants écrivains.

Leurs recherches ont fait remonter jusqu'au VIIe siècle la filiation de la maison d'Alsace. Vers l'année 640, un seigneur appelé Rigomer, qui, d'après la chronique de Frédégaire, aurait été romain d'origine, quoique son nom soit barbare, épousa sainte Gertrude, fille de Pépin-le-Vieux, et sœur de Béga femme d'Ansigise, fils de saint Arnould et tige de la race carlovingienne. Gerberge, fille de Rigomer et de Gertrude, eut un fils nommé Erchinoald, qui fut maire du palais sous le règne de Clovis II ; de Leudèse ou Leuther, fils d'Erchinoald, naquit Athic ou Ethico, duc de Souabe ; celui-ci, marié à Bereswinde, parente de saint Léger, évêque d'Autun, en eut plusieurs enfants, entr'autres sainte Odile, dont le culte est encore si populaire en Alsace. Ethico, un des enfants

Digitized by Google

d'Athic, eut deux fils ; l'un fut évêque de Strasbourg, et l'autre, Albéric, fut comte d'Alsace et donna naissance à Eberhard Ier, qui vivait dans la seconde moitié du VIIIe siècle. A celui-ci succédèrent Eberhard II et Eberhard III ; ce dernier eut un fils appelé Hugues, qui épousa Hildegarde et laissa trois fils : Eberhard IV, Hugues et Gontran. Ces princes furent les tiges des trois maisons d'Alsace ou de Lorraine, d'Egesheim et de Habsbourg ou d'Autriche.

Eberhard IV, qui était l'aîné, fut père 1° d'Adalbert d'Alsace, fondateur de l'abbaye de Bouzonville ; 2° d'Adélaïs ou Alberte, femme de Henri duc de Franconie et mère de l'empereur Conrad-le-Salique ; 3° de Gérard, comte de Metz.

Hugues, comte d'Alsace, frère d'Eberhard IV, laissa un fils qui portait le même nom que lui, et qui fut père du pape Brunon (saint Léon IX). La maison d'Egesheim, dont Hugues était la souche, ne subsista que jusqu'au XIIIe siècle ; mais il n'en fut pas de même de la famille de Gontran, dernier frère d'Eberhard IV. Landelin ou Lanzelin, fils de Gontran, eut plusieurs enfants, et l'un d'eux Radeboton, comte d'Altenbourg, eut pour descendants Werner Ier, Otton, Werner II, Adelbert Ier, Rodolphe Ier, Adelbert ou Albert II, qui possédèrent une partie de l'Helvétie, et enfin Rodolphe II ou Rodolphe de Habsbourg, qui monta sur le trône impérial. C'est de ce prince que vient la maison d'Autriche, qui se confondit, dans le XVIIIe siècle, avec la maison de Lorraine, par le mariage de François III et de Marie-Thérèse, fille et héritière de l'empereur Charles VI.

Adalbert d'Alsace, fondateur de Bouzonville, vivait dans la seconde moitié du Xe siècle et au commencement du XIe ; il eut pour femme Judith, sœur de Sigefroy Ier comte de Luxembourg, et tante de l'impératrice Cunégonde, épouse de l'empereur saint Henri. De cette union naquit un fils, appelé Gérard II, qui se maria avec Gisèle, nièce de l'empereur Conrad-le-Salique, et ne mourut qu'en 1046. Gérard et Gisèle

Digitized by Google

eurent un grand nombre d'enfants; l'aîné des fils était Adalbert dernier duc bénéficiaire de Lorraine; le second se nommait Gérard, comme son père, et fut comte de Metz. Il en a été parlé plus d'une fois dans cet ouvrage, et c'est son fils aîné, Gérard d'Alsace, que nous regardons comme notre premier duc héréditaire (1). Ce prince avait un frère : Odelric, qui est mentionné dans quelques diplômes du XIe siècle (2); et plusieurs généalogistes croient, non sans fondement, qu'il fut la tige de la maison de Lénoncourt. C'était, au reste, à ce qu'il paraît, un homme pacifique, et il ne prit aucune part aux évènements importants qui s'accomplirent alors en Lorraine.

Gérard d'Alsace épousa Hadwide, fille d'Albert comte de Namur. Cette princesse descendait des Carlovingiens; en effet, Charles de France, frère du roi Lothaire et duc de la Basse-Lorraine, laissa une fille appelée Ermengarde, qui fut la femme d'Albert; Hadwide était donc la petite fille de Charles de France, et c'est ainsi que les ducs de Lorraine avaient les Carlovingiens pour aïeux.

Outre les domaines qu'il avait reçus de ses pères, Gérard possédait au moment de son avènement, ou acquit plus tard la vouerie des principales abbayes situées dans son duché. Le titre, en apparence modeste et insignifiant, de voué augmenta considérablement son pouvoir, en lui donnant l'administration des biens des grands monastères, et en lui permettant, comme protecteur et défenseur des églises, de surveiller et de réprimer toutes les tentatives que faisaient les seigneurs laïcs pour usurper les domaines ecclésiastiques, ou s'immiscer dans le gouvernement intérieur des maisons religieuses. Le duc avait

(1) Pour ne pas surcharger ces pages de nombreuses citations, nous avons omis de mentionner les chroniques et les diplômes qui établissent et démontrent l'exactitude de cette longue et importante généalogie ; Dom Calmet les a recueillis avec beaucoup de soin (Hist. t. I, col. cxxxix et suiv.) ; on pourra y recourir, si l'on veut plus de détails.

(2) V. Calmet, ibid., col. clij et cliij.

Digitized by Google

la vouerie de l'abbaye de Bouzonville, comme descendant et représentant du fondateur ; le pape saint Léon IX lui donna la vouerie de Saint-Dié ; Gérard obtint celle de l'abbaye de Saint-Epvre, grâce à l'amitié de l'évêque de Toul Udon ; il fut aussi voué de Remiremont, de Moyen-Moutier, de Saint-Mihiel et de Saint-Pierre-aux-Nonains (1).

Gérard travailla également à augmenter ses propres domaines ; en l'année 1065, il obtint du chapitre de la Madeleine de Verdun la cession d'une partie de la seigneurie de Dieuze, et peu de temps après, le chapitre vendit au duc la moitié de cette ville, importante déjà à cause de ses salines (2).

La perte du diplôme par lequel la Lorraine fut donnée à Gérard ne permet plus de savoir si l'empereur Henri III s'était réservé un droit d'hommage ; toutefois, il est bien probable, quoique rien ne le prouve, que les premiers ducs étaient obligés de demander aux empereurs l'investiture de la Lorraine ; cet usage cessa à une époque qui n'est pas connue, mais les ducs continuèrent jusqu'au XVIe siècle à recevoir l'investiture pour certains droits et titres attachés à leur dignité, et dont l'origine est assez obscure. Tel était notamment le titre de marchis dont se décoraient les ducs de Lorraine. Cette contrée était, à l'égard de la France, la marche ou frontière de la Germanie, et nos ducs prirent, au moins dès le XIe siècle, le titre de marchis ou gardiens de la frontière. Cette qualification et les droits que l'on y avait attachés

(1) D'après Chevrier, Gérard d'Alsace se serait emparé, sous le nom de voué, de toutes les abbayes ; mais il est probable que ce fut volontairement que les voueries furent confiées à ce prince. V. Histoire civile, militaire, ecclésiastique, politique et littéraire de Lorraine et de Bar, t. I, p. 61. Nous citerons souvent Chevrier sans indiquer les sources où il a puisé, parce que cet écrivain, qui avait en mains d'excellents matériaux, ne cite lui-même ses autorités que rarement et d'une manière très-vague.

(2) Au XIIIe siècle, le duc Ferri III acquit la seconde moitié de la ville ; v. Calmet, Notice, t. I, col. 347 et 348.

Digitized by Google

étaient conférés par les empereurs, dans un diplôme spécial qui devait être renouvelé à l'avènement de chaque prince. Les ducs ont toujours soutenu que leurs droits de marchis s'étendaient de la Meuse au Rhin; néanmoins, leur prétention a été fortement combattue, et il ne semble pas qu'ils aient exercé les fonctions de gardiens hors des limites de leurs états héréditaires et des Trois-Évêchés. Dans l'impossibilité où ils se trouvaient de s'acquitter par eux-mêmes des soins d'une pareille charge, ils déléguèrent leurs pouvoirs à des officiers subalternes, qui prirent plus tard le nom de prévôts de marche et avaient sous leurs ordres une espèce de gendarmerie. La marque distinctive de la dignité de marchis était une longue et large épée, souvent empreinte sur les monnaies ducales (1).

Il est vraisemblable que l'empereur Henri III avait réglé, dans un acte quelconque, les rapports qui devaient exister entre le nouveau duc héréditaire et les seigneurs lorrains. On ne connaît, il est vrai, sous le règne même de Gérard aucune assemblée de la noblesse, et on ne voit pas qu'elle ait pris une part directe ou indirecte dans le gouvernement; mais sous le règne de Thierry, fils et successeur de ce prince, la noblesse joua un rôle assez important.

Les commencements de l'administration de Gérard furent fort agités. Le duc Godefroy ne pouvait se résoudre à abandonner les duchés de la Haute et de la Basse-Lorraine, et continuait la guerre avec quelque succès. Il attaqua Verdun; mais, pendant ce temps, Frédéric, duc de la Basse-Lorraine, entra dans les Ardennes, où se trouvait le centre de la puissance de Godefroy. Gérard d'Alsace, qui l'attaqua d'un autre côté, ne fut pas heureux dans cette entreprise; il fut battu et fait prisonnier, et son rival le retint dans les fers une année environ. Enfin, en 1049, saint Léon, étant venu en France,

(1) V. Calmet, Hist., t. III, col. j-xij et xxxiv.

Digitized by Google

engagea Godefroy à poser les armes, puis à relâcher Gérard, et obtint de l'empereur la grâce du vassal rebelle (1).

Le duc de Lorraine, plein de reconnaissance pour le saint pontife, l'accompagna dans presque tous ses voyages et l'invita à séjourner dans l'abbaye de Bouzonville. Il voulut s'acquitter d'une autre manière envers l'Eglise et aider l'évêque Udon, successeur de saint Léon, à châtier le seigneur de Vaucouleurs, qui ravageait et pillait les alentours de la ville de Toul. Déjà saint Léon avait essayé de s'emparer du château de Vaucouleurs ; mais la forteresse, située sur une hauteur près du bourg, avait opposé une vigoureuse résistance, et les assiégés, ayant reçu des secours que leur envoyaient les seigneurs de Rinel et de Fliste, avaient obligé les troupes épiscopales à se retirer. Cet échec augmenta l'audace des brigands, et l'évêque Udon, ayant résolu de détruire leur repaire, pria Gérard d'Alsace et Louis, époux de la comtesse Sophie et comte de Bar, de lui prêter main forte ; ceux-ci lui donnèrent cinq cents soldats, et avec l'aide de ces auxiliaires, il assiégea le château de Vaucouleurs, le prit et le détruisit complètement (2). Environ dix années après, Gérard eut occasion de rendre un autre service à l'église de Toul. En 1067, Rollo, seigneur de Rollainville, se mit à la tête d'une troupe de huit cents aventuriers et enleva, par escalade, le château de Vicherey, qui appartenait au chapitre de Toul ; les chanoines eurent recours à Gérard et le supplièrent d'assiéger Vicherey, en lui promettant de lui en céder la vouerie. Le duc se mit aussitôt en campagne avec ses troupes, et celles de l'évêché commandées par le comte Arnoul, reprit la forteresse et châtia les brigands qui s'y étaient logés (3).

Gérard ne paraît avoir eu à soutenir aucune guerre contre

(1) V. Jean de Bayon, Chronic., lib. II, c. 51 ; Albéric, ad an. 1049.
(2) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 381.
(3) V. idem, Supplém. à l'hist. de la maison de Lorraine, p. 20.

Digitized by Google

des ennemis extérieurs, pendant les vingt-deux ans que dura son règne. Il avait eu, vers 1057, des difficultés graves avec le comte et la comtesse de Bar (1), et l'on était sur le point d'en venir à de véritables hostilités, lorsque l'évêque Udon se porta comme médiateur et parvint à réconcilier deux princes dignes de s'estimer réciproquement (2). Mais si Gérard n'eut rien à redouter de ses voisins, il eut tout à craindre de la part des seigneurs lorrains, qui voyaient, avec inquiétude et colère, s'élever au milieu d'eux une autorité dont ils craignaient de subir plus tard l'ascendant. Le duc de Lorraine, de son côté, n'avait pas les qualités propres à détourner l'orage. D'un caractère entreprenant et inflexible, il prit toutes les mesures qu'il jugea convenables pour rétablir la paix dans son duché et affermir sa puissance, et différents seigneurs, dont les prétentions se trouvèrent blessées par ces mesures, se liguèrent contre Gérard et se révoltèrent contre lui. Les chroniqueurs du XIe siècle ne nous ont conservé aucun renseignement particulier sur ce fait important ; on sait seulement que le roi des Romains Henri IV, dont le duc de Lorraine avait invoqué l'appui, lui envoya un secours de deux mille hommes, et que Gérard réussit à comprimer la rébellion (3). Mais, malgré leur défaite, les mécontents parvinrent à rendre vains la plupart des projets de Gérard, et quoique ce prince fût, suivant Jean de Bayon, un homme d'un génie vif, et qu'il eût fait preuve d'une certaine habileté, il ne fit cependant, ajoute le chroniqueur, rien qui soit digne de mémoire (4).

Bournon assure que Gérard publia une espèce de code, qui aurait renfermé divers règlements pour la réforme et la

(1) Nous appelons comte de Bar Louis de Montbéliard, quoiqu'il ne fût, en réalité, que le mari de la comtesse et qu'il n'ait jamais été propriétaire du Barrois.

(2) V. idem, Hist. de Toul, p. 381.

(3) V. Chevrier, ibid., t. I, p. 62 et 63.

(4) V. lib. II, c. 64.

Digitized by Google

police des mœurs, et particulièrement disposé que le dimanche on ne pourrait boire qu'après vêpres, et qu'on n'épouserait pas *sa lignée* (1); mais le passage de Bournon ne nous semble pas mériter grande attention; on sait que ce compilateur écrivait à la fin du XVIe siècle, bien que sur des documents plus anciens, et qu'il ne craignit pas d'attribuer à différents ducs de Lorraine des dispositions législatives qu'il avait ramassées à droite et à gauche, et souvent même dans les codes des Barbares qui démembrèrent l'empire romain.

Gérard régnait depuis plus de vingt ans, lorsque plusieurs seigneurs lorrains formèrent contre lui une nouvelle ligue, dans le but de mettre fin à des tentatives qu'ils regardaient comme destructives de leurs droits (2). Le duc, qui résidait ordinairement à Châtenoy, se rendit alors à Remiremont, peut-être pour surveiller de plus près les menées de quelques-uns des conjurés (3). Il y mourut subitement en 1070, et on crut qu'il avait été empoisonné par un émissaire de ses ennemis. Ce soupçon fut confirmé par quelques signes extérieurs qui pouvaient annoncer la présence du poison; néanmoins, on a tant abusé de ce moyen pour expliquer la mort prématurée des princes, qu'il est sage de ne pas l'admettre légèrement.

Gérard fut enterré dans l'église de Remiremont; il laissait trois fils encore bien jeunes : Thierry, son successeur; Gérard, et Bertrice, qui fut abbé de Moyen-Moutier. Hadwide

(1) V. Chevrier, ibid., p. 70.

(2) .... Conjuratio Principum, in extremo ejus vitæ termino, molieba-tur cum eo, ut dicitur, novum dolum. V. Jean de Bayon, lib. II, c. 64. Les éditeurs de Jean de Bayon ont lu *novum delam* au lieu de *novum dolum ;* Dom Calmet propose *telam ;* mais l'un ne vaut pas mieux que l'autre.

(3) Chevrier prétend même (ibid., p. 71 et 72) qu'une seconde insurrection avait éclaté, et que les révoltés avaient commis de grands ravages dans les Vosges ; ce qui avait obligé Gérard à se rendre à Remiremont.

Digitized by Google

survécut assez longtemps à son mari ; elle avait fondé, en 1069, le prieuré de Châtenoy, qui dépendit primitivement de l'abbaye de Molesme et fut ensuite donné à l'abbaye de Saint-Epvre. Elle fut enterrée dans le cloître de ce prieuré, et au commencement du siècle dernier, on montrait encore un tombeau que l'on disait être celui de cette princesse, et qui n'offrait ni inscription ni armoiries (1).

(1) V. Calmet, Hist., t. I, col. 1108 et 1109.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

THIERRY (1070-1115).

Ce ne fut pas sans difficulté que Thierry recueillit l'héritage de son père; une des filles du dernier duc bénéficiaire de la maison de Bar, Sophie, avait épousé Louis comte de Montbéliard et de Ferrette, et lui avait transmis la possession du comté de Bar. Ce prince, aussitôt après la mort de Gérard, réclama le duché de Lorraine (1); et, si l'on ne consultait que l'intérêt de deux pays longtemps rivaux, on devrait regretter que leur union sous un même souverain, accomplie seulement au XVe siècle, ne se soit pas effectuée dès le XIe. Il est impossible de savoir sur quels titres Louis appuyait sa réclamation. Soutenait-il que la donation de la Lorraine faite à Gérard d'Alsace était purement viagère? Disait-il, au contraire, que le duché devait être remis à sa femme Sophie, comme à la plus proche parente et à l'héritière du duc Frédéric II? Dans ce cas, la demande du comte prouverait que les ducs bénéficiaires de la maison de Bar avaient, sans les exprimer nettement, quelques prétentions à posséder la Mosellane à titre héréditaire; et la demande de Louis donnerait également à penser que, dès cette époque, les femmes pouvaient, en Lorraine, succéder à leurs pères, comme nous verrons qu'elles en eurent le droit plus tard.

Le roi des Romains, Henri IV, tout occupé à préparer la

(1) V. Jean de Bayon, lib. II, c. 64.

Digitized by Google

ruine des Saxons, ne devait pas prêter beaucoup d'attention à ce qui se passait de ce côté-ci du Rhin, et ne semble avoir pris aucune part directe dans la querelle de Louis et du fils de Gérard. Celui-ci eut alors recours à un moyen qui lui assura la victoire, mais pouvait lui être funeste ; il assembla la noblesse de son duché et lui soumit la question de succession. Les seigneurs lorrains s'étaient plaints souvent des entreprises de Gérard ; cependant ils déclarèrent que la Lorraine devait appartenir à Thierry (1). Il est bien probable que ce dernier, pour obtenir une décision favorable, fut obligé de faire de grandes concessions à la noblesse et promit de gouverner autrement que son père. Il est vraisemblable aussi que les Lorrains craignirent de rencontrer un maître encore plus redoutable dans le comte de Bar, qui, déjà possesseur d'états considérables, aurait pu bien aisément, avec le secours des Barrisiens, réprimer toutes les révoltes de la noblesse de son nouveau duché. Quoiqu'il en soit, il faut noter ici cette réunion des seigneurs lorrains, que l'on donne pour la première assemblée des états ; terme impropre, puisque les nobles seuls et peut-être l'évêque de Toul composaient ce corps délibérant.

La difficulté que Thierry rencontra pour succéder à son père aurait pu venir en aide à l'opinion des écrivains qui ont soutenu que Thierry n'était pas le fils de Gérard, et qu'il appartenait à la maison de Boulogne ; mais nous ne croyons pas que l'on ait songé à user de cet argument, et ce que nous disons, dans l'appendice, relativement aux descendants de Gérard nous dispense d'entrer ici dans aucun détail. Rappelons seulement que plusieurs titres, entr'autres un diplôme de l'année 1176, établissent clairement que Gérard avait donné le jour à Thierry ; et Florentin le Thierriat lui-même, tout favorable qu'il paraisse à la généalogie adoptée pendant le XVIe siècle, fait remarquer que l'abbaye de Bouzonville avait

(1) V. Jean de Bayon, ibid.; Chevrier, ibid., p. 76 et 77.

Digitized by Google

été fondée et dotée par les ancêtres de Thierry (1) ; ce qui démontre que ce prince appartenait à la maison d'Alsace, et non à celle de Boulogne.

Un historien lorrain du XVe siècle, Louis d'Haraucourt évêque de Verdun, raconte qu'il avait vu (2) une copie du testament du duc Gérard, sur laquelle on avait annoté que ce testament n'avait pas été exécuté, parce qu'il confiait à la duchesse Hadwide l'administration provisoire des affaires, quoique Thierry eût alors vingt-cinq ans environ. Louis d'Haraucourt ajoute que le prince refusa d'acquiescer au testament et de laisser l'administration à Hadwide, disant que « oncques » n'avoit besoin de mainbornie, li estant major d'ans lors- » qu'avoit eu son dix-sept an, ensuivant l'usaige » (3). Le fait, s'il est vrai, prouve qu'au moyen-âge les ducs de Lorraine étaient majeurs à dix-sept ans ; mais il est bien possible que Louis d'Haraucourt ait été induit en erreur dans cette circonstance.

Les premières années du règne de Thierry furent très-agitées ; plusieurs seigneurs n'avaient pas donné leur assentiment à la décision prise par la noblesse, et ne pouvaient se résigner à reconnaître l'autorité de ce prince. En 1073, ils se révoltèrent contre lui ; mais ils furent vaincus, et Thierry, obligé de ménager la noblesse et craignant que la rigueur ne fît plus de mal que de bien, les traita avec douceur et parvint à rétablir la paix pour quelques années (4). Il avait été contraint d'avoir aussi recours à un accommodement pour terminer une autre guerre, qui causa bien des désordres en Lorraine. Gé-

(1) V. les extraits des mémoires de Thierriat dans la Notice de quelques manuscrits qui ont rapport à l'histoire de Lorraine, par Mory d'Elvange, Bibl. publ. de Nancy, ms. n° 27.

(2) Dans les papiers de son grand-père.

(3) V. Mémorial des grands gestes et faicts en la province de Lorhaine, dans le recueil de Mory d'Elvange cité ci-dessus. Il ne reste plus malheureusement que des fragments du Mémorial.

(4) V. Chevrier, ibid., p. 87 et 88.

Digitized by Google

rard, frère de Thierry, prétendit qu'il n'avait pas reçu une part suffisante dans l'héritage de leur père, et comme le duc refusait de lui accorder davantage, il rassembla un grand nombre d'aventuriers et commença à ravager les campagnes. Les Lorrains dévastèrent, de leur côté, les domaines de Gérard ; mais comme la guerre ne paraissait pas sur le point de finir, Henri IV intervint et conseilla au duc de céder à Gérard une petite partie de ses états. Thierry, qui était d'un caractère assez indolent et assez faible, ou qui reconnaissait la justice des prétentions de son frère, lui abandonna le comté de Saintois (*Pagus* ou *Comitatus Segintensis*), pays riche, fertile et renfermant quantité de villages ; il lui céda également le château de Xugney (Suniacum) (1), et ne se réserva aucun droit d'hommage sur les terres ainsi aliénées. Gérard, fier d'avoir obtenu la possession d'une petite principauté, ne ménagea plus rien. Il choisit pour sa résidence Vaudémont, bourg situé à l'une des extrémités de la haute montagne de Sion, et y fit construire une forteresse presque inexpugnable (2). Présumant que Henri IV, dont les embarras croissaient de jour en jour, serait peu en état de mettre ordre à ses entreprises, il fit des courses de tous les côtés, pillant les campagnes, attaquant les châteaux, quand ils ne pouvaient lui résister, et tâchant de faire des prisonniers, afin d'en tirer de bonnes rançons. Il prit, entr'autres, Louis fils du comte de Bar et le tint longtemps dans une dure captivité. Ce ne fut même qu'à force de prières et de présents que l'on parvint à obtenir la mise en liberté du jeune prince, qui mourut peu de temps après, sans doute par suite des mauvais traitements qu'il avait endurés. Gérard

(1) Dom Calmet (Hist., t. I, col. 1112) croit que Suniacum était le château de Savigny, voisin du village de Xugney.

(2) Le donjon de cette ancienne forteresse existe encore en partie ; il est de forme quadrangulaire ; le revêtement est formé de pierres de moyen appareil, et le massif des murailles composé de couches de moëllons alternativement inclinées à droite et à gauche.

Digitized by Google

menaça les châteaux d'Epinal et de Deneuvre, possessions de l'évêque de Metz, mais ne put s'en emparer. Il se vengea de ces échecs en dépouillant beaucoup d'églises et plusieurs monastères, et il laissa partout des traces de l'espèce de fureur dont il était animé. Après ces expéditions dignes d'un chef de brigands, le comte de Vaudémont marcha au secours de la ville de Toul, pressée par le seigneur de Commercy; celui-ci, attaqué à l'improviste, se hâta de lever le siège et fut trop heureux de trouver son salut dans la fuite; enfin, ne sachant plus où porter ses armes, Gérard eut l'idée d'aller guerroyer contre Eudes Ier, duc de Bourgogne (1). Il fut vaincu et fait prisonnier, avec une partie de ses soldats. Eudes le retint captif jusqu'en 1089, tant pour le punir de ses brigandages, que pour se venger de ce que Gérard d'Alsace avait autrefois enlevé à la Bourgogne le château de Xugney, qui appartenait alors au comte de Vaudémont. Thierry fit d'abord de vains efforts pour obtenir la liberté de son frère; puis, sachant que Renaud comte de Toul accompagnait le duc de Bourgogne dans le combat où Gérard avait perdu la liberté, il le somma de le faire relâcher, et comme la chose n'était pas au pouvoir de Renaud, Thierry lui déclara la guerre et le molesta, jusqu'à ce que Eudes eut consenti à rendre son prisonnier; mais il fallut lui payer une grosse somme d'argent et lui céder Châtel-sur-Moselle, en échange de Xugney. Gérard revint à Vaudémont. Il était bien changé; l'âge et le long emprisonnement qu'il avait subi lui avaient inspiré la sage résolution de vivre en paix le reste de ses jours. Au commencement du XIIe siècle, il fonda le prieuré de Belval et le donna à son frère Bertrice, abbé de Moyen-Moutier, à charge d'y entretenir six bénédictins. Le premier prieur fut un saint religieux de Moyen-Moutier, nommé Hugues, qui avait successivement introduit la réforme dans les prieurés de Léomont, de Xures,

(1) Jean de Bayon appelle ce duc Hyncbertus ou Huicbertus.

Digitized by Google

de Romont et de Clermont, et avait contribué à la restauration de l'abbaye de Lure.

Gérard avait épousé Hadwide de Dachsbourg ou d'Egesheim, nièce de saint Léon IX, et en eut un fils appelé Hugues qui lui succéda, un autre fils nommé Odelric, et une fille mariée à Renaud Ier, comte de Bar. Gérard mourut vers l'année 1120 et fut inhumé, ainsi que sa femme, dans le prieuré de Belval (1).

Thierry n'essaya pas de profiter de la mort de son frère pour reprendre le comté de Vaudémont, et se contenta de demander le château de Xugney, qui lui fut restitué (2). Ce prince, malgré l'apathie qui lui était habituelle, fut obligé plus d'une fois de prendre les armes pour réprimer les usurpations et les brigandages que l'on commettait de toutes parts. Beaucoup de nobles, croyant que le duc n'oserait en venir aux extrémités, pillaient, ravageaient le plat-pays, et se faisaient réciproquement une guerre tellement acharnée que la Lorraine aurait été ruinée et serait devenue déserte, si Thierry n'était intervenu. En 1089, il parvint à rassembler une armée et rendit la paix à une partie de ses états ; mais comprenant qu'il était impossible de mettre fin d'une manière définitive aux guerres privées, il exigea que l'on s'abstînt à l'avenir de détruire les moissons, les vignes et les arbres fruitiers, d'incendier les maisons et de maltraiter les personnes inoffensives. Il se dirigea ensuite vers Epinal, dont le châtelain, Widric, était un des principaux perturbateurs de la paix publique ; Widric osa livrer bataille au duc de Lorraine, la perdit et fut contraint de se renfermer dans le château, qui fut aussitôt vigoureusement assiégé. La forteresse et la ville allaient tomber au pouvoir de Thierry, lorsque ce prince, ému de pitié pour les paysans qui avaient cherché un asile

(1) V. Jean de Bayon, lib. II, c. 83.
(2) V. Chevrier, ibid., p. 92.

Digitized by Google

derrière les murs d'Epinal et auraient tout souffert si la ville eût été prise d'assaut, lorsque ce prince, disons-nous, se contentant d'avoir effrayé le châtelain, se retira dans le château d'Arches, situé à deux lieues au midi d'Epinal, et qu'il avait fait construire, depuis deux ans, pour mettre fin aux courses que Widric faisait de ce côté (1).

Nous n'avons pas encore parlé de la part que prit Thierry à la querelle des investitures, quoique le commencement de l'affaire soit antérieure de beaucoup aux évènements que nous venons de rapporter ; mais il nous a paru qu'il valait mieux retarder ce récit, afin de n'être pas obligé de l'interrompre. Henri IV était, depuis quelque temps déjà, en fort mauvaise intelligence avec saint Grégoire VII, qui lui reprochait de communiquer avec des évêques frappés d'excommunication, de vendre les bénéfices ecclésiastiques et de mépriser les décrets des conciles, lorsque les Saxons, révoltés par les crimes et la tyrannie de ce prince, cessèrent de le reconnaître comme souverain et prirent les armes contre lui. Après différentes hostilités et beaucoup de négociations, qu'il serait superflu de détailler, Henri rassembla les troupes de ses partisans et se disposa à faire la conquête de la Saxe. Parmi les princes qui lui amenèrent leurs contingents, figuraient Godefroy-le-Bossu, duc de la Basse-Lorraine, et le duc Thierry, à la tête d'une nombreuse cavalerie (2). Ce dernier montra, dit-on, tant de courage à la bataille de Hohenbourg (an. 1075), dans laquelle les Saxons furent vaincus, qu'il reçut le surnom de vaillant (3). Il est possible toutefois que cette qualification n'ait

(1) On voit encore une partie du donjon, qui était carré, comme celui de Vaudémont.

(2) Tunc Dux Lotharios Thiedricus cogit in arma,
Dux insignis, Eques in equestria bella valentes
Turmas educens, armis animisque vigentes.
Carmen de bello saxon., lib. III.

(3) V. Chevrier, ibid., p. 88 et 89.

Digitized by Google

été ajoutée que bien plus tard au nom de Thierry. Dévoué des lors aux intérêts de Henri et associé à sa fortune, le duc de Lorraine se laissa entraîner dans le schisme. Le roi réunit à Worms, en 1076, un conciliabule composé d'une partie des évêques de la Germanie ; ces prélats, pour la plupart simoniaques et incontinents, gagnés, d'ailleurs, par les largesses et les flatteries de Henri, condamnèrent saint Grégoire VII, comme convaincu de plusieurs crimes, et le déclarèrent déchu du souverain-pontificat. Les évêques lorrains assistaient tous à cette assemblée ; on y voyait Udon archevêque de Trèves, Thierry évêque de Verdun, Pibon évêque de Toul, Hériman évêque de Metz. Les trois premiers prononcèrent la déposition du pape. Hériman ne voulut pas d'abord prendre part à cette monstrueuse condamnation ; puis, trompé par des pièces fausses et vaincu par les sollicitations de Guillaume évêque d'Utrecht, une des créatures de Henri, il eut la faiblesse de signer l'acte de déchéance ; mais on croit qu'il ne souscrivit que par crainte pour sa vie. Il éprouva les plus vifs regrets de cet acte de faiblesse et écrivit au pape pour solliciter son pardon. Grégoire VII, de son côté, avait répondu à la sentence du conciliabule de Worms par une déclaration d'excommunication prononcée contre le roi et ses adhérents, et la guerre commença bientôt en Lorraine. Le duc Thierry, les évêques de Toul et de Verdun soutinrent le parti des schismatiques ; Udon de Trèves, qui était rentré en grâce auprès du pape, et l'évêque de Metz prirent vivement en main les intérêts de l'Eglise, malgré les menaces des archevêques Sigefroy de Mayence et Hildolphe de Cologne. Hériman, qui avait toujours montré un grand attachement pour la maison impériale, éprouvait quelque scrupule à combattre les partisans de Henri, et écrivit au pape pour lui demander comment il devrait répondre quand on lui objecterait que le souverain-pontife ne pouvait excommunier les rois, ni délier les sujets de leur serment de fidélité. Ce fut alors que Grégoire VII lui adressa

Digitized by Google

cette lettre célèbre dans laquelle il établit les principes de l'Eglise au sujet de l'excommunication des souverains. Hériman mit en liberté les nobles saxons dont le roi lui avait confié la garde et se prépara à repousser les attaques du duc de Lorraine. Ce prince vint, en effet, ravager les possessions de l'évêché de Metz, et Henri aurait lui-même assiégé cette ville si l'état de ses affaires le lui eût permis. Hériman assista à la diète que la plupart des princes allemands tinrent à Tribur, pour délibérer sur les remèdes à apporter aux maux de l'empire, et reçut du pape de nombreuses marques de confiance. En 1077, Henri IV, abandonné par beaucoup de ses partisans, se rendit en Italie, eut une entrevue avec Grégoire VII, dans le château de Canosse, et se réconcilia avec l'Eglise; mais peu de temps après, ayant refusé d'exécuter ce qu'il avait promis, il rompit de nouveau avec le souverain-pontife, et les troubles se renouvelèrent dans tout l'empire (1). L'archevêque de Trèves mourut en 1078; il avait effacé ses premières fautes par la conduite qu'il tint sur la fin de sa vie, et même, après la diète de Tribur, il reçut des prélats et des seigneurs allemands l'honorable mission d'aller instruire le pape de ce qui s'était passé dans la diète (2). Henri IV n'eut pas plustôt appris le décès de Udon qu'il se rendit à Trèves, avec les évêques de Metz, de Toul et de Verdun, et malgré l'opposition du clergé, choisit pour archevêque un certain Egilbert, qui n'avait d'autre titre que son obéissance aveugle aux volontés du prince. L'évêque de Verdun approuva cette élection irrégulière, et les évêques de Metz et de Toul n'osèrent contredire le roi; mais le peuple les supplia avec tant d'instances de ne pas sacrer Egilbert, que Pibon et Hériman quittèrent secrètement la ville de Trèves et se retirèrent dans leurs diocèses.

(1) V. Voigt, Hist. du pape Grégoire VII et de son siècle, liv. VIII, IX et X.

(2) V. Calmet, Hist., t. I, col. 1139.

Digitized by Google

Henri IV, furieux d'un pareil contretemps, proscrivit Hériman et le chassa de Metz; en sorte que le vénérable prélat fut obligé d'aller demander un asile à l'évêque de Verdun (1), puis à l'évêque de Liège. Egilbert, quoiqu'il ne pût d'abord parvenir à se faire sacrer, n'en continua pas moins à gouverner le diocèse de Trèves et en donna les meilleurs bénéfices à ses créatures. Un moine appelé Thierry, qui avait écrit contre saint Grégoire VII deux libelles infâmes, fut nommé abbé du monastère de Saint-Martin, dont il dilapida les biens et réduisit les religieux à l'indigence. L'abbaye d'Horréen fut livrée à Luitgarde, nièce d'Egilbert, et cette femme de mauvaises mœurs, et même accusée de se livrer à la magie, gouverna le monastère de manière à y détruire complètement la discipline (2). Enfin, les scandales donnés par Egilbert devinrent si grands, même après son sacre, que ses trois suffragants refusèrent de reconnaître plus longtemps son autorité.

Le schisme ne produisit pas de moindres maux dans les diocèses de Metz et de Verdun. Hériman, frappé d'anathème par les évêques attachés à Henri IV et à l'antipape Guibert, fut contraint de quitter Metz une seconde fois, en 1085, et de se réfugier en Italie, auprès de la comtesse de Toscane, Mathilde, fille de Béatrix, sœur de la comtesse Sophie de Bar. Les ecclésiastiques les plus respectables partagèrent l'exil de leur évêque; Richard, chanoine de la cathédrale, l'accompagna en Italie, et Lanzon, abbé de Saint-Vincent, partit pour Jérusalem. Deux intrus, Walon et Brunon, furent l'un après l'autre installés sur le siège de Metz, malgré la résistance des Messins, qui attaquèrent Brunon pendant qu'il officiait dans la cathédrale, massacrèrent ses gens jusqu'au pied des autels et forcèrent l'intrus à chercher son salut dans la fuite. Hériman, rétabli avec honneur, gouverna l'église de Metz

(1) V. Sigebert de Gemblours, ad an. 1078.
(2) V. Hist. Trev., dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 38.

Digitized by Google

jusqu'à sa mort arrivée en 1090 (1). Le clergé et le peuple, fermement attachés à l'orthodoxie, lui donnèrent pour successeurs Burcard, que l'on ne vit pas à Metz, et ensuite Poppon, archidiacre de l'église de Trèves, qui prit possession sans attendre l'autorisation ni l'investiture de l'empereur. Celui-ci fut irrité de la fermeté du nouvel évêque et lui opposa un schismatique, nommé Adalbéron, qui ne put pénétrer dans la ville, mais se fit sacrer et prit le titre d'évêque. Le duc de Lorraine, en ce moment attaché au parti impérial, continuait à faire la guerre aux Messins. Hugues de Flavigny trace le plus triste tableau des malheurs qui accablaient alors les environs de Metz, et dit que les avenues de la cité étaient presque inabordables, et qu'on ne pouvait y arriver qu'en s'exposant à mille dangers. En 1093, Thierry, après s'être emparé de la ville de Vic, qui appartenait aux évêques de Metz, incendia l'église Saint-Martin, et le pape Urbain II, informé de la conduite de ce prince, jeta un interdit sur le duché de Lorraine tout entier (2).

A Verdun, l'évêque Thierry, un instant réconcilié avec l'Eglise, était retombé dans le schisme et s'était mis en communion avec l'antipape Guibert. Il éprouva une vive résistance de la part des religieux de Saint-Mihiel, de Saint-Vanne et de Saint-Airy de Verdun. Sigefroy, abbé de Saint-Mihiel, élu en 1078, avait reçu l'investiture par la crosse et l'anneau des mains de la comtesse Sophie, qui jouissait de la vouerie du monastère; mais convaincu plus tard que cette investiture était contraire aux canons, il se rendit à Rome avec Sophie, et tous deux demandèrent au pape de les absoudre. L'évêque Thierry vit cette démarche de très-mauvais œil, et ayant bientôt appris que les moines de Saint-Mihiel,

(1) V. Sigebert, ad an. 1085; Hugues de Flavigny, Chronic., dans Labbe, Bibl. mss., t. I, p. 239.

(2) V. Hugues de Flavigny, dans Labbe, ibid., p. 240.

Digitized by Google

qui ne pouvaient continuer à dépendre d'un prélat schismatique, voulaient se faire incorporer au diocèse de Toul, il envoya dans ce monastère deux de ses partisans : Fulcrade, abbé de Saint-Paul, et Richer, doyen de la cathédrale. Ceux-ci apposèrent sur l'autel le sceau de l'évêque, pour empêcher d'y célébrer le saint sacrifice ; les moines supportèrent l'affront en silence, mais les frères et les serviteurs de l'abbaye se jetèrent sur les députés de Thierry, les entraînèrent hors de l'église, les chargèrent de chaînes et les conduisirent à Bar-le-Duc, où la comtesse Sophie, qui était dévouée au souverain-pontife, les retint en prison. L'évêque furieux envoya des soldats qui incendièrent l'abbaye de Saint-Mihiel et le bourg ; en sorte que les religieux furent obligés de se retirer pour la plupart dans le prieuré de Laître-sous-Amance, fondé depuis peu (1).

L'année suivante (1085), ce fut le tour de l'abbaye de Saint-Vanne. L'abbé Rodolphe, qui la gouvernait alors, était très-attaché au pape et voyait avec douleur l'endurcissement de l'évêque. Il essaya, mais en vain, de le ramener à l'orthodoxie, et n'ayant reçu que des outrages en retour de ses sages conseils, il partit avec la moitié de ses religieux et se réfugia dans le prieuré de Flavigny-sur-Moselle, qui appartenait au diocèse de Toul. Thierry fit amener devant lui les religieux qui étaient restés à Saint-Vanne, et les somma de reconnaître l'antipape Guibert comme pape légitime, et Henri IV comme empereur, les menaçant, en cas de refus, de les renvoyer ignominieusement. Un de ces religieux nommé Rufus, ayant refusé le premier de faire ce que l'on demandait de lui, fut dépouillé de ses vêtements, fustigé, promené en chemise dans les rues de Verdun, et enfin chassé avec mépris. Ces mauvais traitements forcèrent les religieux qui étaient encore à Saint-Vanne à fuir leur monastère, et ils s'établirent tous dans l'abbaye de Saint-Bénigne à Dijon, où ils attendirent en paix la fin de

(1) V. Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 215.

Digitized by Google

l'orage (1). Elle était plus proche que l'on ne pensait ; en 1088, trois ans après la désolation de l'abbaye, l'évêque Thierry fut attaqué d'une maladie mortelle ; l'abbé Rodolphe, qui en fut instruit, envoya aussitôt à Verdun deux de ses religieux, pour exhorter le prélat à la pénitence et l'absoudre de ses fautes, en vertu d'un pouvoir spécial donné à l'abbé de Saint-Vanne. Lorsque les deux religieux arrivèrent, l'évêque avait perdu l'usage de la parole, mais il témoigna son repentir par des signes tellement peu équivoques qu'il reçut l'absolution (2). On élut, pour lui succéder, Richer, doyen du chapitre de Metz. Il était engagé dans le schisme et ne put trouver aucun prélat qui consentît à le sacrer ; malgré ses liaisons avec l'empereur, il se hâta donc de rappeler les religieux de Saint-Vanne, et Rodolphe lui persuada de renoncer au schisme et de demander l'absolution des censures qu'il avait encourues. Richer suivit ce conseil, fut sacré, en 1095, par le légat du pape, et rétablit la paix dans son diocèse (3).

On possède peu de renseignements sur la conduite que le duc de Lorraine tint pendant tous ces troubles ; tantôt ami (4), tantôt ennemi des papes, il changea souvent de parti ; enfin, les sentiments de piété héréditaires dans sa famille prirent le dessus ; il abandonna les schismatiques et s'occupa de fondations religieuses ; non content d'augmenter la dotation du prieuré de Châtenoy, établi par la duchesse Hadwide, sa mère,

(1) V. Hugues de Flavigny, dans Labbe, ibid., p. 234 et suiv.
(2) V. idem, ibid., p. 239.
(3) V. idem, ibid., p. 240.
(4) En 1079, Thierry fit offrir à Grégoire VII de négocier un accommodement entre l'Eglise et l'empire ; mais le pape n'accepta pas cette ouverture et fit observer à la comtesse Mathilde, qui lui avait communiqué la proposition de Thierry, que ce prince avait ravagé les domaines de l'église de Metz ; que l'évêque de cette ville avait excommunié le duc ; et que lui, Grégoire, avait déclaré ratifier l'excommunication, si, dans un délai de vingt jours, Thierry ne donnait satisfaction au prélat. V. Grégoire VII, Epist., lib. VI, 22, dans Labbe, Concilia, t. X, col. 213 et 214.

Digitized by Google

il construisit, dans les premières années du XIIe siècle, le prieuré Notre-Dame de Nancy et le soumit à l'abbaye de Molesme, à laquelle les religieux devaient payer, tous les ans, un marc d'argent (1). Thierry fit aussi des donations plus ou moins considérables aux abbayes de Bouzonville, de Saint-Epvre, de Saint-Denys, de Bouxières et à l'église de Saint-Dié (2).

Sous son règne, les pèlerinages à Jérusalem, déjà si fréquents au Xe siècle et dans la première moitié du XIe, devinrent plus communs encore. En 1038, Raimbert évêque de Verdun était parti pour la Palestine, mais il n'avait pu atteindre le terme de son voyage et était mort à Belgrade, d'où son corps fut rapporté à Verdun (3). Neuf ans plus tard, en 1047, vingt-quatre chanoines de la même ville prirent le chemin de l'Orient et ne reparurent jamais ; on crut qu'ils avaient péri sous les coups des Barbares (4). Pendant l'épiscopat de Pibon, un noble appelé Bencelin, qui fonda le prieuré de Landécourt, fit le voyage de Jérusalem et en revint heureusement (5). Nous avons mentionné plus haut le pèlerinage de Lanzon, abbé de Saint-Vincent de Metz.

Les récits de ceux qui avaient accompli ce périlleux trajet, le tableau des souffrances qu'ils avaient endurées et de l'oppression que les Musulmans faisaient peser sur les Chrétiens, engendraient dans tous les cœurs le désir de délivrer le tombeau de Jésus-Christ. Nous laisserons à d'autres le soin de rappeler ce qui se rattache au concile de Clermont et à la prédication de la première croisade. Thierry prit la croix et s'en-

(1) Ce monastère était situé dans la campagne, et Nancy n'était encore, à cette époque, qu'un château voisin d'une faible bourgade. V. le diplôme de fondation, dans Vignier, La véritable origine des maisons d'Alsace, de Lorraine, etc., p. 112.

(2) V. Calmet, Hist., t. I, col. 1120 et 1121.

(3) V. Hugues de Flavigny, dans Labbe, Bibl. mss., t. I, p. 186.

(4) V. Laurent de Liège, dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 210.

(5) V. Calmet, ibid., t. I, col. 1184.

Digitized by Google

gagea à partir pour la Palestine ; quantité de Lorrains imitèrent l'exemple de leur duc ; mais ce dernier, n'ayant pas tardé à s'apercevoir qu'il avait cédé un peu précipitamment à un mouvement d'enthousiasme, et que ses forces ne lui permettaient pas d'entreprendre une aussi longue route, pria l'évêque de Toul et le légat du pape, Richard évêque d'Albano, de le relever de son vœu ; ils y consentirent, mais l'obligèrent à envoyer à sa place en Palestine quatre chevaliers et un arbalétrier (1). Avant le départ de la grande armée des Croisés, la Lorraine fut sillonnée par plusieurs bandes d'aventuriers qui prenaient le chemin de l'Orient. Ils s'imaginèrent qu'avant d'aller combattre les Infidèles, il fallait d'abord exterminer les Juifs ; la plupart des villes situées entre la Meuse et le Rhin en renfermaient un bon nombre, et beaucoup s'étaient rendus odieux par l'usure à laquelle ils se livraient. Ces malheureux furent massacrés à Metz, à Verdun et dans d'autres villes, et l'on ne réussit ni à prévenir ni à réprimer ces déplorables excès.

La puissance des ducs de Lorraine était alors bien moindre qu'elle fut plus tard ; ils ne jouissaient d'une autorité réelle et incontestée que dans leurs propres domaines, et pour toutes les affaires un peu importantes, ils ne pouvaient, avant de prendre une décision, se dispenser de consulter la noblesse. En voici un exemple assez curieux. Un seigneur lorrain, nommé Thierry, et Hadwide son épouse avaient fondé, dans un désert au milieu des bois, l'abbaye de Chaumouzey, dont le vénérable Séhère fut le premier abbé. Après la mort du fondateur, son frère Joscelin voulut reprendre le bien qui avait été donné aux religieux, les vexa, dévasta les terres qu'ils avaient péniblement défrichées, et brûla même une église

(1) V. Benoit Picart, L'origine de la très illustre maison de Lorraine, p. 199. Meurisse (Histoire des évesques de Metz, p. 385) met au nombre des Croisés Raoul, frère de Folmar comte de Metz.

Digitized by Google

paroissiale récemment construite par les moines. Séhère s'en plaignit au duc de Lorraine, qui somma plusieurs fois Joscelin de respecter le monastère de Chaumouzey ; mais Joscelin ne s'inquiéta pas des avertissements de Thierry et continua à tenir la même conduite. Le duc le fit assigner, ainsi que Séhère, à comparaître devant les nobles assemblés à Vadigny sur le Madon ; l'abbé se présenta, et Joscelin n'étant pas venu, le duc invita les nobles à décider l'affaire ; toutefois, ceux-ci désirèrent auparavant interroger les officiers qui avaient assigné les parties, probablement afin d'examiner si la citation était régulière, et entendre les témoins de l'acte par lequel le domaine en litige avait été donné à l'abbaye. Ce fut seulement après ces préliminaires que les nobles déclarèrent la donation valable et chargèrent le duc d'exécuter leur sentence. En conséquence, Thierry vint à Chaumouzey, quelques jours après, mit l'abbé en possession du domaine contesté, fit venir les serfs à la porte de l'église et leur enjoignit de prêter aux religieux serment d'obéissance et de fidélité (1).

Le duc Thierry ne paraît avoir fait aucune acquisition territoriale considérable ; il agrandit beaucoup la ville de Neufchâteau, en y construisant un faubourg ou pour mieux dire une ville nouvelle ; il y fit élever aussi une église en l'honneur de saint Nicolas. Neufchâteau était dès lors une des villes les plus florissantes de la Lorraine, et ses habitants faisaient un commerce étendu (2). Thierry fut, comme son père, voué des principales abbayes ; ces lucratives fonctions l'obligèrent quelquefois à prendre les armes pour défendre les monastères qu'il devait protéger ; il fut également contraint de faire des voyages dans le même but ; au commencement de l'année 1107, il se rendit à Langres, où se trouvait le souverain-

(1) V. Fundatio abbatiæ Calmosiacensis, ordinis sancti Augustini, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. xciij et xciv.
(2) V. idem, Notice, t. II, col. 122.

Digitized by Google

pontife Pascal II, afin d'arranger une difficulté grave survenue entre les abbayes de Chaumouzey et de Remiremont (1). Il était alors âgé d'environ soixante-deux ans ; il en vécut encore huit ; en 1115, il sentit que ses forces diminuaient et fit un testament, dans lequel il ordonnait à ses enfants de le faire enterrer « à l'us des nobles de France » (2). Il mourut la même année, et on ne sait dans quelle église il reçut la sépulture ; on a prétendu, mais sans preuve, que son corps avait été déposé dans l'église du prieuré Notre-Dame de Nancy, dont il était le fondateur ; Dom Calmet croit qu'il a été inhumé, ainsi que la duchesse Hadwide sa mère, dans le prieuré de Châtenoy. On voyait, dans le cloître de ce monastère, un tombeau placé sous une grande arcade, et sur lequel était un personnage couché, portant un bonnet orné d'une espèce de couronne à pointes, une robe longue et sans plis, serrée à la taille par une ceinture pendante, un manteau et une escarcelle. Dom Calmet a fait graver ce tombeau (3) ; malheureusement, ses dessins sont si peu exacts que l'on ne peut guère s'y fier, et l'effigie qu'il donne pour celle du fils de Gérard a plutôt l'apparence de la statue d'une princesse.

Thierry avait désiré, en 1079, épouser la veuve du marquis Petroni, et comme le consentement du pape Grégoire VII était indispensable, il l'avait fait demander par la comtesse Mathilde ; mais le souverain-pontife, n'ayant pas à se louer de Thierry, qui soutenait le parti de Henri IV, ne voulut pas que cette union s'accomplît (4). Le duc de Lorraine tourna ses vues d'un autre côté, et l'année suivante, il épousa

(1) V. Fundatio abbatiæ Calmos., dans Calmet, Hist., t. II, preuv., col. xcviij et suiv.

(2) V. Louis d'Haraucourt, Mémorial des grands gestes et faicts etc., règne de Thierry.

(3) Hist., t. III, planche I.

(4) V. Grégoire VII, Epist., lib. VI, 22, dans Labbe, Conc., t. X, col. 213 et 214.

Digitized by Google

Gertrude, fille de Robert-le-Frison, comte de Flandre. Cette princesse lui donna quatre fils : Simon Ier, troisième duc héréditaire ; Thierry, seigneur de Bitche ; Gérard, qui, ayant eu en partage les domaines que sa famille possédait en Alsace, alla s'établir dans ce pays et n'eut plus de rapports avec la Lorraine ; et enfin Henri, évêque de Toul de 1127 à 1167. Thierry laissa aussi des filles ; l'une d'elles, nommée Hara, embrassa la vie religieuse dans le monastère de Bouxières, dont elle devint abbesse ; une autre, appelée Fronica, entra dans l'abbaye de Remiremont (1). Dom Calmet mentionne encore, d'après Mussey, Mathide femme de Folmar, comte de Metz et de Lunéville ; et d'après Dufourny, une quatrième princesse, qui aurait épousé Bernard II, seigneur de Brancion et d'Uxelles (2).

Celui des fils cadets de Thierry qui fit la plus brillante fortune fut Thierry, seigneur de Bitche. Son aïeul maternel Robert-le-Frison, comte de Flandre, était mort, en 1093, et avait eu pour successeurs Robert II, qui prit part à la première croisade ; Baudouin VII, blessé mortellement au siège de Bures, en 1119, et Charles-le-Bon, assassiné à Bruges, au mois de mars 1127. Après la mort de ce dernier, les Flamands se divisèrent sur le choix d'un souverain. Guillaume Cliton, fils de Robert III duc de Normandie, et petit-fils de Mahaut de Flandre, sœur de Robert-le-Frison, se mit sur les rangs et eut d'abord quelques succès ; mais Thierry d'Alsace, seigneur de Bitche, vint lui disputer la couronne ; accueilli avec faveur par la majorité des Flamands, il eut néanmoins à soutenir une guerre sanglante contre son compétiteur. D'abord

(1) Chevrier (ibid., t. I, p. 105) prétend que le duc Thierry n'eut pas de filles ; il lui aurait suffi, pour s'assurer du contraire, de jeter les yeux sur quelques titres imprimés dans Calmet ; v. notamment un diplôme de 1115 (Hist., t. II, preuv., col. cclxiv et cclxv), un autre de 1130 (ibid., col. ccxc) et un troisième de 1156 (ibid., col. cccxlix).

(2) V. Hist., t. I, col. cliij et cliv.

Digitized by Google

battu, Thierry se renferma dans la ville d'Alost; Guillaume vint l'assiéger et fut blessé mortellement d'un coup de flèche (an. 1128), laissant la Flandre à Thierry, qui régna glorieusement jusqu'en 1168.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

SIMON Ier (1115-1139).

Simon Ier, qui est appelé Sigismond dans plusieurs titres anciens, et dans quelques-unes de ces médiocres histoires de Lorraine que l'on vit composer au XVIIe siècle, Simon recueillit, comme on l'a dit, tout ce que son père Thierry avait possédé, à l'exception toutefois des domaines situés en Alsace, et de la seigneurie de Bitche donnée à un de ses frères, et à laquelle celui-ci renonça quand il fut maître de la Flandre. Simon fut aussi, comme son père et son aïeul, voué des principales abbayes lorraines. Les premières années de son règne furent assez paisibles, et l'on n'a guère à enregistrer que des transactions avec des établissements religieux. Le duc Thierry avait fait construire à Neufchâteau une église dédiée à saint Nicolas, et avait obtenu de l'évêque Pibon que tous ceux qui s'établiraient dans la nouvelle ville de Neufchâteau n'auraient pas d'autre paroisse. Simon avait cédé cette église à l'abbaye de Molesme, à condition d'y entretenir un certain nombre de religieux; mais Ricuin de Commercy, successeur de Pibon, blâma cet arrangement, défendit aux moines de Molesme d'accepter la donation du duc de Lorraine, et aux habitants de la nouvelle ville d'avoir une autre paroisse que l'église Saint-Christophe située dans la ville ancienne. Simon reconnut comme fondée l'opposition de l'évêque de Toul, et, pour terminer la difficulté, donna l'église Saint-Nicolas à

Digitized by Google

l'abbaye de Saint-Mansuy, déjà propriétaire de la paroisse Saint-Christophe (1). Quelque temps après, le duc conclut avec Raimbaldus ou Raimbaut, prévôt de l'église de Saint-Dié, un traité ayant pour but de remettre dans leur premier état les privilèges de cette église, qui avaient subi plus d'une atteinte, sans doute par le fait du duc Thierry et de Simon lui-même (2).

Ce prince régnait déjà depuis longtemps, lorsque des événements maintenant inconnus allumèrent en Lorraine une guerre qui dura plusieurs années. Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves, Renaud Ier, comte de Bar, et Etienne de Bar, évêque de Metz, se liguèrent pour combattre le duc Simon. Ce dernier fut effrayé des menaces de ses adversaires et tâcha de trouver aussi des alliés. Le comte de Salm Henri Ier et Guillaume de Luxembourg, comte-palatin du Rhin, lui promirent leurs secours. Le duc de Lorraine, ayant appris que ses ennemis étaient réunis près de Sierck, petite ville lorraine située sur la rive droite de la Moselle, au dessous de Thionville, rassembla promptement son armée et s'avança dans cette direction, pour faire lever le siège du château de Sierck, que ses adversaires avaient entrepris. Ceux-ci, fiers de la supériorité de leurs forces, n'attendirent pas que Simon vînt les attaquer; ils allèrent au devant de lui, et les deux armées se rencontrèrent près du village de Mackeren, dans la Lorraine allemande, entre Saint-Avold et Sarreguemines. Simon fut vainqueur, et les alliés lui ayant livré un nouveau combat, quelques jours après, furent défaits une seconde fois. Le duc profita de la consternation de ses ennemis pour continuer la

(1) V. Calmet, Hist., t. II., col. 2 et 3.

(2) V. le texte de ce traité dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cclx-cclxij; v. aussi, à la bibliothèque publ. de Nancy, deux chartes originales de Simon, postérieures à celle que donne Calmet, et relatives à des difficultés élevées entre le duc et le chapitre de Saint-Dié, au sujet d'exactions commises par le premier à Coencourt (Coincourt), Saint-Remimont et dans d'autres possessions du chapitre.

Digitized by Google

guerre, et réussit à s'emparer de plusieurs forteresses de l'archevêché de Trèves. L'empereur Lothaire II, dont il avait épousé la sœur, jugea à propos d'offrir sa médiation et engagea son beau-frère à restituer les places qu'il venait de conquérir. La paix se trouva ainsi rétablie, mais au bout de peu de temps, la guerre recommença tout-à-coup, sans que l'on sache pourquoi, entre Albéron de Montreuil et le duc de Lorraine. Simon, après avoir traversé la Lorraine allemande, gagna les frontières méridionales de l'archevêché de Trèves et se mit à les ravager. Pendant ce temps, l'archevêque formait une armée assez considérable, dont il confia le commandement à son neveu, Geoffroy ou Godefroy, sire de Faulquemont, jeune homme de dix-huit ans, mais guerrier plein de bravoure et d'habileté. Celui-ci conçut un projet hardi, qui devait avoir pour résultat immédiat de délivrer les terres de l'archevêché. Ce fut de porter la guerre au cœur même de la Lorraine ; comme le duché s'étendait beaucoup dans la direction de Trèves, Simon avait eu intérêt à guerroyer sur la frontière, afin d'empêcher l'ennemi de ravager la Lorraine septentrionale ; et la détermination prise par Geoffroy obligea le duc à changer son plan de campagne. L'armée de l'archevêque, traversant le pays messin, où elle ne rencontrait que des amis, remonta la vallée de la Moselle et vint mettre le siège devant le château de Frouard, qui était de ce côté le boulevard de la Lorraine, et s'élevait sur une colline fort abrupte, près du confluent de la Meurthe et de la Moselle, en face des châteaux de l'Avant-garde et de Condé, appartenant le premier aux comtes de Bar, le second aux évêques de Metz (1). C'était, au moyen-âge, une des plus importantes forteresses de notre pays, et Simon, qui ne tarda pas à apprendre le danger qu'elle courait, laissa des garnisons dans

(1) L'Avant-garde et Condé n'existaient pas encore.

Digitized by Google

les principaux châteaux de la frontière, et s'avança vers le château de Frouard pour le secourir. Le capitaine Richard, qui y commandait et craignait de ne pouvoir résister à un assaut, donna un signal dont on était convenu d'avance. Aussitôt les garnisons de tous les châteaux voisins en sortirent et joignirent le duc Simon, qui campait avec son armée auprès de l'abbaye de Bouxières, à une petite lieue de Frouard. Simon traversa la Meurthe, qui le séparait de l'armée de l'archevêque et vint lui offrir le combat, pendant que le capitaine Richard faisait une sortie. Le duc était accompagné du comte de Salm, qui « estoit un bel homme très-brave et » très-savant dans son mestier de guerre », et qui s'était distingué à la bataille de Mackeren, où il avait eu deux chevaux tués sous lui, et son bouclier faussé en plusieurs endroits. Simon éprouva, en cette circonstance, que la fortune des combats est variable ; ses troupes furent entièrement défaites ; le comte de Salm, son fidèle allié, fut blessé de deux coups de lance, « qui le percèrent de part à autre et en » mourut » ; le duc lui-même « eut grosse blessure au » pougnet, qui li vint d'un coup de hachotte ». L'armée lorraine se dispersa complètement ; les garnisons des différentes forteresses se hâtèrent d'y rentrer, et Simon lui-même se réfugia dans le château de Nancy. La ville qui porte aujourd'hui ce nom n'existait pas encore. Il y avait seulement une forteresse où les ducs de Lorraine résidaient quelquefois (1), et qui, selon toutes les apparences, était située sur l'emplacement de la rue de la Monnaie et des quartiers voisins ; près du château, se trouvait une bourgade appartenant aux descendants d'Odelric, frère de Gérard d'Alsace ; au nord-ouest de cette bourgade, et près de ses murailles, si elle en

(1) Gertrude femme du duc Thierry est appelée duchesse de Nancy par Albéric, Chronic., ad an. 1060.

Digitized by Google

avait, on voyait le prieuré Notre-Dame; et plus loin, au pied des collines fermant, du côté de l'ouest, la vallée de la Meurthe, était le bourg ou village Saint-Dizier, que l'on appelait aussi Boudonville (Bodonis villa), parce qu'il avait appartenu, en tout ou en partie, à Bodon-Leudin, qui fut évêque de Toul, au VIIe siècle. Enfin, mais à une assez grande distance, du côté du midi, et sur le bord d'un ruisseau ombragé par des saules, on avait construit un autre château, qui était aussi la propriété des ducs (1) et se nommait le château de Saulru (ou du ruisseau des saules). Telle était, vers la fin du premier tiers du XIIe siècle, la situation des deux bourgades et des forteresses dont la réunion constitua plus tard la capitale du duché de Lorraine.

Simon ne tarda pas à être bloqué dans son château; en effet, le comte de Faulquemont leva aussitôt son camp et vint former le siège de Nancy, espérant finir la guerre d'un seul coup, s'il parvenait à s'emparer de la personne du souverain. Le comte savait que le château ne renfermait pas d'approvisionnements, et que le duc avait été pris tout-à-fait au dépourvu. En même temps, le comte de Bar et l'évêque de Metz, qui avaient d'abord refusé de prendre part à cette nouvelle campagne, élevèrent une seconde fois des prétentions sur différentes parties des états de Simon. Ils se mirent en possession des villes et des châteaux qui étaient à leur convenance. Le comte de Bar se vengeait ainsi du refus que Simon avait fait, quelques années auparavant, de le soutenir dans une guerre injuste contre Albéron de Chiny, évêque de Verdun (2).

Pendant que les voisins du duc de Lorraine se partageaient ses dépouilles, ce prince, toujours enfermé dans le châ-

(1) Il est probable que ce château existait déjà sous le règne de Simon Ier.
(2) V. Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 232.

Digitized by Google

teau de Nancy, voyait diminuer ses moyens de défense et arriver le moment où il subirait la loi de ses adversaires. Réduit à la dernière extrémité, il fit vœu de prendre la croix et de passer en Palestine, s'il obtenait d'être délivré, et ne tarda pas à recevoir un secours sur lequel il ne comptait guère. Son beau-frère, l'empereur Lothaire II, avait appris la défaite de Simon, et, malgré les embarras qu'il éprouvait lui-même, il ne voulut pas que le duc tombât au pouvoir de ses ennemis. Par les ordres de Lothaire, une armée de huit mille hommes marcha pour secourir Simon; à cette nouvelle, le comte de Faulquemont leva le siège de Nancy; il n'osait se mesurer avec les troupes impériales et craignait, en continuant le siège, de se trouver pris entre ces dernières et les Lorrains, qui n'auraient pas manqué d'accourir de toutes parts, en apprenant l'arrivée du puissant secours envoyé par l'empereur. Celui-ci offrit de servir de médiateur entre les parties belligérantes; l'archevêque de Trèves n'accepta pas la proposition, mais l'évêque de Metz et le comte de Bar se montrèrent plus traitables et consentirent à recevoir une somme d'argent, en échange des places dont ils s'étaient emparés. Lothaire, irrité de la fermeté de l'archevêque, permit à Simon d'employer pour le réduire les troupes impériales qui avaient dégagé Nancy; et le duc de Lorraine, encouragé par la présence de ces auxiliaires, recommença les hostilités, battit deux fois le comte de Faulquemont et le contraignit à se retirer sur les terres de l'archevêché. Non content d'avoir ainsi délivré ses états, il entra sur le territoire de Trèves et y commit de grands ravages. L'archevêque fut enfin obligé de céder, mais jura de prendre sa revanche. L'année suivante, Simon se rendit à Aix-la-Chapelle où était l'empereur, pour le remercier de l'assistance qu'il en avait reçue ; l'archevêque de Trèves y vint aussi et prononça contre le duc une sentence d'excommunication; ce dernier n'en ayant tenu aucun compte et s'étant présenté à l'église, avec l'empereur, le jour de Pâques (1136 ?), l'archevêque le força de sor-

Digitized by Google

tir, au moment où le diacre allait commencer la lecture de l'évangile (1).

Simon se trouvait dans cette position pénible et ne savait quel parti prendre pour en sortir, lorsque l'empereur franchit les Alpes, pour aider le pape Innocent II, vivement pressé par Roger roi de Sicile, qui avait envahi les terres du Saint-Siège et voulait rétablir l'antipape Anaclet. Le roi de Sicile fut vaincu et repoussé, et le pape, sensible au service qu'il venait de recevoir de Lothaire, accueillit favorablement le duc de Lorraine, écouta les explications qu'il donna sur ses querelles avec l'archevêque de Trèves, recommanda à Simon de réparer les torts dont il s'était rendu coupable à l'égard de ce prélat, et leva l'excommunication. Le duc écrivit alors à Albéron de Montreuil, pour lui faire connaître la décision d'Innocent II et lui offrir telle satisfaction qu'il jugerait convenable; ainsi se termina une suite d'hostilités qui avaient, pendant trop longtemps, porté le trouble et le désordre dans la Lorraine et dans les pays voisins (2).

L'empereur mourut, en 1137, à Bretten, petit village de Bavière, au moment où il revenait d'Italie, et Simon, qui l'accompagnait, regagna précipitamment ses états. On a dit plus haut qu'il était beau-frère de Lothaire ; en effet, il avait épousé, à une date qui n'est pas connue, Adélaïde fille de Gerhard, comte de Suplinbourg et de Querfort. Cette alliance avec une princesse allemande et l'élévation de son beau-frère à la dignité de roi des Romains, en 1125, engagèrent Simon à prendre part aux affaires intérieures de l'empire. Conrad de

(1) V., sur tous ces faits, Louis d'Haraucourt, Mémorial des grands gestes et faicts etc., règne de Simon Ier; Chevrier, ibid., t. I, p. 107-115; Calmet, ibid., t. I, col. 1126 et 1127, t. II, col. 6 et 7. Nous n'avons donné aucune date à ce récit, parce que les historiens sont à cet égard tout-à-fait en désaccord ; on sait seulement qu'il faut placer les événements que nous venons de raconter entre l'année 1132, date de l'élection de l'archevêque de Trèves, et l'année 1135 ; car en 1136 Simon était en Italie.

(2) V. Calmet, ibid., t. II, col. 7; Louis d'Haraucourt, ibid.

Digitized by Google

Souabe, duc de Franconie, neveu de l'empereur Henri V, ne voulait pas reconnaître l'élection de Lothaire et prétendait lui-même à la couronne impériale ; il en résulta une guerre sanglante, et le roi des Romains, désirant mettre fin à ces tristes divisions, convoqua une diète à Spire en 1127 ; sur son invitation, le duc de Lorraine s'y rendit, avec son frère Henri, évêque de Toul, et une partie de la noblesse du duché (1).

L'excommunication prononcée contre Simon et les exactions qu'il commit, ou laissa commettre, à l'égard de l'église de Saint-Dié pourraient faire croire que ce prince, marchant sur les traces de son père, était un homme peu soucieux des choses divines et disposé à s'entendre avec les oppresseurs de l'Eglise. Ce serait une erreur. Simon avait été élevé par un précepteur appelé Annuntius, qui appartenait, sans doute, au clergé et eut soin d'inculquer au jeune prince l'amour de la justice et de la modération (2). Les sentiments religieux du duc de Lorraine le mirent en rapport avec les deux saints les plus célèbres de son temps : saint Bernard et saint Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré. En 1131, saint Norbert, qui était alors archevêque de Magdebourg, traversa la Lorraine pour se rendre au concile de Reims ; le duc le reçut magnifiquement dans le château de Prény, situé sur une montagne, près de la Moselle, entre Metz et Pont-à-Mousson. Saint Norbert n'y resta que peu de temps, mais donna une si haute idée de sa vertu, que Simon voulut fonder un monastère destiné à abriter une colonie de prémontrés. Il choisit pour construire cette abbaye une vallée solitaire, entourée d'épaisses forêts, à peu de distance de Prény. Le lieu était, du reste, convenable ; les eaux étaient abondantes, et les abbayes de Saint-Pierre-aux-Nonains, de Sainte-Glossinde,

(1) V. Benoît Picart, Hist. de Toul, p. 411.

(2) Ce précepteur est nommé dans le titre de fondation du prieuré Notre-Dame ; v. Vignier, ouv. cité, p. 113.

Digitized by Google

de Gorze, de Saint-Mihiel, et divers seigneurs laïcs, à qui appartenaient les terres des environs, s'empressèrent de faire des donations à la nouvelle abbaye. Elle posséda bientôt des domaines assez considérables pour l'entretien des religieux, et prit le nom de Sainte-Marie-au-Bois. Richard, un des disciples de saint Norbert, vint s'y fixer avec quelques prémontrés et réussit, en peu d'années, à former une communauté nombreuse (1).

Saint Bernard, qui se trouva mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, visita plusieurs fois la Lorraine. On dit qu'il s'entremit dans les négociations qui eurent pour but de rétablir la concorde entre le duc et Albéron de Montreuil, avant ou pendant la guerre dont on a lu le récit (2). On lui attribue aussi la conversion de l'épouse de Simon. Cette princesse, pour employer l'expression d'un vieil historien, était « fortement détenue dans les lacs d'amour » (3); saint Bernard, se rendant en Allemagne pour réconcilier l'empereur Lothaire II et le duc de Franconie, traversa la Lorraine, apprit les désordres de la duchesse, et lui parla avec tant de force qu'elle mena dès lors une vie très-régulière. Elle avait, d'ailleurs, été préparée à écouter les conseils de l'abbé de Clairvaux par un songe, dans lequel elle avait cru voir le saint homme lui arracher du cœur sept horribles serpents, qui représentaient les sept péchés capitaux (4). Saint Bernard demeura en relation avec le duc et la duchesse de Lorraine, et l'on rencontre dans sa correspondance deux lettres qu'il leur adressa pour les remercier de la bienveillance

(1) V. Hugo, Annales ordinis præmonstratensis, t. II, article *Sancta Maria in Nemore*.

(2) V. Chevrier, ibid., t. I, p. 120 et 121.

(3) V. Mémoires de Thierriat, règne de Simon Ier, dans le recueil de Mory d'Elvange déjà cité.

(4) V. différents biographes de saint Bernard cités par Calmet, Hist., t. II, col. 8.

Digitized by Google

dont ils étaient animés envers l'ordre de Cîteaux (1). En effet, la vénération que le duc ressentait pour saint Bernard s'exprimait autrement que par de vaines politesses ; en 1135, il fonda l'abbaye de Stulzbronn, dans laquelle il introduisit des religieux cisterciens. Elle était située dans la seigneurie de Bitche, rétrocédée à Simon par son frère Thierry, depuis quelques années ; et le duc, qui aimait beaucoup ce canton, s'y rendait souvent pour y prendre le divertissement de la chasse et de la pêche. L'abbaye de Stulzbronn fut, comme beaucoup d'autres monastères du même ordre, construite dans une vallée déserte et entourée de collines assez élevées et de nombreux étangs, qui rendaient le lieu encore plus sauvage (2). Ce monastère n'est pas, au reste, le premier que l'ordre de Cîteaux ait possédé en Lorraine ; dès l'année 1130, Wiric de Valcourt avait fondé une abbaye de cisterciens à Freistroff, sur la Nied, à une lieue de Bouzonville ; le duc Simon et sa femme voulurent également contribuer à la dotation de cette abbaye et lui donnèrent, en 1137, une maison à Freistroff, avec ses dépendances (3).

On ne connaît aucun fait important qui se rattache au règne du duc de Lorraine depuis son retour d'Italie. Quelques auteurs ont avancé que, pour s'acquitter du vœu qu'il avait fait pendant le siège du château de Nancy, le duc était parti pour la Terre-Sainte, et le P. d'Aulcy, à qui sa riche imagination fournissait toujours les faits et les détails qu'il ne rencontrait pas ailleurs, donne les renseignements les plus précis et les plus circonstanciés sur le voyage de Simon et ses exploits en

(1) Epist. 119 et 120. Dans une de ces lettres, saint Bernard conseille au duc de Lorraine, qui préparait le siège d'un château, de bien se garder d'attaquer cette forteresse, si elle ne lui appartient pas, et il lui rappelle le passage de saint Matthieu (XVI, 26) : « A quoi sert à l'homme de gagner le monde, s'il perd son âme ? »

(2) V. Benoît Picart, Origine de la maison de Lorraine, p. 217.

(3) V. idem, ibid., p. 220.

Digitized by Google

Orient; malheureusement pour le P. d'Aulcy, l'histoire se tait complètement sur ce voyage; on trouve bien dans la liste des principaux croisés publiée par Bongars un personnage qualifié *Simon, Ducis filius* (1); mais il n'est guère possible d'identifier ce personnage avec notre duc; en premier lieu, le prince aurait été appelé *Simon Dux Lotharingiæ* et non pas *Ducis filius*, car en 1136 le duc Thierry était mort depuis plus de vingt ans; en second lieu, Simon étant décédé en 1139 et non pas en 1141, comme le dit le P. d'Aulcy, il est impossible qu'il ait pu dans l'espace de deux ans se rendre en Palestine, y prendre part aux opérations militaires et revenir ensuite dans son pays; on sait qu'à cette époque les voyages et surtout les voyages maritimes étaient fort lents et fort périlleux.

Quoiqu'il en soit, le duc de Lorraine mourut dans l'abbaye de Stulzbronn, le 14 janvier 1139; Chevrier ajoute que le prince allait, tous les ans, passer quelques jours dans ce monastère, et qu'il fut dans une de ces retraites attaqué de la maladie qui l'enleva (2).

Il laissait un grand nombre d'enfants : 1° Mathieu, son successeur; 2° Baudouin, qui, probablement, ne survécut pas longtemps à son père, car on n'en trouve plus de trace après l'année 1142; 3° Agathe, épouse de Renaud III, comte de Bourgogne, et mère de Béatrix femme de l'empereur Frédéric-Barberousse; 4° Robert, qui eut en apanage le domaine de Florenges (près Thionville), et se maria avec la fille d'Oalde comte de Boulay; 5° Helvide ou Hadwide, épouse de Frédéric comte de Toul; 6° Adalbéron, qui, frappé, comme son père, de la vie austère et édifiante des religieux cisterciens, fit profession dans l'abbaye de Clairvaux; 7° Gauthier ou

(1) V. Gesta Dei per Francos, t. I, au commencement.

(2) V. Calmet, ibid., t. I, col. clvij et clviij, et t. II, col. 9; Chevrier, ibid., t. I, p. 123.

Digitized by Google

Vauthier, auquel on accorda la seigneurie de Gerbéviller, et dont la femme fut Anne d'Haraucourt (1) ; 8° Jean, nommé dans un titre de l'année 1148, et dont on ne sait rien de plus (2) ; 9° enfin, Berthe qui accompagna sa mère à l'abbaye du Tart.

La veuve de Simon prit, en effet, le parti d'aller passer le reste de ses jours dans cette abbaye ; d'après Chevrier (3), saint Bernard aurait conseillé à la princesse de se retirer dans un monastère, pour y effacer, par la pénitence, le souvenir des fautes qu'elle avait commises ; selon Thierriat (4), le saint « la tança vertement et la fit confiner en l'abbaye de Tart, où » la contraignit de se rendre, après l'avoir grandement gour- » mandée, lorsqu'elle devint veuve ». Mais il est probable que les auteurs de l'espèce de journal copié par Thierriat se sont trompés, et que la retraite de la duchesse, bien que hâtée peut-être par les avis de saint Bernard, fut purement volontaire. On ne connaît pas la date de la mort de cette princesse. En 1142, son fils Mathieu Ier, à cause d'elle, avec le consentement de Berthe son épouse, de son frère Baudouin et de sa sœur Agathe, donna à l'abbaye du Tart cinq poëles dans la saline de Vic, dont il possédait une partie, quoique la ville elle-même appartînt au temporel des évêques de Metz ; et la donation fut confirmée, la même année, par Frédéric comte de Toul et sa femme Hadwide, fille de Simon (5).

(1) Entre les témoins de l'acte par lequel le duc Mathieu Ier donna à l'abbaye du Tart cinq poëles dans la saline de Vic, figurent *Galterus de Gisleberviler* et *Raimbardus frater ejus;* et ceci pourrait faire supposer que Gauthier, dont le nom est confondu parmi ceux d'autres nobles, n'était pas fils de Simon.

(2) V. le titre de fondation de l'abbaye de l'Etanche, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cccxxxiij.

(3) V. ibid., t. I, p. 124.

(4) Mémoires, règne de Simon Ier.

(5) V. les deux chartes, dans Calmet, ibid., col. cccxxj-cccxxiij.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

MATHIEU Ier (1139-1176).

Mathieu Ier était à peine monté sur le trône qu'il fut obligé de quitter ses états pour aller à Strasbourg assister à une diète convoquée par le roi des Romains, Conrad III, dans le but de remédier aux désordres et aux guerres dont l'Allemagne était le théâtre (1). Peu de semaines après, le duc, oubliant les griefs que son père avait eus contre l'évêque de Metz, prit les armes pour réduire à l'obéissance le voué de la ville d'Epinal. Quoique nommé par l'évêque, il refusait de reconnaître son autorité, et renfermé dans le château, qui était alors presque imprenable, il bravait les menaces du prélat; mais Mathieu assiégea le château et contraignit le voué à rentrer dans le devoir (2). Ce service ne fut pas le seul que le duc rendit à l'Eglise, au commencement de son règne. Simon Ier, au moment où il allait mourir, avait demandé à son fils de restituer à l'abbaye de Saint-Epvre le domaine de Gerbécourt, réuni aux possessions ducales par suite d'une usurpation. Mathieu, non content de rendre ce domaine, y ajouta la chapelle castrale de Châtenoy, et le droit de pêche à Gondreville pour le repas que l'on donnait dans l'abbaye le jour de la fête de saint Epvre. Il confirma la fondation de l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois; il aug-

(1) V. Guilliman, de Episc. argent., p. 232.
(2) V. Calmet, Notice, t. I, col. 387.

Digitized by Google

menta la dotation du monastère de Bonfay, récemment établi par Guillaume d'Arches et Valence son épouse; plus tard il accorda de nouveaux biens à l'abbaye de Bouxières, dont sa tante la princesse Hara était encore abbesse, aux abbayes de Molesme, du Tart, d'Orval, de Bouzonville et de Beaupré, et il céda au prieuré Notre-Dame de Nancy l'hôpital ou maison-Dieu qui avait été fondée près de cette bourgade (1). Enfin, quelques écrivains prétendent que Mathieu prit la croix et fit, en 1147, le voyage de Jérusalem. C'est à cette époque qu'eut lieu la seconde croisade, prêchée par saint Bernard et dirigée par Conrad III et par Louis VII roi de France. Il n'est pas impossible que le duc de Lorraine y ait pris part; mais aucun document authentique ne l'atteste, et les chroniqueurs ont gardé le silence à cet égard. La ville de Metz était le rendez-vous des croisés français; Ratisbonne celui des croisés allemands, et les routes qui conduisent à ces deux cités furent, pendant plusieurs mois, couvertes de pèlerins. Le roi Louis VII partit de Metz, à la tête de cent mille soldats, et marcha vers Constantinople, en traversant l'Allemagne et la Hongrie.

Le duc de Lorraine publia, dit-on, vers ce temps des règlements fort sages pour l'administration intérieure de ses états; mais Thierriat (2), qui nous apprend cette particularité, ne mentionne que deux dispositions de ces règlements. L'une défendait aux juges et aux ministres subalternes de la justice de retirer aucun émolument d'un procès qui durerait plus de vingt-six jours (3). Ce prince voulut aussi, on peut le supposer du moins, créer une capitale pour son duché. Les prédécesseurs de Mathieu n'avaient pas eu de résidence fixe; ils de-

(1) V. idem, Hist., t. II, col. 10; Vignier, ibid., p. 118.

(2) Cité par Chevrier, ibid., t. I, p. 128 et 129.

(3) Il est ici question des prévôts chargés de rendre la justice dans les domaines propres du souverain. L'authenticité des deux règlements rapportés par Thierriat semble assez problématique.

Digitized by Google

meuraient tantôt à Châtenoy, tantôt à Neufchâteau, tantôt à Nancy. Mathieu fit choix de ce dernier lieu pour y établir le centre de son gouvernement Les ducs n'y possédaient guère que le château dans lequel Simon Ier avait soutenu un siège, et le bourg appartenait, comme nous l'avons dit, aux descendants d'Odelric. En 1153, Drogon, chef de cette famille, céda le bourg de Nancy, avec ses dépendances, à Mathieu, qui lui donna en échange le château et la châtellenie de Rosières-aux-Salines, Lénoncourt, le ban de Moyen et Haussonville (1). A partir de ce moment, les ducs furent propriétaires de tout Nancy, et quoique plusieurs aient encore résidé dans d'autres villes, on peut assurer que Nancy fut considéré comme la capitale du duché et l'habitation ordinaire de ses souverains.

L'échange était à peine accompli lorsque Mathieu se trouva, par sa faute, engagé dans une affaire très-désagréable. Un ancien privilège de l'église de Toul, reposant plutôt sur la prescription que sur le diplôme de Dagobert Ier, défendait aux princes voisins d'élever aucune forteresse dans un rayon de quatre lieues autour de la ville épiscopale ; la règle avait déjà reçu plus d'une exception, mais elle n'en était pas moins réputée obligatoire. Le duc de Lorraine crut pouvoir la violer, et son infraction fut tellement manifeste que l'évêque et le chapitre ne purent fermer les yeux. Mathieu construisit un château fort à Gondreville, bourg situé à une lieue de Toul, et y mit une garnison qui fit des courses sur les terres de l'évêché. L'évêque de Toul était toujours Henri de Lorraine, frère de Simon et oncle de Mathieu ; après avoir inutilement employé la voie de la douceur pour obtenir la démolition de la nouvelle forteresse, il se décida à recourir à des moyens plus efficaces et excommunia le duc de Lorraine ; celui-ci ne tint d'abord aucun compte de l'interdit, déclara la guerre à

(1) V. Lionnois, Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, t. I, p. 9 et 10. L'acte d'échange est évidemment une pièce fabriquée après-coup.

Digitized by Google

l'évêque et au chapitre, se saisit de divers châteaux, notamment de Vicherey qui appartenait aux chanoines, et commit des dégâts sur les domaines de l'église de Toul. Henri et les chanoines portèrent leurs plaintes devant le pape Adrien IV ; et, en 1155, le souverain-pontife, après s'être fait rendre compte de l'affaire, confirma l'excommunication prononcée par l'évêque de Toul et ordonna à Etienne de Bar évêque de Metz, à Ulric évêque de Verdun, au prévôt et au doyen de Trèves, qui administraient le diocèse en l'absence de l'archevêque, de publier l'excommunication fulminée contre le duc Mathieu, et de mettre en interdit toutes les portions de la Lorraine dépendant de leurs diocèses respectifs. Ce coup fit rentrer le duc en lui-même ; il négocia avec l'évêque et les chanoines et reçut l'absolution, à condition de restituer Vicherey, ainsi que les autres châteaux dont il s'était emparé, et de se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle en Galice. Quant au château de Gondreville, première cause de ces troubles, Mathieu en obtint, à ce qu'il semble, la conservation ; car il en sera encore question dans notre récit. Le duc, en exécution de ce qu'il avait promis, partit pour l'Espagne. Arrivé dans l'abbaye de Cluny en Bourgogne, il y tomba dangereusement malade ; il se rétablit cependant ; mais, sa santé se trouvant trop affaiblie pour qu'il pût achever son pèlerinage, il en demanda la remise et donna à l'abbaye de Cluny le village de Dombasle, soit comme rémunération des soins qu'on lui avait prodigués, soit pour satisfaire d'une manière quelconque au vœu qu'il avait fait de se rendre à Saint-Jacques de Compostelle (1).

L'évêque de Toul ne fut pas le seul prélat avec lequel Mathieu se trouva en état d'hostilité. Antérieurement aux événements que nous venons de rapporter, mais à une date qui n'est pas connue, le duc eut une guerre à soutenir contre

(1) V. Benoit, Hist. de Toul, p. 416.

Digitized by Google

Etienne de Bar évêque de Metz. La plupart des domaines de cette église avaient été aliénés dans des moments difficiles ou étaient entre les mains de seigneurs laïques, qui les avaient usurpés sous prétexte de les défendre ou même sans aucune espèce de prétextes. Le duc de Lorraine détenait plusieurs de ces domaines et refusa formellement de les rendre. Etienne, soutenu par son frère Renaud Ier comte de Bar, se mit en devoir d'y rentrer de force; il enleva d'abord les forteresses de Hombourg et de Lutzelbourg, qui étaient occupées par les gens du duc de Lorraine, puis les châteaux de Mirebaux, Faulquemont, Dencuvre, Thicourt, Vatimont, et quelques autres aux environs de Vic. Mathieu, irrité de se voir privé de tant de domaines qu'il avait cru réunir pour toujours à ses états, rassembla une petite armée, pénétra sur les terres de l'évêché et livra aux soldats d'Etienne divers combats, dans lesquels il eut presque constamment l'avantage. Pendant ce temps, l'évêque, avec la majeure partie de ses forces, faisait le siège de la forteresse de Prény, boulevard de la Lorraine du côté de Metz; déjà un pan de mur s'était écroulé sous les coups des assiégeants, et l'on préparait tout pour donner l'assaut, lorsque le comte de Bar, qui déplorait ces fâcheuses hostilités, engagea le duc et l'évêque à se faire réciproquement des concessions, moyennant lesquelles la paix se trouva rétablie (1).

Dom Calmet assure que l'empereur Frédéric-Barberousse fournit des secours à l'évêque de Metz dans cette campagne contre le duc de Lorraine; les secours furent fournis en effet, mais par l'empereur Conrad III; Frédéric-Barberousse ne régnait pas encore, et d'ailleurs, il aurait pris le parti de Mathieu plutôt que celui de l'évêque; car le duc de Lorraine avait épousé la sœur de Frédéric, Berthe fille de Frédéric duc de Souabe et de Judith Welf. Les deux beaux-frères furent

(1) V. Chronic. episc. metens., dans D'Achéry, Spicil., t. VI, p. 662.

Digitized by Google

toujours fort unis, et l'empereur ne cessa de témoigner beaucoup de bienveillance au duc, qui, en revanche, l'accompagna dans la plupart de ses guerres et sut lui rendre service dans plus d'une circonstance. A cette époque, les ducs de Lorraine se regardaient comme faisant partie de l'empire germanique; et tandis qu'aux XVe et XVIe siècles ils s'allièrent, en général, à des princesses françaises, pendant les XIIe et XIIIe siècles ils n'épousèrent guère que des allemandes.

Malgré son mariage avec la sœur de l'empereur, et malgré le caractère altier de cette princesse, Mathieu ne craignit pas d'entretenir publiquement une concubine, dont il eut deux enfants. Louis d'Haraucourt raconte ainsi cette histoire scandaleuse : « Avoit li Duc belle, douce et accorte maistresse, » qui fut Gressille Allain, fille du sien argentier (1)..... Et » oncques ne furent, ce dit-on, plus bels et plus gracieux » poupons que furent li dous (deux) petits bastards, et fut la- » dicte Allain, leur mère, tant accorte et bonne à paures gens » qu'en fut aimée, et point ambitieuse de fortune, mais » bien d'amour du sien bien aimé Prince (2). »

Les rapports de la Lorraine avec l'Allemagne furent plus fréquents sous le règne de Mathieu qu'en aucun autre temps, et le duc se trouva souvent aux assemblées des princes et des prélats convoquées par les empereurs. En 1147, il assistait, avec Albéron de Montreuil archevêque de Trèves, à la diète que Conrad III tint à Francfort, pour y faire reconnaître roi des Romains le prince Henri son fils, avant de prendre lui-même le chemin de l'Orient; en 1152, Mathieu faisait partie de la diète d'Aix-la-Chapelle; en 1154, il siégeait à l'assemblée de Colmar, où les évêques et les seigneurs allemands

(1) L'*argentier* du duc de Lorraine n'était pas son receveur, comme on pourrait le supposer d'après la signification ordinaire de ce mot, mais bien son *grand orfévrier*, ainsi que le disent les Mémoires de Bar, cités par Chevrier, ibid., t. I, p. 133.

(2) V. Mémorial etc., règne de Mathieu Ier.

Digitized by Google

songèrent surtout aux affaires de l'Eglise; l'année suivante, il accompagna Frédéric-Barberousse en Italie et fut présent au couronnement de ce prince (1); enfin, en 1156, nous voyons Mathieu assister à la diète de Worms, où l'empereur s'occupa des préparatifs d'une nouvelle expédition en Lombardie (2).

Le dévouement que le duc de Lorraine montrait sans cesse pour Frédéric engagea ce dernier à lui accorder plusieurs faveurs, et entr'autres, dit-on, le droit de porter sur son écu l'image de l'aigle impériale. « Et li Prince (Frédéric) li bailla » (à Mathieu) en présent, dit Louis d'Haraucourt, un bel escu » et baudrieux qu'estoient garnis et empreints de broderies » qu'avoient en représentation un aigle, ainsi qu'est l'us et » bannière de li susdict Empereur; pourquoy li Ducs l'ont » eu depuis empreint sus leur escu (3). » Quoiqu'il en soit, et que l'on ajoute foi ou non à l'assertion de Louis d'Haraucourt, les sceaux de Mathieu Ier, comme ceux de son fils Simon II, n'offrent aucune trace des armoiries que l'empereur aurait acordées aux ducs de Lorraine, et les écus que portent ces deux princes n'offrent que les garnitures ordinaires (4).

Cette déférence aveugle pour son beau-frère fit commettre à Mathieu une faute, qui eut de graves conséquences. Le pape Adrien IV mourut le 1er septembre 1160; aussitôt après, trois cardinaux ambitieux se réunirent et choisirent pour souverain-pontife un d'entr'eux, qui prit le nom de Victor IV, et que l'on compte pour le vingt-sixième antipape; mais, le 7 septembre, le collège des cardinaux élut canoniquement Roland Paparo de Sienne, connu sous le nom d'Alexandre III.

(1) V. Calmet, Hist., t. II, col. 14 et 64.
(2) V. idem, ibid., col. 26.
(3) V. Mémorial etc., ibid.
(4) La bibliothèque publique de Nancy possède des sceaux originaux de Simon Ier; ceux de Mathieu Ier et de Simon II sont gravés dans Calmet, ibid., t. II, Sceaux, planche II, nos 6 et 7.

Digitized by Google

L'empereur, occupé au siège de Crémone, somma celui-ci et son rival de venir lui exposer leurs droits, dont il prétendait se rendre juge. L'antipape répondit seul à une pareille invitation, et Frédéric, qui était sûr d'en faire le docile instrument de ses caprices, proclama sa légitimité ; tandis que Alexandre III était reconnu par toute la Chrétienté. La plupart des évêques allemands, entraînés par l'exemple et les solicitations de l'empereur, imitèrent son exemple ; l'archevêque de Trèves Hillin avait d'abord pris parti pour l'antipape, mais ensuite il découvrit et rétracta son erreur. Le duc de Lorraine se déclara pour Victor IV ; toutefois, ni son autorité, ni celle des évêques lorrains ne purent triompher de la résistance des partisans d'Alexandre III ; presque tous les ordres religieux, particulièrement les Cisterciens alors si renommés, lui obéissaient ; un grand nombre de prêtres et de laïques allemands agissaient de même ; il en résulta des divisions et des querelles interminables ; dans certains lieux les prêtres ne pouvaient parvenir à maintenir les laïques dans la droite voie ; ailleurs, au contraire, les laïques ne voulaient plus entretenir de relations avec des clercs qu'ils regardaient comme schismatiques ; beaucoup de seigneurs, toujours disposés à envahir et à s'approprier les biens ecclésiastiques, s'emparèrent avidement de ce prétexte pour mettre la main sur les domaines qui étaient à leur bienséance. En un mot, le schisme, qui dura longtemps, attira sur la Lorraine des maux de toute espèce (1).

La précipitation avec laquelle Mathieu Ier reconnaut l'antipape Victor s'explique, même abstraction faite de l'influence exercée par Frédéric-Barberousse, quand on sait que le duc s'était attiré de vertes réprimandes, et même plus que des réprimandes, de la part du pape Eugène III. En effet, ce pontife s'était plaint aux évêques de Metz et de Toul des violences et des

(1) V. idem, ibid., t. II, col. 15.

Digitized by Google

exactions que le duc commettait, à l'exemple de son père, contre l'église de Remiremont. Le duc n'ayant prêté aucune attention aux reproches d'Eugène, celui-ci mit en interdit le duché de Lorraine et défendit d'administrer les sacrements, à l'exception toutefois du baptême et de la pénitence pour les mourants ; et comme Mathieu continuait à se rendre coupable des mêmes violences, le pape écrivit aux évêques de Metz, de Toul, de Verdun, de Bâle et de Strasbourg, dans les diocèses desquels se trouvaient les états de ce prince, et leur enjoignit d'exécuter la sentence d'excommunication qui avait été prononcée. En conséquence, l'archevêque de Trèves convoqua ses suffragants et fit citer devant eux Mathieu et plusieurs seigneurs lorrains, que l'on regardait comme ses complices ; les évêques rendirent un jugement contre le duc, en faveur de Judith abbesse de Remiremont, et confirmèrent les droits de cette église. Le duc de Lorraine promit de les respecter à l'avenir et reçut l'absolution ; mais bientôt il revint à ses premiers errements, et Judith en ayant instruit le pape, celui-ci admonesta le prince et le somma de se conformer aux prescriptions du concile de Trèves. Mathieu ne paraissait pas trop disposé à se soumettre, lorsque l'empereur Conrad III intervint et régla, en 1151, les droits du duc de Lorraine de manière à garantir les possessions de l'église de Remiremont (1).

Mathieu, devenu plus sage et plus prudent par suite des désagréments que ses extorsions venaient de lui attirer, voulut fixer lui-même les droits des voués des églises, afin de prévenir le retour de semblables usurpations. Malgré des règlements de même nature faits antérieurement, les voués voulaient être les maîtres, dit Louis d'Haraucourt, « tandis que d'ancien » n'estoient que li servitours à gaige en payement, pour be- » songner la justice et parfaire la peine que devoit punir li

(1) V. idem, ibid., col. 13. Ces détails sont empruntés aux recherches inédites de Thierry sur les archives de Remiremont.

Digitized by Google

» malfaisants ». D'après le règlement de Mathieu, ils ne touchaient plus que de modiques redevances en grains et poules; quand ils allaient dans les villages pour rendre la justice, ou pour leur plaisir, ils pouvaient loger dans la maison du seigneur ou de l'abbé, quand ces derniers n'y étaient pas, mais à condition de vivre à leurs frais et dépens. Dans les procès pour vol ou infraction de ban, ils avaient le tiers des frais de justice, si un seigneur ou un homme libre figurait dans la cause; si c'était un serf, le voué jugeait gratis. Quand il prêtait main forte à la réquisition de l'abbé ou du propriétaire ecclésiastique, rien de ce que le voué saisissait ne devait lui appartenir. En un mot, le duc disposa que les voués se conformeraient à « l'us ancien, sans y faillir et tirer en plus, à peine de l'indi- » gnation du souverain, et d'estre déchus pour tousjours de » toute espèce d'advocatie (1) ».

Mathieu, si longtemps ennemi acharné de l'évêque de Metz Etienne de Bar, finit par s'allier étroitement avec le prélat; ils assiégèrent ensemble Sarrewerden, qu'ils prirent et qu'ils firent raser, et dont ils enfermèrent le seigneur dans le château de Lutzelbourg. Le duc alla ensuite attaquer, pour la seconde fois, le château d'Epinal, parce que le voué refusait encore de reconnaître l'autorité de l'évêque de Metz; le château fut obligé de se rendre, et le prélat, pour témoigner sa reconnaissance au duc, lui abandonna la vouerie d'Epinal, que ce prince ne conserva, au surplus, que bien peu d'années; car Thierry son fils ayant été élu évêque de Metz en 1171, Mathieu lui céda la vouerie dont il s'agit et assura à l'église de Metz le château de Sierck, qui était une dépendance de la Lorraine. Cette double donation fut faite solennellement sur l'autel majeur de la cathédrale, en présence d'une nom-

(1) V. Mémorial etc., règne de Mathieu Ier; Coupures de Bournon, même règne.

Digitized by Google

breuse assemblée, le jour où Thierry prit possession du siége épiscopal (1).

Mathieu Ier, après avoir été un des principaux adhérents de l'antipape Victor et de ses deux successeurs, reconnut le pape légitime. Malgré les écarts dans lesquels l'entraînèrent son ambition et l'ascendant de Frédéric-Barberousse, ce prince était, au fond, religieux et ami de la justice. Il professait, comme son père, une grande vénération pour saint Bernard et pour l'ordre de Cîteaux. Saint Bernard, qui avait déjà visité la Lorraine pendant le règne de Simon Ier, y vint plusieurs fois sous celui de Mathieu. Il passa à Toul jusqu'à quatre fois et y opéra différents miracles. Un jour qu'il célébrait la messe dans la cathédrale, on lui présenta un enfant aveugle, auquel il rendit la vue; il guérit aussi d'autres aveugles et des infirmes. En 1148, il assistait à la consécration de la cathédrale de Toul, qui fut faite par le pape Eugène III (2). L'année précédente, saint Bernard se trouvait à la diète de Francfort, et de là il s'était rendu à Trèves, puis au monastère de Rhétel, près de Sierck, où il fit également des miracles (3). Quelques années après, en 1153, la guerre éclata entre la ville de Metz et le comte de Bar, appuyé par divers seigneurs. Ceux-ci ravageaient depuis longtemps les environs de Metz, lorsque les bourgeois sortirent en armes et vinrent offrir le combat à leurs ennemis; il s'engagea dans un défilé près de l'ancien village de Thirey, entre Pont-à-Mousson et Bouxières-sous-Froidmont; la mêlée fut sanglante, et les Messins vaincus prirent la fuite. Deux mille au moins restèrent sur le champ de bataille ou se noyèrent dans la Moselle, qui présentait aux fuyards un obstacle presque infranchissable. Cette défaite ne fit pas perdre courage à la ville de Metz, mais augmenta

(1) V. Meurisse, Hist. des évesques de Metz, p. 398 et 425.
(2) V. Opera s. Bernardi, édit. Mabillon, t. II, col. 1153 et 1192.
(3) V. ibid., col. 1142 et 1190.

Digitized by Google

tellement la hardiesse et les prétentions du comte de Bar et de ses alliés que chacun jugea qu'un arrangement était impossible. Hillin archevêque de Trèves espéra toutefois que saint Bernard pourrait accomplir cette œuvre difficile; malheureusement, saint Bernard était dans son abbaye de Clairvaux et ressentait déjà les premières atteintes de la maladie qui devait l'enlever. Hillin vint lui-même à Clairvaux exposer au saint abbé l'état des affaires en Lorraine, ajoutant que les Messins se préparaient à recommencer la guerre, et que leurs ennemis se disposaient, de leur côté, à les recevoir comme la première fois, ce qui allait exposer le pays à d'incalculables malheurs; il se jeta ensuite aux pieds de saint Bernard, et le supplia avec tant d'ardeur de venir conjurer ces maux, que le saint résolut, malgré sa faiblesse, de se rendre en Lorraine. Au bruit de son arrivée, les hostilités cessèrent; les Messins campèrent sur une des rives de la Moselle, leurs ennemis sur l'autre bord; saint Bernard, monté sur une barque, traversa nombre de fois la rivière, allant ainsi de l'un à l'autre camp, pour tâcher de tout concilier et de tout pacifier. Les habitants de Metz, redoutant de nouvelles calamités, se montrèrent prêts à accepter un accommodement convenable et qui laissât leur honneur intact; mais le comte de Bar et ses alliés ne voulurent d'abord rien entendre, et même craignant que saint Bernard ne leur proposât des conditions auxquelles ils n'auraient pu s'empêcher de souscrire, ils feignirent d'être très-irrités de l'opiniâtreté des Messins et partirent subitement. Ce contretemps ne découragea pas le saint. « Ne vous troublez pas, dit-il aux religieux qui l'avaient accompagné; la paix se fera, quoique difficilement. J'ai rêvé que je célébrais une messe solennelle, et comme j'avais déjà récité la première oraison, je me suis aperçu que j'avais omis le *Gloria in excelsis Deo*. J'ai rougi de ma distraction, et nous avons réparé ensemble cet oubli. » Bientôt on vint lui annoncer que les seigneurs

Digitized by Google

qui étaient partis se repentaient de leur précipitation, et offraient de reprendre les conférences. « Hé bien, dit-il aux religieux, je vous avais prédit que nous chanterions le *Gloria in excelsis!* » Il conduisit dans une île de la Moselle les principaux chefs des deux partis, et malgré les difficultés que présentait une négociation aussi délicate, il parvint à mettre tout le monde d'accord et à empêcher l'effusion du sang. Pendant ces pourparlers, qui furent assez longs, saint Bernard guérit un grand nombre de malades et d'infirmes qu'on lui amenait de toutes parts; il retourna ensuite à Clairvaux et mourut peu de temps après (1).

Le duc Simon Ier avait fondé une abbaye de l'ordre de Cîteaux, celle de Stulzbronn; Mathieu voulut laisser une fondation semblable. Vers l'année 1150, Gérard II, comte de Vaudémont, avait fait venir de l'abbaye de Bitaine, située dans la comté de Bourgogne, une colonie de douze moines cisterciens, conduits par un vénérable religieux nommé Widric, et les avait établis près de Chaligny, dans un lieu appelé Ferrières parce qu'on y exploitait une mine de fer. Les religieux restèrent dans ce lieu environ pendant dix ans; mais comme les environs étaient humides et malsains, et que d'ailleurs les habitants de ce canton voyaient de mauvais œil le nouvel établissement, le duc Mathieu forma et exécuta le projet de transférer le monastère dans un petit vallon placé à l'extrémité orientale de la forêt de Haye, arrosé par un ruisseau et connu sous le nom d'Améleu ou d'Amer-lieu, parce que le pays était fort sauvage et de difficile accès. Non content de donner à ces religieux un asile dans ses états (2), le duc dota richement leur monastère et leur céda, entr'autres biens, les moulins de Nancy, qui produisaient un revenu considérable; car à cette

(1) V. ibid., col. 1149 et 1150; Richer de Senones, Chronic., lib. II, c. 26, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. xix.

(2) Le titre de fondation est imprimé dans Calmet, ibid., col. cccclvj et ccccclvij.

Digitized by Google

époque les moulins étaient encore assez rares ; on était obligé d'y amener les grains souvent de très-loin, et en 1257, un siècle environ après la fondation de l'abbaye dont nous parlons, le duc Ferri III disposa que les moulins de Nancy seraient banaux non seulement pour Nancy, mais pour Rémecourt (Remicourt), Vandœuvre, Pixerécourt, Maxéville, Essey, Dommartemont, Saulxures, Tomblaine, Bosserville, la Neuveville, Fléville, Gérardcourt, Lupcourt et Manoncourt. Les Cisterciens, une fois installés dans leur abbaye, y construisirent une belle et vaste église, et défrichèrent les alentours, de manière que ce lieu, autrefois si triste, changea complètement d'aspect et quitta son nom d'Amerlieu pour prendre celui de Clair-lieu. On sait que, pour témoigner le contentement qu'ils éprouvaient partout où la main de Dieu les conduisait, et dans le but d'exprimer leur admiration pour les beautés de la nature, les religieux de l'ordre de Cîteaux avaient la coutume d'imposer à leurs monastères des dénominations qui rappelaient les sites où ces maisons étaient construites; de là vient que l'on trouvait tant d'abbayes applées Belval, Beaupré, Beaulieu, Claire-Fontaine, Orval (*Aurea vallis*), etc. (1).

Mathieu contribua aussi à l'établissement d'une autre abbaye de l'ordre de Cîteaux. En 1148, sa mère Adélaïde, retirée dans l'abbaye du Tart, fonda, entre Neufchâteau et Châtenoy, un monastère de cisterciennes, qui prit le nom de l'Etanche, à cause des étangs dont il était entouré ; mais comme l'abbaye était pauvre, le duc lui abandonna plusieurs domaines et peut en être regardé comme le second fondateur (2).

Ce prince, que son ambition avait quelquefois porté à des actions dont il eut lieu plus tard de se repentir, consacra les dernières années de sa vie à la pratique des devoirs religieux.

(1) V. Calmet, Notice, t. I, col. 231-232.
(2) V. Chevrier, ibid., t. I, p. 134 et 135.

Digitized by Google

Une biographie manuscrite, citée par Dom Calmet, rapporte que le duc nourrissait, tous les jours, soixante pauvres et ne craignait pas de les servir lui-même. Au commencement de l'année 1176, il sentit que ses forces diminuaient notablement, et, quittant le château de Nancy qu'il habitait alors, il se fit transporter dans l'abbaye de Clairlieu, où il vécut encore quelques jours ; il y dicta son testament, par lequel il donna aux religieux sa vigne de Nancy, avec la faculté de l'étendre autant que bon leur semblerait ; le droit d'essarter et de pousser leur culture dans la forêt de Haye, aussi loin qu'ils voudraient ; un moulin situé sur le Madon ; son breuil ou jardin de Chanteheu, etc. Pierre de Brixey, évêque de Toul, assista le duc dans ses derniers moments, et lui demanda de restituer à la cathédrale certains biens qui avaient été réunis au domaine ducal. Mathieu s'empressa d'acquiescer à cette demande, imposa à son successeur l'obligation de s'y conformer et mourut en paix, le jour de l'Ascension, 14 mai 1176, après un règne de trente-six ans. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye, et son tombeau existait encore au siècle dernier (1). C'était un sarcophage, de près de trois mètres de longueur, décoré de douze petites arcades, renfermant les statuettes d'autant de religieux dans l'attitude de la douleur. Sur la table qui surmontait le sarcophage était couchée la statue de Mathieu, couvert d'une cotte de mailles et portant un écu sans armoiries ; à côté de lui on voyait la statue de la duchesse Berthe, qui survécut assez longtemps à son mari et fut également inhumée à Clairlieu (2).

Le duc eut de son épouse au moins six enfants : Simon II,

(1) V. Calmet, Hist., t. II, col. 16 et 17 ; Vignier, ibid., p. 121 ; Chevrier, ibid., p. 142 et 143.

(2) Le buste de la statue de Mathieu et la tête de la statue de Berthe ont été retrouvés au milieu des ruines de l'abbaye de Clairlieu, démolie pendant la Révolution. Le buste est aujourd'hui placé dans le musée lorrain.

Digitized by Google

quatrième duc héréditaire de Lorraine ; Ferry, qui eut en partage la seigneurie de Bitche et régna quelques jours, quand son frère eut pris le parti d'abdiquer ; Mathieu, mari de Béatrix de Fontenoy, qui lui apporta en dot le comté de Toul et lui donna deux fils : Frédéric ou Ferry, comte de Toul après son père, et Renaud seigneur de Coussey (1) ; Thierry, qui fut élu évêque de Metz, mais ne put se maintenir en possession de l'évêché ; Alix, épouse de Hugues III, duc de Bourgogne ; enfin une fille, morte fort jeune et enterrée dans le prieuré de Flavigny (2). Quelques généalogistes ajoutent à ces six enfants une fille nommée Judith, mariée à Guillaume II comte d'Auxonne, et Sophie, épouse de Henri III duc de Limbourg. Mathieu eut de plus, comme on l'a vu, deux bâtards, dont on ignore la destinée. Ils rentrèrent, sans doute, dans la classe dont leur mère était sortie ; car celle-ci ne voulut jamais rien demander ni pour elle, ni pour sa famille, « et disoit souvente fois qu'amour avoit salarié amour, » et qu'autre salairement ne falloit ; chose et dire qu'est bien » en admiration, et non advenue encore, que belle âme de » désintérest et bon voloir en maistresse de prince (3) ».

(1) V. Benoit, Hist. de Toul, p. 434.

(2) V. une lettre de Conon, abbé de Saint-Vanne, à la duchesse Berthe, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. ccclxxv.

(3) V. Mémorial etc., règne de Mathieu Ier.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

SIMON II (1176-1205).

Mathieu Ier n'eut pas plustôt fermé les yeux, que sa veuve, Berthe de Souabe, s'empara du gouvernement. Cette princesse, altière et impérieuse, ne voulut pas se contenter de l'influence que sa qualité de mère devait lui donner sur un esprit aussi faible et aussi irrésolu que celui du duc Simon. Sœur de l'empereur Frédéric-Barberousse, elle se flatta que personne n'oserait lui contester l'exercice de l'autorité ; elle en prit par conséquent tous les dehors et fit même frapper des monnaies portant son nom et son effigie (1). Le jeune duc supporta d'abord patiemment l'usurpation ; mais on lui fit comprendre qu'il était temps de revendiquer ses droits. La noblesse lorraine s'assembla dans le château de Gondreville, et déclara que l'espèce de tutelle ou de mainbournie que Berthe s'était arrogée devait cesser immédiatement, le duc Simon ayant l'âge et la capacité nécessaires pour gouverner ses états. Cette intervention de la noblesse dans une querelle de palais mérite d'être notée ; d'autant plus que la déclaration faite en faveur de Simon renfermait autre chose que la reconnaissance du droit de ce dernier ; en effet, dans la charte

(1) Ces deniers, publiés pour la première fois en 1841, portent au droit le buste de Berthe avec la légende BERTA, et au revers une croix cantonnée de deux points et la légende NANCEI ; une autre variété, dont le revers est presque semblable, présente au droit le buste de la duchesse, avec une légende inexpliquée jusqu'à présent.

Digitized by Google

donnée, la même année (1176), pour la confirmation des biens de l'abbaye de Beaupré, le prince avoue que s'il succède au duché comme héritier de Mathieu Ier, il y arrive aussi par le choix de la noblesse (1).

Berthe se soumit, en frémissant, à la décision des seigneurs lorrains; mais au lieu de se résigner noblement à la perte d'un pouvoir qu'il lui était impossible de conserver, elle paraît avoir employé, pour le reconquérir, une machination véritablement indigne de sa naissance et de son caractère. Il y avait alors en Lorraine un trouvère nommé Enguerrand, « que les bonnes gens sçavoient avoir grande réputation de » sorcier et de sçavoir magicque, comme estoient réputez les » ménestrels et troubadours ». Berthe s'entendit avec lui et lui dicta les paroles qu'il devait prononcer; à la fête de Noël (1176?), elle répandit le bruit qu'un « esprit sans tache » lui était apparu, et lui avait révélé certaines choses qu'elle n'osait répéter. Le lendemain, la princesse venait de se retirer dans son appartement, lorsqu'une voix lamentable, qui semblait venir du dehors, s'écria : « Tant que li Duc Simon » sera seul ès gouvernement de ses estats, et n'écoutera les » saiges avisemens de la Dame sa mère, toutes choses s'en » iront de maux en pis, et bientost ne seront pierre sur pierre » ès pays, et sera la Duché à mercy de maux, guerroiement, » famine et malencontreux sortilèges ». Ces menaces et les cris des suivantes de la duchesse réveillèrent tout le monde dans le château. Simon courut à l'appartement de sa mère, où l'on commença immédiatement des recherches, « et le » premier object qui fut mis à descouvert fut le susdict » malavisé fourbe Enguerrand, qu'estoit couché par derrière » un grand morceau de tapisserie, qui fut pénaud et malen-

(1) « .... Licet justo desiderio et vocatione legitima virorum nobilium » terræ, et hereditario jure, patri meo successerim in ducatum... » V. Calmet, ibid., col. ccclxix; v. aussi Mory d'Elvange, Etats, Droits, Usages en Lorraine, p. 3.

Digitized by Google

» contre, ainsi que la Dame et assistans. Mais le susdict » paure prophétisant paya cher sa fourbe ; car le lendemain » fut pendu, et la hart paya le service qu'avoit voulu rendre » à l'ambition de la mère de Monseigneur (1). »

Quand Simon II se crut paisible possesseur du trône, il exécuta les dernières volontés de son père et rendit à l'église de Toul les domaines qui lui avaient été enlevés. La malice des courtisans, et peut-être le ressentiment de ceux qui avaient profité de cette usurpation propagèrent mille bruits fâcheux contre l'évêque Pierre de Brixey ; le prélat fut « grandement » attaqué d'avoir agencé et faict li testament du Duc (Mathieu), » que faisoit grands dotemens et avantaiges audict Brixey, » qu'avoit entendu à confesse li Duc Mathieu ès jour qu'avoit » faict le sien testament (2) ». Mais ces accusations sont évidemment calomnieuses, et Pierre de Brixey n'était pas homme à recourir à de telles manœuvres pour se procurer un avantage temporel, même considérable. Il ne craignait pas de faire entendre aux souverains des paroles sévères et même des menaces, quand il les voyait s'écarter du sentier du devoir. Louis d'Haraucourt cite un exemple, vraiment remarquable, de cette fermeté épiscopale. « En la cour du Duc fut très-bellement » et gracieusement festée Gertrude de Sancey, qui fut moult » grandement en amour de Thierry de Roncourt, et avoit » grandes accointances avec li dict Roncourt, qu'estoit en » grande amitiance et faveur à l'encontre du Duc. L'évesque » Pierre en print ombrage et chagrin qu'en fit force plainte » à li Duc ; que ni voulant mettre empeschement, ne voulant » s'en mesler, ne croire, disant que ..... gens de » cour aimer grandement à faire médisance et fabliaux, li » dict Pierre menaça li Duc, en disant : Et moy pour Dieu » vous guerroirai (3). »

(1) V. Mémoires de Florentin le Thierriat, règne de Simon II.
(2) V. Mémorial etc., règne de Simon II.
(3) V. ibid.

Digitized by Google

Quoique Simon fût naturellement ami de la paix et de la tranquillité, il ne pouvait en jouir, et de nouveaux embarras venaient sans cesse fondre sur lui. Son frère Ferri avait eu la seigneurie de Bitche, sorte d'apanage que l'on donnait aux cadets de la maison de Lorraine; mais, loin d'être satisfait de son lot, il se plaignait de n'avoir pas assez reçu et demandait une augmentation de territoire; la seigneurie de Bitche était, en effet, bien petite, et les limites en sont indiquées, avec une grande précision, dans une lettre adressée par le duc Mathieu Ier à Wenceslas, comte de Sarrewerden (1). Ferri, qui connaissait le caractère de son frère, se flatta de lui arracher par la force ce qu'il n'avait pu obtenir par la persuasion. Il arma ses sujets, réunit des aventuriers et commença les hostilités, vers la fin de 1176 ou plutôt dans les premiers mois de l'année suivante. Il menaça d'abord le château et la ville d'Amance, qui avaient une véritable importance, et où les ducs avaient, dit-on, placé le dépôt de leurs archives; mais Simon, sortant pour un moment de son apathie, s'avança rapidement, avec une armée plus considérable que celle de Ferri. Celui-ci s'éloigna d'Amance, traversa le vallon de l'Amesule et vint se poster près du prieuré de Lay-Saint-Christophe, à une lieue et demie de Nancy; le duc le suivit et le défit complètement; la plupart des soldats du seigneur de Bitche restèrent sur le terrain, et lui-même fut obligé de chercher son salut dans la fuite et de se réfugier en Allemagne. L'empereur s'intéressa au sort de ce prince, qui était son neveu, et pria Simon de lui accorder son pardon et d'augmenter son apanage. Le duc de Lorraine consentit à ce que l'empereur demandait, céda à Ferri Neufchâteau, Châtenoy et quelques autres places, mais lui imposa l'obligation de l'aider de toutes ses forces dans une guerre dont

(1) V. cette pièce dans Calmet, ibid., col. cccxxxv et cccxxxvj.

Digitized by Google

la Lorraine était menacée (1). Des bandes de pillards, ravageaient les frontières septentrionales du duché, et il était à craindre que ces brigandages n'eussent bientôt la Lorraine entière pour théâtre. Louis d'Haraucourt et la plupart des historiens lorrains disent que beaucoup de seigneurs allemands s'étaient établis dans notre pays; qu'ils favorisaient les courses d'un grand nombre d'aventuriers de leur nation, qui venaient dévaster les campagnes, et qu'eux-mêmes guerroyaient sans cesse contre tous leurs voisins, après leur avoir préalablement envoyé, en signe de défi, une plante connue sous le nom de *gant de Notre-Dame*. Mais, malgré son apparente vraisemblance, cette version n'est pas exacte, et Louis d'Haraucourt a lui-même laissé échapper une expression qui donne le mot de l'énigme; il dit que « li étrangers faisant révoltes » avaient reçu le nom de *cotterex*. Il est dès lors évident que les bandits dont il s'agit étaient une ramification de ces armées de *cottereaux*, qui, précisément à la même époque, parcouraient et ravageaient une partie de la France (2); d'un autre côté, il est bien probable que ces bandes, en arrivant sur les limites de la Lorraine, furent grossies par une multitude de pillards allemands, et ceci explique l'erreur de nos historiens.

La noblesse lorraine, réunie « en son convent », c'est-à-dire pour sa session ordinaire, accorda immédiatement au duc les secours dont il avait besoin; et le prince, ayant réuni son armée, descendit la vallée de la Moselle, dans la direction de Thionville, et fut rejoint par son frère Ferri, qui lui amenait un contingent fort de deux cents hommes seulement. Les Lorrains rencontrèrent les Cottereaux à Remich, petite ville située sur la rive gauche de la Moselle, à quelques lieues au dessous de Thionville, et les défirent complètement (an.

(1) V. Chevrier, ibid., p. 150 et 151.

(2) V. Les routiers au XIIe siècle, par M. H. Géraud, dans la Bibliothèque de l'école des chartes, 1re série, tome III, p. 125 et suiv.

Digitized by Google

1177). On espérait que le duc de Lorraine allait châtier les seigneurs allemands qui avaient favorisé cette dangereuse invasion ; mais il leur pardonna et les obligea seulement de promettre qu'ils « n'envoiroient plus, sans que fust griève rixe » et désaccord, li gant de Nostre Dame, pour guerroïer à » tout venant (1) ».

Il paraît que Ferri se distingua dans le combat de Remich ; aussi ne tarda-t-il pas à demander à son frère de nouveaux domaines pour prix des services qu'il lui avait rendus. Le duc refusa et Ferri, qui craignait de recommencer une lutte inégale, abandonna sa seigneurie pour se retirer chez son cousin Philippe d'Alsace, comte de Flandre (an. 1178). Ce dernier, Berthe de Souabe et Pierre de Brixey tâchèrent de réconcilier les deux frères et de prévenir les hostilités ; mais Simon, irrité de l'ambition de Ferri, montra une fermeté qu'il n'avait pas ordinairement et ne voulut rien accorder. Il présenta le testament de son père et déclara qu'il l'exécuterait fidèlement ; Berthe lui fit entendre quelques paroles impérieuses, qui n'eurent pas un meilleur succès ; « Maistre si-je, lui dit Simon, et le » serei-je (2) ». Le comte de Flandre, fâché, sans doute, de ce que le duc de Lorraine n'avait pas accueilli sa requête en faveur de Ferri, et s'imaginant que les prétentions de ce dernier étaient fondées, lui fournit des soldats pour l'aider à obtenir ce qu'il ambitionnait. Le seigneur de Bitche allait revenir en armes et se disposait à combattre son frère, lorsque celui-ci, qui était fatigué de ces luttes sans cesse renaissantes et des obsessions dont il était l'objet, consentit à conclure un second traité. Il céda à Ferri l'alleu d'Ormes et le château de Gerbéviller, comme représentant cent livres qu'il devait lui assigner en domaines ; le fief du comte Seybert ; le domaine de Chancey ; toute la partie de la Lorraine qui s'étendait dans la vallée

(1) V. Mémorial etc., règne de Simon II.
(2) V. Chevrier, ibid., p. 151 et 152.

Digitized by Google

de la Sarre, et le pays compris entre Metz et Trèves; il lui abandonna aussi le droit de recevoir l'hommage de l'archevêque de Trèves et du comte de Sarrebrück, pour les terres de leurs états relevant du duché; l'hommage de leur oncle Robert de Florenges et de différents seigneurs dont les possessions étaient situées en Allemagne; mais Simon stipula que le seigneur de Bitche lui ferait hommage à lui-même; qu'il n'introduirait pas une nouvelle coutume, ni d'autres formes judiciaires dans les territoires qui lui étaient cédés; qu'il remettrait au duc le château de Bruyères et l'aiderait de toutes ses forces contre quelqu'ennemi que ce fût, excepté contre l'empereur. Enfin, Simon déclara que s'il mourait sans laisser d'enfants légitimes, Ferri lui succèderait. Pour rendre leur accord inviolable, Ferri et son frère fournirent chacun deux cautions et prièrent Philippe de garantir le traité. Cette convention onéreuse fut conclue, à Ribemont en Vermandois, la veille de l'Invention de la Sainte Croix (2 mai) 1179; le titre mentionne, comme témoins, Berthe de Souabe, Conon comte de Soissons, Gilbert de Nivelles, Syger de Gand, W. châtelain de Saint-Ouen, Walther d'Arras, le voué Robert, Mathieu de Valancourt, Robert neveu du comte de Flandre, Gérard de Prény, Ulric de Florenges, et Arnould de Bulcharenges (1).

Trois mois après ce traité, c'est-à-dire au commencement d'août, le duc assembla la noblesse lorraine dans la ville de Neufchâteau et déclara son frère héritier de la couronne, au cas où il viendrait à mourir lui-même sans enfants (2); déclaration assez singulière, car l'hérédité semblait reconnue dans le duché d'une manière formelle.

A partir de ce moment, la Lorraine se trouva partagée en deux états à peu près indépendants l'un de l'autre, malgré

(1) V. le titre, dans Calmet, ibid., col. ccclxxxij et ccclxxxiij.
(2) V. Chevrier, ibid., p. 162.

Digitized by Google

l'hommage que Simon avait stipulé; ce prince continua à jouir de la Lorraine française, qui comprenait ce qu'on a appelé plus tard les bailliages de Vosge et de Nancy; Ferri fut maître, pour ainsi dire absolu, de la Lorraine allemande, beaucoup plus vaste alors qu'elle ne l'était au siècle dernier; car depuis le moyen âge la langue germanique a reculé devant le Français dans plusieurs lieux, et notamment aux environs de Dieuze, où les villages ont eux-mêmes changé de noms et portent aujourd'hui des dénominations françaises, tandis que les titres anciens leur donnent des noms allemands. Ambitieux comme il l'était, Ferri devait supporter impatiemment, bien qu'elle fût presque nominale, l'espèce de suprématie que son frère s'était réservée; aussi, quoique dans le diplôme où il confirme la fondation de l'abbaye de Stulzbronn, il se qualifie seulement de seigneur de Bitche (1), nous sommes disposé à croire qu'il fit plus d'une tentative pour prendre le titre de duc; cette qualification lui est donnée dans une charte de Henri VI, datée du mois de mars 1188 (1189), et Ferri porte également le titre de duc dans une charte de Ferri III, de l'année 1295 (1296) (2). Quoiqu'il en soit, il est certain que l'établissement de Ferri dans la Lorraine allemande ne peut pas être comparé aux apanages attribués à plusieurs des descendants de Gérard d'Alsace. Les ducs cédaient souvent certains domaines à leurs fils et à leurs filles, mais toujours à charge d'en faire hommage à l'aîné, qui jouissait de la souveraineté et possédait le duché presque entier.

(1) *Dominus de Bites;* v. le titre dans Calmet, ibid., col. ccccix-ccccxj. Il renferme les noms de plusieurs nobles de la Lorraine allemande, et fournit beaucoup de détails précieux sur la topographie des environs de Stulzbronn.

(2) V. ces deux diplômes, ibid., col. ccccij et ccccciij et DXlij-DXliv. Nous devons cependant faire observer que, dans le diplôme de 1189, le mot *dux* est peut-être le mot *dominus* abrégé et mal lu; et que, dans le diplôme de 1296, le titre de duc pourrait bien avoir été donné à Ferri parce que ce prince a régné un instant, après l'abdication de Simon II.

Digitized by Google

Le seigneur de Bitche n'était pas encore satisfait et ne jugeait pas sa principauté assez vaste ; n'osant plus rien demander à son frère, il tâcha de s'agrandir aux dépens de l'archevêché de Trèves et s'empara successivement de plusieurs lieux qui lui convenaient. L'archevêque Arnold était un homme fort pacifique. Connaissant l'humeur belliqueuse de son remuant voisin, il mit tout en œuvre pour l'engager à se tenir tranquille ; mais voyant que ni les prières, ni les présents, ni les menaces n'avaient aucun succès, il se décida à recourir à la voie des armes, fit venir Thiébaut de Bar, gouverneur du Barrois en l'absence de son frère Henri Ier, et lui donna le commandement de ses troupes. Thiébaut, qui avait amené avec lui un bon corps de barrisiens, commença la guerre avec vigueur. Il attaqua le seigneur de Bitche, qui se trouvait près du château de Siersberg, sur la Nied, près du confluent de cette rivière et de la Sarre. Ferri fut vaincu et fait prisonnier, avec son fils aîné qui portait le même nom que lui. L'archevêque les tint captifs pendant quelque temps, et ne les relâcha qu'après en avoir obtenu la cession du château de Siersberg et la renonciation aux droits qu'ils prétendaient avoir sur le château de Neubourg (1).

Pendant que Ferri compromettait de la sorte ce qu'il avait eu tant de mal à obtenir, le duc Simon s'engageait, bien malgré lui, dans une guerre contre les habitants de Metz. Les historiens ne signalent pas l'origine et la cause de cette guerre, qui fut d'abord malheureuse pour les Lorrains ; en effet, ils furent battus dans diverses escarmouches ; mais un peu plus tard, le duc gagna une bataille sur les Messins dans la plaine de Boulay ; et comme ceux-ci n'osaient plus quitter l'abri de leurs murs, Simon alla mettre le siège devant Freistroff, où les gens de Metz avaient laissé une garnison ; il prit, démantela cette petite ville, et revint en Lorraine, avec beaucoup de

(1) V. Brower, Ann. Trev., t. II, p. 75.

Digitized by Google

prisonniers et un butin considérable. On ne sait rien de plus sur ces hostilités, et il est probable que la paix les suivit de près (1).

Délivré enfin de tous ces troubles, Simon s'occupa avec plus de sollicitude du gouvernement de la Lorraine. Si l'on pouvait ajouter une foi entière aux récits de Louis d'Haraucourt, ce prince aurait tenté, dès l'année 1181 ou 1182, de réaliser, en matière de législation, une amélioration qui n'eut lieu que bien longtemps après. « Il volut, dit Louis d'Haraucourt, faire agglober en un seul et mesme cahier les us et » coustumes des siens estats de Lorhaine, mais oncques ne » purent estre réunies, car gens mal voulans firent empeiche » que ne fust faict (2). » Ces *gens mal voulans* ne peuvent être que les nobles, qui craignirent, sans doute, de voir une pareille mesure anéantir des droits ou des usages qui n'avaient pas toujours la double consécration de la prescription et de la justice. Réunie *en son convent* quelques années auparavant, la noblesse avait accordé à Simon des secours extraordinaires ; cette fois, elle mit obstacle à une entreprise qui devait augmenter le pouvoir ducal.

Simon fit tous ses efforts pour favoriser le commerce en augmentant la sûreté des communications et en réprimant les brigandages de quelques hommes puissants. Dès l'année 1176, il avait fait « épenre à un gibet le capitaine Guillemot Re- » gnauld, qu'estoit le capitaine en la ville de Toul et avoit » pillé, par vol et violence, certains mercanteurs qu'avoient » esté porter mercantille en la ville susdicte (3) ». Cet évènement a singulièrement embarrassé quelques historiens, parce qu'ils se sont imaginé, bien à tort, que Guillemot Regnauld était comte de Toul. Frédéric comte de cette ville n'avait laissé

(1) V. Mémorial etc., règne de Simon II.
(2) V. ibid.
(3) V. ibid.

Digitized by Google

qu'une fille, qui avait épousé Mathieu frère de Simon II; on supposait que Regnauld était issu de ce mariage, et on ne comprenait pas comment le duc de Lorraine pouvait avoir eu la barbarie de faire pendre son neveu, pour un crime alors aussi léger que celui d'avoir pillé « certains mercanteurs » (1).

Simon publia une loi somptuaire, fixa les rangs et régla les habits sur la qualité des personnes; c'est du moins ce que rapportent d'anciens mémoires qui n'ont pas toujours beaucoup d'autorité; il expulsa de sa cour, et peut-être même de ses états, les jongleurs et les trouvères; il se rappelait, probablement, le rôle qu'avait joué le trouvère Enguerrand et la ruse grossière de ce misérable; il promulgua aussi une ordonnance sévère contre ceux qui proféraient des jurements et des blasphèmes, et les condamna à être jetés dans la rivière. Une autre ordonnance dépouilla de leurs biens et expulsa de la Lorraine les Juifs, accusés de parodier, dans leurs synagogues, les cérémonies de la religion chrétienne (2).

On a écrit, mais sans aucun fondement, que Simon avait pris part à une des croisades; le duc a pu avoir l'intention de se rendre en Palestine et même en faire la promesse; mais rien ne prouve qu'il ait quitté la Lorraine et soit parti pour l'Orient. Il était cependant fort pieux, car il augmenta les biens de plusieurs monastères et fit des donations aux églises de Saint-Dié et de Remiremont, à l'abbaye de Saint-Mansuy, au prieuré de Châtenoy et à celui de Neufchâteau, dont il était voué (3). Dans la charte par laquelle il confirme les possessions de l'abbaye de Beaupré, il reconnaît qu'il est confrère des religieux et associé à leurs prières pendant sa vie et après sa mort; il dit « qu'il doit ses états à la bonté de Dieu et

(1) V. Benoît, Origine de la maison de Lorraine, p. 252; Calmet, Hist., t. II, col. 126 et 127.

(2) V. Chevrier, ibid., p. 163-166.

(3) V. Benoit, ibid., p. 252 et suiv.

Digitized by Google

» aux prières des gens de bien, et qu'en retour il sera le dé-
» fenseur des églises, le consolateur des pauvres, le protec-
» teur des veuves et des orphelins » (1).

Simon II avait épousé, à une date inconnue, Ida fille de Gérard comte de Mâcon. Il n'en eut pas d'enfants, ou du moins ses enfants moururent très-jeunes, puisque dans le traité de Ribemont on suppose déjà que le duc n'aura pas d'héritier, et que le seigneur de Bitche prend ses mesures pour lui succéder. Voyant que le duché allait bientôt tomber entre les mains de son frère, dégoûté du monde et sentant peut-être que le terme de sa carrière n'était plus très-éloigné, Simon obtint le consentement de son épouse et se retira dans l'abbaye de Stulzbronn. Il avait toujours, à l'exemple de son père et de son aïeul, professé une grande vénération pour les religieux cisterciens, et ce sentiment ne fut pas étranger au choix que le duc fit de ce monastère pour y finir en paix son existence. Chevrier affirme, on ne sait d'après quelle autorité, que le prince ne voulut pas faire de vœux (2) ; la chose est possible ; cependant il prit l'habit de religion et pratiqua toutes les observances de la vie monastique, selon la règle de Cîteaux. C'était en 1205 que Simon avait de la sorte renoncé aux grandeurs humaines ; il vécut deux ans au milieu des religieux et mourut en 1207. Il avait demandé, par humilité, à être enterré à la porte de l'église ; cette recommandation fut suivie, et pendant longtemps on a vu le tombeau de Simon à la place qu'il avait désignée (3).

(1) V. la charte dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cccixix et cccixx.
(2) V. ibid., p. 169.
(3) Cartulaire de Stulzbronn cité par Calmet, ibid., t. II, col. 130. V. Recherches sur les sépultures des premiers ducs de la maison de Lorraine dans l'abbaye de Sturzelbronn (ou Stulzbronn), par M. G. Boulangé.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

ÉTAT DE LA LORRAINE PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIe SIÈCLE ET LE XIIe.

Il reste bien peu de renseignemens positifs sur une foule de points concernant la Lorraine du moyen-âge : sa constitution, ses rapports avec l'Allemagne, sa situation intérieure, l'administration, la cour de ses souverains; et dans l'impossibilité où nous sommes de tracer un tableau complet, nous avons groupé, dans ce chapitre, un petit nombre de faits et de remarques qui jetteront quelque jour sur diverses questions.

Les premiers ducs de Lorraine, au moins ceux qui règnèrent au XIIe siècle, possédaient une espèce de cour, où figuraient différents officiers, dont Gérard d'Alsace et son fils Thierry avaient, sans doute, jugé à propos de se passer. Une charte inédite de Simon Ier, relative au domaine de Cuite-Fève, mentionne plusieurs de ces officiers : Louis (Lodoycus) maître d'hôtel, Hugues échanson, Raoul chambellan et Henri maréchal (1). Mathieu Ier avait eu pour maîtresse la fille de son argentier; enfin, ce prince entretint jusqu'à trois médecins, nommés Jordanus, Walterus et Samson, rappelés dans des titres de 1142, 1144 et 1159 (2).

(1) Ce titre se trouve parmi les papiers de la commanderie de Saint Jean-le-Vieil-Aître, aux archives du département de la Meurthe.

(2) V. Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cccxxij, cccxxiij et cccclvj.

Digitized by Google

Ce fut Mathieu Ier qui établit les prévôts (*præpositi*), officiers à la fois civils et militaires, chargés de commander et d'amener à l'armée ducale le contingent de leur circonscription territoriale; de rendre la justice en temps de paix; de poursuivre et de punir les malfaiteurs; d'observer et de contenir les seigneurs, dont les ducs de Lorraine commençaient à miner sourdement la puissance. Galterus ou Gauthier, prévôt de Nancy, figure dans une charte de l'année 1142 (1).

On a déjà touché quelque chose des droits de la noblesse, de ses assemblées et de son influence, et on reviendra ailleurs plus en détail sur ce sujet important. On a dit aussi que plusieurs de nos ducs ont pris une part active aux affaires de l'empire, et qu'ils assistaient ordinairement aux diètes. La Lorraine n'était pas cependant considérée comme faisant partie intégrante du corps germanique; le duc Simon II ne paraît pas s'être occupé de ce qui regardait l'empire, et on ne voit pas qu'il se soit jamais rendu à aucune diète. Quant à la France, elle n'entretenait pas de rapports avec la Lorraine; elle en était séparée par les comtés de Bar et de Champagne, et son éloignement l'empêchait d'exercer aucune influence sur notre pays.

La crainte de trop étendre ce chapitre ne nous permet pas de réunir ici un assez grand nombre de détails concernant différentes seigneuries enclavées dans la Lorraine; nous ne dirons rien non plus des premiers comtes de Vaudémont; mais il convient de rappeler la fondation d'un petit état dont les seigneurs jouèrent souvent un rôle dans l'histoire du duché; nous voulons parler des comtes de Salm, qui étaient originaires des Ardennes. Vers la fin du XIe siècle, Hermann, fils cadet du comte de Luxembourg et de Salm Hermann élu roi des Romains en 1081, se fixa dans la partie septentrionale des Vosges; dès l'année 1104, il est nommé comte de Salm

(1) V. idem, ibid., col. cccxxij.

Digitized by Google

dans un titre qui se trouvait autrefois aux archives de l'abbaye de Senones, et Dom Calmet conjecture que Hermann s'était établi en Lorraine à la suite de son mariage avec Agnès, héritière de la seigneurie de Langstein ou Pierre-Percée (1). Il fut tué à la bataille de Frouard, sous le règne de Simon Ier, et laissa deux fils, qui se partagèrent ses états. Hermann avait été voué de l'abbaye de Senones, et avait profité de ce titre pour commettre tant d'exactions que l'évêque de Metz Adalbéron IV fut obligé de l'excommunier, en 1111. Henri II, son petit-fils, épousa Judith, fille de Ferri seigneur de Bitche, et en eut deux fils, qui empoisonnèrent les jours de leur père par leur ambition et leurs révoltes. Henri II avait voulu dépouiller les religieux de l'abbaye de Senones ; ses fils cherchèrent à le dépouiller lui-même. L'aîné, nommé Henri comme son père, avait formé le projet de se saisir de ses parents, de les enfermer dans différents monastères et de s'emparer de leurs domaines. Il tomba dangereusement malade avant d'avoir pu exécuter ce coupable dessein; on le crut mort, et sa mère Judith le fit précipitamment enterrer dans l'abbaye de Haute-Seille; mais, pendant la nuit, on entendit du bruit dans son tombeau; les moines, l'ayant ouvert le lendemain matin, trouvèrent le cadavre tourné sur la face, quoiqu'on l'eût couché sur le dos, et ils en conclurent que le jeune prince n'était pas mort quand on l'avait enseveli. Son frère Frédéric, loin d'être ébranlé par un aussi terrible exemple de la colère divine, chassa son vieux père, qui fut obligé de partir à pied, et suivi d'un seul serviteur, pour chercher un asile. Baudouin, abbé de Senones, en ayant été informé, se hâta de lui envoyer un cheval, et quand ce malheureux prince fut mort, il lui fit donner une honorable sépulture dans l'église de l'abbaye; le chroniqueur Richer, qui vivait alors, nous apprend qu'il grava lui-même

(1) V. Hist., t. I, col. ccix.

Digitized by Google

au trait sur le tombeau l'effigie de Henri II, des fleurs et une inscription en vers latins (1).

Les évêques et les abbés continuaient à avoir recours à l'excommunication, pour protéger leurs personnes et leurs biens contre les violences et les exactions des laïques. Dans l'ordre temporel, on appliquait encore la peine du harnescar à ceux qui troublaient la paix publique, et vers la fin du XIIe siècle, Simon II ordonna de punir du harnescar et d'une amende tous ceux que l'on jugerait coupables de ce délit (2). Seulement, il arrivait parfois que la peine n'atteignait pas les vrais coupables. Dudon, seigneur de Clermont-en-Argonne, avait commis de grands ravages sur les terres de l'évêché de Verdun ; néanmoins, il eut l'audace de se rendre dans cette ville, comme pour braver l'évêque Richer. Les chanoines le firent mettre en prison ; mais cette arrestation, quoique bien légitime, souleva les nobles du voisinage ; ils prétendirent que le chapitre avait, en punissant ce pillard, commis un attentat contre l'ordre nobiliaire tout entier, et les chanoines, pour conjurer l'orage, furent obligés de se soumettre à la peine du harnescar et de porter un livre de chœur, devant Dudon, l'espace de cent-vingt pas (3).

Bien que la féodalité fût parvenue à son apogée, et que six siècles déjà se fussent écoulés depuis l'établissement définitif des Francs, on serait presque tenté de supposer qu'il y avait encore quelque distinction entre les conquérants et les anciens habitants du pays, et on trouve, surtout dans les monastères, plusieurs noms d'origine purement romaine.

Les formes établies pour prouver son droit de propriété,

(1) V. Richer de Senones, Chronic., lib. IV, c. 26 et 27. Plusieurs des successeurs de ce prince furent inhumés dans l'abbaye de Salival (ordre de Prémontré), près de Vic.

(2) V. Coupures de Bournon, règne de Simon II.

(3) V. Laurent de Liège, Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 216 et 217.

Digitized by Google

et pour mettre en possession le nouveau maître d'un domaine, étaient à peu près semblables à celles qui s'observaient dans les pays voisins. Nous avons détaillé la procédure suivie dans le procès entre Josselin et l'abbé de Chaumouzey, au sujet de la propriété des terrains voisins du monastère. Au commencement du XIIe siècle, l'évêque de Verdun Richer, ayant acquis, moyennant une grosse somme d'argent, les terres de Stenay et de Mouzay, en fut mis en possession par le couteau, le fétu noué, le gant, la motte de terre et la branche d'arbre (1). Quand un domaine était donné à une église ou à un monastère, le donateur déposait le diplôme sur l'autel. Ce dépôt pouvait se faire par procureur. Vers l'année 1135, le duc Simon Ier et Adélaïde son épouse cédèrent à l'abbaye de Saint-Mansuy la terre de Moncey, près de Neufchâteau ; comme la duchesse était sur le point d'accoucher, et qu'il lui était impossible d'aller à Toul, des personnes d'une naissance illustre furent chargées d'aller déposer l'acte de donation sur l'autel de l'abbaye, et, après le rétablissement de la duchesse, cette princesse et Simon se rendirent dans l'abbaye et renouvelèrent la même formalité (2). On vit encore, à cette époque, quelques personnes se consacrer au service d'une église, et remettre une boucle de leurs cheveux ou un denier comme marque de leur sujétion. En 1051, cette cérémonie fut accomplie dans l'église de Saint-Dié par une femme de race libre, nommée Ermengarde, qui se consacra au service de l'église, elle et sa postérité (3); vers le même temps, une matrone appelée Gifa s'était donnée, avec toute sa famille, à l'abbaye de Saint-Mihiel.

La position des serfs était la même en Lorraine que partout

(1) .... per cultellum, festucam nodatam, wantonem, et wassonem terræ, atque ramum arboris.... V. Calmet, ibid., col. 524.

(2) V. idem, ibid., t. II, preuv., col. cccxij et cccxiij.

(3) V. le titre, dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 440 et 441.

Digitized by Google

ailleurs. Chaque seigneur défendait à ses serfs de contracter mariage avec ceux des seigneuries voisines, et le pape saint Léon IX, après avoir consacré l'église abbatiale de Bouzonville, permit, par une faveur spéciale, aux sujets de l'abbaye d'épouser ceux du duc de Lorraine, du monastère de Rhétel et de l'église de Mouzon (1).

Une classe de la population moins heureuse encore que celle des serfs comprenait les Juifs, assez nombreux dans notre pays. Il y en avait surtout beaucoup dans la ville de Trèves ; l'archevêque Eberhard, animé d'un zèle qui n'était pas selon la science, leur déclara que s'ils n'embrassaient pas la religion chrétienne dans un délai qu'il fixa, il les chasserait de la ville. Les Juifs cherchèrent alors le moyen de faire périr le prélat avant l'expiration du délai, dans l'espérance que son successeur les traiterait plus favorablement. Obéissant à une idée superstitieuse très-répandue dans les siècles suivants, ils fabriquèrent une petite statue en cire, ressemblant tant bien que mal à l'archevêque, et corrompirent, à force d'argent, un clerc de l'église Saint-Paul, qui consentit à baptiser la statue. Le jour du samedi saint (15 avril 1067), au moment où le prélat, revêtu de ses habits pontificaux, venait d'entrer dans le baptistère pour administrer le sacrement aux catéchumènes, les Juifs allumèrent la statue de cire, comme on allume une bougie ; elle était à moitié consumée, lorsque Eberhard, qui, sans doute, était déjà souffrant depuis quelque temps, se trouva plus mal et se fit porter hors du baptistère ; on lui présenta un crucifix, et il expira un instant après, au moment où son simulacre venait de s'éteindre (2). La mort de l'archevêque n'avait rien que de naturel ; mais sa coïncidence avec la cérémonie magique accomplie par les Juifs les fit regarder comme

(1) V. idem, Notice, t. I, col. 164.

(2) V. Hist. Trev., dans D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 223 ; Brower, Ann. Trev., t. I, p. 539.

Digitized by Google

coupables de la mort du prélat et les rendit extrêmement odieux ; aussi, lorsque les premières bandes de Croisés traversèrent la Lorraine, les juifs de Trèves furent-ils exposés à toutes sortes de violences. Beaucoup d'entr'eux cherchèrent un abri dans la maison de l'archevêque. Egilbert, qui siégeait alors, leur sauva la vie, mais, profitant de leur consternation, voulut leur administrer le baptême ; ils y consentirent, et l'historien de Trèves ajoute que, dès l'année suivante, ils étaient tous revenus au judaïsme, à l'exception d'un rabbin qu'il nomme Michée (1).

Plusieurs faits rapportés dans les chapitres précédents pourraient faire supposer que les mœurs des Lorrains étaient encore rudes et grossières ; mais cette croyance serait erronée, et il est certain qu'au XIIe siècle les mœurs commençaient à se polir. Au dire d'un chroniqueur analysé par Bournon, Simon II aurait été obligé, comme nous l'avons dit, de publier une loi somptuaire, pour régler la forme et les ornements des habits, le nombre des chevaux et des chiens ; pour empêcher de prodiguer les métaux précieux sur les armures et les vêtements de guerre ; pour défendre les jeux de hasard ; pour bannir les jongleurs et les trouvères (2). Toutefois, les habitants de divers cantons avaient conservé une rudesse qui est devenue proverbiale. L'évêque de Toul Pibon, dans une charte donnée, en 1076, au prieuré de Laître, dit que les habitants d'Amance étaient si brutaux et si grossiers (*duri et feroces*) que jamais archidiacre ni doyen n'avait osé entrer dans leur ville, pour y faire la visite (3). Bournon et Thierriat assurent que Mathieu Ier et Simon II publièrent des règlements destinés à prévenir et à réprimer les violences et les injures qui pouvaient entraîner des suites graves ; tout homme

(1) V. Hist. Trev., dans D'Achéry, ibid., p. 236.
(2) V. Coupures de Bournon, règne de Simon II.
(3) V. cette charte, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 475 et 476.

Digitized by Google

qui insultait son voisin « encouroit vergogne » ; quiconque appelait son égal menteur devait payer cinquante deniers ; enfin « celui qui appeloit femme pute ou maqueraute appor- » toit preuves, et ce par matrones saiges et saiges hommes » vieux et experts, ou payoit de son argent ou avoir cin- » quante deniers argent (1) ».

Au surplus, c'était dans les campagnes que l'on rencontrait en plus grand nombre ces restes de l'ancienne barbarie. Les villes, et surtout les villes importantes, avaient gardé des mœurs plus douces, en même temps que les traditions administratives des Romains et quelques débris de leur organisation municipale. L'époque à laquelle nous sommes arrivé vit commencer les troubles sans cesse renaissants dont les villes épiscopales furent le théâtre, et qui amenèrent la chute du pouvoir des évêques. Les prétentions des bourgeois furent considérablement favorisées par l'affaire des investitures. Les évêques légitimes et les intrus furent obligés de faire différentes concessions aux habitants de leurs villes épiscopales, pour se ménager leur appui ; d'un autre côté, les bourgeois profitèrent de l'absence, souvent prolongée, des prélats pour usurper sans bruit une partie des droits dont ils désiraient jouir. Nous avons mentionné une révolte des habitants de Trèves ; dans les premières années du XIIe siècle, les Messins abusèrent de la faiblesse de leur évêque Théotger pour établir un gouvernement presque complètement municipal (2) ; ils osèrent même, pendant la vacance qui suivit la retraite de Théotger, s'emparer d'une portion des domaines appartenant aux évêques. Ces avantages furent, il est vrai, suivis de revers ; Théotger eut pour successeur Etienne de Bar, prélat puissant et belliqueux, qui, secondé d'ailleurs efficacement par son

(1) V. Mémoires de Thierriat, règne de Mathieu Ier ; Coupures de Bournon, règne de Simon II.

(2) V. Meurisse, Hist. des év. de Metz, p. 391.

Digitized by Google

frère Renaud Ier comte de Bar, eut bientôt reconquis tout ce qu'on lui avait enlevé. Il assista, en 1125, à la diète de Mayence, qui eut pour résultat l'élection du roi des Romains Lothaire II, et s'étant assuré l'appui de ce prince, il revint à Metz, força les bourgeois à restituer tout ce qu'ils avaient pris, abolit le gouvernement municipal, et rétablit les choses sur le pied où elles se trouvaient avant l'épiscopat de Théotger (1).

Outre les guerres dont nous avons retracé le lugubre tableau, la Lorraine eut à supporter des calamités de plus d'une nature. En 1099, des pluies continuelles détruisirent toute espérance de récolte et causèrent une affreuse famine, qui fut suivie, comme il arrive presque toujours, d'une maladie contagieuse; les peuples, effrayés de ses symptômes, lui donnèrent le nom de *feu sacré;* en peu de jours, les bras et les jambes de ceux qui en étaient attaqués s'enflaient, se gangrenaient et devenaient entièrement noirs. Un demi-siècle après, en 1151, une nouvelle famine vint plonger notre patrie dans une grande détresse. Ce fléau fournit à l'évêque de Toul Henri de Lorraine une occasion de déployer sa charité; après avoir donné tout le grain et tout l'argent qu'il possédait, il vendit les meubles de sa maison, acheta des vivres et les distribua lui-même aux pauvres (2). Enfin, une autre famine, sur laquelle nous avons peu de détails, affligea la Lorraine en 1197 et 1198. Ces malheurs eurent pour résultat d'arrêter le progrès de la population, qui s'accroissait rapidement; quelques endroits furent même presque dépeuplés; dans un titre constatant la consécration de l'église abbatiale de Senones, Etienne de Bar, évêque de Metz, dit qu'à raison des guerres et des pillages, le val de Senones ne comptait plus

(1) V. Benoit Picart, Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Metz, épiscopat d'Etienne de Bar, ms. des bibliothèques publiques de Metz et de Pont-à-Mousson.

(2) V. Benoit, Hist. de Toul, p. 417.

Digitized by Google

qu'un très-petit nombre d'habitants, et qu'il était redevenu désert comme autrefois (1).

Les villes étaient entourées de murs et ne redoutaient pas beaucoup les ravages de la guerre; mais, comme les villages étaient ouverts, et qu'il n'y avait pas moyen de les fortifier, on prit le parti de disposer les églises et les cimetières de manière à ce que les villageois pussent s'y réfugier et s'y défendre. Dans un titre de 1136 il est dit que les habitants de Bademénil, près de Saint-Dié, avaient construit une espèce de fort dans le cimetière, autour de l'église, afin de s'y mettre à l'abri, en cas d'invasion (2). Le cloître de Saint-Dié lui-même était ceint de hautes murailles et tenait, dit Ruyr, « forme » de chasteau quelque peu plus élevé que la ville » (3).

Les guerres si communes aux XIe et XIIe siècles étaient encore plus funestes au commerce qu'à l'agriculture; une fois le moment du danger passé, les laboureurs rentraient dans leurs habitations et reprenaient leurs travaux; mais l'interruption fréquente des communications et le peu de sécurité qu'offraient certaines routes mettaient obstacle aux relations commerciales. La Lorraine exportait cependant beaucoup de sel, que l'on continuait à fabriquer dans plusieurs établissements. La plupart des monastères possédaient à Vic, à Marsal, à Salone et ailleurs, comme on l'a vu, des poëles pour cuire le sel nécessaire à leur consommation, et la liste de ces petites salines monastiques est trop longue pour être insérée ici. Au reste, il est probable que les monastères ne se bornaient pas à fabriquer le sel qui leur était indispensable; on en trafiquait comme de toute autre marchandise, et les particuliers, les églises et les abbayes tiraient de leurs salines

(1) V. ce titre, dans Calmet, ibid., col. 439 et 440.

(2) V. le titre, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cccij et ccciij.

(3) V. Recherches des sainctes antiquitez de la Vosge, édit. Ambroise, p. 444.

Digitized by Google

tel parti qui leur semblait convenable. Les mines d'argent découvertes près de Saint-Dié, et dans quelques cantons voisins, étaient en pleine exploitation et fournissaient en partie le métal employé dans les ateliers monétaires des ducs de Lorraine et dans l'atelier du chapitre de Saint-Dié, qui avait obtenu ou usurpé le droit de battre monnaie (1).

Les produits du sol et de l'agricultture étaient les mêmes que dans les siècles précédents; il paraît seulement résulter des titres qui ont passé sous nos yeux que la culture de la vigne recevait un notable accroissement, et qu'elle envahissait des terrains jusqu'alors en friche ou destinés aux céréales. Toutefois, on continuait, surtout dans les Vosges, à fabriquer de la bière et de la cervoise; et comme le blé ne mûrit pas dans les montagnes, on se servait d'avoine à Remiremont pour la préparation de ces breuvages (2). Les rivières et les étangs, si nombreux au moyen-âge, procuraient du poisson en abondance; on trouvait même fréquemment dans la Moselle des poissons fort recherchés, que l'on n'y rencontre plus que bien rarement de nos jours; nous parlons des saumons qui remontaient cette rivière en si grande quantité que les pêcheurs en payaient la dîme. Quand Pierre de Brixey fonda, en 1188, la collégiale de Liverdun, il donna, entr'autres choses, aux chanoines la dîme des saumons que l'on prenait dans la Moselle, soit avec des filets, soit au moyen de barrages (3).

Des foires établies dans les villes ou auprès de quelques monastères étaient fréquentées par des commerçants étrangers, qui venaient échanger les marchandises du dehors contre les produits de notre sol et ceux de l'industrie des Lorrains. Il y avait des foires célèbres dans la ville de Ver-

(1) V., au sujet des mines de Saint-Dié, un titre de Simon Ier, imprimé dans Calmet, ibid., col. cclx-cclxij.

(2) V. idem, Notice, t. II, col. 293.

(3) V. le titre de fondation, dans Calmet, Hist., t. II, preuv., col. ccccj et ccccij.

Digitized by Google

dun ; mais elles perdirent toute leur importance lorsque le comte de Bar Renaud Ier eut construit, dans le jardin qui avoisinait la maison de l'évêque, une tour où il logea une troupe de bandits ; ceux-ci firent endurer mille avanies aux étrangers ; ils renversaient leurs chariots, volaient les marchandises, et renfermaient les marchands eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils eussent payé de fortes rançons. La destruction de la tour du comte ne suffit pas pour rendre aux foires de Verdun leur ancienne prospérité. En 1090, Hériman évêque de Metz accorda à l'abbaye de Saint-Clément, située auprès de l'ancien amphithéâtre, le droit de tenir annuellement une foire franche, qui devait durer huit jours. L'avoué de l'abbaye était contraint de fournir un cheval du prix de quinze sous ; pendant la durée de la foire, il y avait des courses de chevaux, selon la coutume ; la personne qui remportait le prix recevait la moitié de la valeur du cheval, dont l'autre moitié appartenait au monastère ; si aucune course n'avait lieu dans la première journée, le cheval devenait la propriété des religieux ; le voué devait aussi veiller à la sûreté de la foire, et à ce qu'il s'y trouvât un nombre suffisant de marchands et de bouchers. S'il se commettait quelque délit, la connaissance en était réservée à la justice de l'abbaye (1). Quelques années auparavant (en 1080), le même prélat avait rétabli le marché ou la foire qui se tenait autrefois devant l'abbaye de Saint-Arnould, et il avait réglé que cette foire aurait lieu, tous les ans, le jour anniversaire de la dédicace de l'église abbatiale (2). Enfin, plusieurs autres foires du même genre furent instituées à la même époque.

Ce que nous avons dit des pillages commis par la garnison de la tour de Verdun prouve que les marchands, qui fréquentaient les foires et les marchés, n'étaient pas toujours sûrs de

(1) Le titre est imprimé dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 393-395.
(2) V. le titre, ibid., col. 477-479.

Digitized by Google

revenir chez eux sains et saufs. Cependant, l'attention des souverains s'était portée sur ce point, et ils avaient tâché de réprimer l'avidité de certains nobles et la rapacité des aventuriers. Simon II n'avait même pas craint de faire pendre Guillemot Regnauld, pour avoir, comme on l'a vu, pillé des « mercanteurs ». Vers le même temps, Henri comte de Grandpré dépouilla de riches marchands de Huy, qui traversaient les terres de l'évêché de Verdun. Aussitôt l'évêque Albéron de Chiny et le comte de Bar, voué de l'évêché, citèrent Henri à comparaître devant eux pour rendre compte de cet acte de brigandage. Il refusa et se mit à faire des courses sur les terres de l'évêque ; celui-ci et le comte de Bar déclarèrent alors la guerre au comte de Grandpré, et Henri fut obligé de demander la paix, de se rendre à Verdun et de se soumettre à tout ce que l'on exigeait de lui (1).

Pour faciliter le passage des rivières, qui se pratiquait ordinairement au moyen de bacs et de nacelles, on construisit quelques ponts en bois, sur lesquels on institua des péages. Vers l'année 1070, l'abbaye de Bouxières-aux-Dames fit établir un pont sur la Meurthe, au pied même de la colline de Bouxières. Le pont était appuyé sur un terrain appartenant aux religieuses, mais comme le ban et le cours de la Meurthe étaient la propriété de l'abbaye de Saint-Arnould, à cause de son prieuré de Lay-Saint-Christophe, cette entreprise donna lieu entre les deux monastères à une contestation qui fut terminée, en 1073, par l'intervention de Pibon, évêque de Toul ; les religieuses s'engagèrent à payer, chaque année, à la Saint-Remy, un cens de douze deniers, et, à cet effet, un envoyé de l'abbaye de Saint-Arnould se tenait, ce jour-là, sur le pont, depuis la première heure jusqu'à la sixième ; ce temps écoulé, l'envoyé se reti-

(1) V. Laurent de Liège, Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., col. 238 et 239.

Digitized by Google

rait, s'il n'avait rien reçu ; toutefois, les religieuses pouvaient encore faire payer le cens jusqu'au soir au prieuré de Lay-Saint-Christophe ; mais à partir du lendemain elles devaient acquitter le cens et une amende ; si le pont était emporté par la violence des eaux ou tombait faute d'entretien, et que les religieuses refusassent de le reconstruire, l'abbé de Saint-Arnould avait le droit de rétablir les bacs qu'il possédait autrefois dans ce lieu, et de faire arracher les pilotis du pont, qui auraient pu gêner le passage des bacs ou opposer des obstacles à la pêche (1). Nous avons rapporté minutieusement ces détails, parce qu'ils nous ont semblé de nature à jeter du jour sur la question de savoir comment s'exécutaient, au moyen-âge, les travaux d'utilité publique. A cette époque, il y avait des péages sur tous les ponts et sur toutes les routes ; et il est bien probable que les ponts et les chemins étaient entretenus par les seigneurs ou les monastères qui percevaient le produit des péages. C'est ainsi que la comtesse de Salm Agnès de Langstein avait établi un péage sur la route qui conduit à Raon-lès-l'Eau, sans doute parce qu'elle veillait à son entretien (2).

Le commerce exigeait, au XIIe siècle, moins de voyages lointains que dans les temps antérieurs, et les marchandises parvenaient plus facilement à leur destination ; mais, d'un autre côté, les pèlerinages en Orient devenaient de plus en plus communs. Comme les Chrétiens furent maîtres de Jérusalem et de la plus grande partie de la Palestine et de la Syrie pendant le XIIe siècle, beaucoup d'européens s'y rendaient dans un but de dévotion, et sans aucune intention de prendre part à la guerre qui continuait sur les frontières ; d'autres s'acheminaient vers la Terre-Sainte dans le but de combattre les Musulmans, et passaient

(1) V. le titre, ibid., col. 474 et 475.
(2) V. Calmet, Notice, t. I, col. 558 et 559.

Digitized by Google

dans ce pays un temps plus ou moins long, quelquefois même plusieurs années. La Lorraine fournit son contingent à ces deux catégories de pèlerins. Parmi les Lorrains qui accompagnèrent Godefroy de Bouillon, il faut mentionner Renard III comte de Toul, ainsi que son frère Pierre, qui eut plus tard le comté; et Renard fit briller sa valeur dans la première bataille livrée aux Sarrasins (1). Bongars donne, au commencement de son recueil intitulé : *Gesta Dei per Francos*, une liste des principaux croisés, et sur cette liste nous avons reconnu plus d'un lorrain; mais il n'est pas toujours facile de déterminer à quelle époque ces lorrains ont vécu; les plus remarquables sont les suivants : Adalbéron, archidiacre de Metz, fils de Conrad comte de Lutzelbourg; Baudouin de Grandpré; Bartulf de Briey; Henri d'Ormes; Hugues de Briey; Isvard de Mouzon; Louis, archidiacre de Toul; Radulf ou Raoul de Mouzon; Rainard ou Renard de Verdun; Reinier (Reinerus), prieur de Saint-Mihiel, et Guillaume de Ferrières. Conon et Hugo, prêtres du diocèse de Toul, firent le voyage de Jérusalem en 1137 et 1140 (2). Trois années après, en 1143, Albéron de Chiny, évêque de Verdun, forma le même dessein. Comme il craignait que ses diocésains n'y missent obstacle, il reçut la croix en secret, et l'on fut à la fois étonné et affligé d'apprendre qu'il allait partir; mais il n'alla pas plus loin que Rome, car le pape Célestin II lui ordonna de retourner dans son diocèse, où sa présence était indispensable (3). En 1147 eut lieu la seconde croisade, dans laquelle on vit figurer beaucoup de Lorrains, entr'autres Henri de Lorraine évêque de Toul, Etienne de

(1) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 134.

(2) V. Calmet, Hist., t. II, preuv., col. cccxiij, cccxiv et cccxxx. Bencelin, seigneur lorrain, s'y était rendu avant eux; v. idem, Notice, t. I, supplém., col. 186.

(3) V. Laurent de Liège, Hist. episc. vird., dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 331.

Digitized by Google

Bar évêque de Metz, Renaud Ier comte de Bar, Hugues Ier comte de Vaudémont, Simon de Parroye, Haimon et divers autres seigneurs (1). En 1179, Henri Ier comte de Bar, qui avait été frappé d'excommunication pour les violences et les exactions qu'il avait commises à l'égard de l'église de Verdun, voulut expier ses fautes et partit pour la Palestine, après avoir laissé le gouvernement du Barrois à son frère Thiébaut. Il resta plusieurs années en Orient et mourut au siége de Saint-Jean d'Acre, en 1191 (2). Jérusalem avait été reprise par les Musulmans en 1187, et le pape Grégoire VIII avait envoyé, dans toute la chrétienté, une lettre circulaire pour animer à une nouvelle croisade. Cette lettre fut lue dans les églises de Metz, et quelques Messins en furent tellement touchés qu'ils prirent la croix et se dirigèrent vers la Terre-Sainte, où les Croisés possédaient encore la plupart des villes situées sur le bord de la mer. Pierre de Brixey, évêque de Toul, se mit en route, en 1189, avec Henri II comte de Salm, Gobert d'Apremont, Charles et Renier de Montreuil. Moins heureux que ses compagnons de voyage, il ne put revenir dans sa patrie et mourut en Palestine, dans le cours de l'année 1192 (3). La malheureuse issue du pèlerinage de Pierre de Brixey ne découragea pas son successeur Eudes de Vaudémont. Il assista avec son neveu, Hugues II comte de Vaudémont, à la diète de Spire tenue, en 1196, par ordre de l'empereur Henri VI, et y reçut la croix des mains du légat ; il ne partit cependant que l'année suivante, mais ses diocésains ne devaient revoir que sa dépouille ; il mourut, en effet, dans le voyage, et son corps fut rapporté

(1) V. Calmet, Hist., t. II, col. 24, 25, 27, et preuv., col. cccxxiv et cccxxxv ; Notice, t. I, col. 353.

(2) V. Calmet, Hist., t. I, col. cxcv, et t. II, col. 201.

(3) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 425. Quelques années auparavant (1171 ou 1172), Richard de Crisse, évêque-élu de Verdun, était mort en Palestine.

Digitized by Google

et inhumé dans la nef de la cathédrale de Toul (1). En 1195, Bertram évêque de Metz, après avoir prononcé un sermon dans sa cathédrale, donna, en présence du peuple et en grande cérémonie, le manteau, le bourdon et la malette (espèce d'escarcelle) à quinze ecclésiastiques de son diocèse qui venaient de prendre la croix, et auxquels il permit de conserver, quoique absents, le revenu de leurs prébendes ; il ceignit aussi l'épée à douze chevaliers et mit le bâton à la main à trente-deux bourgeois, qui avaient fait vœu de se rendre en Palestine (2).

La Lorraine fournit un contingent assez considérable aux ordres du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui furent établis peu de temps après la conquête de la Terre-Sainte. On ne sait pas d'une manière positive à quelle époque furent fondées les premières maisons de l'ordre du Temple en Lorraine. Il paraît toutefois que la plus ancienne est celle de Metz. En 1133, Agnès abbesse de Sainte-Glossinde céda aux Templiers, du consentement de sa communauté, une chapelle dédiée à saint Maurice ; mais des donations importantes leur ayant été faites, ils quittèrent cette chapelle et firent construire un beau monastère et une église, qui subsiste encore (3). Une fois installés dans la ville de Metz, ils ne tardèrent pas à s'étendre dans le reste du diocèse, et ils eurent des maisons à Cattenom, à Richemont, à Gélucourt et à Millery. Leurs progrès dans le diocèse de Verdun furent aussi très-rapides. Les Templiers eurent de bonne heure une maison à Verdun ; et vers le milieu du XIIe siècle, l'évêque Albéron de Chiny leur donna des terres au pied de la côte d'Hattonchâtel, pour y construire un hospice destiné aux pèlerins (4). Ils se fixèrent plus tard dans quatre autres lieux du même diocèse,

(1) V. idem, ibid., p. 428 et 429.
(2) V. idem, Hist. de Metz, épiscopat de Bertram.
(3) V. Hist. de Metz, t. II, p. 258 et 259.
(4) V. Laurent de Liège, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 236.

Digitized by Google

où on leur céda les anciens prieurés de Doncourt, connu maintenant sous le nom de Doncourt-aux-Templiers, de Marbode, de la Warge et de Saint-Jean, près de la ville d'Etain. Ils possédaient aussi des maisons à Longuyon et à Pierrevillers, qui dépendaient du Barrois, mais relevaient au spirituel du diocèse de Trèves. Leurs établissements dans le diocèse de Toul s'élevèrent au nombre de douze; quelques-uns, il est vrai, ne furent fondés que dans le cours du XIIIe siècle; en voici les noms : Libdeau près de Toul, Saint-Georges près de Lunéville, Cercueil, Couvert-Puits, Dagonville, Jézainville, Brouvelieures, Baru ou Bru, Reusanville, Xugney, Norroy et Virrecourt. Les temples situés dans le Barrois relevaient de la *baillie* de Champagne ; mais ceux de la Lorraine constituaient une *baillie* particulière, qui était, sans doute, sous l'inspection du grand-précepteur d'Allemagne (1). On ne sait pas quels furent les fondateurs de la plupart de ces temples ; néanmoins, on peut assurer que les ducs de Lorraine ne furent pas étrangers à plusieurs des donations faites aux Templiers, et il semble même que la maison ducale avait de l'attachement pour l'Ordre; car on y vit entrer, vers l'année 1150, Guillaume d'Haraucourt, beau-frère de Gauthier de Gerbéviller, fils de Simon Ier (2).

Les Hospitaliers ou chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem parurent en Lorraine à peu près en même temps que les Templiers, mais n'y eurent d'abord qu'une ou deux maisons. Sous le règne de Mathieu Ier, ils possédaient celle de Saint-Jean-le-Vieil-Aître près de Nancy (3). Leurs établissements, comme ceux des Templiers, n'étaient pas exclusivement consacrés au logement des chevaliers et de leurs serviteurs; beaucoup

(1) V. Trésor des chartes de Lorraine, layette *Neufchastel et Chastenoy*, *I*, n° 12.

(2) V. Calmet, Notice, t. I, col. 504.

(3) V. Archives du département de la Meurthe, fonds de la chartreuse de Bosserville.

Digitized by Google

étaient de véritables hospices, où l'on accueillait et hébergeait les pèlerins, les malades et les voyageurs ; tel était, comme on l'a dit, le temple d'Hattonchâtel.

Les hôpitaux deviennent communs au XIIe siècle ; celui de Nancy existait à cette époque ; en 1091, on en fondait un autre destiné spécialement aux pèlerins et aux étrangers près de l'abbaye de Saint-Léon, à Toul (1). A Verdun, un laïc fort pieux, nommé Constantin, qui avait consacré une partie de sa fortune à la construction d'un pont en pierres sur la Meuse (2), dota et bâtit deux hôpitaux pour recevoir les infirmes et les voyageurs (3). En 1173, Frédéric de Pluvoise ou de Beuvezin, évêque de Metz, ouvrait, près d'une des portes de Sarrebourg, un hôpital où les voyageurs devaient être logés pendant une journée, et il en accordait l'administration au curé du lieu (4). Un autre hôpital ou une maison-Dieu existait, déjà depuis longtemps, au dessous du château de Mousson ou Monçon (5); on créait aussi des établissements du même genre pour séquestrer les lépreux, qui devenaient de plus en plus communs à mesure que les relations de guerre et de commerce étaient plus fréquentes entre l'Orient et l'Europe occidentale. Au XIIe siècle, les bourgeois de Toul fondèrent à Valcourt, à une lieue de cette ville, une léproserie, dans laquelle devaient demeurer un prêtre et douze lépreux ; on leur donnait, tous les jours, du pain, du vin, de la viande fraîche et quelque argent. La surveillance était confiée à l'abbé et aux religieux du monastère de Saint-Epvre (6). D'autres léproseries furent construites, soit au XIIe, soit au

(1) V. le titre de fondation de l'abbaye, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 489-491.

(2) Il l'avait d'abord fait construire deux fois en charpente, et deux fois les eaux l'avaient emporté.

(3) V. Laurent de Liège, dans Calmet, ibid., col. 236.

(4) V. Benoît, Hist. de Metz, épisc. de Frédéric de Pluvoise.

(5) V. Calmet, Notice, t. II, col. 215 et 216.

(6) V. idem, ibid., t. I, col. 426.

Digitized by Google

XIIIe siècle, dans le faubourg Saint-Mansuy à Toul, à Velaine près de Ligny, à la Madeleine près de Nancy, à Varangéville, à Neufchâteau, à Vaucouleurs, à Saint-Aubin dans les environs de Commercy, à Gondrecourt, à Laître-sous-Amance et ailleurs (1). Les cellules dans lesquelles les lépreux étaient confinés portaient en Lorraine le nom de *bordes*, et la réunion de plusieurs de ces cellules celui de *bordel;* nous verrons plus loin que ce terme, qui, dans l'origine, était synonyme de léproserie, fut pris, dès le XIVe siècle, dans une acception bien différente.

Tant d'établissements religieux et charitables furent fondés au milieu des embarras, de toute nature, causés à l'Eglise par la longue et glorieuse lutte que l'on est convenu d'appeler la querelle du sacerdoce et de l'empire. Nous avons donné plus haut des détails sur la part que prit la Lorraine à cette querelle, et comme nous avons épuisé de la sorte la partie la plus intéressante de notre histoire ecclésiastique pendant les années qui suivirent l'élection de saint Grégoire VII, il ne nous reste plus qu'un petit nombre de faits à enregistrer. A Metz, l'évêque Etienne de Bar, fier de sa haute naissance et des succès qui avaient couronné ses entreprises, avait demandé au pape et obtenu l'usage du *pallium;* depuis ce moment, il se décorait du titre d'archevêque, refusait de reconnaître l'autorité du métropolitain et prétendait, en agissant ainsi, marcher sur les traces de ses prédécesseurs. Brunon archevêque de Trèves en porta ses plaintes au concile de Reims, tenu, en 1119, sous la présidence du pape Calixte II, et celui-ci blâma et réprima les tentatives faites par l'évêque de Metz pour se rendre indépendant (2).

Quant à l'église de Verdun, elle eut le malheur d'être gouvernée, ou pour mieux dire tyrannisée par une série de

(1) V. idem, ibid., col. 427 et 517.
(2) V. Hist. Trev., dans D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 249.

Digitized by Google

prélats schismatiques. Aux évêques Thierry et Richer, dont nous avons parlé, succédèrent Richard II et Henri. Richard appartenait à la puissante famille des comtes de Grandpré; élu, en 1107, par le clergé schismatique de Verdun, il reçut l'investiture du roi Henri V et feignit ensuite de vouloir se réconcilier avec le souverain-pontife. Pascal II, qui siégeait alors, lui ayant imposé l'obligation de renoncer à l'investiture qu'il tenait d'un laïc et de ne pas communiquer avec Henri, l'évêque ne voulut pas accepter ces conditions, resta schismatique, mais ne trouva aucun prélat disposé à le sacrer. Les religieux de Saint-Vanne, animés par le vénérable Laurent leur abbé, refusèrent de reconnaître l'autorité de Richard, qui leur fit souffrir mille persécutions. Guy, archidiacre de Verdun, avait accompagné l'évêque en Italie, lorsque celui-ci s'y était rendu pour obtenir son absolution. Il était tombé malade en route et avait été contraint de s'arrêter à Bologne; pendant son séjour dans cette ville, il fut absous et promit de ne plus communiquer avec Richard; mais, malgré les avertissements de l'évêque d'Albano, qui remplissait en France les fonctions de légat du pape; malgré les menaces du souverain-pontife lui-même, Richard ne voulut pas laisser l'archidiacre rentrer à Verdun. Celui-ci, après avoir attendu quelque temps, se décida à retourner dans cette ville; il se tint d'abord caché dans le monastère de Saint-Vanne, fit venir les principaux membres du clergé et tâcha de leur inspirer de l'éloignement pour le schisme; puis, voyant que ses exhortations n'avaient pas grand succès, il se rendit dans la cathédrale, le jour de la Saint-Jacques, au moment où tout le clergé chantait les matines, déposa sur l'autel une lettre du pape aux Verdunois, et s'écria, en langue vulgaire : « Voilà une lettre du souverain-pontife; que les catholiques la lisent et y obéissent ». Ces paroles étaient à peine prononcées, que les chanoines furieux se précipitent sur l'archidiacre; vainement il s'attache à l'autel et embrasse les châsses qui

Digitized by Google

renfermaient les reliques des saints ; les châsses sont renversées ; l'archidiacre est traîné par les cheveux et meurtri à coups de pied. Il parvient cependant à se tirer des mains des schismastiques et se réfugie dans le parvis de la collégiale Sainte-Madeleine, qui était regardé comme un asile inviolable. Les chanoines et les clercs le poursuivent, l'accablent de coups, l'arrachent du parvis et le conduisent devant Richard. Celui-ci, après l'avoir lâchement injurié, l'enferma dans le château de Grandpré, où on lui fit endurer tant de mauvais traitements que son courage fléchit enfin, et que l'archidiacre consentit à communiquer avec l'évêque ; mais aussitôt qu'il eut recouvré sa liberté, il prit la fuite et se réfugia à Rome auprès du souverain-pontife, qui lui donna l'évêché d'Albano, dont la mort empêcha Guy de prendre possession (1).

Le courroux de l'évêque ne tarda pas à éclater contre les religieux de Saint Vanne. Ces derniers prenaient toutes les précautions imaginables pour éviter de communiquer avec les schismatiques, et célébraient les offices à l'avance, les jours où les chanoines de la cathédrale devaient, selon l'usage, venir dans l'église de l'abbaye ; ceux-ci, l'ayant remarqué, se présentèrent à l'improviste le 8 novembre, veille de la fête de saint Vanne, afin de chanter les premières vêpres. Les moines se trouvaient encore dans le chœur, dont ils avaient fait fermer les portes ; les chanoines veulent forcer la clôture et poussent de grands cris, et un frère convers, ayant essayé de les empêcher de pénétrer dans le chœur, est cruellement maltraité. Les chanoines sortent ensuite de l'église, sans songer à y chanter l'office, couvrent de sang un des chantres, et après l'avoir promené dans la ville, afin d'ameuter leurs partisans, le conduisent devant l'évêque et soutiennent que le chantre a été ainsi blessé dans l'abbaye. Richard, feignant d'ajouter foi à cette imposture grossière, se rend aussitôt dans

(1) V. Laurent de Liège, dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 219-222.

Digitized by Google

le monastère, déclare Laurent déchu de la dignité abbatiale, interdit l'église, chasse les religieux du cloître, et les met sous la garde de clercs séculiers et même de laïcs qui lui étaient complètement dévoués. Laurent comprit la nécessité de céder à l'orage, et prenant avec lui quelques-uns de ses religieux, il partit, après avoir recommandé à ceux qu'il laissait dans l'abbaye de le suivre le plustôt possible. Ils parvinrent, en effet, à tromper la vigilance de leurs gardiens et rejoignirent leur abbé, qui plaça les uns dans les prieurés dépendant de Saint-Vanne, et les autres dans l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, avec laquelle le monastère verdunois entretenait des rapports de confraternité (1). Toutes ces violences excitèrent enfin contre Richard un sentiment de répulsion, qui décida le malheureux évêque à faire quelques démarches pour obtenir l'absolution du souverain-pontife. Il se mit en route pour Jérusalem, et ayant su que le pape était à Tivoli, petite ville de la campagne de Rome, il y accourut, se prosterna dans la cour du château et s'écria : « Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, mon bon père ! » Le pape, touché de compassion, lui ordonna d'aller à Rome et lui promit de s'y rendre lui-même et de l'absoudre ; mais Richard ne voulut jamais prendre ce parti, soit qu'il craignît de quitter ses compagnons de voyage, soit pour quelqu'autre motif qui est demeuré inconnu. Il était déjà malade en arrivant en Italie ; s'étant trouvé plus mal, il se fit porter dans l'abbaye du Mont-Cassin, y mourut et y fut enterré, en l'année 1114. L'abbé de Saint-Vanne se hâta de revenir, avec ses religieux, et de reprendre possession de son monastère, et le clergé schismatique s'estima trop heureux de solliciter et d'obtenir son absolution (2).

A cette époque, l'affaire des investitures était loin d'être terminée, et non seulement les empereurs, mais même les

(1) V. idem, ibid., col. 222-224.
(2) V. idem, ibid., col. 224 et 225.

Digitized by Google

petits souverains défendaient avec plus ou moins d'obstination une coutume qui leur était fort avantageuse. En 1117, les religieux de Saint-Mihiel élurent pour abbé un moine nommé Lanzon, qui ne voulut pas demander à Renaud Ier comte de Bar l'investiture par la crosse et l'anneau, et prit lui-même sur l'autel ces marques de la dignité abbatiale. Renaud fut mécontent de la conduite de Lanzon, vint à Saint-Mihiel, avec un grand nombre de nobles, et menaça l'abbé de tout son ressentiment, s'il ne se conformait à l'ancien usage. Lanzon proposa de faire examiner la question par des gens habiles, et les parties conclurent une transaction, si l'on peut appeler ainsi une convention par laquelle le comte renonçait à ce qu'il avait réclamé comme un droit. Il fut, en effet, stipulé qu'après l'élection d'un nouvel abbé, les religieux de Saint-Mihiel enverraient au comte deux députés, qui lui diraient : « Nous avons élu N pour abbé, et nous vous supplions, comme voué de notre église, de l'honorer de votre amitié et de vos conseils, et de lui prêter secours, quand il sera nécessaire » (1).

La même année, Henri V nomma à l'évêché de Verdun, qui était demeuré vacant depuis la mort de Richard de Grandpré. Son choix tomba sur un anglais appelé Henri, qui avait été archidiacre de Winchester, et avait accompagné la princesse Mathilde lorsqu'elle était venue épouser l'empereur. Comme l'élection de Henri devait être ratifiée par le clergé et le peuple de Verdun, le nouveau prélat s'attacha à les flatter et à se ménager leur amitié ; mais il ne put se concilier les Catholiques, et particulièrement l'abbé de Saint-Vanne qui le regardait, avec raison, comme un intrus. L'archevêque de Trèves refusa de le sacrer, et le légat du pape le frappa d'excommunication. Au bout d'un an, Henri prit la résolution d'aller, comme son prédécesseur, solliciter à Rome son absolution. L'empereur le fit arrêter en chemin. Henri parvint à

(1) V. Calmet, Hist., t. I, col. 1265 et 1266.

Digitized by Google

s'échapper et se rendit à Milan, où le cardinal Jean de Créma, légat du pape, le sacra, après l'avoir absous, et lui persuada de retourner à Verdun. La chose n'était pas aussi facile que la première fois; l'empereur avait animé contre Henri les bourgeois de cette ville et les avait engagés à s'emparer de sa personne. Les Verdunois, craignant probablement que l'évêque ne parvînt à les maîtriser, s'ils le laissaient rentrer, aimèrent mieux lui fermer leurs portes. Le prélat se retira dans la forteresse d'Hattonchâtel et se disposa à faire la guerre aux Verdunois. Ceux-ci l'accusèrent devant les légats du pape et devant le souverain-pontife lui-même, prétendant qu'il était intrus et qu'il avait acheté l'évêché; mais comme ces accusations n'étaient pas fondées ou du moins prouvées, le pape Calixte II confirma Henri dans la possession de sa dignité, et l'abbé de Saint-Vanne consentit à entrer en communion avec le prélat, malgré la répugnance qu'il éprouvait et les soupçons qu'il nourrissait contre lui, soupçons qui ne furent que trop tôt justifiés. Henri, voyant que les habitants de Verdun refusaient toujours de le recevoir, alla trouver Renaud Ier, comte de Bar, qui avait aussi des griefs contr'eux; ils réunirent leurs forces et s'approchèrent de la ville. Les Verdunois, au lieu d'attendre l'ennemi derrière leurs murailles, commirent l'imprudence de faire une sortie et d'engager le combat en rase campagne; ils furent vaincus et rentrèrent en désordre dans la cité, où les assaillants se précipitèrent à leur suite; au milieu du massacre et du pillage, l'incendie se déclara avec violence et détruisit, outre un grand nombre de maisons, les églises Saint-Sauveur, Saint-Pierre et Saint-Airy. Le lendemain, ceux des bourgeois qui luttaient encore mirent bas les armes; Renaud prit possession de la ville, et Henri ne craignit pas de choisir ce moment pour se faire installer sur le trône épiscopal; mais, au lieu des chants joyeux usités en pareille circonstance, le clergé entonna ce verset de Jérémie : « Expectavimus pacem, et non erat bonum : tem-

Digitized by Google

» pus medelæ, et ecce formido (1) ». L'évêque cherchait à rassurer les Verdunois qui, se défiant des dispositions de Renaud, s'enfermèrent dans la cathédrale et se préparèrent à résister. Le comte de Bar vint les attaquer, les contraignit à ouvrir les portes de la basilique, et leur enleva ce qu'ils avaient de plus précieux. L'empereur, qui avait attiré toutes ces calamités sur les habitants de Verdun, en les excitant à repousser leur évêque, fit mine alors de leur venir en aide, donna le comté à Henri de Grandpré et le chargea d'expulser l'évêque et Renaud. Le nouveau comte s'entendit, à cet effet, avec les bourgeois; ceux-ci firent fabriquer de fausses clés et ouvrirent les portes de la ville au comte de Grandpré, qui se présenta, de grand matin, avec un corps de cavalerie. L'évêque n'eut que le temps de s'échapper presque nu, traversa la Meuse à la nage et se réfugia dans le Barrois. Renaud et Henri ne tardèrent pas à venir attaquer Verdun une seconde fois, mais ne purent s'en emparer, et les Barrisiens furent même défaits dans deux rencontres assez sanglantes.

Après bien des hostilités, Renaud fit des propositions pacifiques. Elles furent avidement reçues, et les parties belligérantes conclurent un traité, aux termes duquel Renaud continuait à être comte de Verdun ; Henri était reconnu comme évêque et libre d'entrer dans sa ville épiscopale ; les bourgeois qui s'étaient compromis étaient amnistiés ; enfin, le comte de Grandpré gardait, à titre d'indemnité, ce qu'il avait pris pendant la guerre. Henri, une fois tranquille possesseur de son évêché, céda à ses alliés différents domaines de son église, ce qui appauvrit considérablement la mense épiscopale de Verdun, et il se livra à toutes sortes d'excès. Les chanoines de la cathédrale et l'abbé de Saint-Vanne l'accusèrent devant le pape de simonie, d'incontinence, de dissipation des biens

(1) Prophet. Jer., VIII, 15.

Digitized by Google

ecclésiastiques, et d'autres choses encore ; et après une longue procédure, Henri se décida, sur l'avis de saint Bernard, à rendre le bâton pastoral et à résigner son évêché (1).

L'église de Toul n'était guère plus heureuse que celle de Verdun. L'évêque Pibon, issu d'une illustre famille de Saxe, avait été aumônier et chancelier du roi Henri IV, ce qui lui avait inspiré pour ce prince un attachement dont ses devoirs de pasteur eurent à souffrir. Dès l'année 1074, un des custodes de la cathédrale de Toul accusa Pibon devant le pape Grégoire VII ; sans parler des griefs concernant le plaignant en particulier, celui-ci reprochait au prélat d'avoir acheté l'évêché de Toul, d'avoir lui-même vendu les archidiaconés et les dignités ecclésiastiques, et d'avoir, malgré son âge avancé, entretenu une concubine, dont il avait même un enfant. Il est probable que les accusations du custode étaient au moins exagérées ; mais Pibon, au lieu de répondre convenablement, se laissa emporter par la colère, refusa de comparaître devant un concile que le pape réunit à Rome, au mois de février 1075, et se jeta dans le schisme dont le roi des Romains avait donné le signal. Il se repentit ensuite, obtint l'absolution et se retira, vers l'année 1086, dans l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, où il fit profession de la vie religieuse. Les instances de ses diocésains et les ordres exprès du pape Victor III l'obligèrent à reprendre le gouvernement de son diocèse, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée au mois de décembre 1107 (2). Il eut pour successeur Ricuin, fils du seigneur de Commercy, qui fut élu par les chanoines catholiques ; tandis que les schismatiques choisissaient Conrad de Schwartzembourg, aumônier du roi des Romains. Ricuin, qui

(1) V. Laurent de Liège, ibid., t. II, preuv., col. 225-228.

(2) V. Grégoire VII, Epist., II, 10, VI, 5, dans Labbe, Concil., t. X, col. 78 et 200 ; Benoît, Hist. de Toul, p. 391-399 ; Voigt, Hist. du pape Grégoire VII, liv. VII.

Digitized by Google

avait été offert à l'église de Toul dès l'âge de six ans, et avait été élevé avec soin dans l'école épiscopale, donna d'abord les plus belles espérances, mais finit par se laisser entraîner dans le schisme et par y engager une partie de son diocèse. Le légat du pape Gélase II se présenta dans la ville de Toul, en 1118, pour tâcher de ramener le prélat à de meilleurs sentiments. Ricuin ne l'attendit pas et s'éloigna, pour éviter une conférence dans laquelle il n'aurait pas eu l'avantage; et les Toulois montrèrent, de leur côté, tant de haine contre le légat, qu'il jugea à propos de s'enfuir pour mettre sa vie en sûreté. L'évêque eut cependant des remords et se rendit, en 1119, dans l'abbaye de Cluny, où se trouvait le pape Calixte II, qui le reçut avec bonté et leva l'excommunication prononcée contre le prélat (1). Ce dernier entretint des relations avec saint Bernard, et l'on possède encore deux lettres qui lui furent adressées par l'illustre abbé de Clairvaux (2).

Pierre de Brixey, dont il a déjà été parlé, et qui monta sur le siège de Toul en 1167, eut également le malheur de se laisser un moment détourner du sentier du devoir. Folmar, archidiacre de Trèves, avait été élu canoniquement archevêque de cette ville; Frédéric-Barberousse lui opposa Rodulf, prévôt de la même église, et mit celui-ci en possession par la force. Pierre de Brixey reconnut l'intrus et refusa l'entrée de Toul à Folmar, dont le pape Lucius III avait ratifié l'élection. Quelque temps après (an. 1186), Folmar, revêtu du titre de légat par le pape Urbain III, successeur de Lucius, réunit un concile à Mouzon et excommunia les évêques de Toul et de Verdun. Pierre de Brixey fort effrayé se hâta de faire le voyage de Rome, pour demander à être réconcilié, et le pape Grégoire VIII l'admit volontiers au baiser de paix. Cette tache est, du reste, la seule que l'on remarque dans la vie de Pierre

(1) V. Benoît, ibid., p. 401-407.
(2) V. Opera s. Bernardi, édit. Mabillon, t. II, col. 63 et 354.

Digitized by Google

de Brixey, qui se distingua toujours par la pureté de sa foi, par la régularité de sa vie, par la sagesse et la vigueur de son administration (1).

Malgré le relâchement de la discipline et la corruption des mœurs, qui avaient amené le schisme et que le schisme contribuait à entretenir, on voyait dans la province de Trèves quelques débris d'institutions établies dans des temps plus heureux. Vers la fin du XIe siècle, les chanoines de Verdun vivaient en commun, selon les règles de Chrodegang et d'Amalaire; il n'y avait qu'un seul dortoir, qu'un seul réfectoire, qu'un seul cloître ; aucun chanoine ne se dispensait d'assister à l'office, et les plus exacts à remplir leurs devoirs étaient ceux qui étaient d'une plus haute naissance (2) ; il est fâcheux seulement que ces vertus religieuses aient été ternies plusieurs fois par un opiniâtre attachement à des évêques schismatiques. Cinquante années plus tard, au milieu du XIIe siècle, la vie commune se conservait encore parmi les chanoines de Saint-Dié (3). L'institution si utile des conciles provinciaux semblait être tombée presque complètement en désuétude dans notre pays ; toutefois, il y eut en 1140 un concile de la province de Trèves ; il fut convoqué par le métropolitain Albéron de Montreuil et s'assembla dans l'église de Dieulouard. Les évêques citèrent à comparaître devant eux Thierry seigneur d'Imbercourt, qui avait usurpé divers domaines appartenant à l'église de Toul. Thierry se présenta et promit, avec serment, d'abandonner tout ce qu'il avait pris ; mais, à son retour, sa femme lui reprocha si vivement ce qu'elle appelait sa faiblesse, qu'il ne voulut rien restituer ; enfin, sept années plus tard, pressé par les remords de sa conscience, il pria l'archevêque de l'absoudre et rendit les domaines usurpés. Albéron de Mon-

(1) V. Brower, Ann. Trev., t. II, p. 79, 80 et 85 ; Benoît, ibid., p. 424 et 425.

(2) V. Laurent de Liège, ibid., col. 215.

(3) V. Calmet, Hist., t. II, col. 27.

Digitized by Google

treuil lui accorda l'absolution dans un autre concile provincial, qui fut tenu à Toul en 1147. On ne connaît pas, du reste, les statuts qui furent arrêtés dans ces deux assemblées (1). Sur la fin de la même année, le pape Eugène III, accompagné d'un grand nombre de cardinaux et d'évêques, arriva dans la ville de Trèves et y séjourna pendant plusieurs semaines ; le jour de Noël, il officia solennellement dans la métropole ; le 31 décembre, il consacra l'église Saint-Paulin, et le 13 janvier 1148, il ouvrit un concile, dans lequel on examina les écrits et la doctrine de sainte Hildegarde, première abbesse du monastère du Mont-Saint-Rupert, près de Bingen (2).

Le schisme eut encore un autre résultat que la perte des mœurs et la décadence de plus en plus rapide de la discipline ; il permit à l'hérésie de pénétrer et de faire quelques progrès dans les pays qui jusqu'alors ne l'avaient pas connue. Ajoutons que dans plus d'un lieu, les sectaires furent favorisés par des hommes puissants, qui n'étaient pas fâchés de créer des embarras à l'Eglise. Dès le commencement du XIIe siècle, les parties méridionales du diocèse de Trèves étaient infectées par une secte, dont les adhérents niaient la présence-réelle et prétendaient qu'il est inutile d'administrer le baptême aux enfants. C'était surtout à Yvoy et dans les environs de cette ville que l'hérésie s'était répandue. L'archevêque Brunon, désirant en arrêter les progrès, fit saisir deux prêtres et deux laïcs qui passaient pour être les principaux apôtres des nouvelles doctrines; un des prêtres et un des laïcs parvinrent à s'échapper et ne reparurent plus; le second laïc rétracta ses erreurs et fut renvoyé; quant au dernier prêtre, il nia qu'il eût assisté aux assemblées des sectaires, subit la redoutable épreuve du corps de N. S. Jésus-Christ et fut absous; mais peu de

(1) V. Brower, ibid, p. 41 et suiv.
(2) V. idem, ibid., p. 49-51 ; Labbe, Concil., t. X, col. 1128 et 1129.

Digitized by Google

temps après on le surprit en flagrant délit d'adultère, et il fut puni de mort (1).

A la fin du même siècle (1192), Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, publia des statuts synodaux, desquels il résulte qu'une hérésie à peu près semblable à la précédente, celle des Vaudois (Wadoys), avait envahi certains cantons de la Lorraine. Les premiers paragraphes des statuts concernent les ravisseurs des biens ecclésiastiques et les moines fugitifs et apostats; l'évêque jette l'interdit sur tous les lieux où l'on aurait conduit et recélé les objets enlevés aux églises, et prononce l'excommunication contre les religieux qui auraient quitté leurs monastères. Le dernier paragraphe se rapporte aux hérétiques, enjoint d'arrêter, pour les conduire à Toul, les sectaires que l'on pourra découvrir, et promet protection et secours aux personnes qui auraient souffert quelque dommage en se conformant à la recommandation du prélat (2).

Quelques années plus tard, en 1198, l'hérésie se montra dans le diocèse de Metz, et les doctrines des Vaudois, qui s'étaient répandues dans le midi de la France, firent des prosélytes sur les rives de la Moselle. L'évêque Bertram fut informé qu'une traduction en langue vulgaire de la Bible ou au moins d'une partie des Livres Saints venait d'être terminée, et qu'un certain nombre d'hommes et de femmes se réunissaient pour lire et commenter cette traduction. Les hérétiques avaient une organisation ; des sermons étaient prononcés dans leurs réunions, qu'ils ne prenaient pas même le soin de tenir secrètes ; et le mal, après avoir attaqué une partie des habitants de la ville de Metz, se répandit dans les campagnes et pénétra même à Verdun. Le clergé essaya de ramener les

(1) V. Hist. Trev., dans D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 243; Brower, ibid., p. 8 et 9.

(2) V. le texte des statuts, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. ccccIV et ccccV.

Digitized by Google

sectaires, mais ses efforts n'ayant eu que bien peu de succès, l'évêque jugea convenable d'avertir le pape Innocent III. Cet illustre pontife écrivit lui-même aux hérétiques une lettre empreinte d'une mansuétude paternelle, et dans laquelle il les exhortait à rentrer dans la communion de l'Eglise. Dans une autre lettre adressée en même temps à l'évêque et au chapitre de Metz, il demandait de nouveaux éclaircissements, et prescrivait une information sur la traduction de la Bible en langue vulgaire, sur les intentions de ses auteurs, et sur le caractère des réunions tenues et des discours prononcés par les dissidents messins (1). L'évêque répondit que leur audace croissait de jour en jour, et qu'aux exhortations du clergé ils répondaient toujours qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Innocent III ne voulut pas encore pousser les choses à l'extrême et ordonna aux abbés de Cîteaux, de Morimond et de la Crête de se rendre à Metz, pour procéder à une dernière information plus complète que les précédentes (2). Ce délai fut inutile. Enhardis par la protection que leur accordait une puissante famille de Metz, ennemie du prélat qui avait refusé, récemment, la sépulture ecclésiastique à un de ses membres convaincu d'usure, les novateurs osaient braver Bertram jusque dans les églises. Irrité de leur hardiesse et apercevant, un jour, pendant qu'il prêchait dans la cathédrale, deux vaudois étrangers qui étaient venus à Metz depuis peu, et s'étaient présentés accompagnés d'un de leurs chefs ou scholastiques, comme on les nommait, l'évêque s'arrêta tout-à-coup et s'écria, en les montrant du doigt : « Je vois parmi vous, peuple fidèle, deux ministres de Satan ; ce sont les mêmes que j'ai vu condamner comme hérétiques à Montpellier (3), et qui ont été chassés de

(1) V. Epist. 141 et 142, édit. Baluze.
(2) V. Epist. 235.
(3) Bertram les avait vus au concile de Montpellier, en 1195.

Digitized by Google

cette ville ». Les deux vaudois et le scholastique se répandent alors en invectives contre Bertram et l'outragent en paroles au milieu de l'église; après la fin de l'office, ils rassemblent le peuple autour d'eux et se mettent à prêcher en plein air. Des clercs, qui se trouvaient là, leur citent le verset de saint Paul : « Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont envoyés (1)? », et leur demandent qui les a chargés d'annoncer cette nouvelle doctrine; les sectaires répondent que c'est le Saint-Esprit et continuent d'entretenir à Metz un foyer de troubles et de discordes. Leurs doctrines se propagèrent même en Lorraine; mais le duc Simon II mit obstacle à leurs progrès, en défendant sévèrement toute réunion illicite.

La mission des abbés de Cîteaux, de Morimond et de la Crête, dont on attendait de grands avantages, n'eut que de faibles résultats, s'étant bornée à la destruction de quelques exemplaires de la Bible traduite en langue vulgaire. En 1212, l'abbé de Clairvaux envoya dans les villes de Metz et de Verdun un de ses religieux, qui parvint, par la force et l'onction de ses discours, à ramener la plupart des sectaires; le reste, n'inspirant plus aucune inquiétude, ne tarda pas à tomber dans l'oubli et l'obscurité; néanmoins, l'hérésie ne disparut entièrement à Metz que sur la fin de l'épiscopat de Conrad Ier, mort en 1218 (2).

Les Vaudois choisissaient volontiers pour sujet de leurs déclamations la puissance temporelle des évêques, des chapitres et des monastères. On a dit plus haut quelle était la situation du clergé au milieu du XIe siècle, et depuis ce moment jusqu'aux premières années du XIIIe, cette situation ne devint pas meilleure. Les évêques et les chapitres étaient sans doute fort puissants et jouissaient encore de privilèges

(1) Epist. ad Rom., X, 15.

(2) V. Hist. de Metz, t. II, p. 309-313; Calmet, Hist., t. II, col. 198 et 199.

Digitized by Google

étendus ; mais, d'un autre côté, les entreprises des séculiers contre les biens et les droits des églises et des abbayes devenaient de plus en plus fréquentes et dangereuses (1). Les souverains, les empereurs surtout, leur imposèrent quelquefois, sous prétexte de service féodal ou autrement, des charges bien lourdes à porter. En 1070, le roi de Germanie Henri IV disposa que l'abbesse de Remiremont lui donnerait, chaque fois qu'elle viendrait lui demander justice, quatre-vingts muids de blé (mesure du monastère), quatre cents muids d'avoine dont le quart pouvait être employé à nourrir les chevaux de l'abbesse et de sa suite, soixante cochons, vingt vaches, quatre porcs gras, quatre verrats, quatre cents poulets, sept muids de bière, du poisson, des fromages, du lait, du miel, de l'huile, des œufs, du charbon, douze tables de cire pour le luminaire, sept livres de poivre et sept charretées de vin (2). Certaines églises et certaines abbayes essuyèrent aussi des pertes très-considérables, à l'occasion de l'affaire des investitures. Laurent de Liège énumère, dans son Histoire des évêques de Verdun, les dommages que souffrit l'abbaye de Saint-Vanne, à cause de son attachement à l'orthodoxie ; et on citerait aisément bien d'autres faits de même nature (3).

La discipline monastique reçut également quelques atteintes ; et les papes, obligés de lutter sans cesse contre les empereurs et les rois, toujours menacés, parfois chassés de Rome et de l'Italie, ne pouvaient exercer en tous lieux une surveillance salutaire. Aussi vit-on plusieurs abus se glisser dans les monastères, et le pouvoir abbatial tomber en de sin-

(1) Simon II fait observer, dans un titre daté de l'année 1204, que les héritiers ont coutume de diminuer plutôt que d'augmenter les aumônes et donations faites par leurs ancêtres. V. le titre, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. ccccxiv-ccccxvj.

(2) V. une copie du diplôme impérial dans le Trésor des chartes de Lorraine, layette *Remiremont*, n° 1.

(3) V. Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 215.

Digitized by Google

gulières mains. En 1201, les religieux de Senones choisirent pour abbé un prêtre séculier, nommé Conon, qui était riche et promettait de rétablir le monastère alors fort appauvri ; mais le nouvel abbé ne connaissait aucunement la règle de saint Benoît et vivait en séculier, portant ses éperviers et ses oiseaux de chasse dans le cloître et même dans le chœur (1).

Les religieuses de Remiremont, qui avaient jusqu'alors observé la règle bénédictine, profitèrent, pour se séculariser, de l'incendie de leur monastère arrivé en 1057. Elles prétextèrent, sans doute, l'insuffisance de leurs ressources pour se dispenser de le reconstruire, prirent des demeures séparées, et ne conservèrent de leur ancienne discipline que ce qui ne leur sembla pas trop gênant (2). Vers le milieu du XIIe siècle, leur église fut consumée dans un incendie causé par la foudre, et les religieuses, ou pour mieux dire les chanoinesses, s'adressèrent au pape Eugène III et le prièrent avec instance de contribuer au rétablissement de l'édifice. Le souverain-pontife engagea les archevêques de Trèves et de Cologne à exhorter les peuples de leurs provinces ecclésiastiques à verser des offrandes pour la reconstruction de l'église de Remiremont ; mais il a soin d'ajouter, dans ses lettres, qu'il ne fait pas cette demande par égard pour les religieuses, qui, toujours revêtues de l'habit monastique, ne rougissent pas de mener une vie entièrement mondaine. Les évêques de Toul ne purent remédier à un pareil abus ; car le monastère de Remiremont était exempt de leur juridiction, comme plusieurs des grandes abbayes vosgiennes ; et l'abbesse Gisèle avait, dès les premières années du XIIe siècle, obtenu du pape Pascal II une bulle qui confirmait cette exemption. La bulle défendait aux évêques de faire des ordinations, des consécrations d'autels et d'autres fonctions épiscopales du même

(1) V. Richer de Senones, Chronic., lib. III, c. 1.
(2) V. Jean de Bayon, Chronic., lib. II, c. 54.

Digitized by Google

genre dans le monastère de Remiremont et son territoire ; elle leur interdisait également d'y célébrer des messes solennelles, sans la permission de l'abbesse ; le pape se réservait le droit d'instituer les abbesses et de procéder au jugement de celles qui oublieraient leurs devoirs ; enfin, pour rappeler qu'elles relevaient immédiatement du Saint-Siège, les religieuses devaient faire présenter, tous les trois ans, au palais de Latran, un cheval de couleur blanche et couvert d'une housse pourpre ou bleue (1).

L'indépendance de l'abbaye de Remiremont n'était pas moins grande dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel. Dès le règne de Gérard et de ses premiers successeurs, l'abbaye jouissait des droits régaliens et ne dépendait que des empereurs ; il est vrai que certains ducs de Lorraine y exercèrent quelque autorité sous le titre de voué ; mais le titre n'était pas héréditaire dans leur famille, et sous le règne de Simon II, le chapitre de Remiremont avait un comte ou voué qui n'était pas le duc de Lorraine. Plus tard, les ducs parvinrent à obtenir la cession du comté, et depuis le règne de Ferri III, le comté de Remiremont est mentionné dans tous les actes de reprise ou d'hommage des ducs envers les empereurs. Il ne faut pas croire toutefois que ce titre, une fois attaché définitivement à leur couronne, leur conférât des droits bien étendus. Ils devaient défendre et protéger l'abbaye en temps de guerre ; et chaque année, le jour de la dispersion des apôtres (15 juillet), le duc de Lorraine se rendait à Remiremont et entrait dans cette ville, en portant sur ses épaules la châsse de saint Romaric, fondateur du monastère ; il jurait ensuite de sauvegarder les droits de l'abbaye, et le serment était transcrit dans un livre en vélin, couvert de plaques d'or, que l'on

(1) Ce cheval ne fut bientôt plus offert que de quatre en quatre ans, et on y substitua, avant la fin du XIIIe siècle, une redevance pécuniaire. V. Calmet, ibid., t. I, col. 1218 et 1219, t. II, col. 28.

Digitized by Google

conservait, au siècle dernier, dans le trésor de Remiremont, et où l'on voyait les signatures de plusieurs de nos ducs. Le serment, sans doute pour être mieux tenu, se prêtait en trois endroits différents : à la *franche pierre*, espèce de borne placée près de l'entrée de l'ancienne rue des Rasoirs ; à l'auditoire ou maison de ville, et dans l'intérieur de l'église abbatiale. Mais le chapitre était toujours considéré comme relevant immédiatement des empereurs ; Rodolphe de Habsbourg avait, en 1280, accordé à l'abbesse Laurette le titre de princesse de l'empire ; et la même qualification est donnée à l'abbesse Clémence d'Oiselet par le roi des Romains Albert Ier, dans un diplôme daté du 10 avril 1308. Avant la Révolution, on voyait dans l'église de Remiremont une très-ancienne peinture, qui représentait la même abbesse. Elle tenait une crosse armoriée et recevait du pape la bulle contenant son institution, et de l'empereur une sorte de sceptre qui indiquait la concession des droits régaliens. Enfin, quand l'abbesse accompagnait quelque procession ou prenait part à une cérémonie publique, elle était précédée de son sénéchal portant une épée nue, comme marque de la puissance temporelle du chapitre (1).

Si la querelle des investitures eut pour quelques monastères des suites funestes, on doit reconnaître cependant que le XIIe siècle fut pour les institutions religieuses une époque de gloire et de grandeur. L'ordre des Chartreux et les ordres militaires, établis le premier à la fin du XIe siècle, les seconds dans le commencement du XIIe, prirent bientôt un rapide accroissement. Saint Norbert avait fondé Prémontré en 1122 ; enfin, l'arbre majestueux planté par saint Benoît, et que l'on regardait comme près de périr, donnait naissance à un vigoureux rejeton. L'ordre de Cîteaux était créé en 1110, et saint Bernard n'avait pas tardé à jeter sur les abbayes de Cîteaux et de

(1) V. Calmet, Notice, t. II, col. 297-299.

Digitized by Google

Clairvaux un éclat prodigieux. La Lorraine eut le bonheur de s'associer à la rénovation des ordres monastiques. Nous ne parlerons pas ici de plusieurs fondations importantes qui furent faites par les ducs ou par différents seigneurs, et que nous avons déjà mentionnées ; nous ne dirons rien non plus de diverses collégiales, telles que celle de Saint-Sauveur de Metz, dont l'origine remonte aux XIe et XIIe siècles ; mais il faut rappeler en peu de mots l'établissement des monastères dont les noms reviendront fréquemment dans la suite de cet ouvrage. En 1130, Folmar, comte de Metz et de Lunéville, fonda l'abbaye de Beaupré, où il plaça une colonie de cisterciens ; au même ordre appartenaient encore l'abbaye de Viller-Betnach (1136), dont le premier abbé fut Henri comte de Carinthie, qui avait embrassé la vie religieuse dans le monastère de Morimond (1) ; l'abbaye de la Chalade (1128) construite, dans la forêt d'Argonne, par un seigneur nommé Hervé, qui renonça au monde, se fit mettre une corde au cou par un de ses domestiques et conduire ainsi, comme un coupable, dans la nouvelle abbaye, en présence d'une foule immense, dont les larmes coulèrent à la vue de cet acte d'humilité (2) ; l'abbaye de Châtillon, établie par Albéron de Chiny évêque de Verdun, vers l'année 1134 ; l'abbaye de l'Isle-en-Barrois ; celle de Vaux, fille de Morimond (1132) ; celle de Montier-en-Argonne (1138), qui avait été habitée primitivement par des chanoines-réguliers, et celle de Saint-Benoît-en-Voivre, d'abord occupée par des bénédictins.

L'ordre de Prémontré n'eut pas de moindres succès ; Albéron de Chiny, non content d'introduire les disciples de saint Norbert dans le monastère de Saint-Paul à Verdun, dota trois abbayes du même ordre : Belval, près de Beau-

(1) Quelques auteurs disent que Henri fut seulement le bienfaiteur de l'abbaye de Viller-Betnach.

(2) V. Calmet, Hist., t. II, col. 95.

Digitized by Google

mont-en-Argonne (1133 ou 1137); l'Etanche, à peu de distance d'Hattonchâtel et à deux lieues de Saint-Mihiel (vers 1140); et une troisième abbaye, qui subsista fort peu de temps, et dont on ne connaît pas le nom, ni l'emplacement d'une manière positive (1). Hugues Ier comte de Vaudémont fonda l'abbaye de Flabémont, dans les environs de la Marche-en-Barrois. Celle de Riéval (*Regia vallis*), entre Void et Commercy, fut construite par Renaud Ier comte de Bar, sur un fonds cédé par Etiennette fille du seigneur de Commercy. Cette abbaye envoya des essaims de religieux dans des monastères nouveaux, et sans parler de quelques abbayes lorraines dont nous indiquerons les noms, elle peupla trois grands monastères dans le royaume de Hongrie (2). L'année 1140 vit naître l'abbaye de Jandœure, située sur la rivière de Saulx, entre Bar-le-Duc et Ligny; les monastères de Mureaux et de Rengéval s'élevèrent dix années plus tard; celui de Jovilliers est de l'année 1160; Guillaume d'Arches et Valence son épouse fondèrent, en 1155, l'abbaye de Bonfay, à deux lieues de Mirecourt; celle de Justemont existait déjà depuis cinq ans et remontait à l'année 1150; enfin l'abbaye de Salival, fille de Belval-en-Argonne, fut établie, vers 1160, par Mathilde de Hombourg, qui avait épousé un comte de Salm (3).

Les chanoines-réguliers de l'ordre de saint Augustin virent aussi s'ouvrir pour eux un grand nombre d'abbayes nouvelles : Saint-Sauveur de Toul, ouvrage de l'évêque Udon; l'abbaye de Saint-Léon, dans la même ville, créée par Ludolf, doyen de la cathédrale; l'abbaye de Chaumouzey,

(1) V. Laurent de Liège, dans le même, ibid., t. I, preuv., col. 235 et 236.

(2) V. Hugo, Ann. ord. præm., t. II, art. *Regia Vallis*.

(3) V. le même ouv., *passim*. On vit également en Lorraine plusieurs monastères de femmes appartenant à l'ordre de Prémontré, mais ils ne subsistèrent pas longtemps.

Digitized by Google

dont il a été question dans le second chapitre de ce livre; l'abbaye de Belchamp, près Bayon, bâtie et dotée par Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves, et Pierre de Montreuil, frère du prélat; l'abbaye d'Autrey, qui doit sa naissance à Etienne de Bar, évêque de Metz; l'abbaye du Val-de-Sainte-Marie, dans le diocèse de Verdun; enfin, celles de Chatrix-en-Argonne et de Saint-Pierremont. Cette dernière avait été fondée, dans la seconde moitié du XIe siècle, par Lubricus, chanoine de la cathédrale de Metz et un des principaux soutiens de l'évêque Hériman dans sa lutte contre l'empereur Henri IV. Le monastère de Saint-Pierremont tomba bientôt dans le relâchement, et moins d'un siècle après sa création, on fut obligé de promulguer des statuts destinés à rendre quelque vigueur à la discipline, et qui prouvent que la règle de saint Augustin était encore très-sévère; on jeûnait tous les jours depuis l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre) jusqu'à la fête de Pâques; de plus on s'abstenait d'œufs, de lait et de fromage depuis la Quinquagésime jusqu'à la fin du carême, aux Quatre-Temps, aux vigiles et la plupart des vendredis. Chaque chanoine avait, pour vêtements, deux surplis qui ne descendaient pas jusqu'à terre, une chape, deux ou trois pelisses en fourrure, et une couverture doublée de peau d'agneau; ils couchaient tous dans le même dortoir et mangeaient ensemble; celui qui arrivait tard au chœur ou au réfectoire demeurait debout, jusqu'à ce que l'abbé lui fît signe qu'il pouvait s'asseoir; alors le retardataire allait prendre la dernière place; le prieur ou son délégué faisait de fréquentes inspections dans le monastère, et le chanoine qui avait commis une faute, ou même une simple négligence, était nommé dans le chapitre, se levait, se prosternait au milieu de la salle et demandait pardon, en promettant de ne plus retomber. Deux dispositions assez singulières doivent être mentionnées; l'une prescrivait de se raser tous les quinze jours pendant l'été, et au bout de trois semaines

Digitized by Google

seulement pendant l'hiver ; l'autre disposait que les chanoines seraient saignés quatre fois par an : à la Quinquagésime, aussitôt après Pâques, à la Saint-Jean-Baptiste et à la Saint-Augustin (1).

Quelques-uns des monastères lorrains renfermaient une population nombreuse ; l'abbaye de la Chalade comptait, vers l'année 1130, environ trois cents religieux (2). Comme la plupart de ces abbayes s'étaient élevées dans des lieux en partie abandonnés, quantité de religieux cultivaient eux-mêmes les terres et défrichaient les forêts. Il est inutile de rappeler les travaux agricoles des chanoines-réguliers de Chaumouzey et des cisterciens de Clairlieu. Ceux de Beaupré se livraient également à la culture des terres et nourrissaient des troupeaux (3). C'était surtout dans les prieurés dépendant des abbayes que les religieux s'occupaient des diverses branches de l'agriculture. Beaucoup de ces prieurés furent fondés pendant la période que nous venons de parcourir ; nous nommerons ceux de Landécourt, de Gondrecourt, de Frôville, de Breuil près Commercy, de Saint-Jacques à Neufchâteau, de Saint-Thiébaut à Vaucouleurs, du Saint-Mont, de Saint-Nicolas-de-Port, et de Saint-Christophe à Vic. Ce dernier fut établi, en l'année 1100, par Widric seigneur de Deneuvre, qui lui avait donné, pour le doter, autant de terres que huit bœufs en pouvaient labourer dans un jour, et une place pour cuire du sel (4). Un autre prieuré dont l'origine présente des particularités assez curieuses est celui d'Erival. Un prêtre d'Epinal appelé Eugibald et son frère Wichard se retirèrent dans un vallon situé à deux lieues au sud-est de Remiremont, et tellement sauvage qu'il était nommé Apre-vaux

(1) V. l'analyse de ces statuts dans Calmet, ibid., t. II col. 88-90.

(2) V. Laurent de Liège, ibid., t. I, preuv., col. 237.

(3) V. un titre de Mathieu Ier (année 1172), dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. ccclxv et ccclxvj.

(4) V. Martène, Thesaur. anecd., t. I, col. 312.

Digitized by Google

(*Aspera vallis*). Ils virent bientôt accourir beaucoup d'hommes qui embrassèrent, comme eux, une vie érémitique très-sévère. Eugibald prétendait qu'il leur suffisait de servir Dieu en esprit, et il ne voulait ni église, ni autel, ni liturgie, ni sacrements. L'évêque de Toul condamna ces erreurs, et Wichard quitta même son frère ; mais Eugibald ayant reconnu ses torts, vint recevoir la communion à Remiremont et mourut peu de temps après. Constantin, successeur de Wichard dans le gouvernement des anachorètes d'Erival, les réunit en communauté et rédigea des statuts qui offrent des détails fort intéressants. Les clercs et les convers se levaient ensemble pour l'office de la nuit, et les clercs récitaient, tous les jours, l'office des morts et celui de la Sainte-Vierge. Ils se recouchaient après les matines jusqu'à prime ; on célébrait ensuite la messe, et puis ils allaient au travail et récitaient les autres heures dans le lieu où ils se trouvaient. On observait à Erival un silence perpétuel et on ne pouvait parler qu'avec la permission du supérieur. La communauté ne devait posséder d'autres animaux que des abeilles, un chien, un chat et un cheval de monture ou deux tout au plus ; chacun n'avait d'autre propriété que son vêtement composé d'une tunique, d'une pelisse, d'un manteau et de deux paires de sandales ; mais comme, dans ce rude pays, la terre est souvent couverte de neige et de glace, le pape Honorius III accorda aux solitaires l'autorisation de porter des souliers depuis la Saint-Martin (11 novembre) jusqu'au 1er avril. Si un des religieux possédait autre chose que ses vêtements et l'instrument de son travail, il était excommunié ; et s'il était propriétaire au moment de sa mort, il était jeté hors du cimetière avec son argent. Cette règle était trop sévère pour être longtemps observée ; aussi dès les premières années du XIIIe siècle, vit-on les religieux d'Erival abandonner leur demeure, où l'abbé resta dans une complète solitude. Le pape Honorius III intervint et obligea les religieux à retourner dans leur mona-

Digitized by Google

stère ; mais il mitigea leur règle (an. 1216), ou pour mieux dire leur donna la règle de saint Augustin (1). Ce n'était pas seulement à Erival que l'on trouvait des ermites, et lorsque Ludolf créa l'abbaye de Saint-Léon, il y attira des solitaires qui vivaient près de Remiremont (2). Enfin, il y avait dans les grandes abbayes des réclus et des récluses, qui ne sortaient plus, comme leur nom l'indique, des cellules où ils s'étaient fait enfermer. En 1080, des récluses étaient fixées près du monastère de Saint-Arnould (3).

Ce coup-d'œil sur l'état de l'Eglise et des ordres monastiques pendant le siècle et demi qui s'écoula depuis l'avènement de Gérard d'Alsace jusqu'à l'abdication de Simon II, serait incomplet si nous ne disions quelque chose des écoles ouvertes près des cathédrales et dans les abbayes. On ne sait rien sur l'école épiscopale de Trèves pendant le XIe siècle ; mais l'école de l'abbaye de Saint-Mathias eut des scholastiques remarquables : Lambert de Liège, auteur d'une vie de saint Agrèce métropolitain de Trèves (4), et Jean musicien et liturgiste. Le premier était un homme d'une érudition universelle, et Trithème l'appelle philosophe, rhéteur, musicien et poète très-distingué. Il travailla à la continuation du *Gesta Trevirorum* et publia d'autres ouvrages (5). On enseignait les langues grecque et hébraïque dans l'abbaye d'Epternach, et Thiotfrid, qui fut dans la suite abbé de ce monastère, y acquit une connaissance assez étendue du grec et de l'hébreu (6). L'école de la cathédrale de Metz maintenait son ancienne réputation

(1) V. la bulle d'Honorius III, dans Calmet, ibid., col. ccccxxv et ccccxxvj ; et la règle ancienne d'Erival, ibid., col. cxj-cxxij.

(2) V. le titre de fondation de Saint-Léon, ibid., t. I, preuv., col. 489-491.

(3) V. un titre de l'évêque Hériman, ibid., col. 478.

(4) V. Hontheim, Historia trevirensis diplom., t. III, p. 969.

(5) V. Launoy, de Schol. celeb., p. 118 ; Trithème, Chronic. Hirsaug., t. I, p. 184.

(6) V. Martène, Ampl. collect., t. IV, col. 508 et 509.

Digitized by Google

sous le rapport de l'enseignement du chant grégorien ; l'école de Gorze était aussi très-florissante, et Lambert d'Aschaffenbourg rapporte que plusieurs évêques de France firent venir de Gorze des scholastiques, qui relevèrent les études dans une foule de monastères (1). On ne possède que des renseignements incomplets sur la cathédrale de Verdun ; on voit toutefois que l'évêque Heimon, dont l'épiscopat se prolongea pendant un quart de siècle, était animé de l'amour des belles-lettres ; peu de temps avant sa mort, il appela à Verdun un homme de mérite : Hermenfroy, qui devint archidiacre de la cathédrale. Hermenfroy, sans parler de son habileté dans le gouvernement temporel et les négociations, était renommé pour sa science et parlait cinq langues différentes : le grec, le latin, le français, l'allemand et l'italien. Il attira près de lui des hommes de talent, et notamment Martin qui fut chargé des fonctions de scholastique dans les écoles épiscopales. Il y avait à Verdun deux écoles de ce genre ; l'une était annexée au chapitre de la cathédrale, et l'autre à l'église collégiale Sainte-Madeleine (2). Le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, qui avait gouverné cette illustre abbaye pendant presque toute la première moitié du XIe siècle, avait veillé avec un soin particulier sur les écoles de son monastère. On y recevait de très-jeunes enfants ; Richard, qui fut évêque de Verdun, avait été admis dans ces écoles dès l'âge de sept ans, et y avait fait de grands progrès dans les sciences (3). Walleramne, successeur du Bienheureux Richard, parvint à procurer à son abbaye un maître que l'on se disputait : Thierry, qui mourut abbé de Saint-Hubert (4). Nantère, abbé de Saint-Mihiel, restaura l'école de ce mona-

(1) V. Lambert, Chronic., ad ann. 1075.

(2) V. D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 281 et 282 ; Roussel, Hist. de Verdun, p. 194.

(3) V. Hist. de Verdun, p. 191.

(4) V. Martène, ibid., t. IV, col. 923 et 924.

Digitized by Google

stère qui était fort déchue. Il alla trouver le Bienheureux Richard, lui demanda des avis sur la direction de son abbaye, et le pria d'envoyer à Saint-Mihiel quelques-uns de ses moines pour y rétablir les études. Richard y consentit, et Nantère plaça, de son côté, plusieurs de ses religieux dans l'abbaye de Saint-Vanne. Lorsqu'il mourut, l'école de Saint-Mihiel avait repris une partie de son ancien lustre, mais on ignore ce qu'elle devint sous les successeurs de Nantère (1).

L'école de Toul, célèbre au commencement du XIe siècle, ne perdit rien de sa renommée pendant l'épiscopat de Brunon; elle était dirigée par le scholastique Walther ou Vauthier, plus tard doyen de la cathédrale (2). Il forma d'excellents élèves : Ludolf fondateur de l'abbaye de Saint-Léon, Wibert historien de saint Léon IX, et Udon qui occupa le siège épiscopal de Toul quand saint Léon se démit de son évêché (3). Udon confia son école au docte Hézelin; ce fut alors que Ricuin de Commercy y fit ses études; il y avait été reçu à l'âge de six ans (4). L'archidiacre Hunald remplaça Hézelin, sous l'épiscopat de Pibon. La réputation de Hunald s'étendait, dit-on, dans toute l'Europe et faisait déserter les écoles voisines de Toul. Il éleva, entr'autres hommes distingués, Henri de Lorraine, qui fut évêque de Toul (5). Hunald eut pour successeur, comme scholastique, le Bienheureux Odon, qui était, comme on sait, natif d'Orléans. Odon était à la fois mathématicien, poète et dialecticien; mais il excellait surtout dans la dialectique, et il écrivit même sur cette science trois ouvrages que nous n'avons plus. Ils portaient les titres suivants : Le sophiste, Le livre des Complexions, et De la Chose et de l'Être. Odon enseignait le réalisme, d'après la

(1) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 683 et 684.
(2) V. idem, Thes. anecd., t. III, col. 1007,
(3) V. Hist. litt. de la France, t. VII, p. 25.
(4) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 402.
(5) V. idem, ibid., p. 409.

Digitized by Google

méthode de Boëce et des anciens maîtres (1); au reste, quoique sincèrement chrétien, il prisait peu les ouvrages des Pères de l'Eglise et lisait de préférence les écrits des philosophes anciens, et particulièrement ceux de Platon, jusqu'au moment où ayant étudié un des livres de saint Augustin, il prit le parti de renoncer au monde (2). Quand ce scholastique célèbre quitta notre pays pour aller enseigner dans la ville de Tournay, il laissa l'école de Toul à Ticelin, qui parvint à lui conserver le renom qu'elle avait acquis. Cette école produisit beaucoup d'élèves remarquables; mais nous citerons seulement Hugues Métel, chanoine-régulier de l'abbaye de Saint-Léon et littérateur de mérite ; Albéron de Montreuil et Brunon, archevêques de Trèves, et le moine Arnould, qui passèrent tous trois pour d'excellents jurisconsultes (3). Quelques-uns des monastères vosgiens eurent des écoles assez florissantes. Senones avait pour abbé, vers la fin du XIe siècle, un italien nommé Antoine, qui se distingua non seulement par son goût pour l'architecture, mais encore par sa science (4). A Moyen-Moutier, l'abbé Almanne, quoique peu versé dans la littérature, payait un maître de grammaire; et Lambert, un de ses successeurs, augmenta l'éclat du monastère en y favorisant l'étude des lettres, des sciences et du chant grégorien. Il fit aussi exécuter des constructions magnifiques qui changèrent entièrement l'aspect de l'abbaye, et Jean de Bayon, historien de Moyen-Moutier, écrit que Lambert pouvait s'appliquer les célèbres paroles d'Auguste : « Romam lateritiam reperi, relinquo marmoream » (5).

(1) V. D'Achéry, Spicil., édit. in f°, t. II, p. 889 et suiv.
(2) V. Calmet, Bibl. lorr., suppl., col. 68-70.
(3) V. Hist. litt., t. VII, p. 25.
(4) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 56.
(5) V. Jean de Bayon, Chronic., lib. II, c. 48 et 54, dans l'ouv. de Dom Humbert Belhomme intitulé : Historia Mediani in monte Vosago Monasterii etc., p. 237, 239, 244, 247 et 248.

Digitized by Google

Le cadre des études était un peu plus vaste au XIe siècle que dans les siècles précédents. Le biographe de l'évêque de Toul Udon rapporte que le maître de celui-ci, après lui avoir enseigné la grammaire pendant quelques années, lui fit étudier la philosophie de Pythagore, ce qui doit s'entendre des mathématiques, puis la musique, l'Ecriture-Sainte et enfin les lois civiles (1). On commençait l'étude de ces dernières après le *Trivium* (2), et les auteurs de l'Histoire littéraire de la France font observer que l'école de Toul paraît avoir été la première qui ait institué des cours de jurisprudence (3). Plusieurs élèves de cette école y firent de grands progrès. Nous citerons, parmi eux, le pape saint Léon et Adalbéron son ami. Ils devinrent, dit-on, capables de démêler avec succès les ruses, les finesses et les arguties trop fréquentes dans les affaires judiciaires (4). Un clerc de l'église de Toul nommé Arnould, qui prit l'habit monastique dans l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, au temps du Bienheureux abbé Guillaume, était devenu si habile dans la science du droit, que Guillaume le chargea d'inspecter et de surveiller l'administration temporelle des monastères qu'il réformait (5).

L'enseignement de la théologie acquit une nouvelle importance vers le milieu du XIe siècle, à cause des discussions sur l'eucharistie que firent naître les erreurs de Bérenger. Paulin, princier ou primicier de la cathédrale de Metz, était en correspondance avec l'hérésiarque ; ce qui a fait croire à diverses personnes, mais bien à tort, que Paulin s'était laissé gagner par les principes de Bérenger ; il fit, au contraire, de généreux efforts pour empêcher son ami de tomber dans l'abîme (6).

(1) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 378.
(2) V. Mabillon, Acta ss., sæc. 6°, part. II, p. 55.
(3) V. t. VII, p. 23.
(4) V. Mabillon, ibid.
(5) V. D'Achéry, Spicil., t. I, p. 441.
(6) V. Hist. de Metz, t. II, p. 141 et 142.

Digitized by Google

Plus tard, c'est-à-dire dans le siècle suivant, Gerland, qui était scholastique et chanoine de Saint-Paul de Besançon, recueillit l'héritage de Bérenger et enseigna les mêmes erreurs au sujet de la présence-réelle. Hugues Métel lui écrivit pour l'exhorter à abandonner un système condamné, et eut la consolation de voir Gerland rentrer dans le sein de l'Eglise (1).

Les questions traitées dans les cours de géométrie étaient parfois assez singulières, et Hugues Métel, dans son épître vingt-unième adressée à l'évêque de Würtzbourg Embricon, lui rappelle que, dans leur jeunesse, ils avaient étudié ensemble, peut-être à Toul, la quadrature du cercle dans les écrits d'Aristote. L'astronomie continuait à être enseignée; Hugues Métel, dans son épître cinquante-unième, s'exprime ainsi, en parlant de ses études : « .... Avec l'astronomie, je » parcourais le ciel de l'esprit et des yeux, et j'errais, avec les » sept planètes, au milieu du zodiaque ;..... autrefois je » faisais le tour de la terre, et je plaçais le séjour des » hommes jusqu'à la zône torride, et plus bas jusqu'à » Syène et Méroé. J'entourais le ciel et la terre de cinq » zônes, et je plaçais au milieu des autres deux zônes tem- » pérées et propres à être habitées (2). » Le scholastique Odon enseignait l'astronomie à ses disciples. Placé devant le portail de la cathédrale de Tournay, et sans doute aussi devant celui de la cathédrale de Toul, quand il demeurait dans cette ville, il expliquait à ses élèves le cours des astres, les leur montrait du doigt, leur faisait remarquer les constellations du zodiaque, la voie lactée, etc. (3).

A cette époque, les livres deviennent moins rares ; les copistes se multiplient ; des cathédrales, des abbayes et même quel-

(1) V. Hugues Métel, Epist. 33, dans le recueil intitulé : Sacræ antiquitatis monumenta, t. II, p. 372.

(2) V. Sacræ ant. monum., t. II, p. 403 et 404.

(3) V. D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 360.

Digitized by Google

ques particuliers commencent à posséder des bibliothèques considérables. L'abbaye de Saint-Vincent de Metz en avait une assez nombreuse; l'abbaye de Saint-Arnould, dans la même ville, comptait des copistes habiles, entr'autres les moines Ambroise et Berland, qui transcrivirent une certaine quantité de manuscrits précieux, dont plusieurs ornaient encore, au siècle dernier, la bibliothèque de ce monastère (1). L'abbaye de Saint-Airy de Verdun acquit aussi une collection de livres, grâce au zèle de Bozon, qui fut abbé de ce monastère (1084-1106), et de Louis un de ses religieux (2). Antoine de Pavie, qui prit, en 1090, le gouvernement de l'abbaye de Senones, y ramassa un grand nombre de livres, dont il ne restait pas un seul au temps de Dom Calmet (3). La bibliothèque de l'abbaye de Moyen-Moutier ne renfermait, au commencement du XIe siècle, que soixante-sept volumes, en y comprenant quelques livres sur la grammaire recueillis par l'abbé Almanne (4); mais elle reçut bientôt des augmentations notables par suite du zèle des moines, qui transcrivirent eux-mêmes de bons ouvrages. Cinq religieux y copièrent la Bible tout entière dans l'espace de cinq mois, circonstance qui leur parut tellement extraordinaire qu'ils la consignèrent dans une pièce de poésie annexée à cet exemplaire (5).

Le XIIe siècle, qui est certainement un des plus remarquables du moyen-âge, et celui de tous peut-être où la foi catholique reçut son épanouissement le plus complet, le XIIe siècle, disons-nous, fut témoin de progrès extraordinaires dans les études et dans les recherches scientifiques. Ces progrès furent, en partie, le résultat de l'émulation qui s'établit entre les anciens ordres religieux et les nouveaux; chacun redoubla de

(1) V. Mabillon, Ann. Bened., t. IV, p. 516 et 517.
(2) V. Hist. littér., t. VII, p. 28.
(3) V. Calmet, Notice, t. II, col. 475 et 476.
(4) V. Mabillon, ibid., p. 244.
(5) V. idem, ibid., p. 431 et 630.

Digitized by Google

zèle pour la science ; les supérieurs des communautés faisaient une guerre continuelle aux religieux ignorants et disaient, après saint Jérôme : « Senex elementarius ridiculus est » (1). Les conciles tenus à cette époque n'exigent plus que l'on s'occupe de l'éducation des enfants ; ils ne prescrivent plus que l'on ouvre de nouvelles écoles ; et ce silence, comparé aux réclamations et aux plaintes réitérées des siècles antérieurs, prouve que l'on avait enfin atteint le but vers lequel on se dirigeait (2). En effet, dès les premières années du XIIe siècle, on enseignait la grammaire presque partout. Il n'y avait, dit Guibert de Nogent, ni ville, ni bourgade où l'on ne vît des écoles ; ce qui permettait aux enfants de la plus médiocre condition de s'instruire facilement (3). Les écoles épiscopales continuaient à être, tout à la fois, des séminaires pour le recrutement du clergé et des écoles destinées à l'instruction des laïcs. On y plaçait les enfants aussitôt qu'ils étaient en état de comprendre les leçons des maîtres et de recevoir une bonne éducation. Plus tard, chacun prenait le parti qui lui plaisait davantage ; les uns, et c'était le plus grand nombre, étaient admis aux ordres sacrés ; les autres rentraient dans le monde et embrassaient différentes professions. Les élèves d'une même école étaient divisés en plusieurs classes, suivant la force de chacun ; il y avait toujours un maître pour veiller sur les plus jeunes, et quelquefois l'évêque lui-même instruisait les plus âgés et leur enseignait le chant grégorien, les principes de la liturgie et les cérémonies de l'Eglise (4). On ne connaît qu'un seul écolâtre de la cathédrale de Trèves pendant le XIIe siècle ;

(1) V. Lebeuf, L'état des sciences en France depuis la mort du roi Robert, etc., dans les Dissertations, t. II, p. 10.

(2) V. idem, ibid., p. 12.

(3) V. Guibert de Nogent, dans le Gesta Dei per Francos, t. I, p. 467 et 468.

(4) V. Martène, Ampl. collect., t. IX, col. 1069 ; Mabillon, Analecta, 1re édit., t. III, p. 330 et 331 ; Hist. litt., t. IX, p. 30.

Digitized by Google

c'est Baldric ou Baudry, qui était originaire du pays de Liège. Il était homme de mérite et rédigea une biographie de l'archevêque Albéron de Montreuil (1). A Metz, l'office de scholastique était le plus considérable de la cathédrale (2); en 1142, ces fonctions étaient remplies par l'archidiacre Gauthier, qui forma d'excellents élèves, entr'autres Thierri III, évêque de Metz, fils de Renaud Ier comte de Bar. Gauthier était aussi pieux que savant; il ne voulut jamais, par humilité, se laisser ordonner prêtre et se contenta, sur la fin de sa vie, d'une prébende monacale dans l'abbaye de Saint-Arnould (3). L'école de chant de la cathédrale jouissait encore d'une certaine renommée. L'évêque Théotger, qui avait d'abord été abbé de Saint-Georges dans la Forêt-Noire, était lui-même très-versé dans la musique, et écrivit un ouvrage dans lequel il traite de l'invention, des accords et des proportions de cet art, avec briéveté, mais avec exactitude; au reste, il envisage son sujet plustôt du côté de la théorie que sous le rapport de la pratique (4). C'était le défaut de plusieurs musiciens de ce temps; ils faisaient dominer dans leurs livres les idées mystiques; ainsi, Poppon abbé de Prum, contemporain de Théotger, met en parallèle les neuf modes de chant avec les neuf chœurs des anges et emploie des figures pour représenter ces idées singulières (5). L'école de Verdun fut assez florissante sous le gouvernement des évêques Ursion et Albéron de Chiny (6). Nous ne voulons d'autres preuves de cette prospérité que la grande quantité de prêtres savants que l'on voyait dans l'église de Verdun. Presque tous les dignitaires du cha-

(1) V. Brower, Ann. Trev., t. II, p. 28; Hontheim, Hist. Trev., t. III, p. 984 et 985.
(2) V. Martène, ibid., t. VII, col. 73.
(3) V. Hist. de Metz, t. II, p. 288 et 289.
(4) V. Bernard Pez, Thes. anecdot. noviss., t. IV, col. 2.
(5) V. Lebeuf, ibid., p. 115.
(6) V. Roussel, Hist. de Verdun, p. 257.

Digitized by Google

pitre étaient des hommes non moins distingués par leurs vertus, que par leur savoir et l'élévation de leur esprit ; tels étaient Albert de Marcey, primicier, puis évêque de Verdun ; le doyen Guillaume ; les trois archidiacres Richard, Jean et André, depuis moine de Clairvaux ; le premier-chantre Pierre ; le trésorier Hugues, et l'écolâtre appelé Emile ou Emale (1).

L'école épiscopale de Toul ne cessa pas d'être bien tenue et bien dirigée pendant le XIIe siècle ; mais on a peu de détails sur les principaux élèves qui s'y formèrent. On peut citer toutefois Eudes de Vaudémont, qui y fut instruit sous l'épiscopat de Henri de Lorraine, et devint lui-même évêque de Toul, après Pierre de Brixey (2). Il demanda au pape et obtint que les soixante prébendes de la cathédrale de Toul fussent réduites à cinquante, sous la condition que le revenu des dix prébendes supprimées serait partagé entre les cinquante chanoines et les cent clercs ou vicaires attachés à la cathédrale. Dans le règlement intervenu à cette occasion, il fut stipulé que les trois maîtres chargés de l'enseignement supérieur, sous la surveillance de l'écolâtre, un des dignitaires du chapitre, auraient chacun une prébende de chanoine, et que les professeurs qui enseignaient les humanités auraient une prébende de vicaire ou de chapelain. Il résulte de ce règlement que l'école épiscopale de Toul comptait un assez bon nombre de maîtres ; que trois de ces maîtres faisaient des cours sur les sciences, telles que la théologie, le droit, la philosophie, etc., et que d'autres maîtres (deux ou trois au moins) professaient les humanités ; tous étaient soumis à l'écolâtre, représentant immédiat de l'évêque et recteur de cette espèce de petite université. Sous l'épiscopat d'Eudes de Vaudémont, les fonctions d'écolâtre étaient remplies par le sa-

(1) V. D'Achéry, Spicil., t. XII, p. 313, 332 et 335 ; Hist. litt., t. IX, p. 41.

(2) V. Benoît, Hist. de Toul, p. 426.

Digitized by Google

vant Ripert, archidiacre et chancelier de l'église de Toul (1).

Le programme des études au XIIe siècle fut à peu près le même que dans le siècle précédent. Ce n'est pas ici le lieu de parler des progrès que fit la méthode à laquelle on est convenu de donner le nom de scholastique ; contentons-nous de faire observer qu'elle ne régnait pas encore en souveraine et qu'elle rencontrait des adversaires prononcés. Hugues et Richard de Saint-Victor avaient lutté vivement contr'elle et substitué au procédé de la logique celui de l'intuition. Hugues Métel s'associa avec ardeur à la pensée de ces deux religieux. Que l'on parcoure sa quarantième épître, adressée à un de ses anciens amis nommé Humbert, et on sera surpris de la vivacité des attaques qu'il dirige contre les disciples d'Aristote (2). Métel avait adopté une philosophie dont la tendance était toute morale et toute pratique (3) ; l'autorité des sophistes grecs et des dialecticiens de son temps était presque nulle pour lui ; c'était dans les écrits des Saints-Pères qu'il aimait à chercher la vérité, et ses lettres prouvent qu'il en faisait sa lecture habituelle. Il cite leurs écrits à chaque instant et s'appuie ordinairement sur leur autorité. Les noms des principaux Pères grecs et ceux de saint Jérôme, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Grégoire-le-Grand, de Boëce, du Vénérable Bède reviennent fréquemment sous sa plume.

A l'enseignement de l'astronomie on joignait l'étude de la géographie. Gauthier, écolâtre de l'église de Metz, écrivit, vers le milieu du XIIe siècle, un poëme français intitulé : Le Mappemonde, dans lequel il résuma les connaissances de son temps. Gauthier, qui avait lu l'ouvrage de Ptolémée, explique le système du monde d'après les idées de ce géographe. Il traite de tout ce qui se rattache aux phases de la

(1) V. idem, ibid., p. 427 et 428.
(2) V. Sacræ ant. mon., t. II, p. 385.
(3) V. Epist. 24, ibid., p. 358.

Digitized by Google

lune, aux éclipses de lune et de soleil et au zodiaque, et ses explications sont accompagnées de dessins, comme on peut le voir dans les copies du Mappemonde. Gauthier donne aussi, dans son livre, les figures des différents peuples sauvages et monstrueux, qu'il place dans les Indes ; il décrit les animaux extraordinaires et les plantes singulières que l'on rencontre dans diverses contrées ; il rappelle l'île de Méroé, où il assure qu'en plein midi il n'y a pas d'ombre, donne le nom de *Quanontille* à l'île où il y a six mois de nuit et six mois de jour, mentionne l'*île perdue*, découverte, à ce qu'il dit, par saint Brendan, et en parlant de l'Irlande, admet l'existence du paradis fabuleux de saint Patrice. En un mot, Gauthier traite du ciel, de la terre, des éléments, des météores et des curiosités naturelles. Le Mappemonde eut un grand succès ; il paraît avoir été adopté comme livre classique pour l'enseignement de la géographie et de l'astronomie dans plusieurs écoles, car les copies n'en sont pas rares ; enfin, il valut à son auteur la qualification de « très-boin philosophe » (1).

Quant à la médecine, elle était peu cultivée, et l'on était souvent obligé, pour trouver des praticiens habiles, de s'adresser à des juifs qui étaient allés étudier en Espagne ou en Italie. Brunon, archevêque de Trèves, avait pour médecin un juif nommé Josué (2).

Au XIIe siècle, les bibliothèques deviennent plus nombreuses et plus importantes, et les chétives collections des époques précédentes ont fait place dans quelques lieux à des bibliothèques véritablement dignes de ce nom. Les chapitres et les monastères s'efforçaient de se distinguer sous ce rapport ; l'on n'épargnait pas les reproches à ceux qui montraient de l'apa-

(1) V. Hist. de Metz, t. II, p. 288 ; Lebeuf, ibid., p. 104, 105, 176, 177, 189 et 190. Les auteurs de l'Histoire littéraire de la France (t. XVI, p. 119, 121, 126 et 220) pensent que Gauthier de Metz vécut seulement dans le XIIIe siècle ; ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question.

(2) V. Hist. Trev., dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 45.

Digitized by Google

thie et de l'indifférence, et un pareil zèle produisit ses fruits. Guillaume, doyen de la cathédrale de Verdun, achetait des livres de tous côtés, en transcrivait lui-même et en faisait copier à grands frais. On aurait cru, dit Laurent de Liège, que Guillaume voulait marcher sur les traces de Ptolémée-Philadelphe ou d'Eusèbe, évêque de Césarée (1). Conon, abbé de Saint-Vanne, voulut aussi que son monastère possédât une bibliothèque ; il acheta beaucoup de livres et fit construire un bâtiment convenable pour les loger (2).

Les arts et surtout ceux qui ont pour but la construction ou la décoration des édifices religieux sont loin d'être restés immobiles pendant la période que nous avons parcourue. Ils prirent, au contraire, beaucoup de part à l'espèce de résurrection qui signale cette période. Les cathédrales, entreprises dans les siècles précédents, furent terminées et consacrées. Brunon archevêque de Trèves reconstruisit en partie sa métropole. Le noyau de cet édifice, qui remontait au IVe siècle, menaçait ruine ; Brunon le consolida, malheureusement en altérant sa physionomie primitive, et y fit des additions considérables, qui offrent à l'antiquaire de curieux sujets d'études (3). La cathédrale de Toul, commencée par saint Gérard, dans la seconde moitié du Xe siècle, fut achevée vers le milieu du XIIe ; et le pape Eugène III la consacra, en 1148, au moment où il revenait du concile de Trèves. Quelques mois auparavant, il avait également consacré l'église cathédrale de Verdun, sur la demande de l'évêque Albéron de Chiny, qui travaillait, depuis plusieurs années, à porter l'édifice à sa perfection. Il avait fait construire l'abside, avec les deux tours orientales, et avait employé à ces ouvrages non

(1) V. Hist. episc. vird., dans Calmet, ibid., col. 229.

(2) V. idem, ibid., col. 242. Il y avait déjà une petite bibliothèque dans l'abbaye de Saint-Vanne au commencement du XIIe siècle.

(3) V. Calmet, Hist., t. II, col. 43.

Digitized by Google

seulement les offrandes des pèlerins, mais encore une partie de ses propres revenus. Les plans furent donnés par un architecte appelé Garin, dont on ne connaît que le nom. Constantin, simple bourgeois de Verdun dont nous avons déjà parlé, fit poser à ses frais la toiture en plomb qui couvrait l'édifice, ou pour mieux dire la partie de l'édifice terminée de son temps ; car la cathédrale ne fut achevée qu'après la mort d'Albéron de Chiny (1). La magnifique église abbatiale de Saint-Martin près de Metz fut entièrement construite dans la première moitié du XIIe siècle. Richer, qui était abbé de ce monastère en 1133, prétend, mais bien à tort, que Rome, Antioche, Jérusalem et Constantinople ne renfermaient pas une église qui pût être comparée à la sienne. Elle avait cent-soixante pieds de longueur, soixante de largeur et cinquante-quatre de hauteur ; on y entrait par huit portes ; elle était éclairée par soixante-dix fenêtres, et les voûtes ou les plafonds étaient soutenus par cent-vingt colonnes (2). Les abbayes et les prieurés fondés vers ce temps menèrent à bonne fin, ou du moins commencèrent la construction d'églises souvent somptueuses ; mais bien peu d'entr'elles subsistent encore ; les unes furent démolies dans les siècles suivants, pour faire place aux productions du style ogival ; d'autres périrent dans des sièges et des incendies ; d'autres enfin, qui étaient arrivées saines et sauves jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle, furent impitoyablement renversées et remplacées par des bâtisses sans caractère et sans dignité. Tel fut le sort des immenses constructions qui avaient été exécutées à Senones par Antoine de Pavie. Ce célèbre religieux fut d'abord prieur de Lay-Saint-Christophe, rétablit à neuf le monastère tout entier et éleva la belle église romane détruite pendant la Révolution ; nommé plus tard abbé de Senones, il fit raser le monastère et

(1) V. idem, ibid., col. 113 et 119.
(2) V. idem, Notice, t. I, col. 847.

Digitized by Google

en bâtit un autre d'une grande magnificence pour le temps ; on lui devait aussi l'église principale et l'église de la Sainte-Vierge. Cette dernière église, dont nous n'avons que le plan et un *croquis*, était en forme de rotonde, avec une abside quadrilatérale. La rotonde était surmontée d'une coupole construite, sans doute, par un architecte italien que l'abbé de Senones avait fait venir pour lui confier la direction de ces importants travaux (1). Une petite nef ou un *deambulatorium* entourait complètement la rotonde ; une tour carrée et haute de trois étages, dont le plus bas servait de porche, se dressait devant l'église, et une crypte de dimensions exiguës se trouvait sous l'abside. A cette époque plusieurs églises dédiées à la Sainte-Vierge reçurent, en Lorraine, une disposition à peu près semblable. Cette disposition est néanmoins assez rare, et les églises de la seconde moitié du XIe siècle et de la première moitié du XIIe qui subsistent, soit en entier soit partiellement, présentent beaucoup d'analogie avec celles des pays voisins. En général, le plan est conforme à celui des plus anciennes basiliques : trois nefs parallèles, terminées par un transept, sur lequel s'ouvrent trois absides ordinairement semi-circulaires. Souvent les deux petites absides ne sont pas dans l'axe des nefs latérales ; souvent aussi il n'y a qu'une seule abside carrée. Dans la plupart de ces églises on ne voit pas de colonnes, mais seulement des piliers, et des pilastres adossés aux murailles. Dans d'autres édifices, comme à Saint-Dié et à Champ-le-Duc, on pénètre de la nef principale dans les nefs latérales par des arcades hautes et larges, et dans chacune desquelles sont inscrites deux petites arcades ; fréquemment l'abside et le transept seuls étaient voûtés ; la nef ou les nefs n'étaient

(1) V. le plan et la coupe de cette église curieuse, dans Calmet, Notice, t. II, planche V.

Digitized by Google

couvertes que d'un plafond en bois, et l'on voit encore dans quelques-uns de ces édifices anciens les modillons ou corbeaux destinés à soutenir les poutrelles. Les fenêtres sont rares et de petites dimensions; elles sont fortement ébrasées en dedans et en dehors, et n'offrent d'ornements d'aucune espèce. Les contreforts ne sont que de simples pilastres peu saillants et presque toujours entièrement nus. On rencontre souvent en Lorraine ces chapiteaux en forme de cube arrondis par le bas, qui se trouvent en si grand nombre dans la plupart des édifices romans de la vallée du Rhin, et qui semblent particuliers à la Germanie. En résumé, les églises lorraines qui appartiennent au style roman secondaire sont remarquables par leur simplicité et l'harmonie de leurs proportions. Toute l'ornementation a été réservée pour le portail, qui est parfois assez riche, comme à Laître-sous-Amance.

Vers le milieu du XIIe siècle, le style roman secondaire se modifie considérablement dans notre pays comme ailleurs. Les absides, qui étaient carrées ou semi-circulaires, deviennent polygonales, comme à Morlange et à Blanzey; les colonnes se montrent moins rarement dans l'intérieur des églises; les chapiteaux des colonnes, des piliers et des pilastres sont mieux sculptés; les contreforts sont plus saillants; enfin, on voit apparaître, au milieu des baies et des arcatures en plein-cintre, d'autres baies et d'autres arcatures légèrement ogivales. Au reste, l'ogive a été connue de bonne heure en Lorraine, et l'on aperçoit sur le portail de Laître, construit avant la fin du XIe siècle, deux arcatures ogivales, fort obtuses, il est vrai, mêlées à des arcatures romanes. La décoration devient aussi plus riche et plus variée; aux billettes, aux zigzags, aux galons perlés et aux têtes de clou des plus anciens édifices romans s'unissent ou succèdent des ornements empruntés au règne végétal.

Beaucoup d'églises étaient précédées ou environnées d'un terrain, ordinairement clos, qui portait le nom d'*atrium*, et

Digitized by Google

dont une portion servait à la sépulture des fidèles (1) ; devant plusieurs de ces églises se trouvait un porche, sous lequel on pouvait accomplir quelques cérémonies et rendre la justice, comme en Italie ; et nous ferons observer que le portail de l'église prieurale de Laître présente les deux lions accroupis mentionnés dans certains actes de ces siècles reculés.

Quant à l'architecture militaire, il nous en reste tellement peu de débris qu'il est bien difficile d'en parler. Le donjon de Vaudémont, construit vers la fin du XIe siècle, existe néanmoins encore en partie. Il est carré ; le revêtement, en pierres de moyenne grosseur, excepté aux angles où elles sont énormes, a été enlevé en plus d'un endroit et laisse voir un massif de maçonnerie; composé de pierres disposées en couches alternativement inclinées à droite et à gauche. L'épaisseur de ces murailles est d'environ douze pieds. Ces donjons formaient le centre et comme le noyau des forteresses féodales ; l'on n'avait rien négligé pour en rendre l'attaque aussi dangereuse que possible, et Chevrier rapporte que le château de Savigny était entouré de fossés larges de quinze pieds, profonds de quatre-vingt-dix et revêtus de pierres de taille (2).

Les belles églises romanes élevées aux XIe et XIIe siècles furent intérieurement décorées avec beaucoup de soin. Pibon plaça trois autels dans sa cathédrale, et y fit suspendre une de ces couronnes en argent qui servaient à éclairer les édifices religieux. Celle de Toul était si grande que, les jours de solennités, on y allumait jusqu'à trois cents cierges (3). Sous l'épiscopat du même Pibon, Gilbert bourgeois de Toul et Arnould moine de Saint-Mansuy, qui avait pris part aux exploits de la première croisade, firent fabriquer une châsse

(1) V. un titre, de l'année 1122, relatif au prieuré de Saint-Don, dans Calmet, Hist., t. II, preuv., col. cclxviij.
(2) V. Hist. de Lorraine, t. I, p. 80 et 81.
(3) V. Hist. episc. tull., dans Calmet, ibid., t. I, preuv., col. 178.

Digitized by Google

magnifique pour y déposer les reliques de saint Mansuy, et comme la ville de Toul ne renfermait pas d'orfèvre assez habile, ils confièrent l'exécution de ce travail à un artiste messin nommé Gobert (1). Peu de temps après, les reliques de saint Hidulf, fondateur de Moyen-Moutier, furent enfermées dans une nouvelle châsse, ornée de plaques d'argent, sur lesquelles on avait gravé au trait les principaux faits de la vie du saint. Cette châsse n'existe plus, mais Dom Humbert Belhomme en a fait reproduire les curieuses plaques, et nous a conservé de la sorte un *spécimen* de la gravure sur métaux au commencement du XIIe siècle (2).

Une grande partie des faits que nous avons consignés dans le présent chapitre sont extraits des chroniques contemporaines, et ce serait ici le lieu de parler avec détail de ces dernières; mais, chemin faisant, nous en avons déjà nommé quelques-unes, et il serait superflu d'y revenir; nous nous bornerons donc à mentionner celles dont nous n'avons encore rien dit, et en première ligne l'Histoire des évêques de Verdun par Laurent de Liège. Cet écrivain, qui était moine dans l'abbaye de Saint-Vanne, a composé un ouvrage assez étendu qui contient les annales de l'église de Verdun, et celles de l'abbaye dans laquelle il avait fait profession. Il le dédia à l'évêque Albéron de Chiny. Après avoir dit quelque chose des origines de la ville de Verdun, à laquelle il applique, par une erreur inconcevable, ce que César rapporte d'Uxellodunum, il donne l'histoire de l'évêque Thierry et celle de ses successeurs; et on voit par là qu'il ne voulut pas traiter de nouveau la partie des annales verdunoises qui avait été écrite par Bertaire et un autre chroniqueur. Son livre, qui finit à l'année

(1) V. une pièce relative à cette châsse, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cclxxix.

(2) V. Dom Humbert Belhomme, Hist. Mediani in monte Vosago Monasterii, p. 48.

Digitized by Google

1144, a été continué par un religieux de Saint-Vanne dont le nom est inconnu (1).

Hugues, abbé de Flavigny en Bourgogne, ayant été obligé de quitter son monastère, se rendit à Verdun, sous l'épiscopat de Richard de Grandpré, et fut chargé par cet évêque de gouverner l'abbaye de Saint-Vanne, après l'expulsion du vénérable Laurent. Hugues, qui avait déjà habité ce monastère comme simple religieux, entreprit de rédiger les annales des évêques de Verdun, et nous a laissé une chronique remplie de renseignements importants pour l'histoire de notre patrie jusqu'à l'année 1102 (2).

La chronique des évêques de Toul par Adson de Montiérender s'enrichit de quelques biographies nouvelles. On sait qu'après la mort de chaque évêque, on écrivait sa vie pour la joindre à celles qui étaient déjà composées ; et c'est ainsi qu'un anonyme, disciple du Bienheureux Odon, rédigea, à la prière de Ricuin princier ou primicier de Toul, la biographie de l'évêque Udon, successeur de Léon IX (3). Un toulois nommé Hugues, qui était probablement religieux dans quelque monastère de cette ville, a compilé une espèce de chronique où l'on ne trouvait qu'un ramas de fables ridicules. Le livre semble avoir existé jusqu'à la fin du XVIe siècle, et si l'original est perdu, il nous en reste des fragments assez considérables, insérés par Jacques de Guise dans ses Annales de Hainaut (4). Quelques auteurs, et parmi eux Dom Calmet,

(1) La chronique de Laurent de Liège est imprimée dans le Spicilège de D'Achéry, t. XII, et dans les preuves de l'Histoire de Lorraine par Dom Calmet.

(2) Cette chronique est imprimée dans la Bibliotheca manuscriptorum du P. Labbe, t. I.

(3) V. Calmet, Bibl. lorr., supplém., col. 70.

(4) Ces fragments ont été publiés sous le titre d'Histoire des Lorrains par Hugues de Toul, extraite des Annales de Hainaut par Jacques de Guyse, rédigée et commentée par M. le marquis de Fortia d'Urban ; un volume in 8°.

Digitized by Google

ont cru que Hugues avait écrit dans le XIIe siècle, et on a même essayé de l'identifier avec le chanoine-régulier Hugues Métel ; mais il est maintenant bien certain que le chanoine-régulier et le chroniqueur sont deux personnages distincts, et Hugues de Toul, loin d'être contemporain de son homonyme, vivait dans le XIVe siècle. C'est l'opinion de Chantereau le Febvre, qui reprochait à Wassebourg d'avoir suivi sans critique les récits de Baudouin, d'Alméric et de Hugues de Toul, dont le plus ancien, ajoute-t-il, n'avait pas deux cents ans d'antiquité à l'époque où Wassebourg publia son livre (1).

L'agiographie fut cultivée avec autant de soin dans les XIe et XIIe siècles qu'aux époques antérieures. Widric, abbé de Saint-Epvre, écrivit, à la prière de Brunon, depuis saint Léon IX, la vie de saint Gérard, évêque de Toul. Widric n'avait pas connu saint Gérard, mais il fait observer qu'il a recueilli des renseignements nombreux et exacts près d'un religieux qui avait vécu du temps du saint prélat. Plus tard, lorsque saint Léon eut canonisé saint Gérard et procédé à la translation de ses reliques, Widric rédigea l'histoire de ces deux évènements (2). Quelques années après, Wibert, archidiacre de l'église de Toul, composa la vie du pape saint Léon IX, dont il avait obtenu l'amitié ; il en rédigea le premier livre pendant que le saint pontife vivait encore, et paraît n'avoir pas voulu d'abord pousser plus loin son récit ; il pensait, probablement, que les actions de saint Léon comme souverain-pontife devaient être retracées par un romain ; néanmoins, il changea ensuite de sentiment, et termina un second livre dans lequel il parla du pontificat de saint Léon, et même de ses successeurs Victor II et Etienne X (3). Nizon, abbé de

(1) V. Considérations historiqves svr la genealogie de la Maison de Lorraine, Première partie etc., p. 69.

(2) La vie de saint Gérard est imprimée dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 132-166.

(3) V. Hist. litt., t. VII, p. 485 et suiv.

Digitized by Google

Metloc, écrivit la vie de saint Basin, métropolitain de Trèves, mort vers la fin du VIIe siècle ; et l'on remarque chez cet agiographe un vif désir de s'instruire et un grand soin à rechercher la vérité et à la distinguer des traditions qui en ont l'apparence (1). Richer, abbé de Saint-Symphorien de Metz et contemporain de Nizon, composa une biographie assez estimée de l'évêque Adalbéron II (2). Dans le siècle suivant, un autre Richer, abbé du monastère de Saint-Martin, mit en vers latins la vie du saint évêque de Tours, ainsi que l'histoire de l'abbaye messine qui portait son nom, et la description de l'église Saint-Martin reproduite ci-dessus est extraite de cet ouvrage de Richer, dont le manuscrit se conservait autrefois à Moyen-Moutier (3). On doit à Valcandus, religieux de cette dernière abbaye, les nouvelles rédactions des vies de saint Hidulf et de saint Dié, et un opuscule intitulé : *Libellus de successoribus sancti Hidulphi in Vosago* (4). Valcandus vivait dans le XIe siècle, et probablement même dans la première moitié.

Les diverses branches de la littérature sacrée et profane nous fournissent plusieurs autres productions, dont nous avons déjà mentionné quelques-unes. Outre son traité sur la musique, l'évêque de Metz Théotger donna des ouvrages de piété, entr'autres un commentaire sur les psaumes et des homélies pour l'instruction des novices. Il révisa les textes de l'Ecriture-Sainte, pour les purger des fautes qu'y introduisaient la négligence des copistes et même la fraude d'individus qui voulaient préparer des arguments propres à appuyer leurs erreurs. Enfin, il laissa également un bon nombre de lettres écrites à différentes personnes pieuses, qui

(1) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 690.
(2) Elle est imprimée dans la Bibl. manuscr. du P. Labbe, t. II.
(3) V. Calmet, ibid., col. 820 et 821.
(4) Cet opuscule est imprimé dans Calmet, Hist., t. II, preuv., col. xlix-lxij, et dans l'ouv. de Dom Humbert Belhomme.

Digitized by Google

s'étaient placées sous sa direction (1). Le littérateur lorrain le plus célèbre de cette époque est incontestablement Hugues Métel. Il ne nous reste malheureusement de lui que des poésies et cinquante-quatre lettres ; mais quand on a jeté les yeux sur ces débris échappés au naufrage, on peut, jusqu'à un certain point, se flatter de connaître la littérature latine du XIIe siècle. On est blessé par l'enflure du style et la bizarrerie de l'expression, et Métel affecte trop souvent de ne pas appeler par leurs noms les objets dont il parle, et de chercher, parfois aux dépens de la logique, des périphrases entortillées et peu naturelles ; néanmoins, ces imperfections n'empêchent pas que l'on ne rencontre, de temps en temps, des morceaux aussi bien écrits que sagement pensés, et l'on remarque dans les lettres du chanoine-régulier quelques passages qui ne seraient peut-être pas déplacés dans le livre de l'*Imitation*. Métel avait su mettre à profit pour lui-même le conseil qu'il donnait à Paulin, primicier de la cathédrale de Metz ; il avait étudié la Sainte-Ecriture avec une grande assiduité, et l'usage continuel qu'il en fait dans ses lettres prouve qu'elle lui était familière. Les défauts que l'on signale dans les épîtres du chanoine se trouvent d'ailleurs rachetés par la science dont elles sont remplies. Métel possédait, en effet, une érudition fort étendue ; aux sciences cultivées de son temps, il joignait la connaissance de la langue grecque, alors bien peu cultivée, et il avait lu les écrits de divers poètes latins. Il était lui-même versificateur, et il se vante d'avoir été assez habile pour pouvoir, dans sa jeunesse, composer mille vers en se tenant sur un seul pied (2). Il semble même que la composition poétique était une des occupations habituelles de Hugues Métel, à cette époque de sa vie ; c'est du moins, à notre avis, le sens qu'il faut donner à ces mots de l'épître vingt-neuvième : « Hauriebam fere totum

(1) V. Calmet, Bibl. lorr., col. 920 et 921.
(2) V. Epist. 51, dans les Sacræ ant. mon., t. II, p. 404.

Digitized by Google

Heliconem (1) » ; et quand on ne voudrait y voir que l'expression d'un sentiment de vanité, on serait toujours forcé de reconnaître que le chanoine de Saint-Léon versifiait avec facilité. Le nombre de ses poésies paraît être considérable, quoiqu'on en ait publié bien peu (2), et il est difficile d'en faire connaître d'une manière précise la nature et le caractère. On y rencontre des distiques que l'on peut assimiler à nos énigmes ou à quelque chose d'approchant, et d'autres pièces de différents genres et de peu d'étendue. Leur rhythme est varié, et les pensées développées par l'auteur sont ordinairement ingénieuses; mais il faut renoncer à chercher de la poésie dans ces élucubrations, si, comme on s'accorde généralement à le penser, la mesure n'est guère qu'un accessoire. Ces bagatelles ont toutefois quelque importance pour l'histoire littéraire du XIIe siècle; l'activité des esprits était très-grande pendant cette période du moyen-âge; les formes classiques ne suffisaient plus aux versificateurs latins; et chaque jour, ils combinaient de nouveaux rhythmes et inventaient des cadences nouvelles, dont l'étude n'est pas à négliger pour ceux qui s'occupent de recherches sur les origines de la poésie française.

(1) V. ibid., p. 354; v. aussi p. 348.

(2) Elles remplissent sept pages (413-420) dans le second volume des Sacræ ant. mon.

Digitized by Google

APPENDICE.

OBSERVATIONS SUR LA GÉNÉALOGIE DES PREMIERS DUCS DE LORRAINE.

En commençant le second livre de cet ouvrage, nous avons donné quelques notions sur la maison de Lorraine et son origine. Ces notions suffisantes pour le corps même de l'histoire, et que l'on ne saurait développer davantage sans interrompre trop longtemps le récit, ne sont toutefois qu'une bien petite partie de ce qu'on aurait pu écrire sur la question. Nous avons donc jugé à propos d'y revenir quoique brièvement. Ce n'est pas, hâtons-nous de le déclarer, que nous regardions la solution comme douteuse. Les travaux des érudits français et lorrains qui ont vécu dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et au commencement du XVIIIe, ont jeté la lumière la plus éclatante sur une question qu'on avait réussi à embrouiller par l'usage de titres faux ou altérés, et depuis cent cinquante ans on n'a produit aucun argument nouveau à l'appui des systèmes d'Emond du Boullay et de Wassebourg. Notre but en rédigeant cette note est de prouver que les titres originaux, que nous avons examinés avec soin, et les chroniqueurs les plus anciens et les plus dignes de foi sont tous d'accord pour établir que la maison de Lorraine est issue de Gérard d'Alsace; et notre travail ne sera que le commentaire de cette réflexion publiée, il y a un siècle et demi, par le P. Benoît Picart, dans un ouvrage où il avait traité le sujet sur lequel nous appelons de rechef l'attention : « L'origine de la maison

Digitized by Google

» de Lorraine a paru jusqu'aujourd'hui comme un problème, » et les Modernes ont été partagés lorsqu'ils en ont écrit; les » uns la font sortir de la maison de Boulogne; les autres de » celle d'Alsace. Les premiers n'ont point de preuves que » celles que Wassebourg a insérées dans ses Antiquités Belgi- » ques. Les derniers ne s'appuyent que sur le témoignage des » anciens ducs de Lorraine, qui n'ont point cherché d'autre » origine de leur maison que dans celle d'Alsace. En effet, » les riches archives de S. A. R. de Lorraine ne sont remplies » que de preuves si claires et si évidentes en faveur du sen- » timent de ceux-ci, qu'on ne peut désavouer qu'il n'ait toute » la certitude que l'histoire demande, et qu'il ne soit en » même temps le plus assuré. J'ai lu avec assez d'exactitude » les anciens titres que ces archives renferment; je n'y ai » pu cependant découvrir la moindre chose qui puisse favo- » riser le sentiment des premiers (1). »

Pour démontrer la vérité de ces propositions, nous donnerons une suite d'extraits empruntés à des titres respectables et à des chroniqueurs; nous ne suivrons d'autre plan que l'ordre chronologique, et nous entrons immédiatement en matière, sans plus ample préambule, en faisant observer que nous serons obligé, on devine aisément pourquoi, de reproduire ici quelques passages de notre livre.

Quand on parcourt les titres originaux et les chroniqueurs, on est frappé de l'accord qui règne entre tous ces titres et entre tous ces annalistes. Quoique l'on fût loin de prévoir les discussions qui devaient s'élever plus tard sur l'origine de la maison de Lorraine, on trouve une telle concordance entre les témoignages puisés à des sources si diverses, que l'on est irrésistiblement forcé de conclure que Gérard d'Alsace est bien la tige et le chef de cette illustre maison. Pendant le moyen-âge, on croyait que Gérard avait eu pour successeur son fils Thierry, que Thierry

(1) L'origine de la très-illustre maison de Lorraine, etc., préface.

Digitized by Google

avait laissé le duché à son fils Simon Ier, et que ce dernier avait été remplacé par son fils Mathieu Ier. Les ducs de Lorraine n'avaient pas encore l'ambition de descendre des Carlovingiens, si ce n'est par les femmes ; car les ducs savaient fort bien que Hadwide de Namur, épouse de Gérard, était fille d'Ermengarde, femme d'Albert comte de Namur et fille de Charles de France, frère du roi Lothaire et duc de la Basse-Lorraine (1). Les titres émanés de nos ducs et les chroniques, soit contemporaines, soit écrites peu de temps après les évènements qu'elles rapportent, établissent surabondamment, comme nous l'avons dit, que telle était la croyance générale, et il est évident que l'on savait alors beaucoup mieux à quoi s'en tenir sur ce point important que l'on n'a pu le savoir au XVIe siècle. Vers le milieu du XIVe siècle, quelques fables commencent à se mêler à cette généalogie d'abord si nette et si précise. Le duc Raoul regardait comme un de ses ancêtres un personnage fabuleux : Guérin ou Garin-le-Loherain, qui a fourni le sujet d'un poëme chevaleresque bien connu. Le 1er octobre 1341, Raoul donna à la collégiale Saint-Georges de Nancy quatre livrées de terre à petits tournois, pour célébrer les anniversaires de la duchesse Aliénor de Bar, de la duchesse Marie de Blois, de la princesse Marguerite de Lorraine, enfin, ajoute-t-il, « pour faire l'anniversaire chacun an à » toujours maix à teil jour, comme on le fait en l'englise de » Mès (Metz), pour le Loheran Guérin, qui fuit li uns des » chies (chefs) de nostre lignaige (2) ». On continuait toutefois à regarder les ducs de Lorraine comme descendant de Gérard. Mussey a cité un passage d'une chronique rédigée sous le règne de Charles II, au commencement du XVe siè-

(1) Cette descendance est consignée dans une généalogie de saint Arnould évêque de Metz, rédigée en 1261 et imprimée dans Calmet, Hist., t. I, preuv., col. 75-80.

(2) Archives du département de la Meurthe, fonds de la collégiale Saint-Georges.

Digitized by Google

cle, et dont l'auteur, en parlant de Bertrice, abbé de Moyen-Moutier, dit que ce religieux était fils de Gérard d'Alsace et frère du duc Thierry (1). Dans la seconde moitié du même siècle, Louis d'Haraucourt, évêque de Verdun, écrivit une chronique intitulée : Mémorial des grands gestes et faicts en la province de Lorhaine, et quoi qu'il paraisse faire venir la maison de Lorraine de celle de Boulogne, il considère Thierry comme fils de Gérard (2). Thierriat, qui compila de curieux mémoires d'après un vieux journal de famille, donne lieu à une remarque semblable. Il fait observer, en effet, que l'abbaye de Bouzonville avait été fondée et dotée par les ancêtres de Thierry, et par là il reconnaît, d'une manière implicite, que ce prince descendait de la maison d'Alsace, et non de celle de Boulogne (3). En 1575, Thierry Alix, sieur de Veroncourt, président de la chambre des comptes de Lorraine, composa un travail « sur la nature et qualité de la terre et seigneurie de Bitsche », dans lequel il cita un titre de Mathieu Ier, établissant que Gérard était père de Thierry, Thierry père de Simon Ier, et Simon Ier père de Mathieu ; et ce titre, quoique contraire aux prétentions généalogiques de nos ducs, fut produit devant la chambre impériale de Spire en 1591, et à la conférence qui eut lieu, en l'année 1600, entre les députés nommés par les ducs de Lorraine et de Deux-Ponts pour régler les limites de l'abbaye d'Hornbach (4). Enfin, au commencement du règne de Charles IV, le conseiller d'état Thierry écrivit un traité « sur la véritable origine de la Maison d'Autriche et de Lorraine » ; et ce traité qui était

(1) La Lorraine ancienne et moderne, p. 202.

(2) V. les extraits conservés par Mory d'Elvange, règne de Thierry, Bibl. publ. de Nancy, ms. nº 27.

(3) V. les extraits des Mémoires de Thierriat, règne de Thierry, ibid.

(4) Voici le titre exact de cet opuscule : Discours sommaire de la nature et qualité de la terre et seigneurie de Bitsche, et comme elle est retournée à Son Altesse ; v. Cartulaire de Lorraine, p. 1462 et 1463, Bibl. publ. de Nancy, ms. nº 1.

Digitized by Google

demeuré manuscrit, mais qui est perdu, renfermait, au dire du P. Benoît, beaucoup de renseignements précieux sur l'origine de la famille ducale. On voit, par cette énumération rapide, que même à l'époque où un système erroné usurpait la place et les droits de la vérité, cette dernière avait réussi à se faire jour, de temps en temps, et aurait empêché la prescription, s'il pouvait y avoir prescription en pareille matière.

Ce fut seulement vers la fin du XVe siècle que l'on commença à dire et à écrire que les ducs de Lorraine descendaient de Guillaume de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon, et qu'ils avaient par conséquent pour ancêtres Pépin-le-Bref et Charlemagne. Le premier ouvrage imprimé où l'on ait essayé d'établir ce nouveau système est, comme nous l'avons fait remarquer, le livre de Champier, publié en 1510 et intitulé : Le recueil ou croniques des hystoires des royaulmes daustrasie, ou france orientale dite a present lorrayne, de hierusalem, de Cicile ; Et de la duché de Bar ; Etc. L'auteur du « Miroir des apoticaires », qui écrivait sur la Lorraine sans en connaître les annales, prit le poëme de Garin-le-Loherain pour une histoire véritable, et ne se borna pas à faire remonter à Charlemagne la maison du duc Antoine, dont il était premier-médecin ; il soutint que cette noble famille venait en droite ligne d'Albéron ou Adalbéron, fils (imaginaire) de Clodion-le-Chevelu, et roi d'Austrasie. Tel fut le premier pas fait dans cette voie malencontreuse. On ne pouvait pas s'arrêter en si beau chemin, et, en 1547, Emond du Boullay, héraut d'armes de Charles III, donna La uie et Trespas des deux Princes de Paix, le bon dvc Anthoine et saige dvc Françoys, premiers de leurs noms,..... Auec le discours des alliances et traictez de mariage en la Maison de Lorraine, etc. Du Boullay, plus hardi que Champier, fit descendre nos ducs du roi Priam et des Troyens ; et comme il craignait que cette généalogie ne rencontrât des incrédules, il cita pour son garant « l'ancien his-
» toriographe Hymnibaldus (lisez Hunibaldus), lequel floris-

Digitized by Google

» soit au temps de Clouis premier roy Chrestien du sang » Troyen : et escripuit, après le philosophe Dorachus et le » vieil historien Wastaldus, douze libures des cronicques et » annalles de Troye la grande ». Quelque temps après la publication de ce livre, le P. Jean d'Aulcy, cordelier, confesseur des ducs François Ier et Charles III, composa l'Abregé ou Epitome des vies et gestes des Ducs de Lorraine, à commencer à Lother Neveu de Jules César, jusqu'au présent régnant, avec aucuns Ducs de Mosellane, Ardenne, Bouillon et Comtes de Vaudémont, successeurs en ladite ligne. Quoique le titre de ce livre semble ne faire remonter la généalogie des ducs qu'à Lother, neveu de Jules César, le P. d'Aulcy enchérit encore sur les inventions de Du Boullay et donna la filiation de la famille ducale jusqu'à Priam, Sicamber, Francus, Hector, Laomédon, Jules, Tros, Erichtonius, Capoblascon, Atheus, Lambin dit Labius Hercules, fils de Mescaius, surnommé Osius, roi d'Egypte, fils de Cham, fils de Noé, fils de Lamech, fils de Mathusalem, fils d'Hénoch, fils de Jared, fils de Malaléel, fils de Caïnan, fils d'Enoch, fils de Seth, fils d'Adam. Il était impossible d'être plus complet; aussi n'essaya-t-on pas de dépasser le P. d'Aulcy ; chacun s'empressa de lui décerner les louanges qui lui étaient dues, et Du Boullay déclara que, pour un homme de son ordre, ce religieux « estoit » suffisamment expert ès antiquitez du pays ».

Du Boullay et D'Aulcy ne s'étaient guère soucié d'appeler les chartes et les titres au secours de leurs romans. Un de leurs contemporains, Richard de Wassebourg, archidiacre de Verdun, eut le courage d'entreprendre cette pénible et périlleuse besogne. La critique historique ne faisait que de naître, et un grand nombre de chartes altérées, qui ont maintenant disparu, jouissaient de toute l'autorité due à des pièces authentiques. Wassebourg puisa largement à cette source corrompue ; mais la bonne foi et la probité de l'archidiacre ne permettent pas de supposer qu'il ait, en connaissance de cause,

Digitized by Google

fait usage de titres faux, et encore moins d'admettre qu'il en ait fabriqué lui-même pour justifier ses assertions. Il se proposa d'établir que les ducs de Lorraine étaient les descendants de Guillaume de Boulogne ; et en laissant de côté les textes des chroniqueurs et les diplômes qui ne lui étaient pas favorables, en s'appuyant sur des chartes falsifiées, il parvint à donner à ce système un air de vraisemblance. Wassebourg voulut aussi prouver, et la chose était encore plus difficile, que nos ducs venaient en droite ligne de Jules César et des Troyens. Il prétendit que le dictateur avait une sœur nommée Germania ou Siniane, qui fut mère 1° d'une autre Siniane, épouse d'un duc de Brabant appelé Salvius Brabon, et 2° d'un fils nommé Lother et tige de la maison de Lorraine (1). Néanmoins, quoique l'archidiacre de Verdun soutienne que le duc Thierry était fils de Guillaume de Boulogne, on trouve dans son livre quelques passages dont on pourrait faire usage pour le réfuter, et desquels il résulte que Wassebourg avait entrevu la vérité.

Trente ans plus tard, François de Rosières, grand-archidiacre de Toul, publia un ouvrage dans lequel il traita encore le même sujet (2). A cette époque, les princes lorrains établis en France ne dissimulaient plus leur prétention à descendre de Charlemagne, et laissaient entrevoir des projets qui devaient inquiéter la maison de Valois. On s'imagina, à tort ou à raison, que Rosières avait écrit pour venir en aide à ces projets, et que son livre était une espèce de manifeste. Le grand-archidiacre fut enfermé à la Bastille et eut besoin de tout le crédit des princes de Guise pour obtenir son élargissement. Ce qui étonne, c'est que dans l'interrogatoire qu'il subit, le 29

(1) V. Antiqvitez de la Gaule Belgicque, Royaulme de France, Austrasie et Lorraine ; Etc.; Paris, 1549, in f°.

(2) Stemmatum Lotharingiæ ac Barri Dvcum tomi septem ; Paris, Guillaume Chaudière, 1580.

Digitized by Google

janvier 1583, devant les commissaires du roi : Jacques Viart, président à Metz, et Nicolas Brulart, conseiller au parlement de Paris, on n'adressa à Rosières aucune question sur les titres faux ou altérés qu'il avait employés pour donner une base à son système. Rosières n'avait pas eu la même délicatesse que Wassebourg. On croit, non sans motifs, qu'il fabriqua ou interpola lui-même plusieurs chartes, afin d'y puiser des arguments ; mais il paraît que ces supercheries ne furent pas immédiatement découvertes, et que l'on n'éleva aucun doute sur la sincérité des pièces justificatives produites par l'archidiacre. Quelques autres écrits, dont nous ne donnerons pas la nomenclature, reproduisirent les mêmes erreurs à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. La véritable origine de la maison ducale était déjà mise dans tout son jour par les savants dont nous parlerons plus bas, lorsqu'un cordelier, le P. Jacques Saleur, mit en vente un livre auquel il travaillait depuis trente ans : dernière protestation et dernier effort en faveur d'une généalogie qui allait disparaître. Ce livre est intitulé : La clef dvcalle de la serenissime, tres-avgvste, et sovveraine maison de Lorraine; Laqvelle donne vne ample ovvertvre a l'antiqvité, dignité, excellence et generosité de la Noblesse, des Alliances, Employs et Actions heroïques des Ducs et Princes du sang Lorrain ; Comme aussi a la succession saliqve et avtrement mascvline de levr covronne ; A la declaration imperiale de leur sovveraineté, et de leur avthorité marchi-dvcalle : etc. (1). Le P. Saleur divise l'histoire de Lorraine en cinq périodes : 1° la *Lorraine originaire*, qui a eu ses souverains particuliers ; 2° la *Lorraine surnaissante* ou Austrasie, sur laquelle régnèrent les princes autrasiens depuis Anselbert jusqu'à Reinier Ier ; 3° la *Lorraine surcroissante*, administrée par des ducs depuis Reinier Ier jusqu'à Frédéric ; 4° la *Lorraine fleu-*

(1) Nancy, Anthoine, Claude et Charles les Charlot, 1663, petit in f°.

Digitized by Google

rissante ou Mosellanique, gouvernée par des ducs bénéficiaires (de Frédéric à Gérard d'Alsace) ; 5° enfin, la *Lorraine sérénissime*, depuis Gérard d'Alsace jusqu'au XVII° siècle. Au reste, on remarque déjà chez le P. Saleur une certaine hésitation quand il s'agit de soutenir que les ducs étaient issus de Guillaume de Boulogne ; il réserve toute son assurance pour démontrer qu'ils descendaient en droite ligne de Germaine, sœur de Jules César et femme de Charles Inach, roi de Tongres.

Il résulta de toutes ces rêveries, sur lesquelles nous nous sommes peut-être trop appesanti, que, dans le commencement du XVII° siècle, il existait sur l'origine de la maison de Lorraine trois ou quatre systèmes différents, tous également absurdes, et qui tous avaient des partisans et de chauds défenseurs. Mais lorsque, sous le règne de Charles IV et après la reddition de Nancy, le Trésor des chartes de Lorraine devint accessible, on examina les titres qu'il contenait, et on eut bientôt retrouvé la véritable généalogie de nos ducs. Dès l'année 1635, le savant qui rédigea l'*Advis pour le Transport des Tiltres de Lorraine et du Barrois au Trésor des Chartes du Roy à la Ste Chappelle à Paris*, s'exprimait ainsi, en parlant des avantages que l'on pouvait retirer de la lecture de ces titres : « Outre cela..... l'on y découvrira la vraye » origine de la Maison de Lorraine, que l'on nous veut faire » accroire estre issue de Charlemagne, pour lui attribuer » droict au Royaume de France, sur celle de Hugues Capet ; » au lieu qu'elle vient d'un Gérard comte d'Alsace, entre » Strasbourg et Basle, qui fut investy du Duché de Lorraine, » en l'an 1048, par l'Empereur Henri III (1) ».

Quelque temps auparavant, on avait imprimé la chronique de l'abbaye de Muri, qui, sans fournir pour la solution de

(1) V. Cartulaire de Lorraine, p. 1414 et 1415, Bibl. publ. de Nancy, ms. n° 1.

Digitized by Google

cette question des renseignements bien précieux, jette cependant de la lumière sur le sujet (1). On sait que le monastère de Muri a été fondé par les aïeux du roi des Romains Rodolphe Ier, duquel descend la maison d'Autriche, et la chronique rédigée, dans les XIe et XIIe siècles, par deux moines anonymes éclaircit plusieurs points relatifs à la généalogie de la maison de Lorraine; car les deux chroniqueurs connaissaient, quoique très-imparfaitement, les rapports de parenté qui l'unissaient à la famille d'Autriche. Quand les titres enlevés du Trésor des chartes de Lorraine eurent été transportés à Paris, quelques savants français les examinèrent avec attention, et n'étant pas retenus, comme les Lorrains, par la crainte d'encourir le déplaisir de Charles IV, ils ne tardèrent pas à publier des ouvrages où la filiation de la maison ducale était exposée et appuyée sur des chartes authentiques et des preuves irréfragables. En 1642, Louis Chantereau le Febvre faisait imprimer ses Considérations historiqves sur la genealogie de la Maison de Lorraine (2); et cet ouvrage, qui fut accueilli avec faveur, porta un coup terrible aux fables dont nous avons offert l'analyse. Sept ans plus tard, le Père Jérôme Vignier, oratorien français, dont le frère était intendant des Trois-Evêchés, et qui avait parcouru la Lorraine et fait des recherches dans ce qui restait du Trésor des chartes, donna un livre intitulé : La véritable origine des très-illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Avstriche, de Bade, etc.; Le tout vérifié par Tiltres, Chartres, Monuments et Histoires authentiques (3). Ce travail

(1) La première édition a été donnée en 1618, in 4°, sous le titre suivant : Origines Mvrensis monasterii, in Heluetijs atque adeò Europâ vniversa celeberrimi, Ordinis S. Benedicti; etc.

(2) Paris, in f°. Il faut rappeler cependant que Théodore Godefroy avait publié, dès l'année 1624, un opuscule intitulé : Généalogie des dvcs de Lorraine, Fidèlement recveillie de plusieurs Histoires, et Tiltres authentiques (in 4° de 66 pages, plus deux feuillets non chiffrés).

(3) Paris, 1649, in f°.

Digitized by Google

ajouta de nouvelles preuves à celles qu'avait fournies Chantereau ; aussi depuis ce moment, le P. Saleur et Schonleben exceptés, personne n'osa publier de traité sur le sujet qui nous occupe sans admettre plus ou moins complètement les idées de Chantereau et du Père Vignier.

Les écrivains lorrains ne voulurent pas fermer les yeux à la lumière, et adoptèrent également le résultat des recherches faites par les érudits français. L'abbé de Riguet, grand-prévôt de l'église collégiale de Saint-Dié, composa un mémoire sur l'origine de la maison ducale. L'ébauche de ce travail se trouve à la suite des Observations sur les titres de l'Insigne Eglise de S.-Dié (1) ; dans la suite, Riguet retoucha son mémoire, lui donna plus de développement et en répandit quelques copies. Au reste, il ne le fit jamais imprimer, et cette circonspection paraît bien naturelle, quand on se rappelle combien les ducs de Lorraine attachaient encore d'importance au système qui les faisait descendre des Carlovingiens. Le grand-prévôt avait lui-même pendant longtemps partagé ces idées, et dans sa harangue à la diète de Pologne en 1669, il avait fait un mérite au duc Charles V d'être issu d'une famille aussi célèbre que celle de Godefroy de Bouillon (2) ; mais il découvrit dans les archives de Saint-Dié quatre chartes du XIIe siècle, émanées des ducs Thierry et Simon Ier, et qui démontrent que Chantereau et le Père Vignier ont dit la vérité. Au commencement du XVIIIe siècle, le Père Benoît Picart, capucin du couvent de Toul, fit imprimer un volume in 8° intitulé : L'origine de la tres illustre Maison de Lorraine. Dans cet ouvrage, le docte religieux résuma ce qui avait été écrit sur la question,

(1) Nous connaissons trois rédactions différentes du mémoire en question. La première et la plus courte se trouve à la suite des Observations ; on sait que beaucoup d'exemplaires de cet ouvrage ont reçu des additions manuscrites, sous les yeux de l'auteur.

(2) V. le huitième paragraphe de son discours, dans Calmet, Hist., t. III, preuv., col. dlxxxiv.

Digitized by Google

présenta des arguments nouveaux à l'appui de la thèse qu'il soutenait, et rendit enfin la démonstration si claire et si évidente que l'on cessa de discuter, et que les ducs de Lorraine eux-mêmes finirent par se ranger à l'avis de tout le monde. Aussi le Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la Maison de Lorraine publié, en 1711, par le Père Hugo, et le grand ouvrage de Dom Calmet, imprimé en 1728, qui sont tous deux des ouvrages *officiels*, donnèrent-ils la véritable filiation de la maison ducale et les preuves servant à établir cette filiation.

On ne s'attend pas, d'après ce que nous avons dit plus haut, à voir reproduire ici toutes ces preuves; nous en donnerons seulement un choix, ou plutôt nous allons présenter celles qui se sont offertes d'elles-mêmes dans le cours de nos recherches sur l'histoire générale de Lorraine. Nous ne remonterons pas plus haut que Gérard d'Alsace, parce qu'on reconnaît que ce prince a été duc de la Haute-Lorraine, et qu'il n'y a eu de difficulté que relativement à son successeur. Toutefois, il est bon de retracer ici, d'après le texte de notre ouvrage, le tableau généalogique des ancêtres de Gérard, afin que le lecteur ne soit pas obligé de recourir à l'histoire elle-même.

Vers l'année 640, un seigneur appelé Rigomer, qui, selon la chronique de Frédégaire, aurait été romain d'origine, quoiqu'il porte un nom barbare, épousa sainte Gertrude, fille de Pépin-le-Vieux, et sœur de Béga femme d'Ansigise, fils de saint Arnould et tige de la race carlovingienne. Gerberge, fille de Rigomer et de Gertrude, eut un fils nommé Erchinoald, qui fut maire du palais sous le règne de Clovis II; de Leudèse ou Leuther, fils d'Erchinoald, naquit Athic ou Ethico, duc de Souabe; celui-ci épousa Bereswinde, parente de saint Léger, évêque d'Autun, et en eut plusieurs enfants, entr'autres sainte Odile, dont le culte est encore populaire en Alsace. Ethico, un des enfants d'Athic, eut deux fils; l'un fut évêque de Strasbourg, et l'autre, Albéric comte d'Alsace,

Digitized by Google

donna naissance à Eberhard Ier, qui vivait dans la seconde moitié du VIIIe siècle. A celui-ci succédèrent Eberhard II et Eberhard III ; ce dernier eut un fils appelé Hugues, qui épousa Hildegarde et laissa trois fils : Eberhard IV, Hugues et Gontran. Ces princes furent les tiges des trois maisons d'Alsace ou de Lorraine, d'Egesheim et de Habsbourg ou d'Autriche. Eberhard IV, qui était l'aîné, fut père 1° d'Adalbert d'Alsace, fondateur de l'abbaye de Bouzonville ; 2° d'Adélaïs ou Alberte, femme de Henri duc de Franconie et mère de l'empereur Conrad-le-Salique ; 3° de Gérard, comte de Metz.

Hugues, comte d'Alsace, frère d'Eberhard IV, laissa un fils qui portait le même nom que lui, et qui fut père du pape Brunon (saint Léon IX). La maison d'Egesheim, dont Hugues était la souche, ne subsista que jusqu'au XIIIe siècle ; mais il n'en fut pas de même de la famille de Gontran, dernier frère d'Eberhard IV. Landelin ou Lanzelin, fils de Gontran, eut plusieurs enfants, et l'un d'eux, Radeboton comte d'Altenbourg, eut pour descendants Werner Ier, Otton, Werner II, Adelbert Ier, Rodolphe Ier, Adelbert ou Albert II, qui possédèrent une partie de l'Helvétie, et enfin Rodolphe de Habsbourg, qui monta sur le trône impérial. C'est de ce prince que vient la maison d'Autriche, qui se confondit, dans le XVIIIe siècle, avec la maison de Lorraine, par le mariage de François III et de Marie-Thérèse, fille et héritière de l'empereur Charles VI.

Adalbert d'Alsace, fondateur de Bouzonville, vivait dans la seconde moitié du Xe siècle et au commencement du XIe ; il eut pour femme Judith, sœur de Sigefroy Ier comte de Luxembourg, et tante de l'impératrice Cunégonde, épouse de l'empereur saint Henri. De cette union naquit un fils appelé Gérard II, qui se maria avec Gisèle, nièce de l'empereur Conrad-le-Salique, et ne mourut qu'en 1046. Gérard et Gisèle eurent un grand nombre d'enfants ; l'aîné des fils

Digitized by Google

était Adalbert dernier duc bénéficiaire de Lorraine; le second se nommait Gérard, comme son père, et fut comte de Metz. C'est son fils aîné, Gérard d'Alsace, que nous regardons comme notre premier duc héréditaire. Il avait un frère, appelé Odelric, qui est mentionné dans quelques diplômes du XIe siècle, et on croit, non sans fondement, qu'il fut la tige de la maison de Lénoncourt.

Gérard d'Alsace laissa trois fils : Thierry, qui lui succéda; Gérard, premier comte de Vaudémont, et Bertrice, abbé de Moyen-Moutier. La filiation de Thierry est établie par deux titres et par divers chroniqueurs.

Le plus ancien des titres est une description des limites de la seigneurie de Bitche, rédigée, vers l'année 1150, par Rutard officier du duc Mathieu Ier. Le comte de Sarrewerden, se trouvant en guerre avec plusieurs petits seigneurs ses voisins, ravageait leurs domaines; et le duc de Lorraine, qui craignait de voir la dévastation s'étendre jusqu'à ses propres états, se hâta d'envoyer au comte l'indication des limites de la seigneurie de Bitche, afin qu'elles fussent respectées. La pièce finit, et c'est là ce qui nous importe, par l'énumération des anciens maîtres de ce petit pays; voici le passage : « Hos » terminos comes Gerardus moriens Theodorico filio suo jure » hereditario reliquit. Qui Theodericus filio suo Theodorico » comiti Flandriæ transmisit; item Theodoricus comes Flan- » driæ Simundo fratri suo duci Lotharingiæ prædictos termi- » nos dedit, quibus ipse filium suum Mathæum heredita- » vit (1) ». On rencontre des énonciations semblables dans la

(1) En mentionnant une première fois ce titre dans la note 1 de la page 283, nous lui avons, par distraction, assigné la date de 1179, et en disant qu'il en existe une copie dans le Cartulaire de Lorraine, nous avons oublié d'ajouter que cette pièce a été imprimée plusieurs fois. On peut la voir soit dans Hugo, Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine, p. xlvj-xlviij; soit dans Calmet, Hist., t. II, preuv., col. cccxxxv et cccxxxvj.

Digitized by Google

bulle par laquelle le pape Alexandre III confirma, en 1179, les possessions du prieuré de Châtenoy. « In quibus, lit-on » dans la bulle, hæc propriis duximus exprimenda vocabulis : » cellam videlicet sancti Petri quæ est Castinio, cum omnibus » possessionibus suis, quam mater ducis Theoderici, Havidis » nomine (Hadwide de Namur, femme de Gérard d'Alsace), » et ipse dux Theodericus, et filius ejus Simon dux, legitima » donatione, tradiderunt ..... Confirmamus etiam statutum » jam dictæ cellæ fundatorum, videlicet Girardi Flandrensis, » Theoderici, Simonis, Mathæi, Simonis ducum (1). » Gérard est appelé dans la bulle Gérard de Flandre, parce qu'il avait épousé Hadwide de Namur, et qu'il avait quelques prétentions sur le comté de Flandre ; ou bien (et ceci nous paraît moins vraisemblable) parce que ses descendants étant alors maîtres de cette contrée, on pouvait croire à Rome que Gérard en avait été lui-même souverain (2).

Les chroniqueurs ne sont pas moins formels que les chartes. On lit dans Sigebert de Gemblours, à l'année 1070 : « Gerar- » dus dux moritur ; moritur etiam dux Godefridus. Gerardo » filius ejus Theodoricus, Godefrido succedit filius ejus Go- » defridus gibbosus ». Albéric, religieux du monastère des Trois-Fontaines, écrit, à l'année 1070 : « Gerardus de Alsa- » tia dux Mosellanorum moritur hoc anno, cui succedit » Theodoricus filius ejus. Gerardus de Alsatia, cum isto duce » Theodorico, habuit etiam alium filium nomine Gerardum, » qui fuit primus comes Vadani montis ». Le chroniqueur de Moyen-Moutier, Jean de Bayon, est encore plus explicite :

(1) V. cette bulle, dans Hugo, ibid., p. xlix-lvj, et dans Calmet, ibid., col. ccclxxxiij-ccclxxxvj.

(2) L'évêque de Toul Pierre de Brixey dit aussi *Gerardus Flandrensis* dans une charte citée par Calmet, ibid., t. I, col. clj ; on trouvait les mêmes termes dans le nécrologe du prieuré de Châtenoy ; v. Calmet, ibid.

Digitized by Google

« Et his diebus (an. 1070) dux lothariensis ambiguis veneni » signis moritur..... Tumulatus autem in templo Sancti Petri » Romaricensis.... Porro ducatum ejus filius ejus nomine » Theodericus.... gubernandum obtinuit..... Et quia de Ge- » rardo comite Vadani montis, filio Gerardi ducis Lotharingiæ, » et fratre Theoderici ducis ejusdem provinciæ, qui sub tem- » pore hoc regnavit, præfati sumus (1). »

Le duc Thierry eut pour successeur son fils aîné Simon Ier ; cela résulte de la pièce relative à la seigneurie de Bitche, pièce que nous avons citée : « Qui Theodoricus filio suo Theodorico » comiti Flandriæ transmisit, item Theodoricus comes Flan- » driæ Simundo fratri suo duci Lotharingiæ prædictos termi- » nos dedit..... » ; cela résulte aussi de la bulle du pape Alexandre III : « ..... Et ipse dux Theodoricus, et filius ejus » Simon dux, legitima donatione, tradiderunt.... Etc. »

Vers l'année 1120, le duc Simon Ier donna à l'église de Saint-Dié une charte, dans laquelle on trouve le passage suivant : « Unde ego, cum super ecclesia de S. Remigii monte » longam pertuleritis molestiam, studio quo potui patris mei » beatæ memoriæ ducis Theoderici sequens vestigia, decrevi » terminare (2) ». Dans une autre charte du même prince, datée de l'année 1130, on lit : « ... Ego Simon, Dei gratia » dux Lotharingiæ et Marchio, notum facio universis quod, » pia vestigia patris mei Theoderici pro posse sequi volens,

(1) Lib. II, c. 64 et 83.

L'auteur anonyme d'une histoire en vers du duc Ferri IV, qui composa son ouvrage dans la première moitié du XIVe siècle, établit d'une manière conforme aux titres la généalogie des premiers ducs, ainsi que le prouvent les vers suivants, conservés par le P. Benoît Picart (Origine de la maison de Lorraine, p. 324) :

Majores inter Gerardum scribito Ducem.
Thirricus hunc sequitur, de quo Simundus habenas
Ducatus regit. Dux Mathæus habetur.

(2) V. ce titre, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cclxv. L'original, revêtu d'un sceau plaqué d'assez grandes dimensions, se trouve à la bibliothèque publique de Nancy.

Digitized by Google

» ecclesiam nostram etc. (1) ». Un titre de l'année 1157, par lequel le duc Mathieu Ier confirmait les biens de l'abbaye de Bouxières et lui cédait les dîmes de Frouard et de Champigneulles, présente la phrase suivante : « ..... Ad pe-
» titionem patruæ meæ dominæ Haræ, abbatissæ Sanctæ
» Mariæ de Monte, accepi in salvam gardiam meam omnia
» quæ possidet præfata ecclesia, et præcipue quæ pater meus
» Simon, et avus meus Theodericus in eleemosynam con-
» tulerunt (2) ». En 1168, le même duc donnait à l'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois une charte dans laquelle il dit : « .... Totum alodium de Blanzei, cum banno et tota familia,
» tam partem illam quam avus meus Theodericus pro anima
» sua ecclesiæ Sancti Apri dedit, quam illam quam sibi reti-
» nuit patrique meo tenendam, et pater meus mihi heredi-
» tario jure reliquit ; utramque partem, laudante uxore mea
» et liberis meis, et fratre meo Ro., Fratribus et ecclesiæ
» Sanctæ Mariæ de Nemore concessi... » (3). Une énonciation semblable existe dans un titre de la duchesse Berthe, veuve de Mathieu Ier (ce titre est de l'année 1177, selon toutes les probabilités) : « .... Maritus et dominus meus Mathæus,
» Lotharingiæ dux et Marchio, alodium de Blanzei, cum fa-
» milia, sicut dux Theodericus avus suus, et Simon pater ejus
» tenuerant (4) ».

Nous rappellerons encore deux titres du duc Thierry lui-même ; le premier, qui est de l'année 1114, est relatif à une donation faite à l'église de Saint-Dié, en présence des fils de Thierry : « In presentia filiorum suorum, videlicet Simonis,
» Theoderici, Gerardi, Henrici.... (5) » ; le second est le titre de fondation du prieuré Notre-Dame de Nancy, publié

(1) V. cette charte, dans Calmet, ibid., col. ccxc.
(2) V. le titre, dans Calmet, ibid., col. cccxlix.
(3) V. le titre, ibid., col. ccclxiij.
(4) V. le titre, ibid., col. ccclxxviij.
(5) V. Calmet, ibid., t. I, col. clvij.

Digitized by Google

par le Père Vignier (1), et dans lequel on lit : « ..... Horum » testes sunt Simon ducis ejusdem filius, Annuntius magister » ipsius, etc. » Le chroniqueur Albéric confirme également, quoique d'une manière indirecte, la généalogie que les diplômes viennent d'établir. Voici son texte : « Anno MCXXVI°, apud » Tullum, post episcopum Ricuinum, fuit episcopus Henricus, » frater ducis Simonis ». Il faut rapprocher cette mention d'une phrase de Jean de Bayon, et l'on verra que le passage d'Albéric doit s'entendre dans le sens que nous indiquons ; on lit dans Jean de Bayon : « Huic autem Gerardo (comiti Vadani » montis) successit Hugo filius ejus, qui donationem omnium » prædictorum ratificavit....., præsente venerabili Henrico, » episcopo Tullensi, filio ducis Theoderici..... De voluntate » autem et rogatu dicti Hugonis, dictus Henricus episcopus, » confirmans donationes has et ecclesiæ Bellæ Vallis..., anno » Domini MCXXXIV°, imperante Lothario, et Simone fratre ejus » duce Lotharingiæ (2) ». Ainsi, selon le chroniqueur de Moyen-Moutier, l'évêque de Toul Henri, qui, d'après Albéric, était frère du duc Simon, était en même temps le fils du duc Thierry; d'où il résulte que Simon était aussi le fils de Thierry. Le texte de Jean de Bayon démontre en même temps que Simon Ier était beau-frère (*frater*) de l'empereur Lothaire II, et qu'il n'était par conséquent pas le gendre du duc Thierry, comme certains généalogistes des XVIe et XVIIe siècles l'avaient avancé, sans se donner la peine de prouver leur assertion.

Simon Ier laissa la Lorraine à son fils aîné Mathieu Ier ; ce fait est mis hors de doute par plusieurs des chartes qui ont été citées plus haut. Ainsi, la pièce relative aux limites de la seigneurie de Bitche, et qui émane du duc Mathieu lui-même, dit formellement : « ... Item Theodoricus comes Flandriæ

(1) V. Vignier, ouv. cité, p. 113.
(2) V. Lib. II, c. 83.

Digitized by Google

» Simundo frâtri suo duci Lotharingiæ prædictos terminos » dedit, quibus ipse filium suum Mathæum hereditavit ». La bulle d'Alexandre III mentionne, dans l'ordre chronologique, les cinq premiers ducs héréditaires : « .... Confirmamus » etiam statutum jam dictæ cellæ fundatorum, videlicet Gi- » rardi Flandrensis, Theoderici, Simonis, Mathæi, Simonis » ducum ». Dans une charte de l'année 1120 ou environ, le duc Simon Ier parle de son fils Mathieu : « Ego quoque, coo- » perante et adjuvante uxore mea beata femina ducissa Ade- » lide, una cum Mathæo dulcissimo unico filio nostro ..... (1) » Dans une charte d'Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves, relative à l'église de Saint-Dié, il est parlé du duc Mathieu, fils de Simon Ier : « .... Albertus præposi- » tus et alii canonici ecclesiæ Sancti Deodati conquesti sunt » super duce Simone, quod ipse violentas exactiones et in- » justas consuetudines, temporibus suis, super prædictæ » eeclesiæ servos et possessiones induxisset..... Verum di- » vina cooperante clementia, præfatus dux, assensu et vo- » luntate Adelidis nobilis ducissæ uxoris suæ, omnia illa de » quibus ad eum querela fundebatur, in præsentia nostra » guerpivit ..... Deinde ad prædictam ecclesiam veniens ad » corpus Beati Deodati, violentis illis exactionibus omnino » renuntiavit, et ibidem, cum Mathæo filio suo, subscriptas » pravas consuetudines damnavit et abjuravit... (2). » La même énonciation existe dans une charte du duc Simon Ier, contenant *abjuration* des exactions commises par ses officiers contre l'église de Saint-Dié. Ce titre mentionne Mathieu fils de Simon comme abjurant avec lui, et la duchesse Adélaïde comme assistant à cette abjuration (3). Dans un titre de l'année

(1) V. le titre, dans Calmet, ibid., t. II, preuv., col. cclxv.

(2) Cette charte est de l'année 1132 ; elle est imprimée dans Calmet, ibid., col. ccxcviij.

(3) L'original de cette charte, revêtu d'un sceau plaqué, se trouve à la bibliothèque publique de Nancy. La charte est datée de 1132.

Digitized by Google

1156, dont nous avons donné un extrait, Mathieu rappelle son père Simon Ier et sa tante paternelle Hara, abbesse de Bouxières : « ..... Ad petitionem patruæ meæ Haræ, abbatissæ » Sanctæ Mariæ de Monte, accepi in salvam gardiam meam » omnia quæ possidet præfata ecclesia, et præcipue quæ pater » meus Simon..... » Un diplôme de l'empereur Frédéric-Barberousse, daté de Besançon, le 9 des calendes de novembre 1157, contient une mention de même nature : « .... Fortu- » nam, incendium, raptum, et quandam exactionem quæ » vulgo Tallia dicitur, abjurata a duce Simone, et Mathæo » filio ejus, sigilli nostri impressione remittimus Fratribus » (Sancti Deodati).... » (1). Une autre preuve se tire d'une charte, déjà citée, du duc Mathieu Ier, quoique le nom de Simon n'y figure pas : « ..... Ego Mathæus..... totum alodium de » Blanzei, cum banno et tota familia, tam partem illam quam » avus meus dux Theodericus, pro anima sua, ecclesiæ Sancti » Apri dedit, quam illam quam sibi retinuit patrique meo » tenendam, et pater meus mihi hereditario jure reliquit.... » Même observation au sujet d'un titre de l'année 1162 : « Ego Mathæus..... Et quia præfatam ecclesiam a patri meo » duce Simone plantatam, ego Mathæus filius ejus, juxta » ipsius patris bonum desiderium, in tutela et defensione « mea suscipiens.... » (2). Enfin, une preuve non moins concluante est fournie par une charte de la duchesse Berthe, où se voit la phrase suivante : « Ego.... notum facio.... quod » maritus et dominus meus Mathæus, Lotharingiæ dux et » Marchio, alodium de Blanzei, cum familia, sicut dux Theo- » dericus avus suus, et Simon pater ejus tenuerant..... »

Jean de Bayon, en rapportant l'avènement de Mathieu Ier, dit seulement : « Anno MCXLIe, Simon dux Lotharorum moritur, » Mathæus successit » (3); mais Albéric est plus explicite, et

(1) V. ce diplôme, dans Calmet, ibid., col. cccIv et cccIvj.
(2) V. le titre, ibid., col. cccIix et cccIx.
(3) V. Lib. II, c. 106, continuat.

Digitized by Google

on lit dans sa chronique, à l'année 1193 : « Dux Mosellano-
» rum Mathæus et Robertus, pater Philippi de Florenges.
» filii fuerunt illius ducis Simonis, qui fuit frater Theoderici
» Flandrensis ».

Il est superflu de conduire plus loin la généalogie des ducs de Lorraine ; car tout le monde est persuadé que Simon II, cinquième duc héréditaire, était bien le fils aîné de Mathieu Ier. La preuve en ressort, d'ailleurs, avec évidence de plusieurs titres qui ont été employés pour établir la filiation des ancêtres de ce prince. Telle est notamment la bulle d'Alexandre III, dont nous avons reproduit les termes ; tel est aussi le diplôme de la duchesse Berthe, que nous avons placé vers l'année 1177 : « Ipse dominus meus (Mathæus Lotharingiæ dux et
» Marchio) et ego, cum liberis nostris Mathæo (1), Theodo-
» rico (2), Simone, Frederico (3), et fratre ejus Roberto, pro
» animabus nostris integraliter donavimus..... » Quant aux preuves que l'on puise soit dans le texte des diplômes, soit dans les pages des chroniqueurs, elles sont en trop grand nombre pour les rapporter ici, et ce serait perdre son temps que de s'amuser à démontrer une chose que personne ne conteste. Quant à la filiation des quatre premiers ducs héréditaires, elle a été établie, et d'une manière péremptoire, par les écrivains qui nous ont précédé ; mais nous espérons avoir donné à cette démonstration un nouveau degré de clarté et de certitude.

(1) Mathieu comte de Toul.
(2) Thierry élu évêque de Metz.
(3) Ferri seigneur de Bitche.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME PREMIER.

Pages.

PRÉFACE 5

LIVRE PREMIER. Depuis l'invasion des Romains jusqu'à Gérard d'Alsace. (58 avant J.-C. — 1048 après J.-C.)

CHAPITRE I. Coup-d'œil sur la situation, le climat, le sol, les montagnes, les fleuves et les productions de la Lorraine 15

CHAPITRE II. Domination des Romains. Histoire de la Première Belgique jusqu'à l'invasion des Barbares (58 avant J.-C. — 406 après J.-C.) 28

CHAPITRE III. Etat de la Première Belgique pendant la domination des Romains. Etablissement du christianisme 54

CHAPITRE IV. Invasion des Barbares. Royaume d'Austrasie (406-751) 77

CHAPITRE V. Etat de l'Austrasie. Progrès du christianisme. Fondations monastiques 100

CHAPITRE VI. L'Austrasie sous les Carlovingiens. Royaume de Lorraine (752-900) 123

CHAPITRE VII. Etat de la Lorraine pendant la domination des Carlovingiens. Institutions ecclésiastiques 156

Digitized by Google

CHAPITRE VIII. Ducs bénéficiaires. Luttes entre les rois de France et les empereurs (900-1048)..... 184

CHAPITRE IX. Etat de la Lorraine pendant le Xe siècle et la première moitié du XIe..... 226

LIVRE SECOND. Ducs héréditaires depuis Gérard d'Alsace jusqu'à l'abdication de Simon II. (1048-1205.)

CHAPITRE I. Gérard d'Alsace (1048-1070)..... 281

CHAPITRE II. Thierry (1070-1115)..... 294

CHAPITRE III. Simon Ier (1115-1139)..... 313

CHAPITRE IV. Mathieu Ier (1139-1176)..... 325

CHAPITRE V. Simon II (1176-1205)..... 341

CHAPITRE VI. Etat de la Lorraine pendant la seconde moitié du XIe siècle et le XIIe..... 353

APPENDICE. Observations sur la généalogie des premiers ducs de Lorraine..... 418

Digitized by Google

184

226

281

294

315

325

341

355

418

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

89101131837

b89101131837a

89101131837

B89101131837A